











CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE



Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1894

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE

DÉPARTEMENTS — TOME XVI

AIX

PAR M. L'ABBÉ ALBANÈS



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1894



INTRODUCTION

La Bibliothèque de la ville d'Aix est une des plus riches des départements. Elle ne possède pas moins de 150,000 volumes imprimés et 1,229 manuscrits. Ces derniers sont pour la plupart relativement modernes. En effet, en dehors des Recueils de chartes relatives à La Celle (nos 344 et suiv.), à la Provence (nos 752-754), à Jean Martin, chancelier du roi René, depuis 1419 (n° 1162), nous ne trouvons que quarante-sept manuscrits antérieurs au XVIe siècle. Un est du Xe siècle : c'est l'Évangéliaire d'Aix (n° 7); un du XIIe : c'est l'Isidore de Séville (n° 25); un est du XIIIe : c'est le Cartulaire des comtes de Toulouse (n° 671) ; douze appartiennent au XIVe siècle : ce sont les nos 13-15, 123, 153, 164, 166, 180, 271, 355, 425, 716; les autres, soit les nos 11, 16, 19-22, 28, 29, 110, 152, 159, 165, 168, 181, 191, 192, 198, 273, 292, 342, 418, 426, 428, 430, 648, 768, 771, 932, 934, 1025, 1055 et 1058, sont du XVe siècle. Encore les nos 191 et 430 sont-ils peut-être du commencement du XVIe.

Dans le nombre de ceux qui viennent d'être indiqués, il en est qui se recommandent à des titres divers ; ce sont, au point de vue liturgique, le Missel dit de Murri (n° 11); au point de vue artistique, le Livre d'heures qui porte le n° 22; au point de vue historique, le Livre d'heures du roi René (n° 19), pour les renseignements qu'il renferme, en marge du calendrier, sur la famille de ce prince; au point de vue littéraire et au point de vue des mœurs du temps, les Sermons de Pierre Marini, évêque de Glandèves (nos 28 et 29); le

n° 165, qui renferme le Dialogue entre l'âme et l'œil, par Olivier de La Marche, non mentionné par M. Stein dans la bibliographie des poésies de cet auteur, etc. Les médiévistes pourront trouver dans cette série, si restreinte qu'elle soit, matière à d'intéressants travaux.

Ce qui a lieu d'étonner, c'est la faible quantité de manuscrits anciens existant dans une ville qui a eu un chapitre aussi important et d'une origine aussi reculée que celui de Saint-Sauveur, dont l'apport consiste seulement en cinq manuscrits antérieurs au XVIe siècle (les n°s 7 et 11-14) et en treize manuscrits modernes (les n°s 265-275, 278 et 281), et même ne sont-ils pas entrés à la Bibliothèque d'Aix au moment de la Révolution, après la suppression des établissements religieux. Ils lui ont été en partie légués par M. Rey, évêque de Dijon, mort en 1838. Les communautés et confréries d'Aix n'ont fourni que peu de manuscrits, pas toutes directement. Aux Augustins ont appartenu les n°s 28 et 29; aux Carmes, le n° 283; aux Dominicains, le n° 279; aux Pénitents bleus, le n° 284. De ces derniers, les n°s 28 et 29, ainsi qu'il a déjà été dit, sont seuls antérieurs au XVIe siècle.

On peut vraisemblablement supposer que, parmi les manuscrits remontant au delà de 1500, le « Registrum Ludovici tertii, comitis Provinciae » (n° 768), les Lettres du roi René (n° 771), et le « Repertorium archivii regii Aquensis » (n° 1025), proviennent des archives de la Chambre des comptes.

Peu après la fondation de l'Université par le roi Louis II, fondation autorisée par une bulle du pape Alexandre V, une Bibliothèque « publique » fut instituée à Aix, ensuite d'une délibération des consuls de l'année 1418 [1], mais elle ne semble pas avoir eu une bien longue durée; elle n'existait certainement plus au XVIIe siècle. Nous ne trouvons dans aucun des manuscrits anciens d'Aix d'indication qui nous

[1] *Notice sur la Bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes*, par ROUARD, p. 41 et 42.

permette de dire s'il en est qui en aient autrefois fait partie. Je ferai la même remarque en ce qui concerne la Bibliothèque fondée en 1705 par l'avocat André Tournon, qui légua à la ville tous ses livres, au nombre de plus de 6,000, avec une somme de 7,000 francs pour l'entretien du nouveau dépôt[1], qui, deux ans après, s'accrut d'environ 2,000 volumes, presque tous relatifs à la médecine, laissés par un ancien apothicaire, Mathieu Margaillan[2]. En 1761, le bibliothécaire, l'abbé de Regina, constatait avec tristesse qu'il ne restait plus à la Bibliothèque «qu'un amas de quelques centaines de livres[3]». Ce qui avait échappé aux dilapidations fut réuni, par délibération du 15 décembre 1773, à la bibliothèque du collège.

C'est en dehors des anciennes collections de la ville d'Aix qu'il faut chercher l'origine des manuscrits de la Bibliothèque actuelle, manuscrits surtout importants pour l'histoire générale, pour l'histoire de France et particulièrement pour celle de la Provence.

Cette Bibliothèque fut fondée par Jean-Baptiste Piquet, marquis de Méjanes, né à Arles, le 5 août 1729, mort à Paris, le 5 octobre 1786. Par testament en date des 26 mai et 18 septembre précédents, il donna à la ville d'Aix, dont il avait été nommé premier consul, le 30 novembre 1776, la riche collection d'ouvrages imprimés et manuscrits qu'à grands frais il avait formée, en suivant ou faisant suivre les ventes publiques et en s'adressant aux libraires et aux éditeurs, non seulement de France, mais de l'étranger. Le testament du marquis de Méjanes contenait cette clause : « Je donne et lègue tous les livres qui m'appartiennent tant « à Arles, à Aix, qu'à Avignon et à Paris, et enfin toute ma « bibliothèque, corps de ladite bibliothèque, tablettes et tous « les manuscrits à la province de Provence, sous la condition « d'en tenir une bibliothèque ouverte en la ville d'Aix, pour

[1] *Notice sur la Bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes*, par Rouard, p. 114, 115.
[2] *Ibid.*, p. 117.
[3] *Ibid.*, p. 117.

« l'avantage du public auquel ladite bibliothèque sera destinée « et à cet effet ouverte quatre fois la semaine... » A ce legs il joignait, pour être employés à l'augmentation de sa bibliothèque, un revenu de 1,008 francs, 2,000 francs de rente perpétuelle et une autre rente de 1,800 francs sur la compagnie des Indes. Mais, au moment de la Révolution, une partie des rentes et du capital fut confisquée. L'assemblée des communautés de Provence, convoquée à Lambesc, le 10 décembre 1786, accepta ce legs, dont l'importance était évaluée par l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, à la somme de 400,000 francs. Le 26 décembre suivant, l'abbé Rive fut nommé bibliothécaire, fonctions qu'il ne devait occuper que jusqu'en 1788, et les livres de M. de Méjanes furent, d'Arles, où ils étaient en majeure partie, transportés à l'hôtel de ville d'Aix. La reconnaissance publique a donné le nom de son généreux fondateur à la Bibliothèque d'Aix, qui fut solennellement ouverte le 16 novembre 1810[1].

Il n'eût pas été sans intérêt de savoir quels sont ceux des manuscrits d'Aix qui proviennent du marquis de Méjanes; on peut dire que c'est le plus grand nombre. L'auteur du *Catalogue* a relevé avec soin les mentions qu'il a trouvées sur l'origine, le prix et la date d'achat de ces manuscrits. Beaucoup ont appartenu à des amateurs ou des bibliophiles du XVIIIe siècle, comme le chancelier d'Aguesseau, le marquis d'Aubaïs, le duc de La Vallière, Hautin, conseiller au Châtelet de Paris; Letellier de Courtanvaux, Claude-Bernard Rousseau, maître des comptes, etc.

Peu de temps après, en 1821, la Bibliothèque Méjanes s'accrut de la collection d'estampes, de dessins et d'une bonne partie des manuscrits de Jean-François-Paul Fauris de Saint-Vincens, président au parlement de Provence, associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Aix, en 1718, mort dans cette ville, le 22 octobre 1798, et de son

[1] *Notice sur la Bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes,* par Rouard, p. 130 et suiv.

fils Alexandre-Jules-Antoine, né à Aix, le 2 septembre 1750, mort le 15 novembre 1819, après avoir été maire d'Aix, député et membre libre de l'Académie des inscriptions. Leurs livres, médailles et antiquités avaient été acquis en 1820 par le département des Bouches-du-Rhône et répartis entre les villes d'Aix, d'Arles et de Marseille[1].

Parmi les manuscrits leur ayant appartenu, il en est qui contiennent leurs travaux personnels, comme les « Manuscrits concernans le chapitre d'Aix » (n°s 276-277); les « Assemblées des notables » (n° 563); la « Table de plusieurs pièces intéressantes relatives à la province, à la ville d'Aix », etc. (n° 755); le « Précis sur l'histoire de Provence » (n°s 764-766); le « Recueil de pièces sur la Provence » (n° 799); les « Notes et recherches sur la ville d'Aix » (n°s 858-860); les « Opuscules archéologiques et numismatiques » (n° 861); les « Mémoires sur les monuments, tableaux, statues les plus remarquables de la ville d'Aix » (n° 862); l' « Abrégé de l'histoire du parlement de Provence de Guidy » (n° 944); le Recueil d'arrêts du parlement prononcés par Saint-Vincens et recueillis par son fils (n° 997); les « Tables des lettres royaux enregistrées au parlement » (n°s 1012-1019); la « Table alphabétique des livres et auteurs provençaux » (n° 1204); le Catalogue des livres de la bibliothèque des Saint-Vincens (n° 1216).

Il en est d'autres qu'ils avaient acquis ou qui leur provenaient de dons et qu'ils avaient souvent annotés, corrigés ou complétés. Tels sont les Sermons de Pierre Marini (n°s 28-29); les « Miscellanea juris » (n°s 75-76); les ouvrages du P. Bicaïs sur l'Oratoire (n°s 331-333); l'Histoire de Notre-Dame des Anges (n° 336); le Journal du bailli de Suffren (n°s 531-532); le Recueil de chartes sur la Provence (n° 754); le « Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae », de Raymond de Solliers (n° 758); des Recueils sur la Provence

[1] Cf. n° 1216 du *Catalogue*, p. 559. — Rouard, p. 231, 232.

et sur Aix (nos 778, 779, 781, 782, 791); la correspondance de de Cormis et Saurin (no 868); l'Histoire d'Apt (no 891); les ouvrages d'Esmivy de Moissac et des recueils sur le parlement de Provence (nos 946, 952, 957, 1004-1011); la Bibliographie de Provence, par l'abbé Dubreuil (nos 1202-1203), etc. Mais il convient d'accorder une mention spéciale à la correspondance littéraire de Peiresc, en quinze volumes (nos 201-215), d'une si grande importance pour l'histoire de l'érudition au XVIIe siècle.

De M. de Bausset-Roquefort, mort archevêque d'Aix, en 1829, proviennent un Psautier et un Livre d'heures, à l'usage d'une église du nord de la France (nos 15 et 21); les « Portraits de François Ier, des princes, princesses et notables personnes de la Cour » (no 442).

Au mois de mars 1830, la ville d'Aix entra en possession de l'importante bibliothèque du docteur Jean-Joseph Baumier, né à Signe, vers 1749, mort à Aix, le 7 décembre 1828. Elle se composait de 6,000 volumes[1], parmi lesquels plusieurs manuscrits : un Livre d'heures (no 20); un « Recueil de plantes naturelles » (no 121); le « Testament de frère Basile Valentin » (no 143); l' « Histoire du parlement de Provence », de François de Thomassin (nos 942-943), et les Statuts de l'Université d'Aix (no 1028).

La même année, M. Joseph de Boisgelin donna à la Bibliothèque Méjanes une collection relative à l'ordre de Malte, qu'il tenait de son oncle Louis de Boisgelin, ancien chevalier de Malte (nos 1082-1105). L'année suivante, il lui donna encore les « Règlemens de l'Oratoire de Jésus » (no 335) e les « Mémoires qui peuvent servir à la vie de feu M. l'abbé de Saint-Cyran » (no 357). De M. de Boisgelin provien aussi un Livre de prières (no 23).

Je ne rappellerai que pour mémoire le don fait par M. Rey, ancien évêque de Dijon, des manuscrits qui avaient autre-

[1] Rouard, p. 149.

fois été à l'église Saint-Sauveur d'Aix. Il est postérieur à l'entrée à la Bibliothèque Méjanes des manuscrits provenant des collections précitées et antérieur au legs fait, en 1858, de la plus grande partie des manuscrits ayant appartenu à M. Roux-Alphéran, des cartes héraldiques, des chartes et diplômes et des actes administratifs ou judiciaires recueillis par lui[1]. M. Roux-Alphéran, né à Aix, le 29 décembre 1776, mort le 8 février 1858, après avoir été secrétaire en chef de la mairie, puis greffier de la Cour de sa ville natale, avait consacré les loisirs que lui laissaient ses fonctions à se former une riche collection de livres et à acquérir des manuscrits concernant pour la plupart la Provence. Le legs Roux-Alphéran enrichit la Bibliothèque Méjanes de 71 articles, parmi lesquels il convient de citer le Recueil de chartes et pièces diverses relatives à La Celle depuis l'an 1056 (n°s 344-352); les Recueils de chartes compris sous les n°s 753 et 1159; une Histoire de la ville d'Aix, par P.-J. de Haitze (n°s 852-855); les « Autographes de Vauvenargues » (n° 196); les Mémoires d'Antoine et d'Honoré de Valbelle (n°s 926, 927); le Recueil d'actes de baptême, de mariage et de sépulture tiré des registres paroissiaux d'Aix, en quatorze volumes, par Balthazard de Clapiers-Collongue (n°s 877-890), etc. Le catalogue de ces manuscrits a été publié avec beaucoup de détails à la fin de la *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Roux-Alphéran,* par M. Mouan (p. 95-144).

A ceux qui figurent dans ce catalogue, il y a lieu d'ajouter les suivants : « Mémoires de Charles de Grimaldi, marquis de Régusse » (n° 798), dont M. Roux-Alphéran avait disposé en faveur de M. Portalis, premier président à la Cour de cassation, et que la belle-fille de celui-ci a remis à la Bibliothèque Méjanes, le 19 février 1863; le « Botanicon Aquisextiense » (n° 122); probablement la « Captivité d'Augustin Laurens au Temple, à Paris » (n° 378); la « Relation de

[1] Rouard, p. 57, 87.

la vie et mort de Catherine Tempier, dite Argentine » (n° 1188). Ces derniers ont sans doute été légués par M. de Lalauzière, gendre et héritier de M. Roux-Alphéran [1].

De M. Charles Giraud proviennent les « Statuta antiqua Provinciae » (n° 716); les « Mémoires du lieutenant Bausset » (n° 928); les Statuts de l'Université d'Aix (n° 1027). En 1888, la Bibliothèque Méjanes entra en possession des croquis, dessins et notes sur la Provence (n°s 704-713), de Benoît Blanc, peintre et dessinateur, mort à Gap, le 12 juillet 1887. Les noms des autres donateurs de manuscrits ont été soigneusement relevés par l'auteur du *Catalogue*.

Un *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Méjanes* avait été entrepris par M. Rouard, bibliothécaire. L'impression n'en a pas été achevée. Elle s'arrête à la page 128, au n° 181. Une liste, plus ou moins complète, en a paru dans mon *Inventaire sommaire*, p. 2-22, et dans Haenel, *Catalogi*, col. 1-15. M. Mouan, sous-bibliothécaire, a publié, en 1847, un *Catalogue raisonné des manuscrits concernant la ville d'Arles, déposés dans la Bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes*, in-8° de III-85 pages. M. F. Vidal a fait paraître *Les manuscrits provençaux de la Méjanes*. Aix, 1885, in-8° de 16 pages. Désormais les collections manuscrites de cet important dépôt seront connues comme elles le méritent.

La table du présent volume a été dressée par M. P.-J. Routhier.

U. R.

[1] Cf Mouan, p. 88-89

1 (494—R.894). Résumé des livres saints, par sujets, chapitres et versets, avec l'indication des principales difficultés.

On lit au feuillet de garde : « Cet ouvrage est de Mr de Sacy, et écrit de sa main, à ce que m'a dit celui qui m'en a fait présent. » — Cf. Rouard, *Catalogue des mss. de la Bibliothèque Méjanes*, p. 11.

XVIIe siècle. Papier. 129 feuillets. 150 sur 108 millim. Rel. maroquin noir, filets, tranche dorée.

2 (410—R.541). « De l'histoire sainte. »

C'est un abrégé des livres de l'Écriture sainte, de la législation et de l'histoire des Juifs.

On lit au feuillet de garde : « Ce ms. n'a pas esté imprimé. Bon abrégé des connoissances nécessaires pour l'intelligence de l'Écriture sainte. Il y manque de l'ordre. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 12.

XVIIe siècle. Papier. 224 pages. 158 sur 100 millim. Rel. basane.

3 (439—R.594). « Tractatus de authoritate librorum deutero-canonicorum, traditus a S. M. N. Lemercier, doctore et socio Sorbonico, scriptis vero exceptus a Michaele Lefebvre, clerico Turonico, in Sorbona, annis Domini 1749-1750. »

1749-1750. Papier. Non paginé. 164 sur 105 millim. Rel. parchemin.

4 (692—R.848). « Explication du pseaume LXVIII », en français, et de 12 autres psaumes, savoir : XV, XXIV, LXXIV, XIV, II, LXIX, CXV, XXVI,

LXX, XXI, LXXI, LXXV. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 12.

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 218 sur 162 millim. 4 gravures d'Herman Weyen. Rel. maroquin noir, filets, tranche dorée.

5 (504—R.2). « Remarques sur l'histoire du patriarche Abraham. » Commencement : « La Caldée estoit le lieu de la naissance d'Abraham, d'où il sortit par ordre de Dieu, estant âgé de 70 ans... » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 12.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 166 sur 112 millim. Rel. maroquin rouge, filets, vignettes, tranche dorée.

6 (503—R.571). « Joseph, patriarchae et Aegypti praefecti, historia juxta textum hebraicum et latinum. 1726. » — 105 pages.

« Histoire de Joseph, patriarche et gouverneur ou intendant de l'Égypte, selon l'hébreu et la Vulgate. 1726. » — 125 pages.

« Remarques sur la vie de Joseph. » — 36 pages. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 12.

1706. Papier. 182 sur 115 millim. Rel. veau.

7 (1042—R.365). Évangéliaire de Saint-Sauveur d'Aix.

Les pages 5 à 16 présentent douze portiques, formés chacun par cinq colonnes en or et en couleurs, dont les frontons contiennent les inscriptions suivantes. Le premier, dont l'inscription est en lettres d'or sur un fond pourpré, a ceci : « Incipit canon primus, in quo concordant quattuor evangelistae, Matheus, Marcus, Lucas, Johannes. » — Le troisième : « Canon secundus, in quo tres, Matheus, Marcus, Lucas. » — Le sixième : « Canon tercius, in quo tres, Matheus, Lucas, Johannes. » — Le septième : « Canon quartus, in quo tres, Matheus, Marcus, Johannes. » — Le huitième : « Canon quintus, in quo duo, Matheus, Lucas. » — Le neuvième : « Canon VI, in quo duo, Matheus, Marcus. Canon VII, in quo duo, Matheus, Johannes. » — Le dixième : « Canon VIII, in quo duo, Lucas, Marcus. Canon VIIII, in quo duo, Lucas, Johannes. » — Le onzième : « Canon X, Matheus proprie, Marcus proprie, Lucas proprie. » — Le douzième : « Canon X, in quo Lucas proprie, Johannes proprie. » — Ce sont les canons d'Eusèbe. Dans les intervalles des colonnes sont reproduits les passages corrélatifs des divers évangiles, représentés par des chiffres.

Aux pages 18, 19, on lit l'inscription suivante, en belles capitales, rouges et noires, entremêlées d'onciales et de lettres enclavées :

« Versus sancti Gregorii papae.

> Virgo parens hac luce Deumque virumque creavit,
> Gnara puerperii, nescia conjugii.
> Obtulit haec visis uterum docuitque futuros...
> Sic voluit nasci domuit qui crimina mundi,
> Et mortem jussit, mortuus ipse, mori. »

Ces vers ont été publiés par Barth, *Adversaria,* p. 2663, et par Gruter, *Inscriptiones,* p. 1174, etc., qui les attribuent à un ancien poëte, André.

Page 21. Table des évangiles qui se lisent à la messe, à chaque jour et à chaque fête, avec les premiers et les derniers mots, et l'indication de la subdivision où on les trouve dans la concordance.

Page 48. « Plures fuisse quia (*sic*) euvangelia scripserunt, et Lucas euvangelista testatur dicens... » — « ...Et omnes apocriforum nenias mortuus magis hereticis unus cauendis. »

Page 51. « Beato papae Damaso Iheronimus. Novum opus facere me cogis... » — « ...Opto ut in Christo valeas et mei memineris, papa beatissime. »

Page 53. Table des chapitres de la concordance. — « I. De generatione Christi. » — « LXXIIII (et dernier). De resurrectione Jesu. Mandata et doctrina ejus. Et post resurrectionem ejus discipulis docuit de baptismo. »

Page 56. S. Mathieu. « Matheus ex Judea, sicut in ordine primus ponitur... » — « ...Dispositionem querentibus non tacere. »

Page 57. « Liber generacionis Jesu Christi, filii David, filii Abraham. Abraham genuit Ysaac... » — Fin, page 121 : « ...Usque ad consummationem seculi. Ex[plicit]. »

Page 121. Table des chapitres. — Page 123. S. Marc. « Inicium euvangelii Jesu Christi, filii Dei. Sicut scriptum est in Ysaya propheta : Ecce ego mitto angelum meum... » — Fin, page 163 : « ...Et sermonem confirmante sequentibus signis. »

Page 163. S. Luc. « Lucas, Syrus, Antiocensis, arte medicus, discipulus apostolorum... »

Page 169. « Quoniam quidem multi conati sunt ordinare... » — Fin, page 232 : « Et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum. »

Page 232. S. Jean. « Hic est Johannes evangelista... » Court prologue, suivi de l'énoncé des chapitres.

Page 234. « In principio erat Verbum... » — Fin, page 280 : « ...Nec ipsum arbitror mundum capere eos qui scribendi sunt libros. »

Ce manuscrit, conservé parfaitement intact, est formé de 17 cahiers de 8 feuillets chacun, plus 2 feuillets à la fin. Le premier cahier ne porte aucune marque, mais il appartient certainement au manuscrit primitif; c'est celui qui contient les portiques et l'inscription en vers. Les autres cahiers, à partir du second, ont au milieu de la marge inférieure de leur 8e feuillet une signature en lettres, commençant par A et finissant par Q. Les chiffres et toutes les initiales sont à l'encre rouge. Au commencement de chaque évangéliste, on trouve une très grande lettre, richement ornée en or et en couleurs avec des figures d'animaux, au milieu de laquelle on voit l'évangéliste assis, écrivant son évangile; chacun est accompagné de son animal symbolique. Le commencement du texte en capitales coloriées, de grandes formes et souvent enchevêtrées, complète ces 4 tableaux qui remplissent presque la page.

Dans les feuillets qui servirent primitivement de gardes, quelques pièces ont été ajoutées postérieurement, à savoir :

Page 3. Acte de consécration de l'église Saint-Sauveur, par l'archevêque Pierre, en 1103, le 7 des ides (7) d'août. Cf. *Gallia christ.*, I, 66, *Instr.*, XI.

Ibid. Consécration de l'autel de la Résurrection, par le même archevêque, en 1110. Éd. dans Pitton, *Annales de l'église d'Aix,* p. 109.

Page 4. Bulle de Célestin III à l'évêque d'Antibes, en faveur du chapitre de Saint-Sauveur. — « *Dilecti filii*... Laterani, VII kal. maii, anno I. »

Page 281. Bulle de Pascal II, envoyant le pallium à Pierre, archevêque d'Aix. — « *Apostolice sedis*... Datum Laterani, per manum Johannis, S. R. E. diac. card., V° kal. aprilis, indict. Xa, anno Dominice incarnationis M°C°IIII°, pontificatus autem domini Pascalis secundi pape IIII°. » Jaffé-Loewenfeld, n° 5904 (4434).

Page 282. « Oratio post mandatum. »

Enfin, les gardes actuelles de ce volume ont été formées avec le vidimus d'un acte de 1408, pour la remise de la ville de Pise aux cardinaux des deux obédiences, qui voulaient s'y réunir pour mettre fin au schisme.

Le présent manuscrit est sans contredit le plus ancien qui soit à la Bibliothèque Méjanes. Après avoir appartenu à Saint-Sauveur jusqu'à

la Révolution, il fut acquis par M. de Saint-Vincens. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, 1-11.

X[e] siècle. Vélin. 286 pages (primitivement 140 feuillets). 322 sur 230 millim. Rel. peau jaune, sur bois.

8 (407—R.441, 664). « Remarques sur l'évangile grec de saint Marc, par M[r] D*. »

Ce sont de courtes explications sur cet évangile, chapitre par chapitre.

Page 3. Commencement : « Préface. L'Écriture sainte est la parole de Dieu, que de saints hommes ont écrite pour notre salut... »

Page 12. « Chapitre premier. Évangile est un mot grec qui signifie bonne nouvelle... »

Page 216. Fin : « ...Et à l'attouchement des linges qui avoient touché au corps de S. Paul, comme nous l'apprend le même livre des Actes. Ad majorem Dei gloriam. Fin. »

XVII[e] siècle. Papier. 216 pages. 168 sur 108 millim. Rel. veau.

9 (505—R.87). « Commentarius in Apocalypsim beati Joannis apostoli, dictatus ab eruditissimo D. Pierart, anno 1715. J. B. Lenglet. »

Page 221. « Commentarius in Epistolas B. Pauli ad Corinthios, dictatus ab eruditissimo domino Pierart. 1714. Joannes Baptista Lenglet. »

Page 427. « Finis impositus die 22[a] mensis junii anni 1714. » — Plus bas : « Lenglet, theologus. 1716. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 13.

1714-1716. Papier. 427 pages. 174 sur 115 millim. Rel. veau.

10 (703—R.300, 704, 851). Recueil de mémoires sur l'Écriture sainte.

1°. « Dissertation sur les soixante-dix semaines de Daniel. »

2°. « Objections contre les livres saints des Juifs et des Chrétiens, ou contre le judaïsme et le christianisme. » — 105 pages.

3°. « Le P. Berruyer. Objections contre lui, avec les réponses abrégées. 1753. » — 25 pages.

4°. « Observations de Caxter sur l'intelligence de l'Apocalypse, avec quelques réflexions. »

5°. « Explication raisonnable de la manière dont le soleil s'arresta

du temps de Josué, traduite et abrégée de l'anglois. 1739. » — 16 pages.

6°. « Objections sur l'histoire du patriarche Joseph. » — 17 pages.

7°. « Extrait des ouvrages du comte de Zinzindorf, ou de ses disciples, sur la Bible. » — 5 pages.

8°. « Jugemens des Chrétiens mêmes sur l'Écriture et sur les Pères. »

9°. « La nouvelle Moysade. » — « Nota : il y en a une de Rousseau, en vers, dans ses œuvres. » — 18 pages.

10°. « Le véritable quiétisme justifie, ou réponse au traité de M. Nicoles, intitulé : Réfutation des erreurs des quiétistes. »

11°. « Cérémonial qui s'observe à l'égard des nonces du Pape en France, de leur entrée, audiances et visittes, des limittes de leurs droits et prérogatives, mesme lorsqu'ils deviennent cardinaux. Paris, aoust 1732. » — 62 pages.

Note au feuillet de garde : « L'auteur est Mr Michel de Toul, auteur du... (*sic*) [Système chronologique sur les trois textes de la Bible]. Manuscrit de sa main, et unique. » Il y a pourtant dans ce recueil des écritures diverses.

XVIIIe siècle. Papier. Formats différents. Demi-rel. parchemin.

11 (1039—R.39). Missel de l'église Saint-Sauveur d'Aix.

Ce missel, connu sous le nom de « missel de Murri », du nom de celui qui l'a écrit et dont nous retrouverons la souscription à la page 829, est d'un intérêt capital au point de vue liturgique; il mérite d'attirer l'attention et sur son contenu et sur son ornementation. Nous allons donc le décrire soigneusement sous l'un et sous l'autre rapport.

Page 1. Calendrier. En fait de saints particuliers, nous ne signalons que les saints provençaux, renvoyant pour les autres au numéro qui suit. — En janvier : « Honorati, episc. et conf.; Marii, abbatis et conf.; Tirci, Cistaricen. mart. » — En février : « Pauli, episc. conf.; Quinidii, episc. et conf. » — En avril : « Translatio beati Maximini (en rouge). » — En mai : « Translatio beate Marie Magdalene; Servuli, mart.; Eutropii, episc. et conf. » — En juin : « Sancti Maximini, Aquensis archiepiscopi et conf. (en rouge); Octava S. Maximini. » — En juillet : « Arnulphi, episc. et conf.; Victoris sociorumque ejus, mart.; Marie Magdalene (en rouge); Marthe, virg. (en rouge). » — En août : « Dedicatio ecclesie S. Salvatoris (en rouge); Ludovici, episc. et conf. (en rouge); Genesii atque Genesii, mart.; Cesarii, episc. et

conf.; Sancti Lazari, mart., episc. et conf. (en rouge). » — En septembre : « Agricoli, episc. et conf.; Arnulphi, Vapincen. episc. et conf.; Castoris, episc. et conf.; Elziarii, conf. » — En octobre : « Dyonisii Ariopagite, episc. et mart.; Apollinaris, episc. et conf.; Reparate, virg.; Dyonisii, Rustici et Eleuterii, mart. (en rouge); Cannati, episc. et conf. » — En novembre : « Restituti, episc. et conf.; Mitrii, mart. (en rouge); Verani, episc. et conf.; Eucherii episc. et conf.; Octava S. Mitrii; Maximi, Regensis episc. et conf. » — En décembre : « Leoncii, episc. et conf.; Lazari, episc. et mart.; S. Trophimi, conf. »

Page 15. « Gloria » et « Credo », avec les intonations; mais après avoir tracé les portées, on a oublié d'y mettre les notes.

Page 21. « In nomine Dei Patris. A[men]. Sequitur oratio beati Augustini, quam dicebat antequam missarum sacramenta celebraret. Summe sacerdos et vere pontifex, Jesu Christe, qui te obtulisti Deo Patri hostiam puram... »

Page 26. « Quando induit se sacerdos sacris indumentis, volens missam celebrare. » Ad amictum, ad albam, ad cingulum, etc.

Page 28. Le commencement de la messe diffère de l'ordinaire. Après le psaume « Judica me, Deus », suit : « Iterum repetatur ant. Introibo ad altare, ut supra. ℣. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam. ℟. Et salutare tuum da nobis. ℣. Domine, exaudi orationem meam. ℟. Et clamor meus ad te veniat. ℣ Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo. Oratio. Aufer a nobis... mentibus introire. Alia oratio. Conscientias nostras, quesumus Domine, visitando... inveniat mansionem. Item alia oratio. Adsit nobis, quesumus, Domine, virtus Spiritus sancti... tueatur adversis. ℣. Pone, Domine, custodiam ori meo. ℟. Et ostium circumstancie labiis meis. ℣. Confitemini Domino quoniam bonus. ℟. Quoniam in seculum misericordia ejus. » — Ici seulement arrive le « Confiteor », avec une formule toute particulière. « Tunc dicat : *Et ego reus et indignus peccator,* confiteor omnipotenti Deo, *gloriosissime virgini* Marie, sanctis apostolis Petro et Paulo, *sancto Maximino,* et omnibus sanctis, *et tibi, frater, me graviter peccasse per superbiam meam in vana* cogitatione, *delectatione, consensu, visu,* verbo et opere *et obmissione, et in cunctis viciis meis,* mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor *gloriosissimam virginem Mariam,* et omnes sanctos *et sanctas Dei, et te fratrem,* orare pro me ad Dominum Deum nostrum. Responsum. Misereatur vestri omnipotens Deus, *et dimittat vobis*

peccata vestra, liberet vos ab omni malo, conservet et confirmet in omni opere bono, et perducat vos ad vitam eternam. ℟. Amen. Item. *Et ego reus.* ℟. Misereatur tui. Sequitur sacerdos : Indulgentiam... ℟. Amen. ℣. Deus tu conver*tens* vivificabis nos. ℟. Et plebs tua letabitur in te. ℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit celum et terram. ℣. Sit nomen Domini benedictum. ℟. Ex hoc nunc et usque in seculum. ℣. Benedicamus Domino. ℟. Deo gratias. ℣. Et gratia sancti Spiritus illuminare dignetur corda et corpora nostra. ℟. Amen. Judicium pro peccatis meis. Pater noster. Ave Maria. Et missam. »

Ce n'est qu'après tout ceci que le prêtre montait à l'autel. « Hanc sequentem orationem dicat sacerdos osculando altare : Oramus te, Domine, ut per merita sanctorum, quorum hic reliquie sunt... » — « Quando aqua ponitur in calice : Ex latere Domini Jesu Christi pendentis in cruce exisse sanguis et aqua perhibetur, et ideo nos pariter commiscemus vinum et aquam, ut misericors Deus utrumque ad medelam animarum nostrarum sanctificare dignetur. Per eumdem. » — A l'Orate fratres : « Quando sacerdos convertit se ad populum, dicat : Obsecro vos, fratres, ut oretis pro statu sancte Dei matris Ecclesie, et pro me indigno et fragili peccatore, ut omnipotens Deus placide ac benigne sacrificium nostre humilitatis dignetur suscipere. Per Christum. »

Page 37. « In nomine sancte et individue Trinitatis. Incipit missale secundum usum sancte ecclesie Aquensis. Dominica prima de Adventu Domini. Introytus. Ad te levavi... »

Page 353. Au samedi saint, avant la bénédiction des fonts : « Sequitur letania septena, quina et terna. Kyrie eleyson. Pater de celis Deus, miserere nobis. — Sta Maria, ora. — S. Michael, ora. — S. Johannes Baptista, ora. — S. Petre. — S. Paule. — S. Andrea. — S. Stephane. — S. Mitri. — S. Line. — S. Clete. — S. Silvester. — S. Maximine. — S. Gregori. — S. Paule. — S. Benedicte. — Sta Maria Magdalena. — Sta Felicitas. — Sta Perpetua. — Sta Martha. — Sta Reparata, ora. »

« Kyrie eleyson. Fili, redemptor mundi, Deus, miserere nobis. — Sta Dei genitrix, ora. — S. Gabriel. — S. Johannes Baptista. — S. Jacobe. — S. Johannes. — S. Thoma. — S. Philippe. — S. Corneli. — S. Cipriane. — S. Fabiane. — S. Sebastiane. — S. Augustine. — S. Ylari. — S. Martine. — S. Jeronime. — S. Machari. — S. Geralde. — Sta Cecilia. — Sta Anastasia. — Sta Agnes. — Sta Lucia, ora. »

« Kyrie eleyson. — Spiritus sancte Deus, miserere nobis. — Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis. — Sancta virgo virginum, ora. — S. Raphael, ora. — Omnes sancti angeli et archangeli Dei, orate. — Omnes sancti patriarche et prophete, orate. — S. Jacobe, S. Bartholomee, S. Mathee, S. Symon, S. Juda, Omnes sancti apostoli et evangeliste, orate. — S. Sixte, S. Laurenti, S. Vincenti, Omnes sancti martires, orate. — S. Nicholae, S. Mamerte, Omnes sancti pontifices et doctores, orate. Omnes sancti monachi et heremite, orate. — Sta Petronilla, Sta Eulalia, Sta Leocadia, Omnes sancte virgines, orate. Omnes sancte vidue et continentes, orate. Omnes sancti, orate. »

« Expleta letania, sequitur fontis benedictio. Omnipotens sempiterne Deus, adesto magne pietatis tue misteriis... »

Page 383. Canon de la messe, où nous relevons quelques variantes : « Et omnium circum*as*tancium, *atque omnium fidelium christianorum,* quorum tibi fides... » — « Unde et memores, Domine, nos *tui servi*... Domini *Dei* nostri, tam bea*tissime* passionis... » — Au memento des morts, on a ajouté une bande de parchemin, avec ces mots : « Memento etiam, Domine, anime famuli tui Francisci, Aquensis quondam archiepiscopi. » — Ceci ne peut se rapporter qu'à François de Brillac, archevêque d'Aix, de 1503 à 1507.

Page 390. Différences à la communion. « Hic ponat particulam hostie in calice, dicens : Hec sacrosancta commixtio corporis et sanguinis D. N. J. C. sit michi et omnibus sumentibus salus mentis et corporis et ad vitam capescendam eternam preparatio salutaris. Per eumdem... » — « Hic datur pax. Pax tibi, pater, et Ecclesie sancte Dei. » — Suit : « Oratio ad adorandum corpus Christi. Ave, verum corpus natum || ex Maria virgine, || vere, passum immolatum || in cruce pro homine, || cujus latus perforatum || vero fluxit sanguine, || esto [nobis] pregustatum || mortis in examine. O dulcis, o pie, o fili Dei, miserere mei. Amen. Alia oratio. Domine Jesu Christe, non sum dignus te suscipere, sed tantum obsecro, propitius esto michi peccatori, et presta ut hec vera corporis et sanguinis portio non sit michi ad judicium, neque ad dampnationem, sed sit omnium peccatorum meorum optata remissio, animeque et corporis mei pia gubernatio, et potens ad vitam eternam introductio. Qui cum Patre et S.S. vivis. Alia oratio. Domine J. C., fili Dei vivi... Panem celestem... Antequam sumat corpus, dicat ter : Domine, non sum dignus... Item. In manus tuas, Domine, commendo

spiritum meum. Redemisti me, Domine, Deus veritatis. Hic sumitur. Corpus D. N. J. C. prosit michi in remissionem omnium peccatorum meorum et custodiat animam meam in vitam eternam. Amen. »

Page 537. « Incipiunt sanctoralia propria et communia totius anni. In festivitate S. Stephani prothomartiris. Introitus. Etenim sederunt principes... »

Page 679. A la fête de la Transfiguration : « Infra can[onem]. Intra quorum nos consortium, non estimator meriti, sed venie, quesumus, largitor, admitte. Per C. D. N. *Benedictio uve.* Benedic, Domine, et hos novos fructus uve, quos tu, Domine, rore celi et inundancia pluviarum, et temporum serenitate et tranquillitate, ad maturitatem perducere dignatus es, et dedisti eos ad usus nostros cum gratiarum actione percipere, in nomine Domini nostri Jesu Christi. Hic deprimatur uva in calice, et misceatur cum sanguine. Per quem hec omnia, etc. »

Page 777. « Incipit commune sanctorum qui proprietates non habent. »

Page 829. « Explicit ordo missalis secundum consuetudinem sancte Aquensis ecclesie. Quod missale scriptum fuit per me Jacobum Murri, clericum beneficiatum, sub anno Domini M°CCCC°XXIII°, et die ultima mensis aprilis. » C'est à peu près la fin, les deux feuillets et demi qui restent ne contenant que quelques prières et la bénédiction du mariage, qui termine tout.

Ce missel est magnifiquement orné de grands sujets, d'encadrements, de miniatures, de lettres en or, etc.

Les grands sujets sont au nombre de deux, et on les trouve en face l'un de l'autre, aux pages 380 et 381. Le premier est le Christ en croix, ayant à ses côtés la Ste Vierge et S. Jean; le second représente le Père éternel, assis sur l'arc-en-ciel, le globe en main, les quatre animaux symboliques au-dessus et au-dessous de lui.

Nous avons compté une trentaine de feuillets encadrés avec beaucoup de goût, et souvent avec une grande prodigalité d'or mêlé aux couleurs. De ces encadrements, il en est trois, pages 37, 82 et 537, qui se distinguent des autres, parce que le décorateur a semé dans les dentelles du premier 10 anges adorateurs, et a représenté, dans le second, l'adoration des Mages, et dans le troisième, la lapidation de S. Étienne, à 5 personnages.

Les miniatures, placées dans les initiales des messes des principales

fêtes, sont curieuses, et l'on y a peint des sujets appropriés à la fête du jour. Elles sont sur fond d'or, et leurs proportions varient, jusqu'à former de vrais tableaux, comme celle de la page 83, représentant le prêtre à l'autel, et celle de la page 463, qui figure la procession de la Fête-Dieu.

Les lettres en or sur couleurs sont innombrables, et de toutes les dimensions; le missel en est semé. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 13-16.

Il y a dans ce missel d'Aix un certain nombre de proses, dont nous croyons devoir citer les commencements.

1°. Page 75. Noël. « Letabundus exultet fidelis chorus. Alleluia. »

2°. Page 394. Pâques. « Victime paschali », avec un second vers additionnel : « Veteri[s] fermenti sordes esu purgantur agni. »

3°. Page 431. Ascension. « Rex omnipotens, die hodierna. »

4°. Page 442. Pentecôte. « Sancti Spiritus adsit nobis gratia. »

5°. Page 465. Fête-Dieu. « Lauda, Sion, Salvatorem. »

6°. Page 678. Transfiguration. « Letetur hodie || matris Ecclesie || sancta devotio. »

7°. Page 695. Assomption. « Sancte Dei genitricis || festiva solemnia. »

8°. Page 715. Nativité. « Nativitas Marie virginis, || que nos lavat a labe criminis, || celebratur hodie, || dies est leticie. »

9°. Page 751. Toussaint. « Superne matris gaudia || representet Ecclesia. »

1423. Vélin. 833 pages. 425 sur 310 millim. Le manuscrit a une ancienne foliotation, consistant en chiffres romains au minium, placés au verso de chaque feuillet, et formant deux séries. La première commence à l'Avent (page 38) et va jusqu'au Sanctoral; elle compte CCL feuillets; la seconde commence au Sanctoral (page 537) et continue jusqu'à la fin, de I à CXLIX. Rubriques à l'encre rouge. Ce beau missel est en très bon état, mais il a une détestable reliure, très peu digne de la Bibliothèque Méjanes, dont il est une des perles. Demi-rel. basane délabrée.

12 (1040—R.40). Livre de l'hebdomadaire, à l'usage de l'église métropolitaine d'Aix.

Page 1. Calendrier, dont les saints particuliers sont les suivants : Janvier : « Honorati, episc. et conf.; Speusipi et sociorum ejus, martyrum; Sulpicii, episc. et conf.; Clari, episc. et mart.; Marii, abbatis. » — Février : « Pauli, episc. et conf.; Brigide, virg.; Desiderii, episc.

et mart.; Eulalie, virg. et mart.; Quinidi, episc. et conf.; Juliane, virg. et mart.; Severini, episc. et conf. » — Mars : « Longini, mart.; Joachin, conf.; Gabrielis, archangeli; Symeonis justi, conf.; Johannis heremite, conf. » — Avril : « Translatio S. Maximini, Aquensis archiepiscopi; Isidori, mart.; Victorie, mart.; Inventio S. Anthonii. » — Mai : « Translatio S. Marie Magdalene; Pontii et Mamerti, mart.; Maxime, virg.; Yvonis, conf.; Baudili, mart.; Servuli, mart ; Donatiani et Rogatiani, mart.; Eutropii, episc. et conf.; Guilhelmi, conf.; Cantii, Cantiani et Cantianille, mart. » — Juin : « Nichomedis, presb. et mart.; Claudii, episc. et conf.; Maximini, prothoarchiepiscopi Aquensis (en rouge); Medardi, episc. et conf.; Cirici et Julite, mart.; Eligii, episc. et conf. » — Juillet : « Marcialis apostoli (fuit 30 junii); Arnulphi, episc. et conf.; Juste et Rufine, virg. et mart.; Victoris et sociorum ejus, mart.; Germani, episc. et conf. » — Août : « Dedicatio ecclesie Aquensis; Rochi, conf.; Ludovici, episc. et conf.; Privati, episc. et conf.; Sedonii, episc. et conf.; Genesii atque Genesii, mart.; Ruffi, mart.; Cesarii, episc. et conf.; Lazari, episc. et mart. » — Septembre : « Anthonini, mart.; Agricole, episc. et conf.; Marcelli, mart.; Victorini, episc. et mart.; Ciri et Eventi, episc. et conf.; Lamberti, episc. et mart.; Ferreoli, mart.; Arnulphi, Vapincensis episc. et conf.; Castoris, episc. et conf.; Andochi et sociorum, mart.; Elzearii, conf. » — Octobre : « Germani et Remigii, episc. et conf.; Leodegarii, episc. et mart.; Dionysii Ariopagite, episc. et mart.; Apollinaris, episc. et conf.; Fidis, virg.; Reparate, virg.; Dionysii, Rustici et Eleutherii, mart.; Paulini, episc. et conf.; Firmini, episc. et conf.; Geraldi, conf.; Cannati, episc. et conf.; Florentii, episc. et conf.; Capracii, mart.; Maria Jacobi et Salome; Translatio S. Mitrii, mart.; Crispini et Crispiniani, mart.; Vedasti et Amandi, episc. et conf.; Narcisci, episc. et conf.; Marcelli, mart.; Quintini, mart. » — Novembre : « Restituti, episc. et conf.; Mitrii, mart. (en rouge); Ruffi, episc. et conf.; Eucherii, episc. et conf.; Columbani, abbatis; Maximi, Regensis episc. et conf.; Bricii et Verani, episc. et conf. » — Décembre : « Leoncii, Forojuliensis episc. et conf.; Leocadie, virg.; Eulalie, virg.; Lazari, episc. et mart.; Trophimi, episc. et conf. (en rouge). »

Page 14. « Hoc opus ven. vir dominus Claudius Taxilis, de Digna, perpetuus beneficiatus hujus alme Aquensis ecclesie Sancti Salvatoris et curatus loci de Durbis, Dignensis diocesis, fieri fecit ad laudem et honorem totius Trinitatis, gloriosissime virginis Marie totiusque curie

celestis, anno salutis Domini nostri Jesu Christi millesimo quingentesimo quinquagesimo quarto. Orate pro eo. » — Armoiries coloriées, accostées des lettres C. T. en or : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois sonailles, 2 en chef et 1 en pointe.* — « Dominus Nicolaus Gay, presbiter de Digna, impensis dicti domini Taxilis, scripsit. Deo gratias. »

Page 15. « Incipit ordo benedictionum secundum morem et consuetudinem sancte ecclesie metropolitane Aquensis, que in matutinis dicuntur. » Suivent les prières des diverses heures.

Page 43. « Letanie », dans la seconde partie desquelles il y a de grandes différences. Notons seulement deux versets, qui les font remonter bien haut : « A gente pagana, libera nos, Domine. » — « Ut gentem paganam dextera tue potentie comprimere digneris, te rogamus, audi nos. »

Page 65. « Sequuntur antiphone dicende post completorium.

Die dominica. Alma Redemptoris mater... »

« Die lune.

Mater Patris et filia,
Mulierum letitia,
Stella maris eximia,
Audi nostra suspiria.
Regina poli curie,
Mater misericordie,
In hac valle miserie,
Sis nobis porta venie.
Per tuum, Virgo, filium
Confer nobis remedium.
Bone fili, prece matris
Dona tuis regna matris. Alleluya. »

« Die martis. Antiphona. Ave, regina celorum... »

« Die mercurii. Antiphona.

Ave, virgo sanctissima,
Dei mater piissima,
Maris stella clarissima.
Salve, semper gloriosa,
Margarita preciosa,
Sicut lilium formosa,
Nitens, olens velut rosa. Alleluya. »

« Die jovis. Antiphona.

Ave, regina celorum,
Mater regis angelorum.

O Maria, flos virginum,
Velut rosa vel lilium,
Funde preces ad Dominum,
Pro salute fidelium. »

« Die veneris. Antiphona, Ave, virgo sanctissima, ut supra. »

« Sabbato et festivitatibus B. Marie, Salve regina vel, Regina, celi letare, etc. »

Page 69. « Incipit commune sanctorum, secundum usum venerabilis ecclesie Aquensis. In vigilia apostolorum... »

Page 87. « Incipiunt capitula temporum, secundum [usum] ecclesie metropolitane Aquensis. Sabbato prime dominice Adventus Domini, ad vesperas. Capitulum. Egredietur virga... »

Page 135. « Incipit ordo orationum, secundum consuetudinem sancte metropolitane ecclesie Aquensis. Et primo, sabbato prime dominice Adventus Domini nostri, ad vesperas. Oratio. Excita, quesumus... »

Page 247. « Incipit sanctorale orationum sanctorum, secundum ecclesiam sanctam Aquensem. In vigilia sancti Andree, ad vesperas. Oratio. Quesumus, omnipotens Deus... »

Page 344. « Explicit hoc Collectarium, anno Domini millesimo quingentesimo quinquagesimo quarto, et de mense septembris. » — Il y a cependant encore deux feuillets, contenant : « Oratio sancti Cedonii episcopi, De nomine Jesu, sancti Victorini martiris oratio. »

Ce manuscrit n'est ni un missel ni un bréviaire, mais un extrait de ce dernier, renfermant, comme nous nous sommes attaché à le faire ressortir, tout ce qui était nécessaire à l'officiant ou à l'hebdomadier, pour les offices auxquels il devait présider. Il a évidemment été fait pour Saint-Sauveur. La première garde est un feuillet d'Ordo du XVIe siècle, contenant le mois de décembre d'une année dont la lettre dominicale était E; la seconde garde, un feuillet de missel, coté en rouge LXXXXVIII. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 16.

1554. Parchemin. 348 pages (35-36 déchirées, avec perte de texte). 300 sur 220 millim. Rubriques en rouge; initiales rouges et bleues; celles qui commencent chaque texte sont de plus forte dimension et relevées en couleurs. Il y a trois grandes lettres ornées aux fol. 87, 135 et 247. Rel. parchemin sur bois, clous et fermoirs en cuivre.

13 (Rey, 75). Pontifical de l'église d'Aix.

Fol. I. « Pontificalis ordinis liber incipit. Ad uberiorem tamen doctrinam nonnulla inseruntur in eo que rite valent etiam per sacerdotes

simplices expediri. De sacramentis autem baptismi, penitencie, eucharistie, extreme unctionis et matrimonii, sicut in quibusdam fit pontificalibus, hic non agitur; tum quod de illis in nostris constitutionibus synodalibus diximus, tum quia illa cuilibet competunt sacerdoti. Sane liber iste tres continet partes. » Suit la table des trois parties, qui comprend 213 titres.

Fol. III. « Pars prima incipit. Et primo, de crismandis in fronte pueris. Rubrica. Pontifex pueros in fronte crismare volens... »

Fol. XII. Ordinations. Ici sont les litanies, dans lesquelles nous trouvons : « S Trophime, S. Maximine. Omnes sancti discipuli Domini. » — « Sancti Juste et Pastor, S. Dyonisi, cum sociis tuis, S. Eustachi, c. s. t., S. Maurici, c. s. t. Omnes sancti martires. » — « S. Verane. Omnes sancti pontifices et conf. » — « S. Egidi, S. Guilelme, S. Geralde, S. Dominice, S. Francisce. Omnes sancti monachi et heremite. » — « Sta Martha, Sta Margareta, Sta Fides, Sta Reparata. Omnes sancte virgines. »

Fol. LXXXVI. « Secunda pars incipit. Et primo de benedictione et impositione primarii lapidis in ecclesie fundatione. Nemo ecclesiam edificet, priusquam episcopi judicio locus et atrium designetur... » — Au folio LXXXXV, à l'occasion de la consécration d'une église, on a peint en lettres rouges et bleues, de grand format, tous les caractères grecs et latins que l'évêque doit tracer sur les croix du pavé. Les lettres grecques ont leur nom à l'antique, « alpha, vita, gamma, ...zita, ita, thita..., mi, ni, xi ».

Fol. CLIX. « Tercia pars, in qua quedam ecclesiastica officia inseruntur. Et primo ordo ferie IIII in capite jejuniorum. In capite jejuniorum sollemniter penitentes, ex institutione concilii Agathensis, de ecclesia eiciuntur, hoc modo... »

Fol. CCXII. « Quibus coloribus in divinis officiis sit utendum. » Nous transcrivons une partie seulement de ce chapitre, où nous trouvons des divergences. « Nigro colore utendum est feria VI^{a} in Parasceve, in diebus afflictionis et abstinencie pro peccatis, in Rogationibus, in processionibus, in missis pro defunctis, a prima dominica Adventus usque ad vigiliam Nativitatis, a dominica LXXe usque ad sabbatum Pasche, in festo Innocentium, quando illud extra dominicam occurrit. » On note ensuite l'usage de l'Église romaine de se servir du violet dans ces circonstances. — « Viridi vel croceo colore utendum est in diebus ferialibus et communibus inter octavam Epiphanie et Septuagesimam,

et inter Penthecosten et Adventum, quando dominicale agitur officium. Nec est inconveniens etiam in dominicis aliorum temporum eis uti »

Fol. CCXIII. Fin : « ...Prius tamen quam metropol[itanus] pallium susceperit, non debet concilium convocare, crisma conficere, clericos ordinare, pontifices consecrare, ecclesias dedicare, nec se archiepiscopum nominare. »

Fol. CXIIII et dernier : « Hic liber, qui pontificalis dicitur, est Aquensis metropolitane ecclesie, quem scribi fecit et eidem ecclesie in suo testamento legavit bone memorie Armandus, archiepiscopus Aquensis, qui tempore mortalitatis magne, anno Domini millesimo CCC^mo^XLVIII^mo^ obiit, et in eadem ecclesia requiescit; quem, sicut hoc et aliis pluribus libris et jocalibus suis dictam ecclesiam honoravit, sic bonorum retributor omnium honorare dignetur cum beatissimis spiritibus in excelsis. Amen. Amen. »

Après cette souscription suit un acte notarié du 6 novembre 1428, par lequel il conste que le chapitre vendit ce pontifical à l'archevêque d'Aix, Avignon Nicolaï. « Dictus et presens liber, qui pontificale dicitur, mere, pure et libere venditus extitit reverendissimo in Christo Patri et domino domino Avinioni, miseracione divina sancte Aquensis ecclesie moderno archiepiscopo, per venerabile dicte sue sancte Aquensis ecclesie capitulum, una cum quadam crossa de argento super deaurata, et certis lapidibus rubei lividique ac sanguiney colorum, ornata, necnon una cruce parva argenti sive bordono, dedicata ad portandum coram domino Aquensi archiepiscopo, ac etiam una mitra operata ac cohoperta de perlis parvis; certis preciis inter ipsas partes laudabiliter conventis... »

Ce pontifical des archevêques Armand de Narcès et Avignon Nicolaï contient les antiques usages de l'église d'Aix; il sera consulté avec grand fruit par ceux qui s'occupent de ces matières. Il a été donné à la Bibliothèque Méjanes par M. Rey, ancien évêque de Dijon, dont il porte à la garde l'ex libris imprimé.

XIV[e] siècle. Vélin. CCXIIII feuillets, numérotation antique en chiffres romains rouges, au verso des folios. 350 sur 240 millim. Rubriques en rouge, initiales rouges ou bleues; les plus grandes sont moitié bleues, moitié rouges, et ornées au trait. Il y a aussi un grand nombre de grandes lettres en couleur sur fond d'or, dont la première seule, plus grande de dimensions, a des personnages. La première page a une bordure très délicatement peinte et dorée. Rel. ancienne, en maroquin noir.

14 (1041—R.6). Martyrologe de l'église d'Aix.

1°. Sur la garde et sur le feuillet de garde, trois fragments d'Ordo ou directoire de l'église d'Aix, pour des années où la lettre dominicale était F, D, B, et où Noël tombait le mercredi, le vendredi et le dimanche.

2°. Trois feuillets non chiffrés, contenant des règlements pour les offices et les distributions manuelles. On y indique les jours où le chapitre doit donner à dîner, ou bien à dîner et à souper à l'archevêque.

Fol. 1. Titre en rouge. « Quo genere vel cultu sancti martires venerandi sunt. Ex libris beati Augustini episcopi autoritate compositum atque conscriptum est. Rubrica. » — Commencement : « Populus christianus memorias martirum religiosa sollempnitate concelebrat... » — Fin : « ...Post ascensum Christi, per sacramentum memorie celebratur. »

Fol. 2. Martyrologe, commençant à Noël. « Nono kalendas januarii (Littera alphabeti). Vigilia natalis Domini. Eodem die apud Antiochiam Syrie, natalis sanctarum virginum quatraginta... »

Fol. 2 v°. « Octavo kalendas januarii. Jesus Christus, filius Dei, in Bethleem Jude nascitur, anno Cesaris Augusti quatragesimo secundo, olimpiadis centesime nonagesime tercie, ab urbe autem condita anno septingenti L duo... »

Fol. 155. Fin du martyrologe : « Decimo kalendas januarii. Rome, natalis sancte Victorie, virginis et martiris... » Et à la fin : « Apud urbem Romam, beati Servuli... Sepultus est in beati Clementis, episcopi et martiris, ecclesia, ubi ob commendandam ejus sanctitatem, ad ejus tumbam miracula creberrime fiunt. »

Suit immédiatement, de la même main : « Incipit ordo beatissimorum graduum scale per quam unusquisque, his incedendo gressibus, ad celi palatium conscendere debet. » — Commencement : « Intellectus. De fide recta. Primus gradus ejusdem sacratissime scale est fides recta, cum operibus justicie... » — Fin : « ...Et Christi heredes esse possitis, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. »

Fol. 162. Sans lacune, même écriture : « Notum sit cunctis presentibus et futuris, quod anno Domini millesimo CCC°XVIII°, capitulum ecclesie Aquensis, scilicet dominus archidiaconus, dominus sacrista, et dominus Guillelmus Stephani, canonicus Aquensis et vicarius generalis, et quamplures alii, voluerunt et ordinaverunt quod marti[ro]logium

vetus scriberetur et renovaretur de novo per me Johannem de Treescis, scriptorem in minium; et super hoc constituerunt dominum Jacobum de Vallebelle in principio supradicti operis marti[ro]logii, scilicet de parcamenis et de scriptura et illuminatura et ligatura, usque ad complementum, sicut nunc est. »

Fol. 162 v°. Deux hymnes en l'honneur de Ste Catherine :

« Pange, lingua, gloriose
Virginis martirium;
Gemme jubar preciose
Descendit in medium,
Ut illustret tenebrose
Mentis domicilium. » Cinq strophes.

Seconde hymne :

« Presens dies expendatur
In ejus preconium,
Cujus virtus dilatatur
In ore laudancium,
Si gestorum teneatur
Finis et inicium. » Trois strophes.

Fol. 163. « Transcriptum instrumenti sive litterarum continentium statuta et constitutiones per bone memorie dominum J., Aquensem archiepiscopum, edita. » C'est une bulle de Grégoire XI, du 25 mai 1375 (*Romani pontificis*...), contenant et confirmant les statuts de l'archevêque Jean Peissoni, avec les modifications introduites, par ordre d'Urbain V, par le cardinal Gilles (Aiscelin), évêque de Tusculum, le 2 octobre 1368.

Fol. 168 v°. Complainte ou « Planchs de sant Esteve » :

« Sezes, senhors, e aias pas,
So que direm ben escoutas;
Car la lisson es de vertat,
Non hy a mot de falssetat. » 17 strophes de 4 vers.

Fol. 169 v°. Complainte de la Ste Vierge :

« Planch sobre planch, dolor sobre dolor,
Que cel e terra an perdut lor senhor
E yeu mon filh, el solelh sa clathor;
Car sens razon l'an mort Juzieu trachor.
[Dieus! com mortal dolor! »

Dix-sept strophes de quatre vers, plus le refrain; la dernière strophe finit par ces mots :

« Plasse li par sa merce. Amen. »

Ces deux complaintes ont été publiées en 1831 par M. Rouard, dans sa *Notice de la Bibliothèque d'Aix,* p. 297 et 303; la première est dans la *Chrestomathie provençale* de Bartsch, p. 22; la seconde dans P. Meyer, *Recueil d'anciens textes,* p. 131.

Fol. 172. Autre écriture. « Incipit ordo beatissimorum graduum sancte scale, per quam unusquisque incipiendo (*sic*) gressibus, ad celi palatium concedere (*sic*) debet. De fide recta. Primus gradus ejusdem sacratissime scale est fides recta... » — C'est le même opuscule en 30 chapitres, que nous avons déjà vu au fol. 155-162; même début et même fin, avec cette note à la suite :

Fol. 176. « Explicitus est ordo beatissimorum gradum (*sic*), qui pietatis studio, sumptibus, cura et jussu clarissimi adolescentis Honorati Arbaudi, ecclesie metropolitane Sancti Salvatoris Aquensis canonici, in honorem ejusdem benignissimi Jesu Christi Salvatoris, et in decorem domus Dei, longe meliori scriptura, plenius et emendatius quam antea scripti fuerunt, anno post Christum natum millesimo quingentesimo quinquagesimo primo. Deo gratias. »

Ce volume est une copie du martyrologe d'Adon, avec addition des saints locaux et provençaux, et entre autres, au 7 des ides (7) de juin, primo loco, fol. 56 v° : « Depositio sancti Maximini, Aquensis archiepiscopi, qui primus ejusdem civitatis rexit ecclesiam, fuitque unus ex septuaginta duobus Christi discipulis. » On trouve de même aux ides (13) de novembre, fol. 136 v° : « In Provincia, apud Aquis civitatem, beati Mitrii, clarissimi martiris. »

Mais ce qui donne une grande importance historique à ce manuscrit, c'est qu'il a reçu jusqu'au XVIIe siècle un grand nombre de notes marginales, servant à rappeler les anniversaires que le chapitre avait à célébrer, et enregistrant soigneusement, avec leur date précise, la mort de ses archevêques, de ses bienfaiteurs, de ses membres et de beaucoup d'autres personnages considérables. On y a inséré de même des notes sur bien des événements intéressant l'église métropolitaine, son chapitre et le pays. Il y a même à remarquer que plusieurs de ces notes sont d'une date antérieure à la confection du manuscrit, ce qui prouve qu'on les y a transférées de l'ancien exemplaire que l'on recopiait.

XIVe siècle et 1551. Parchemin. 3 et 176 feuillets à longues lignes, sauf les trois préliminaires, qui sont à 2 col. 378 sur 265 millim. Titres en rouge, initiales rouges et bleues, dont une grande pour chaque jour, avec ornements au trait, en couleurs. Un petit nombre

de grandes lettres. Le feuillet 171 est encadré, et contient, au haut, une lettre en or, avec les armoiries d'Arbaud : *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile de sable* (?). Rel. peau verte, clous en cuivre.

15 (399—R.539). Psautier, à l'usage d'une église du nord de la France.

Fol. 1. Calendrier, en français, où figurent, en janvier : « Le Tyephane, S. Lucien et Julien, S. Remi et Hilaire, S. Marcel et Foursi, Ste Audegun, virge. » — En février : « S. Vaast et S. Amant, Octave S. Vaast, Ste Juliane. » — En mars : « S. Aubin, S. Parmanaule, S. Vinditien. » — En avril : « Ste Eufème, virge. » — En mai : « S. Hounère, vesque, S. Germain de Paris, vesque, S. Maximien. » — En juin : « Ste Saturne, virge, Ste Albane. » — En juillet : « Translations S. Tumas, Translations S. Martin, Ste Marine, virge, Translations S. Beneoit, Devisio des apostoles, S. Vast, S. Ernol, S. Donnet, martir. » — En août : « S. Guri, vesque. » — En septembre : « S. Antoine, martir, S. Romacle, S. Bertin, abbé, S. Lambert, S. Leu, S. Fermin. » — En octobre : « S. Remi et S. Vaast, S. Legier, S. Denise, martir (le 3), S. Denise le vilain (en rouge, le 9), S. Géréon, S. Venant, S. Oufrau, vesque, S. Amé (le 19, en rouge), Ste Orse, virge, XI mile virges (en rouge), S. Severin, S. Crespin, S. Amandi, S. Quentin. » — En novembre : « S. Hubert, S. Wisnoc, vesque, S. Brise. » — En décembre : « S. Eloi de Noion, S. Valérian, S. Nichaise, S. Tumas de Cantorbile, arch. »

Fol. 1 (anc. num.). Commencement du psautier, sans titre, par le premier psaume : « Beatus vir qui non abiit... » Il finit au fol. 209 v°, et là commencent les cantiques employés dans l'office, le « Veni, Creator », le « Te Deum », le « Quicumque vult salvus esse ».

Fol. 230 v°. Litanies : « S. Dyonisi, cum sociis tuis; S. Maurici, c. s. t.; S. Remigi, S. Vedaste, Sta Maria Egyptiaca, Sta Columba, Sta Margareta, Sta Fides, Sta Caritas. »

Fol. 235. « Vespres de mors », d'une écriture du XVe siècle.

Treize miniatures, sur fond d'or, ornent ce manuscrit; sept sont réunies en tête, avant le commencement du psautier; les autres sont aux fol. 34 v°, 55 v°, 75 v°, 96 v°, 119 v°, 140 v°. On y trouve de grandes lettres ornées, en couleur sur or, d'autres grandes lettres en or. Toutes les initiales des versets sont alternativement en or et en bleu; les blancs laissés à la fin des versets sont remplis par des bandes

en or ou en couleur. Le calendrier seul a ses principaux saints en rouge.

Sur la garde : « Provenant de Mgr de Bausset-Roquefort, mort archevêque d'Aix en 1829. » — A la fin : « St. G. Le Sourt », signature ancienne.

XIVe siècle. Parchemin. 13 feuillets pour le calendrier et les miniatures, 234 (num. anc.) pour le psautier, 12 autres pour l'office des morts, qui est une addition. 152 sur 110 millim. Rel. en bois, veau gaufré, tranche dorée.

16 (1082). « Officium beatae Mariae ad usum romanum, cum multis orationibus devotis. Avec previlège du Roy. Chés Abel l'Angelier, au premier pillier de la grand salle du Pallais. »

Ce titre est gravé, et les gravures qu'il contient ont été coloriées et dorées. Il ne faisait pas partie du livre auquel on l'a ajouté, puisque tout ce qui suit est manuscrit. D'ailleurs, le titre est sur papier, et tout le volume en vélin.

Page 1. Calendrier. Janvier : « Ste Geneviefve (en or), S. Syméon, la Typhanie (en or), S. Frambourt, S. Lucien, S. Adrian, S. Sauveur, S. Satir, S. Fourci (le 19), S. Vualep (*sic*) (le 29), Ste Arragonde, S. Mettran. » — Février : « Ste Brigide, S. Avantin, S. Amant, Ste Eleine, S. Psalmon, S. Aubert, S. Desir, Ste Eulalye, S. Lucien, S. Marcel, Ste Julienne, S. Donace, S. Victor, S. Yon, S. Osenne, S. Victorin, Ste Honorine, S. Just. » — En mars : « S. Aubin, S. Prime, S. Marin, S. Adrian, S. Saturnin, S. Félix, Ste Boutoul, S. Alixandre, S. Blanchart, Ste Getrux, S. Macédoine, S. Innocent, S. Longin, S. Edouart, S. Offrant, Ste Affradose, S. Aiust, S. Quiriace, S. Mondain, S. Legier, S. Ernoul, S. Eustace, S. Riulle. » — En avril : « S. Vualery, S. Gobert, S. Lyon, S. Presme, S. Mapolite, S. Profert, S. Père. » — En mai : « S. Fortunat, S. Beath, S. Mener, Ste Honorine, S. Yves, S. Genou. » — En juin : « S. Mathelin, S. Lieffart, S. Panthalin, S. Landry, S. Aignein, S. Flour, S. Lyeffroy, S. Eloy (en or). » — En juillet : « S. Tybault, S. Bertin, S. Osmer, S. Germain. » — En août : « S. Osonans, S. Vaast, S. Cist, S. Just, S. Candre, S. Loys (en or), S. Abondin, S. Fiacre. » — En septembre : « S. Leu, S. Gile (en or), S. Godegran, S. Cloust, S. Regnault, S. Hyteche. » — En octobre : « S. Ligier, S. Ludan, S. Denis (en or), S. Gereon, S. Offrant, S. Denis (en rouge), S. Cerbon, S. Malou, S. Magloire. » — En novembre :

« S. Marcel (en or), S. Herculan, S. Martin (en or), S. Maclou, S. Mauduit, S. Emont, Ste Geneviefve (en or, le 26). » — En décembre : « S. Eloy, S. Crespin, S. Fare, S. Vualeri, S. Nicaise, S. Ladre, S. Bertin. »

Nous n'avons donné, depuis le mois d'avril, qu'une partie des saints spéciaux portés au calendrier, parce qu'il nous aurait fallu le reproduire en entier. Il est évident que le manuscrit est d'origine parisienne ou du nord de la France.

Page 27. « Secundum Johannem. In principio erat Verbum... » A partir d'ici, plus de pagination.

« Oratio ad Virginem. Obsecro te, domina sancta Maria, mater Dei, pietate plenissima... » 7 pages. — « Oroison de Nostre Dame : O intemerata, et in eternum benedicta, singularis atque incomparabilis Virgo... » 7 pages.

Office de la Ste Vierge. — Psaumes de la pénitence. — Litanies. — Office de la Passion. — Office du Saint-Esprit. — Office des morts. — Antiennes et oraisons, accompagnées chacune d'une jolie miniature, de S. Michel, de S. Jean-Baptiste, de S. Jacques, de S. Christophe, de S. Sébastien, de S. Antoine, de S. Nicolas, de S. Laurent, de Ste Catherine, de Ste Madeleine, de Ste Marguerite, de Ste Barbe.

Prière à la Sainte Trinité. « Doulx Dieu, doulx Père, Saincte Trinité ung Dieu, beau sire Dieu, je vous requier que vous me conseilliés en pitié... » 6 pages. — Finissant par huit vers en l'honneur de la sainte Croix :

« Saincte vraye croix aorée,
Qui du corps Dieu fus aornée
Et de sa sueur arrousée
Et de son sang enluminée,
Par ta vertu, par ta puissance,
Deffens mon corps de mechance (*sic*),
Et m'ottroye par ton plaisir
Que vray confès puisse mourir. Amen. »

Prière à la Ste Vierge : « Doulce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portastes Jesu Crist IX mois en vos precieulx flans... » 9 pages. — Fin : « ...Et pour tous ceulx dont il veult estre deprié, que il leur face vray pardon. Ave Maria. »

« Confession généralle. Je me confesse à Dieu le Père tout puissant... » Écriture moderne.

La Bibliothèque Méjanes a reçu ce beau manuscrit en don de M. d'Arbaud-Jouques.

XV[e] siècle. Vélin. Non paginé. 155 sur 108 millim. Titres en rouge. Le calendrier est écrit en rouge, en bleu et en or. Les initiales, grandes et petites, sont en or sur couleurs. Toutes les pages ont, au moins sur une marge, une bordure à dessins variés, avec guirlandes de fleurs et de fruits. Il y a de plus dans le manuscrit 32 miniatures à personnages, dont 13 grandes et 19 moindres. La reliure, en veau, est très remarquable par la dorure à petits fers qui la recouvre entièrement; les plats sont semés de fleurs et de têtes d'anges. Fermoirs en argent, aux armes de... : *oiseau sur une bande, chef à trois croissants.*

17 (501—R.730). « Office propre de saint Saturnin, évêque de Toulouse et martyr, à l'usage de l'église paroissiale de Saint-Saturnin de Chartres. Augmenté de l'histoire de sa vie et de son culte. Fait par Louis Tasset, huissier. A Chartres, M.DCC.LXXII. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 27.

1772. Papier. 190 pages. 178 sur 115 millim. Rouge et noir, plain-chant, dessins. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

18 (506—R.523). « Officium sancti Verani, episcopi et cathedralis ecclesiae Cavallicensis patroni; ad usum R. D. Verani de Barrier, ecclesiae cathedralis canonici. Ex opere Josephi Guyon, diaconi. »

Au feuillet de garde : « Richieud, chanoine. » — Une figure d'évêque, à l'encre de Chine. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 26.

XVII[e] siècle. Papier. 55 pages, en caractères d'imprimerie, initiales et rubriques en rouge. 187 sur 135 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

19 (620—R.539). Heures du roi René.

Ces heures portent le nom du roi René, soit parce qu'elles ont ses armes à divers endroits, que nous indiquerons, et qu'elles ont reçu au calendrier de curieuses notes historiques relatant toutes les dates importantes pour l'histoire de la seconde maison d'Anjou, qui a régné en Provence et à Naples, soit parce qu'elles ont été à l'usage de René lui-même.

Page 1. « Jesus, Maria. 1458. » Ceci n'est point la date du manuscrit, car de la même main et de la même encre qui ont tracé ces mots, on a écrit par-dessous une recette, qui est certainement postérieure au livre.

Page 3. Calendrier entièrement romain, avec l'adjonction des saints angevins et des pays voisins. — 27 janvier : « Juliani, episcopi » (en rouge). — 13 février : « Licini, episc. And. » (en rouge). — 1er mars : « Albini, episc. And. » (en rouge). — 30 avril : « Eutropii, episc. » (en rouge). — 9 mai : « Translatio S. Nyco[lai] » (en rouge) ; 19 : « Yvonis, conf. » (en rouge). — 25 juin : « Eligii, episc. » — 1er juillet : « Theobaldi » ; 15 : « Benedicti, episc. And. » (en rouge) ; 21 : « Serenedi, conf. » (en rouge). — 5 août : « De beata Ninive » (*sic*). — 13 septembre : « Maurilii, episc. » (en rouge) ; 19 : « Octava S. Maurilii. » — 10 octobre : « Tanche, virg. » (en rouge) ; 11 : « Melani, episc. » ; 16 : « Michaelis, gar. » (en rouge) ; 17 : « Lupi, episc. And. » (en rouge) ; 24 : « Martini Vert. » — 12 novembre : « Renati, episc. And. » (en rouge) ; 13 : « Bricii, episc. » ; 19 : « Octava S. Renati. » — 1er décembre : « Eligii, episc. » ; 18 : « Gaciani, ar[chiepiscopi]. »

Page 27. « Credo in Deum, Patrem omnipotentem... »

Page 30. Le « Credo », en vers français :

« Je croy en Dieu le Père tout puissant, createur
Du ciel et de la terre, en Jhesu redempteur,
Son seul filz, nostre sire, conceu du Saint Esprit,
Né de Marie vierge, qui mort en croiz souffrit,
Descendit es enfers, tiers jour resuscita,
Es cieulx monta regnant, vifs et mors jugera.
Je croy ou Saint Esprit, en une sainte église
Catholique, et es sains où Dieu a grace mise,
En la remission des pechez faiz par nous,
En resurrection corporelle de tous,
En vie pardurable, qui après doit venir.
C'est la foy veritable ou vueil vivre et mourir. »

Page 31. « Initium sancti Euvangelii secundum Johannem. Gloria tibi, Domine. In principio erat Verbum... » Prière à la Sainte Trinité.

Page 38. « Les sermens de l'ordre [du Croissant] en brief », écrits alternativement en encre rouge et bleue :

La messe oïr ou pour Dieu tant donner,
Dire de Nostre Dame, ou menger droit, ce jour ;
Que pour le souverain ou maistre ne s'armer,
Aymer les frères et garder leur honnour,
Feste et dimanche doit l'en Croissent portez,
Obéir sans contredit toursjorz (*sic*) au Senat[our].

Page 40. Prières à la Ste Vierge. « Pater noster. Ave Maria. Magnificat anima mea... »

Page 42. Évangiles, « secundum Lucam, secundum Matheum, secundum Matheum (*sic*) ».

Page 52. « Passio Domini nostri Jesu Christi secundum Johannem. In illo tempore, apprehendit Pilatus Jesum... »

Page 56. Longues prières à la S[te] Vierge. « Obsecro te, domina. » — « Intemerata et in eternum benedicta. » — « Sancta Maria, virginum piissima. »

Page 88. Prières à la messe, « quando elevatur corpus Christi », et pour adorer le Saint Sacrement.

Page 107. « Incipit psalterium beati Bernardi. Ps. Illumina oculos meos, ne unquam... »

Page 117. Prières aux saints : Jean-Baptiste, Jean l'Évangéliste, Pierre et Paul, Maurice, Christophe, Claude, Martin, Madeleine, Catherine, Marguerite, Marthe, Christine, Barbe, Étienne, Laurent.

Page 133. «Quinque gaudia virginis Marie. Ave, cujus conceptio... » Prières diverses.

Page 153. Office de la S[te] Vierge, jusqu'à la page 279.

Page 281. Psaumes de la pénitence. « Domine, ne in furore tuo arguas me... »

Page 318. « Letania. » Dans ces litanies, l'invocation « Sancte Uriel » a trouvé place parmi les archanges.

Page 333. Office des morts. « In vesperis mortuorum... »

Page 421. Nouvelles prières à des saints particuliers, parmi lesquels S. Bernardin, les S[tes] Marie Jacobé et Salomé, et S. René.

Page 465. Invocations. « Deus, qui gloriosissimorum angelorum et archangelorum... » — « Conforta nos, rex sanctorum principatum tenens... »

Page 468. Longue prière rythmée :

> « Juste judex, Jesu Christe,
> Rex regum et Domine,
> Qui cum Patre regnas semper
> Et cum sancto Flamiue... »

Fin :

> « Et qui semper unus Deus
> Diceris et Dominus,
> Tibi virtus et premium,
> Et honor est perpetuus. Amen. »

Page 481. Psaume XVII. « Locutus est autem David verba carminis hujus, in die qua liberavit eum Dominus de manu omnium inimicorum

suorum, et de manu Saul, et ait : Dominus petra mea et robur meum, et salvator meus. Deus meus fortis, Deus meus, sperabo in eum. Scutum meum et cornu salutis mee, elevator meus et refugium meum, salvator meus, de iniquitate liberabis me. » — C'est le psaume XVII, mais d'une autre version que la Vulgate.

Page 494. Fin du manuscrit, avec le dernier verset du psaume susdit : « Magnificans salutes regis sui, et faciens misericordias Christo suo David, et semini ejus in sempiternum. »

Tel est le contenu de ces heures. Leur ornementation n'a rien d'extraordinaire, puisqu'elle ne consiste que dans l'éclat des lettres ornées qui les décorent. Il y a en premier lieu d'innombrables initiales en or sur couleurs. D'autres, plus grandes de formes, et fort nombreuses aussi, sont peintes uniquement en diverses couleurs, sans or; mais elles sont ornées de jolies miniatures, c'est-à-dire de fleurs de différentes espèces, rarement de fruits. Enfin, il se trouve dans ces heures dix grandes initiales où les armes du roi René sont peintes sur fond de couleur et très délicatement relevées par des traits en or. C'est toujours la lettre D qui a été choisie pour recevoir ces armoiries, sauf une seule fois où le C du « Converte nos », à complies, a pris sa place. Il y a une légère différence, déjà signalée, entre les 10 exemplaires de ces armes. Ceux que l'on trouve aux pages 153, 189, 214, 222, 230, 236, 243, 255, ont six quartiers, sans compter les armes d'Aragon qui sont sur le tout. Par contre, les deux derniers, qui figurent à la page 281 et à la page 335, n'ont plus que cinq quartiers, ayant perdu les armes de Lorraine, qui, dans les autres, forment le sixième. Ils ont perdu de plus l'ordre du Croissant, qui est représenté, au bas des huit premiers, par un croissant d'or et d'hermines, avec la légende : « LOS EN CROISSANT », et qui manque aux autres.

Il nous reste à recueillir les notes historiques qui sont tracées en marge des mois du calendrier. Nous devons faire observer qu'elles sont toutes de la même main et de la même encre; par conséquent, elles ont été écrites toutes à la fois, et la date de la plus récente indique approximativement l'époque où elles furent transcrites d'un autre livre, qui devait lui-même les avoir reçues à des dates diverses. Les voici dans l'ordre où le manuscrit nous les présente, et fidèlement reproduites.

Janvier 15. « L'an mil IIII^c^VIII, nasquit monseigneur René, second filz du roy Loys second, et depuis roy de Sicille et d'Arragon. »

Février 3. « L'an mil IIIIcXXXVI, monseigneur de Bourguongne quicta au roy René sa foy à Lisle lez Flandres. »

Février 28. « L'an mil IIIIcLII, trespassa au chasteau d'Angiers madame Ysabel de Lorraine, fille du duc Charles, et espouse du roy René, roy de Sicile et d'Arragon, et duc d'Anjou. »

Mars 23. « L'an mil IIIIcXXIX, nasquit madame Marguerite, seconde fille du roy René, depuis royne d'Angleterre. »

Avril 17. « L'an mil IIIIcXL, trespassa madame Yoland d'Anjou, contesse de Montfort. »

Avril 27. « L'an mil IIIIcXVII, ou chasteau d'Angiers trespassa Loys, second roy de ce nom, filz du roy Loys premier. »

Mai 1. « L'an mil IIIIcXXXII, eut son premier respit René, duc de Bar, roy de Sicile, dessus dit, au lieu de Dijon, et ledit jour IIIIcXXXV, rentra ledit seigneur en ..... audit lieu de Dijon en Bourgoigne. »

Mai 18. « L'an mil IIIIcIIII, trespassa ou chasteau d'Angiers monseigneur Charles, jadis prince de Tharante, filz du roy Loys premier, et frère du roy Loys second. »

Juillet 2. « L'an mil IIIIcXXXI, fut prins en bataille René, duc d'Anjou et de Bar, et depuis roy de Sicile et d'Arragon. »

Juillet 24. « L'an mil IIIIcXIX, se partit le roy Loys tiers, filz de Loys second, du port de Masseille (*sic*), pour aller ou royaume. »

Août 1. « L'an mil IIIIcXXVII, nasquit Jehan, monseigneur premier filz du roy René, roy de Sicille et d'Arragon, et duc d'Anjou, etc. »

Août 13. « L'an mil IIIIcXII, nasquit madame Yoland, fille du roy Loys second, et depuis duchesse de Bretaigne. »

Septembre 10. « L'an mil IIIIcLIIII, René, roy de Sicile et d'Arragon, duc d'Anjou, espousa, en l'abbaye de Saint-Nicholas prez à Angiers, madame Jehanne de Laval, fille du conte de Laval, sa seconde femme. »

Septembre 22. « L'an mil IIIcLXXXIIII, trespassa Loys, père de Loys second, jadis [duc] d'Anjou, et depuis roy de Sicile. »

Septembre 26. « L'an mil IIIIcIII, nasquit Loys tiers de ce nom, premier filz du roy Loys second. »

Octobre 5. « L'an mil IIIcLXXVII, fut né Loys second, premier filz du duc Loys d'Anjou, et lequel depuis fut roy de Sicile. »

Octobre 14. « L'an mil IIIIcIIII, nasquit madame Marie, fille du roy Loys second, laquelle fut depuis royne de France. — Ledit xiiiie jour d'octobre mil IIIIcXIIII, nasquit monsr Charles, à present conte du

Maine, de Mortaing, de Gien et de Guise, tiers fils du roy Loys second. »

Octobre 18. « L'an mil IIII^cXXVIII, nasquit Loys, mons^r marquis du Pont, et second filz du roy René. »

Octobre 25. « L'an mil IIII^cXX, espousa René d'Anjou, duc de Bar, et depuis roy de Sicile, Ysabel, fille et héritière du duc de Lorraine. »

Novembre 2. « L'an mil IIII^cXXVIII, nasquit madame Voland, première fille du roy René, roy de Sicile et d'Arragon, duc d'Anjou, à present contesse de Vaudemont. »

Novembre 8. « L'an mil IIII^cIIII, trespassa madame Marie de Bretaigne, jadis royne de Sicile et espouse du roy Loys premier, et mère du roy Loys second. »

Novembre 12. « L'an mil IIII^cXXXIIII, mourut Loys tiers, roy de Sicile, duc d'Anjou, frère aisné du roy René, à Cusance, en Calabre. »

Novembre 14. « L'an mil IIII^cXLII, trespassa ou chasteau de Saumur, madame Yoland, fille du roi d'Arragon, et depuis espouse du roy Loys second. »

Décembre 1. « L'an mil IIII^c, furent faittes les nopces, en Arle, du roy Loys second et de la royne Yoland, fille du roy d'Arragon. »

Ces notes historiques et les armoiries royales, plusieurs fois répétées dans ce manuscrit, rendent tout à fait vraisemblable que, s'il n'est point prouvé que le roi René ait écrit de sa main ces souvenirs de famille, ni qu'il soit l'auteur des enluminures, ce livre d'heures a été fait pour lui et a été à son usage. Il est évidemment de son époque; il a été écrit pour un roi qui, dans une prière de la page 434, remercie Dieu de lui avoir donné la royauté : « Tu me ab errore infidelium preservasti, et ad statum et septrum regale sublimasti et elegisti. » La présence des saints angevins, l'oraison de S. René, de S. Bernardin, à qui le Roi avait une grande dévotion, des saintes Marie Jacobé et Salomé, dont il avait élevé les reliques, tout indique René comme le royal possesseur de ce livre.

Il a été fait mention bien des fois de ce manuscrit, entre autres par M. de Villeneuve, *Histoire du roi René,* t. II, p. 311; par M. de Quatrebarbes, *OEuvres du roi René,* t. I, p. CXLIV; par M. Rouard, *Catalogue des mss. de la B. M.,* p. 17. On l'attribue généralement au roi René, comme l'autre manuscrit identique, mais bien plus beau, qui est à la Bibliothèque nationale, fonds de La Vallière, n° 285 (lat. 17332). M. de Méjanes avait acquis celui-ci de M. de Lenfant, riche amateur d'Aix.

Milieu du XVe siècle. Vélin. 494 pages. 232 sur 163 millim. Titres en rouge. On a aussi écrit en bleu et en rouge amarante. Rel. veau,

tranche dorée, vignettes sur plats, en mauvais état. Il y a eu des fermoirs en argent, dont il reste trois clous.

20 (527—R.539). Livre d'heures.

Page 1. Calendrier, commençant par : « Febroarius habet dies XXVIII. » (Janvier manque.) — Saints particuliers : En mars, 1. « Albini, episc. et conf.; 3. Selidoni, mart. » — En avril, 1. « Marie Egypciache. » — En mai, 9. « Translacio S. Nicholay; 11. Poncii, mart.; 19. Yvonis, episc.; 28. Guillermi, conf. » — En juin, 8. « Medardi, episc.; 16. Cirici et Julitte; 25. Amandi et Eligii; 30. Marcialis, episc. » — En juillet, 19. « Juste (*sic*) et Pastoris. » — En août, 21. « Privati, episc.; 25. Genesii, Ludovici, regis Fr.; 27. Cesarii, episc. » — En septembre, 2. « Anthonini, mart.; 5. Victorini, mart.; 10. Salvi, episc.; 18. Ferreolis, mart. » — En octobre, 1. « Germani et Remigii; 3. Dionisii, cum sociis; 5. Apollinaris, episc.; 6. Fidis, virginis; 10. Translacio S. Marcialis; 11. Firmi, episc.; 13. Geraldi, conf.; 17. Florencii, episc. conf.; 20. Caprasii, mart.; 24. Crispini et Crispiniani; 31. Quintini, mart. » — En novembre, 4. « Amanci, episc.; 14. Rufi, episc.; 18. Romani, mart.; 21. Columbani; 29. Saturnini, episc. » — En décembre, 1. « Eligii, episc.; 3. Cassiani, virginis (*sic*). »

Page 23. Matines de la S[te] Vierge, suivies du reste de son office. « Domine, labia mea aperies... »

Page 153. Psaumes de la pénitence. Il manque là un feuillet, et le texte commence par : « ...te a me omnes qui operamini iniquitatem... »

Page 178. Litanies. « S. Michael, S. Gabriel, S. Raphael, S. Uriel, Sancte (*sic*) Cherubim, Sancte (*sic*) Seraphim. » — Aux martyrs : « S. Leodeguarii, S. Christophore, S. Quintine, S. Ypolite, S. Eustachi, S. Maurice, cum sociis tuis. S. Dionisii, c. s. t. » — Manque le feuillet des confesseurs. — Aux saintes femmes : « S[ta] Radegundis, S[ta] Severa, S[ta] Apollinia, S[ta] Valleria, S[ta] Fides, S[ta] Spes, S[ta] Caritas. »

Page 191. Office de la Passion. « Domine, labia mea aperies... Adoramus te D. J. C., quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum. Hymnus. Patris sapientia, veritas divina... »

Page 207. « Incipiunt vigilie mortuorum. » Incomplet au commencement.

Page 275. Antiennes et oraisons à divers saints. « De S. Anthonio, de Saint Sebastian, de S. Cristoforo (S. Jean-Baptiste), de Saint Johan Euvange[li]sta, de Maria Magdalena, de Trinitate. »

Page 288. « Passio D. N. J. C. secundum (*sic*) [Johannem]. In illo tempore, apprehendit Pilatus Jesum... »

Page 292. « Oratio multum devota. Obsecro te, gloriosissime Michael... »

Page 297. « Se sont les sept vers S[t] Bernart : Illumina oculos meos, ne umquam obdormiam in morte, ne quando dicat... »

Page 299. « Inicium sancti Evangelii secundum Johannem... Lucam... Mattheum... Marcum... » Quatre évangiles.

Page 311. « Amprès la levacion du corps de Dieu, se doet dire cete oreson, en besant la terre, en fesant le signe de la Crois : Adoramus te, Christe Domine Jesu. »

Page 313. « Oracio multum bona. Sancta caro Christi in mola crucis ara pro redemptis hostia, morte tua nos amara fac redemptos luce clara tecum frui gloria. Amen. Salve (*sic*), mater dolorosa, juxta crucem lacrimosa... », jusqu'à « Paradisi gloria ».

Ce manuscrit est français, et les fêtes de S. Caprais et de S[te] Foi semblent l'attribuer à l'église d'Agen. Il est au moins du Midi. La page 23 est ornée. Il y a de grandes lettres en couleurs sur or, d'autres moindres en or sur couleurs, et beaucoup d'initiales rouges et bleues. Les rubriques sont en rouge.

On lit sur la garde : « Fut donné par le cardinal de Grimaldy à M[me] Lucrèce de Castillon, épouse du marquis de Régusse. » Au bas du titre est un timbre portant ces mots : « Legs du docteur Baumier. 1830. » C'est la date de l'entrée du manuscrit à la Bibliothèque Méjanes, et le nom du donateur.

XV[e] siècle. Vélin. 316 pages. 148 sur 100 millim. Rel. veau.

21 (398—R.539). Livre d'heures, à l'usage d'une église du nord de la France.

Page 1. Calendrier, finissant en octobre. On y remarque : en janvier, S[te] Aldegonde; en mars, S. Adrien, martyr, S[te] Gertrude; en mai, S. Servais, S. Potentien; en septembre, S. Lambert; en octobre, S. Quentin.

Page 11. « Oracio ad beatam virginem Mariam. Obsecro te, domina... »

Page 25. « Incipiunt hore de sancto Spiritu. »

Page 29. « Incipiunt hore de sancta Cruce. »

Page 35. « Ad missam beate Marie virginis... » — Formule du Con-

fiteor : « Confiteor Deo celi, et beate Marie virgini, et omnibus sanctis Dei, et vobis, quia ego infelix peccator, peccavi nimis contra legem Dei mei, cogitacione, locutione, consensu, visu, verbo et opere, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatissimam Dei genitricem virginem Mariam, et omnes sanctos et sanctas Dei, et vos, orare pro me peccatore. »

Page 51. « Incipiunt hore beate Marie virginis, secundum consuetudinem [et] usum romane ecclesie. »

Page 123. « Incipiunt septem psalmy penit[entiales]. »

Page 138. Litanies : « Sancte Huberte, Sta Ursula, Sta Barbara, Sta Anna, Sta Spes, Sta Fides, Sta Karitas, Sta Scholastica. »

Page 145. « Incipiunt vigilie mortuorum. »

Ce manuscrit a neuf miniatures, de toute la grandeur du livre, aux pages 24, 34, 50, 66, 84, 90, 96, 102, 118; celle qui devrait être avant la page 107 a été arrachée. Elles sont accompagnées de bordures en couleurs, avec oiseaux et personnages, ainsi que les pages qui leur font vis-à-vis. Grandes lettres sur fond d'or, ou en or sur couleurs; nombreuses lettrines en or et en bleu. Rubriques et titres en rouge.

On lit sur la garde : « Provient de Mgr de Bausset-Roquefort, mort archevêque d'Aix en 1829. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 25.

XVe siècle. Parchemin. 164 pages. 157 sur 110 millim. Rel. basane.

22 (R.A.74). Livre d'heures.

Ces heures, qui ont été données à la Bibliothèque Méjanes par M. Rey, ancien évêque de Dijon, sont très belles sous tous les rapports et méritent une description et une étude attentive. Quand nous saurons ce qu'elles contiennent et quels ornements les embellissent, nous nous occuperons de leur histoire.

Page 1. Calendrier, en français, lettres en or, en rouge et en bleu. — Janvier. 10. « S. Guillemme (en rouge); 27. S. Julien. » — Février. 1. « S. Sever; 9. S. Ausbert; 10. Ste Austreberte; 16. Ste Julienne; 28. Ste Honorine. » — Mars. 1. « S. Aubin; 7. S. Vigor; 15. S. Alixandre; 28. S. Ernoulf; 31. S. Maurille. » — Avril. 1. « S. Valéri; 9. S. Hue; 13. S. Tibur; 16. S. Ernoulf; 20. S. Tybur; 27. S. Nicostrat; 30. S. Eutroppe. » — Mai. 8. « S. Maxime; 9. S. Nicolas (en lettres d'or); 12. S. Servais; 15. S. Magloire;

17. S. Patris; 21. Ste Quitaire; 27. S. Yldevert. » — Juin. 4. « S. Valéri; 8. S. Godart; 12. S. Ursin; 15. S. Lucien; 16. S. Cir, Ste Julitte; 19. S. Gervais (en or); 21. S. Florent; 25. S. Eloy. » — Juillet. 1. « S. Thibauld; 3. S. Marcial; 4. S. Martin; 8. S. Nicostrat; 15. S. Maclou; 16. S. Vaast; 18. S. Cler; 21. S. Victor; 22. Ste Magdalene (en or); 31. S. Germain. » — Août. 1. « S. Pient; 20. S. Philibert; 22. S. Symphorien; 28. S. Vivien; 31. S. Fiacre. » — Septembre. 1. « S. Gille, S. Leu; 4. S. Antoine; 7. S. Osmer; 10. S. Amador; 12. S. Ysidore; 15. S. Lubin; 18. S. Lambert; 22. S. Paer; 25. S. Firmin. » — Octobre. 2. « S. Legier; 6. Ste Foy; 9. S. Denis (en or); 11. S. Nigaise; 12. S. Pience; 16. S. Michiel; 20. Les XI mil vierges; 22. S. Mellon; 23. S. Romaing (en or); 25. S. Crespin; 30. S. Amant; 31. S. Quentin. » — Novembre. 3. « S. Eustace; 6. S. Liénard; 11. S. Martin (en or); 12. S. Bris; 15. S. Maclou; 16. S. Aignien; 19. Ste Barbe. » — Décembre. 1. « S. Eloy; 3. Ste Christine; 6. S. Nicolas (en or); 10. Ste Avoie; 18. S. Ladre. »

De cette longue série de saints particuliers, dont la dévotion privée a fait choix pour les ajouter aux saints du calendrier général, nous tirons immédiatement une conclusion : un livre qui n'a aucun saint provençal, aucun saint lirinois, n'a été écrit ni à Aix, ni à Lérins, comme on l'a prétendu, ni en Provence. Cette série de noms désigne nettement le nord de la France ou l'ouest. Quant à la présence sur le calendrier de S. Victor, Ste Madeleine, S. Ladre, ce n'est pas une difficulté; ces noms étaient adoptés presque partout.

Page 25. « Inicium sancti Evangelii secundum Johannem. In principio... » — « Secundum Lucam. Missus est... » — « Secundum Marcum. Cum natus esset... » — « Secundum Mattheum. Recumbentibus undecim... »

Page 36. Prières à la Ste Vierge. « Oratio devota. Obsecro te, domina sancta Maria, mater Dei... » — « O intemerata et in eternum benedicta singularis atque incomparabilis virgo Dei genitrix Maria... vitam et requiem sempiternam. Amen. » Nous devons faire remarquer que la première de ces prières est au masculin, ce qui serait singulier si le livre avait été écrit expressément pour une femme. « Et in omnibus illis rebus in quibus ego sum facturus, locuturus aut cogitaturus omnibus diebus et noctibus, horis atque momentis vite mee. Et mihi famulo tuo impetra a dilecto filio tuo... » Page 40.

Page 53. Office de la Sainte Vierge, incomplet au commencement,

parce que le feuillet 51-52, destiné à recevoir la miniature qui se trouve en tête de chaque grande division, et qui occupe une page entière, est resté en blanc. Il en est résulté que la page 51 n'a pas reçu sa décoration, ni la page 52 la première partie de l'invitatoire des matines, lequel est tronqué, et commence à la première ligne de 53 par les mots : « ...ejus in confessione, et in psalmis jubilemus ei. » A cette exception près, cet office est très complet et remplit 110 pages du manuscrit. A laudes, on trouve les commémoraisons suivantes : « du Saint Esperit, de S. Jehan Baptiste, de S. Laurens, de S. Nicolas, de Ste Marguerite, de Ste Catherine, de la paix. » Ici encore, il n'y a rien de provençal.

Page 161. Les sept Psaumes de la pénitence, suivis des litanies à la page 186. Dans celles-ci, nous relevons, comme saints additionnels, S. Denys, S. Maurice, S. Clair, S. Blaise, parmi les martyrs; parmi les confesseurs, S. Romain, S. Candide, S. Macut, S. Nicolas, et parmi les femmes, Ste Susanne, Ste Honorine, Ste Marguerite, Ste Apollonie, Ste Austreberte, Ste Foi, Ste Espérance, Ste Charité. C'est toujours, on le voit, le même système exclusif pour les saints du Midi.

Page 197. Heures de la Passion. Matines, prime, « tierce, midi, nonne, vespres, complie ».

Page 209. Heures du Saint-Esprit.

Page 221. Office des morts, très long, parce qu'il y a les vêpres, les matines et les laudes du grand office. Fin à la page 306.

Page 309. Prière à la Sainte Vierge, en français : « Doulce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portastes Jhesu Crist IX mois en vos precieulx flans, et l'aleistates de vos doulces mamelles... Ave Maria. [O] très doulce dame, pour ycelle grant joye que vous eustes quant... » Suivent quinze « Ave Maria », et quinze prières identiques pour le commencement, variant seulement pour le motif de joie rappelé.

Page 322. Prière à la Sainte Trinité, calquée sur la précédente : « Doulx Dieu, doux Père, saincte Trinité ung Dieu, beau sire Dieu... »

Page 326. Prière à la Sainte Croix.

« Saincte vraie croix aourée,
Qui du corps Dieu fus aornée
Et [de] sa sueur enrousée,
[Et] de son sanc enluminée,
Par ta vertu, par ta puissance,
Garde mon corps de meschéance,

Et me octroy par ton plaisir
La noble joie de paradis. »

Page 331. Messe de la Sainte Vierge : « Salve, sancta parens... » C'est la seule messe, et la dernière pièce contenue dans ce volume.

Notre manuscrit est orné de douze grandes miniatures. Il devrait en avoir quinze, mais on en a enlevé une entre les pages 132-133, et une autre entre les pages 150 et 151, et celle qui devrait remplir la page 51 n'a pas été peinte. Toutes ses pages, de la première à la dernière, ont une large bordure de plus de trois centimètres, et les marges de chacun des douze mois du calendrier contiennent, en plus, une scène en rapport avec la saison, et, d'autre part, le signe correspondant du zodiaque. Les initiales ornées sont en très grand nombre; les grandes, de quatre centimètres au carré, sont toutes sur fond d'or; les moyennes et les petites, en or sur couleurs fines. Le volume est revêtu d'une belle reliure en maroquin de couleur sombre, postérieure à sa date, ayant le dos et les plats couverts de bordures, de guirlandes et de vignettes dorées; on y remarque trois monogrammes divers, l'un au centre, composé de deux RR accolées, les deux autres formés d'un M et d'un A, d'un P et d'un B.

Le manuscrit que nous venons de décrire est regardé comme ayant appartenu à la reine Yolande, femme de Louis II, roi de Naples et comte de Provence; il est connu généralement sous le nom de *Heures de la reine Yolande*. Il aurait été écrit pour elle de la main du Monge des îles d'or, qui l'aurait enrichi des choses les plus rares recueillies par lui. C'est ce que M. le président de Saint-Vincens affirme, d'après Jean et César Nostradamus, sur les gardes du volume, dont il a cru nous apprendre ainsi l'origine et l'histoire, d'une manière indubitable. Et cependant, il y a là au moins une double erreur. L'ouvrage est postérieur à la reine Yolande, et le Monge des îles d'or n'en peut être l'auteur, puisque personne ne croit plus à l'existence de ce personnage inventé par les Nostradamus. Eût-il réellement existé, il n'aurait pas pu écrire un livre où de nombreuses fautes indiquent une main habile en calligraphie, mais inexpérimentée pour le reste, qui met trop fréquemment une lettre à la place d'une autre, et commet trop souvent des omissions sans les corriger.

Ce qui est hors de doute, c'est que ces heures n'ont pas été écrites dans le Midi; l'absence au calendrier, aux litanies et partout, des saints de Provence, en est une première preuve. Les costumes en sont une

seconde. Nous signalons, entre autres, les coiffures à pain de sucre et les grands turbans dont on a affublé les femmes qui figurent aux pages 25, 103, 139, 221, 309, 329, etc. Ce ne sont pas là des coiffures provençales, et, comme les noms des saints que nous avons relevés, ces particularités de modes féminines nous reportent au nord-ouest de la France.

Du reste, pour faire du Monge des îles d'or l'auteur de ce livre et pour lui attribuer non-seulement l'écriture, mais encore les peintures et les enluminures de ce beau manuscrit, il a fallu une grande inattention. L'attribution n'aurait quelque chance d'être admise que dans le cas où toutes ces peintures seraient anonymes, et que la désignation de l'artiste qui les a faites dépendrait complètement d'une tradition plus ou moins fondée, ou d'une appréciation entièrement libre. Or, parmi les grands sujets qui décorent notre manuscrit, il en est un qui porte une signature, et comme il est naturel de penser que tous sont sortis de la même main, cette signature unique doit valoir pour tous les autres et en désigner l'auteur commun.

C'est le tableau de la page 309, le onzième du groupe actuellement existant, qui porte le nom du miniaturiste qui l'a exécuté. Si petits que soient les caractères de l'inscription, on y lit néanmoins clairement, en lettres d'or, dans le coin de gauche, aux pieds de la Sainte Vierge, les mots suivants : « T. Hugoniet me p[inxit]. » A une pareille place, ceci ne peut être que la signature d'une œuvre par celui qui l'a faite. L'artiste a eu raison de signer cette miniature de préférence aux autres, car elle est la plus soignée, la mieux ornée de toutes. Aux pieds de la Sainte Vierge, assise sur un trône resplendissant de dorures, il a fait figurer une dame agenouillée, tournée vers elle dans la posture d'une suppliante, et lui adressant une prière que l'on peut lire à côté, écrite en lettres d'or : « O mater Dei, memento mei. »

Nous avons là, selon toutes les apparences, le portrait de celle à l'intention de qui les présentes heures ont reçu leur ornementation définitive, et cette figure reparaît, toujours la même, dans plusieurs des autres tableaux, avec sa robe rouge et son voile noir. Nous regardons aussi comme des portraits diverses autres figures que l'on découvre au milieu des ornements ou des tableaux, et qui nous semblent représenter des personnes vivantes; ce seraient des membres de la famille de la propriétaire du livre.

Ce beau manuscrit paraît avoir appartenu successivement au com-

mandeur de Panisse, au cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, au grand séminaire d'Aix, qui le posséda jusqu'à la Révolution française, au président de Saint-Vincens, et enfin à M. Rey, chanoine d'Aix, puis évêque de Dijon, dont l'ex-libris imprimé est collé à la garde. Il est entré à la Bibliothèque Méjanes avec les manuscrits de ce dernier.

Seconde moitié du XV[e] siècle. Vélin. 333 pages. 228 sur 170 millim. Rubriques en rouge, miniatures, bordures, lettres ornées. Rel. maroquin sombre, dentelles, petits fers, tranche dorée.

23 (497—R.547). Livre de prières, écrit tout entier en caractères d'imprimerie, encre rouge et noire, avec des images.

Fol. 106. « Méditation sur l'oraison dominicale. A Marseille. 1627. »

Fol. 177 v°. « Faict et escrit à Marseille par moy Jean Huart, lyonnois, le 15 novembre 1627. »

On lit sur la garde : « Donné par M. le comte Joseph de Boisgelin, ce 12 décembre 1827, à la Bibliothèque publique d'Aix. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 26.

1627. Papier. 177 feuillets. 142 sur 92 millim. Rel. maroquin rouge, dentelles, tranche dorée.

24 (1118). Livre de prières, en français.

Journée ou semaine du chrétien, avec l'office de la S[te] Vierge, et des prières à divers saints.

Ce volume est daté, à la dédicace, de 1757. Il est orné de gravures qu'on y a collées çà et là. Les titres et les rubriques sont en rouge. L'écrivain avait signé à la première page, mais son nom a été surchargé. Au feuillet de garde, nom de propriétaire, à moitié effacé : « Ce livre appartient à moi Joseph Jauffret, du lieu de S[t] Julien. »

1757. Papier. 446 pages. 162 sur 106 millim. Rel. basane.

25 (914—R.437). Isidori Hispalensis libri Etimologiarum.

Page 1. « Epistola Ysidori ad Braulionem. Domino meo et Dei servo, Braulioni episcopo Ysidorus. Omni desiderio... Ora pro nobis, beatissime domine et frater. » — « Epistola Braulionis ad Ysidorum. O pie domine, et virorum piissime... Lucerna ardens et non marcescens. » — « Item, epistola Ysidori ad Braulionem. Quia te incolumem cognovi... Iterum gratia tua recipiam. Et manu sua. Ora pro nobis, beatissime. » — « Epistola Braulionis ad Ysidorum. Solet repleri leticia homo

interior... Eloquio vestro per eum illustrari mereamur. » — « Item Ysidorus Braulioni. Tue sanctitatis epistole... Et remittantur facinora. Item, manu sua. Ora pro nobis, beatissime domine frater. » — « Item. Domino meo et Dei servo, Braulioni episcopo Ysidorus. En tibi, sicut pollicitus sum... Sicut extat conscriptum stilo majorum. »

Page 5. « Incipiunt capitula Ysidori episcopi Ethimologiarum libri primi. » — « Incipit Ysidori episcopi ethimologiarum liber primus. De disciplina et arte. I. Disciplina a discendo nomen accepit... » — Le grand ouvrage de S. Isidore paraît être bien complet, avec ses 20 livres, qui remplissent presque tout le volume ; le 20ᵉ finissant à la page 427, par ces mots : « Quod interdum pro signo, interdum pro cura adhibeatur, ut vis morbi ignis ardore siccetur. Explicit Isidori episcopi Ethimologiarum liber. » — Migne, *Patr. lat.,* t. LXXXII, col. 73 ; les lettres échangées entre S. Isidore et Braulion sont au t. LXXXIII, col. 908 et suiv.

Page 427. « Incipit liber numerorum. Non est superfluum numerorum causas in scripturis sanctis attendere... » — Fin, page 444 : « Adde decem septem, et fiunt CLIII. Explicit liber numerorum. » — *Patr. lat.,* t. LXXXIII, col. 179. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 81.

XIIᵉ siècle. Parchemin. 444 pages à 2 col. 390 sur 270 millim. Titres à l'encre rouge ; grandes initiales en rouge, sans autres ornements que deux ou trois figures. Rel. veau.

26 (568—R. 486). « Fulberti, episcopi Carnotensis, opera. » Titre au dos.

Page I (non ch.). « Histoire de la vie de saint Fulbert, évêque de Chartres. Fulbert, l'un des plus célèbres d'entre les prélats et les docteurs de l'Eglise de l'onzième siècle... » — « Histoire de la vie du roi Robert. »

Page 1. « D. Fulberti, Carnotensis episcopi antiquissimi, opera varia, ex mss. codicibus bibliothecae regiae collegii Navarrae, et clarissimorum virorum D. Petavii, senatoris regii, et N. Fabri, quae tam ad refutandas haereses hujus temporis quam ad Gallorum historiam pertinent. Quibus adjicitur episcoporum Carnotensium catalogus, cum notis et indice locupletissimo, per M. Carolum de Villiers, doct. theol. Parisiensem. Ad reverendissimum episcopum Carnotensem Philippum Hurault. Parisiis, apud Thomam Blasium. » 1608. — On trouve les

œuvres de Fulbert dans la *Patr. lat.* de Migne, t. CXLI, col. 163, etc.

Page 33. « D. Fulberti, Carnotensis episcopi, ad Adeodatum, de tribus quae sunt maxime necessaria ad profectum christianae religionis. Venerabili Patri et domino sibi semper amantissimo Adeodato Fulbertus exiguus. Epistola 1[a]. Inter hesterna et secreta colloquia... » — Suivent les lettres de Fulbert, au nombre de 136, dont la dernière : « In Christo sibi dilecto semperque diligendo D. R. H. servus ejus fidelis, quae retro sunt oblivisci, et jugiter in anteriora tendere. Epistola 136. Causa caritatis pollicitus sum conversari me cum Hereberto, nepote tuo... » — Fin : « ...Ora pro me famulo tuo, Pater. »

Page 205. « Sermones Fulberti, Carnotensis episcopi, ad populum. » — Commencement : « Patres venerabiles, cari fratres, filii Dei, aliquid vobis volumus memorare... » — Fin : « ...Nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus. Revertimini et vivite. »

Page 262. « Poenitentiae laicis imponendae secundum Fulbertum episcopum. »

Page 268. « Alia quae sequuntur domini Fulberti prosae et versus ex manuscripto petuntur. De S. Pantaleone, de S. Piato, de nativitate Domini, de Trinitate, in festo S. Egidii abbatis, de divo Martino, de B. Virgine Maria, etc. »

Page 291. « Notae seu conjecturae in D. Fulberti epistolas. »

Page 305. « Tabula rerum memorabilium. »

Sur les feuillets de garde, gravures rapportées; vue de l'église de Chartres.

XVII[e] siècle. Papier. 319 pages. 245 sur 185 millim. Rel. veau.

27 (513—R.207). Opuscules ascétiques de S. Bonaventure, et autres.

Page 3. « Ycy est une forme de la vie religieuse, faite par mons[r] saint Bonaventure, cardinal, frère Mineur. » — Commencement : « Religion nette et sans tache est ceste, dit saint Jacques... » — Fin : « ...Ci finist le jornal de une religieuse, composé en latin par mons[r] saint Bonnaventure. Deo gracias. »

Page 33. « Ensuit quelque dévot traicté du fruict de l'arbre de vie, c'est assçavoir du S[t] Sacrement de l'aultel, donné à tous ceulx et celles qui devotement le reçoypvent. Erit tanquam lignum... » — Fin : « ...Et régnant sans commencement et sans fin. Amen. »

Page 95.

« Qui souvent en Dieu penseroit,
En y pensant moult l'aymeroit,
En l'aymant se délecteroit,
En se délectant moult le désireroit,
En le désirant moult languiroit,
En languissant navré seroit,
Navré d'amour en Dieu mourroit,
Mourant en Dieu tousjours viveroit.
S'ensuit la manière et le port
De bien nourir très bon acort
Le petit Jhésus né nouvellement,
De parler spirituellement... »

Page 123. « S'ensuit une compendieuse et très dévote doctrine de la vie spirituelle, compilée par sainct Bonaventure, docteur séraphique. Avant toutes choses, il est nécessité, o religieuse de Jésu Crist... » — Fin : « ...Soit éternellement avec le Père et le Saint-Esprit. Amen. »

Page 132. « Sainct Bernard. Je vous prie, ma seur, qui avés prise saincte conversation... »

Page 146. « Bonaventure. De parfaicte congnoissance de soy mesmes. Au serviteur désirant monter à la haultesse de plus parfaicte vie... »

Page 152. « S'enssuit aulcune compendieuse instruction pour les novices religieuses, de bien garder la main, le coeur et la langue. »

Page 155. « Sermon de S. Bernard, de la garde du coeur, de la main et de la langue. »

Page 168. « Dévote omilie de Origine, de la lamentation de Marie-Magdelene au monument. »

Page 199. « Sermon brief de l'Avent Nostre Seigneur. *Ecce sponsus venit*... En la parabole des dix vierges, desquelles en avoit cinq saiges... » Il y a un sermon pour chacun des dimanches de l'Avent et pour la vigile de Noël.

Page 249. « S'ensuit ung petit traicté de l'avénement Nostre Seigneur, faict par ung dévot personnage pour les religieuses de Fontaines. »

Page 295. « Pour le sainct jour de Nouel. Sermon de sainct Bernard. La voix de liesse est ouye ceste nuict en saincte église... »

Page 304. Autre sermon. « Comme récite mons[r] sainct Luc en son évangille, ou temps que la vierge Marie estoit grosse et ensaincte... »

Page 326. « Très religieuse et ma très chère dame, la très précieuse,

très doulce et très infinie bonté de vostre très glorieux Créateur vous doint, et à vos très dévotes filles, grace de salutairement esmouvoir vostre mémoire... » Sur la naissance de J. C.

Page 341. « Ci comence l'a[r]bre de la croix de Jhesus Christ, composé par sainct Bonaventure. Je suis en la croix fiché. Ci commence. Le vray et bon disciple de Jhésus, qui désire à soy perfectement conformer et configurer au Saulveur de tous... »

Page 506. Fin du manuscrit : « Si vous plaist, nostre Mère, prendrés en gré ce petit livre, qui est à grant substance pour religion ; lequel vous est donné de bon cuer de par vostre povre et plus que très obligé fille, seur Marie de Reilhac. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 29.

XVIe siècle. Papier. 506 pages. 131 sur 92 millim. Demi-rel. parchemin.

28 (566—R.672). « Conciones R. P. D. Petri Marini, episcopi Glandatensis, et hujus con[ven]tus Eremitarum S. Augustini Aquensis. Ex communi bibliotheca. » Ce titre est assez récent et se lit au verso du folio 8.

Les huit premiers feuillets de ce manuscrit ne sont pas de la même main que le reste ; l'écriture en est plus petite et moins soignée. Ils commencent par un sermon sur S. Jean-Baptiste. « De sancto Johanne Baptista. Quis putas puer iste erit? Luc. 1° et in evangelio hodierno. Sapientes et prudentes consueverunt interrogare specialiter propter tria. » Il y a de plus : « Sermo ad clericos, de vestibus », sermo « de omnibus sanctis, de Purificatione Virginis, in Conceptione beate Virginis, ad electionem praelati, de Coena Domini ».

Après ces huit feuillets, commence proprement le manuscrit, avec une foliotation nouvelle, et une écriture qui se continue la même jusqu'à la fin. C'est là que se trouve le titre suivant, qui, lui non plus, n'est pas primitif.

« Sequuntur conciones reverendi Patris Petri Marini, episcopi Glandatensis, et hujus conventus Eremitarum Sancti Augustini Aquensis; quas videtur, ex initio cujusdam ex illis, habuisse Aquis, tum in aede majori Sancti Salvatoris, tum alibi, coram rege Renato. »

Commencement : « In die Purificationis B. Virginis. Postquam impleti sunt dies purgacionis Marie, secundum legem Moysi, etc. Quoniam sollempnitas hodierna, fratres carissimi, nominatur festum Purifi-

cationis, merito de purificationibus varie predicare disposui. » Ce sermon diffère de celui que nous avons vu ci-dessus.

Fol. 110. « Confessio peccatorum. » Ceci n'est pas proprement un sermon, mais un entretien sur les péchés capitaux et les autres espèces de péchés, les dons du Saint-Esprit, les dix commandements, les conseils, les vertus, les articles de la foi, les œuvres de miséricorde, l'enfer et le paradis. En voici la fin : « Ibi affluencia diviciarum, influencia deliciarum et confluencia honorum. Explicit. » Les sermons reprennent ensuite jusqu'au bout.

Fol. 162. Fin des sermons : « Et vidi mulierem sedentem super bestiam cocineam. »

On lit au fol. 162 v° : « Carolus V, Hyspaniarum rex et imperator Romanorum, anno Domini 1536, et octava augusti, intravit Brinoniam, cum maxima multitudine armigerorum, numero 80 millium. Et stetit usque ad decimam diem septembris Aquis, et inde reversus est ad agros proprios cum maxima confusione. »

Fol. 166. Table des épîtres et évangiles, de l'Avent à l'Épiphanie.

Ce manuscrit n'est point autographe; il est trop correctement écrit pour cela, et d'une écriture trop soignée, sans ratures. Mais il peut remonter à l'époque de l'auteur. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 30; Fauris de Saint-Vincens, *Sermons de Marini,* dans le *Magasin encyclopédique,* de 1813, t. III, p. 5 et suiv., avec tirage à part.

XV[e] siècle. Papier. 8 et 167 feuillets à 2 col. 283 sur 197 millim. Les initiales ont été laissées en blanc. Rel. basane.

29 (567—R.671). « Conciones quadragesimales R[mi] P. D. Petri Marini, episcopi Glandatensis, et Renati, regis Siciliae, a sacris confessionibus, assumpti ex [praesenti] conventu S. Augustini Aquensis. Quas habuit Paduae. » Ce titre n'est pas ancien.

Commencement : « Cum jejunatis, nolite fieri sicut ypocrite. Mathei sexto. Est enim communis philosophorum et medicorum sententia, contrariis contraria curari, ut calida frigidis, humida siccis, dulcia amaris... » — Fin du dernier sermon de cette série, page 182 : « ...Hoc mare nos debemus transire cum navicula penitentie; de quo Sapientie XIV. »

Page 185. Autre série de sermons. « Erat homo ex Phariseis Nichodemus nomine, princeps Judeorum. Joan. IV. Festum de Trinitate olin (*sic*) ab Ecclesia non celebrabatur... Sed sanctus Jeronimus in fin

psalmorum ipsum cantandum instituit. » Sur la Trinité. — « Simile est regnum celorum tesauro abscondito in agro. Math. II°. Scribitur in psalmo : Cum sancto sanctus eris... quoniam sicut Christus penas pertulit sui. » Sur sainte Agathe.

Page 225. Autre. « In die Cinerum. Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum. Math. VI°. Hic attende moraliter. Dic mihi, Adam, ubi est thesaurus tuus, quem tibi dedit Dominus quando te creavit... A qua confusione dignetur Jesus Christus nos liberare, qui cum Patre et S. S. vivit et regnat in secula seculorum. Amen. Explicit sermo N. R. de contemptu mundi. »

Page 245. « Tu autem fornicata es cum amatoribus multis ; tamen revertere ad me, et ego suscipiam te. Jerem. III°. Quando anima rationalis, amantissimi in Christo, cognoscit se vulneratam ex crudelitate peccati mortalis... » — Fin du manuscrit, qui semble inachevé : « ...Tertium est destinatio, quando omne studium cum malicia preponitur in male agendo. Quartum. »

On lit sur le premier feuillet, qui est blanc : « Iste liber est fratris Nicholai Silvi, ordinis fratrum Ieremitarum Sancti Augustini. [Si] quis furabitur, per collum suspendetur. » On a effacé, au verso, une note, qui semble être : « Ex bibliotheca magni conventus Aquensis. » — Ce manuscrit non plus ne nous paraît pas original, mais il doit remonter à une époque peu éloignée de l'auteur de ces sermons.

Au fol. 140, commence, à propos d'Esaü, un long discours sur la chasse : « Sed pro presenti, dimissa ista expositione, intendo tractare moraliter de aliquibus venationibus. » Suivent les diverses espèces de chasse, avec des chiens, avec l'arc et la flèche, à la lumière, par la ruse, à la ligne, avec des appeaux, avec des filets, etc. Le feuillet 139 finit par un texte incomplet : « Quartum exemplum est Caroli magni. Iste loca religiosa et (*sic*). » Il doit manquer ici un ou plusieurs feuillets.

Fin du XVe siècle. Papier. 258 pages à 2 col. (185-210 sont à longues lignes). 237 sur 170 millim. Rel. peau jaune.

30 (922—R.219). « De sacro Jesu Christi triumpho habito Lauduni adversus daemonem muliercùlae corpus agitantem compendiosa historia, ecclesiastici collegii nomine et pii omnium conventus efflagitatione conscripta. Auctore Chr. Hericurtio, Laudunensis ecclesiae decano. »

Au-dessous du titre : « Deo et summo Jesu Christi vicario haec omnia de preciosissimi corporis D. N. J. C. victoria contra Beelzebub (*sic*)

scripta, quia sunt verissima et fide publica probata, dicat Johannes Bouloese, praesbiter, sacrarum et hebraicarum litterarum professor, habituatus et civis Laudunensis, et pauper collegii Montisacuti Parisiensis, ad Dei gloriam et totius mundi ad Deum conversionem. 1570. »

Page 2. « Johannes Bouloeseus christiano pioque lectori, salutem. Ut cum potentissimum... Lutetiae, in collegio Montisacuti, 28 mensis octobris 1570. »

Page 3. « Sanctissimo domino Pio, hujus nominis quinto, pontifici maximo, Chr. Hericurtius, decanus ecclesiae Laudunensis, perpetuam foelicitatem. Jam totum fere triennium abierat ab exacto Beelzebub et conscripta hac historia... Lauduni, 14 kalendas aprilis anno 1569. »

Page 7. « Prefacio authoris in suam historiam. Spirituum simplicium, quos a corporis contagio liberos... Lauduni, quarto idus novembris 1566. »

Page 11. « De sacrosancto Jesu Christi triumpho habito Lauduni adversus daemonem muliereulae corpus agitantem compendiosa historia. » — Commencement : « Anno Domini 1565, Nicolaa, Ebrea Wreminensis, patre nata Petro Ebio, lanione, matre vero Chatarina Willota... » — Fin : « ...Spiritus sancti tui dono vegetemur in vitam eternam. Amen. »

Page 56. « Summa victoriae per corpus Christi contra Beelzebub Lauduni 1566 habitae... a Johanne Bouleseo presbytero... 1570. »

Page 73. « Ejectio principis hujus mundi et demoniorum Beelzebubi, quem victoriosissime et magnificentissime corpus Dei ejecit Lauduni, 1566... Scripta a Johanne Bouloeseo presbytero. 1570. »

Page 97. « Manuale victoriae corporis Christi, quae est admirabilis historia summae et completae historiae (*lire* victoriae) quam creator et redemptor noster Jesus Christus in altaris sacramento obtinuit contra Beelzebub, demoniorum principem, annis 1565 et 1566, tam Wremin, Liesse, Petrepontii, quam Lauduni, scripta per Johannem Bouloese. »

Page 165. « Thesaurus hystoriae victoriae corporis Domini contra Beelzebub habitae Lauduni, 1566, in quo publica continentur acta omnia. »

C'est évidemment l'original de l'ouvrage de Boulèse, contenant l'œuvre primitive de Héricourt; car le manuscrit a en tête, attachés, deux actes originaux en parchemin, de l'année 1570, par lesquels

l'évêque de Laon et l'official de Paris approuvent le livre. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 76-78.

1570. Papier. 464 pages. 293 sur 200 millim. Une gravure entre 62 et 63. Rel. parchemin.

31 (409—R.940). « Essai sur la possibilité de la transubstantiation. 1758. »

Commencement : « Dieu ne conserve sans cesse ce qu'il a fait... » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 35.

1758. Papier. 19 pages. 174 sur 107 millim. Cartonné.

32 (495—R.295). « Des censures en général et de l'excommunication. 1643, 15 novembre. » — « Des sacrements. » — « De legibus et peccatis. » — « Des commandements. »

On lit, à la fin : « Reste à descrire le 3e, 4e, 5e et 6e commandements ». — Sur le titre (et à la fin), la signature « L. Leduc », qui est de 1643. Plus haut, d'une main plus récente, « L'abbé du Pillon d'Angelles. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 38.

1643. Papier. Non paginé. 155 sur 100 millim. Rel. veau.

33 (437—R.752). « Placet de Mre Jean Patrocle Parisot, auteur du livre de la Foy dévoilée par la raison, à Messieurs de l'assemblée du clergé de France. 1685. »

Premiers mots : « Plaise à nos seigneurs les archevêques et évêques... » Imprimé dans le t. I, p. 186, des *Mémoires de littérature*, de Sallengre. (Note de M. Rouard.) — L'auteur y prend la défense de son livre.

1685. Papier. 23 pages. 164 sur 102 millim. Cartonné.

34 (496—R.919). « Les trois jours du désert mystique, ou les trois solitudes religieuses, par rapport aux trois vies spirituelles, la purgative, l'illuminative et l'unitive. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 34.

XVIIIe siècle. Papier. 513 pages. 160 sur 102 millim. Rel. veau.

35 (498—R.72). « Amour divin. » Titre au dos.

Opuscule mystique, où alternent d'un bout à l'autre les formules :

« Complaisance de l'amour divin » et « Plainte de l'amour divin ». — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 33.

XVIIIe siècle. Papier. 66 feuillets. 118 sur 83 millim. Rel. veau.

56 (499—R.931). « Le testament de Jésus-Christ montant au ciel. Nouvelle édition. A Bar-le-Duc. 1709. »

A la fin : « Le testament de la Sainte Vierge montant au ciel. »

Plusieurs fois imprimé. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 34.

XVIIIe siècle. Papier. 125 et 45 pages. 120 sur 85 millim. Rel. veau.

57 (693—R.693). « Œuvres diverses de piété du sieur Ménard, prieur d'Aubort, pour satisfaire à la dévotion de sa fille Saint-Jean de Chazel, supérieure en ce temps-là des dames religieuses du grand couvent de Sainte-Ursule de Nismes. »

« Discours sur la tiédeur dans le service de Dieu. 1704. — Sermon pour la Nativité de la Ste Vierge. 1704. — Pensées et réflections chrétiennes. — Panégyrique de S. Jean-Baptiste. 1705. — Pensées et réflections morales sur les quatre fins de l'homme. — Sermon à la vesture de la fille aînée de Mr Chazel, procureur du Roy au présidial de Nismes. — Sermon de Pierre de Blois. — Exhortation. — Rénovation des voeux. 1705, 1706, 1707, 1708. — Paraphrase des sept Psaumes de la pénitence. — Homélie de Clément XI, traduite en françois. — Réflections chrétiennes sur les vertus théologales. »

Commencement du XVIIIe siècle. Papier. 475 pages. 214 sur 160 millim. Rel. veau.

58 (757—R.489). « Recueil de pièces meslées, tant latines que françoises, en prose ou en vers. 1703. »

Page 1. « Méthode facile pour la méditation. » A la page 19, on lit : « Ce 15 novembre 1701. »

Page 23. « Acte de l'amende honorable au Sainct-Sacrement de l'autel. »

Page 33. « Salut au très sainct coeur de la très Saincte Mère de Dieu. » A la fin : « 1695. »

Page 47. « Prologue général de la tragédie de S. Athanase », en français, puis en latin.

Page 95. Recueil de pièces de vers.

Page 153. « Discours prononcé au Roy, en son passage par Tournus, le 28 novembre 1658, par F. de la Chappelle, lors principal du collège. »

Page 157. « Apologie des chats. » Poème.

Page 175. « La mort de Mme la marquise de Ganges, empoisonnée et assassinée par ses beaux-frères. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 266 pages. 230 sur 167 millim. Rel. parchemin.

39 (502—R.957). Méditations à l'usage des ecclésiastiques.

De la mort, — de la science ecclésiastique, — de l'ignorance des ecclésiastiques, — du soin des affaires séculières, — de l'oisiveté des ecclésiastiques, — du mépris du monde, — de l'humilité.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 165 sur 115 millim. Rel. veau.

40 (393—R.461,688). Méditations sur les grandeurs de la Ste Vierge.

Commencement : « Comme Marie est l'incomparable en grâce et en mérite, considérés ce que dit l'espoux en son cantique d'amour, que toute la noblesse et la perfection de la fille du roy est au dedans... »

L'ouvrage est dédié : « A la très pieuse et très illustre dame madame Marguerite de Sénas, surnommée la doirière de Gaillard » ; dédicace datée de 1696, et signée : « M. de Fourbin. » L'auteur étant une femme, et mettant en tête de son écrit les lettres V. J., nous croyons que c'était une Visitandine.

Au verso du titre, armes en couleurs, parti, de Gaillard de Lonjumeau et de Jarente de Sénas; couronne de comte. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 34.

1696. Papier. 163 pages. 175 sur 130 millim. Rel. basane.

41 (587—R.412). « Lettres de... à un de ses amis, sur l'obligation aux ecclésiastiques promus aux ordres sacrés ou bénéficiers de porter l'habit long. » Deux lettres. On trouvera le nom de l'auteur à la fin.

Page 85. « Sentiment des Pères sur les frisures, la poudre et autres mondanités, même dans les femmes. » Par le même.

Page 148. « Troisième lettre. Quoique je sois persuadé, Monsieur, que vous estes enfin entièrement convaincu par les deux lettres précédentes, que les ecclésiastiques promus aux ordres sacrés ou bénéficiers sont obligés en conscience de porter la soutane... »

Page 178. Fin de la 3e lettre : « En foy de quoy j'ay signé, ce onzième mars 1728. De Planque, prêtre, directeur du séminaire de St Sulpice à Paris. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 38.

XVIIIe siècle. Papier. 178 pages. 220 sur 163 millim. Rel. veau.

42 (1099). « Le ciel ouvert à tous les hommes, ou Traité théologique, dans lequel, sans rien déranger des pratiques de la religion, on prouve solidement par l'Écriture sainte et la raison que tous les hommes seront sauvez. Composé par Pierre Cuppé, prêtre, prieur-curé de la paroisse de Bois, dans le diocèse de Xaintes. M.DCC.XL. »

1740. Papier. 146 pages. 237 sur 176 millim. Rel. veau fauve, filets.

43 (578—R.747). « Le paradis ouvert à tous les hommes... » Le même que le précédent.

Ce manuscrit est tout entier de l'écriture de M. de Méjanes, qui a mis sur la garde : « Cet ouvrage n'a jamais été imprimé. » En réalité, il l'a été en 1768. V. *La France littéraire,* de Quérard, t. II, v° Cuppé. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 44.

XVIIIe siècle. Papier. 150 pages. 262 sur 200 millim. Rel. veau marbré, filets, tranche dorée.

44 (487—R.563). « Abrégé des ouvrages de saint Augustin touchant la grâce, avec l'abrégé de la doctrine de l'estat de pure nature, tirée de Jansénius. » — Fol. 148. « Abrégé de la doctrine de l'estat de pure nature, pris du second tome de monseigneur l'évesque d'Ipre. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 28.

XVIIIe siècle. Papier. 147 et 37 feuillets. 178 sur 122 millim. Rel. maroquin rouge, à la janséniste. Tranche dorée. Sur les plats, armes de Louis-Henri Loménie de Brienne.

45 (488—R.563). « Abrégé de la doctrine contenue dans le troisième tome de monsieur l'évesque d'Ipre. »

Ce volume, bien que d'une autre taille, fait suite au précédent.

XVIIIe siècle. Papier. 396 feuillets. 185 sur 127 millim. Rel. maroquin rouge. Tranche dorée. Sur les plats, armes de Louis-Henri de Loménie de Brienne. (Guigard, II, 70.)

46 (507—R.291). « Catéchisme, par M. l'abbé de St Siran. »

Par demandes et par réponses, en douze leçons. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 31.

XVIIe siècle. Papier. 127 pages. 155 sur 100 millim. Rel. veau.

47 (489—R.751). Recueil janséniste.

1°. « Prière en forme de méditation, avec des instructions et des pratiques sur la sainteté et les miracles de M. de Paris. » — 79 pages.

2°. « Prière de Mr de Montgeron au tombeau du B. François Paris. » — 2 pages.

3°. « Prières pour les besoins pressans de l'Eglise. M.DCC.XXXV. » — 104 pages.

4°. « Litanies des saints », avec de longues prières à chacun, dans le sens janséniste. — 99 pages.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 37.

XVIIIe siècle. Papier. 187 sur 118 millim. Rel. veau

48 (666—R.263). « Calvinismus, qualem nunc sese exhibet, seu sectae Calvinianae quinque nefandi errores, quos hactenus latentes magis, et nonnumquam aut dissimulatos aut ejuratos, Calvinistarum recens ac publica agendi ratio ad immortalem Ludovici magni gloriam, aeternumque profligatae haereseos dedecus, in apertam lucem eduxit, nuncque tandem exploratos omnibus ac perspectos videt horretque universus catholicus orbis. »

Une note de l'abbé Sépher atteste que cet ouvrage « n'a pas été imprimé ».

XVIIe siècle. Papier. 75 pages. 268 sur 200 millim. Rel. veau.

49 (516—R.305). « Cévennes. Fausses prophéties. » Titre au dos.

« Dix cahyers non imprimés, contenant de fausses prophéties. » — « Prophéties de Nostradamus et autres saints prophètes. » — « Centuries de Nostradamus, concernant ces oracles. 1716. » Ce sont des quatrains appliqués à divers événements. — « Contre la présence charnelle de J.-C. » — Autres quatrains. — « Peste, famine et guerre. » — « Fanatiques, nouvelle secte, Genève. » — « Prophéties arrivées en France. » — « Calamitez dont la France est menacée jusqu'en 1782, que (*sic*) sera un siècle d'or. » — « Tremblements de terre, peste. » —

« Règne de l'ayné roy de France. » — « Soulèvement de Paris. » — Autres prédictions en prose et en vers : « Un roy sortira de la tige du lis... »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

50-51 (517-518—R.304). « Théâtre sacré des Cévennes. 1re, 2e, 3e et 4e parties. » Titre au dos. — Deux volumes.

Voici la table que nous trouvons dans une de ces parties, mal ordonnées à la reliure :

« Catalogue des livres sacrés des Inspirez. — 1°. Le Théâtre sacré des Cévennes, ubi egregia et mirabilia enarrantur. 1711, 1712. »

« 2°. Plan de la justice de Dieu sur la terre dans ces derniers jours. 1714. »

« 3°. Cry d'alarme en avertissement aux nations, qu'ils sortent des ténèbres de Babylone, pour entrer dans le repos de J. C. »

« 4°. Discernement des ténèbres d'avec la lumière, afin d'inciter les hommes à chercher la lumière. 1710. »

« 5°. Avertissement prophétique d'Elie Marion, l'un des chefs des protestans qui avoient pris les armes dans les Cévennes. Londres. 1707. »

« 6°. Warnings of the eternal Spirit. London. 1711. »

« 7°. A collection of prophetical warnings of the eternal Spirit, pronouncing by the following persons, Mary Espinal... London. 1708. »

« 8°. Sentimens désintéressés de divers théologiens protestants sur les agitations et les autres particularitez de l'état des prophètes. Londres. 1710. »

Une longue note de l'abbé Sépher, placée en tête de la seconde partie du n° 51, indique que plusieurs des pièces contenues dans ces volumes n'ont pas été imprimées, et que celles qui l'ont été sont très rares. Celles qui, dans la table ci-dessus transcrite, sont en anglais, ne se trouvent pas dans nos volumes.

Commencement du XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 164 sur 105 millim. Demi-rel. parchemin.

52 (395—R.817). Opuscules divers de Guillaume Postel.

Page 1. « Livre de la divine ordonnance, auquel est contenue en brief la raison de la divine et éternelle disposition, et la cause pourquoy celluy qui fut jadis Guillaume Postel, et maintenant est immué, doibt

susciter en la Gaule l'éternelle monarchie, pour laquelle ériger Dieu ha créé le monde, et l'ha jusques à present conservé. Extraict de la doctrine et esprit de la nouvelle Ève, mère du monde. » — A côté, citations en langue hébraïque. — Au bas de la page : « Hoc est a me statim ab immutatione scriptum, mense januario 1552, et inde assidue probatum. » — Plus bas encore : « Ἐκ τοῦ αὐτογράφου. Ex authoris manuscripto, ad Dei laudem. Ex libris Johannis Boleze, Arrotensis. » — Commencement : « Dieu de sa volunté indéfraudable... » — Fin : « ...Et passionis desiderio conformis factus. Collatio facta 25 junii 1556. »

Page 53. « Nouvelle doctrine, là où est l'abrégé et petit summaire des raisons pourquoy toutz magistratz, et principalement les facultez et dignitez... sont tenues, donnant ou commandement ou exemple aux inférieurs de croire, mettre en avant, affermer et persuader, comment par droict divin et humain, la monarchie universelle appartient à la coronne de France ou aux roys de la Gaule. — Hoc opus fuit paulo ante immutationem conscriptum a G. Postello, ut jus regium in suas radices externas ex corde diffunderetur. » — Au bas : « Ex authoris manuscripto exemplari. Johannes Bolezaeus. » — Premiers mots : « Que droict de primogéniture soit de la divine loy... » — Fin : « ...Et non soubz Ismael. Finis. Collatio facta. »

Page 69. « De summo in hac vita apprehensibili, seu de sapientia secunda sive creata, dispunctio. Ad sacrosanctum theologorum Parisientium (*sic*) coetum et Galliae concilium. » — « Ex authoris manuscripto exemplari ad Dei laudem transcriptum et correctum. »

Page 104. « Les sentences et articles nécessaires à présuposer pour congnoistre la jurisdiction première en tout le monde. » — Commencement : « Qu'il soit ung seul Dieu et cause du monde... » — Fin : « ...Dedens l'Arabahon désert féminin, qui est l'Ève nouvelle, ma mère Johanne. Finis. Laus Deo. 18 die junii 1556 transcriptum ex authoris manuscripto exemplari. Collatio facta 23 die septembris 1556. » — Au verso, page 266 : « Sur la couverture du livre, au dedens, est escript : Moriar ut suscitem.

Mors faciet certe ne sim, quum venerit, exul;
Ne non peccaverim mors quoque non faciet. »

Page 269. « De la ruyne de Babylone, ou du pervers et corrompu siècle de l'empire romain, et par quelle puissance ou peuple il doibt

estre destruict, et par quel moyen le monde sera en incorruptible forme reduict. Discours monstré par la profétie de Habdias, interprétée d'hébreu en françoys, et avec très claire exposition élucidée, par Guillaume Postel, aisné de la résurrection première ou de la restitution. — Double sur l'original, escript de la propre main dudict autheur. » — Commencement : « La vision d'Habdias, c'est chose tenue pour certaine... » — Fin : « ...A la parfaicte gloire de Dieu obéiz. Fin. Laus Deo. Θέος ἡμῶν. Parachevée de doubler, à la louange de Dieu, le 20[me] de mars 1556. »

Page 296. « Quelque fragment de quelque requeste envoyée à la Royne. La justice pour laquelle obtenir je supplie... » — Fin : « ...Que vostre règne dure à jamais. — D'octobre 1552. Collatio facta 19 junii 1556, ex authoris manuscripto. »

Page 299. « La destruction du fauls empire romain, et de la restitution du vray dedans la France, à cause du droit divin, céleste et humain de la Gaule; le tout demonstré par la vraie intelligence des profécies de David, et confermé tant par aucthorité comme par raison extraicte tant du divin comme de l'humain droit. Par Guillaume Postel, aisné de la résurrection. Escript sur l'original de la main de l'autheur. » — Premiers mots : « Pour aultant que Dieu a constitué l'homme en ce monde... » — Fin : « ...Comme Jésus-Christ, Dieu et homme, est plus grand que Moïse, pur homme et serviteur. Fin. Finis laudat opus. »

Pages 331 et 337. Fragments sans titre.

Sur la garde on lit : « C'est de la main de Bolèze. » Cette même garde porte la signature de celui-ci : « Johannes Bolezaeus », et une autre du XVII[e] siècle : « J. B. Hautin. »

Ce ms., porté au catalogue d'Aguesseau sous le n° 900, a été acquis en 1785, pour 18 fr., par M. de Méjanes.

Sur Guillaume Postel, voir Brunet, t. IV, col. 836. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 39-41.

1556. Papier. 354 pages. 200 sur 140 millim. Rel. parchemin.

55 (397—R.817). « Les premières nouvelles de l'autre monde, ou histoire merveilleuse digne et nécessaire d'être lue, qui a pour titre : la Vierge de Venise, très fidèlement décrite par Guillaume Postel, l'aîné de la restitution, et confesseur de ladite vierge. »

Suit un résumé du livre, en français, puis le titre vrai du manuscrit.

« Le prime nove del altro mondo, cioe l'admirabile historia, e non meno necessaria et utile da esser letta et intesa da ogni uno, che stupenda, intitulata : la Vergine Venetiana, parte vista, parte provata, et fidelissimamente scritta per Gulielmo Postello, primogenito della restitutione, et spirituale padre di essa vergine. Appresso del auttore. 1555. »

Commencement : « Alli raggionevoli lettori, salute perfettissima. Veramente, egli è impossibile che Iddio possi mostrar più chiaro et più evidente segno della sua providentia particolare... » — Fin : « ...Imperochè niuno è meglior interprete della legge, che il principe medesimo. Il fine. » — Voy. Brunet, t. IV, col. 837. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 39.

XVIIe siècle. Papier. 173 pages. 204 sur 163 millim. Rel. basane.

34 (396). « Notes et fragments de Boulèse », et autres. Titre moderne à la garde.

Page 1. « Ad Dei laudem et fratrum utilitatem, Aquis Sextiis hoc incoepi enchyridion, ex theologia naturali depromptum, 17^a die septembris 1564. »

Page 15. « A la gloire de Dieu, commencé à ceste lieu, le 14me de ovembre 1564. La facile entrée des secretz cachez depuis le commencement du monde, pour évidemment démonstrer ce que la majesté divine ha faict, faict maintenant et fera, tant au grand qu'au petit monde, par raison monstrée, ouverte et proposée. A très vertueuse demoiselle Claude de Turenne, et monseigneur de Tournon, seigneur dudict Tournon, comte de Roussillon, etc. Par Jehan Boulèse, gaulois, cosmopolite. »

Page 31. « Hoscheaa profeta. Verbum Domini quod fuit (factum est) ad Hoscheaam, filium Beeri, in diebus Huziiah... » Traduction inachevée du prophète Osée.

Page 61. Tableau synthétique d'un sujet philosophique.

Page 63. « Eruditorium religiosorum et christianorum, et exercitiorum. »

Page 105. « Textus orationis Dominicae expositus secundum affectus. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 41-42.

1564. Papier. 106 pages. 140 sur 100 millim. Rel. veau, tranche dorée.

55 (515—R.588). « Écrits mystiques et ascétiques, par Languener. » Titre au dos.

« Du sacrifice de l'Église chrétienne. » — « De sacra coena. » — « Voyage spirituel d'un pasteur. » — « Voyage sur la terre. » — « Du péché. » — De gratia. » — « Innovations sur l'Eucharistie par l'Église romaine. » — « Le triomphe de la croix de Jésus. » — « Examen de conscience. » — « De la conversion parfaite. » — « Le voyage du chrétien vers l'éternité bienheureuse, par P. J. Buncan, ministre anglican à Bedfort. » — « Attraits et progrès de la grâce. » — « Caractère d'un véritable chrétien. » — « Conduitte de Dieu sur une âme qu'il favorise de son attrait. »

Plusieurs de ces pièces sont de la main de Languener, et uniques, selon l'attestation de l'abbé Sépher, qui en signale les idées singulières.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 45.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 182 sur 120 millim. Demi-rel. parchemin.

56 (508—R.587). « La gnose valentinienne, ou l'histoire des gnostiques valentiniens, avec une histoire abrégée des principaux illuminés qui les ont suivis, trouvée dans les papiers de M[r] de S[t] Germain, médecin protestant, ensuite catholique et grand voiageur. »

L'abbé Sépher, qui a écrit tout ce titre, nous apprend aussi que l'ouvrage est de Languener, et de sa main. « Pièce unique, ajoute-t-il, je l'ai achetée en 1768. » — 383 pages.

« Seize lettres contre la Constitution. Avril-juillet 1714. » — 71 pages.

« Lettre de feu M[r] Saint-André, archidiacre et grand vicaire de Meaux, écrite de Varrèdes, près de Germigny, où il étoit alors curé, le 25 mars 1703, à J. B. Winslow, au sujet du fameux cas de conscience. » — « Lettre de feu M[r] Saint-André à M. de Saint-Louis. 1703. » — « Lettre de feu M[r] de Saint-André à un de ses amis. 1710. » — « Réponse de J. B. Winslow. 1720. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 45.

XVIII[e] siècle. Papier. 180 sur 120 millim. Demi-rel. basane.

57 (579—R.199). « Traité de la triple vie de l'homme, composé par Jacques Boehm, traduit par ***. » [L.-Cl. de Saint-Martin.]

Page 1. « Extrait du sommaire du livre. L'auteur montre dans ce

traité ce qui est éternel et ce qui est corruptible ou temporel... Et il déclare avoir composé son livre pour la consolation des âmes, pour le bien de la vraye religion chrétienne, et pour faire connoître clairement l'Antechrist. »

Page 2. « Chapitre premier. De l'origine de la vie, et de la naissance éternelle de la substance divine. Si nous faisons attention au commencement de notre vie... »

Page 722. « Chapitre XVIIIe (et dernier). De la mort, et quelle est la situation dans laquelle se trouve un mourant. Section très merveilleuse. Je sçais que la raison me dira : Comment voulés-vous sçavoir ce que c'est que la mort... » — Fin : « ...Et que dans la vie à venir nous trouvions aussy de quoy nous nourrir. Alleluia. Amen. Fin. »

L'original de ce livre avait des figures, car à la page 342 de notre manuscrit, vis-à-vis d'un espace blanc, nous lisons en marge : « Pour mettre la figure, page 172 de l'original. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 44.

XVIIIe siècle. Papier. 750 pages. 215 sur 170 millim. Rel. veau.

58 (581—R.695). « Mémoire des pensées et sentimens de Jean Mélier, prêtre, curé d'Etrepigny et de Bul, en Champagne, sur une partie des abus et des erreurs de la religion chrétienne, pour être adressé à ses paroissiens, après sa mort, et pour leur servir de témoignage de vérité, à eux et à leurs semblables. »

Commencement : « Mes chers amis, puisqu'il ne m'auroit pas été permis, et qu'il eût été trop dangereux de dire pendant ma vie ce que je pensois de la conduite et du gouvernement des hommes... » — Fin : « Je vais mourir, plus rempli de ces désirs que d'espérances. Fin. »

XVIIIe siècle. Papier. 480 pages. 187 sur 130 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

59-61 (582-584—R.695). « Sentimens sur la religion en général, et en particulier sur la religion chrétienne, par Jean Meslier, curé de Trépigny, en Champagne. » Titre sur le fol. de garde. — Trois volumes.

Tome I. Page 3. « Lettre écrite par M... à M^rs les curés de son voisinage. Vous serez sans doute surpris... » ; signée : « J. M. C. d'Etrepilly. » — Page 33. « Copie d'une autre lettre dans laquelle étoit la précédente. Me voyant, comme je crois, proche de la fin de mes jours... » — Page 39. « Mémoire des pensées et des sentiments de

J. M. prê... c. d'Estrep... et de Bul..., sur une partie des abus et des erreurs de la conduite et du gouvernement des hommes, où l'on voit des démonstrations claires et évidentes de la vanité et de la fausseté de toutes les divinités et de toutes les religions du monde, pour être adressé à ses paroissiens après sa mort, et pour leur servir de témoignage de vérité, à eux et à tous leurs semblables. In testimonium illis et gentibus. » — Commencement : « Quoiqu'il (*sic*) ne m'auroit pas été permis... » — Fin : « ...Leur sacerdoce et leur foy sont comme transférés à des gentils qui font du fruit. » — 655 pages.

Tome II. Suite. — Commencement : « Dieu approuve ce mariage de Moïse; figure que Dieu recevroit l'église des gentils... » — Fin : « ...Donc il ne peut être infiniment parfait. » — 590 pages.

Tome III. Suite. — Commencement : « De plus, si ce Dieu qu'ils disent infiniment parfait, n'a aucune qualité... » — Fin : « Aussi ne suis-je guères plus que rien, et bientôt je ne seray rien. » — 665 pages.

Des extraits de ce Mémoire, qui fit grand bruit au XVIII[e] siècle, ont été plusieurs fois imprimés par Voltaire, en 1742 (*l.* 1762), par d'Holbach, par Naigeon, par Beuchot, dans sa grande édition des *OEuvres* de Voltaire, t. XL, etc.

XVIII[e] siècle. Papier. 205 sur 155 millim. Rel. veau.

62 (585—R.404). « Les doutes » sur la religion ; « traduit de l'anglais ».

« Doutes sur une religion révélée en général » ; — « sur la religion chrétienne en particulier » ; — « sur l'Écriture sainte » ; — « sur les prophéties » ; — « sur la rédemption des hommes » ; — « sur les miracles de J.-C. »

Commencement : « A Londres, ce 14 may 1739. Mon ami, j'aime et je cherche la vérité... » — Fin : « Ainsy, qu'on me donne une réponse arithmétiquement claire. »

On lit au premier feuillet de garde : « J'ai vu un mss. qui les attribue à Jean Tolerant, dont il y est dit traduit » ; — sur le suivant : « Je les crois d'un françois catholique, extérieur au fait de la théologie. »

XVIII[e] siècle. Papier. 175 pages. 240 sur 180 millim. Non relié.

63 (580—R.73). « Analise de la religion. » Titre au dos.

Ce volume n'a aucun autre titre. Il commence par : « S'il n'y avoit qu'une religion dans le monde, et que tous les peuples de la terre

s'accordassent à rendre à la même divinité un culte uniforme... » — Il finit à la page 123, par ces mots : « Et aucun autheur romain ne parle de J.-C., quoy qu'il y eut un grand nombre d'écrivains de touttes les espèces. Fin des notes. »

C'est une série de notes contre Jésus-Christ et la religion chrétienne; elles sont cotées d'abord A-&, puis AA-&&.

XVIIIe siècle. Papier. 123 pages. 213 sur 165 millim. Rel. basane.

64 (343—R.546). « Traités de paix. » Titre au dos.

Page 3. « Extrait d'un livre escrit de la main de monsieur le chancellier de l'Hospital, contenant plusieurs traittez de paix, appanages, mariages, neutralitez, recognoissances, foy et hommages, et autres droitz de souveraineté. »

Au feuillet de garde : « 2 livres, Aix, M. David, 1er mars 1779 », de la main du marquis de Méjanes.

XVIIe siècle. Papier. 472 pages. 235 sur 147 millim. Rel. veau.

65 (344—R.939). « Abrégé des traités. » Titre au dos.

Fol. 1. « Table raisonnée alphabétique des traités, tant de la France avec les puissances étrangères, que des puissances étrangères entre elles, que la France a garantis. 1778. »

Ces traités sont classés par ordre alphabétique, depuis Abo, 1743, jusqu'à Westminster, 1655, Zell, 1679.

1778. Papier. 187 pages. 228 sur 183 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, les armes de Choiseul de Stainville. (Guigard, I, 154.)

66 (317—R.939). « Traités de paix. » Titre sur le dos.

Fol. 1. « Lettre d'Édouard, 3me du nom, roy d'Angleterre, escrite au pape Benedic XIIe, touchant ses prétentions à la couronne de France. 1335. »

Fol. 5 v°. « Traicté de paix... faict au village de Bretigny, près Chartres en Beauce, l'an 1360. »

Fol. 26. « Sentence donnée contre Jeanne d'Arc, aultrement dite la Pucelle d'Orléans. 1431. »

Fol. 44. « Sentence... pour la rupture du mariage de Louis XIIe avec madame Jeanne de France. 1499. »

Fol. 51. « Traitté et articles de paix entre Louis XIIe et Ferdinand, roy de Castille, touchant le royaume de Naples. 1501. »

Fol. 65. Pouvoir donné par la Régente, pour conclure le traité de Madrid. 1525.

Fol. 73. Traités entre Louis XII et l'empereur Maximilien. 1501, 1504.

Fol. 86. « Traicté de paix entre l'empereur Charles V et le roy de France François premier, appellé traicté de Crespy. 1544. »

Fol. 109. Traité entre Henri II et Philippe II. 1559; — entre Louis XIII et Philippe IV. 5 mars 1626.

« Traicté de ligue entre Sa Sainteté, le Roy, Mr de Savoye, Venise et Mantoue. 8 mars 1629. » — « Traicté de Vic. 1632 »; — « de Pignerol. 1632 »; — « d'Heilbron. 1633 »; — « de Philisbourg. 1634 »; — « de Suze. 1629 »; — « de Querasque. 1631. »

« Articlez accordez entre le duc d'Orléans et le marquis d'Aytonne, au nom de S. M. Catholique. 1634. »

« Véritable récit de ce qui s'est passé au soulèvement des Grisons pour la restitution de la Valteline. 1637. »

« Articlez accordez entre le roy Louis XIIIe et Mme la princesse de Savoye, le cardinal de Savoye et le prince Thomas. 1642. »

« Déclaration de S. M. [Charles II] contre les François », datée de « Witehall, le 9 février 1666 ».

XVIIe siècle. Papier. Paginé jusqu'au fol. 134 (la moitié). 300 sur 205 millim. Rel. veau.

67 (68—R.596). « Lettere historiche e politiche. 1644-1650. » Titre au dos.

C'est la correspondance des nonces de Munster, Paris, Madrid, et quelques brefs du Pape, antécédemment au traité de Munster. A la fin, un bref d'Innocent XII aux évêques d'Irlande.

XVIIe siècle. Papier. 127 et 171 feuillets (les premiers 127 devraient venir après les 171). 310 sur 217 millim. Rel. basane.

68-71 (347-350—R.159). Correspondance de MM. d'Avaux et Servien, plénipotentiaires pour le traité de Munster, avec la cour de France. 1644-1645. — Quatre volumes.

Tome I. « M. d'Avaux à la Reyne, le 8 mars 1644. » — Fin : « MM. d'Avaux et de Servien à la Reyne, le 26 novembre 1644. »

Tome II. Lettres de la Reine, du Roi, du cardinal Mazarin, de M. de Brienne, aux plénipotentiaires. 2 avril-9 décembre 1644.

Tome III. Lettres de M. de Brienne aux plénipotentiaires. 1[er] juillet-23 décembre 1645.

Tome IV. Lettres des plénipotentiaires à M. de Brienne. 7 janvier-30 décembre 1645.

XVII[e] siècle. Papier. Non paginés. 318 sur 215 millim. Rel. parchemin.

72 (346—R.159). « Lettres d'Avaux, Pomponne et Colbert. » Titre au dos.

C'est la correspondance échangée entre Louis XIV et ses ambassadeurs pour la paix de Nimègue ; 139 lettres, allant du 30 juin au 24 décembre 1676. La première est du maréchal d'Estrades : « Sire, nous sommes à présent tous trois icy en état d'exécuter les ordres de Vostre Majesté ; mais nous n'avons aucune matière de luy écrire par cet ordinaire, que celles que nous donnent les premières visites que moy mareschal d'Estrades receus hier de M[r] Jenzins... » — La dernière est du Roi : « Mon cousin, Messieurs Colbert et comte d'Avaux. Vos despesches que j'ay receues du XI[e] et XV[e] de ce mois... »

Voy. *Lettres, mémoires et négociations de M. le comte d'Estrades... ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Nimègues...* A Londres, 1743, in-12, t. VII, p. 1-484.

XVII[e] siècle. Papier. 276 pages. 310 sur 200 millim. Demi-rel. maroquin.

73-74 (82-83—R.352-355). « Collectio praecipuarum quaestionum quae circa formam et materiam judiciorum versantur; ad senatoris vel causidici subsidium », ou Code Julien. —Deux volumes.

Tome I. Livre premier, jusqu'au titre 13 du livre deuxième. « Matrimonium. » — 377 feuillets.

Tome II. Du titre 14 « Tutela », jusqu'à la fin. — Et du fol. 377 au fol. 696.

« L'auteur de ce recueil est Antoine Julien, avocat au parlement d'Aix, mort à 48 ans, en 1679. Son ouvrage a été longtemps le manuel des avocats et des magistrats de Provence. » (Note de M. Rouard.) — Cf. *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 56.

On lit sur la garde du 1[er] volume : « Ce Code Julien est corrigé de

M. de Colla, célèbre avocat. M. de Pradine l'a vendu 96 livres à M. Perrin; et l'achetant de M. Perrin, je l'envoyai à M. de Pradine, qui l'a reconnu pour le même. Menc. »

XVIIe siècle. Papier. 415 sur 290 millim. Rel. peau.

75-76 (752-753—R.910). « Miscellanea juris, ou Remarques sur les différentes parties du droit civil, criminel ou canonique, parmi lesquelles sont plusieurs extraits de divers auteurs faits par mon père ou par moi. » — Deux volumes, cotés II et III.

Le titre est de la main du dernier président de Saint-Vincens, qui a marqué aussi sur chaque volume les auteurs dont les ouvrages y sont mis à contribution : Ferrière, Serre, Bomy, Talon, La Touloubre, Rodier, Terrasson, Domat, etc. Ce sont partout des matières de droit. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 65.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginés. Formats divers. Rel. basane.

77 (197—R.743). « Recueil d'ordonnances, de lettres et d'édicts des roys de France, Henry II, Charles IX et Henry III. »

Une table, d'écriture plus récente, placée à la fin, les énumère au nombre de 62; mais le manuscrit n'est pas complet, se terminant au dernier feuillet par : « ...Faictes incontinent le tout remettre et réparer à plaine et entière delivrance, et au premier... »

On lit, au haut du premier feuillet : « Ce livre appartient à Nicolas Bergier, advocat à Reims, et est escrit de la main de Mre Girard Queutelot, vivant procureur au siège présidial dudict Reims. »

XVIe siècle. Papier. 133 feuillets. 343 sur 227 millim. Rel. parchemin.

78 (84—R.821). « Notables procès criminels. »

Procès de Enguerrand de Marigny, Garraut Gayette, Pierre Remy, Macé Demaches, Raymond de Syran, Adam Hourdain, Pierre des Essarts, Gilles de Rays, Jacques Cœur, Cinq-Mars et de Thou.

XVIIIe siècle. Papier. 266 feuillets. 377 sur 240 millim. Rel. veau fauve.

79-80 (85-86—R.916). Procès criminels. — Deux volumes.

Tome I. « Procez criminel de Gilles de Rays, mareschal de France, en l'an 1440 »; — de Charles de Melun en 1468; — de Louis de Luxembourg en 1475. — Non paginé.

Tome II. Procès criminel de Jacques de Beaune, seigneur de Samblançay, en l'année 1524. — 365 feuillets.

On lit, au bas du titre et à la fin de chaque volume : « Guyon de Sardière. »

Sur les plats, les armes de Lambert de Thorigny : aux 2 et 3, *un sautoir de... cantonné de quatre billettes dans les angles.* (Guigard, II, 24.)

XVIIIe siècle. Papier. 370 sur 235 millim. Rel. veau fauve.

81 (87—R.142). « Procez faict à Robert, comte d'Arthois. »

Sur la garde, ex libris gravé : « Ex bibliotheca Lud. Vin. Bru. L'Enfant. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 347 sur 217 millim. Rel. veau fauve.

82 (88—R.634). « Procez criminel faict à messire Louis de Luxembourg, comte de St Paul, connestable de France. 1475. »

XVIIe siècle. Papier. 129 feuillets. 425 sur 283 millim. Demi-rel. veau.

83 (89—R.56). « Procès et arrest donné contre le duc d'Alençon. 1458. »

Page 53. « Rellation particulière de ce qui se passa à Blois lhors de la mort des duc et cardinal de Guise, au mois de décembre 1588, faicte en partie par le sieur Miron. »

Page 98. Pièces concernant la retraite de la Cour du duc d'Orléans et du comte de Soissons. 1636 et 1637.

Page 200. « Croquans de Poictou. 1636 et 1637. »

Page 211. « Relation du soulev[em]ant des paisans de Saintonge », Angoumois et Périgord.

XVIIe siècle. Papier. 246 pages. 413 sur 280 millim. Demi-rel. veau.

84 (92—R.228). « Procez de Charles de Bourbon, connestable de France, contenant l'arrest prononcé contre luy et sa mémoire, avec le procez-verbal de l'exécution dudit arrest; par M. Tavel, conseiller en Parlement, et commissaire en cette partie; ensemble, les tiltres servans à faciliter ladite exécution. »

Sur la garde, ex libris gravé de : « Lud. Vin. Bru. L'Enfant. »

XVIIe siècle. Papier. 633 feuillets. 348 sur 227 millim. Rel. veau.

85-86 (93-94—R.228). Procès du connétable de Bourbon. — Deux volumes.

Fol. 1. « Registrum processus criminalis ac aliarum expeditionum in suprema parlamenti curia agitatarum contra Carolum de Borbonio. Factum fuit per me Nicolaum Malon, notarium et secretarium Regis, necnon suae dicti parlamenti curiae graphiarium criminalem, anno Domini 1527. »

Au bas du premier et du dernier feuillet de chaque volume, la signature autographe : « Guyon de Sardière. » Sur les plats, les armes de Lambert de Thorigny, comme aux n[os] 79-80. (Guigard, II, 24.)

XVII[e] siècle. Papier. 687 et 787 pages. 440 sur 290 millim. Rel. veau fauve, filets.

87 (701—R.818). « Procès criminel fait à messire Guillaume Poyet, chancelier de France, en l'année 1544. »

Fol. 1. Commencement : « Du lundy septième jour d'avril 1543, de rellevée, avant Pasques, à la bastille de S[t] Antoine, ont esté nommez pour estre juges au procès de M[re] Guillaume Poyet, chancellier de France, les dénommez cy après : M[e] André Gaillard, m[e] des requêtes ordinaires de l'hostel du Roy... »

Les séances du tribunal commencent le lundi 21 avril 1544, après Pâques, et le présent registre contient toute la procédure jusqu'au 24 avril de l'année suivante 1545.

XVII[e] siècle. Papier. 145 feuillets. 237 sur 180 millim. Rel. parchemin.

88 (95—R.51,455,854). « Procès criminel faict à Louis de Lagonia, sieur de Mérargues, 1605. Ensemble celuy faict à François Ravaillac, 1610, et celuy de Baltazar Flotte, comte de la Roche, 1613. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 418 sur 285 millim. Demi-rel. veau.

89 (96—R.348). « L'histoire secrette et tout ce qui s'est passé au vray dans le procès criminel fait à M. de Cinq-Mars et à M. de Thou, et des moyens injustes qui ont été tenus pour les faire mourir par les prétendus artifices de M. le cardinal de Richelieu. »

Préface : « Nous ne doutons pas que cette histoire... » — Requeste au Roi : « Jacques-Auguste de Thou, conseiller en vostre court de Parlement, remontre très humblement... » — Relation : « Le notable

changement que le cardinal de Richelieu reconnut... » — Fin : « ...Et mis en la sépulture de ses ancêtres dans l'église de S[t] André. »

On lit sur le feuillet de garde : « 2 livres 8 sous. Paris, cour de l'hôtel de Toulon, le 30 octobre 1784. »

XVII[e] siècle. Papier. 421 pages. 352 sur 230 millim. Rel. veau.

90 (345—R.192). « Recueils de différentes procédures et jugemens rendus contre des évesques criminels de lèze-majesté, où souvent on a eu recours à l'autorité du Pape, et quelques fois aussy, dans le cas de lèze-majesté et autres cas privilégiés, on a seulement employé l'autorité royale. Ces Mesmoires ont esté ramassez par M. Hiérosme Bignon, advocat général au Parlement, et copiez sur son manuscrit en 1715. »

Le même feuillet qui porte ce titre manuscrit porte aussi, gravé, l'ex libris suivant : « Ex libris Ludovici Le Bouthillier de Villesavin. » On s'est servi du cuivre pour l'imprimer directement sur le titre. — Au feuillet de garde : « 1 livre 4 s. Paris, quay du Port aux bleds, 23 juillet 1784. »

1715. Papier. 182 feuillets. 268 sur 190 millim. Rel. veau fauve.

91 (915—R.551). Recueil de bulles d'Innocent VI, d'Urbain V et de Grégoire XI, accompagnées de remarques en français.

Page 1. « Premier recueil, contenant les lettres d'Innocent six. Épître première. Remarque. Innocent six, appelé auparavant Étienne Aubert, limosin, fut élu pape à Avignon le 18[e] décembre 1352... » — 112 bulles.

Page 112. « Second recueil, contenant les lettres d'Urbain V[e]. Innocent VI étant mort le 12 septembre en l'année 1362, les cardinaux assemblez au conclave à Avignon choisirent pour luy succéder Guillaume Grimoard... » — 13 bulles, dont les trois premières sont du collège des cardinaux, le siège vacant.

Page 131. « Troisième recueil, contenant les lettres de Grégoire XI, écrites à Avignon. Urbain V mourut à Avignon, l'an 1370, le 19 de décembre, en odeur de sainteté... » — 72 bulles.

Page 211. « Quatrième recueil, contenant les lettres de Grégoire XI, écrites à Rome et à Anagny. » — 163 bulles.

Page 418. « Cinquième recueil, contenant cinq lettres écrites après la mort de Grégoire XI, durant le schisme. » 1°. Clément VII, « Petro Cornerio, civi Venetiarum », en latin. — 2°. Bulle en français, adressée

au duc de Bretagne. — 3°. Bulle à « G. de Malo nido », en français aussi. — 4°. Lettre de Charles VI au patriarche de Constantinople, en latin, datée de Montargis, le 26 septembre. — 5°. Réponse du patriarche au Roi.

Ce manuscrit a été formé par le marquis d'Aubaïs, dont il porte sur la garde l'ex libris gravé, et au premier feuillet, le timbre « Bibliotheca Albassiana », en rouge.

XVIII[e] siècle. Papier. 427 pages. 347 sur 225 millim. Rel. veau.

92 (586—R.668). « Traité du mariage. » Titre au dos.

1°. « Explication des différentes espèces de loix que les supérieurs ecclésiastiques font, où l'on examine quelle est leur authorité. »

2°. « Des mariages à la Gaulmine », c'est-à-dire faits « sans la bénédiction de l'église, en présence du curé et de plusieurs témoins ».

3°. « Pouvoir des juges d'Église dans les questions qui regardent les mariages des impubères. »

4°. « Sentiment du concile de Trente touchant le ministre du sacrement de mariage. »

5°. « Compétence des juges d'Église dans les matières qui concernent le mariage des catholiques. »

6°. « Usages de Normandie, clameur de haro. »

Sur la garde, ex libris gravé et armorié : « Ex libris Marci Josephi Bally, praepositi ecclesiae collegiatae seu capellae regiae S. Andreae Gratianop. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 222 sur 160 millim. Rel. parchemin.

93-99 (1065-1071). Opuscules de Thomassin, sur la discipline de l'Église. — Sept volumes.

Tome I. « Ordre qu'on peut garder dans l'étude du droit canonique de France. » — De l'ordre établi de Dieu dans le monde pour le gouvernement des hommes. » — « Insinuations. » Questions diverses. — « De la jurisprudence des cours séculières de France », sur les matières bénéficiales. — Mémoire pour des pourvus en régale. — Arrêt de la Tournelle. 1728.

Tome II. « De la discipline de l'église de France et de ses usages particuliers. » — « Des différentes espèces de loix qui ont été faittes par les supérieurs ecclésiastiques. »

Tome III. « Mémoire concernant les affaires présentes de la France

avec la cour de Rome. » — « Considérations sur la réception de la constitution de N. S. P. le pape Clément XI, du 8 septembre 1713 », condamnant les 101 propositions de Quesnel. — « Mémoire de la forme des expéditions des bénéfices de France. » — « Observations sur l'édit du mois d'avril 1695, concernant la juridiction ecclésiastique. » — « Des décimes. » — « Des ordinations. » — « Insinuations. » — « Privilèges des graduez qui ont régenté pendant sept ans. » — « Vertes dîmes. » — « Des dixmes en général. »

Tome IV. « De la juridiction ecclésiastique contentieuse. » — « Observations sur le concordat fait entre le pape Léon X et le roy François premier. »

Tome V. « De la discipline de l'église de France et de ses maximes et usages, sur l'étendue et l'exercice de la jurisdiction des juges d'Église en ce qui concerne les mariages chrétiens. » — « De la jurisdiction et compétence des juges d'Église suivant la jurisprudence de notre siècle. » — « Des dispenses des proclamations des promesses de mariage. » 50 pages. — « De l'état et de la qualité des personnes qui ont fait les promesses de mariage. » — 86 pages.

Tome VI. « Maximes et principes sur le temporel et le spirituel du clergé de France, tirés des nouveaux Mémoires imprimés par l'ordre de l'assemblée tenue en 1705. » — 205 pages.

Tome VII. « Remarques du Père Thomassin, prestre de l'Oratoire, sur les conciles. » — « Canons apostoliques. » — « Remarques sur le concile Elibéritain. » — « Premier concile d'Arles », et autres, jusqu'au concile de Bâle en 1431.

Les six premiers volumes ont au haut du titre le timbre « Bibliothèque du Roi. Palais-Royal » ; le 7e, « Ex Bibl. Seminarii S. Ludovici. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Non paginé. Rel. parchemin; le 5e, parchemin vert; le 7e, cartonné.

100 (926—R.700). « Les Mémoires de Monseigneur de Montchal, archevêque de Toulouse, avec le Journal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Mantes l'an 1641. Par ledit seigneur archevêque, l'un des présidens de ladite assemblée. »

Commencement : « Nous remarquons dans les histoires qu'à certaines révolutions de temps, il arrive des effets qui semblent irréguliers... »

XVIIe siècle. Papier. 571 feuillets. 370 sur 243 millim. Rel. veau, filets. Sur les plats, les armes du chancelier d'Aguesseau.

101 (51—R.349). « Procès verbal de l'assemblée généralle du clergé de France, tenue par permission du Roy, en la ville de Mante sur Seyne, en l'année 1641. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 52.

XVIIe siècle. Papier. 506 pages. 345 sur 224 millim. Rel. parchemin.

102 (52—R.350). « Critique du procès verbal de l'assemblée généralle du clergé de France tenue à Paris l'an 1682. »

Sur la garde, ex libris armorié : « Franciscus Blouet de Camilly, episcopus et comes Tullensis, S. R. I. P. » — Sur un feuillet de garde : « Acheté à Lyon 12 livres, en octobre 1777. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 53.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 368 sur 240 millim. Rel. veau.

103 (188—R.863). « Traité du droit de régale. 1673. »

Commencement : « De l'usage de la régale sous la première race des Roys. Ce qui semble d'ordinaire le plus difficile en tous les sujets que l'on traitte... » — Fin : « ...On ne peut de part ni d'autre contrevenir qu'en restablissant chacun dans son droit. Fin. »

Sur le feuillet de garde : « 1 livre 6 sous. Paris, 12 avril 1685, vente de M. d'Aguesseau ; non compris dans le catalogue. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 52.

XVIIe siècle. Papier. 121 pages. 280 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, armes épiscopales d'un La Marck : *Parti de trois traits, coupé d'un : au* 1er, *de La Marck ; au* 2e, *de Brézé-Maulevrier ; au* 3e, *de Croy ; au* 4e, *de Bourbon-Montpensier ; au* 5e, *de Sarrebruck ; au* 6e, *d'Amboise ; au* 7e, *d'Albert de Luynes ; au* 8e, *de Poitiers*. Colliers des ordres.

104 (189—R. 864). « Projet sur la régale et sur plusieurs autres questions qui regardent l'étendue de la souveraine authorité temporelle. »

Commencement : « Quelle est la voie la plus sûre pour terminer les contestations sur la régale et les autres questions qui regardent l'étendue de la souveraine authorité temporelle? Lorsqu'il y a de grandes contestations sur ce qu'il faut penser de quelque dogme... »

Au feuillet de garde : « 3 livres 13 sous, avec un autre volume sur

la régale, in-folio, cartonné, 12 avril 1785, vente de M. d'Aguesseau, non compris dans le catalogue. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 325 sur 215 millim. Rel. parchemin.

105 (576—R.863). « Traicté de la régale, ou réponce au livre de Monsieur l'évesque de Pamiers contre les droits du Roy sur la régale. »

Commencement : « Il n'y a personne qui ne sçache que le bonheur des hommes dans le ciel et la tranquillité publique en cette vie, sont l'unique motif des loyx divines et humaines... » — Fin : « ...Ego tamen Deum timerem. Fin. »

On trouve écrit au bas du titre : « Ce livre a esté fait par Aubery, advocat au Conseil », plus une suite qu'on a effacée; mais il reste la fin : « Et ne vaut rien. Cet homme estoit un méchant phraseur... » L'ouvrage d'Aubery a été imprimé à Paris, en 1678.

XVII[e] siècle. Papier. 52 feuillets. 233 sur 186 millim. Rel. veau.

106 (54—R.351). Mélanges de droit, entremêlés de pièces historiques.

La table, qui est au fol. 573, énumère 73 articles.

1°. « Du droit de régale, à qui il appartient et si le Roy le peut aliéner. » — 2°. « Si le Roy doit succéder aux aubains, ou bien le seigneur justicier. » — 3°. « Sur la misère des procez. » — 71°. « Réception de M. d'Espernon en l'estat d'admiral de France, 1588, par N. Séguier. » — 72°. « Recueil de quelques points de la harangue de M. Séguier, à l'ouverture des plaidoyeries. » — 73°. « Harangue prononcée à Mantes devant le Roy, par M. de La Guesle, procureur général, pour venger la mort de Henry III. »

Fin du XVI[e] siècle. Papier. 574 feuillets. 343 sur 250 millim. Rel. parchemin.

107 (835—R.57,351). Recueil de 12 pièces concernant le clergé.

Page 1. « Mémoires pour servir à composer une ordonnance ecclésiastique, par feu M. Dubois, avocat au Parlement, avec des observations de M. Pinson. »

Page 113. « Projet d'une déclaration au sujet du clergé de France, avec les observations à faire sur chaque article. »

Page 161. « Sentiment de Messieurs les gens du Roy sur la régale; M. l'avocat-général Talon. »

Page 203. « Sentiment de M. l'avocat général de Lamoignon sur la régale. »

Page 217. « Sentiment de M. le procureur général (Achille de Harlay). »

Page 225. « Copie des bulles obtenues l'an 1626, sous le pape Urbain VIII, pour les abbayes de feu M. le cardinal de Joyeuse, mises sous le nom du fils de M. de Guise, âgé de 2 à 3 ans. » Avec cette note à côté : « Il n'en avoit point esté expédié de telles jusqu'alors; et ne se trouvent point dans les Bullaires. »

Page 233. « Remontrance du Parlement pour empêcher le transport de l'évêque de Noyon à Rome pour ses debtes. 1555. »

Page 245. « Examen du bref que le pape Clément IX a fait contre le Nouveau Testament imprimé à Mons. »

Page 267. « Examen du bref publié et affiché à Rome contre le Rituel de M. l'évêque d'Alet. »

Page 285. « Traité d'Alexandre VI, pape, avec sultan Bajazet, empereur des Turcs. 1494. » Suit la traduction latine de cinq lettres dudit sultan.

Page 301. « Traduction de la capitulation accordée par l'empereur Amurat aux princes et potentats d'Allemagne, Italie, Hollande, etc., amis de l'empereur de France, contre la maison d'Austriche. 1604. »

Page 305. « Lettre de M. le cardinal Du Perron au roy Henry le grand, touchant le différent du pape Paul V avec les Vénitiens. 1607. »

XVIII[e] siècle. Papier. 329 pages. 405 sur 270 millim. Demi-rel. basane.

108 (1107). « Disputationes de mundo et coelo. » — « In libros de generatione. » — « De meteoris. » — « De anima. » — Explication de la physique et métaphysique d'Aristote.

XVII[e] siècle. Papier. 881 pages. 200 sur 142 millim. Rel. peau.

109 (421—R.579). « Tableau abrégé ou sommaire considération de l'home, à Monseig[r] Mons[r] M[e] Gaspar de Glandevès, seigneur de Cujes, de Rocet, etc., conseiller du Roy en la cour de parlement de Provence. Par Jehan Jusbert, escuyer de la ville d'Aix. 1619. »

Commencement : « Tu me demanderas, et avec raison, ce samble,

à quoy pansé je... » — Fin : « ...Il y trouvera sa mort. Vivit post funera virtus. »

Au bas du titre, la signature « Borrilly » ; au feuillet de garde : « 10 sous, Aix, David, 1er mars 1779. »

1719. Papier. 145 feuillets. 165 sur 123 millim. Rel. parchemin.

110 (749—R.791). « Le livre du pèlerin du corps et de l'âme », de Guillaume de Digulleville.

Il n'y a aucun titre en tête de l'ouvrage, et le texte commence à la page 1 par le prologue que nous transcrivons.

« (A) cex de ceste region
Qui point n'i ont de mension,
Ains y sont, com dit saint Pol
Receu povre, et sage et fol,
Soient roys et soient roynes,
Et pelerins ou pelerines,
Une vision vueil nuncier
Qui en dormant m'avint l'autrier.
En weillant avoye leu,
Consideré et bien veu
Le très biau romans de la Rose,
Et bien croy que ce fu la chose
Qui plus me esmut à ce songier
Que cy après vous vueil nuncier.
Or viennent près et si s'arotent
Tretoute gent et bien escoutent,
Et ne soit nul, ne ne soit nulle,
Qui arrière point se recule.
Avant se doivent tous bouter,
Tous asseoir et escouter,
Grans et petis, la vision,
Tout ce sans point de exception ;
Et en françoys toute mise l'ay,
A ce que l'entendent ly lay.
Illuec pourra chascuns aprendre
Laquelle voye l'an doit prandre,
Laquelle guerpir et delessier.
C'est chose qui est bon mestier
A tous ceulx qui pelerinage
Font en cest monde sauvage.
Or entendez la vision
Qui m'avint en religion,
A l'abey de Chalit,
Si comme je estoie en mon lit. »

Après ce prologue, le récit commence incontinent :

« Avis m'estoit, si comme dormoye,
Que je un pelerin estoie,
Qui d'aler estoie exité
En Jherusalem la cité... »

Soit qu'il manque un feuillet, soit pour toute autre raison, nous ne trouvons pas la fin du premier livre. La fin du second est indiquée à la page 131 :

« Pitié en arez, si com croy,
Et garde y penra endroit soy
Chascun, quar de meschief d'autrui
Chascun a un mirour pour ly.
Explicit secundus liber. Incipit tertius.
Or escoutés, très douce gent,
Mes aventures, et comment
Mal fu venus et mal trouvés
Au bosquage dont vous ay parlez... »

Page 164, fin du 3e livre :

« Se vous voulez oir coment,
Revenez une autre journée,
Quar ci feray une pensée (*sic*).
Explicit liber tercius. Incipit quartus
Or vous diray, seigneur, comment
En ma voie eu empechement... »

Page 196.

« Celle fin est le guerdon
Et la remuneration
De la joie de paradis,
Que doint Dieu au mors et au vis.
Amen. Amen. Explicit et cetera. »

Ici commencent 16 pages de vers latins, divisés en trois pièces, dont l'une est une longue paraphrase du Credo, l'autre une prière à Dieu, la dernière est en l'honneur de la Ste Vierge. En voici les commencements :

Page 196.

« Credo ego catholicus,
Simplex sum, vel ierarchicus,
Implicite, si laicus... »

Page 203.

« Pater, creator omnium,
Origo et principium,
A quo causantur omnia... »

Page 209.

« Ave, redimatorium
Et propiciatorium,

Et captivi spes populi,
Data in diversorium
Reis et in refugium... »

Fin :

« Hic viam bonam deserit,
Ille tibi prejudicat,
Ille in fide claudicat;
Salvus esse non poterit.
Amen. Amen. Explicit. Deo gratie, etc. »

Suit, page 212 : « Incipit confessio, etc.

Ave, Vierge glorieuse,
Fille et mère Dieu précieuse.
Je vien à toy mercy quérir,
Que mon ame ne puis périr. »

Fin, page 215 :

« Et celui qui l'a escript,
Ton filz nostre sire Jhesu Crist
Leur doint ou ciel de veoir espasse
Ta beauté qui toute trespasse.
Amen. Ainsy soit-il. Explicit confessio, et cetera. »

Le récit principal reprend à la page 217.

« Avvis me fust que quant la mort
M'ot feru, sans faire deport,
En l'air me trouvay dessevrée
De mon vil corps et séparée... »

Cette dernière partie, qui a 187 pages, se termine avec le manuscrit. En voici la fin :

« Se trouvé y est mençonge,
Deputés doit estre en songe.
Aussy à ceulx qui le liront
Le pri et à ceulx qui l'oront. Amen.
Vecy le peleringnage qui fine
De l'ame. Que Dieu face fine
Celle de cil qui l'a fait faire,
Qui l'escrivain a fait grant haire
Pour la drecier à cil du corps
Prumiers mis, dont je suy recors.
Je pri ceulz qui eus liront
Et qui fruit en reporteront,
Qui prient pour le bon seigneur,
Que grace li doint nostre Sauveur,
Qu'ainssy il puisse deffiner,
Que joie ait qui ne puit finer. Amen.
Qui scripsit scribat, semper cum Domino vivat. Amen.

Explicit le Pelerin humain. Explicit le livre du pelerin du corps et de l'ame et prent fin, etc. » Tout de la même écriture. Ce ms. appartient à la première rédaction.

Consulter pour les éditions anciennes de ce livre, Brunet, t. II, col. 1822, v° GUILLEVILLE (Guillaume DE). — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 87-89; P. Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 239.

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs. Sur le feuillet de garde : « Ms. de M. d'Aubaïs; acheté 24 livres de ses héritiers, en 1780. »

XVe siècle. Vélin. 363 feuillets à 2 col. 298 sur 220 millim. Le manuscrit est orné de 89 miniatures de 65 millim. de large sur 40, dont les sujets correspondent aux faits racontés dans le texte; beaucoup d'initiales en rouge et en bleu. La première page est encadrée délicatement; elle contient deux miniatures, une grande lettre en couleurs sur or, et au bas, deux écussons armoriés : le premier, *de gueules, à une grande étoile d'or à huit rais,* qui est de Sade, ancien; le second, *d'or, bordure engrelée, avec un animal ailé, remplissant tout le champ.* Rel. veau gaufré, sur bois, clous; les fermoirs manquent.

111 (442—R.69). « Lettres sur la fausse incrédulité de l'immortalité de l'âme. »

Cinq lettres. Première : « Amazius ne vous parle pas vrai; il est moins incrédule qu'il ne le dit. C'est un faux brave... »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 66.

XVIIIe siècle. Papier. 353 pages. 194 sur 133 millim. Rel. basane.

112 (1092). « Sentimens des saints Pères de l'Église, touchant les spectacles, la comédie, le bal et le jeu. Le 7e octobre de l'an 1697. »

Page 1. « Sentimens des saints Pères de l'Église sur les spectacles, etc. A Monsieur Dusson, lieutenant général des armées du Roy. Vous me parutes si content, mon très cher frère, du recueil que je vous envoyay, il y a quelque tems... »

On lit au feuillet de garde : « Ollive frères, ex dono authoris, M. de Lagnère, mort en odeur de sainteté à Notre-Dame-des-Anges. Il n'en existe que cet exemplaire. »

1697. Papier. 347 pages. 187 sur 130 millim. Rel. basane.

113 (R.A.49). « Vocabulaire spirituel, par M. de Tuffet, prêtre, chanoine honoraire de Valence, chevalier des ordres royaux et mili-

taires de S. Louis, du Phénix, et des SS. Maurice et Lazare de Sa Majesté Sarde. » — Autographe.

« Abaudon, Abus, Action, Affaire, Affliction, Ambition, Ame, Ami, Amitié, Amour, Ange, Argent... »

« Vieillard, Vieillesse, Vin, Visite, Vivre, Vocation, Volonté, Volupté, Zèle. »

En tête, une *Notice bibliographique sur feu M. l'abbé de Tuffet*, par M. Roux-Alphéran, imprimée; et à la garde, l'ex libris imprimé de sa bibliothèque. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 123.

XIXe siècle. Papier. 524 pages. 212 sur 170 millim. Demi-rel. veau.

114 (702—R.317). De custodia principum.

Page 1. « In nomine Jesu Nazareni crucifixi, cujus hoc suavissimum nomen optatam salutem presignat. Tractatus de custodia principum, ut quo pacto quivis Dominy cultor, primum anime sue custos, secundo patrie, tertio proprii corporis, esse possit fidelis, incipit feliciter, ad honorem Dei omnipotentis et obsequium illius, principisque salutem, qui omnium suorum salus est et protector, quin ymo splendor et fiducia, unice dilectus; cui ut utilis sit placidusque minister, non aliud petit auctor. »

Commencement du prologue : « Cum animadverterem quam bonum et utile, justum honestumque foret quemlibet cum labore summaque diligencia ad ejus spirare salutem... » — Fin : « ...Tu igitur, piissime Jesu,... huic principio benignus adsis, placidusque juves, ut hoc valeam opus ad optatum perducere finem, qui vivis et regnas trinus et unus. Amen. »

Page 17. « Incipiunt divisiones hujus operis, secundum tractatus et capitula. » Trois traités, divisés en quatorze chapitres.

Page 18. « Incipit primus tractatus principalis, de custodia que debetur anime. Ex quo homo a Deo exivit inmediate procreative, per recreationem itaque gratiam abilitatus... »

Page 47. « Incipit secundus tractatus principalis, de custodia que debetur patrie. Non est arratione (*sic*) alienum, sacris et disciplinis consonum, ut qui multitudini preesse cupiant, ejus et salutem non negligant... »

Page 68. « Incipit tercius tractatus principalis, de custodia que debetur corpori. Ad expedicionem seu hujus rei noticiam veniendum, etsy aliis facile, michi tamen difficile est... »

Page 113. Fin : « ...O dux ducum, ducem nostrum rogo duces, ejusque patrie custos sis, et populi dux, te unice ducis amantis. Pro cujus fine libri, glorificetur Filius Dei vivi. Amen. 1504. »

Cet ouvrage a été composé par un homme attaché au service de Charles le Téméraire, comme médecin, ainsi que le prologue nous l'apprend : « Ego etiam hoc opus de principum custodia disposui in mente conficere, amore illius scilicet christianissimi principis domini mei domini Karuli, ducis Burgundie illustrissimi, qui me nuper nondum sibi cognitum tam dulciter, tam benigne, suum in medicum recepit, licet minimum... » Dans ce même prologue, l'auteur énumère de la manière qui suit les titres de son maître : « O felix patria, cujus defensor erit Karolus, princeps illustrissimus, dux Burgundie, [Bra]bantie, Limburgi et [Lux]emburgi comes palatinus, Hannonie, Hollandie, Zeelandie et Namurci marchio, sacri imperii [princeps], dominus Frisie, Salignie et Machlinie, vir nobilis omnique virtute prestantissimus... »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 66-68.

1504. Parchemin. 113 pages. 273 sur 190 millim. Titres en rouge, quelques initiales rouges. Rel. parchemin.

115 (411—R.414). « L'éducation héroïque, recueillie d'un manuscrit, et mise en lumière par J. Ottonis, chanoine de la cathédralle de Gand. Dédiée à Son A. I. l'archiduc Léopolde Guillaume. »

Première partie. « De la nature et condition humaine, et comme il s'y faut accommoder pour l'éducation d'un jeune homme. »

Fol. 42. « Deuxième partie, concernant les habitudes particulières du corps et de l'esprit, et la conduite qu'il y faut observer. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 66.

XVIIe siècle. Papier. 96 feuillets. 153 sur 96 millim. Rel. veau.

116 (592—R.650). « Extraict du livre reprouvant les maximes de Nicoulas Machiavel, florentin, jadis secrétaire de la maison commune de Florance, aprenant les moiens pour bien policer un estat. Ledit Machiavel estoit du temps de Louis XII, et atint le commencement du règne du roy François. »

Commencement : « Les philosophes nous enseignent et l'experiance nous le confirme, qu'il y a deux voyes pour parvenir à la cognoissance des choses... » — Fin : « ...Avec les pairs de France, quand ils s'i voulloient trouver. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 68.

En retournant le volume, on trouve des pièces de vers de la fin du XVI[e] siècle, et quelques morceaux de prose.

1°. « Sonnet sur l'estat de la France, en 1576.

> Voyant de nostre estat l'inconstante manière
> Qui attant d'heure en heure un changement nouveau... »
> Mais le roy de Navarre y assistant debout
> Demande la moitié, qui cepandant regarde
> Le jeu des trois premiers, pour en avoir le tout. »

Par dessous : « Le mardy dernier juing 1579, le chasteau d'Orange fut prins par M[r] Chabert, et en dessaizit le cappitaine Merle. »

2°. « Ode des antiquités de Nismes. » — 15 strophes de 8 vers.

> « Tandis que, soliciteux
> Et morne, à part moy je songe,
> En mon procès despiteux
> Qui l'ame et le coeur me ronge,
> Je me proumaine et revoy
> Ce que quelquefois nous vismes
> Des antiquités de Nismes
> Soigneusement toy et moy.
> Amy d'Albenas, ainsy
> Souvent je me vois esbatre... »

A la fin : « Il y a environ deux mil sept cens quarante deux ans que Nismes fut édiffié. 1597. Anthoninus Pius fit bastir l'amphitéatre de Nismes. L'ancienne ville avoit de rondeur 11858 (pieds). »

3°. Sur la plume.

> « La plume honnore tous, et si fait à tout honte,
> La plume dira tout, et ne rougira pas... »

Et à côté : « Ep. D. M. Dauphin. »

4°. « Sonnet sur la mort du duc d'Aumale.

> Ce Lorrain avorton ligué contre la France... »

5°. « Épithaphe sur la mort du P. Bris. » Sonnet.

> « Peintre, qu'en (*sic*) tu voudras tout entier me pourtraire... »

6°. Sonnet.

> « Entre grandz et petis on estime Beaujeu... »

7°. Autre sonnet.

> « Que maudit soit le jour et le mois et l'année,
> Auquel la France ouvrist ses bras pour recepvoir... »

8°. Autre.

« Escariot esprit, et meurtrier à louage,
Que t'a fait nostre Roy de le vouloir tuer... »

9°. « Sonnet de Coton. » Deux sonnets, l'un pour, l'autre contre la transsubstantiation :

« La voix qui feit ce tout de l'un à l'autre pole... »

10°. « Tombeau de Gabrielle d'Estrée. » 15 quatrains.

« Les cieux estant jaloux de l'honneur de ce monde... »

11°. « Vers à la louange du roy Henry IIII. 1599. » 16 quatrains.

« Enfin le bras fatal qui si souvent cultive
Le lys, la fleur des roys et la royne des fleurs... »

Les morceaux de prose sont des sentences morales et philosophiques, quelques anecdotes et faits historiques, une sorte de discours justificatif (du duc de Bouillon?), dont voici le commencement : « Sire, ayant sesjourné à Castres jusques à ce que, par arrest, la cour m'a déclaré qu'elle estoit interdite... » — « Sommaire des responces du Roy, faictes à l'ambassadeur d'Angleterre. Le Roy, en sa responce à monsieur l'ambassadeur, luy disoit touchant le duc de Bouillon, que le duc estoit le principal autheur des dernières conspirations... » — « Responce de l'ambassadeur d'Angleterre au Roy. La royne d'Angleterre sçait mieux que personne sur ce faict, l'innocence du duc de Bouillon... Le XXVIII de janvier 1603. » — « Lettre de M. de Bouillon, envoyée au Roy le 22 juin 1603. Sire, sy mes actions eussent esté aussi bien garanties de malheur... » Inachevée.

Au bas du fol. 81, la signature « Charrier ». A la garde, ex libris gravé de « Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs ».

XVIe et XVIIe siècle. Papier. 87 feuillets. 227 sur 165 millim. Rel. parchemin.

117 (327—R.663). « Mémoire sur les marbres » des Pyrénées, par L***.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 73.

XVIIIe siècle. Papier. 65 pages. 350 sur 224 millim. Rel. velours rouge, tranche dorée.

118 (1077). « Histoire des Thermes d'Aix en Provence, par Monsieur Pierre-Joseph [de Haitze]. Copié sur le manuscrit de l'auteur. 1860. »

« Traité sur les eaux d'Aix, par Garidel, du 15 novembre 1704. »

XIXe siècle. Papier. 110 et 21 pages. 300 sur 195 millim. Demi-rel. parchemin vert.

119 (451—R.328). « Traité des eaux de Chaville, contenant la qualité et grosseur des tuyaux qui conduisent les eaux aux bassins, le cours des eaux des estangs, avec le plan des parcs et jardins, la hauteur des jets, la grosseur des souches et des ajutages, la grandeur des bassins, la quantité d'eau et des soupapes qu'ils ont chacun, avec les estangs réservoirs, et le nivellement de toutes les eaux des fontaines. 1697. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 73.

Au verso du titre : « De la part de M. de Dangeul, secrétaire des commandements de Monsieur. »

1697. Papier. Non paginé. 153 sur 90 millim. Plans coloriés, figures. Rel. veau fauve, tranche dorée.

120 (667—R.213). « Institutiones rei herbariae. »

Classification des plantes en 32 classes, après lesquelles : « Plantae quae desiderantur in Institutionibus rei herbariae. »

Page 53. « Botanicum gallo-provinciale, juxta leges Turnefortii. » Suivent, par ordre alphabétique, les plantes de Provence, en commençant par « Abies, Sapin », pour finir par « Ziziphus ».

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 74.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 213 sur 153 millim. Rel. veau.

121 (771—R.537). Herbier, ayant pour seul titre : « Recueil de plantes naturelles. »

Chaque feuillet a une ou plusieurs plantes collées, et comme le recueil est fait un peu sans ordre, il y a en tête du manuscrit un index alphabétique, allant de « Arbor paradisi » à « Verbascum odoriferum ». Toutes les plantes ont, du reste, leurs noms latins marqués au-dessus.

C'est l'œuvre du docteur Baumier, qui l'a légué à la Bibliothèque. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 74.

XVIIIe siècle. Papier. 334 pages. 312 sur 195 millim. Cartonné.

122 (R.A.72 *bis*). « Botanicon Aquisextiense, ex Garidello. »

Commencement : « Synonima Garidelli. 1. Abies taxi, folio, fructu sursum spectante. i. r. h. *Sapin,* sap. in altis montibus. » — En face, à la seconde colonne : « Nomenclatura Linnaei. Pinus (picea), foliis, solitariis emarginatis... »

Fin : « 1. Xiphium seviris bulbosa. Entre Pourrières et Puilobier. »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. »

XVIII[e] siècle. Papier. 29 feuillets. 170 sur 110 millim. Cartonné.

123 (1056—R.609). Le livre des termes, ou manière de planter les termes.

Fol. 1. « Sec se lo libre que ensenha de destrar et de termenar, de agachonar et de scayrar terras et autras pocessions, estrach de hun libre ordenat per maistre Arnaut de Villanova, a la requesta del rey Robert. Et quar es stat treslatat en la ciutat d'Arle, per so permierament se fara mention del pal d'Arle, et del destre, tant del destre de las terras, coma de las vinhas. »

C'est la traduction, par Bertrand Boisset, citoyen d'Arles, en provençal du XIV[e] siècle, d'un livre latin d'Arnaud de Villeneuve, sur l'art de mesurer et de délimiter juridiquement les possessions territoriales de propriétaires voisins, en en déterminant le pourtour par des termes.

Au haut du titre, on lit les vers connus, dont on faisait usage à Arles :

« Nobilis in primis dici solet ira leonis.
Urbs Arelatensis est hostibus hostis et ensis. »

Et un peu plus bas, ceux-ci :

« Parcere prostratis scit nobilis ira leonis.
Tu quoque fac simile quisquis regnabis in orbe. »

Commencement du texte : « Et premierament, sapias que si lo pal de la mesura d'Arle, del qual se fa la cana que son VIII pals, et se fa lo dextre de las terras que son XVI pals... »

Fol. 1 v°. « O destrador et atermenador, sapias de certan que Dieus es destrador, et es atermenador et scayrador... »

Fol. 2. « Segon se los capitols de destrar », au nombre de 46.

Fol. 23. « Aysi endoctrina quantos dextres fan la sextayrada, et quantos la eyminada. »

Fol. 28. « Taula et rubricas per termenar. » Cette table contient

90 chapitres, non numérotés, dont le dernier se trouvait au feuillet coté CXXXIX. Mais notre manuscrit, dans son état actuel, ne compte que 71 feuillets, et ne va pas au delà du 50e des 91 chapitres qu'il a dû contenir. Il semble même qu'il devait aller plus loin et renfermer autre chose, puisqu'un inventaire ancien lui assigne 150 feuillets.

Fol. 71 v°. Fin du manuscrit, au milieu du chapitre 50 : (« Capitol per declarar la dreyssiera de 1 terme colquat. ») « ...Fay que aias 1 autre pal, et planta lo a prop lo pal [dessus plantat, *réclame*]. »

Ce manuscrit contient un bon nombre de figures coloriées, naïvement dessinées, plans géométriques, vues, étalons de mesures, pour faciliter les opérations de l'arpenteur. On y lit, au fol. 54 v°, le passage suivant sur la patrie d'Arnaud de Villeneuve : « Car tu veses per speriencia que en Cataluenha, don hieu Arnaut de Villanova soy nat, et en Anglaterra... »

Cf. Rouart, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 60-62.

XIVe siècle. Papier. 71 feuillets (I-LXXI num. ant.). 210 sur 140 millim. Titres et initiales en rouge. Rel. peau verte.

124 (1057—R.609). « Traité des termes. » Titre au dos.

Fol. 1. « Livre intitulé Terminum. Verssion. » — Ce livre est la traduction en français de l'ouvrage précédent, dont il reproduit aussi le texte provençal. Mais il est beaucoup plus complet, et les 91 (ici 92) chapitres énoncés au n° précédent se trouvent en entier dans celui-ci. Il faut en conclure, puisque les deux manuscrits ont appartenu aux archives municipales d'Aix, qu'au XVIIe siècle, quand on copia et qu'on traduisit en français le vieux texte provençal, le manuscrit 123 était encore complet.

Fol. 1. Commencement du texte provençal : « Sec se lo libre que ensenha de destrar i de termenar... » — Commencement du texte français : « C'est icy le livre qui enseigne à dextrer, terminer, agachoner et scarrir terres... »

Fol. 295 v°. Fin des deux textes : « Scayra lo et plumba lo, et sabras son pendent. » — « Escarris et plumbes celuy, et tu sçauras son penchant. »

Nombreuses figures coloriées. On lit au bas du titre : « Veu par nous depputez pour l'inventaire des tiltres et papiers de la ville, par deliberation du III octobre 1676. A Aix, le 28 aoust 1677. N° IIII. Maynier, de Beaufort, Leauthier. » — Au commencement du volume,

on a annexé une « Notice du livre des Termes ». Ce sont les pages XIII-XVII du livre des *Observations* de Bomy, réimprimé à Aix en 1815, par M. Dubreuil, où il est fait mention de l'ouvrage que nous venons de décrire.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 62-64.

XVIIe siècle. Papier. 295 feuillets à 2 col. 297 sur 205 millim. Rel. basane.

125 (1102). « Maison rustique, ou recueil de tout ce qui peut servir au ménage de la campagne, tiré de divers autheurs, divisé en quatre parties. 1720. Gallicy père. »

1720. Papier. 340 pages. 270 sur 180 millim. Rel. basane.

126 (509). Mélanges de médecine.

1°. « Recueil des consultations les plus choisies par M^rs les médecins de Montpellier. »

Mélancolie, vomissement de sang, ulcère à l'oreille, etc. Ces consultations, le plus souvent signées, sont au nombre de 105, et s'échelonnent de 1729 à 1751. — 252 pages.

2°. « Traité des formules de l'hôpital de Marseille, ce 18 septembre 1739. Par J. Gras. »

3°. « Formules de la médecine de Monsr Fournier, professeur en médecine à l'Université de Montpellier. Fait à Marseille, le 1er septembre 1738, par J. Gras, chirurgien, au St Esprit. »

4°. « Vertus et usages des médicaments les plus usités dans la pratique journalière et navigante, par le même. »

5°. « Curation des maladies cutanées, par Mr Lasermes, professeur en la célèbre Université de médecine à Montpellier. Fait à Marseille, ce 14 octobre 1739. Gras. »

On lit au feuillet de garde : « 12 sous, Aix, Albaye, 13 mars 1781. » — Portraits gravés, de Louis XV, en tête; de Mademoiselle d'Orléans, à la fin.

XVIIIe siècle. Papier. 180 sur 132 millim. Rel. basane.

127 (519—R.871). « Receuil de toute sorte de remèdes secrets et receptes, fait et écrit par feu sieur Honoré de Trimond, chanoine et conseillier clerc à Nismes, et frère de feu sieur Léon de Trimond,

avocat général en la cour des comptes de Montpellier. » Titre sur le revers de la couverture et sur le plat.

« Arcanum arcanorum, Aqua salis... » La première partie est en latin, presque tout le reste en français.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 203 sur 135 millim. Rel. parchemin.

128 (1109). « Traité sur la nature et les effets des remèdes. 1764. » Purgatifs, émétiques, diaphorétiques, apéritifs, diurétiques, etc.

1764. Papier. 143 pages. 180 sur 135 millim. Rel. parchemin.

129 (1100). « Suite des consultations sur différentes maladies aiguës et chroniques, par plusieurs fameux médecins de Montpellier, remarques à la suite des consultations; maladies de la peau, et remarques à la suite de ces maladies. »

Ce manuscrit fait suite à un volume absent, et commence par le fol. 123 pour finir à 307, où vient une pagination nouvelle pour l'ouvrage suivant.

« Tractatus de morbis cutaneis, a D. D. Jacobo Lazerme, regis consiliario ac medico, necnon in alma Monspeliensium medicorum [Universitate] professore regio dignissimo. Quem scripsit Franciscus Cortasse, Aptensis apud Gallo-Provinciales, die 9^a mensis februarii anno 1747. Monspelii, 1747. »

1747. Papier. Feuillets 123-307, plus 183 pages. 220 sur 175 millim. Rel. veau.

130 (1083). « Livre d'arithmétique, fait par moy François Armieou, sous le dictamen du frère Bernard, maître arithméticien, à Aix, ce 10 février 1739. »

Sur la garde : « Reçu à la Bibliothèque, le 5 novembre 1872, sans lettre d'avis du donateur. » Ex libris imprimé : « Orphelinat Notre-Dame. »

1739. Papier. 524 pages et 6 feuillets. 375 sur 248 millim. Rel. veau.

131 (214—R.926). « Abrégé de tactique, ou la science du héros, par demandes et par réponses. »

Page 271. « Questions sur les fortifications. »

Au feuillet de garde : « 6 livres. Brett, Grenoble. X^{bre} 1782. »
Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 74.

XVIIIe siècle. Papier. 571 pages. 275 sur 190 millim. Rel. veau.

132 (341—R.497). « Traité du génie militaire. »
« Chapitre premier. De la nécessité du génie. Ce qu'on appelle présentement le génie est devenu tellement à la mode, et on l'a poussé si loin de toutes manières... »

XVIIIe siècle. Papier. 368 pages. 223 sur 160 millim. Rel. veau. Sur les plats, armes de Charles de Lorraine.

133 (342—R.648). « Maximes militaires, ou la manière dont on doit se comporter dans les principales actions de la guerre;... tirées des mémoires des plus habiles généraux de ces deux derniers siècles, rédigées et mises en ordre par le sieur Macdonnale. 1741. »
Commencement : « Qualités du camp. Les deux principales qualités d'un camp, surtout en tems de guerre, sont la commodité et la sûreté... »
Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 75.

1741. Papier. Non paginé. 200 sur 155 millim. Rel. basane.

134 (365—R.558). « Mémoire sur la carte d'Ipres. Quarré T, par le sieur Masse, ingénieur ordinaire du Roy, en 1729. Copié en M.DCC.LII. »
Second titre : « Mémoire sur la carte où est Ipres, qui est le quarré T de la carte générale de la frontière de Flandres. »

1752. Papier. 34 pages. 303 sur 196 millim. Rel. veau, filets.

135 (366—R.487). « Mémoire sur la carte particulière des environs de Furnes, Nieuport, Ostende, Dixmude et autres. Quarré V et H, par le sieur Masse, ingénieur ordinaire du Roy en 1730. Copié en 1752. »

1752. Papier. 83 pages. 300 sur 200 millim. Rel. veau, filets.

136 (184—R.866). « Relations de plusieurs expéditions de guerre. Année 1691. Siège de Mons. » — « Campagne de 1692, 1693 (Plan de bataille ms.), 1694, 1695, 1696, 1697. »
Sur la garde, ex libris gravé : « Ex libris serenissimi principis de Marsan a Lotharingia. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 317 sur 204 millim. Rel. veau.

137 (500—R.584). « Journal de la deffense de Landau, commencé par M. Villemont, ingénieur en chef de la place, jusqu'à sa mort, et continué par M. de Jonville, jusqu'à la redition de la place le 28 novembre 1704. »

Plan manuscrit des attaques de Landau.

1704. Papier. Non paginé. 205 sur 153 millim. Rel. veau.

138 (715—R.580). « Relation ou journal de ce qui s'est passé pendant le siège de Keiserwert [1702], faite par le s[r] Le Blanc, capitaine du régiment d'Orléans, qui a esté dans la place, durant tout le siège. »

Dessin du siège, manuscrit colorié.

XVIII[e] siècle. Papier. 74 pages. 245 sur 185 millim. Rel. parchemin.

139 (157—R.610). « Relation des campagnes du chevalier de Lobepin, officier de galère, sur le Pô et le lac de Garde. » 1702-1706.

Commencement : « En l'année 1702, j'eus l'ordre du Roy de commander un détachement d'officiers et de matelots... »

Fol. 72. « Relation de la campagne de Rocroy, en 1643, et de celle de Fribourg en 1644, contenues dans l'édition de 1708 des œuvres et voyage de Bachaumont et La Chapelle. » — Commencement : « J'ay dessein d'écrire ce qui s'est passé dans les campagnes de Rocroi et de Fribourg... »

Fol. 83. « État général des garnisons et munitions de guerre et de bouche, nécessaires à la deffense d'une place de la capacité de Maubeuge... Fait à Maubeuge en 1690. »

Fol. 92. « Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges, par M. de Vauban. » — Commencement : « La science de la guerre, qui consiste en l'attaque et deffense des places... »

Fol. 143. « Méthode d'un ingénieur hollandois, pour conduire une attaque comme il faut, en assiégant les places. » — Commencement : « J'ay bien dit à la fin du raisonnement des sièges... » Plan d'une place assiégée.

Fol. 155. « Relation de la deffense de Landau, en l'année 1704, par M. Laubanie. » — Commencement : « Comme le siège de Landau par le roy des Romains... »

On lit au haut du feuillet de garde : « 6 livres. Aix, David, 7 mars 1782. »

XVIII[e] siècle. Papier. 164 feuillets. 353 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée; sur les plats, le monogramme : H. D. A., entouré de quatre S.

140 (340—R.429, 442). Recueil de pièces sur l'art militaire.

1°. « Carte militaire, ou liste générale des troupes de France sur pied en janvier 1753. » Imprimé.

2°. « Ordonnance du Roy, sur le maniement des armes de l'infanterie. 1746 et 1750. » Imprimés.

3°. « Instruction pour l'infanterie, concernant l'exécution de l'ordonnance du 7 mai 1750. » Imprimé.

4°. « Projet d'instruction concernant la formation des compagnies de cavalerie et de dragons. »

5°. « Instruction sur l'exercice de l'infanterie. 1753. » Imprimé.

6°. « Instruction sur l'exercice de la cavalerie. 1753. » Imprimé.

7°. « Instruction sur le service que les régimens de cavalerie devront faire dans les camps qui s'assembleront en 1753. » Imprimé.

8°. « Réflexions sur l'instruction sur le service de l'infanterie, du 29 juin 1753. »

9°. « Remarques sur l'exercice prussien. »

10°. « Méditations d'un soir, pour servir de justification à mes amis et confrères qui adoptent mes principes sur la marche, et qui souffrent persécution pour la vérité. »

11°. « Principes du pas croisé. Façon d'apprendre le pas croisé aux soldats. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 298 sur 195 millim. Rel. basane.

141 (481—R.519). « Projet d'un corps portatif et léger pour toutes sortes d'expéditions de guerre. »

Second titre : « Propositions de la levée d'un corps léger discipliné, à opposer aux hussards impériaux, composé de grenadiers, hussards et dragons françois. »

Dédicace au Roi, signée : « De Sinceny. »

On lit au feuillet de garde : « 12 sous. Paris, sur le boulevard, 12 juillet 1784. »

XVIII[e] siècle. Papier. 151 pages. 187 sur 128 millim. Rel. maroquin rouge, dentelles, tranche dorée. Armes royales sur les plats.

142 (1090). Intendance militaire.

« Principes et bases pour organiser et assurer le service des vivres-pain de l'armée de terre, de la manière la plus économique, résultant d'un travail sur les subsistances militaires et générales pour l'Empire français, et pour toutes les puissances de l'Europe. »

Ce manuscrit est accompagné sur les rayons d'un ouvrage imprimé, intitulé : « Observations sur le meilleur mode à adopter pour organiser et administrer le service des subsistances militaires. Par M. André Marchand, ancien employé des vivres-pain. Mai 1817. » Au feuillet de garde : « Envoyé à M. le comte de Cessac, par M. Gaudibert, de Carpentras, le 1er février 1818. » — In-8° de 66 pages.

XIXe siècle. Papier. 62 pages. 488 sur 330 millim. Rel. maroquin vert, filets, tranche dorée, avec une plaque en argent pour fermoir, et une clef.

143 (405—R.951). « Testament de frère Basile Valentin, religieux de l'ordre de S. Benoit, dans lequel sont monstrés l'origine des mines, leurs natures et propriétés. »

« Chapitre premier. Du sercle de métail. Attendu que le métail a esté créé de Dieu dans la profondeur de la terre... »

Quelques extraits de la table donneront une idée de cet ouvrage de philosophie hermétique. « Du sercle de métail; de la semence des métaux; viande ou nourriture des métaux;... du métail vivant, du métail mort, du métail fin, du métail impur;... de la verge esclairante, de la verge brûlante, de la verge transcendante, de la verge tremblottante;... du feu froid, du feu chaud... »

Page 393. Fin : « Je te laisse entre les bras du Seigneur J.-C., duquel seul tu dois attendre du secours. Fin du grand oeuvre de fraire Basile Valentin, de l'ordre de St Benoit. »

Page 194. « Testament dernier de fraire Basile Valentin. Je pris au nom de Dieu, et le 19 octobre 1605, dans la ville d'Estransbourg... »

Page 401. « Les tours de mains, ou les opérations de frère Basile Valentin, par lesquels il est enseigné comment les métaux et les minéraux se peuvent utilement préparer. »

Page 495. « Manifestation des secrets cachez de frère B. Valentin. »

Page 554. « Lapis ignis, pour renouveler l'homme, par les trois principes de nature, souffre d'antimoine. »

Le *Testament* de Basile Valentin a été publié en allemand à Strasbourg en 1651, in-8°.

On lit à la page 564 : « Dios mio, y señor de todos los... » ; — au feuillet de garde : « Provient du docteur Baumier. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 78.

XVIIe siècle. Papier. 565 pages. 152 sur 100 millim. Rel. veau.

144 (920—R.198). « Joannis Bodini colloquium heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis. »

Page 1. Commencement : « Liber primus ad N.T. Quod per litteras a me petis, ut de mea peregrinatione ad te scribam, omnia ex animi voto contigissent, si tuo complexu frui potuissem... »

Page 314. Fin du septième et dernier livre : « Tametsi suam quisque religionem summa vitae sanctitate tueretur. Finis. H.E.J.B.A.S.A. Aet. LXIII. Haec ego Joan. Bodin, Andeg., scripsi anno aetatis LXIII (*sic*). »

Ce traité a été imprimé à Berlin par Guhrauer, en 1841, et par Noack, à Schwerin, en 1857. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 42.

Sur le dernier feuillet de garde : « 15 livres, chez M. de Moricux, en 1779. »

XVIIe siècle. Papier. 314 pages. 325 sur 235 millim. Rel. veau.

145 (1106). « Le triomphe hermétique, ou la pierre philosophale victorieuse. Traitté plus complet et plus intelligible qu'il y en ait eu jusques ici, touchant le magistère herméticque. A Amsterdam, chez Henry Wetstein. 1689. — J. Lignard. » Une deuxième édition a paru en 1710, également à Amsterdam.

Page 1. « L'ancienne guerre des philosophes ou des chevaliers, entretien de la pierre des philosophes avec l'or et le mercure, touchant la véritable matière dont ceux qui sont sçavans dans les secrets de la nature, peuvent faire la P. P. suivant les règles d'une pratique convenable, et par le secours de Vulcain lunatique. »

Page 29. « Entretien d'Eudoxe et de Pirophile, sur l'ancienne guerre des chevaliers. »

Page 123. « Lettre aux vrays disciples d'Hermès, contenant six principales clefs de la philosophie secrète. »

Page 155. « Bazille Vallentin. De la première teinture et racine des métaux. »

1689. Papier. 157 et 56 pages. 230 sur 180 millim. Rel. parchemin.

146 (420—R.505). « Senatus consulti, Augusti fere temporibus lati, historia. »

C'est une rêverie sur le moyen de toujours vivre et la pierre philosophale, dont une note de l'abbé Sépher a fait le résumé en tête.

Fin : « Finis somnii Riccardi a Magno monte. »

Au fol. 71 : « Monsieur d'Auderoud de la Villardière, ayant veu ce songe, fist à l'autheur ce quatrain qu'il luy envoia :

> Que notre sort, Grandmont, seroit digne d'envie...
> Sans qu'il nous en coutast la vie. »

« Monsieur le trézorier de Thaisan, en me renvoiant ce livret, m'envoia aussy ces vers :

> Vous le dites, Grandmont, c'est des hommes le sort...
> C'est tout ce que je puis vous dire. »

XVII[e] siècle. Papier. 72 pages, une figure à la plume AETERNA VRBS. 128 sur 84 millim. Rel. parchemin.

147 (203—R.312). « Livre des vers du lut. »

Recueil de chansons, avec la musique, notée sur six lignes, pour les accompagner sur le luth. Elles sont au nombre de 97, toutes en français, sauf le n° 68, qui est en provençal, et 49, 85, 86, 87, qui sont en italien. Chaque chanson occupant une page ou un feuillet, le manuscrit primitif s'arrêtait donc (sauf la table) au fol. 97, après lequel on trouve de la musique écrite postérieurement, sur les feuillets restés en blanc.

Fol. 1. Titre, où l'on a dessiné des emblèmes et des ornements. Au haut : « Aquien mi saeta hiere || Dulce muerte es la que muere. »

Fol. 2. Première chanson.

> « J'aime la belle violette,
> L'œillet et la pensée aussy,
> J'aime la rose vermeillette,
> Mais surtout j'ayme le soucy. »

Chaque feuillet est encadré. La partie supérieure contient deux ou trois portées de musique, et la suite des paroles occupe la page.

Au bas des chansons est une sentence : « Patientia vincit maliciam. — Omnia cum tempore. — Le loyer suit le labeur. — En ma fidélité j'espère. — J'aime qui m'aime. — Mon gouvernail, la fermeté. — Omnia vincit amor. — En perdant je me perds. »

Beaucoup de pages ont des monogrammes très finement dessinés; et au bas du fol. 67, se lit ce quatrain espagnol :

« Muerto soy preso de amores
Vos causa de mi tristura,
Pues de vuestros disfavores
Tengo hecha sepultura. »

Le manuscrit a appartenu à un amateur du nom de « Reynaud », qui a mis sa signature aux feuillets 1, 16, 26.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 98.

Commencement du XVIIe siècle. Papier. 147 feuillets. 319 sur 214 millim. Rel. veau, filets, vignettes dans les coins et au centre, avec le mot « LENTE » accosté des initiales C. R., au milieu de la vignette centrale.

148 (1061). « La Perle du Brésil. »

Manuscrit autographe de la *Perle du Brésil,* de Félicien David, donné par l'auteur, en 1852, à la Bibliothèque Méjanes.

XIXe siècle. Papier. 19 cahiers de musique. 360 sur 270 millim. Dans un carton.

149 (441—R.379). « A la plus grande gloire de Dieu. Livre de cuisine, contenant la manier d'acoutrer touttes sortes de chair et poisson, et autre chose requise à la cuisine. »

Fol. 111. « Livre pour accoustrer toutes sortes de viande, tant chaire que poisson, chacune à son droit; le tout à l'honneur de Dieu. »

Fol. 143. « Ordre pour dresser un banquet, aux jours de poissons; — pour jours de chaire. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 74.

XVIIe siècle. Papier. 146 feuillets. 157 sur 105 millim. Rel. parchemin.

150 (675—R.812). « R^{mi} Patris Caroli Porée, Soc. Jesu, Rhetorica, seu ars eloquentiae compendiaria, data Facultatis studiosis, Lutetiae Parisiorum, in regio Ludovici magni collegio, annis 1712, 1713. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 180 millim. Rel. peau violette.

151 (1111). « Ars oratoria, libris omnino quinque comprehensa », ou Cours abrégé de rhétorique.

XVIIIe siècle. Papier. 213 pages. 210 sur 160 millim. Rel. basane.

152 (766—R.651). Macrobii Conviviorum saturnaliorum libri, etc.

L'ouvrage de Macrobe est ici divisé en 5 livres, dans l'ordre suivant. (Nous collationnons sur l'édition de Teubner, Leipzig, 1868.)

Page 1. Le premier livre est incomplet en tête, et commence par ces mots du chapitre IV : « ...Pretextatus Avienum videns Furio insusurrantem, Quidnam hoc est, mi Aviene, inquit... »

Page 52. Fin du premier livre : « ...Cum magna allacritate animi accesserunt. Macrobii Teodosii, viri clarissimi, liber primus Saturnaliorum explicit feliciter. Incipit secundus ejusdem. Hic ubi modestus edendi modus cessare fecit castimoniam ferculorum... »

Page 64. Fin du 2e livre : « Namque ipsius verba hec traduntur (*sic*). Macrobii Theodosii Conviviorum primi diei Saturnaliorum liber secundus explicit feliciter. Tercius vero incipit. Violatum cum se noscet (*sic*) Eneas et multa cede polutum... » Les mots « Eneas et » sont écrits par-dessus la ligne, mais de la même main.

Page 86. Fin du 3e livre : « Ut ex orto jubare eloquii Simachii domi sue fruamur. Atque ita facta dissessio est. Explicit liber tercius secundi convivii. Incipit quartus tercii convivii. Permone novetur (*sic*), quam si dura silex... »

Page 92. Fin du 4e livre : « Eneas ignarus abest, ignarus et absit. » — Suit immédiatement : « De stilo Virgilii. Post hec, cum paulisper Eusebius quievisset, inter se (*manque* consono *et* omnes) murmure Virgilium non minus oratorem... » Ceci appartient au 5e livre de l'édition que nous collationnons, et fait partie du 4e dans notre manuscrit.

Page 121. Fin de ce qui correspond dans notre texte au 5e livre de l'édition : « Sed ad fidem rei proposite relata sufficient. » — Suit immédiatement, sans titre aucun et sans aucune indication de livre, ce qui forme le livre 6e de l'imprimé : « Mirum in modum digessit Eustachius... » Ici, c'est toujours le 4e.

Page 140. Fin du 6e livre de l'édition : « Solet autem Virgilius temeritatem licentie non amare, sed rationi certe in re... vel nomine (*sic*). » En marge : « Et in exemplari ita deficiebat. » Et immédiatement, à la page suivante : « Explicit liber quartus feliciter. Incipit quintus et ultimus felicius. Laus Deo. Primus meus post epulas jam remotas et discursim variantibus... »

Page 180. Fin du 7e et dernier livre de l'édition, qui est ici le cinquième : « Infixum corpori pecudis lavari repugnat humori. Macro-

bii Theodosii, viri clarissimi, Conviviorum liber quintus et ultimus explicit. Explectus die XXVIIII° novembris 1445. Ego Baptista Dedus feliciter scripsi. »

Page 181. « Alberti magni, viri in sacra teologia clarissimi, problemata incipiunt. Que primeva foret, id est, dubia erat mihi sententia... » — Fin : « ...Trahunt illud in sui naturam. Ascendentes itaque ad celulam imaginationis... » Incomplet.

Page 229. « De vita et moribus philosophorum. » Tales, Solon, Philon, Pitacus, Bias, Cleobolus, Periander, Zoroastes, etc. — Fin : « ...Scripsit insuper librum de naturalibus questionibus ad Cosdroe, regem Persarum. Explicit liber de vita et moribus philosophorum, poetarum et aliorum sapientum. Deo agamus gratias. » — C'est l'œuvre de Walter Burley, plus d'une fois imprimée.

Page 297. « Incipit tractatus de spera, magistri Johannis de Sacro Busco (*sic*), feliciter. Tractatum de spera quatuor capitulis distinguimus, dicentes in primo : Quid sit spera... » — Fin : « ...Aut dominus nature patitur, aut mundana machina dissolvetur. Explicit spera magistri Johannis de Sacro Busco. » Figures.

Page 319. Theorica planetarum. L'opuscule est sans titre au commencement, et débute ainsi : « In quadraturis cum sole est in longitudinibus mediis epicicli... » — Fin : « ...Erunt conjuncti lumine ipsi planete, et non corporaliter. Finis. Explicit Theorica planetarum. » Figures.

Page 329. « Incipit liber Tebit Bencorach, de motu octave spere. Imaginabor speram equatoris diei, et tres circulos in ea signatos... » — Fin : « ...Et manifestum quod cum positum fuerit in terra communi dicta centrum poli parvi circuli, et fuerit caput... » Incomplet.

Page 330. Passeport, ou laissez-passer du 25 janvier 1545.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 124-125.

1445. Papier. 330 pages. 292 sur 210 millim. Titres en rouge, initiales rouges et bleues. Demi-rel. parchemin.

155 (649—R.59). « Galterius, in libro Alexandreidos. » Titre plus récent que le manuscrit.

Commencement :

« Primus Aristotilis imbutum nectore sacro
Scribit Alexandrum, sceptris insignit, et armis... »

Page 185. Fin du 10e livre :

« ...Vivet cum vate superstes
Gloria Guillermi nullum moritura per evum. »

Les vers suivants précèdent l'explicit :

« Hic ego complevi scriptum Guillelmus eoque
Laudem promeruit, cum munere dignus utroque
Constat et apparet quod amo, nec amor mihi paret.
Flore juvente caret, caro defuit, et cutis haret.
Explicit iste liber, sit scriptor crimine liber. »

A côté, il y a encore ces vers au sujet de l'auteur du poëme :

« Insula me genuit, rapuit Castellio notum,
Perstrepuit modulis Gallia tota meis.
Gesta ducis Macedum scripsi ; sed sincopa fati
Interminatum clausit, obice mortis, opus. »

Voir dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. XV, p. 100, un assez long article sur Gautier de Lille ou de Châtillon, et sur son poème de l'*Alexandréide,* imprimé plusieurs fois.

Notre manuscrit contient les dix livres de l'*Alexandréide,* accompagnés d'un très abondant commentaire interlinéaire et marginal, où l'on indique bien des variantes. Le texte en offre aussi un bon nombre, en le comparant aux éditions imprimées.

On lit, à la dernière garde : « C'est à Jehan Gyrart, chanoine de Lengres, XVIe siècle » ; — au bas du titre : « Claudii Fauchetii, Paris. », XVIIe siècle ; — au haut : « Ex libris Nic. Chorerii Viennensis. » — A la garde du commencement, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 83-84.

XIVe siècle. Parchemin. 186 pages. 200 sur 155 millim. Rel. parchemin.

154 (1093). « Hieronymi Aleandri junioris carmina anacreontica. »

Fol. 1. « Nicolao Fabricio, Peyresci domino, et in senatu Aquisextiensi consiliario regio.

Cui dono veterem levem libellum
Conscriptum teneris mihi sub annis,
Cum me addicta jocisque lusibusque
In primo nova flore veris aetas
Suasit ludere versibus minutis
Quales scribere Anacreon solebat?...
Cum sectas pueri comas dicabant. »

Ce manuscrit comprend 40 pièces anacréontiques en vers latins, y compris l'envoi à Peiresc. Il est d'une écriture très régulière et très soignée. C'est évidemment l'exemplaire de dédicace. Nous copions la dernière pièce, qui est très courte.

« Lectoribus.
Pueris puellulisque
Hos cantitavi amores.
Vobis, senes molesti,
Edico, abeste cuncti.
At vos, senes jocosi,
Huc convolate cuncti.
Adeste, Anacreontes,
Abite vos, Catones. »

XVIIe siècle. Papier. 22 feuillets. 223 sur 163 millim. Rel. vélin.

155 (561—R.107). « Nobilis Francisci de Rebatu, regii in Arelatensi curia consiliarii decani, paucula poetica; fructus ejus fere temporis quod a curia judiciisque superfuit. » — Avec cette épigraphe : « Aliquid semper operis facito, ut te diabolus inveniat occupatum. *Hieron. in Sermon.* »

Page 5. Poésies latines et françaises, en l'honneur de l'auteur et de son ouvrage.

Page 10. Portrait à la plume de Rebatu, d'après celui qu'avait peint le Père Jean de Sallians, Augustin.

Page 41. « Francisci de Rebatu in Rupellam obsessam Virgiliocento. »

Page 43. « Epigrammata... Ode discolos distrophos... Carmen iambicum... Sonnet... Anagramma... Inscription sur la statue de Diane d'Arles. »

Page 88. « In singula signa argentea Arelatis tetrasticha, quae fere omnia vicem epigrammatum obtinent. Arelate, ex typographia Fr. Mesnier. 1642. » Cahier de 20 pages, manuscrit, intercalé entre 88 et 89.

Page 107. « Paratitla in quatuor libros Institutionum imperatoris Justiniani, hexametris versibus composita. Commencé au mois de septembre 1639. » (43 pages.) — La traduction va jusqu'au titre VII du livre II (965 et 435 vers), et on lit à la fin : « J'ay cessé de continuer cet ouvrage, ayant esté adverty que le sieur de Boissac, appellé l'Esprit, résidant à Vienne en Dauphiné, l'avoit faict en semblables vers, et imprimé quinze cens coppies. »

Page 176. « Mercatus Arelatensis, poema. Arelate, ex typ. Fr. Mesnier. Imprimé au mois d'avril 1657. » — 900 vers.

Page 207. « In singulas Genesis sacrae historias, tetrasticha elegiaca. Arelate, M.DC.LIIII. » — 143 quatrains.

Page 253. « Cent vingt et une épigrammes choisies de M. Valère Martial, tournées en vers françois. »

Page 303. « Remède aux esprits affligés, pour la souffrance des douleurs, à R. P. Pierre L'Abbé, de la Compagnie de Jésus. » — Discours en prose.

Page 347. Mélanges, vers latins et français, lettres.

Ce manuscrit est autographe, plein de ratures, de corrections et d'additions. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 101.

XVII[e] siècle. Papier. 394 pages. 280 sur 200 millim. Rel. parchemin.

156 (664—R.106). « Recueil de diverses pièces et compositions faictes tant par mestre François de Rebatu, conseiller du Roy au siège de seneschal et submissions de la ville d'Arles et son ressort, que autres, sur divers subjects. A Arles, commancé ce premier novambre l'an 1628. » — Autographe.

Ce sont les œuvres de Rebatu, poésies françaises et latines, anagrammes, inscriptions, notes, recettes. Mais comme l'auteur en avertit sur le titre même, « il y a beaucoup de choses qui sont tirées d'autres personnes » . — Dessins à la plume.

Au haut du titre : « Honoré Gourret, peintre d'Aix, 24 juillet 1654. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 236 sur 156 millim. Rel. parchemin.

157 (671—R.120). « Galenteries secrètes, ou les troubles arrivés entre l'amour et l'amitié. »

Page 58. « Les devises des héros et des héroïnes de ce roman. »

Page 64. « Clef de ce roman. » Tous les noms appartiennent à des Arlésiens et à des Arlésiennes.

On lit au feuillet de garde : « Manuscrit autographe de François Rebatu, d'Arles, dont l'original, signé par l'auteur, est dans la collection de M[r] Véran. »

XVII[e] siècle. Papier. 65 pages. 226 sur 165 millim. Rel. parchemin.

158 (1058—R.390). « Dictionnaire provençal et français, contenant la signification et la définition des mots, avec l'origine et l'étymologie du langage provençal, par Pierre Puget, religieux de l'Ordre des Minimes. »

L'auteur de ce manuscrit, né à Aix en 1671, y mourut en 1747. Son ouvrage n'a pas été imprimé. Légué à la Bibliothèque Méjanes par M. Emeric David, membre de l'Institut, ancien maire d'Aix et député, il y est entré à sa mort, en 1839.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 81.

XVIII[e] siècle. Papier. 849 pages. 344 sur 227 millim. Rel. veau.

159 (621—R.544). La Vida de sant Honorat, par Raymond Féraud.

Le manuscrit n'est pas complet. Une ancienne foliotation, qui a au moins deux siècles, et qui a pour point de départ la première page ancienne qui nous reste, démontre que la défectuosité date de loin. C'est ce que confirment aussi les mots : « Jhesus, Maria, etc. », mis au haut de ladite page, et déjà rognés par le dernier relieur. Voici le commencement de notre manuscrit.

Fol. 1.

« Ar my diguas per vostra ley
Si apperten a mon payre lo Rey.
Aquest senhor que tant es ric
Vol ly mal, ho es nostre amic?
Com ha nom, ni en qual repayre
Sta, diray ho a mon payre,
E auram ensemps companhia,
Si lo ly dich ben ho faria
Andronic... »

Ceci correspond au 3[e] vers, et suivants, de la page 12 de l'édition de Sardou, Nice, 1874. Il manque donc les deux premiers chapitres du livre I[er], et un peu plus de la moitié du 3[e] chapitre.

La première rubrique que nous trouvions est au fol. 2 v°. « Si dis l'esto[ria] de la gran del Rey.

Quant ho ausi son payre lo Rey,
An pauc de dolor non stet,
E pres a cridar de tal vertut
Que aquellos del pailays vennon tut
A las portas dels bels dongons,
Hont es Jorey et lo garsson,
Que s'es gitat als pes del Rey. »

Fol. 138.

« Al gauch de paradis joyos
Ont pregua Jhesus Chri per nos. »

« Aisi finis lo ters libre e comensa lo quart » (en rouge).

« Senhos, en grant concir,
Su que pogues complir
Aquesta santa jesta
De rason manifesta,
Car l'estoria es greu
E lo latin es breu.
Si sabia veritat... »

La « Vida de sant Honorat » est complète à la fin. En voici les six derniers chapitres et les huit derniers vers.

« Aisi dis lo miracle com deslivret XXVII peregrins d'Arleze de mans de Serrasins.

El temps que sant Amans
Governet l'abadia... »

« Aisi dis lo miracle del mege de Nerbona.

Un paure mege de Narbona
Enblet tautost deniers et denona... »

« Aisi dis lo miracle de Bonifasi d'Aurison.

Ad Aurayson ac un prosom,
Bonifasi l'apellet hom... »

« Aysi dis lo miracle que fes a Clariana de Freiures

De Freiures era Clariana
Que pueys que intrava la semana... »

« Aisi dis lo miracle que fes a en Raybaut, senhor que fos d'Antibol, e a sa filha que fom lebrosa.

La vera gesta dis
Que sant Silvan l'abat... »

« Aysi dis lo miracle d'Agout, senhor de Saut.

Complit ay los myracles grans
Que fes lo glorios cors sans.. »

Fin de la « Vida de sant Honorat » :

« Tos autres miracles n'ay vis
Que dich vos ay en Dieu Jhesu Crist
Que non abastaria mon sens,
A en dire lo complimens.

De que sia grasit e lausat
Lo glorios sant Honorat.
E Jhesu Crist, per son plaser,
Li acomplisca son poder. »

« Explicit vita sancti Honorati, et miracula beatissimi confessoris atque archiepiscopi Arelatenssis. »

Fol. 205. La vie de S. Honorat est suivie immédiatement du martyre de S. Porcaire, par le même Raymond Féraud.

« Incipit passio sancti Porcari et quinque centum alliorum monacorum Lirinencium.

Ar comensaray gesta de complido rason,
Dont l'aygua de mon vis cayra sus al menton.
Adonc my covendra plorar de pietat... »

Fol. 232 v°. Fin :

« E preguan Dieu de paradis
Per tos los frayres de Lerins.
E qui lo viage fara set ans
A indulgencia par tos temps. Amen. Amen.

Explicit passio beati Porcarii et sociorum ejus, per A. E., Forojuliensis civitatis, ad requisitionem nobilis domine Raimonde Gaudimari. » Les deux derniers mots ne sont pas de la même main.

Fol. 233. « Antiphona beati Honorati. Splendens gemma presulum... »

On a relié à la fin de ce manuscrit l'imprimé suivant : « Historia de las llagas de nuestro serafico Padre san Francisco. Madrid, 1617. »

Ce manuscrit a appartenu au marquis d'Aubaïs, dont on a, à la garde, l'ex libris gravé. M. Rouard a ajouté, au commencement, sur sept feuillets rapportés, et d'après une copie à nous inconnue, la partie du texte qui manquait.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 102-104.

XVe siècle. Papier. 233 feuillets. 198 sur 134 millim. Titres et initiales en rouge. Rel. basane.

160 (621 *bis*). « Complément ou Supplément » au manuscrit précédent, « d'après le mss. 152 de La Vallière, à la Bibliothèque impériale ».

Commencement :

« Adam, lo premier payre
Fom mes en paradis... »

Fin :

« E totas lausan lo sieu nom
Del comens del mont tro al som,
Ac IV digas en vestra ley
Si apperten a mon payre Rey. »

« Vu et collationné. Certifié conforme au texte de la Bibliothèque impériale, fonds Lavallière, n° 152. Louis Paris. »

1857. Papier. 21 pages. 280 sur 220 millim. Cartonné.

161 (623—R.256, 847). « Santanços et prouverbis prouvençaus », par Jean de Cabanes.

Fol. v. « Avartissament. Pron de gents diran qu'aviou ben pauc a faire de m'amusar a rabaillar toutei aquestei santanços et prouverbis... » — Fin : « ...Que serviran pas mens a l'inmourtalisar que lei celebros et glouriousos victoris qu'a rampourtados. »

Fol. 1. « Santanços et prouverbis prouvençaus. »

Commencement :

« A barbo rousso et negre peou
Li fises pas un cascaveou. »

Fin :

« Zelo indiscret
Prouduit que regret.
Zero soulet vaut ren,
En compagnié fa ben.
Et que faras, quand seras plus consou?
Serai retour de l'hespitau.
Et cepandant lou juste soufre. »

Toute cette collection de proverbes est rangée par ordre alphabétique. On lit au fol. II : « Exemplaire de M. de Mons de Valbonette, prévôt de Saint-Sauveur, à Aix. Échangé avec son neveu, M. l'abbé de Mons, pour les deux premiers volumes de l'Histoire de Provence, du P. Papon, en décembre 1778. » Note de M. de Méjanes.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 105.

XVIIIe siècle. Papier. XII et 799 pages. 272 sur 180 millim. Rel. veau, filets, tranche dorée.

162 (624—R.256). « Leis pouesies prouvençalos de Moussu de Cabano, gentillomé de la villo d'Aix. »

. Fol. III. « Avartissament. Conseillariou jamay en aquelei qu'an l'inclinatien a la poesie, de la cultivar... » — Fin : « Que cultivon son talen de la maniero que voudran. »

Ce volume contient :

Page 1. « Liseto amourouso, coumedie en cinq actes. »

Page 116. « Leis bigots, coumedie en cinq actes. »

Page 232. « Lou jugi avare, coumedie en cinq actes. »

Page 354. « Marra, ou lou fouil fach sagi, coumedie en cinq actes. »

Page 486. « Satiro contro la soeur de La Croix. »

Page 541. « L'histourien sincere sur la campagno dau duc de Savoyo en Prouvenço. 1707. »

Page 635. « Santanços et maximos mouralos. »

Page 735. « Enigmos », au nombre de cent, numérotées, avec une table qui donne les mots des énigmes.

Page 779. « Procès criminel fait en l'autre monde contre ceux qui ont administré les affaires de Provence. » Poème burlesque, par M. Puch.

> « Je chante le procès énorme
> Fait et parfait en bonne forme,
> La procedeure, les verbeaux,
> Actes, pièces origineaux... »

La pièce intitulée : *l'Histourien sincere* a été imprimée : « A Aix, de l'imprimerie de Pontier fils aîné. Août M. DCCC. XXX. » In-8° de XII et 90 pages.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 104.

XVIII[e] siècle. Papier. X et 841 pages. 255 sur 183 millim. Rel. veau.

165 (384—R.823). « Le procès criminel fait à l'autre monde contre ceux qui ont administré les affaires de la Provence. Poème burlesque.

> Je chante le procès énorme
> Fait et parfait en bonne forme,
> Les procédures, les verbaux,
> Actes, pièces originaux... »

Fin :

> « Que le ciel donc nous fasse vivre,
> De sergent la mort nous délivre,
> Et s'il doit prendre quelques gens,
> Qu'il ne prenne que les meschans. Finis. »

L'auteur de ce poème est Louis Puch ou Puech, prieur de Buoux, mort à Aix en 1686. Il présente des variantes avec l'exemplaire du n° 162; il y en a un troisième exemplaire au n° 839

XVIII[e] siècle. Papier. 34 feuillets. 196 sur 152 millim. Couverture en parchemin.

164 (402—R.804). « Le Lapidaire », ou traité des pierres précieuses. Commencement, page 1:

« Ci commence le lapidaire.
Cil qui aiment pierres de pris
Doivent oïr que a empris
Cil qui les pierres aime et prise.
Moult s'entremet de haut emprise,
De la pierre enromancier;
S'est entremis de commencier
L'ancien latin en ronmance.
Le rommanz des pierres commence.
Li ancien nos vont disant
E es livres trovons lisant
Qu'Evaus, rois des Arrabien... »

Divisions · Page 11. « Ci devise les nons des XII pierres qui furent mises sur le piz Aaron. » — Page 13. « Du jagonce grenat, de [quele] color il est et de quel vertu. » — Page 16. « Ci raconte du thopace, de quele color il est et de quele vertu. » — Page 19. « Ci raconte de l'esmeraude, de quel coleur el est, et de quele vertu, e ou l'en la trouve. »

Page 63. « Ci dit la signification des XII pierres. » — Page 66. « Ci dit la signification du sarde. » — Page 71. « Ci dit la signification du topace. » — Page 76. « Ci dit la signification de l'esmeraude... »

Fin, page 120 :

« La Trinité qui est tote une
Ces III. pierres nos devisèrent;
E les tires senefièrent
Quatre vertus qui doivent estre
Sur chascun home de bon estre :
Porveance i doit estre mise,
E puis force, et l'autre, justise;
La quarte doit estre atrempance.
Or avez leur senefiance. »

Ce texte se rapproche du manuscrit E (de Chartres) du *Lapidaire*, publié par Léopold Pannier, dans les *Lapidaires français du moyen âge* (liv. II; *Lapidaires d'origine chrétienne*), Paris, 1882, p. 238 et suiv.

Le manuscrit a, au commencement, une grande lettre à personnages, sur or, en mauvais état. La première page a pour ornements deux centaures combattant à la lance; les subdivisions ont des titres en rouge, et une lettre dont les décorations encadrent la page.

Au feuillet de garde : « Fait acheter 9 livres à Lyon, en 1778. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 84-87.

XIV[e] siècle. Parchemin. 121 pages. 166 sur 124 millim. Rel. parchemin, filets.

165 (400—R.383). « Le débat de Cuidier et de Fortune », par Olivier de La Marche.

Commencement, page 3 :

« Par ung matin, ainsi qu'on se resveille,
N'a pas loing temps qu'en repos traveilloie,
Fantasiant en mon cas par merveille,
Où je trouvay matière non pareille... »

Fin, page 30 :

« Sain de mon corps et en grant languison,
En tel estat fis les vers en prison,
Prins journée de plains et de doleur,
Là où morut mon souverain seigneur.
Tant a souffert La Marche.
Explicit le débat de Cuidier et de Fortune. »

Imprimé à Valenciennes, vers 1500, par Jean de Liège, in-4° gothique; réimprimé par A. de Troyes, dans la *Revue franc-comtoise,* 1843, p. 244-259, et tiré à part à 25 exemplaires. — Cf. Henri Stein, *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon.* Bruxelles et Paris, 1888, p. 145. Le ms. d'Aix n'est pas signalé par M. Stein.

Page 31. Dialogue entre l'âme et l'oeil. Commencement :

« Des grans merveilles de ce monde
Une me convient recorder
Dont le propos où je me fonde,
M'a, plus subit que d'une fonde,
Féru jusques au despérer... »

Fin, page 55 :

« L'acteur.
Ainsy me laissa le dormir
Et me trouvay sans compaignie.
Sy ne me poeulz onques tenir,
Continuant mon desplaisir
D'escripre ceste fantasie.

S'aulcun a de la lire envye,
Si excuse ma défaillance;
Où est grant doeul, là fault science.
Tant a souffert La Marche. »

Non signalé par M. Stein parmi les poésies d'Olivier de la Marche.

En tête du manuscrit, une miniature, détériorée, représentant un homme assis et une femme debout, avec encadrement. Avec deux lettres sur fond bleu, et quelques mots à l'encre rouge, en sus du premier titre, c'est le seul ornement de ce manuscrit. Chaque page contient deux octaves; la dernière page de chaque opuscule n'en a qu'une, suivie de la devise de l'auteur. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 92-95.

XVe siècle. Parchemin. 55 pages. 160 sur 110 millim. Rel. maroquin rouge, tranche dorée.

166 (572—R.666). « Mariage de Robin et de Marote. Espèce de bergerie. » Par Adam de la Halle.

Ce titre a été mis à une époque assez moderne. Le manuscrit n'en avait aucun, et commençait immédiatement par les vers suivants accompagnés de leur chant :

« Marote chante :

Robins m'aimme, Robins m'a,
Robins m'a demandée, si m'aura.
Robins m'achata cotele
De burel, et bonne et bele.
Aleuriua.
Robins m'aimme, Robins m'a,
Robins m'a demandée, si m'aura. »

« Le chevalier :

Je me repaieroie du tournoiement,
Si trouvai bergière seulete
A cors gent. »

« Marote :

Hé, Robins, se tu m'aimmes
Par amours, mainne m'ent. »

Ici la notation cesse, et le chevalier parle à Marote.

« Le chevalier :

Bergière, Diex vous doinst bon jor. »

« Marote :

Diex vous gart, sire... »

Cette alternative de chant et de récitatif se reproduit quinze fois dans le courant de la pièce. Parfois, le chant est très court; parfois, il se prolonge plus que de coutume, comme aux pages III v° et IV r°, qui en sont remplies. Parfois aussi, il cesse pour longtemps, et c'est ainsi que les cinq pages VII v°, VIII r° et v°, IX r° et v°, n'ont pas une seule note. La musique est notée sur quatre lignes rouges, au moyen de notes carrées ou à queue, et de doubles notes, comme au plain-chant.

M. Rouard a consacré à ce manuscrit un article assez détaillé, aux pages 110-113 de son *Catal. des mss. de la B. M.* Il y signale les différences qui existent entre celui-ci et les deux exemplaires conservés à la Bibliothèque nationale, d'après lesquels cette pièce du théâtre primitif a été l'objet de plusieurs éditions dont nous allons parler. Nous renvoyons à son article, qui sera lu avec intérêt, et nous donnons la fin de la pièce, telle que nous la trouvons au verso du 11e feuillet.

Ce sont les trois vers suivants :

> « Diex, Robin, que c'est bien passé!
> De trestous dois avoir le los.
> Par amors, mainne nous au bos. »

qui, suivis de deux lignes de chant, terminent notre manuscrit, sur ces paroles : « Venés après moi, venés, la sentele, la sentele, la sentele, lés le bois. » Après cela, il n'y a plus que ces mots en lettres rouges : « Explicit de Robin et de Marion (*sic*) », et la vignette finale par-dessous.

Le manuscrit est en effet orné de 130 miniatures à personnages, de 4 à 5 centimètres au carré, placées ordinairement dans les marges latérales, où l'on en trouve souvent 4, 5 et jusqu'à 6 dans la même marge. Il y a dans chacune deux personnages; mais quelques-unes, de dimensions plus considérables, en contiennent de 6 à 7. Ces miniatures en couleur, quelquefois sur fond d'or, sont un commentaire perpétuel du texte, dont elles rendent toutes les scènes avec une grande naïveté; elles sont fort curieuses pour la forme et la couleur des habits et des meubles, et intéressantes pour l'histoire de l'art. Mais, malheureusement, elles sont fort endommagées, et la plupart laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la conservation.

Cette pièce a été publiée plusieurs fois, notamment : en 1822, par la Société des Bibliophiles français; — par Renouard, dans la 2e édition des *Fabliaux* de Legrand d'Aussy, Paris, 1829, 5 volumes in-8°; — en

1839, par MM. Monmerqué et Francisque Michel, dans le *Théâtre français au moyen âge.* Il a été rendu compte de cette dernière publication et, par suite, du Mariage de Robin et de Marote, dans le *Journal des Savants,* de 1846.

Mais depuis, la pièce a été publiée de nouveau, avec les autres ouvrages du même auteur, dans le beau volume qui a pour titre : *OEuvres complètes du trouvère Adam de la Halle,* par E. de Coussemaker. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. M.DCCC.LXXII, in-8° de LXXIV et 440 pages. Le mariage de Robin et de Marote se trouve dans ce livre à la p. 347, avec cet intitulé : « Li gieus de Robin et de Marion, c'Adam fist. » L'éditeur s'est servi pour sa publication du manuscrit de la Méjanes, dont il signale les variantes et les différences de texte, nous dispensant de recommencer ce travail, qui n'aurait plus aucune utilité.

Les noms des acteurs, comme les portées préparées pour la musique, et le titre final, ou « Explicit », sont écrits à l'encre rouge ; les initiales sont rouges et bleues, décorées au trait en couleur. On a relié avec le texte primitif des feuillets de parchemin blanc, et ceux qui sont en tête portent une transcription très moderne de la première partie du texte, laquelle n'a pas été achevée.

V. Brunet, t. III, col. 19. « Hale (Adam de la). *Li gieus de Robin et de Marion,* 1822, in-8°. » — Cf. Gaston Paris, *La littérature française au moyen âge,* 2e édit., p. 192-193.

XIVe siècle. Vélin. II feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

167 (651). « Parfection d'amour. »

Nous empruntons ce titre au 22e vers du poème contenu dans ce manuscrit :

« Parfection d'amour sera mon livre
Intitulé... »

C'est une poésie en deux parties, sans nom d'auteur, mais écrite par une femme, car on y parle partout au féminin. Nous donnons le commencement et la fin de chaque partie.

Page 1. Commencement :

« J'ay veu l'amour pourtraict en divers lyeux ;
L'ung le peint viel, cruel et furieux ;
L'aultre, plus doulx, enfant aveugle et nu.
Checum le tient pour tel qui l'a cognu... »

Page 35. Fin de la première partie :

« Bien tost après je l'acompagneray,
Si non, je sçay comment je languiray.
Dames, oyés, j'ay de vous dire envye
Après sa mort quelle seroit ma vie. »

Page 36. Seconde partie :

« Est ce plaisir d'incertaine asseurance,
Contentement de craintive esperance?
Est ce doulleur, ou presente ou passée,
Se que je sens vient il de ma penssée?... »

Page 52. Fin du poème :

« Et s'il advient que jamais je le tienne,
Estant à moy que je me cognoys scienne,
Je luy faray, si mieux ne puis, entendre
L'heur de revoir, et le malheur d'attendre. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 95-96.

XVII[e] siècle. Imitation d'écriture ancienne. Parchemin. 52 pages. 207 sur 135 millim. Initiale de chaque vers en jaune sur rouge et sur bleu. Bandes en couleurs à la fin des vers. A la 1[re] et à la 36[e] page, armes peintes de la famille d'Amanzé : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 et 1*. (Guigard, t. I, p. 57.) Rel. veau gaufré, avec la légende : MON DIEV ENTENS A MON AIDE, répétée dans tous les sens. Tranche dorée.

168 (650—R.325). Œuvres poétiques d'Alain Chartier.

Page 1. « Cy commence le débat de resveille matin.

Après mienuit, entre deux sommes,
Lors qu'amours les amans esveille,
En ce pais cy où nous sommes,
Pensoye ou lit, ainsi com veille
Quant on a la puce en l'oreille... »

Page 12. Fin :

« ...Et l'ont nommé ceulx qui le virent
Le desbat resveille matin.
Explicit. »

« Cy commence la belle dame sans mercy.

Naguières chevauchant pensoye,
Comme homme triste et doulereux,
Au dueil où il faut que je soye
Le plus doulent des amoureux... »

Page 35. Fin :

> « Qu'on appellera, ce me semble,
> La belle dame sans mercy.
> Cy finit.
> Explicit la belle dame sans mercy. »

Page 37. « Copie des lettres envoyées par les dames à Alain. Honnoré frère, nous nous recommandons à vous, et vous plaise savoir... » — Fin : « Et en la marge dessoubz estoit escript : les vostres, Katherine, Marie et Johanne. »

« Copie des lettres envoyées aux dames contre Alain. Supplient humblement voz loyaulx serviteurs... » — Fin : « ...Que aux autres en puissez departir. »

Page 38. « Excusacion faicte envers les dames par Alain.

> Mes dames et mes damoiselles,
> Se Dieu vous doint joye prouchaine... »

Page 46. Fin :

> « Vostre humble serviteur Alain,
> Que beaulté prist pieça à l'ain
> Du trait d'uns très doulx rians yeulx,
> Dont je languis attendant mieulx. »

« Cy se commence le lay de paix.

> Paix eureuse, fille du Dieu des dieux
> Et engendrée ou trosne glorieux... »

Page 55. Fin :

> « Et qu'à l'issir des fresles corps mortieulz,
> L'ame est sauve avec la déité.
> Cy est la fin du lay de paix
> Et commence le lay de plaisance.
> Pour enseigne de bien parseverer,
> Et commencer joyeusement l'année... »

Page 61. Fin :

> « Et tant sera honneur en vous taxée,
> Que vous pourrez amoureux apparer.
> Cy est la fin du lay de paix (*sic*)
> Et commence une complainte contre la mort.
> Contre toy, mort doulereuse et despite,
> Angoisseuse, maleureuse et mauditte... »

Page 67. Fin :

> « Et me tarde que briefment me vient l'eure
> Qu'après ma mort en paradis la voye. Finis.
> Cy est fin de la complainte de la mort.

« Cy commence le bréviaire des nobles.

Je noblesce, dame de bon vouloir,
Royne des preux, princesse des haults faiz,
A tous qui ont voulenté de valoir... »

Page 81. Fin:

« Ceulz sont nobles qui corps et bien despendent
En loyaulté et leur seigneur deffendent,
Sans le droit neu de leur foy desnouer,
Puis que la fin fait les oeuvres louer.
Cy est la fin du bréviaire des nobles. »

« Et aprez se commence le débat sur la quantité de fortune, des biens et des maulx d'amours, que aucuns nomment le gras et le mesgre.

Ung jour passé fut, n'a mie gramment,
En ung chastel assis molt plaisamment
Et bien duisant à tout esbatement... »

Page 120. Fin:

« Se je n'ay bien celle chose acomplie
Et des raisons des deux partis emplie,
Qui mieulx saura le demourant supplie. Finis.
Cy est la fin du gras et du maigre. »

Malgré cette rubrique et cette finale, on a ajouté les quatre vers suivants, soulignés à l'encre rouge :

« Ce livret voult dicter et faire escrire,
Pour passer temps sans oultrage villain,
Ung simple clerc, que l'en appelle Alain,
Qui parle ainsi d'amours par oyr dire. Finis. »

Page 121. « Cy après s'ensuivent aucuns rondeaulz et balades faiz et composez par maistre Alain. » — Quatre ballades et trois rondeaux.

« Balade.

Je ne fu ne fors pour tout mal avoir... » 36 vers.

Fin :

« ...Quant je ne voy ma doulce dame en vie. »

« Autre balade.

Aucunes gens m'ont huy arraisonné... » 35 vers.

Fin :

« ...Que les loyauls sont les plus doulereux. »

« Autre balade.

> J'ay ung arbre de la plante d'amours... » 35 vers.

Fin :

> « ...Autre y planter, ne cellui arracier. »

« Autre balade.

> J'ay voulentiers oy parler d'amours... » 41 vers.

Fin :

> « ...Je n'en doy pas parler comme clerc d'armes. »

« Rondel.

> Je vy le temps que je souloye...
> Dès lors que premier me douloie. »

« Rondelet.

> Helas! ma courtoise ennemie...
> Sans avoir joye ne demie. »

« Rondinet.

> Du tout ainsi qu'il vous plaira...
> Ou se ma bouche se taira. »

Les « rondeaulz et balades » qui sont dans ce volume, à partir de la p. 121, ont été publiés, en caractères gothiques, d'après ce manuscrit, dans une petite brochure intitulée : *Rondeaux et ballades inédits d'Alain Chartier, publiés d'après un manuscrit de la Bibliothèque Méjanes à Aix,* par Ph[ilippe] de Ch[ennevières]. Caen, 1846, in-8°. L'introduction de cette brochure donne l'indication du contenu du manuscrit.

On lit au bas du titre : « Dono dedit D. Lud. Daniel de Montcalm de Gozon de Candiac, etc. Anno M. DCC. VIII, die xxiv januarii. » — A la garde, l'ex libris gravé du marquis d'Aubaïs. — Au verso du dernier feuillet : « Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. le marquis d'Aubaïs, et m'a été vendu par ses héritiers, 4 livres, en 1780. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 91.

XV[e] siècle. Papier. 127 pages. 226 sur 160 millim. Vieille reliure en peau, sur de vieux papiers et parchemins.

169 (106—R.280). « Poésies lyriques, divisées en deux livres, par M. Cassagnes. »

Ce manuscrit contient : Dédicace au Roy, préface ou discours sur la poésie lyrique, et 40 odes ; la première : sur la paix entre la France et

l'Espagne, et le mariage du Roi et de la Reine; la quarantième est sans titre.

« Muse, fidelle compagne,
Que de charmes éclatans,
Honorent cette campagne,
L'amour du jeune printemps. »

A la fin, il y a des additions et corrections pour diverses odes, de la même main que tout le reste.

Sur le dernier feuillet de garde, se lit une longue note de M. de Méjanes : « Manuscrit de la bibliothèque de M. d'Aubaïs, acheté 3 livres, de Brest, libraire de Grenoble, en juillet 1782. La plus grande partie de ces poésies, ainsi que le discours sur la poésie lyrique, qui tient lieu de préface, n'ont jamais été imprimés, et cet ouvrage, qui étoit dédié à Louis XIV, lui a été présenté en manuscrit. Il y a tout lieu de croire que c'est le manuscrit original, puisqu'il est relié aux armes de France et de Navarre. » Suivent des détails biographiques, bibliographiques et critiques sur Cassagne.

Ex libris du marquis d'Aubaïs, et en face, un autre ex libris antérieur à moitié déchiré.

XVIIe siècle. Papier. 430 pages. 435 sur 295 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée, armes royales sur les plats.

170 (660—R.425). « Pièces [de poésie] contre le cardinal de Richelieu. »

« Epitaphes satyriques. » — Vers français, avec quelques pièces en latin. — « Pièces à la louange du cardinal de Richelieu », en français et en latin. Portrait, gravures.

XVIIe siècle. Papier. 105 et 50 pages. 246 sur 175 millim. Rel. par chemin.

171 (483—R.97). Ode « à messire d'Argouges de Ranne, chevalier, seigneur de Fleury, lieutenant civil de la ville de Paris ». Portrait de « Hiérosme d'Argouges de Ranes, 1741 », gravé par Petit.

XVIIIe siècle. Papier. 20 pages. 177 sur 115 millim. Rel. veau fauve.

172 (622—R.195). « Poésies diverses, françoises et provençales, par M. d'Estienne Blégier. » En tête, une « table des pièces contenues

dans le recueil », allant jusqu'à la pièce qui remplit les pages 144-146. Ce qui suit est d'une autre écriture, et la fin contient une dizaine de lettres de 1721 à 1725 ; mais il y a deux feuillets enlevés entre les pages 160 et 161.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 104.

XVIII[e] siècle. Papier. 165 pages. 210 sur 165 millim. Rel. veau.

173 (1075). « La ville d'Aix et ses gloires. »

Page 3. « Aix et ses gloires. Poème. Hommage offert à la municipalité de la ville d'Aix, par sa très humble et très empressée servante Marie Plocq de Bertier. 16, rue Jean Goujon (Champs-Élysées). Paris, 24 août 1853. »

Premier vers :

« Printemps que je chéris, fraîche saison de Flore... »

Dernier vers :

« Sous ton ciel enchanteur voudront finir leurs jours. »

On trouve, à la fin du poème, cinq pages de notes, à partir de la page 25.

1853. Papier. 29 pages. 292 sur 205 millim. Joli cartonnage, filets, tranche dorée.

174 (486—R.311). « Receuil des chansons de Monsieur de Coulanges. »

Tout paraît indiquer un manuscrit original, corrections, additions, variantes, etc. Voici quelques titres : « Pour Madame de Coulanges, au chasteau de Chastillion sur Loïng. » — « Pour M[lle] de Coulanges, depuis comtesse de Sanzay. » — « Pour M[me] la maréchalle de Rochefort. » — « Pour M[me] la marquise de Sévigné. » — « Pour la marquise de Villars. » — « Pour le comte de S. Geran. » — « Responce à un billet de M. de Lamoygnon, pour aller passer les festes de Noël à Basville. 1680. » — « Pour la marquise d'Heudicourt. » — « Pour la marquise d'Uxelles. » — « Advis aux preneurs de caffé. » — « Advis aux pères de famille. » (On lit à côté, p. 39 : « Ceux-là sont escrits dans le recueil de Rome. ») — « Couplets envoyés du pays de Forest, à M[me] la marquise de Sévigné. » — « Voyage de Provence. » — « Voyage de Picardie, de Bretagne, de Flandres. » — « Pour

madame la comtesse de Grignan, qui pensa se noyer sur le Rhosne, en allant en Provence. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 99.

XVII[e] siècle. Papier. 316 pages. 200 sur 130 millim. Rel. parchemin.

175 (909—R.312). « Sotizier. Tome 12. » Titre au dos.

Recueil contenant 110 pièces, parmi lesquelles sont les suivantes :

1°. « Ill[mo] ac Rev[mo] Domino D. Josepho Alphonso de Valbelle de Tourves. » Poème latin en l'honneur de la famille de Valbelle.

> « Nunc celebrare viros juvat una stirpe creatos.....
> A decimo quinto ductor, Lodoice, manipli. » — 200 vers.

2°. Pièces relatives au concile d'Embrun, 1727. Journal. Lettres des évêques de Grasse et de Sisteron.

3°. Journal de voyage de M. de Valbelle en 1711, de Paris à Tourves; en 1714, de Tourves à Saint-Omer et dans les Pays-Bas.

4°. « Leçons de blason. Remarques sur l'homme de cour. » Au dos : « Le chevalier de Valbelle. »

5°. « Inscriptiones ad res notabiles spectantes, ab anno 1707 ad annum 1724. » Ceci concerne Toulon.

6°. « Mémoire pour Honorade Venelle... contre Pierre Mège, son mary », le fameux imposteur Caille. — 138 pages.

7°. « Explications et conciliations de divers passages de Cicéron avec des lois du Digeste et du Code, par Denis Godefroy. »

8°. « Opéra. Le triomphe de la foy. »

9°. « Coppie d'une généalogie intitulée : Génération de Valbelle; telle qu'on la voit en teste des Mémoires de messire Honnoré de Valbelle. » — 28 feuillets.

10°. « Philotanus. Poème. » — 38 pages.

11°. « Rolle de messieurs les chevalliers et commandeurs de la vénérable langue de Provence, en l'ordre de Malthe, fait en la présente année 1674. »

12°. « Liste très exacte des maisons nobles du païs de Provence qui ont entrée en l'ordre de S. Jean de Jérusalem. »

13°. « Ad Rev. Patrem Joannem Franciscum Senaldum, praepositum generalem Oratorii D. Jesu. Panigiricus. »

> « I, secura ratis, zephirisque faventibus, omnes...
> Securo tribuas tandem succedere portu. » — 300 vers.

14°. « Eminentissimo Nicolao Cotoner, ordinis S. Joannis Hierosolymitani magno magistro, panegyricus.

Splendidior solito flammis insignis et auro...
Pandit iter, certasque dabit victoria palmas. » — 500 vers.

15°. « L'ombre de Phaëton, à M. le duc de Savoye », en vers français.

« Un jour, le fameux Amédée.....
Assure une éternelle paix. »

16°. « Recueil de plusieurs chansons, propres à divertir les esprits et dissiper le chagrin. »

17°. « Rolle des gentilshommes de Bretagne qui ont eu la tête coupée (4); — qui ont été condamnés par contumasse et effigiés (13). »

18°. Vers provençaux, signés « de Montauliou, Brueys ». Feuillets 143-148 d'un ancien recueil.

19°. « Virgile travesti. » — En tête : « Dominus Pitton, abbas. »

20°. « Jani Claudi Viani triumphus Melitensis, carmen seculare. Em^{mo} magno magistro Nicolao Cotoner. M.DC.LXV.

Cinge triumphales capiti Parnassia lauros...
Restituit, magnasque egit pro munere grates. » — 600 vers.

21°. « Sur la question : Si Messieurs les chanceliers de France peuvent estre recusez. » Affaire Fouquet, trois mémoires.

22°. « Réflections sur les maximes des anciens qui pourroient convenir à l'infanterie françoise. »

23°. « Poème épique pour l'incendie des Capucins de Pertuis. »

24°. « Mandement de Mgr l'archevêque d'Arles. 5 septembre 1732. »

25°. « Copie de la lettre de Mgr le cardinal de Rohan à l'archevèque d'Arles. 15 juillet 1716. »

26°. « Mandement de Mgr l'évêque d'Auxerre pour suspendre l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. 1717. »

27°. « Lettres patentes du Surintendant de la théologie du régiment de la calote, en faveur du cardinal de F. »

28°. Poésies diverses, latines, françaises, provençales.

Ce volume provient, selon toutes les apparences, de la bibliothèque des Valbelle.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Rel. basane.

176 (656—R.807). Recueil de poésies du temps de la Régence.

« Requeste présentée à Mgr le duc d'Orléans par les harangères de Paris. 1715. » — « Chanson après la mort du roy Louis XIIII. » — « Chanson lamentable sur la mort de Louis XIV. » — « Le carillon d'Orléans. » — Chansons. — « Arrière ban de l'église militante. » — « Epitre de Clément Marot aux dames. » — « La Clémentine. » — « Billet d'enterrement de la Constitution. » — « Epitaphes du roy Louis XIV. » — « Dialogue de deux paysans, sur les affaires du temps. »

Presque tout est contre Louis XIV et les Jésuites.

XVIIIe siècle. Papier. 181 pages. 235 sur 184 millim. Rel. veau fauve. Sur les plats, les armes de Bullion de Bonnelles, avec chef et croix de Malte. (Guigard, t. I, p. 131.)

177 (658—R.310). « 2me livre ou Recueille de chansons et airs d'opéra. »

Ce volume fait suite au précédent; c'est la même reliure et la même écriture. Du reste, il commence par : « Suite du premier livre. »

Comme le porte la reliure, c'est un « Recueil de chansons ».

XVIIIe siècle. Papier. 260 pages. 250 sur 184 millim. Rel. veau fauve. Sur les plats, mêmes armes qu'au no 176.

178 (657—R.308). « Recueil de chansons choisies, pour servir à l'histoire, depuis 1600 jusqu'à présent. »

Page 1. « Mémoire historique sur la chanson. »

Page 361. « Table alphabétique des noms désignés dans ce volume. » — « Table des airs. » — Airs notés en musique.

XVIIIe siècle. Papier. 397 pages. 240 sur 180 millim. Rel. veau marbré, dentelles, tranche dorée.

179 (659—R.309). Chansons, contes et noëls.

Plusieurs de ces chansons, et des noëls, sont en provençal, entre autres : « Nautré sian tres Baumian » et « Gay roussignoou sauvagi ».

XIXe siècle. Papier. 249 pages. 280 sur 180 millim. Rel. parchemin.

180 (921—R.197). La Téséide, de Boccace.

Fol. 1. « In nome di Dio. Amme[n]. Ad 19 di lulglio nel 1394, Adriano de Rossi chomincio a scrivere questo libro. »

Commencement : « Chome che a memoria tornandomi la felicita trapassata, nella miseria vedendomi dov' io sono, mi sieno di grave dolore manifesta chagione, non m'e per tanto discharo il riducere ispesso nella fatichata mente, o crudel donna, la piacevole immagine della vostra intera bellezza... » — Fin de ce prologue : « Racendendo in voi la spenta fiamma ammo (?) virenda, laquale non so per che chagione la nimicha fortuna m'a tolta. »

Fol. 3. « Sonetto nello quale si contiene uno arghomento generale al detto libro.

Nel primo vint Teseo la manzone...
L'u[l]timo Emilia all amadore. »

« Sonetto nel quale si contiene uno arghomento particulare del primo libro.

La prima parte di questo libretto...
E chome appatti Ipolita si desse,
Chon pace lui per marito prendesse. »

Commencement du poème, sans titre aucun, au haut de la seconde colonne du folio 3.

« O sorelle chastalie, che nel monte
Elichon contente demorate,
Intorno al sacro gorghonco fonte
Sottesso l'ombra delle fronde... »

Fol. 64.

« ... Lodando l'Orsa che cholla sua luce.
Qui n'a chondotti noi essendo duce. 1236. »

« Qui finisce il libro dodecimo del Teseida, cioe l'u[l]timo delle nozze d'Emilia. »

Suit : « Sonetto nel quale l'autore priecha le Muse, che il presente libro presentino alla donna a chui instanza e fatto, accio che ella, sechondo il suo piacere, lo [i]ntitoli.

O sacre muse, le qual io adoro... »

Après ce sonnet et un autre qui est la réponse des Muses, arrive, toujours au même folio, la souscription suivante :

« Iscritto e chompiuto questo libro per me Adriano de Rossi, di Firenze, a di XXI settembre M.CCC.LXXXIIII, il di di santo Matteo apostolo. Ammen. »

Fol. 64 v°. « Queste qui apresso sono le chiose di questo libro, nel

quale a certe storie e certi nomi divariati dalla nostra lingua, le quali queste chiose dichiarano e apertamente mostrano. »

Suivent huit colonnes, les dernières du manuscrit, où sont expliqués les termes peu usités employés dans le poème, dont voici les premiers : « Ho sorelle chastalie. » — « Ghorgoneo. » — « Le frondi amate. » — « Siate presenti, o Marte. » — « Amanzone, cioe le donne ch'uccisono i maschi loro. » — « Isciticha. »

On lit, au haut du feuillet de garde : « Questo libro e di Litty di Bernardo Corbizi, da Firenze, e si chiama Teseo, fatto per messere Jhoanni Bochaci di Firenze. » — Plus bas : « Questo libro si e d'Andre dei Vanni, di F(irenze). » XVe siècle. — Au revers de la couverture, la marque ⚲ . Au sommet de chaque page du texte, à la place du titre courant, il y a un nom de ville italienne : « Roma, Firenze, Pisa, Lucca, Volterra, Arezzo, Cortona. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 107.

1394. Papier. 66 feuillets à 2 col., avec numérotation antique, en chiffres arabes; manque la moitié supérieure du fol. 50. 277 sur 210 millim. Rel. vélin.

181 (440—R.196). « Inchomincia il libro nominato il Chorbaccio, facto e chonpilatto per lo venerabile missere Giovanne Bochacio, poeta Fiorentino. »

Page 1. « Inchomincia il proemio. Qualunque taçiendo i benifiçii riçevuti, nasconde, sança di cio avere chagione convenevole... » — Fin : « ...E consolaçione di l'anime di colloro li quali, per aventura, cio lleggerano, e altro no. Amen. » — Texte : « Non e ancora molto tenpo pasatto, che ritrovandomi io solo nella mia chamera... » — Fin : « ...Non temendo le si fara incontro. Explicit. Deo gratias. »

Page 79. « Fu schompiuto alli di sei di octuobro, anno nativitate Domino (*sic*) M.CCCC°.LVIII°, nella ighregia cita de Siena. Qui scripsit scribat et semper cum Domino vivat. Amen. Deo gratias. »

On lit sur la première garde : « Riens moins que tout » ; — à la dernière : « En plusieurs partz, le chant a lieu. Philippes Lourin. Pour devenir, Marchant. (XVe siècle.) » — Au feuillet de garde : « Ce livre appartient à Monsr Me Jehan Marchant, secretère et argentier de monsieur le grant bastart de Bourgongne; lequel luy sera rendu à sa voulenté. » Par dessous : « En meint lieu chante. » — Ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 108-110.

1458. Papier. (Le 1er cahier est encadré entre deux feuillets de parchemin.) 79 pages à 2 col. 200 sur 170 millim. Lettre historiée et ornements en or et couleurs à la 1re page. Trois initiales coloriées sur or. Rel. peau verte.

182 (770—R.820). « La présomption punie. Comédie traduite de l'allemand du baron de ***, représentée pour la première fois sur le théâtre du prince de ***, le 2 février 1743. A Prague, chez Frédérik Gratz. M.DCC.XLIII. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 116.

XVIIIe siècle. Papier. 97 pages. 228 sur 168 millim. Rel. veau.

183 (652—R.330). « Receuil de la chevauchée de l'asne faicte à Lyon en l'année 1566, le lundy quatrième de novembre, en présence de Monsieur et Madame de Nemours. »

Au verso : « Copié mot à mot, et avec la même orthographe, dans un petit livre couvert en parchemin, appartenant à Mr Michel, chanoine d'Enay, en may 1734. »

Page 61. « La rodomontade de Pierre Baillony; discours sur une lettre escripte par ledit Baillony, contenant la trahison malheureuse conspirée par ledit Baillony et ses complices contre la ville de Lyon... A Lyon, par Jean Pillehotte. 1589. »

Page 93. « Stances sur l'ancienne confrairie du St Esprit, fondée en la chappelle du pont du Rosne à Lyon, avec l'origine du cheval fol, et la resjouyssance des Lyonnois aux festes de Pentecoste, maintenüe depuis deux cens et cinq ans par les gardes pour le Roy. A Lyon, par Claude Larjot. 1609. »

1734. Papier. 107 pages. 224 sur 160 millim. Demi-rel. veau.

184 (653—R.330). « Recueil fait au vray de la chevauchée de l'âne, faite en la ville de Lyon, et commencée le premier jour du mois de septembre 1566, avec tout l'ordre tenu en icelle. Mulieris bonae beatus vir. — A Lyon, par Guillaume Testefort. 1566. »

Cette seconde copie de la Chevauchée, faite aussi sur l'imprimé, est tout entière de l'écriture du marquis de Méjanes, ainsi que les pièces suivantes.

« Histoire de la vie de messire Balthasard de Villars, premier président au parlement de Dombes. »

« Confession du marquis de Maugiron, du 18 avril 1767, mort à Valence dans le courant de la même année. »

Cf. pour ces deux numéros, Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 115-116.

XVIIIe siècle. Papier. 60, 19 et 7 pages. 206 sur 162 millim. Rel. veau.

185 (768—R.811). « La Pomade, poëme épydrammatragicomiculique. »

Au feuillet de garde : « Exemplaire de M. le duc de La Valière. Acheté 3 livres, Paris, à l'amiable, chez M. de Bure, en may 1784. »

XVIIIe siècle. Papier. XLVI et 105 pages. 280 sur 207 millim. Rel. veau fauve.

186 (769—R.513). « La Grelotine, ou relation de la fête des grelots, en forme d'essai pour tuer le temps ; ouvrage d'autant plus utile qu'il est assés exactement purgé de morale et de bon sens. Imprimé sur la copie d'un original. Unique édition, ni revue, ni corrigée, ni augmentée, ni diminuée, ornée cependant de tous ses agrémens de chants et de danse. De l'imprimerie Grelotine. L'an de la fête. »

Vers et prose entremêlés.

XVIIIe siècle. Papier. 97 pages. 220 sur 170 millim. Rel. basane.

187 (401—R.1). « Farce nouvelle, très bonne et très joyeuse, de la Cornette, en cinq personnages, par Jehan d'Abondance, bazochien et notaire royal de la ville du Pont-Saint-Esprit. »

Imprimée en 1829, avec le millésime de 1545. (Paris, imprimerie de Guiraudet.) In-16, d'une feuille. V. Brunet, t. I, col. 21, au mot « Abundance (Jean d') ».

On lit au feuillet de garde : « 12 livres 2 s. Paris, 14 mars 1785, vente de M. le baron d'Heiss, n° 566 du catalogue. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 114.

XVIIIe siècle. Papier. 45 pages. 153 sur 92 millim. Rel. veau fauve, filets.

188 (763—R.488). « Œuvres de Monsieur Gacon, qui ne sont point comprises dans le recueil de ses pièces imprimées. »

La table, qui est à la fin, a classé ces pièces en : Ballades, Calottes,

Contes, Épîtres, Épithalames, Fables, Odes, Rondeaux, Satires. Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 100.

XVIIIe siècle. Papier. 337 pages. 260 sur 200 millim. Rel. veau.

189 (445—R.728). Notes littéraires sur divers auteurs, et extraits. En tête : « Notae in Senecam, de Consolatione, in Anneum Robertum. Calendarium romanum. De notis antiquis Romanorum. Modus conficiendi locos communes. — Remarques sur l'Histoire romaine de Coëffeteau, sur l'Histoire de M. de Toiras, sur le Flambeau du juste, sur l'Usage des passions. BB. 1645. Ruby, le 10 décembre 1645. »

A la fin : « Ex collectis ex Isagoge ad politiorem litterarum humaniorum disciplinam candidatis, a Claudio Clemens, e Soc. Jesu. 1645. »

1645. Papier. 130 feuillets. 190 sur 130 millim. Rel. parchemin.

190 (751—R.216). « Mélanges historiques, philosophiques et littéraires. » Titre au dos.

Ce volume contient des extraits empruntés à un grand nombre d'ouvrages. Il a été formé et écrit par Charles-François Bouche, qui fut député à la Convention, et qui a laissé un Essai sur l'histoire de Provence, imprimé en 1785. Le collecteur a classé par lettres alphabétiques, depuis « Accouchement » jusqu'à « Yvrognerie », les passages qu'il a recueillis, et il indique en marge les livres où il les a puisés.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 280 sur 200 millim. Rel. basane.

191 (655—R.576). Le Jouvencel.

Page 1. Commencement : « Cy s'ensuit le prologue de ce présent livre, intitulé le Jouvencel. Au commencement du monde, après que Dieu eut créé l'omme et la femme, et qu'il eut produit toutes choses... » — Fin : « ...Et c'est ce que j'ay proposé d'escripre en ce prologue, pour parvenir et succéder à l'introicte et commancement de ce livre, ainsi qu'il s'ensuit. Ainsi finist le prolougue. »

Page 5. « Après s'ensuit le premier chapitre de ce présent livre, qui parle de la première partie, nommée monostique, et comment le saige chevalier, acteur de ce présent livre, se recommande à Dieu et à ses saincts, et comment il alla en voiaige... Au nom du Père et du Fiz et du Saint Esperit, de la benoiste vierge Marie, de monsr sainct Michel l'ange, et de tous les anges et archanges, ay commancé ce livre à la

gloire de Dieu et doctrine des gens de guerre, ainsi que si après s'ensuit... »

Page 374. Fin de la seconde partie (la fin de la première manque). « Comme il a paru en ce second traicté, que avecques l'aide de Dieu maintenant il est parvenu au tiers et plus hault estat, qui est nommé politique, qui sera la matière de la tierce et derrenière partie de ce present traicté. » — « La seconde partie de ce présent livre terminée et expédiée, en laquelle est touché le gouvernement du Jouvencel et l'estat moien, nommé iconomique, reste la tierce et derrenière partie, en laquelle sera traicté le gouvernement dudict Jouvencel ou plus hault estat nommé politique. »

Page 469. Fin : « ...Prient et requerent, s'il y a aucunes choses en quoy il y ait faulte d'entendement, et choses ennuyeuses aux lisans, qu'il leur plaise pardonner, en supliant les faultes, et prier Dieu pour l'ame d'eulx. Explicit. »

Ce manuscrit n'est pas complet; le commencement et la fin sont intacts, mais il manque des feuillets au milieu. Pour l'auteur du Jouvencel, Jean de Bueil, ses continuateurs, et les éditions du livre, nous renvoyons à l'édition qui en a été donnée pour la Société de l'histoire de France, par MM. Favre et Lecestre, en 2 volumes. 1887-1889.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 119-120.

Fin du XV[e] ou XVI[e] siècle. Papier. 469 pages. 268 sur 197 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

192 (748—R.92). L'Arbre des batailles, par Honoré Bonet.

Fol. 1. Parchem. « Cy après s'ensuyvent les jours pereleutz (périlleux). Ill ait, en l'an, XXXII jours que s'esfierent mout à doubter... » En face, fol. 2, une table avec lettres en rouge, noir et bleu, et indication des constellations. Au verso, une seconde table, et au bas : « Se tu vuel sçavoir quantes sepmainnes et quant jours il ait chascun an entre Noël et les bures, tu dois resgarder en ceste table... » Ces deux feuillets sont étrangers à l'ancien manuscrit.

Page 1. « En cestui livre ait IIII parties. La première parle des tribulations de saincte Église en l'ancien Testament, et des tribulations de l'Église après que Jhesu Crist vint en ce monde. En la seconde partie, parle des tribulations qu'ilz furent sur les IIII grans royalmes jadis. En la tierce partie, comme vint le royalme de Naples aux François, et des autres choses qu'ilz advinrent en cestuy temp. En la quarte partie,

parle des fais des batailles en général et ausy en especial. Cy après s'ensuivent les rebriches, par telle menière. »

Page 11. Commencement : « A la saincte coronne de France, en laquelle au jour duy, par l'ordenance de Dieu, regne Charles, le VIe Roy en celui nom, tres bien amez et par tout le monde redoubter (*sic*) soit donnée gloire et los sur toutes signories terriennes. Très hault prince, je appellé par mon droit nom Honoret Bonet, priour de Sallon, en Provence, doctour en decret, souvent et menu, ay ahu en voluntei de faire aucun livre... »

Page 425. Fin du livre : « ...Mais je pry humblement à Dieu, qui par sa pitiez vous doint en tel forme gouverner vostre royalme, et la saincte coronne qu'il vous ait commis, que après la fin, il vous amaingne en la sienne saincte gloire de paradix. Amen. Explicit, expliciunt. »

C'est l'ouvrage connu sous le nom de « l'Arbre des batailles », du titre de sa quatrième et principale partie; sur lequel on peut voir Brunet, au mot « Arbre », t. I, col. 378-380, où l'on trouvera l'indication des premières éditions du livre. On remarquera que notre manuscrit donne à l'auteur le nom de « Bonet » et non « Bonor ». Voir également Lelong, n° 40148, où se retrouve aussi le nom de « Bonor ».

Ce manuscrit est très complet, et conserve son ancienne foliotation, I-CCX, non compris les cinq feuillets des rubriques. Il est précédé de deux feuillets en parchemin, ci-dessus indiqués, et suivi de deux autres, également en parchemin, et étrangers. Ces derniers contiennent des phrases en allemand : « Das ist do der hertzog von Burgun myde dye duschz tryegt. » — « Got behut den der das buch het geschriben », et une autre encore que nous passons.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 120.

XVe siècle. Papier. 425 pages. 280 sur 208 millim. Demi-rel. veau.

193 (418—R.445). Fénelon. Les aventures de Télémaque et d'Aristonoüs, etc.

Page 1. « Histoire de Télémaque. »

Page 269. « Aventures d'Aristonoüs. »

Page 276. « Dialogues » des morts. — 1°. Denis, Pithas, Damon. — 2°. Radamante, Caton, Scipion. — 3°. Louis XII, François Ier. — 4°. Richelieu, Mazarin. (Nos XXI, XXXVI, LXII et XXII de l'édition Didot, de 1819).

Note sur le feuillet de garde, de la main de l'abbé Sépher : « En confrontant ce manuscrit avec l'imprimé, je n'ai aperçu que quelques expressions plus tendres que dans l'imprimé. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 122.

Jolie écriture de la fin du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle. Papier. 287 pages. 205 sur 148 millim. Rel. veau.

194 (484—R.934). « Le prix de la vertu. Essay de la plume de Mr.. R.. D. », ces deux lettres en monogramme.

Note de M. de Méjanes : « Ouvrage composé par M. du Tillet, commissaire de la marine à Toulon. Ce roman est l'histoire de sa jeunesse. Manuscrit original, et il n'y en a point de copie; il m'a été donné par l'auteur à Aix, en 1665 (*sic*, pour 1765). »

XVIIIe siècle. Papier. 234 pages. 186 sur 130 millim. Rel. veau, filets, tranche dorée.

195 (485—R.934). Romans ou nouvelles.

Page 3. « Le généreux armateur, ou l'heureux dénouement. » A la fin, une lettre signée : « H... M... R... D... »

Page 107. « Les vrais triomphes du sentiment. »

Page 161. « La relâche à Malaga, ou les deux confidences. »

En face de la première nouvelle, on voit un bâtiment sous voiles, combattant, avec cette légende au bas : « Combat du jeune Samuel et de son oncle Fremon. » En tête de chacune des autres, un joli dessin, en rouge. Tout rapproche ce manuscrit du précédent, et il nous semble du même auteur; il a aussi le monogramme R. D.

Cf. pour ces deux articles, Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 123.

XVIIIe siècle. Papier. 204 pages. 186 sur 130 millim. Rel. veau, filets, tranche dorée.

196 (R.A.27). « Autographes de Vauvenargues. » Titre au dos.

Page 1. « Choix de lettres inédites de Voltaire au marquis de Vauvenargues. A Aix, chez Augustin Pontier. Août 1813. » Imprimé, in-8°, remonté in-4°, 16 pages.

Page 25. « Nouveaux caractères. Livre premier. Avertissement. On n'a cherché à peindre dans ces caractères, ni les gens du monde, ni les ridicules des grands... » — Fin : « ...Et l'extrême faiblesse des détails

sont peut être les moindres fautes qui le défigurent. » — Commencement du texte : « I. Titus se lève seul et sans feu pendant l'hiver... » — Fin : « ...Ni les prospéritez ni les disgraces qu'il... » Le dernier feuillet a été enlevé.

Page 49. « Nouveaux caractères. Livre second. 1. Clasomène a fait l'expérience de toutes les misères de l'humanité... » — Fin : « ...A condition de ne sortir jamais de la nature. »

Page 73. « Derniers caractères. 1. — 1. Un homme du monde est celuy qui a beaucoup d'esprit inutile... » — Fin : « ...Que la nature n'a point acordées aux esprits subtils, et aux âmes trop idolatres des erreurs du monde. »

Page 97. « Derniers caractères. 2. — 1. Le deffaut unique, en un sens, de tous les ouvrages, est d'être trop longs... » — Fin : « ...Ils sont disposez au hazard, et à peu près come ils ont été conçus. »

Page 123. Six lettres ou billets autographes.

Page 155. Lettre autographe d'Aimé-Martin à M. Roux-Alphéran (sans date), contenant deux pages de l'écriture de Bernardin de Saint-Pierre.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 122.

XVIII[e] siècle. Papier. 163 pages. 240 sur 180 millim. Demi-rel. basane. Autographe.

197 (1063). « Lettres de Vauvenargues à M. de Saint-Vincens, conseiller, puis président à mortier au parlement d'Aix en Provence. »

Quarante-deux lettres (19 mars 1739-10 mars 1747), copiées sur le recueil autographe de la Bibliothèque du Louvre. C. 153[2]. — Une note ajoute que toutes ces lettres sont imprimées dans les Œuvres posthumes de Vauvenargues, par Gilbert.

XIX[e] siècle. Papier. 59 feuillets. 302 sur 195 millim. Demi-rel. chagrin.

198 (917—R.177). Lettres de Nicolas de Clémangis.

Une note en latin, qui se trouve sur la garde de ce manuscrit, indiquait depuis longtemps que le « vir eruditus » auquel sont dues ces lettres semblait être Parisien, maître en théologie, et appartenait peut-être au collège de Navarre, « e regia Navarra ». Néanmoins, l'ouvrage est demeuré anonyme jusqu'à ce jour, bien que l'attribution de ces

lettres à Clémangis soit très facile, puisque la quatrième porte à la fin son adresse en toutes lettres : « Galeotus de Petra mala, cardinalis, Nicholao de Clamengiis », page 25, col. 1.

Elles se retrouvent du reste, sous son nom, dans le recueil de ses œuvres, publiées en 1613 à Leyde, par Jean-Martin Lydius, où elles remplissent 353 pages. Nous comparons notre manuscrit avec l'imprimé.

Le commencement est le même de part et d'autre : « Non meum, princeps christianissime, fugit animum, quot adversum me calumnias... » Mais il y a ici 144 lettres numérotées une à une, au lieu des 137 que contient l'imprimé. L'ordre n'étant pas le même des deux côtés, nous ne pouvons indiquer qu'une partie des pièces qui paraissent manquer dans celui-ci, et qui sembleraient inédites.

Page 24. N° IV. Lettre du cardinal de Petra mala. « Sepe alias, vir eloquentissime, sed nunc permaxime agnovi... Datum Avinione, IIª. mensis maii ; manu propria. Galeotus de Petra mala cardinalis, Nicholao de Clamengiis. »

Page 51. N° X. « Ad Johannem, prepositum Insulensem, regium secretarium. Unde tibi commodius scribere exordior... Que verbo fueram explicaturus, si te illic offendissem. »

Page 54. N° XII. « Ad Johannem, prepositum Insulanum. Quamquam lues hoc in loco seviat... Vale. Datum Avinione. » — Et n° XIII. « Ad eumdem. Sepe latius scribere credidi... Hic me tamen figo. Vale. »

Page 66. N°. XVII. « Ad eundem [Gontherum]. Nulla tibi queo nova scribere... Mirantur nichil esse per te rescriptum. »

Page 99. N°. XXVIII. « Ad eundem [prepositum Insulanum]. Non est quod prolixius nunc tibi scribam... Vale, et Gontherium saluta ceterosque amicos. Datum Linguonens. »

Page 429. Fin : « ...Que de singulis pene litteris leturas faciunt.

Finito libro, sit laus et gloria Christo.
Est libri finis, sit laus et gloria trinis.

Magistro libri Deus det gaudia paradisi. Amen. Ita fiat. Deo gratias. »

On lit au haut de la page 3 : « St Aubin », écriture du XVIIe siècle.

XVe siècle. Parchemin et papier alternant. 429 pages à 2 col. 298 sur 215 millim. Titres et initiales en rouge; quelques lettres ornées. Rel. veau, dos maroquin.

199 (142—R.792). « Lettres de messire Guillaume Pélissier, évesque de Maguelone, ambassadeur du roy François premier vers la république de Venise. »

Ces lettres vont de 1540 à 1542; quelques-unes sont écrites en italien. — M. Rouard en a dressé la table, en tête du manuscrit, d'après laquelle il contient : 82 lettres au Roi; — à la reine de Navarre, 9; — à l'amiral (Chabot), 12; — au maréchal d'Annebaut, 38; — à M. d'Aramon, 1; — à l'évêque élu d'Avranches, 1; — au cardinal du Bellay, 1; — à M. de Bois-Rigault, 1; — à M. de Bouchetel, 1; — au cardinal de Boulogne, 2; — au cardinal Cesarino, 1; — au chancelier, 1; — à l'évêque de Chisamo, 1; — à M. de C..., 3; — au connétable de Montmorency, 31; — à M. Deschenetz, 3; — à M. du Pérac, 1; — au duc de Ferrare, 2, à la duchesse, 9; — au cardinal de Ferrare, 4; — à M. Fourniquet, 4; — à César Fregose, 8; — à Hippolyte de Gonzague, 1; — à M. d'Humières, 1; — à M. de Langey, 41; — à M. de Limoges, 1; — au gouverneur de Lyon, 1; — à Vincenzo Magio, 16; — au comte de la Mirandole, 10, à la comtesse, 1; — au bailli d'Orléans, 1; — au bailli du Palais, 1; — à M. Petreio, 1; — à M. de Pons, 2; — au capitaine Polin, 10; — à M. le docteur Rabelais, 3; — à Mgr de Raguse, 5; — à la signora Constanza Rangona, 2; — à M. Reverdy, 1; — à M. Rincon, 30; — à M. de Rhodez, 31; — à M. de Saint-Hilaire, 1; — à M. de Saint-Remy, 1; — à l'évêque de Sebenico, 1; — au sieur Tassin, 1; — au marquis Testa, 1; — au cardinal de Tournon, 4; — à M. de Tulles, 6; — à M. de Vaulay, 2; — à M. de Villandry, 8.

Ce manuscrit a appartenu à l'évêque de Montpellier, C.-J. de Colbert de Croissy, et figure dans le catalogue imprimé de sa bibliothèque (1748), t. II, p. 448. Il passa de là dans celle du marquis d'Aubaïs, dont il porte l'ex libris gravé sur la garde, et les armes sur le dos de la reliure. Il parvint ensuite au marquis de Méjanes, qui a écrit au feuillet de garde la note suivante : « Ce manuscrit a été acheté des héritiers de M. le marquis d'Aubaïs, par la médiation de M. Séguier, 12 livres, en 1781. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 127.

XVIIe siècle. Papier. 1196 pages. 355 sur 250 millim. Rel. veau. Écu de M. d'Aubaïs sur le dos.

200 (761—R.132). « Anto[nii] Arlerii, Nemaus[ensis] Epi-

stolae, a Bartho[lomaeo] Blea, amanuensi, e chartis neglectis selectae. M.D.XXXIX. »

L'importance de ce curieux recueil de 81 lettres, écrites en très bon latin de la Renaissance, nous engage à donner la liste de ceux à qui elles furent adressées. On y remarquera des noms bien connus parmi les humanistes de l'époque, et des prélats de l'Église avec qui Arlier avait d'excellents rapports. Nous signalons aussi les doctes religieuses de Tarascon, et leur maître Denys Faucher, le célèbre moine de Lérins.

Les premières lettres furent écrites de Padoue et de Venise, mais elles sont sans date; les plus nombreuses, de Nimes, de Calvison et d'Arles, de 1531 à 1537. Il y en a de Paris, et plusieurs sont datées de Turin, en 1539, 1541 et 1542. Enfin les dernières sont d'Arles, et de 1543. Celles-ci ont été ajoutées au recueil, qui porte la date de 1539. Pour éviter des traductions fautives, nous laissons tous les noms propres en latin.

« 1°. Francisco Marchando, allobrogo. — 2°. Antonio a Georgiis, patrono. — 3°. Ludo. Arzelerio. — 4°. Cathelino Choeselato. — 5°. Dionysio [Faucherio], monacho Lirinensi. — 6°. Jac. Androno, juriscon. — 7°. Jo. Vanzeles. — 8°. Carolo a Vallibus. — 9°. Roberto a Nidis. — 10°. Jo. a Laya et Christophoro Brunello, fratribus. — 11°. Petro Malomontio. — 12°. Jo. a Laya. — 13°. Jac. Nicolao, equiti. — 14°, 15°. Solignacio. — 16°. P. Malomontio. — 17°. Jacobo Solignacio. — 18°. Jac. Androno. — 19°. Guilielmo Calverio. — 20°-23°. Solignacio. — 24°. Jac. Androno, juriscon. — 25°. P. Malomontio. — 26°. Scipioni Carae, senatori Thaurinensi. — 27°. Androno, juriscon. — 28°. Roberto a Nidis, abbati. — 29°, 30°. Jo. a Langiaco, pontifici Lemovicensi. — 31°. Jo. Aguilloneto. — 32°. Jac. Minuto, Tholosani senatus praesidi. — 33°. Jac. Sarratio. — 34°. Carolo a Vallibus. — 35°. Petro Malomontio. — 36°. Jacob Androno. — 37°. Scholasticae Betoniae, moniali. — 38°. Cathelino Choezelato. — 39°. Carolo a Vallibus. — 40°. B. Castellano. — 41°. Lud. Androno. — 42°. Beato Comiti. — 43°. Jo. Nicolao. — 44°. Lud. Pugetto. — 45°. Lud. Grilhio, juriscon. — 46°. R. P. a Narbona, Sistaricensi episcopo. — 47°. Abbati D. Benedicti Mantuae. — 48°. Beato Comiti. — 49°. Jo. Vulteio. — 50°. B. Castellano. — 51°. Jo. a Ruspo, moniali. — 52°. Rodolpho Seguerio. — 53°. Antonio Bellaudo. — 54°. Petro Malomontio. — 55°-57°. Stephano Doleto. — 58°, 59°. Jac. Sarratio.

— 60°. Carolo Sammarthano. — 61°. Jo. Vulteio. — 62°. Dionysio, monacho. — 63°. Petro Malomontio. — 64°. Jo. Solignacio. — 65°, 66°. Barth. Blea. — 67°. Jo. Bergio. — 68°. Dionysio, monacho. — 69°. Scholasticae Bectoniae. — 70°-72°. Joanni, filio. — 73°. Jo. Bergio. — 74°. Jo. Parvo, nepoti. — 75°. Dionysio, monacho Lirinensi. — 76°. Claudio Baduello. — 77°, 78°. Jo. Bergio. — 79°. Arlerio suo. — 80°. Scolasticae Bectoniae suae. — 81°. Delphynae Tornatoriae, Deo sacrae. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 127.

XVI[e] siècle. Papier. 133 pages. 310 sur 215 millim. Rel. parchemin.

201-215 (1019-1033—R. 790). Correspondance littéraire de Peiresc avec les savants de son temps. — Quinze volumes.

Les lettres de Peiresc et de ses correspondants sont classées à peu près par ordre alphabétique des noms de ceux à qui il écrivait ou de qui il recevait les lettres. Une courte notice précède assez souvent ces lettres. Pour faire connaître le contenu de chaque volume, nous donnons les noms de ceux dont la correspondance y a été insérée, et pour en faire apprécier l'importance et l'intérêt, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer aux publications de M. Tamizey de Larroque, *les Correspondants de Peiresc,* qui se continuent.

Tome I. Abbatia. — Agathange (Le P.), Capucin. — Aineux. — Akieboke. — Aléandre. — Alègre (Baron d'). — Aldrovandi (Ulysse). — Alemanni. — Arcos (Thomas d'). — Aycard. — Aligre (Chancelier d'). — Arnaud d'Andilly. — Avaux (D'). — Allard. — Allatius. — Angeloni. — Antelmi (Nicolas et Pierre). — Alvarès. — Arnoux (Le P.). — Arscot (Duc d'). — Aymini (Le P.). — Arviset. — Azubi. — Aubépine (L'). — 599 pages.

Tome II. Bagni (Cardinal de). — Barberini (Cardinal François). — Barcillon. — Bayon. — Beau. — Beaulne (De). — Benedetti. — Berchère (De la). — Beausoleil (De). — Bellonet. — Bergeron. — Bergier (Nicolas). — Bernegger. — Bertius. — Bianco (Barth. del). — Bie (De). — Boero. — Boderie (M[me] de la). — Bongars. — Bonnet. — Bouche (Honoré). — Borilly. — Bouchard. — Boulliau (Ismaël). — Bouillet. — Besly. — Beleurger. — Bourdelot. — Barclay. — Batelier (Le). — Bartolini. — 537 pages.

Tome III. Cambden. — Cappel. — Casaubon. — Calas (Vallavès). — Capello. — Camerarius. — Cassagne. — Catel. — Celestri. —

Chabert. — Carrières. — Clusius. — Charlette. — Chassant (Dom). — Cool. — Compagni. — Cousin. — Crispin (Chrétien). — Cittadini. — Chasteuil (De Gallaup). — Claret. — Chesne (Du). — Chapelain. — Cotton (Le P.). — Cruger. — Cujas. — 395 pages.

Tome IV. Diodati. — Dolomieux. — Desclan. — Desneux. — Dormalius. — Doni. — Ehinger (Elias). — Eschassier (L'). — Estienne (Henri). — Fabri. — Fabre. — Fabrot. — Frontou (Le Duc). — Faur (Du) de St Jory. — Fèvre (Nicolas Le). — Ferrier. — Ferrière (De). — Freher. — Fresne (De) Canaye. — Ferrand. — Flayosc (De). — Frère (Pierre). — Faysan. — 255 pages.

Tome V. Gaffarel. — Gaillard. — Grotius. — Garrigue. — Gasquet. — Gamerius. — Gassendi. — Gevart. — Giraud. — Garnier. — Glandevès (De), évêque de Sisteron. — Gonzalo. — Godefroy (Frères). — Gruter. — Ghiberti. — Gaultier. — Golius. — Gualdo (Les frères). — Gorlay. — Guibeville. — Guillermi. — Guillelmin. — 741 pages.

Tome VI. Heinsius (Daniel). — Holstenius. — Jay (Le). — Juret. — Kircher (Le P.). — Laet (J. de). — Hoguette (La). — Huillier. — Laugier. — Lanier. — Lis (Du). — Loménie (De). — Loches (Le P. Gilles). — Lisle (De). — Lorin (Le P.). — Lheureux (Macarius). — Lombard (Jean et Henri). — Leal. — Leloier. — Lempereur. — Hullon. — Hozier (D'). — Hesronita (Giov.). — 421 pages.

Tome VII. Magy (Jean). — Machault. — Mazzoleni. — Malherbe. — Maran. — Mascardi. — Masson. — Maurier (Du). — Maussac (De). — Mons (De). — May (Du). — Montblanc (De). — Ménestrier (Claude). — Mérindol. — Mersenne (Le P.). — Montmartin. — Meursius (Jean). — Minuti (Le P.). — Monconys. — Montano. — Mesnil (Aubéry du). — Montchal, archevêque de Toulouse. — Montdevergue. — Morin (Jean-B.). — Morin (Le P.), Oratorien. — Montrevel. — Mouttier (Du). — Muret (Marc-Ant.). — Mazarin. — 325 pages.

Tome VIII. Naudé (Gabriel). — Nivolat. — Nostradamus (César et Michel). — Nouel. — Ogier. — Olivier. — Pacius. — 362 pages.

Tome IX. Paolo (Fra). — Passart. — Prévost (ou C. Marcel), prévôt de S. Paul-Trois-Châteaux. — Pasqualini (Lelio). — Petit (Samuel). — Périer (Scipion Du). — Perron (Du). — Pithou (Pierre). — Pignorio (Lorenzo). — Pise (La). — Plessis (Dom Du), Chartreux. — 482 pages.

Tome X. Polycarpe de la Rivière. — Pomeranus et Rosemberg. — Porcellet-Maillane (De), évêque de Toul. — Porta. — Poullain. — Predesegle. — Prix (Du). — Puymisson. — Puteanus (Erycius). — Pozzo (Chevalier del). — Puy (Les frères Du). — Pithou. — Querengho. — 593 pages.

Tome XI. Ranchin. — Rampin. — Rebattu. — Reboul. — Remy. — Reynaud. — Reneaume. — Retz (Duc de). — Rosgoff (Le P.), Capucin. — Riez (Aleaume, évêque de). — Renouard. — Ruffi (De). — Rhodez (Évêque de). — Rubens. — Rigault. — Sailly (Dom Denys de). — Saumaise. — 458 pages.

Tome XII. Saint-Amand (Tristan de). — Saint-Clair. — Saint-Ambrois (Le Goux de). — Savot de Saulieu. — Saint-Julien. — Sainte-Marthe (Les frères de). — Scaliger. — Sarrazin. — Servin. — Spelman. — Sbardoni. — Sponde. — Segezzi. — Selden. — Severo (Dom). — Sirmond (Le P.). — Sleidan. — Suarès (Jean-Marie). — Senelle. — Très (Pierre de). — Thou (De). — Torrius (Lucas). — Trailh. — 450 pages.

Tome XIII. Ulmo (De). — Urbain VIII. — Valavoire (De). — Vair (Le président Du). — Valois (Henri de). — Valladier (Le P.), Jésuite. — Valle (Pietro della). — Van Scriech, sieur de Rodorne. — Vias (Balthasar de). — Vic (M. de). — Vignier (Nicolas). — Villalpando. — Villars (Balthasar de). — Villers (D. de). — Villeroi (N. de Neufville de). — Vitré (Antoine). — Vintimille-Tourves (Gaspard de). — Viviers (Évêque de). — Vitelleschi (Mutio), Général des Jésuites. — Welser. — Wendelin. — Winghe (Jérôme de). — Wouwer (Jean). — Supplément : Lettres d'Amerbach, Th. de Bèze, Bonnet, Bouche, Boero, Boulliau, Célestin de Sainte-Liduine, Dupuy (frères), Saumaise. — 516 pages.

Tome XIV. Lettres de Peiresc à Jérôme Aleandro, en italien, au nombre de 162, dont la première est du 30 juin 1616, la dernière du 2 mars 1629. — 484 pages.

Tome XV. Traduction française de la correspondance de Peiresc avec Aleandro, précédée d'une lettre de Fauris de Saint-Vincens à Millin. Les lettres traduites sont exclusivement celles que contient le volume précédent, depuis la première du 30 juin 1616 jusqu'à la dernière du 20 (*sic*) mars 1629. Celle-ci, malgré sa date du 20, correspond bien au texte italien du 2 mars.

Au milieu de ces lettres, page 167, on lit, de l'écriture de M. de

Saint-Vincens : « J'ai intercalé ici quelques lettres de Jérôme Aleandre à Peiresc, qui ont un rapport essentiel avec celles qui précèdent. » Ce sont huit lettres, occupant les pages 167 à 190.

Page 405. « Traduction de la correspondance de Rubens et de Peiresc. » — 62 pages.

Page 475. « Table des lettres de Peiresc et d'Aleandre, et de leur correspondance, qui a duré depuis 1616 jusqu'en 1628. » — En tout, 474 et 105 pages.

M. de Saint-Vincens, qui a disposé ainsi en quinze volumes tout ce qu'il possédait de la correspondance de Peiresc, y a écrit de sa main les notes et explications nombreuses qui les accompagnent, et les notices sur les auteurs.

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

216-217 (1034-1035). « Correspondance de M. Millin, conservateur des antiques à Paris, avec M. Fauris de St Vincens. » — Deux volumes.

Tome I. « Recueil des lettres que m'a écrites M. Millin, conservateur des médailles et antiques dans la Bibliothèque, alors nationale et puis impériale, et enfin royale, qui commence en l'an 4 (1795), et finit vers la fin de 1818, époque de sa mort. » — Titre et introduction, 3 feuillets. — Table, 32 pages. — Lettres, au nombre de 124, parmi lesquelles quelques-unes ne sont pas de Millin. — 179 feuillets.

Le tome second, ne contenant que des lettres, a 440 feuillets.

Cette correspondance, commencée le 3 brumaire an IV et continuée jusqu'au 5 juin 1818, est autographe. Elle se termine par une lettre de l'ancien secrétaire de Millin, du 25 septembre 1818, donnant quelques détails sur sa succession.

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

218 (573—R.967). « Journal d'un voyage en Europe », au XVIIe siècle.

Commencement : « Le dessein que nous avions de voir les Pays-Bas devant que de passer en Hollande, n'ayant pu estre exécuté à cause de la peste... » — Fin : « ...Tant qu'elle aura un prince aussi puissant, et aussi bon pour ses sujets que celui qu'elle a présentement. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 243 sur 182 millim. Rel. veau.

219 (422—R.238). « Voyage de monsieur le marquis de Brancas, en France, Angleterre et Hollande, en 1670. »

Avant-propos : « C'est pour ma propre satisfaction, et celle de mes amys qui m'en ont prié, que je mets au net le voyage de Mr le marquis de Brancas; et comme j'eus l'honneur de l'y accompagner... »

Commencement : « Le 19me décembre 1669 fut le jour du départ de ce jeune seigneur, lequel, après avoir reçu les ambrassades de Mme la marquise de Villeneufve, sa mère... » — Fin : « ...Nous allâmes coucher à Paris, avec la satisfaction d'avoir achevé si heureusement ce voyage, tous en parfaite santé. »

Sur la garde, aux deux bouts, ex libris gravé de « André-Joseph de Brancas ». — Avant le titre, dessin à la plume des armes de Brancas, avec ces légendes, au haut : « Protectori »; au bas : « Fr. Maria Rousset dicavit. Anno 1700. »

1700. Papier. 302 pages. 167 sur 110 millim. Rel. basane.

220 (423—R.238). « Voyage de messire Joseph Gaspard de Brancas, des comtes de Forcalquier, marquis de Villeneufve, en France, Angleterre, Hollande et Flandres. »

Copie du numéro précédent. Avant le titre, dessin à la plume donnant les armes de... Armes accouplées : I. *Parti, au* 1er, *d'or, avec une tige de fleurs; au* 2e, *un lion.* — II. *D'argent, avec un arbre arraché* (?). Casque. Au bas, *croix fleurdelisée.*

XVIIIe siècle. Papier. 409 pages. 167 sur 110 millim. Rel. basane.

221 (272—R.966). « Viaggi diversi. » Titre au dos.

Malgré ce titre en langue italienne, les relations de voyage sont en français.

Page 1. « Voyage de Paris à Grenoble en Dauphiné, l'année 1659. »

Page 125. « Voyage de Venise, en l'année 1665. Observations faites dans Pise et Ligorne, en Toscane. »

Page 153. « Voyage de Lucques à Venise, l'année 1665. »

Page 227. « Abrégé des particularités de l'Italie, et de la diversité de son gouvernement. »

Page 261. « Voyage de Lucques à Florence, du 9 août 1667. »

Page 299. « Voyage de Lucques à Rome, du 11 may 1671. »

Page 397. « Voyage de Lucques à Paris, l'année 1672. »

Page 465. « Viaggio d'Italia. » Le seul écrit en italien.

Sur le feuillet de garde, ex libris gravé, au bas duquel on lit : « Uno de' tre mila libri italiani raccolti da Alberto Francesco Floncel, avvocato nel parlamento di Parigi, consigliere e primo segretario di stato del principato di Monaco, nel 1731. » Ex libris de Floncel.

XVII[e] siècle. Papier. 627 pages. 215 sur 153 millim. Rel. veau fauve.

222 (424—R.964). Voyage en Italie, commencé le 21 septembre 1588.

Fol. 1. « Discours viaticques de Paris à Rome, et de Rome à Naples et Sicile. »

Commencement : « Mon amy, affin que plus voluntiers tu te mettes à la lecture de ce discours, et que moins il t'ennuye... » — Fin : « ...Où il y a plusieurs épitaphes, lesquelz on ne peult lire, pour l'ancienneté. »

XVI[e] siècle. Papier. Non paginé. 158 sur 110 millim. Rel. parchemin.

223 (429—R.964). « Voyage d'Itallie, avec la distance qu'il y a d'un lieu à un autre, ensemble les cérimonies de l'ouverture du grand jubilé de l'année saincte mil six cens cinquante. »

Commencement : « Je suis party de Paris le premier d'octobre, en l'année 1649... »

1650. Papier. 244 feuillets. 207 sur 153 millim. Rel. veau.

224 (443—R.965). « Voyage de Rome » et d'Italie, par un Capucin provençal.

« Le 4 septembre 1651, nous nous sommes embarqués à Arles pour Gennes, et le 6, arrivasmes au port de Cassis, ayant esté poursuivis par un corsaire malhorquin. »

Sur le feuillet de garde : « 12 sous. Aix, David, 14 may 1779. Ce manuscrit avoit appartenu au marquis de Porcellet. »

Milieu du XVII[e] siècle. Papier. 126 feuillets. 143 sur 106 millim. Rel. parchemin.

225-226 (425, 426—R.964). « Voyage d'Italie, de Pierre de Ville. A Lyon. M.DCC.XXXIV. » — Deux volumes.

Tome I. Haute-Italie, jusqu'à Rome. — v et 290 pages.

Tome II. « Contenant la description de la ville de Rome. » — 281 pages.

Au feuillet de garde : « Acheté en 1773, à Lyon, de M. Deville, libraire de Lyon et frère de l'auteur du voyage. C'est le manuscrit original. Me coûte 12 livres. » Note de M. de Méjanes.

1724. Papier. Cartes, plans et vues gravés. 185 sur 130 millim. Rel. basane.

227 (427—R.884). Description de la ville de Rome et particulièrement de ses églises, commençant par : « La basilique de St-Pierre. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 192 sur 136 millim. Demi-rel. veau.

228 (433—R.970). « Nel presente libro saranno notate le cose principale et notabili che habbi visto in diversi paesi, et particolarmente in Italia, et nella città di Roma. »

Commencement : « Premieramente, il possesso di S. Giovanne di Laterano, per il papa Paulo 5°, alli 15 di novembre, l'anno 1605. »

Mélanges de toutes sortes de matières, événements notés, découvertes, épitaphes, proverbes, recettes, antiquités, monuments, vocabulaire, formulaire de lettres, vers de Marot. La plus grande portion du volume est écrite en italien, une autre partie en français, surtout la fin, qui est un fragment de voyage en Bretagne.

XVIIe siècle. Non paginé, partie à longues lignes, partie à 2 col. 215 sur 155 millim. Rel. parchemin.

229 (R.A. 29). Pèlerinage de Pierre Allègre à la Terre Sainte.

Page 1. « Jesus, Maria, Joseph. Loué soit le très saint sacrement de l'autel. Au nom de Dieu soit-il. Description du pèlerinage fait en Terre-Sainte, par Pierre Allègre, de la ville d'Aix, en Provence. » — Commencement : « Le 5me jour d'aoust 1662, jour du samedi, à une heure après minuit, je partis d'Aix pour Marseille, où j'arriva le même jour, sur les sept heures du matin... » — Fin, page 83 : « ...Estans arrivez et donné fonds à Livorne, le XVI janvier 1664, sur le soir. »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 98.

XVIIe siècle. Papier. 83 pages. 216 sur 158 millim. Rel. parchemin.

250 (758—R.212). « Voyage de la Terre-Sainte, fait et composé par le R. P. Dominique Borrely, de l'ordre des Frères Prescheurs et profès du convent royal de Saint-Maximin en Provence, en l'année 1668. A Montpellier, ce 15 mars 1669. » — Autographe, avec dédicace à François de Bosquet, évêque de Montpellier.

« Le 21 du mois de may [1668], seconde feste de la Pentecoste, je m'ambarquay [à Marseille], par le moyen de mes bons amis... » Le voyageur était de retour à Marseille le 16 décembre de la même année.

1669. Papier. 334 pages. 260 sur 180 millim. Rel. basane.

251 (428—R.602). « Relation d'un voyage fait en Levant, en 1680, par F. D. P[aris]. »

Commencement : « Sujet du voyage. Les François ayant faits la paix depuis quelques années avec les corsaires d'Alger et de Tunis... » — Fin : « ...Dans le port de Toulon, qui est l'arcenal naval de la marine de France sur la Méditerranée. Fin de la relation, faite par F. D. Paris, autheur du voyage. »

Au commencement et à la fin, timbre en noir : « Le marquis de Courtanvaux. » — Carte, deux dessins à la plume.

Fin du XVIIe siècle. Papier. 408 pages. 190 sur 136 millim. Rel. parchemin.

252 (759—R.10). « Voyage à la coste d'Affrique, dite de Guinée, et aux isles de l'Amérique, fait ez années 1682 et 1683, par F. D. P. » En face : « Voyage fait par François de Paris. »

Sur la garde : « Ce livre appartient à François de Paris, autheur du voyage. » — Au-dessous, l'ex libris gravé de Letellier de Courtanvaux, dont le timbre noir a été apposé au commencement et à la fin du manuscrit.

XVIIe siècle. Papier. 105 feuillets. 246 sur 190 millim. Carte et 7 gravures. Rel. parchemin.

253 (431—R.167). « Journal du voiage fait à l'isle de St-Thomé, sous la ligne, par le sieur Bailly, escrivain d'artillerie, suivant les ordres de Mgr le comte de Pontchartrain, ministre d'État, et de la prise de la ville et chasteau par les troupes du Roy, commandées par Mr Parent, aide d'artillerie, pendant les années 1708 et 1709. »

Grande carte manuscrite coloriée, quatre dessins coloriés des forts de Gorée et de Gambie, et du château de Saint-Thomé.

1709. Papier. 49 feuillets. 220 sur 165 millim. Rel. basane.

254 (665—R.876). « Histoire des navigations de long cours, par M. l'abbé Renaudot. »

Second titre : « Mémoire historique des principales découvertes, voyages et navigations de long cours. »

XVIIe siècle. Papier. 46 feuillets. 248 sur 190 millim. Demi-rel. veau.

255 (911). « Journal de navigation, pour le voyage des Indes orientales sur le vaisseau *les deux Couronnes*, armé de 30 pièces de canon, du port de 550 tonneaux et 150 hommes d'équipage, commandé par Monsieur Dudemaine Girard, capitaine de frégatte, en compagnie du *Lys Brilhac*, commandé par M. de La Beslière Grané; lesdits vaisseaux armés à Saint-Malo par Messieurs les directeurs de la nouvelle compagnie des Indes, les années 1715 et 1716. Par D. »

Dessins : « L'île de Majote. » — « Veue de l'isle Ste-Hélène. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 313 sur 202 millim. Rel. parchemin.

256 (206—R.549). « Voyage aux Indes orientales, contenant des remarques intéressantes sur la navigation et sur l'état florissant de ces vastes contrées, sur les moeurs, les coutumes et la religion des gentils, avec des réflexions générales et particulières sur le commerce de Bengale, où il est parlé de l'expédition du fameux Nader-Cha dans l'Indostan, et du soulèvement des Marates. A quoi l'on a ajouté des descriptions particulières de tous les païs qu'on a parcouru dans le cours de ce voyage. Par un officier de la Compagnie. » Une autre main a ajouté : « de Gèmes de la Chancelière, second capitaine de St-Malo. » 1743-1744.

Sur le titre et à la dernière page, timbre armorié, *de gueules, à 3 lézards, au chef d'azur, à 3 étoiles,* avec ces mots : « Le marquis de Courtanvaux. »

XVIIIe siècle. Papier. 9 feuillets non chiffrés, 1 carte et 530 pages. 284 sur 220 millim. Demi-rel. parchemin vert.

257-247 (456-465—R.346). « Table des ouvrages et des auteurs cités dans ma Chronologie et dans mes Mémoires ecclésiastiques, géo-

graphiques, littéraires et polygraphes. 1746, aoust. » — Onze volumes; le 2e et le 3e sont joints ensemble.

Tome I. An du monde 4000 jusqu'à l'an de J.-C. 500. — 43 et 453 pages.

Tome II. De l'an 501 à 900. — 453 pages.

Tome III. 901 à 1200. — 455 pages.

Tome IV. 1201 à 1400. — 477 pages.

Tome V. 1401 à 1500. — 473 pages.

Tome VI. 1505 à 1600. — 507 pages.

Tome VII. 1601 à 1650. — 491 pages.

Tome VIII. 1651 à 1700. — 505 pages.

Tome IX. 1701 à 1735. — 504 pages.

Tome X. 1736 à 1745. — Non paginé.

Tome XI. 1746 à 1755. — Non paginé. — Suit dans le même volume : « Histoire chronologique des démêlés entre les médecins et les chirurgiens de Paris. 1746, mars. » — 77 pages. — Suit : « Recueil des pièces des chirurgiens contre les médecins. » — 68 pages.

Milieu du XVIIIe siècle. Papier. 185 sur 137 millim. Brochés.

248 (367—R.885). Mélanges d'histoire ecclésiastique et de droit.

Fol. 5. « Index alphabeticus maximorum pontificum. »

Fol. 15. « Catalogus Romanorum pontificum, excerptus de Platina, Volaterrano, Collectore seu Fasciculo temporum, ac Supplemento Cronicorum. » — Commencement : « Natus est Christus anno a creatione mundi quinquies millesimo centesimo nonagesimo nono. Pla[tina]. » Fin : « ...Clemens VII. Cardinales duo ex Gallis pontificia authoritate creati sunt Massilie, alter Lexoviensis, alter Castillioneus, summi Galliarum magistri nepos. »

Fol. 67. « Discours imparfaict de l'authorité des roys de France sur la police ecclésiastique. »

Fol. 113. « Bulla legationis cardinalis Rothomagensis », suivie de nombreuses bulles contenant les pouvoirs du cardinal d'Amboise.

Fol. 157. « Indultum concessum cardinali de Tournon vulgariter nuncupato. »

Fol. 161. « Bulla legationis episcopi Iporegiensis... ad regem Francorum nuntii. 1538. »

Fol. 181. « Arrestz notables en matière bénéficialle. »

Sur le dos et sur le feuillet de garde : « Six^{me} registre commung. »

XVIe siècle. Papier. 393 pages. 305 sur 264 millim. Rel. peau.

249 (212—R.859). Recueil de pièces concernant l'histoire de l'Église, etc.

1°. « Dispensationes matrimoniales per officium minoris gratiae », avec les taxes.

2°. « Copia d'una lettera scritta dal Gran Turco al Rè di Spagna, con gli presenti insieme mandati. 1625. »

3°. « Relatione dell' ultimi successi, et dello stato di Valtellina e contado di Bormio. 1623. »

4°. « Syrupus de spina infectoria, italice spino merlo, gallice burguespin sive nerprun. »

5°. « Ricetta della polvere di vipera. »

6°. « Canones ecclesiastici ad pacem inter clerum saecularem et monachos Benedictinos conservandam » in Anglia. 1623.

7°. « Index facultatum legatorum Avenionis, que extenduntur etiam ad regnum Anglie et Scotie. »

8°. « Relatione della morte et esequie del gran maestro Vuignacourt, et dell' elettione del Ser^{mo} signor Luis Mendes. »

9°. « Brevis deductio causae quae controvertitur inter vicarium apostolicum et clerum saecularem in Hollandia, ex una parte, et Regulares ex altera. »

10°. « Istruttione d'alcuni particolari da trattare con il Re di Spagna, d'ordine di papa Clemente octavo. »

11°. Relation de l'état des affaires religieuses en Danemark, par Mathieu Colen, missionnaire, datée de Hambourg, 18 janvier 1624.

12°. « Responsio ad postulationem canonizationis BB. Ignatii et Xaverii. »

13°. Lettre originale de convocation au conclave, après la mort de Grégoire XV. 1623.

14°. « Avertimenti della Santità di N. S. Papa Gregorio XV, dati al cardinale Ludovisio, suo nepote. 1622. »

15°. « Modi juvandi tum catholicos, tum convertendi haereticos in nunciatura Belgica. »

16°. « Copia supplicationis cessionis commende, et nove commende monasterii S. Maximini Treverensis. »

17°. « Inventario delle robe che si trovano nel palazzo del marchese

di Bagni in Castel Gandolfo », et autres pièces concernant la famille de Bagni.

18°. « Dogmatum omnium et credendorum quae ex sacri Tridentini concilii capitibus eliciuntur et canonibus, index. »

19°. Diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse en faveur de l'église d'Avignon. 24 novembre 1157.

20°. Différends des Jésuites avec les prêtres séculiers des Pays-Bas.

21°. « Instruttione a monsr Borghese mandato da papa Clemente VIII al rè Filippo II. 1593. »

22°. « Conclave nel quale è stato creato papa Urbano octavo. »

23°. « Oratione fatta in Academia, li 8 gennaro 1626. »

24°. « Responsio ad inconvenientia adducta ex inobservantia ordinis hierarchici in Hollandia. »

25°. Rôle des serviteurs attachés à un cardinal, avec leurs appointements.

Ce recueil, dont nous n'avons cité que les principales pièces, a été formé dans la première moitié du XVIIe siècle. Beaucoup d'actes se rapportent aux missions, surtout des Pays-Bas et de la Valteline, et n'ont pu se trouver qu'entre les mains d'un cardinal qui avait eu à s'occuper de leurs affaires. Il nous semble qu'il faut l'attribuer au cardinal de Bagni.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 114 pièces de divers formats. Rel. parchemin.

250 (199—R.332, 454). « Remarques sur l'Histoire ecclésiastique de Monsieur l'abbé de Fleuri. »

Commencement : « Vous souhaittés depuis longtemps, mon cher ami, des remarques sur l'Histoire ecclésiastique de M. de Fleuri. Je me rends à votre désir. Vous jugerez après la lecture de celles que je vous envoye si un sçavant docteur de Sorbonne avoit eu raison de dire que cet ouvrage est plus dangereux que celui de Quesnel. Je sçai de bonne part que plusieurs personnes d'un rang distingué assurent que cette histoire fait des maux infinis. Ne croyez pas trouver ici tout ce qu'il y a de mauvais dans cette histoire; on en feroit un gros volume, si l'on vouloit tout marquer... »

Page 233. « Réflexions sur l'Histoire de l'Église composée par M. de Choisy, imprimée en 11 tomes in-4°. 1706. »

Sur la garde, ex libris armorié de Belli, comme aux nos 602, 603.

XVIIIe siècle. Papier. 233 et 110 pages. 273 sur 222 millim. Rel. veau.

251 (268—R.364). Relation de conclaves.

1°. « Conclave fatto per la morte di papa Gregorio XV, nel quale fù eletto pontefice il cardinale Maffeo Barberini, detto Urbano VIII. » — Commencement : « Fatte, secondo l'antiqua consuetudine, l'essequie al morto pontefice Gregorio XV... »

2°. « Conclave d'Urbano ottavo, nel quale è statto eletto in sommo pontefice il cardinale Giovanni Battista Panfilio, detto poi Innocenzio X, descritto dal cardinale Rapaccioli. » — Commencement : « Signor mio. Non mi domanda poco chiede, come fate voi, le notizie delle cose non toccate, o mal spiegate... »

3°. « Relatione della corte di Roma dal Justiniani, ambasciatore di Venetia. 1652. Papa Innocentio decimo, Romano, chiamato prima il cardinale Gio. Battista Panfilio, fù assonto al pontificato... »

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

XVIIe ou XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 207 sur 184 millim. Rel. veau.

252 (916—R.946). Recueil relatif à Urbain V et à sa famille.

Page 1. « Urbanus papa quintus, splendidissimum et sanctissimum totius orbis, imprimis Galliae Narbonensis, jubar, decus et ornamentum. »

Page 11 (2 à 10, en blanc). « Index. »

Page 13. « Commemoratio B. Urbani papae quinti. O fugator simoniae... » Deux antiennes et deux oraisons.

Page 15. « Vita Urbani papae quinti, ex codice qui a domino Seguino, domino de Prades, Marologii asservatur, in calce historiae pontificum Romanorum a Martino Polono scriptae, in quo codice habetur commemoratio praecedens, et hic sequens. » Ce titre est emprunté à l'index. — Commencement : « Peractis exequiis domini Innocentii... » — Fin : « ...Vacavit sedes diebus XIII. » — C'est la seconde vie de Baluze, « *Vitae Paparum Avenion.* », t. I, col. 399-413.

Page 27. « Articuli pro beatificatione Urbani papae quinti. » — Commencement : « Ad informandum vos... » — Fin : « ...Meritis et precibus D. Urbani papae quinti sanctae memoriae. » Plus, deux antiennes et deux oraisons.

Page 111. « Probationes pro beatificatione Urbani papae quinti. Anno Domini 1377, indictione XV, die 2 mensis februarii, in die Purificationis B. V. M., quidam suo nomine Ludovicus de Fonte, de Mas-

silia... » — Fin : « ...Dominus Joannes de Sanhis, prior claustralis monasterii S. Victoris de Massilia. » — Légalisation de signature par le lieutenant-principal de la sénéchaussée, du 22 novembre 1646.

Page 203. Lettre de M. de Gérente, moine de Saint-Victor, envoyant à M. de Rignac la pièce précédente. — Original, 2 décembre 1646.

Page 207. « Bullarium breve Urbani papae quinti. » — 37 bulles.

Page 291. Lettre de Darnaud, doyen de la collégiale de Bédouesc, envoyant la bulle de fondation de son chapitre, « à M. de Rignac, conseiller du Roy en la souveraine Cour des aides et finances de Languedoc ». — Original, 2 juin 1648.

Page 307. « Privilegia regia concessa Guillermo Grimoardi, Urbani papae V genitori » et ejusdem haeredibus. — Privilèges des rois Jean, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, Henry II, François II, Henry III.

Page 331. Procès-verbal de l'exécution du privilège du roi Jean, qui exemptait de tout impôt les terres de Guillaume de Grimoard, et désignation et reconnaissance du nombre de feux qui doivent en jouir dans les divers fiefs de la famille. 13-18 juin 1373. — Expédition du 27 septembre 1647.

Ce Recueil a été formé par M. de Rignac, avant 1650. Il a appartenu ensuite à M. le marquis d'Aubaïs, dont il porte sur la garde l'ex libris gravé. Il en existe une copie, presque en tout semblable, et de la même provenance, à la Bibliothèque nationale, sous la cote Nouv. acq. lat. 2325.

XVII[e] siècle. Papier. 377 pages. 272 sur 205 millim. Rel. basane.

253 (221—R.275). « Traicté général de l'origine de tous les cardinaulx du S[t] Siège, et particulièrement des cardinaux françois ; le tout fondé sur les opinions de plusieurs et divers autheurs cy après déduictes et raportées d'iceux nommez. »

« Chapitre premier. Entre ceux qui ont escript de l'origine des cardinaux du S[t] Siège, les uns tiennent... » — Derniers mots : « ...Mais qu'estant Pape, il en désespéroit presque du tout. Fin. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 317 sur 200 millim. Rel. parchemin.

254 (277—R.172). « Fuga del cardinal Antonio Barberino, male interpretata et peggio calunniata. »

Fol. 110. « La congregatione delle quattro spiedelle, quattro corone; dialogo trà Pasquino, Marforio, il Babuino et Facchino. »

Sur la garde, l'ex libris gravé de Claude Bernard Rousseau, auditeur des comptes (Guigard, II, 189).

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 182 millim. Rel. veau fauve, filets.

255 (637—R.161). « Jesus, Maria, Joseph et Franciscus. Recueil de tous les légats et vice-légats d'Avignon, archevesques et évesques des diocèses sur lesquelz la province des Capucins de Saint-Louis, ou de Provence, s'estent, avec quelques prévosts, tirés de *Gallia christiana* de Claude Robert et des frères de Sainte-Marthe, et d'ailleurs. Par frère Balthazar de Draguignan, prédicateur capucin. »

Ce manuscrit porte sur le dos : « Gallia christiana. » C'est quelque chose de semblable à la *Gallia* pour la Provence.

XVII[e] siècle. Papier. 478 pages. 198 sur 140 millim. Rel. parchemin. Une gravure de religion sur chaque garde.

256 (641—R.191). « Notice des Provençaux qui ont été élevés à l'épiscopat », par le Père Bicaïs, de l'Oratoire. Autographe.

Commencement : « Avant-propos. En formant le dessein de recueillir les sujets de Provence qui ont été élevés à l'épiscopat depuis les temps voisins de la naissance de l'Église jusqu'à présent, on n'a pu se flatter de parvenir à les connoître tous... »

Les prélats sur lesquels le P. Bicaïs a donné des notices sont au nombre de 415. Il a suivi, pour écrire leur histoire, l'ordre chronologique, et les derniers inscrits sont : « Castellane, évèque de Toulon, 1786; Vintimille, évèque de Carcassonne, 1788; Loménie, coadjuteur de Sens, 1788; Bonneval, évêque de Senez, 1788; Verclos, évêque de Mariana, sur la fin de l'année 1788. » Comme tout est de la main du P. Bicaïs, sans changement d'écriture, nous trouvons là l'indication précise de l'époque où il composait cet ouvrage, ou tout au moins cette copie. L'oeuvre de cet auteur est loin d'ètre parfaite; mais c'est ce que nous avons de plus considérable sur cette matière.

1788. Papier. 367 pages et 8 feuillets de table. 215 sur 170 millim. Demi-rel. basane.

257 (743—R.191). 1°. « Notice des Provençaux qui ont été élevés à l'épiscopat. » Copie du numéro précédent.

En tête du manuscrit, M. de Saint-Vincens a écrit de sa main : « Évêques provenceaux, par le P. B[icaïs]. » Il y a mis aussi d'assez nombreuses notes, remarques, additions, et les notices consacrées à MM. de Vintimille et Scipion de Roux de Bonneval, nommés en 1788, celui-là à l'évêché de Carcassonne, celui-ci à l'évêché de Senez, sont de son écriture. C'étaient pour lui les derniers Provençaux promus à l'épiscopat avant la Révolution française; il n'a pas tenu compte de M. de Verclos, évêque de Mariana.

2°. « Notice abrégée des évêques provençaux, par M. d'Haitze, à laquelle j'ai ajouté quelques notes en 1788. Elle va jusqu'en 1729. » Tout ceci est encore de l'écriture de M. de Saint-Vincens.

3°. « Dénombrement des évêques, archevêques, et des cardinaux de Provence ou natifs de Provence, ou l'Episcopat provençal. » M. de Saint-Vincens a ajouté : « Par le Père Moulin, cordelier. » L'ouvrage paraît autographe. Il commence par S. Ruf, d'Avignon, et finit par M. de Brancas, archevêque d'Aix, en 1729, empruntant beaucoup de choses à l'opuscule de Haitze, qui précède.

4°. « Notice sommaire des évêques natifs d'Aix, nommés depuis le concordat de 1801. » Imprimé, signé : « Roux-Alphéran. »

XVIII[e] siècle. Papier. 308, 53, 44 et 8 pages. 290 sur 200 millim. Rel. basane.

258-259 (1046-1047—R.45). « Ordre successif ou Catalogue historial des seigneurs archevêques d'Aix, dans lequel est traité de leurs gestes, de ceux des papes, des empereurs, des rois de France, des comtes de Provence, sous lesquels lesdits seigneurs archevêques sont morts; des conciles généraux et provinciaux tenus de leur temps, et des erreurs qui ont fait plus de bruit en l'Église de Dieu. Par M[re] Jean Claude Sobolis, prêtre, bachelier en sainte théologie, et bénéficier en la métropole d'Aix. XVII[e] siècle. » — Deux volumes.

Tome I. De S. Maximin à Arnaud de Barchesio. 1336. — 530 pages et 13 feuillets pour la table.

Tome II. D'Arnaud de Narcessio, 1337, à la nomination de Daniel de Cosnac. 1687. — De la page 531 à 887, plus 15 feuillets pour la table.

« Ce manuscrit est une copie, faite en 1826, pour la Bibliothèque Méjanes, sur le manuscrit autographe de Sobolis, qui est à la Bibliothèque de Grenoble. » (Note de M. Rouard, d'après le journal *l'Observateur provençal,* n° du 19 janvier 1827.)

Nous affirmons, sans hésiter, que la liste des archevêques d'Aix, de Sobolis, bien qu'ayant eu l'honneur d'être imprimée à une époque récente, ne vaut rien, et est semée de faux archevêques.

XIXe siècle. Papier. 287 sur 205 millim. Cartonnés.

260 (Rey,82). « Notice de l'église d'Aix. »

C'est une histoire des archevêques d'Aix, que l'auteur, selon les idées de la science moderne, commence à Lazare, « vers 408 », et continue jusqu'à la mort de M. de Brancas en 1770. Il y a cette note à la fin : « Trois cahiers manuscrits sur les évêques et archevêques d'Aix. »

Commencement : « Observations préliminaires. Rien de plus incertain que l'époque de l'établissement du siège épiscopal d'Aix; rien de moins sûr que la liste des premiers prélats de ce diocèse... » — Fin : « ...Obiit die xxx augusti, anno M.DCC.LXX, aetatis suae LXXVII, et planxerunt eum populi planctu religioso. »

A la garde : « Legs de Mgr Rey, ancien évêque de Dijon. »

XVIIIe siècle. Papier. 180 pages. 288 sur 185 millim. Demi-rel. parchemin.

261 (Rey, 81). « Divers écrits intéressans de M. de Cicé », archevêque d'Aix.

Lettres de M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, au roi Louis XVIII, au comte d'Artois, et à divers évêques français; lettres reçues par lui du Roi, du comte d'Artois, de MM. de Saint-Priest, de Maillé, d'Avaray, et de quelques évêques. — Brefs du Pape. — Mémoires et projets de M. de Cicé, archevêque d'Aix. — Plusieurs de ces pièces sont autographes, ou en minutes originales.

A la garde : « Legs de Mgr Rey, ancien évêque de Dijon », et ancien secrétaire de Mgr de Cicé.

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. 275 pages. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

262 (Rey, 85). « Journal de correspondance de Mgr l'archevêque d'Aix [Champion de Cicé]. 1803-1809. » Titre au dos.

Page 1. « Journal contenant un extrait des lettres de Mgr l'archevêque à MM. les chefs de correspondance, curés, recteurs, vicaires et autres ecclésiastiques de son diocèse; commencé les 14 fructidor an XI,

1er septembre 1803. » — Le même titre, sauf la date, se trouve en tête des cahiers suivants. La dernière lettre inscrite est du 17 juillet 1810.

Page 395. « Journal contenant un extrait des lettres de Mgr l'archevêque au cardinal légat, aux ministres, préfets et autorités constituées; commencé le 12 février 1805 », finissant le 7 juillet 1810.

Page 573. Cinq lettres ou minutes originales relatives à l'institution canonique des évêques nommés.

XIXe siècle. Papier. 603 pages. 290 sur 193 millim. Demi-rel. parchemin.

263 (1048—R.44). État du diocèse d'Aix, par paroisses et par doyennés.

Ce manuscrit, composé vers 1730, comprend un état général des paroisses du diocèse, et contient, pour chacune, des détails particuliers sur la paroisse, le curé, le vicaire, le peuple, les chapelles, les fondations, les marguilliers, les hôpitaux, les ermitages, les religieux, quand il y en a. C'est comme un résumé de visite pastorale. Incomplet aujourd'hui et manquant des 12 premières pages, et aussi des dernières, il était complet en 1828 ou 1829. (Note de M. Rouard, sur la garde.)

XVIIIe siècle. Papier. 518 pages. 277 sur 185 millim. Rel. basane.

264 (969). « État, en forme de raport, des revenus ecclésiastiques du diocèse d'Aix, et de leurs charges; dressé par Messieurs les commissaires nommés par délibération du bureau diocésain, du 23 mars 1724, pour procéder à la vérification des déclarations données par les contribuables aux impositions du clergé, et présenté à Mgr l'Illme et Révme Charles-Gaspar-Guillaume de Vintimille des comtes de Marseille du Luc, archevêque d'Aix, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, abbé de Belleperche, de S. Denys de Rheims, dom d'Aubrac, et à Messieurs dudit bureau diocésain, le 23 novembre ditte année 1724. »

Le manuscrit indique d'abord les revenus de l'archevêché d'Aix, affermés, par acte du 26 juillet 1728, pour la somme de 33,220 livres; il donne ensuite tous les bénéfices du diocèse, classés en huit doyennés : Aix, Brignole, Trets, Rians, Lambesc, Pertuis, Cadenet et Reillane.

On lit sur la garde : « Donné à la Bibliothèque Méjanes d'Aix, par

Mr Alphonse de Boniface-Fombeton. Aix, ce 4 décembre 1863. »

1724. Papier. 1453 pages. 455 sur 295 millim. Rel. veau, sur bois, coins, clous et fermoirs en cuivre.

265 (Rey,79 *bis*). Notes sur le chapitre de Saint-Sauveur et ses usages.

Commencement : « Le chapitre de S. Sauveur d'Aix est composé de 20 chanoines et 20 bénéficiers, d'un curé en chef et 3 secondaires... »

« Des processions », Fête-Dieu, Rogations. — Planchs de S. Estève, « traduction de 1620 ». — Maladie et mort de Louis XV. — Messe du S. Esprit pour la rentrée du Parlement en 1775.

On lit à la dernière garde, au crayon : « Fait par moy Jean-Joseph Nicolas » ; à la 1re : « Legs de Mgr Rey. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 155 sur 85 millim. Rel. basane.

266 (379—R.35). « Regimen ecclesiae Sancti Salvatoris Aquensis. » Titre sur la garde.

Page 3. « Tabula hujus opusculi. »

Page 9. Commencement : « In nomine Domini nostri J. C. Amen. Anno incarnationis Domini M. D. XXXVIII, et die xx^a mensis februarii. Secuntur ordinationes et dispositiones regiminis faciende et ordinande in ecclesia S. Salvatoris Aquensis... » — Fin : « ...Indumenta quondam R^mi domini Olivarii de Penart, Aquensis archiepiscopi, de drap d'or velutat roge. Deo gratias, et hic finis. Amen. »

Nous relevons sur les gardes et aux derniers feuillets les signatures suivantes : « Stephani, administrator capituli. 1539. » — « André Borrilli, 1591. » — « Paullet, soubz sacristain, 1618. » — « Ce livre appartient à Mr de Mimata, chanoine et grand vicaire. » XVIIe siècle. — « Fache, prêtre bénéficié. » XVIIIe siècle.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 27.

1538. Papier. 122 pages. 202 sur 150 millim. Rubriques en rouge. Rel. peau.

267 (Rey,76). « Statuts de l'église d'Aix. » Titre au dos.

Pages 1 et suiv. Serment des chanoines et bénéficiers. — Arrêt du grand Conseil sur la collation des bénéfices de cette église. 31 mars 1667 (25 pages). — « Initium S. Evangelii secundum Joannem », etc.

Page 35. « Praefatio in librum Statutorum sanctae Aquensis ecclesiae. 1380. Quia, teste Apostolo, quaecumque agimus... »

Page 42. « Prima subparticula primae partis de horis canonicis. Caput I. Horae canonicae in septem dividuntur partibus, videlicet, in matutinam, primam, tertiam... »

Page 291. En rouge : « Finit liber Statutorum sanctae Aquensis ecclesiae, mandato ac jussione reverendorum Patrum meorum ac dominorum dominorum jam dictae ecclesiae canonicorum transcriptus per me Joannem Choleti, dictae ecclesiae curatum, eorum servitorem immeritum et humilem, anno nativitatis Dominicae millesimo quadringentesimo octuagesimo octavo, die decima mensis septembris. Laus Deo. » Table, deux gravures de Savary, et deux actes ajoutés.

Vis-à-vis de la première page, ex libris imprimé : « M. Rey, évêque de Dijon. »

XVII[e] siècle. Papier. 313 pages. 355 sur 237 millim. Rel. peau jaune.

268 (1050—R.34). « Statuta ecclesiae metropolitanae Sancti Salvatoris Aquensis. »

Page 5. Commencement : « Praefatio in librum Statutorum sanctae Aquensis ecclesiae. Quia, teste Apostolo, quaecumque agimus, in Dei nomine facere debemus... »

Page 274. « Actoris conclusio operis. Reverendissime Pater, et vos, domini mei praestantissimi, ego Pontius de Sansone vestrum (*sic*) servulus et vestrum discipulus, atque canonicus... per omnia secula seculorum. Amen. »

C'est une copie des Statuts capitulaires faits sous l'archevêque Thomas de Pupio, avec adjonction de règlements postérieurs, jusqu'en 1719, entre autres, les Statuts de 1482 sous Olivier de Pennart, et le règlement du cardinal Grimaldi, du 26 novembre 1669.

XVIII[e] siècle. Papier. 353 pages. 245 sur 180 millim. Rel. basane.

269 (Rey,84). « Statuts de l'église d'Aix », traduits en français. Titre au dos.

« Préface sur le livre des Statuts de la sainte église d'Aix. Parce que, selon le témoignage de l'Apôtre, tout ce que nous faisons... »

« La première partie principale traite du service divin. Icy il faut considérer que celui qui a fabriqué toute chose... »

« Chapitre premier. Les heures canoniales se divisent en sept parties... »

Incomplet de la fin, avec cette note : « Cette traduction s'arrête au chapitre 2 du titre 2; le texte a une cinquantaine de pages de plus. »

A la garde : « Legs de M[gr] Rey, ancien évêque de Dijon. »

XVIII[e] siècle. Papier. 97 pages. 280 sur 190 millim. Demi-rel. parchemin.

270 (Rey,83). « Règlements de Saint-Sauveur, par J. Mounier. » Titre au dos.

Commencement : « Règlement écrit de ma propre main, avec autant de simplicité que d'exactitude, après une expérience de plusieurs années, pour me servir de conduite depuis le premier jour de l'année jusques au dernier... Il y a aussi dans ce cayer des remarques sur tout ce qui s'est passé touchant les cérémonies, depuis le 10 mars 1696, auquel jour je fus installé maître du choeur, jusques au 12 novembre 1722 que je quita cet employ... Fait par moy Jean Mounier, pauvre pécheur, prêtre du Dieu vivant..., maître du choeur de S. Sauveur, et doyen de MM. les bénéficiers de la même église... »

Toute la seconde moitié de ce manuscrit est remplie de renseignements historiques sur ce qui s'est passé à Saint-Sauveur et à Aix jusqu'en 1724. A la garde : « Legs de M[gr] Rey, ancien évêque de Dijon. »

XVIII[e] siècle. Papier. 112 feuillets. 200 sur 140 millim. Demi-rel. parchemin.

271 (Rey,79). « Institutiones Aquensis metropolitane ecclesie. »

Fol. 1 prél. Calendrier incomplet, dont il ne reste que les mois de mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, quelques-uns endommagés. — Saints particuliers. En avril : le 24, « Victorie virg. »; le 27, « Inventio S. Anthonii ». — En mai : le 5, « Translatio S. Marie Magdalene »; le 11, « Poncii et Mamerti mart. »; le 16, « S. Maxime virg. »; le 19, « Yvonis conf. »; le 23, « Desiderii episc. et mart. »; le 24, « Servuli mart. »; le 27, « Eutropii, episc. et conf. »; le 28, « Guilhermi conf. ». — En juin : le 1[er], « Nicomedis, presb. et mart. »; le 8, « Maximini, archiepiscopi Aquensis »; le 9, « Medardi, episc. et conf. »; le 16, « Cirici et Julite, matris ejus, mart. »; le 25, « Eligii, episc. et conf. ». — En septembre : le 2, « Anthonini mart., Agricole, episc. et conf. »; le 17, « Lamberti, episc. et conf. »;

le 19, « Arnulphi, Vapincensis episc. » ; le 21, « Castoris, episc. et conf. » ; le 27, « Elziarii conf. » (semble une addition). — En octobre : le 2, « Leodegarii, episc. et mart. » ; le 3, « Dionisi Ariopagite, episc. et mart. » ; le 6, « Fidis virg. » ; le 8, « Reparate virg. » ; le 9, « Dionisi, Rustici et Eleuterii mart. » ; le 11, « Firmini, episc. et conf. » ; le 15, « Canati, episc. et conf. » ; le 17, « Florencii, episc. et conf. » ; le 22, « Marie Jacobi et Salome » ; le 24, « Translatio S. Mitrii » ; le 26, « Vedasti et Amandi, episc. et conf. ». — En novembre : le 4, « Amandi, episc. et conf. » ; le 7, « Restituti, episc. et conf. » ; le 13, « Mitrii mart., Verani et Brici, episc. et conf. » ; le 14, « Rufi, conf. episc. » ; le 16, « Eucherii, episc. et conf. » ; le 27, « Maximi, Regensis episc. et conf. ». — En décembre : le 1er, « Leoncii, episc. et mart. (grattage sur ce mot) » ; le 5, « Dalmacii mart. » ; le 9, « Leocadie virg. » ; le 10, « Eulalie virg. » ; le 17, « Lazari, episc. et mart. » ; le 29, « Trophimi episc. ».

Fol. 7 prél. Préface. « Celestis patrie jocundas delicias profundis desideriis affectaret cui forte mortalium eas probare per experienciam licuisset... » — Vers le milieu : « In variis orbis ecclesiis, ad laudem sanctorum qui earum sunt patroni, vel quorum servant glebas sacras, historie proprie in antiphonis et responsoriis, sicut in nostra provincia de beato Maximino, de Maria et Martha sororibus, de sancto Trophimo Arelatensi, Victore Massiliense et Maximo Regense reperiuntur composite, que aliis in provinciis non habentur... » — Fin : « ...Scripture suffragio procul dubio non egentes. Que dicta sunt de prefacione sufficiant. »

Fol. 1. « Instituciones tocius ecclesiastici ordinis venerabilis Aquensis metropolitane ecclesie, a magistro Luciano de Sens, pridem bone memorie dominorum Armandi de Narcesio et Arnaldi Bernardi de Pireto, archiepiscoporum Aquensium, successive capellano et notario, postmodum dicte Aquensis, nunc Ambianensis ecclesiarum canonico, et archidiacono de Riparia in ecclesia Virdunensi, juxta insufficiencie sue medulum (*sic*) composite, per reverendissimum patrem dominum Johannem, nunc archiepiscopum Aquensem, et honorabiles ac magne circunspectionis viros dominos prepositum et Capitulum... corrigende, si libet, et in melius reformande. »

Ce livre contient le règlement de tous les offices et de toutes les cérémonies qui se faisaient à Saint-Sauveur, et des usages qu'on y suivait durant toute l'année, et dans toutes les circonstances ordinaires et extraordinaires. C'est en somme le résumé du Missel, du Bréviaire,

du Pontifical et du Cérémonial ; l'auteur entre dans les détails les plus précis, et son ouvrage devait faire loi pour toutes les églises du diocèse.

Fol. 1 v°. « Verum quia quamplures libri ecclesiarum parochialium diocesis Aquensis libris ecclesie cathedralis per omnia non concordant, hujus instituciones quasi ordinacionem unius breviarii continent, ut nullus ab officio sue matricis ecclesie discrepet in horis canonicis... »

Fol. 181. « Sequuntur aliqua que servicium divinum concernunt, extracta de libro Statutorum sancte metropolitane ecclesie Aquensis ordinatorum per fe. re. dominum Vicedominum, ipsius ecclesie archiepiscopum, anno Domini M. CC. LIX, et successores suos usque ad annum Domini millesimum CCCCIX et quartam diem mensis marcii... »

Fol. 196. Le dernier plat est détaché, et le manuscrit semble incomplet à la fin. « Sed ex contagione carnis Christi et aspersione sanguinis ejus, in quo redemit et lavit nos a peccatis nostris... » Mais rien ne manque aux Institutions.

Sur le feuillet de garde sont les signatures suivantes : « Mons[r] Jean Paulletus, beneficiatus Aquensis, Anthoine Giraudonus, Anthoine Jansson, curé. » — A la garde, ex libris imprimé : « M. Rey, évêque de Dijon. »

XIV[e] siècle, avec additions du XV[e], à partir du fol. 181. Vélin. 8 et 196 feuillets. 265 sur 200 millim. Rubriques en rouge. Initiales rouges et bleues, avec des ornements en couleur. A la première page, grande lettre sur or et ornements ; plus loin, grande initiale rouge et bleue, ornée et fleurdelisée. Rel. peau jaune.

272 (1045—R.36). « Pratique des cérémonies qu'on observe dans l'église métropolitaine Sainct-Sauveur de la ville d'Aix, suivant le Missel et Bréviaire romain et Cérémonial des évesques, et quelques rubriques inusitées tant du Missel que du Bréviaire, et aussy les coustumes immémorialles qu'on garde en ladicte église, pour tout le temps de l'année, en trois parties. Par messire Louis Franc, prestre et bénéficié en ladicte église. »

Sur la garde : « Fait en 1660 environ, MM. de Mimata, de Saint-Martin et de Barrême étant chanoines. » — Au fol. de garde : « Ce livre a été donné par messire Joseph Blanc, le 4 juillet 1745, aux bénéficiers de S. Sauveur. »

XVII[e] siècle. Papier. 164 feuillets. 264 sur 190 millim. Rel. basane.

273 (1043—R.38). Inventaire des archives de Saint-Sauveur d'Aix, au XVe siècle.

Fol. 1. « Creator rerum, da michi scribere verum. » — Introduction ou préface : « Pro talento sacrosancta in hac ecclesia michi quanquam indigno credito, duplex fructus a me exigitur... » — Division de l'inventaire : « Et presens opus dividere volo in duos libros. Quorum primus liber erit de instrumentis tangentibus capitulum ; secundus liber erit de instrumentis que anniversaria tangunt. »

Les nombreuses pièces formant les archives du chapitre étaient classées par ordre de matières, avec divisions et subdivisions, et renfermées dans des sacs qui portaient des numéros ou des lettres. Nous ferons observer que cet inventaire ne comprend à peu près que la première partie, ou livre 1er, qui s'étend du fol. v au fol. cxliiii ; le second livre, commençant à cxlv, n'a que deux feuillets, et deux autres d'une écriture postérieure.

XVe siècle. Papier. 148 feuillets, plus 1 feuillet, fragment de table, placé entre 71 et 72. 348 sur 243 millim. La première lettre est en couleur rouge et bleue. Demi-rel. parchemin.

274 (Rey,77). « Table des principales matières contenues dans les délibérations prises par le chapitre de l'église métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, et qui ont commencé à être enregistrées le 15 may 1574. Il y a une table par ordre alphabétique, pour chaque registre. »

Inventaire très soigneusement fait, en 1752, des choses contenues dans les onze premiers registres des délibérations, de 1574 à 1752.

Fol. 307. D'une autre écriture : « Table des principales matières contenues au registre des délibérations capitulaires depuis le 13 janvier 1753 jusqu'au 24 août 1774, par ordre alphabétique. » Incomplet ; il n'y a que la lettre A.

Cahier ajouté : « Table des principales matières contenues dans les délibérations prises par le chapitre de l'église métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, depuis le 26 du mois de novembre 1807 », jusqu'en 1832. — 39 feuillets.

A la garde, ex libris imprimé : « M. Rey, évêque de Dijon. »

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. 317 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. peau rousse.

275 (Rey,78). « Extrait des archives du chapitre d'Aix. »

Ce sont des extraits considérables des chartes, inventaires, statuts, cérémoniaux, livres, délibérations, etc., qui se trouvaient en la possession du chapitre d'Aix, au siècle passé. L'objet de ces extraits, qui sont bien faits, est indiqué par des sous-titres que l'auteur a écrits latéralement au haut de beaucoup de ses pages; d'un côté : « Histoire de Provence. Religieuse. » De l'autre : « Chapitre Saint-Sauveur; — N. D. de la Sed; — église Saint-Sauveur; — reliques; — S. Mitre; — S. Maximin; — S. Sidoine; — clocher; — baptistaire, etc. » On voit par ceci que l'auteur cherchait à réunir tous les renseignements qui concernaient l'histoire religieuse d'Aix, ses saints et ses églises.

Nous croyons que ce registre est tout entier de l'écriture de l'abbé Dubreuil; et ceci est confirmé par ce qui se lit dans ce livre, en trois ou quatre endroits différents : « Extrait... par moi D. »

A la garde, ex libris imprimé : « M. Rey, évêque de Dijon. »

XVIII[e] siècle. Papier. 637 pages. 267 sur 185 millim. Demi-rel. veau.

276-277 (1017-1018—R.37). « Manuscrits concernans le chapitre d'Aix. » De l'écriture de M. de Saint-Vincens. — Deux volumes.

Tome I. « Analyse des délibérations du chapitre, et des pièces et actes les plus importans, servans à l'histoire de l'église d'Aix et de la province. Délibérations du chapitre, contenues en ce 1[er] volume. » (S.-V.) — Les délibérations ici analysées s'étendent de 1439 à 1738. Le volume finit par une table des matières, et cette note de la main de Saint-Vincens : « A la fin de ce volume est un résumé de quelques faits importans, ou des règlemens du chapitre, fait par M. l'abbé Redortier, capiscol, mort en décembre 1785. » — 659 pages et 39 feuillets.

Tome II. « Précis et analise des actes, titres et pièces les plus importans, qui sont dans les archives du chapitre S[t] Sauveur d'Aix. » Outre les analyses de chartes, que renferme ce volume, on y trouve encore des extraits des livres suivants, qui appartenaient au chapitre : « Anciens statuts », p. 163; — « Institutiones totius ecclesiastici ordinis ven. Aquensis metropolitanae ecclesiae », XIV[e] siècle, p. 217; — « Martyrologe de 1345 », p. 319; — « Ancienne Bible », en deux volumes, p. 393; — « Ancien lectionnaire », en deux volumes, p. 398; — « Concordantia Bibliorum », p. 429; — « Ancien bréviaire d'Aix », p. 442; — « Missel de Muri », p. 472; — « Bréviaire d'Aix, imprimé en 1499 », sur vélin, p. 502; — « Bréviaire imprimé de 1526 », sur

papier, p. 525; — « Missel d'Aix, imprimé à Lyon en 1527 », p. 554; — « Diurnal d'Aix, imprimé en 1533 », p. 578. — 615 pages et 16 feuillets pour la table.

M. de Saint-Vincens, à qui nous devons encore ce recueil, a mis à la tête de chaque volume une sorte de préface, de sa main; et son écriture reparaît en bien d'autres endroits.

XVIIIe siècle. Papier. 315 sur 200 millim. Rel. basane.

278 (Rey,80). « Églises d'Aix, reliques, cérémonial, etc., de Saint-Sauveur. » Titre au dos.

1°. « Notes ou renseignements sur les reliques que possédoit l'église métropolitaine de S. Sauveur à Aix, avant la Révolution de 1789. Extraits en 1808. » Il y a des notes sur l'« Ouverture des églises en 1795 ». — 48 pages.

2°. « Des vêpres épiscopales célébrées dans l'église de S. Sauveur. » — 10 pages.

3°. « Abrégé des cérémonies pratiquées à S. Sauveur. » — 290 pages.

4°. « Description de quelques cérémonies particulières. » — 7 pages.

5°. Notes sur les cérémonies faites à Saint-Sauveur, à partir de janvier 1759. » — 110 pages.

6e. Cérémonies, « si Mgr l'archevêque veut officier, quand il y a procession des chapes ». — 17 pages.

7°. « Extrait des cérémonies que l'on pratique dans l'église métropolitaine... fait par l'ordre du chapitre. 1733. » — 54 feuillets.

8°. « Ordre de la procession générale de la Fête-Dieu à Aix, le 24 juin 1810. » — 2 feuillets.

A la garde : « Legs de Mgr Rey, ancien évêque de Dijon. »

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

279 (R.A.28). « Manuscrit du Père Forat. » Titre au dos.

C'est un répertoire, dressé en 1757-1763, par le P. Louis Forrat, prieur des Dominicains d'Aix, des anniversaires dont son couvent était chargé, et des familles qui avaient leur sépulture dans l'église, actuellement la Madeleine d'Aix.

Page 1. « Copie d'une ancienne table que j'ay trouvée au dépòt, en 1757, et transcrite mot à mot le huit septembre et [jours] suivants desdits mois et an. Tabula anniversariorum fundatorum in hoc con-

ventu Aquensi S. Dominici, ordinis Praedicatorum, novo ordine disposita, anno 1652. »

Page 37. « Catalogue des tombes de notre église, selon l'ordre des différens membres qui y sont, dressé en 1760, avec les noms de ceux auxquels elles appartiennent. Il y en a au grand choeur, derrière le maître autel, quatre seulement. La première est celle sur laquelle il y a un gril de fer... C'est dans cette sépulture qu'a été enseveli un religieux mort en odeur de sainteté, en 1450, appellé André Abellon. » Suivent sept pages de détails sur le Bienheureux André Abellon, sa sainteté et son culte.

Page 53. « Sépultures à la grande nef. »

Page 97. Sépultures dans les diverses chapelles.

Page 124. « Catalogue alphabétique du nom de ceux qui ont sépulture chez nous. »

A la fin du manuscrit se trouve une notice imprimée de M. Roux-Alphéran, sur l' « église paroissiale de Sainte-Magdelaine, anciennement des RR. PP. Prêcheurs ou Dominicains », et une autre du même auteur, imprimée aussi, « sur André Abellon, mort en odeur de sainteté à Aix en 1450 ». En tout 36 pages.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 121.

1757-1763. Papier. 143 pages. 215 sur 140 millim. Demi-rel. veau.

280 (1087). « Registre des receptes et dépanses à l'usage de la fabrique de l'église de Saint-Jean-Baptiste du faubourg [d'Aix]. Commencé le 1er janvier de l'année 1804. » Allant jusqu'en 1811.

On lit au bas du titre :

« Offert à la Bibliothèque Méjanes d'Aix, par le docteur Chavernac. 8 janvier 1878. Chavernac. »

1804-1811. Papier. Non paginé. 290 sur 182 millim. Rel. parchemin.

281 (1044—R.42). « Chapitres *sive* Ordonnances de la confraternité du Précieux corps de nostre Saulveur Jésus-Christ, et le summaire dez indulgences; avecques l'exemplaire de aucunes bulles dez indulgences par plusieurs sainctz Pères, papes de Rome, données à diverses esglises et hospitaulx, lesquelles au présent par nostre S. P.

pape Paul tiers sont estées concédées à la faveur dez confraires de ladicte confraternité du Précieux corps de Jésu-Christ, en chascune esglise universelement que ladicte confraternité sera fundée et instituée. Extraictz par les prieurx d'icelle d'Aix. Du moys d'aoust 1553. »

Au feuillet qui précède le titre : « Ordonnance faicte entre messieurs les chanoines de l'esglise Sainct-Saulveur de la présente cité d'Aix, et les prieurs de la confraternité », pour la célébration d'une messe « le tiers dismenche d'un chascun moys de l'année ». 1554.

Fol. 17. « Exempla quarumdam bullarum super indulgentiis per diversos Romanos pontifices... gratiose concessarum. »

Fol. 47. « Extractum a suo exemplario impresso Rome per M. Valerium Doricum et Ludovicum, fratrem suum, XXI. mensis aprilis M.D.XXXX, per sanctissimi Sacramenti corporis Christi confraternitatis priores, Aquis in ecclesia S. Salvatoris existentes. Anno M.D.LIII. Ad honorem, gloriam et laudem Dei, in secula seculorum. Amen. »

Fol. 48. Arrêts de règlement, procédure, ordonnance, exploit. 1617-1621.

On lit au feuillet de garde : « Navarre, 1593 », « Roche, 1616 ».

1553. Papier. 50 feuillets. 274 sur 210 millim. Rel. veau gaufré, en mauvais état.

232 (1049—R.147). « Jesus, Maria, Joseph. Livre contenant les noms et surnoms de tous les congrégez en l'association de la famille de Jésus et Marie, soubs le gouvernement du glorieux sainct Joseph, érigée dans la maison de la congrégation de l'Oratoire de Jésus de ceste ville d'Aix, le vingt uniesme novembre mil six cens vingt cinq, jour de la Présentation Nostre Dame. »

Les agrégations continuent à être inscrites jusqu'en 1706.

En retournant le volume, on trouve : « Livre contenant le dessain et règlemens de l'association à la famille de Jésus et de Marie, soubz le gouvernement et protection de S[t] Joseph, érigée dans la maison de la congrégation de l'Oratoire de Jésus de ceste ville d'Aix, le vingt uniesme novembre, l'année mil six cens vingt cinq, le jour de la Présentation Nostre Dame. » — Premiers règlements approuvés; — les fêtes qu'on doit célébrer; — « Le testament de S[t] Joseph, ou recueil de ses éminences, et vertus qu'il laisse à ses enfants ».

1625. Papier. Non paginé. 268 sur 190 millim. Rel. peau, mauvais état.

283 (R.A.42). « Histoire de la compagnie des Pénitens noirs [de la ville d'Aix], depuis 1520 jusqu'en 1693. » Titre au dos.

Feuillet non coté : « Livre contenant ce qui s'est passé de plus mémorable dans la compagnie des Pénitens noirs de ceste ville d'Aix, sous le titre des Cinq-Playes de Notre Seigneur Jésus-Christ, depuis son establissement arrivé en 1520, jusques en l'année 1697. Fait et écrit de la main du très cellèbre frère Pierre-Louis Brochot, vivant archivaire et secrétaire de ladite compagnie. »

Suivent deux dessins à la plume : Pénitents agenouillés au pied de la croix, Ste Catherine.

Fol. 1. « Dixains sur la poenitence :

Assis dessus le sein de l'onde...
Lorsque j'auray fait pénitence. »

Fol. 5. « Mémoires rapportés par un confrère des plus zélés des FF. Pénitens des Carmes, touchant l'ancienneté de leur compagnie. »

Fol. 13. « Responces à ce qui est avancé par les FF. Pénitens blancs des Carmes, à présant dictz de S. Jean, soubz le tiltre des Cinq-Playes de N. S. J. C., pour le soustien de l'establissement de leur confrérie au couvent des Carmes de ceste ville, lequel establissement ils font venir despuis l'année 1553, sur le fondement des Mémoires qui ont esté treuvées, disent-ilz, dans les archifz de leur chapelle, etc. Pour y respondre par ordre et de chapitre à chapitre. »

Fol. 43. « Mémoires touchant l'origine et la fondation de la dévote compagnie des FF. Pénitens noirs, érigée au convent des Révérends PP. Cordelliers, autremant les Frères Mineurs de ceste ville d'Aix, soubz le titre des Cinq-Playes N. S. J. C. mort en croix pour nostre salut. »

Fol. 249 v°. Fin :

« Ad metam, auspice mox coelesti numine, veni;
Crux jam principium, nunc quoque finis adest.
Quam bene crux, secura humanae causa salutis,
Imminet hic finis, quaeque coronat opus. »

« La compagnie des Pénitents noirs a cessé ses assemblées, et vendu son église pour payer ses dettes, en 1771... Les archives de cette compagnie ont été vendues à l'épicier en septembre 1805. Je n'en ai sauvé que cette histoire, qui était la seule chose un peu intéressante. » Note de Roux-Alphéran.

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, secrétaire de la mairie, à Aix. »

Nous copions au fol. 113 la chanson provençale suivante, composée contre les Pénitents des Carmes, qui étaient une branche séparée des Pénitents noirs :

« CHANSSON.

Fraire Menous, prenés vous garde ;
Dien que lei Carme an fa bugade,
Que senso licion ny sabon,
Son vengu blancs commo couton.
Es els que fouron, deves saupre,
Dau tem que sourterou de vautrés
En mil cinq cent seixante tres.
Negres despuis cinquan[te] tres,
Si feron blancs, l'histori escriou,
Per aver moussu lou Gran Priou,
Qu'ero receu de la Servanço
Despuy qu'ero vengut de Fransso.
De l'aver per ave l'hounour,
Coumo ero nouestre gouvernour,
Senso sabouna seis habis,
Si son fa blans, la cansson dis. »

1693. Papier. 4 feuillets et 249 pages. 290 sur 205 millim. Rel. parchemin.

284 (R.A.58). Constitutions des Pénitents bleus de la ville d'Aix.

Dans un titre gravé : « Constitutiones societatis. »

Fol. 1. « Fondation et establissement de la compagnie des Frères Pénitens bleus de la ville d'Aix, appellez les Frères Pénitens de Saint-Joachim. » — Historique, constitutions, approbations, délibérations, listes des confrères.

Commencement : « Le Révérend Père deffunt messire Mathieu Arnaud, prestre de l'Oratoire de Jésus, et chanoine en l'église métropolitaine Saint-Sauveur de cette ville d'Aix, ayant acquis des RR. PP. dudit Oratoire leur vieille église, chapelles et bastimant, par contract du 10[me] janvier 1645... »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 124.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. 79 feuillets. 416 sur 275 millim. Cartonné.

285 (378—R.101). « Willelmi Marcelli Tolosani Promptuarium ecclesiasticum et civile metropolitanae Galliarum, id est, Arelates, juxta fidem archiviorum et perpetuam P. Saxii, canonici et cartophilacis sanctae ecclesiae Arelatensis auctoritatem. Ad Ill^{mum} ac Rev^{mum} principem Franciscum de Mailli, sanctae sedis Arelatensis archiepiscopum. An. M.DC.XCVIII. »

Ainsi que le titre l'indique, cette histoire, commençant par S. Trophime, va jusqu'à l'archiépiscopat de M. de Mailly.

Commencement : « Sanctus Trophimus Ephesinus, unus ex septuaginta duobus discipulis Christi... » — Fin : « ...[1649] Arelatem factionibus etiam moveri coeptam, pacatam tranquillamque fecit. »

Ce manuscrit est de la main de M. du Molin, écuyer d'Arles. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 1.

1698. Papier. 364 pages. 190 sur 135 millim. Rel. basane.

286 (727—R.100). « Acta ecclesiae Arelatensis, authore P.D.S.C. S.T.A. (Petro de Sabatier, canonico S. Trophimi Arelatensis). Arelate, anno Domini M.DCC.XXXV. »

Histoire des archevêques d'Arles, en latin, depuis S. Trophime jusqu'à Jacques de Forbin-Janson, en 1731. C'est le n° 7978 du P. Lelong.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 37.

1735. Papier. 291 pages. 220 sur 170 millim. Rel. parchemin.

287 (551—R.99). « Statuta sanctae Arelatensis ecclesiae. »

Ces statuts furent dressés en 1493, en vertu d'une bulle d'Innocent VIII, du 23 novembre 1489, et d'une délégation de Nicolas Cibo, archevêque d'Arles, du 19 avril 1493. Le chapitre d'Arles, auparavant régulier, venait d'être sécularisé par ce même pape ; de là, la nécessité de ces nouveaux statuts.

On lit au feuillet de garde, écriture de M. de Méjanes : « Donné par M. l'abbé d'Icard, théologal de l'église d'Arles, le 5 avril 1780. »

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 11.

XVIIIe siècle. Papier. 75 feuillets. 229 sur 162 millim. Rel. parchemin.

288 (550—R.102). « Diocèse d'Arles. État des chapitres, canonicats, bénéficiatures, parroisses et convents, tant d'hommes que de filles, du

diocèse d'Arles, avec la nomination et élection des titulaires desdits bénéfices, etc. A Arles, 1767. »

Écriture de M. du Molin, d'Arles. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 11.

1767. Papier. 22 pages. 260 sur 180 millim. Rel. parchemin.

289 (784—R.103). « Livre dans lequel sont écrits tous les bénéfices fondés dans Arles, son terroir et son diocèse. »

L'auteur indique successivement les bénéfices de la métropole, de chaque paroisse, de chaque établissement religieux, et des villes et villages du diocèse d'Arles. A la fin, il donne, au fol. 79, la liste des couvents, avec la date de leur fondation, et au fol. 80, le catalogue des abbesses de Saint-Césaire, jusqu'en 1775.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 49.

XVIIIe siècle. Papier. 81 feuillets. 290 sur 183 millim. Demi-rel. basane.

290 (552—R.104). « Rentes, cens, redevances, en faveur des églises d'Arles, hospices, abbayes », prieurés, bénéfices; avec l'indication des particuliers redevables de ces rentes, des actes qui les ont constituées, et des notaires qui conservent ces actes.

Extraits des registres des notaires arlésiens des XVe et XVIe siècles. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 12.

Frontispice gravé, représentant Ste Marthe : « S. Martha, ora pro nobis. »

XVIIe siècle. Papier. 307 feuillets. 227 sur 173 millim. Rel. parchemin.

291 (676—R.158). « Statuta Autissiodorensis ecclesiae, cum indice in fine. »

A la suite, on a placé diverses pièces : « Arrêt du Parlement, 1667 »; — « De la juridiction du chapistre d'Auxerre »; — « Mémoire du revenu de l'évesché d'Auxerre »; — Lettre du chanoine Edme Amiot, 1642, et arrêt en sa faveur, contre plusieurs de ses collègues; — Discussions entre le chapitre d'Auxerre et le chanoine Hurson. 1736.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 220 sur 180 millim. Rel. veau.

292 (562—R.163). Statuts des Repenties de Sainte-Madeleine d'Avignon. 1376.

Page 1. « S'ensuivent les statutz et ordonnances du présent monastère des seurs repenties de Saincte-Marie-Magdelaine de Miracles, de ceste cité d'Avignon, extraictz de leur propre original de jadis faictz, statués et ordonnés par vénérables et religieuses personnes Helias de Sectis, prieur du monastère de la Vallée de bénédiction de Villeneufve, de l'ordre des Chartreux, diocèse dudict Avignon, Durand André, prévost de l'église d'Apt, et Guillaume d'Entregellées, religieux profès de l'ordre des frères Mineurs, députés commissaires, visiteurs et réformateurs dudict monastère par feu de bonne mémoire pape Grégoire XI[e], comme appert par quatre lettres sive bulles apostolicques données audict Avignon par ledict pape Grégoire, et par instrument public sur ce receu par maistre Pierre Fabri, notaire apostolicque dudict Avignon, le XIIII[e] jour de décembre 1376. »

Commencement : « Du nom dudict monastère, et comment les seurs d'icelluy s'appelleront. Premièrement, ordonnons et statuons que le lieu dudict monastère s'appellera la maison des seurs repenties de Saincte-Marie-Magdelaine de Miracles... » — Fin : « L'arcevesque d'Avignon, auquel lesdictes seurs sont de droict commun immédiatement subjectes. » — Suit la confirmation desdits statuts par le grand vicaire d'Annibal Buzzuti, archevêque d'Avignon, du 18 février 1554. Écriture postérieure à celle du manuscrit.

A la suite des statuts, on avait disposé, en forme de calendrier, des feuilles de parchemin identique, pour y inscrire les anniversaires des bienfaiteurs du monastère. Douze seulement y ont été marqués, dont voici le premier : « Anniversarium Francisci de Claromonte, cardinalis et legati Avinionis. »

Ce manuscrit est le même qui figure, sous le numéro 96, dans le catalogue du marquis de Cambis-Velleron. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 54-55.

XV[e] siècle. Vélin. 70 pages. 312 sur 230 millim. Titres en rouge. Initiales rouges et bleues. Une grande lettre au commencement. Rel. veau.

293 (419—R.173). « Abrégé de la vie de feu messire Henri de Barillon, évesque de Luçon. »

Commencement : « Aïant eu l'avantage, pendant dix-neuf ans,

d'estre témoin oculaire de la pluspart des actions de feu Mgr de Baril-lon... » — Fin : « Et in tempore iracundiae factus est reconciliatio. »

« Résolutions. » Commencement : « Je dois parler peu... » — Fin : « ...et de me donner la force de les exécuter. »

XVIIe siècle. Papier. 80 et 40 pages. 190 sur 126 millim. Rel. veau fauve, tranche dorée.

294 (286—R.387). « Divers projets sur l'histoire du clergé de l'église cathédrale de Lyon; (suit, d'une autre main) par Deville, sacristain et custode de S. Étienne. »

Page 1. « Mémoires pour servir à l'histoire du clergé de l'église primatiale de Lyon. Premier projet. »

Page 94. « Supplément au Mémoire sur l'état du clergé de l'église primatiale de Lyon. 1757. »

Page 108. « Mémoires historiques sur le clergé de l'église primatiale de Lyon. Second projet. »

Page 159. « Dissertation sur le cloître. 1759. » — 22 pages.

Ce manuscrit n'est paginé que jusqu'à la page 158, avec une seconde pagination pour la dissertation sur le cloître. A la suite viennent des notes nombreuses et des extraits d'auteurs et de manuscrits. Nous y relevons quelques titres. « Projet d'une dissertation sur l'origine du chapitre de Lyon » ; — « Notes sur les bréviaires de Lyon, faites en 1761 » ; — « Notes sur les mémoires de M. de la Forest, en 1762 » ; — « Notes sur les palettes, 1762 » ; — « Notes en 1762, sur la grande messe de S. Étienne » ; — « Suite chronologique des souverains de Lyon » ; — Extraits de Mézeray, Tillemont; — « Notes sur 29 manu-scrits de la Bibliothèque du Roy, qui peuvent donner des connoissances tant sur l'église que sur la ville de Lyon, 1760 » ; — « Catalogue des archevêques de Lyon et des évêques d'Autun, Langres, Chalons et Màcon, fait en 1761 » ; — « Suite chronologique des souverains de Lyon, depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours, faite en cette année 1760. »

XVIIIe siècle. Papier. 304 sur 195 millim. Rel. veau.

295 (298—R.637). « Recueil par ordre chronologique des princi-paux actes qui peuvent servir à composer l'histoire du clergé de l'église primatiale de Lyon, avec des notes pour en faciliter l'intelligence. » Par Deville.

Le plus ancien titre contenu dans ce recueil est la lettre de l'archevêque Leidrade, commencement du VIIIe siècle; le plus récent, la fondation de l'église de Fourvières, en 1192.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 290 sur 200 millim. Rel. veau.

296 (299—R.637). Recueil d'actes par ordre chronologique, faisant suite au volume précédent. — 1204 à 1762.

Ce manuscrit n'est pas paginé; mais une des pièces qu'il contient : « Procès-verbal de plusieurs titres et actes capitulaires de l'église de Lyon », est paginée 1-198. Il s'y trouve un bon nombre de pièces imprimées.

XVIIIe siècle. Papier. 290 sur 200 millim. Rel. veau.

297 (293—R.636). « Recueil des premiers statuts de l'église de Lyon, et autres principaux titres qui la concernent, avec une dissertation préliminaire. »

XVIIIe siècle. Papier. LXVII feuillets et 487 pages; le reste n'est pas paginé, si ce n'est la table qui a 28 pages. 278 sur 190 millim. Rel. veau.

298 (291—R.638). « Extrait de divers auteurs qui peuvent servir à l'histoire de l'église de Lyon. »

Ces auteurs sont : Severt, Rubys, le P. Ménétrier, Laboureur, Bezian-Arroy, le P. Foullon, *Histoire de Liège*. Il y a de plus quelques pièces ajoutées.

XVIIIe siècle. Papier. 220 sur 170 millim. Rel. veau.

299 (294—R.638). « Extrait de divers auteurs pour servir à l'histoire du clergé de l'église cathédrale de Lyon. »

P. de Colonia, S. Aubin, Fiot, Daillet, Histoire de S. Irénée, d'Achery, Fleury.

« Extrait fait par M. Deville, sacristain et custode de l'église de S. Étienne, de tout ce qu'il a trouvé de plus curieux et intéressant dans les cinq premiers registres de la paroisse de Ste Croix, qui s'étendent depuis l'année 1560 jusqu'à l'année 1676. » — Ce mémoire est paginé 1-83.

« Règles et cérémonies de l'église primatiale de Lyon. Quatrième partie. Des choses qui arrivent extraordinairement. » — Ce mémoire

est paginé 447 à 629, et a en plus 7 feuillets de table. Il est, d'après une note marginale, de M. Pailleu, mort le 12 mars 1754, âgé de quatre-vingt-deux ans.

XVIIIe siècle. Papier. Paginé en partie. 290 sur 190 millim. Rel. veau.

300-301 (289-290—R.641). « Recueil de tout ce qui concerne l'affaire du règlement fait par le chapitre de l'église de Lyon, le 9 avril 1750, où se trouve l'histoire de cette affaire et de toutes ses suites. » — Deux volumes.

Tome I. Page 1. « Histoire de l'affaire de M^{rs} les custodes de Ste Croix avec le chapitre de l'église de Lyon, commencée en 1750. » — Page 81. « Continuation, faite en 1753. » — Page 187. « Règlement du 9 avril 1750. » — Page 259. « Protestation de M^{rs} les custodes de Ste Croix. » — Page 269. « Consultation et relief d'appel comme d'abus », mémoires, factums, lettres. — Page 495. « Deux projets d'accommodement. » — 755 pages.

Tome II. Page 783. « Protestation du 19 juin 1752. » Arrêts. — Page 943. « Mémoire général des custodes de Ste Croix, contenant touts leurs moyens d'abus. » — Page 1097. « Extrait du Mémoire du chapitre. » — « Précis de l'histoire de l'église et des custodes de Ste Croix. » — Page 1293. Pièces et documents. — « Ordonnance de Mgr le cardinal de Tencin, 27 mars 1754 », pour la démolition de la chapelle de Saint-Alban. — « Mémoire de Mr de la Forest, sur la chapelle de St Alban. » — De la page 783 à 1575.

XVIIIe siècle. Papier. 274 sur 180 millim. Rel. veau.

302-304 (295-297—R.639, 640). « Règles et cérémonies de l'église primatiale de Lyon. » — Trois volumes.

Tome I. « Avis de M. Deville, sacristain de St Étienne. » — Ce volume contient la « seconde et troisième partie », la première n'ayant pas été composée, comme on le dit dans l'Avis. — On lit à la fin, p. 442 : « Cette présente relation a été faite par moy Maurice Pailleu, sous-maître de l'église primatiale de Lyon, ce 10e juillet 1734. Signé, Pailleu, sous-maître. » — 442 pages.

Tome II. « Quatrième partie », avec une table des matières très ample. — De la page 445 à 832, la table non paginée.

Tome III. « Recueil abrégé des livres des actes capitulaires depuis

1361, livre 1, jusqu'à 1619, livre 72. — 559 pages. — « Ancien et nouveau recueil des prébendes des trois églises de S[t] Jean, S[t] Étienne et S[te] Croix, l'ancien commencé vers 1670, et le nouveau vers 1749. » — 281 pages et tables.

XVIII[e] siècle. Papier. 270 sur 180 millim. Rel. veau.

505 (222—R.644). « Recueil de toutes les prébendes et commissions de messes fondées dans les églises de S[t] Jean, S[t] Estienne et S[te] Croix de Lyon, contenant les noms des fondateurs, collateurs et prébendiers, avec le dénombrement des charges et revenus d'icelles, tiré exactement des livres des actes capitulaires de l'église de Lyon, des contracts de fondations, registres, livres, anciens et nouveaux mémoires, et généralement de tous les documents qu'on a pu avoir pour cette matière. Par messire Edme François de Talaru Chalmazel, chantre de l'église et comte dudict Lyon. »

En marge, à côté : « Faict et transcrit et relié en l'année 1677. »

On lit sur la garde : « Bodin aîné, prêtre. 1758. — A coûté 60 livres pour le copier en 1764. »

XVII[e] siècle. Papier. 298 feuillets. 373 sur 250 millim. Rel. peau.

506 (288—R.642). « Histoire de l'église collégiale et paroissiale de S[t] Nisier de Lyon. »

Ce titre continuait ainsi : « Connue autrefois sous le vocable des Saints-Apôtres, première cathédrale de Lyon. » Mais ces mots ont été biffés.

Ce manuscrit est du même auteur que le n° 294, c'est-à-dire Deville, et n'est que la préparation des matériaux pour servir à l'histoire de Saint-Nisier. Il n'est paginé que jusqu'à 167; l'autre moitié contient des notes et des pièces. — « Statuts de l'église de S[t] Nisier, dignes d'une attention plus particulière. » — « Arrêt du parlement de Paris, du 26 août 1728. » — « Dispositif d'un arrêt du 26 juin 1676. » — « Sentence arbitrale rendue par M[gr] Amédée de Talaru, le 15 novembre 1417. » — « Statut capitulaire du 9 juin 1478. » — « Notes sur les 172 statuts faits par le chapitre de S. Nisier depuis l'an 1470 jusqu'à l'an 1683. » — « Notes sur la reconstruction de S[t] Nisier. » — « Extrait pris en 1762, par M. Deville, sacristain de S[t] Étienne, sur un ancien manuscrit des rubriques de l'église de S[t] Nisier. »

XVIII[e] siècle. Papier. 290 sur 190 millim. Rel. veau.

307 (292—R.643). « Les usages de l'église de S[t] Paul et de S[t] Nisier de Lyon. »

Page 1. « Incipit ordo seu usus officii secundum morem et consuetudinem ecclesiae S. Pauli Lugdunensis. »

Page 1 (2[e] num.). « Incipit proemium ordinationum et statutorum venerabilis Sancti Nicetii Lugdunensis collegiatae ecclesiae. »

En tête, 12 feuillets non chiffrés, où l'on trouve un projet de lettre à Charvet, et une lettre autographe de celui-ci, du 31 décembre 1763.

XVIII[e] siècle. Papier. 389 et 136 pages, et 10 feuillets de table. 278 sur 182 millim. Rel. veau.

308 (677—R.653). « Cathalogus praesulum Magalonensium, quorum vitae fuerunt scriptae a domino Arnaldo Verdale, uno ex illis praesulibus Magalonensibus. » 589-1339. — V. Lelong, n° 9212.

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs; au bas du titre, son timbre rouge : « Bibliotheca Albassiana. »

XVII[e] siècle. Papier. 106 pages. 257 sur 180 millim. Rel. basane.

309 (857). « Histoire des évêques de Marseille. »

C'est l'oeuvre de Louis-Antoine de Ruffi, dont il existe plusieurs copies dans les bibliothèques publiques.

Page I. « Préface critique sur la chronologie des évêques de Marseille. L'ancienneté de l'église de Marseille et les grands hommes qui l'ont gouvernée... » — Fin de la préface : « ...Je ferai gloire de profitter de leurs avis et de me corriger. »

Page XVI. « Table alphabétique des noms des évêques de Marseille. Adémar. 1323; — Yves. 781. »

Page 1. « Histoire des évêques de Marseille. S[t] Lazare. La constante tradition de toutes les églises de Provence... »

Page 49. « Henri-François-Xavier de Belsunce... En un mot, il ne se passa aucune occasion, soit avant, soit durant cette déplorable conjoncture (peste de 1720), qu'il n'ait donné d'éclattants témoignages d'un véritable prélat. Fin. »

Page 50. « Des prévôts de l'église de Marseille. »

Page 55. « Des prêtres illustres de l'église de Marseille. »

Page I. « Preuves pour l'histoire des évêques de Marseille. » La table de ces preuves en indique 166, depuis le mandement de Rostan, archevêque d'Aix, où il est fait mention de S. Lazare, jusqu'au verbal

d'Étienne de Puget sur les reliques de S. Cannat. Mais une partie seulement de ces pièces est rapportée textuellement.

Écriture tremblotante. — V. Lelong, n° 8027.

XVIII[e] siècle. Papier. XVI, 62 et XXXIX pages. 405 sur 252 millim. Demi-rel. veau.

510 (628—R.900). Manuscrits de Pierre-Joseph de Haitze. « Troisième tome. »

Ce tome manque à Marseille, où se trouvent les autres volumes des recueils et des opuscules de ce fécond écrivain, qui portent dans le catalogue récemment imprimé les numéros 1495-1503. Il complète la collection possédée par la Bibliothèque de Marseille, mais en réalité presque tout le contenu de ce volume se rencontre déjà dans les autres, surtout dans le quatrième.

1°. « Description de la Sainte-Baume, saint et fameux désert consacré à la vénération des siècles, par la pénitence de trante-trois ans de sainte Marie-Madelène, par Monsieur de Haitze. » Autographe. — 155 pages.

2°. « Curiositez de la Sainte-Baume. » Autographe. C'est la même chose que l'article précédent, sous un autre titre. — 143 pages.

3°. « Table des écrivains provençaux, par lieu de naissance et par profession religieuse et par ordre chronologique. » Autographe. — 43 pages.

4°. « Les tables séculères des illustres personnages de Provence, par Pierre-Joseph. » Autographe. — 12 feuillets.

5°. « Défense de la tradition de Provence touchant les divers états de la Madelène dans l'Évangile, par M. de Haitze, gentilhomme basque provençal. » — Tout à côté, on a le titre modifié de cette façon : « Défense de la pécheresse de l'Évangile suivant la tradition de Provence, contre ceux qui la distinguent de Marie-Madelène et de Marie, soeur du Lazare, ou les divers états de la Madelène dans l'Évangile. » — Et au bas : « A Naïm, de l'imprimerie de Théophile, imprimeur de la maison du Lazare, en la place de Simon le Pharisien. » Autographe. — 376 pages, suivies de notes confuses en bon nombre.

On lit sur la garde : « De la bibliothèque provençale de M[r] de Haitze, nunc de conventu PP. Minimorum Aquensium. » Sur le titre, double timbre : « Biblioth. Minimor. Aquen. »

XVIII[e] siècle. Papier. 250 sur 177 millim. Cartonné.

311 (627). « Description de la Sainte-Baume. »

C'est une copie moderne du premier opuscule de Haitze contenu au n° 310 et exactement semblable à l'autographe.

XIXe siècle. Papier. 90 feuillets. 230 sur 170 millim. Demi-rel. parchemin vert.

312 (187—R.696). « Estat et dénombrement général des églises cathédralle, collégialles, abbayes, priorés, commenderies, paroisses, chapelles, convents et communaultés de mendians, hospitaux et maladreries du diocèse de Metz. »

Fol. 53. « Répartition toute récente sur le pays Messin », pour le payement d'une somme de 1,500 livres tournois.

Fol. 60. « Ancienne répartition sur l'évesché de Metz », pour le don gratuit.

XVIIe siècle. Papier. 78 feuillets. 347 sur 230 millim. Rel. veau.

313 (311—R.419). « Histoire de la condamnation de Monseigneur l'évêque de Senez par les prélats assemblés à Embrun. » Par Cadry, d'après le P. Lelong. A été imprimé en 1728, in-4°.

« Mémoire sur le concile d'Embrun, où l'on fait voir la justice du jugement rendu contre M. de Senez. Sur l'imprimé à Grenoble. M.DCC.XXVIII. »

« Écho des montagnes des environs d'Embrun. » A été imprimé, s. l. n. d., in-4°.

« Tombeau de M. de Senez. Du concile d'Embrun innocente victime... » 4 vers.

« Déclaration de M. le prieur, après la signature du formulaire. » En vers.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 270 sur 210 millim. Rel. basane.

314 (678—R.935). Histoire des évêques de Toul.

Au 1er feuillet : « Concilia Tullensia » ; simple indication des trois conciles de 549, 859, 860.

Au 2e feuillet : « Catalogus archidiaconorum majorum ecclesiae Tullensis, ab anno 1050. »

Fol. 1. « Leucorum historia », avec cette note en tête : « On ne sçait qui est l'autheur de cette histoire, dans laquelle il y a beaucoup de fautes et d'anachronismes ; on croit qu'elle est du fameux M. Midot. »

— Commencement : « Tullum, civitas episcopalis, sub imperio romano in Leucis sita, ad Mosellam fluvium... » Ce n'est qu'un fragment de cette histoire, après lequel on a : « Suite des évêques de Toul, depuis S. Mansuy, jusqu'à Jean de Porcellet de Maillane, 75me évêque. »

Fol. 47. « Catalogus episcoporum Tullensium, a Sammartanis fratribus editus, notis et additionibus illustratus. » Cette liste va jusqu'au 85e évêque, Henri de Thiard de Bissy, nommé en 1687, mis en possession en 1692.

XVIIe siècle. Papier. 75 feuillets. 210 sur 160 millim. Rel. veau.

515 (680—R.603). « Leucorum historia. »

Commencement : « Tullum, civitas episcopalis... » C'est le même ouvrage que le premier opuscule (1-46) de l'article précédent; mais l'histoire de la ville, qui précède celle des évêques, est beaucoup plus complète ici, et la série des prélats, qui s'arrêtait à Jean de Porcellet, en contient sept de plus, étant continuée jusqu'à Henri de Thiard de Bissy, en 1692.

Fin du XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 200 sur 160 millim. Rel. veau.

516 (681—R.935). « Mémoires pour servir à faire l'histoire des évêques de Toul. »

Commencement : « Il est fort dificil de déterminer au juste le temps de la naissance de la plus part des églises... » — Fin : « ...Henry de Thiard de Bissy, 88e évêque... Il a fait son entrée solennelle à Toul, le 30 octobre de la même année 1692. Dieu le conserve longtemps. »

Fin du XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 223 sur 165 millim. Rel. veau.

517 (679—R.935). « Mémoires pour servir à faire l'histoire des évêques de Toul. »

« Il est fort difficil de déterminer au juste... » — C'est un second exemplaire des Mémoires qui précèdent, avec une petite continuation de deux pages, où l'écrivain relate la nomination de Henri de Thiard de Bissy à l'archevêché de Bordeaux en 1697, nomination refusée par lui, et sa translation au siège de Meaux en 1705. A côté du nom de ce prélat, l'auteur a écrit ceci : « Né le 23 may 1657. J'ay 4 ans 35 jours plus que lui »

Fin du XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 230 sur 166 millim. Rel. basane.

518 (382—R.164). « Relation de la prise de messire François de Genet, évêque de Vaison, par ordre de Louys quatorzième, roy de France et de Navarre, surnommé le Grand, avec tout ce qui se passa en Avignon, quand le marquis de la Trouse s'en sesit par ordre de S. M., et que le premier président, avec les conseliers du parlement d'Aix, le réunirent, de même que le comté de Venise, à la couronne de France. M.DC.LXXXVIII. » Autographe.

La dédicace « à Mr J. F. de Blégiers, baron de Puimeras et de Barri », est signée : « L. A. V. »

Commencement : « Après la mort du pape Clément X, le cardinal Odescalchy fut assis sur la chaire de St Pierre... » — Fin : « ...contre ses ennemis qui sont grands, puisqu'aujourd'huy presque toute l'Europe est liguée contre elle. Fin. »

1688 ou 1689. Papier. 149 pages. 185 sur 130 millim. Non relié.

519 (673—R.500). « Incipiunt gesta Virdunensium episcoporum et abbatum. »

Commencement : « Venerabili A., gratia Dei Virdunensium praesuli, et omni ejus ecclesiae, frater L., de Leodiensi cenobio Beati Laurentii... »

« Incipit prologus sequentis operis de gestis Virdunensium pontificum. Scribimus ad laudem et gloriam beatae Dei genitricis Mariae... »

En tête de ce manuscrit est une dédicace signée : « Frater M. Jouguet », moine de Saint-Vanne. En voici l'intitulé : « Reverendo in Christo patri DD. N. Baucherio, episcopo ac comiti Virdunensi, sacrique imperii principi, Fr. Melchior Jouguet. S.P.D. » — A côté du nom de l'évêque, on a écrit : « Decessit 19 aprilis 1593. »

XVIe siècle. Papier. Non paginé. 213 sur 170 millim. Rel. parchemin.

520 (723 *bis*—R.925). « Tableau de l'ordre religieux en France, avant et depuis l'édit de 1768. »

Très grande feuille collée sur soie bleue, dans laquelle est l'indication de toutes les maisons religieuses existant en France en 1768. Elles y sont classées par ordres et par provinces, avec le nombre de leurs religieux et leurs revenus. On y a marqué, par des signes particuliers, les Ordres et les couvents qui furent supprimés par la commission nommée pour l'exécution de l'édit de 1768.

XVIIIe siècle. Papier. Grand tableau, dans un étui en maroquin rouge.

521 (636—R.273). « Jesus, Maria, Franciscus. Livre des Annales des religieux Capucins de la province de Provence, avec ce qui y est arrivé de plus mémorable despuis son commancement, 1576 », jusqu'en 1652.

Ce sont de très nombreuses notices sur les religieux de la province, entremêlées de quelques titres généraux, comme les missions, les services rendus en temps de contagion, etc. — « Services rendus par les Capucins en divers lieux de la province pestés, l'an 1640. » — « Services rendus à la cité de Nîmes pestée. » — « Services rendus aux pestiférés de la ville de Pertuis, de Pont-Saint-Esprit, de Beaucaire. » — « Services rendus aux soldats malades à l'hospital de S[t] Mandrié. » — « Services rendus à la cité de Marseille pestiférée, l'an 1649. » — « Description des missions, conversions et autres fruicts faits par les Capucins en la province de S. Louis. » — « Information de quelques miracles du B. Félix, capucin. »

Commencement, page 31 : « La province de S. Bonaventure aïant esté gouvernée par des commissaires généraux, à cause de la paucité des convens... » — Fin, page 482 : « ...Il mourut le 24 may 1652, audit convent de Valréas. »

Il y a en tête une table alphabétique de noms et une table chronologique; à la fin, des notices supplémentaires.

1652. Papier. 684 pages. 262 sur 180 millim. Demi-rel. parchemin vert.

522 (638—R.169). « Jesus, Maria, Joseph et Franciscus. Livre contenant les réceptions et professions, avec la mort des religieux Capucins de la province de Provence, et du monastère des Capucines de Marseille; avec tous les convens, fabriques et missions de toutes les provinces de la religion des Capucins. Fait par frère Balthazar de Draguignan, préd. cap. »

Page 1. « Religieux Capucins morts depuis le commencement de cette province, 1576. » — Page 53. « Livre des professions des novices. »

Pages 217 et 277. « Provinciae et conventus nostrae religionis. »

Page 267. « Missions des Pères Capucins au Levant. »

Page 413. « Roole des religieuses Capucines du monastère de la ville de Marseille, depuis sa fondation. »

Page 443. « Recueil des usages de la province des Capucins de Provence, et des anciennes ordonnances. »

XVIIIe siècle. Papier. 454 pages. 190 sur 137 millim. Rel. parchemin. Une gravure religieuse sur chaque garde.

523 (387—R.272). « Theatrum epidemicum, in quo cum egregia facinora tum officia benefica a Capucinis Sancti Ludovici provinciae, in variis ejus locis et tempore pestis nuper grassantis praestita, describuntur. »

Commencement du prologue : « Compertum quidem nobis omnibus existit ultricem divinam justitiam... » — Fin : « ...Divina vindex justitia observavit. » — Texte : « Anno DCXXVIII supra mille, et idibus novembris mensis, minari coepit divinae justitiae ensis... » — Fin : « ...Quod tam praestantes ac egregios filios in lucem protulerat. Finis. »

La dédicace donne le nom de l'auteur : « frater Ludovicus Franciscus, Avenionensis », la date et le lieu : « Avenione, die... mensis aprilis, anno 1633. »

1633. Papier. 86 feuillets. 186 sur 130 millim. Titre et encadrement en rouge. Rel. parchemin.

524 (804—R.168). « Jesus, Maria, Franciscus. La charité séraphique des Pères Capucins à l'endroit des pestiférez et autres malades contagieux, dans la province de Saint-Louis, depuis leur establissement, attestée par les magistrats des villes et lieux où ilz l'ont exercée. Par le Père Balthazar de Draguignan, prédicateur capucin. »

L'ouvrage donne des renseignements précis sur un grand nombre de pestes, depuis celle de Marseille en 1580 jusqu'à celle de Malte en 1676 ; et il fournit, avec les noms des Capucins qui y sont morts, ou qui se sont exposés au service des pestiférés, beaucoup de pièces écrites dans ces diverses occasions.

En tête est un cahier détaché, d'une autre écriture, contenant le « Narré de tout ce qui se passa dans le lieu d'Olieules, pendant tout le temps contagieux. 1664-1665. » — 10 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 326 pages. 364 sur 235 millim. Rel. parchemin.

525 (449—R.331). « Observations sur le livre intitulé : Éclair-

cissement des privilèges de l'ordre de Cisteaux, imprimé à Liège en 1714. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 54.

XVIIIe siècle. Papier. LIX et 154 pages. 160 sur 105 millim. Rel. veau.

526 (436—R.569). « Relation de l'establissement des PP. de la Compagnie de Jésus en Levant. Et premièrement à Constantinople », Smyrne, Alep, Damas, Naxie, Napoli de Roumanie, Athènes.

On lit sur le titre : « Domus probationis Parisiensis, Societatis Jesu. » — Sur les deux gardes, ex libris gravé : « Ex libris DD. Le Tellier de Courtanvaux. » — Au bas du fol. 39, très petit timbre B COUR TAN VAUX

Milieu du XVIIe siècle (plusieurs des lettres sont de 1641, 1642). Papier. 40 feuillets. 173 sur 115 millim. Rel. parchemin.

527 (1095). « Lettre contre le P. de Laistre, provincial des Jésuites, et sur l'estime que les Jésuites font de la dignité de jésuite. » — Adressée « à M. le comte de... », et datée du 28 janvier 1708.

« Règles qui doivent être gardées au collège de Louis le Grand, de la Compagnie de Jésus, données à Paris, dans la visite de l'année 1708, le 25e janvier. » — Signé : « Charles de Laistre, provincial de la Compagnie de Jésus dans la province de France. » En latin et en français.

1708. Papier. 27 feuillets. 175 sur 120 millim. Rel. parchemin.

528 (514—R.803). Recueil de pièces.

1°. « Extrait de la lettre à un duc et pair, du 26 octobre 1753. »

2°. « Analyse de la lettre adressée à MM. de la Chambre royale. 1754. Sur les loix. »

3°. « Réflexions sur l'attentat commis le 5 janvier 1757, contre la vie du Roy. »

4°. « Sentence de Pilate contre J.-C., trouvée écritte sur parchemin et en lettres hébraïques, dans un vase de marbre fin renfermé dans deux autres vaisseaux de fer et de pierre, en la ville d'Aquilla, au roiaume de Naples, sur la fin de l'année 1580. »

5°. « Grimoire du pape Honorius le Grand, qu'il a fait lui-même sur la vraie magie de tous les vrais magiciens et sorciers qu'il avoit fait venir à Rome. »

6°. « Comparaison du sens protestant avec celuy de l'Église romaine, sur les paroles de l'Eucharistie : Cecy est mon corps. »

7°. « Lettre du célèbre docteur Arias Montanus au roy d'Espagne Philippe II, touchant la conduite que le gouverneur des Pays-Bas pour S. M. doit garder envers les Jésuites. » Imprimée en 1692 et 1701.

8°. « Histoire des XLVI propositions émanées du collège des Jésuites de Bezançon. »

9°. « Requête des RR. PP. Jésuites au Roy. »

10°. « Jugement de deux saints évêques de France touchant les Jésuites. »

11°. « Ordonnance de Mgr l'archevêque d'Aix, qui révoque les permissions de prêcher et de confesser accordées aux [religieux], et interdit les églises de leurs monastères. A Aix, M. DCC. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

329 (554—R.125). « Historia monasterii S. Petri Montis majoris, secus Arelatem in Provincia, ordinis S. Benedicti, congregationis S. Mauri, studio et opera F. Claudii Chantelou, ejusdem ordinis atque congregationis presbiteri. Scripsit I. F. X. de Molin, patritius Arelatensis. 1757. »

Très bel exemplaire de cette histoire manuscrite, dont il n'existe qu'un fort petit nombre de copies. Avant l'histoire, il y a 39 feuillets préliminaires où sont des « Pièces prises dans la maison de la ville d'Arles, qui servent à l'histoire de l'abbaye de Montmajour » ; un concordat et un arrêt du grand Conseil, concernant les réformés de l'abbaye ; la liste des églises et prieurés dépendant de Montmajour, par diocèses.

Page 1. « Historia Montis majoris. Caput primum. De antiquis monasteriis in Arelatensi civitate et territorio quondam sitis. Historiam esse nunciam veritatis dixit Tullius, cujus prima est lex, ne quid falsi dicere audeat... » L'ouvrage s'arrête à Charles Bichi, 58e abbé, nommé en 1655.

Cet exemplaire, écrit par du Molin, a appartenu à M. de Méjanes. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 13-16.

1757. Papier. xxxix et 345 pages. 280 sur 210 millim. Rel. veau.

330 (725—R.124). « Verbal de messieurs les commissaires apostoliques sur l'authorisation et confirmation de l'acte d'eschange passé entre messire Charles de Bichy, abbé de Montmajour, et M[r] Arnaud Franc, conseiller, médecin du Roy, professeur en l'Université d'Aix, du 4[me] may 1666. »

Enquête sur les avantages dudit échange, où l'abbé de Montmajour, pour acquérir le moulin à blé et les fours de Fontvieille, *sive* Castellet, cédait au sieur Franc des terres à Miramas.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 35.

1666. Papier. Non paginé. 263 sur 185 millim. Rel. veau.

331-332 (639-640—R.190). « Notice de l'Oratoire de France, ou Recherches sur les membres de cette congrégation qui se sont distingués par leurs talens et leurs vertus », par le P. Bicaïs. — Deux volumes.

Tome I. « Contenant ceux qui sont décédés pendant le cours du dix-septième siècle. 1788. » — A la fin est une notice sur le Père Pièche, de la main de M. de Saint Vincens. — 864 pages.

Tome II. « Contenant ceux qui sont décédés pendant le cours du dix-huitième siècle. 1789. » — 836 pages.

L'ouvrage du P. Bicaïs contient des renseignements précieux, surtout sur les prêtres de l'Oratoire nés en Provence, ou y ayant habité; il avait réuni sur leur compte tous les renseignements désirables, et il était mieux à même que personne de les bien connaître, soit par ses relations personnelles, soit par les documents conservés dans les maisons qu'ils avaient habitées.

1788-1789. Papier. 205 sur 160 millim. Rel. parchemin vert.

333 (746—R.185). « Vies des Pères de l'Oratoire provençaux les plus distingués ou par leurs ouvrages ou par leur piété, ou par les places qu'ils ont occupées dans la congrégation. »

Ce titre est de l'écriture de M. de Saint-Vincens, ainsi que ce qui suit :

« Ces notices ont été composées par le P. Bicaïs, prêtre de l'Oratoire, né à Manosque, qui est dans l'Oratoire depuis 1764..., et qui est bibliothécaire de la maison d'Aix depuis l'année 1783. Il a travaillé d'après de bons mémoires. C'est un excellent homme, un bon prêtre, il est très laborieux; il a des connaissances fort étendues sur l'histoire

de Provence et sa congrégation ; mais il n'a ni style, ni tournure... Je me suis fait une délicatesse d'y rien changer. »

Le manuscrit contient 75 notices sur autant d'Oratoriens provençaux célèbres.

L'article de Massillon et celui de Surian sont de la main de M. de Saint-Vincens.

XVIIIe siècle. Papier. 315 pages. 305 sur 195 millim. Demi-rel. parchemin.

334 (1101). 1°. « Règlemens de l'Oratoire, donnez par notre trez honoré Père Monseigneur le cardinal de Bérulle, pour l'institution de l'Oratoire en son commencement. A Aix, M.DCC.XXXIX. »

2°. « Pratique des vertus principales qu'on doit se proposer d'acquérir dans l'Oratoire. »

1739. Papier. 296 et 121 pages. 215 sur 152 millim. Rel. basane.

335 (416—R.740). « Règlemens de la congrégation de l'Oratoire de Jésus. 1750. »

Page 341. « Règlemens et usages donnés par le Rév. Père Bourgoing, 3me supérieur général. »

Au feuillet de garde : « J. Boisgelin. » — « Donné par Mr Joseph de Boisgelin, ce 20 mai 1831. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 54.

1750. Papier. xxxvi et 476 pages. 160 sur 105 millim. Portrait du cardinal de Bérulle. Rel. veau, filets, tranche dorée.

336 (386—R.76). « Histoire de Notre-Dame-des-Anges. »

Second titre : « Histoire abrégée de la solitude de Notre-Dame-des-Anges, située dans le diocèse d'Aix. »

Commencement : « Entre Aix et Marseille, en passant par Gardanne et par le terroir de Mimet, il y a une montagne... » — Fin : « Ç'a été avec beaucoup de difficulté qu'on a pu trouver un seul prêtre qui ait voulu y demeurer. »

Page 185. « Relation d'un voyage fait à la Grande-Chartreuse, par le P. Mandar, de l'Oratoire », en 1775.

Les pages 1 à 10, 175 et 176 sont de la main du président de Saint-Vincens ; elles manquaient au manuscrit.

XVIIIe siècle. Papier. 219 pages. 178 sur 110 millim. Rel. parchemin.

537 (403—R.85). « Mémoires des choses les plus remarquables arrivées dans l'ordre de S[t] Antoine, depuis le temps de son establissement, qui fut en l'année 1095, jusques à la présente année... tirées des manuscripts et actes authentiques qui sont dans les archives de l'abbaïe de S[t] Antoine, chef dudit ordre. »

Malgré ce titre, il n'y a que la vie de S. Antoine.

Page 205. « Articles sur les états d'oraison. »

Page 219. « Divo Antonio. Hymnus. Quid novos soboles... », et autres. Six hymnes de Santeuil en l'honneur de S. Antoine. Imprimé.

Sur la garde, ex libris gravé : « Ex bibliotheca Joannis-Baptistae Constant, equitis..., apud Lugdunenses procuratoris regii generalis. »

XVIII[e] siècle. Papier. 226 pages. 190 sur 135 millim. Rel. basane.

538-539 (858-859—R.899). Histoire du grand prieuré de Saint-Gilles, par Raybaud. — Deux volumes.

Tome I. « Histoire des grands-prieurs et du prieuré de S[t] Gilles, par M. Jean Raybaud, avocat et archivaire de ce grand-prieuré, copiée et collationnée sur l'original rempli de ratures et de renvois, en 1765 et 1766. » — Suivent : page 593. « L'ancienne manière de gouverner les commanderies. — Page 621. Description des sceaux. — Page 628. Usage des armoiries dans le grand-prieuré. — Page 633. Histoire de la province de Provence, de l'ordre du Temple. — Page 699. Sceaux du Temple et gouvernement de ses commanderies. — Par le même M. Jean Raybaud. » — 706 pages. Il y a des planches de sceaux aux pages 617, 619, 699.

Tome II. « Preuves de l'histoire des grands-prieurs et du prieuré de S[t] Gilles. — Page 419. Catalogue des prieures du monastère de l'hôpital de Beaulieu [en Quercy], et des prieures du monastère de Fieux. — Page 431. Catalogue des livres imprimés et manuscrits dont l'auteur s'est servi pour composer son histoire. — Page 439. Inventaire des titres tirés des archives du grand-prieuré de S[t] Gilles et envoyés à Malthe en 1742. » — 509 pages. — Les pièces, copiées textuellement dans la première partie de ce second volume, occupent 418 pages, et vont de 1083 à 1729. — La table des pièces envoyées à Malte a 68 pages; elle en indique 378, dont la première est de 1107.

L'original de cette histoire paraît avoir péri durant la Révolution, et cette copie serait unique.

1765-1766. Papier. 388 sur 248 millim. Rel. veau.

540 (R.A.44). « État et inventaire général des archives de la vénérable langue de Provence, fait par sa délibération du 20 juillet 1752. Tome premier [et tome second]. »

Page 1. « Améliorissemens des commanderies du grand-prieuré de Saint-Gilles. Armoires 1, 2 et 3. »

Page 364. « Preuves de noblesse, rangées dans les armoires n° 4. 1506-1668, n° 5. 1669-1677, n° 6. 1678 en... »

On trouve à la garde l'adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 110.

XVIIIe siècle. Papier. 542 et 448 pages. 338 sur 220 millim. Rel. parchemin.

541 (R.A.45). « État des prieurés et commanderies de la langue de Provence. » Titre au dos.

A l'intérieur, dans un titre gravé et colorié, signé : « B. W. sc. », titre manuscrit : « Grand-prieuré de St Gilles. 1758. »

Au fol. suivant, les armoiries coloriées d'« Emmanuel Pinto, 66e grand-maître ». Au-dessous : « Premier livre », et, par-dessous, les armoiries de la maison de Simiane, croix et chef de Malte.

Page 1. « Recueil de tout ce qui concerne la langue et auberge de Provence, les dignités, prieurés, bailliages, commanderies, prééminences et bénéfices qui y sont attachés, avec les biens qui en dépendent, et composent les dittes dignités ; ensemble les charges;... et plusieurs autres choses qui peuvent intéresser les frères reçus dans ladite langue. Année 1757. »

Page 439. « Commanderies communes à M^rs les prêtres conventuels et frères servants d'armes. 1758. » Dans un titre gravé et colorié.

Page 465. « Grand prieuré de Toulouse. 1758. » Dans un titre gravé et colorié : « B. W. sc. »

Page 467. Armoiries coloriées du grand maître Pinto. — Second livre. — Au-dessous, armoiries identiques à celles du premier livre, avec cette légende : « Le commandeur de Gaillard. »

Page 749. « Commanderies de M^rs les prêtres conventuels et frères servants d'armes. 1758. » Dans un titre gravé et colorié : « B. W. sc. » — A la page 751, les deux mêmes armoiries coloriées, mais sans légendes.

Sur la garde, l'adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier

en chef de la cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 111.

1757-1758. Papier. 780 pages. 293 sur 195 millim. Rel. basane.

542 (765—R.861). Statuts pour la réforme de l'Ordre de Saint-Ruf de Valence. 1482.

Fol. 1. « Prologus. In hoc parvo studuimus, nobiscum qui in hoc laborant adjutoribus, congregare libello, opitulante Christo, de multorum dictis orthodoxorum, que necessaria fratribus Sancti Ruffi fore prospeximus... » — Fin du prologue : « ...Et mentem firmam sursum forti animo habere, in Christo Jesu Domino Deo nostro. Amen. »

Fol. 2 v°. Commencement des statuts. « De officio tenendo. In primis, quia non tam perseveranter intendere opportet animum nostrum orando quam pulsando... »

Fol. 18 v°. « Sequitur secunda pars. Prologus. Sicut in libro Regum legitur : Tu convertisti cor tuum iterum... »

Fol. 49. « Sequitur tertia pars. Prologus. Omnes principes terre et ceteros homines episcopis et prelatis beatus Petrus obedire precipiebat... »

Fol. 98 v°. « Sequitur quarta pars. Prologus. Tulius, de Senectute, inquit : Non viribus, non velocitatibus aut celeritate corporum res magne geruntur, sed consilio et auctoritate et scientia... »

Fol. 148. « Ratifficatio et approbatio hujusmodi actorum reformationis. In nomine... Universis harum serie notum fieri volumus, quod anno currente M.CCCC.LXXX.II, et die ultima mensis aprilis... Venerabilibus et egregiis viris dominis Francisco Payni, decretorum doctore, vicario et officiali Gratianopolitano, pro parte R^mi in Christo patris et domini Juliani, mis. div. cardinalis tit. S. Petri ad vincula, episcopi [Sabinensis], et administratoris perpetui insignis monasterii S. Ruffi, et religionis ejusdem, specialiter deputato... » — François Payni était le premier des commissaires délégués par le cardinal Julien de la Rovère, pour la réforme de Saint-Ruf; ses pouvoirs sont reproduits à la fin des statuts, et ils sont contenus dans une lettre du 26 novembre 1481, donnée à Grenoble par le cardinal.

Fol. 156. « Incipit ordo qualiter consecrari debet quis noviter veniens ad conversionem. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 53.

1482. Papier. 159 feuillets. 290 sur 200 millim. Rel. veau sur bois.

343 (R. A. 23). Inventaire des archives des dames Bénédictines de la Celle, transférées à Aix.

Cet inventaire a été fait par Joseph Carnaud, avocat, en vertu d'un acte passé le Ier octobre 1686, avec la Mère Marie de Saint-Maur, prieure du monastère. Il commence par les pièces qui concernent le monastère et le prieuré de la Celle, et s'occupe ensuite de chacune des localités où les religieuses avaient des droits.

Les lieux mentionnés à l'inventaire sont : La Celle, Camps, Canduemy, La Roque-Brussanne, Brignoles, Garéoult, Cabasse, Bras, prieurés de Saint-Jean le Maigre, de Saint-Pierre de Besse, Saint-Honoré de Rougiers, Flassans, les Pennes, Thoard, Hyères. Une dernière section comprend les pièces inutiles.

A la garde, ex libris imprimé : « De la bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 97.

Fin du XVIIe siècle. Papier. 264 feuillets. 340 sur 240 millim. Rel. veau, filets.

344 (R. A. 15). « Artacellae monasterii chartularium. Pars I. 1056-1496. »

Page 5. « Table chronologique et sommaire des pièces contenues dans ce recueil. » M. Roux-Alphéran, qui a formé ce chartrier, analyse 137 pièces qui sont censées en faire partie. Mais il faut remarquer qu'un certain nombre de ces pièces en ont été retirées par lui, pour être placées dans 7 sacs que nous analyserons à part sous les nos 346-352. Il ne sera donc fait mention ici que des pièces qui se trouvent réellement dans la collection.

1°. Fondation et consécration de l'église de Sainte-Marie, dans le territoire « ville Bruniole ». 1056. — Original.

2°. Bulle du pape Grégoire VII, « IV nonas julii, anno VI », pour l'abbaye de Saint-Victor. — Copie. Jaffé-Loewenfeld, n° 5134.

3°. Bulle d'Innocent II, du 14 juillet 1136. — Copie.

5°. Bulle d'Alexandre III, « Anagnie, XV kal. julii ». Imprimée, latin et français.

9°. Arbitrage d'Aldebert de Moriers, en faveur de la Celle, contre l'abbaye du Toronet. 1179. — Original.

12°. Transaction entre le prieur de la Celle et le prieur de Garéoult, sur la redevance due par celui-ci au monastère. 1206. — Orig.

16°. Donation à la Celle, par Raimond Bérenger, comte de Provence,

des droits d'albergue à Brignoles, qui étaient de 600 sous de royaux coronats. 1225. — Orig.

19°. Sentence arbitrale entre W. de Mandagot, prieur de Cabasse, et R. André, dudit lieu. 1234. — Orig.

23°. Bulle de Grégoire IX prenant sous sa protection les religieuses de la Celle. « Anagnie, 9 kal. octobris, an. XII°. » — Imprimée, en latin et en français.

24°. Décision de Burgondion d'Olières, en faveur de Gui de Mandagot, prieur de la Celle, pour ses droits à la Roque. 1241. — Orig.

27°. Échange entre Bernard de Stella, prieur de la Celle, et Garsende, femme de Guillaume Muratoris, de Brignoles. 1251. — Orig.

28°. Appel des religieuses de la Celle contre la division des terroirs de la Roque et de Méoune ordonnée par le juge de Brignoles. 1255. — Orig.

29°. Ratification par le prieur de la Celle d'une donation de Michel de Beaudinar à ses frères de lait. 1257. — Orig.

30°. Exemption de droits et libre passage accordés par Barral de Baux à tout ce qui transiterait par Aubagne pour l'usage du monastère de la Celle. 1257. — Orig.

32°. Diplôme de Charles d'Anjou, roi de Sicile, pour le payement aux religieuses des 600 sous de l'albergue de Brignoles. 1270. — Orig.

33°. Collation de l'église de Saint-Jean au terroir de Brignoles à Jean Guitard. 1278. — Orig.

35°. Lettre du prince de Salerne au juge d'Hyères, pour qu'il ait à faire une enquête sur les tailles dont les hommes de Camps et de la Celle se disaient indûment imposés à Brignoles. 1282. — Orig.

36°. Sentence du juge d'Hyères, entre l'évêque de Marseille et le prieur de la Celle, au sujet d'une taille levée par l'évêque à la Roque. 1282. — Orig.

37°. Vente de terre à la Roque, par Hugues et Guillaume Chaudouin, père et fils. 1287. — Orig.

43°. Confirmation générale, par Charles II, roi de Sicile, des privilèges accordés au monastère de la Celle par ses prédécesseurs, les comtes de Provence. 1292. — Imprimé, latin et français.

44°, 45°. Lettres de Charles II, pour maintenir le monastère en possession de ses droits à Cabasse. 1292. — Orig.

48°. Lettre du sénéchal de Provence, contenant une lettre de la reine Marie pour les religieuses de la Celle. 1293. — Orig.

49°. Appel des syndics de la communauté de Cabasse contre les ordonnances du baile du lieu. 1294. — Orig.

50°. Défense faite par le prieur de la Celle aux habitants de la Roque de payer une taxe imposée par l'évêque de Marseille. 1294. — Orig.

51°, 52°. Lettres patentes de Charles II, adressées au sénéchal et aux officiers royaux, en faveur de la Celle. 1294. — Orig.

53°. Production, par-devant le juge de Brignoles, d'une lettre du sénéchal obtenue par le monastère. 1294. — Orig.

56°. Expédition d'une sentence du juge de Camps, qui condamne Pierre Rostang à 100 sous d'amende. 1299. — Orig.

67°. Lettres du roi Robert, pour la sauvegarde des droits du monastère à Cabasse. 1310. — Orig.

74°. Soumission du prieur de Besse et reconnaissance du droit de visite du prieur de la Celle. 1325. — Orig.

76°. Hommage prêté par Guillaume Audier, coseigneur de Cabasse, aux dames de la Celle. 1332. — Orig.

80°. Lettre du roi Robert sur le droit d'albergue à Brignoles, appartenant au monastère. 1335. — Orig.

84°. Hommage et serment de fidélité de Fouques Bononati à Béatrix de Villeneuve, prieure de la Celle, comme dame de Cabasse. 1346. — Orig.

86°. Hommage rendu par Rostan d'Esparron, prieur de la Celle, à Guillaume Sudre, évêque de Marseille, pour la Roque-Brussanne. 1362. — Orig.

88°. Bulle d'Urbain V, pour faire restituer à l'église de Brignoles ses biens aliénés. 1363. — Orig.

96°. Lettre d'Alasacie de Pontevès, prieure de la Celle, à l'évêque de Fréjus, pour une permutation de bénéfice. 1388. — Orig.

100°, 101°. Lettres de la reine Marie, tutrice de Louis II, pour empêcher de molester les religieuses de la Celle. 1394. — Orig.

102°-104°. Trois lettres de Charles de Tarente, vice-roi en Provence, pour la conservation des droits du monastère à la Roque. 1402. — Orig.

110°. Lettres patentes de Louis II déchargeant le prieur de la Celle d'une amende de 100 livres de coronats. 1408. — Orig.

114°, 115°, 127°, 128°, 131°. Lettres du roi René.

134°, 135°. Hommage à la prieure de la Celle, comme dame de Cabasse et de Garéoult, par les habitants de ces deux localités. 1482. — Orig.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 97.

XI[e]-XV[e] siècle. 68 parchemins et quelques pièces en papier. Rel. parchemin.

545 (R. A. 16). « Artacellae monasterii chartularium. Pars II. 1503-1789. »

Ce manuscrit fait suite au précédent, et continue la série des numéros, de 138 à 290.

138°, 139°. Arrêts du Parlement autorisant les religieuses de la Celle à faire réunir par un notaire les reconnaissances, nouveaux baux, etc., passés à leur profit. 1503, 1506.

140°. Monitoire du vice-gérant de la cour d'Avignon contre ceux qui ont dérobé et détiennent les biens du monastère. 1509.

141°. Lettres de sauvegarde du sénéchal René de Savoie, comte de Tende. 1520.

142°. Préconisations faites annuellement au lieu de Garéoult. 1496-1521.

143°. Collation du prieuré de la Celle à Jérôme de Rande, avec rétention des fruits et regrès pour le cardinal Augustin Trivulce, qui s'en était démis. 1532-1536.

144°. Lettres du roi Henri II, exemptant les gens d'Église de ses édits sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts. 1547.

145°. Lettres patentes de Henri III, prenant sous sa protection toutes les personnes ecclésiastiques du royaume. 1577.

146°. Permission accordée à damoiselle Jeanne de Mirabeau, religieuse de la Celle, de disposer de ses biens. 1606.

148°-187°. Pièces relatives à la réforme du monastère de la Celle et à sa translation dans la ville d'Aix. 1657-1665. Lettres de Louis XIV, de la reine Anne d'Autriche, du cardinal Mazarin, supérieur de la Celle, comme abbé de Saint-Victor de Marseille, du cardinal Grimaldi, délégué par Mazarin ; lettres patentes du Roi, bref du pape Alexandre VII ; visite du monastère, envoi de religieuses réformées du Val-de-Grâce, etc.

188°-217°. Affaires diverses du monastère réformé. Lettres, permissions, achats, nouveaux baux, eaux, etc.

218°. Ordonnance pour apporter à Aix les reliques et les ornements qui étaient encore à l'ancien monastère de la Celle. 1687.

220°. Réélection de la Mère Marie de Saint-Maur, comme prieure du couvent réformé. 1690. — Item, n° 223, 1693.

221°. Lettre du cardinal de Forbin-Janson à sa cousine M[me] de la Roque [Marie de Saint-Maur], supérieure des Bénédictines à Aix.

225°-231°. Élections et réélections de supérieures. 1696-1711.

233°. Lettre du marquis de Torcy à l'intendant Lebret, sur les remontrances de la noblesse au sujet de la translation à Aix du monastère de la Celle. 1713.

234°-245°. Élections de prieures et de supérieurs. 1714-1738.

246°. Formule de la profession de Soeur Thérèse de Roux de Sainte-Scholastique, religieuse au couvent réformé d'Aix.

249°. Ordonnance du Roi qui met les religieuses sous la juridiction de l'archevêque d'Aix. 1746.

257°-286°. Élections et réélections. Correspondance, lettres du cardinal de Tencin, de M. de Saint-Florentin, de l'ancien évêque de Mirepoix, de l'ancien évêque de Beauvais. Il y a là à peu près toutes les élections de prieures jusqu'en 1789.

287°. Élection, comme visiteur du monastère, de M. l'abbé de Mazenot, chanoine sacristain de l'église métropolitaine d'Aix. 1788.

288°. Élection de la dernière prieure Marianne de Viany du Calvaire. 16 février 1789.

289°. Journal tenu par une des Soeurs, renfermant le récit des derniers jours passés par les religieuses dans leur couvent, et des tribulations qu'elles y ont éprouvées jusqu'au jour de leur dispersion. Ce journal commence à la page 175 et finit à la page 258; il va du 30 décembre 1789 au 22 mars 1793, et contient de curieux détails sur une époque où l'on en a si peu. — Commencement : « Année 1789, 30 décembre. Aujourdhuy, M. de Mazenot est entré avec M. Espariat... » — Fin : « Année 1793, 22 mars. (Partage, entre les Soeurs, des effets et de l'argent de la communauté.) Toutes ont été contentes et désirent sincèrement notre réunion. Je reprendrois alors mon Journal, et souhaite que soit bientôt. Dieu nous en fasse la grâce. Amen. »

290°. « Inventaire des titres que la dame supérieure du monastère Saint-Benoît de cette ville d'Aix a remis à M[rs] les administrateurs du directoire du district de la même ville. » — Fin : « Fait à Aix, ce 20 janvier 1792. » — 16 feuillets.

1503-1793. 153 pièces, dont 16 en parchemin. Formats divers. Rel parchemin.

346 (R. A. 17. Sac 1). Titres originaux de la Celle. Bulles.

1°. Bulle d'Alexandre III, « Ad hoc sumus », prenant sous la protection de S. Pierre le monastère de la Celle. 1160? « Anagnie, XV kal. julii. » — Orig., plomb. N'est pas indiquée dans Jaffé.

2°. Bulle de Grégoire IX, « Cum a nobis petitur », confirmant au monastère tous ses biens, et spécialement Cabasse et la Roque. « Anagnie, IX kal. octobris, anno XII. » (1238.) — Orig., plomb.

3°. Bulle de Clément IV, « Meritis vestre religionis », en faveur des religieuses de la Celle, qui étaient alors au nombre de plus de cent. « Viterbii, kal. aprilis, anno III. » (1267.) — Orig., plomb.

4°. Bulle de Clément V, « Laudabilis sacra religio », confirmant l'acte de Charles II qui adjugeait à la Celle la pleine possession de Cabasse. « Apud prioratum de Grausello, V kal. julii, anno VIII. » (1313.) — Orig., plomb.

5°. Bulle de Clément V, pour l'exécution de la précédente. Même commencement, même date. — Orig., plomb.

6°. Bulle de Benoît XIII, « Justis petentium votis », renouvelant l'union de l'église de Brignoles au prieuré de la Celle. « Nicie, XVIII kal. maii, anno XII. » (1406.) — Orig., plomb.

7°. Union du prieuré de N.-D. de la Gayole au monastère de la Celle, par l'abbé et le chapitre de Saint-Victor. 17 décembre 1406. — Orig., 2 sceaux.

8°. Bulle de Benoît XIII, « Sane petitio pro parte », confirmant l'union de N.-D. de la Gayole. « Massilie, apud S. Victorem, IV kal. januarii, anno XIII, » (1407.) — Orig., plomb.

9°. Bulle de Nicolas V, « A summo patrefamilias », pour informer sur l'union du prieuré de Garéoult. « Rome, apud S. Petrum, anno incarnationis dominice 1448, IV nonas martii. » — Orig., plomb.

10°. Sentence du prévôt de Pignans, pour l'union de Garéoult à la Celle. 1450, 14 novembre. — Orig., sceau de cire.

11°. Prise de possession du prieuré de Garéoult pour les religieuses de la Celle. 1450, 23 décembre. — Orig.

12°. Indulgences accordées par treize cardinaux romains à tous ceux qui visiteront l'église de la Celle, en divers jours de fête. La pancarte est ornée d'une très jolie bordure avec arabesques en couleurs, figures, armoiries, oiseaux, fleurs, etc. Elle portait treize sceaux, dont il ne reste que les boîtes en fer-blanc qui les contenaient. 1496, 8 juillet. — Orig.

Cf. pour ce sac et les suivants, *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 98.

XIIe-XVe siècle. Parchemin. 12 pièces, toutes originales. Dans un sac.

347 (R. A. 18. Sac 2). Titres originaux de la Celle. Diplômes des comtes.

1°. Diplôme du roi Ildephonse, marquis de Provence, prenant sous sa protection le monastère de la Celle. « Apud Arcellam, mense julii 1176. » — Orig., beau sceau de cire.

2°. Diplôme de Raimond Bérenger IV, comte et marquis de Provence, donnant à la Celle tout ce qu'il possède à Cabasse et dans son terroir. « Apud Aquis, IV kal. junii 1179. » — Orig., sceau fracturé.

3°. Acte par lequel le roi Ildephonse cède à la Celle tous ses droits à Cabasse et dans son terroir. « Apud Areas, XVI kal. dec. 1182. » — Orig., sceau fract.

4°. Acte du comte Ildephonse confirmant à la Celle tous les privilèges qu'il avait obtenus du roi Ildephonse, son père. « Apud Montem pessulanum, III kal. dec. 1202. » — Orig., beau sceau de cire.

5°. Diplôme d'Ildephonse, comte et marquis de Provence, autorisant toutes les acquisitions présentes et futures de la Celle. « Apud Massiliam, V kal. julii 1207. » — Orig., belle bulle de plomb.

6°. Cession faite au monastère de la Celle, par Geoffroy Reforciat, vicomte de Marseille et seigneur de Trets, de tout ce qu'il possède à Garéoult, par la succession de son père Raimond Geoffroy et le partage fait avec son frère Burgondion. Il reconnaît avoir reçu 1,000 sous de royaux. 17 mars 1218. — Orig., sceau fract.

7°. Entrée de Garsende, comtesse et marquise de Provence, au monastère de la Celle, et réception du voile. 19 juin 1225.— Orig., sceau fract.

8°. Nouvelle donation de ses droits à Garéoult, par Geoffroy Reforciat, vicomte de Marseille, avec cession de l'usufruit qu'il s'était réservé; reconnaissant avoir reçu en échange 150 livres de royaux. 26 novembre 1227. — Orig., sceau.

9°. Diplôme de Raimond Bérenger V, comte de Provence, déchargeant le lieu de Candumi de toute queste, albergue, cavalde et autres droits comtaux, en échange de 5,600 sous de royaux. « Aquis, in castello, IV nonas novembris 1235. » — Orig., beau sceau de cire.

10°. Accords passés entre le comte Raimond Bérenger V et le monas-

tère, pour la juridiction aux lieux de la Celle, Camps, Garéoult, Cabasse et Candumi. « Apud Brinoniam, in platea juxta ecclesiam, V ydus junii 1236. » — Orig., sceau.

11°. Concession à la comtesse Béatrix de Savoie du château de la Roque, sa vie durant. « In palacio Brinonie, III idus novembris 1242. » — Orig. sceau fract.

XIIe et XIIIe siècle. Parchemin. 11 pièces, toutes originales. Dans un sac.

348 (R. A. 19. Sac 2 *bis*). Titres originaux de la Celle. Diplômes comtaux (Suite du précédent).

12°. Visite de Charles II à la Celle, à qui il fait rendre par l'abbé de Saint-Victor tous ses droits, et en particulier la possession de Cabasse. 27 juillet 1292. — Orig.

13°, 14°, 15°. Bulle d'or de Charles II, contenant confirmation de huit privilèges des comtes de Provence, ses prédécesseurs, en faveur de la Celle. 4 août 1292. — Orig. et deux copies du 28 août 1292, dont une a le grand sceau de cire rouge.

16°. Lettres de Charles II affectant tous les revenus de Cabasse au vestiaire des religieuses. 28 août 1297. — Orig., sceau.

17°, 18°. Vidimus de l'instrument constatant la visite de Charles II au monastère de la Celle, du 27 juillet 1292. — Copies du 29 août 1306 et du 18 novembre 1307.

19°. Lettres patentes de Charles II, commettant ses officiers de Brignoles pour empêcher que les religieuses soient troublées dans la possession de leurs droits à Cabasse. 15 février 1307. — Orig., sceau fragm.

20°. Lettres de Charles II aux officiers de Brignoles, pour assurer aux religieuses le payement annuel des trente livres que Raimond Bérenger V leur avait assignées. 5 mars 1307. — Orig., sceau.

21°. Décharge des droits de fouage que l'on avait imposés aux vassaux du monastère de la Celle. 26 mars 1313. — Orig.

22°. Lettres patentes du roi Robert pour l'exécution fidèle des anciens accords entre la cour royale et le monastère. 15 sept. 1319. — Orig., sceau fract.

23°. Lettres du sénéchal de Provence contenant au long les diplômes de Raimond Bérenger V, du 15 mai 1225, et de Charles de Salerne du 10 novembre 1281, et en ordonnant l'exécution. 10 mars 1388. — Orig., sceau.

24°. Lettres patentes de la reine Marie, confirmant les précédentes, et toutes les franchises et libertés accordées à la Celle. 12 déc. 1390. — Orig., sceau.

25°. Lettres du lieutenant royal en Provence, révoquant la sauvegarde accordée aux habitants de la Roque, parce qu'ils sont vassaux de la Celle. 15 janvier 1406. — Orig., sceau.

26°. Charte contenant la copie d'une lettre du roi René, du 15 mars 1438, et d'une autre de la reine Isabelle, du 21 mars 1440, sur les privilèges des gens d'église. — Copie de l'époque.

27°. Lettres de sauvegarde données par le roi René aux religieuses de la Celle et à toutes leurs possessions. 16 juin 1460. — Orig., sceau.

XIIIe-XVe siècle. Parchemin. 16 pièces, toutes originales, excepté une. Dans un sac qui est coté 2 *bis*.

349 (R.A.20. Sac 3). Titres originaux de la Celle. Actes divers.

1°. Donation de l'église « de Roqueta » aux religieuses de la Celle par F[redol], évêque de Fréjus. Décembre 1169. — Orig., sceau de cire en bon état.

2°. Collation de l'église de Saint-Pierre de Brignoles à Jacques Pignoli, par Grimier, archevêque d'Aix. 29 novembre 1282. — Orig., sceau.

3°. Confirmation, par l'abbé de Saint-Victor, d'un arrangement entre le prieur de la Celle et deux religieuses. 27 juillet 1292. — Orig., sceau fract.

4°. Lettres de Rostan de Noves, archevêque d'Aix, unissant à l'infirmerie de la Celle l'église de Saint-Jean au terroir de Brignoles. 10 janvier 1295. — Orig., sceau en bel état.

5°. Lettres du même archevêque commettant l'évêque de Fréjus pour obliger les habitants de Brignoles à donner satisfaction à la prieure de la Celle et au vicaire de Brignoles. 22 octobre 1306. — Orig., sceau fract.

6°. Acte de Jean Peissoni, archevêque d'Aix, confirmant les accords passés entre la prieure de la Celle et le vicaire de Brignoles. 14 mai 1367. — Orig. sceau.

7°. Union du prieuré de Garéoult à la pitancerie de la Celle, faite par Guillaume, et confirmée par Pierre du Lac, abbés de Saint-Victor. 2 septembre 1446. — Orig., sceau sur papier.

8°. Séquestre des revenus du prieuré de la Celle, dont le prieur

n'avait pas soldé les droits à la chambre apostolique. 28 février 1453. — Orig., sceau sur papier.

9°. Lettres du cardinal Pierre de Foix, légat d'Avignon, donnant la cure de Brignoles à Fouques Durand. 24 décembre 1454. — Orig.

10°. Lettres du cardinal légat Alain de Coëtivy conférant à Fouques Durand la cure de Brignoles, sur laquelle il y avait eu contestation. 5 juillet 1456. — Orig., fragm. de sceau.

11°. Mise en possession de Fouques Durand pour la cure de Brignoles. 16 juillet 1456. — Orig., beau sceau.

XIIe-XVe siècle. Parchemin. 11 pièces, toutes originales. Dans un sac.

550 (R.A.21. Sac 4). Titres originaux de la Celle. Actes divers.

1°. Compromis et arbitrage entre l'abbaye du Toronet et le monastère de la Celle. 18 juin 1218. — Orig., 4 sceaux.

2°. Décision du juge du comte de Provence, qui, moyennant une compensation, ordonne à Brossan, fils d'Aycard de la Roque, de céder au monastère tous ses droits à la Roque. 13 juillet 1244. — Orig., sceau.

3°. Mandement d'un commissaire apostolique contre le gardien et le couvent des Franciscains de Brignoles, qui refusaient à la Celle la quarte funéraire. 11 décembre 1364. — Orig., sceau.

4°. Actes du juge royal de Brignoles, qui reconnaît la juridiction du prieur de la Celle à Flassans. 20 janvier 1372. — De l'époque.

5°. Sentence du juge de la Roque contre Guillaume-Albert de Belgencier, coupable de divers crimes. 15 décembre 1374. — De l'époque.

6°. Sentence du juge d'appel d'Aix, confirmant les sentences des officiers de Cabasse contre plusieurs délinquants condamnés à l'amende. 27 janvier 1377. — De l'époque.

7°. Ordonnance du juge de Brignoles en faveur du prieur de la Celle, seigneur de la Roque-Brussanne. 5 octobre 1407. — De l'époque.

8°. Arbitrage des commissaires de l'abbé de Saint-Victor, réglant les fournitures que le prieur de la Celle devait à la sacristie du monastère. 31 janvier 1435. — Orig.

XIIIe-XVe siècle. Parchemin. 8 pièces originales. Dans un sac.

551 (R.A.21. Sac 5). Titres originaux de la Celle. Actes divers.

1°. Nomination du vicaire perpétuel de Saint-Pierre de Brignoles

par le prieur et les religieuses de la Celle, avec la confirmation du délégué de l'archevêque d'Aix. 13 novembre 1287. — Orig.

2°. Prise de possession de l'église de Saint-Pierre, et de celle de Saint-Sauveur qui en dépendait, par le curé nouvellement nommé et confirmé. 13 novembre 1287. — Orig.

3°. Lettre de la prieure et des religieuses de la Celle à l'archevêque d'Aix, pour lui présenter Gilabert de Cénaret comme curé de Besse. 12 août 1348. — Orig., 3 sceaux.

4°. Délibération des habitants de Cabasse, assemblés en parlement, demandant à construire une fortification audit lieu, « propter societates Vasconorum et Yspanorum et Anglicorum discurrentes per Provinciam » . Suit le consentement des religieuses de la Celle, qui payeront la moitié des dépenses. 12 juillet-1er septembre 1362. — Orig.

XIIIe et XIVe siècle. Parchemin. 4 pièces originales. Dans un sac.

552 (R.A.22. Sac 6). Titres originaux de la Celle. Actes divers.

1°. Ordonnance du cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, pour la réforme et la translation à Aix du monastère de la Celle. 29 octobre 1658. — Orig. scellé.

2°. Lettre du cardinal Mazarin, abbé de Saint-Victor de Marseille, pour rétablir la parfaite régularité parmi les religieuses de la Celle, transférées à Aix. 29 janvier 1659. — Orig.

3°. Lettres patentes de Louis XIV, louant, approuvant et confirmant la réforme du couvent de la Celle, par le moyen des religieuses Bénédictines réformées qui seront appelées du Val-de-Grâce. Janvier 1660. — Orig., grand sceau.

4°. Autres lettres patentes de Louis XIV, approuvant de nouveau tout ce qui a été fait pour la réforme de la Celle. Août 1664. — Orig., grand sceau.

5°. Bref du pape Alexandre VII, confirmant tous les actes de la réforme dudit monastère. 5 décembre 1664. — Orig.

6°. Lettres de Louis XIV ordonnant l'enregistrement du bref pontifical et autorisant son exécution. 16 mars 1665. — Orig., grand sceau.

7°. Arrêt du Conseil privé, entre les religieuses transférées à Aix et les non réformées demeurées à la Celle. 25 janvier 1678. — Orig.

8°, 9°. Deux lettres du Roi autorisant les religieuses de la Celle établies à Aix à enclore dans leur local le bout de la rue Longue. Avril et juin 1681. — Orig., grands sceaux.

10°. Bulle de François Nicolini, vice-légat d'Avignon, en faveur du nouveau monastère de la Celle construit à Aix. 3 juin 1682. — Orig., sceau.

11°. Enquête faite par le prévôt de Toulon, délégué pour l'exécution de la bulle du vice-légat. 17 octobre 1682.

12°. Cahier contenant une notice sur M. d'Authier de Sisgau, évêque de Bethléem, et sur la part qu'il a prise à la réforme du monastère de la Celle; il y a aussi des notices sur quelques religieuses réformées. XVIII[e] siècle.

13°. Mémoire, en provençal, sur les recettes et les charges du prieur de la Celle, etc. XV[e] siècle.

XV[e]-XVIII[e] siècle. 13 pièces, non compris les pièces annexes. Les n[os] 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 sont en parchemin. Dans un sac.

333 (595—R.70). « Vitae, passiones et translationes sanctorum Ambianensis diocesis. » Titre sur la garde.

Fol. 1. « Decollatio beati Firmini, martyris, que celebratur XXV die mensis septembris. Post glorificationem Domini et Salvatoris nostri, primus beatus Firminus a cultura idolorum hanc urbem expiavit... » — Fin : « ...Sebastianus denique non post multos dies a militibus Belloaco civitate interficitur. »

Fol. 4 v°. « Inventio predicti martyris, que celebratur 13[a] januarii. Apud Francos autem, regnante Theodorico... » — Fin : « ... Quia clarissimus martyr Firminus et pontifex evectus est in hanc civitatem. »

Fol. 5 v°. « Repositio predicti martyris, que celebratur 16[a] octobris. Ejus corporis repositio in theca facta est Warn[er]io, nobili viro... » — Fin : « ... Et ea quibus festivis diebus utebantur vestimenta. »

Fol. 6. « Martyrium sanctorum Fusciani, Victorici et Gentiani, quod celebratur 2[a] decembris. Precavens Diocletianus ne deorum cultura... » — Fin : « ... Laus et gloria per secula seculorum. Amen. »

Fol. 9 v°. « Inventio predictorum martyrum Fusciani, Victorici et Gentiani, que celebratur 27[a] junii. Factum est procul multo post tempore... » — Fin : « ...Atque ab oscesis (*sic*) corporibus demones effugarent. »

Fol. 10 v°. « Martyrium sancti Quintini, quod celebratur ultima octobris. Temporibus igitur Diocletiani et Maximiani... » — Fin : « ...Ostendens in corporis integritate quam obtinebat in celestibus dignitatem. »

Fol. 13. « Martyrium sanctorum Justi et Arthemii, quod celebratur 17ª octobris. Fuit in regione Tholosana rex quidam... » — Fin : « ...Propter te mortificamur tota die. »

Fol. 14. « In translatione et receptione faciei beati Johannis Baptiste, que celebratur 17ª die mensis decembris. Ab urbe Bizantea nuper ad Gallias translata facie gloriosi Baptiste... » — Fin : « ...Per immortalia seculorum secula. Amen. »

Fol. 15. « Vita sancti Firmini, confessoris, que celebratur 1ª die mensis septembris. Regnante Deo et Salvatore nostro Jesu Christo... » — Fin : « ...Laus et potestas per infinita seculorum secula. Amen. »

Fol. 18. « Vita sancti Honorati, confessoris. Anno incarnati Verbi sexcentesimo, tempore Pelagii pappe... » — Fin : « ...Ut rem sui nominis consequeretur in celis. »

Fol. 20. « Vita sancti Salvii, confessoris, que celebratur 29ª die mensis octobris. Dum longe lateque nomen christianitatis per regnum vulgaretur Francorum... » — Fin : « ...Simul cum Filio sanctoque Spiritu, in secula seculorum. Amen. »

Fol. 22 v°. « Vita sancti Domicii, confessoris, que celebratur 23ª mensis octobris. Primo tempore, alleviata pleniter et sedata rabida persecutione tyrannorum... » — Fin : « ... Cui est honor et gloria et potestas, per infinita secula seculorum. Amen. »

Fol. 26. « Vita sancte Ulphie, virginis, que celebratur ultima die januarii. Olim, nutu Dei, fervore persequutionis contra Christianos in gallicanis partibus quiescente... » — Fin : « ...Ipso prestante, cujus regnum et imperium sine fine permanet in secula seculorum. Amen. »

La signature « J.-B. Hautin », qui se trouve sur la garde de ce manuscrit, nous apprend qu'il appartenait, au commencement du XVIIᵉ siècle, à ce conseiller au Châtelet, dont plusieurs manuscrits se trouvent à la Bibliothèque Méjanes. Celui-ci a l'ancienne cote « H. 60 ».

Fin du XVIᵉ siècle. Papier. 27 feuillets. 265 sur 183 millim. Rel. parchemin.

354 (596—R.911). Histoire des « Saints de Bordeaux ».

Ce manuscrit commence par une dédicace à François-Élie de Voyer de Paulmy d'Argenson, archevêque de Bordeaux, signée : « R. Brun », dans laquelle l'auteur annonce que son ouvrage « est composé de deux parties, dont l'une est un traité de la dévotion aux saints du diocèse de Bordeaux, et l'autre contient les vies de ces mêmes saints ».

Cependant, l'auteur a divisé sa première partie, qui est la moins considérable (puisqu'elle n'a que 112 pages sur 347), en trois subdivisions; et ce qui devait être la seconde partie est annoncé à la page 129 (il n'y a point de pages 113-128), dans les termes suivants : « Quatrième partie. Des saints qu'on doit honorer dans ce diocèse, et dans cette ville en particulier. » — Les notices sur ces saints suivent selon l'ordre des mois et des jours.

A la fin : « Litanies des saints du diocèse de Bordeaux, à l'imitation de celles que S. Charles Borromée fit composer pour les saints du diocèse de Milan. » — 12 pages.

« Vie de saint Siméon Stylite », avec cette note : « Si cet essay de la vie de S. Siméon paroit agréer au public, on se propose d'en donner dans la suite de semblables et dans le mesme goust, sur tous les saints de ce diocèse, et de toute la métropole. » — 31 pages.

Ce manuscrit est original. On y trouve, avant la page 1, l'approbation du reviseur, datée du 5 juillet 1721.

XVIII[e] siècle. Papier. 10 feuillets, 347 pages, 6 feuillets et 31 pages. 252 sur 176 millim. Demi-rel. parchemin.

355 (741—R.385). « Processus de vita et miraculis beatae Dalphinae de Podio Michaele, comitissae Ariani. Anno 1363. » Titre moderne.

Ce manuscrit est certainement une des copies originales qui furent faites à la suite de l'enquête canonique terminée en 1363, pour préparer la canonisation de S[te] Delphine. Il y manque le premier feuillet, mais il est sûr qu'il n'en manque qu'un seul, parce que l'antique foliotation, II-CCIIII, est parfaitement conservée.

Fol. II. Commencement : « ...Continentur, ac signis et subscriptionibus magistrorum Jacobi Octaviani de Guaschis, de Roma... » — Suit la bulle d'Urbain V, « Gloriosus Deus », du 5 mars 1363, commettant l'archevêque d'Aix et les évêques de Vaison et de Sisteron pour procéder aux informations nécessaires sur la vie de S[te] Delphine.

Fol. III. Lettre des commissaires, rendant compte au Pape de leurs opérations. 26 octobre 1363.

Fol. VII. Procurations contenant les pouvoirs de ceux qui poursuivaient la cause.

Fol. X. Articles produits sur la vie de la comtesse d'Ariano. Ils sont au nombre de XCI.

Fol. xxxv. Liste des témoins à examiner.

Fol. xxxvi. Procédures des commissaires enquêteurs, qui, après avoir siégé à Apt, du mois de mai au mois de juillet, terminèrent leurs séances à Avignon, en octobre, par l'examen des prélats résidant à la cour pontificale.

Fol. L. Dépositions des soixante-huit témoins entendus dans la cause. C'est la partie la plus considérable du procès, et elle n'occupe pas moins de 155 feuillets.

Fol. CCIII. Signatures et attestations des notaires, certifiant la légalité des opérations faites et l'authenticité des faits recueillis. Ils nous apprennent que l'original du procès avait 190 feuillets, presque autant que la présente copie.

A cette partie ancienne du manuscrit on a joint, au XVIIe siècle, une sorte de résumé du procès de canonisation, emprunté, pour une grande partie, à la vie de Ste Delphine, du P. Borély, souvent copiée mot à mot. Ceci n'a pas de valeur, et il suffit de l'avoir indiqué, sans qu'il soit besoin d'entrer dans aucun détail.

1364. Papier. 204 feuillets, la partie française n'est pas paginée. 284 sur 225 millim. Rel. veau.

556 (1078). « La vie de saint Mitre, patron de la ville d'Aix, rétablie dans la pureté de l'histoire, par Pierre-Joseph de Haitze. »

On lit au bas du titre, écriture de M. Rouard : « Copie collationnée sur le manuscrit autographe de Haitze, appartenant à M. Rouard, bibliothécaire. 1862. »

A la fin, un feuillet en anglais, sur des livres de monnaies.

1862. Papier. 69 pages. 303 sur 203 millim. Demi-rel. parchemin vert.

557 (711—R.897). « Mémoires qui peuvent servir à la vie de feu M^r l'abbé de St Cyran, adressés à Mr de Sacy, par ordre duquel je les ai écrits. Le 10 octobre 1663. » — Commencement : « Il me semble, Monsieur, que Dieu veuille enfin que je comence ce qu'il y a si longtemps que vous me pressez de mettre par écrit… »

Page 213. « Abrégé de toute la vie de Mr de Barcos, abbé de St Cyran. » — Commencement : « Aujourd'huy 22e aoust 1678, est mort Mre Martin de Barcos, prêtre, notre abbé, homme comparable aux anciens Pères pour sa sainteté… » — Cette vie est divisée en

32 chapitres. — Fin, page 448 : « ...Depuis que nous sommes assurés qu'elle nous mène à Dieu. L'original finit icy. » Cet ouvrage, de Lancelot, a été publié à Cologne (Utrecht), 1738, en 2 vol in-12, par l'abbé Goujet.

Page 1 (2e pagin.). « Explication du psaume LXXXV, par M. Hamon. »
Page 61. « Réflexions sur divers sujets. »

On lit au feuillet de garde : « L'auteur de ce manuscrit est Marc-Julien-Pierre de Martiny Saint-Jean, chanoine de St Victor de Marseille, mort en 1698, âgé de 77 ans, zélé collaborateur de Port-Royal. Il était d'Aix, où sa famille existe encore. »

« Donné par Mr Joseph de Boisgelin à la Bibliothèque Méjanes, le 3 novembre 1831. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 32.

XVIIe siècle. Papier. 454 et 246 pages. 226 sur 165 millim. Rel. basane.

558 (490—R.814). « Tertius gemitus animae vehementer perculsae ex ruina monasterii Portus regii de rure. » — Commencement : « Sua coadjutrix indigna celsissimae et potentissimae dominae de Bron, filiae matrique Ecclesiae, et abbatissae nostrae. Spero, domina mea... » — Commencement du texte : « Promiseram tibi, Deus, edere ad te novos gemitus... » — Fin : « ...Nunc ad te omnis clamet, ut auxilieris sibi. Amen. Finis. »

Traduction latine du 3e gémissement de Port-Royal, d'Ettemare. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 36.

XVIIIe siècle. Papier. 147 pages. 170 sur 110 millim. Rel. veau, fleurs de lis aux coins, gardes en soie.

559 (491—R.552). « Copie fidelle d'une lettre originale manuscrite par un avocat au parlement de Paris, à un de ses amis, touchant l'inquisition qu'on veut établir en France, à l'occasion de la nouvelle bulle du pape Alexandre VII », pour souscrire le Formulaire contre les cinq propositions de Jansénius.

Cette lettre est d'Antoine Le Maistre, et a figuré comme 19e ou 20e lettre, à la suite des *Provinciales*. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 35.

XVIIe siècle. Papier. 28 pages. 174 sur 110 millim. Cartonné.

560 (492—R.367). « Abrégé chronologique des principaux évène-

mens qui ont précédé la constitution *Unigenitus,* qui y ont donné lieu, ou qui en sont les suites. Avec les CI propositions du P. Quesnel, mises en parallèle avec l'Écriture et la tradition. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. M. DCC. XXXIII. » Par Legros, d'après Barbier.

On a ajouté en tête : « Mémoire de Mr Petitpied sur la signature du Formulaire. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 36.

1733. Papier. 26 et 338 pages. 178 sur 128 millim. Rel. veau.

561 (493—R.859). Recueil de pièces jansénistes.

Ordonnances, appels, adhésions, arrêts, lettres, morale des Jésuites.

XVIIIe siècle. Papier. 469 pages (pagination irrégulière). 158 sur 102 millim. Rel. veau.

562 (313—R.564). Lettres de l'abbé de Margon.

1°. « Réponse de l'abbé Margon au P. Tournemine, sur son extrait du livre intitulé : Le Jansénisme démasqué. »

2°. « Seconde lettre de Monsieur l'abbé de M*** au P. Tournemine. M. DCC. XVI. »

3°. « Lettre au sujet de celle que l'abbé de Margon a adressée au P. Tournemine, jésuite. » — Second titre : « Lettre d'un abbé de province à l'abbé de Margon. »

4°. « Troisième lettre de M. l'abbé de Margon au R. P. Lallemand, jésuite. »

A la fin du volume, poésies attribuées au P. de Margon. — Vers contre le P. Joyeuse, avec lettre d'envoi, datée du Château-d'If, 6 mai 1747. — « Lamentation sur les isles du Château-d'If. » — « Lettre de l'abbé Margon à M. Joyeuse, 9 mai 1747. » — « Lamentation, ou seconde Jérémiade de l'abbé Margon, sur le Château-d'If. » — « Lettre à M. le médecin Joyeuse. » — « Églogue héroïque à l'honneur de M. Méro, de Cannes. »

XVIIIe siècle. Papier. 74, 149, 37 et 131 pages. 262 sur 183 millim. Rel. basane.

563-565 (200-202—R.417, 807). Recueil de poésies françaises, avec un petit nombre de pièces latines ; sans titre. — Trois volumes.

Tome I. Page 1. « Traduction du premier psalme de David. » — — « Ode sur la naissance du Fils de Dieu. » — « Stances sur les per-

fections de Dieu, par une Carmélite d'Avignon. » — « Ode sur la mort. » — « Cantique sur les méditations de Ste Thérèse. » — Page 69. « Le Pater noster des Jésuites. » — « L'Ave Maria des François. » — « Le Credo des Jésuites. » — Page 90. « Le Confiteor d'Henri quatre. » Page 97. « Les enluminures du fameux almanach des PP. Jésuites, intitulé : La déroute et la confusion des Jansénistes. » — Page 235. « Onguent pour la brûlure. » — Page 318. « Jesuitographia. » — Page 341. « Manifeste ou préconisation, en vers burlesques. » — Page 405. « Vers... contre M. l'abbé de Rancé. » — Page 409. « L'arrière-banc de l'Église militante. » — Page 415. « Sur le péché philosophique. » — Page 423. « Sur la mort de M. Arnaud. » — Page 431. « Sur les contestations au sujet des cultes chinois. » — Page 465. « Au R. P. de la Chaise. Épître chagrine de Mme Deshoulières. » — Page 489. « Apologie de l'équivoque. » — Page 623. « Lamentations de la Société jésuitique. »

Tome II. Page 1. « A M. Gilbert de Voisin, ode. » — Page 11. « Lettre pastorale de Mgr Pancrace Pellegrin, patriarche de l'Opéra, aux fidèles de son diocèse, de tout sexe. » — Page 24. « Jansénius, poëme. » — Page 44. « Les Philipiques. » — Page 107. « Philotanus, poëme, par l'abbé de Grécour. » — Page 173. « Porte-feuille du diable, ou suite de Philotanus. » — Page 251. « Les nouveaux appellans, ou la bibliothèque des damnez. » — Page 302. « Les chapitres gaulois. » — Page 327. « Harangues des habitans de Sarcelles à Mgr de Vintimille. 1731. » — Page 433. « Harangue des mêmes au Roi. 1733. » — Page 514. « Port-Royal-des-Champs vengé. » — Page 541. « Testament de M. de Senès..., dressé par maistre Antibule » (en vers). — Page 581. « Sonnets sur les franç-maçons. » — Page 598. « Déclaration de Momus, Catéchisme de Momus, Mandement de Momus, au sujet des miracles de Mr St Paris. »

Tome III. Page 1. « L'Éliade, poëme héroïque, ou les triomphes et faits les plus mémorables du grand S. Élie, par le R. P. [Pierre de S. Louis] auteur du poëme de la Magdelaine. » Cet ouvrage a été imprimé à Aix, par Pontier, en 1827, in-8°, 83 pages. — Page 107. « Épître en style de Marot, par le P. de Contes, jésuite. » — Page 136. « Lettre d'Abailard à Éloïse. » — Page 151. « Pulvis Nicotianus, vulgo Tabacco. » — Page 169. « Le rajeunissement inutile, par M. l'abbé de Moncrif. » — Page 225. « La Religion, épître. » — Page 291. « La soupe des Ursulines de Carpentras. » — Page 309.

« Avis de Dom Malachie, évêque de Carpentras, etc. » — Page 395. « Absalon, tragédie. » — Satires, épîtres, chansons, contes, fables. — Page 506. Épitaphe de Mgr de Belsunce de Castelmoron, évêque de Marseille.

> « Ci gist Castelmoron; qui le blâme a grand tort,
> Et qui le vante en a peut-être davantage.
> Je ne décide rien, et me crois le plus sage.
> Des fils de Loyola digne esclave d'abord,
> Et leur dupe toujours, il mérita de l'être.
> Mais ne remuons point les cendres de qui dort.
> Et d'ailleurs, qui jamais a bien pu le connaître?
> Deux Argus l'obsédoient : fut-il jamais son maître?
> Toujours pour l'aborder on fit un vain effort.
> Aux grands comme aux petits il étoit invisible.
> Dès son dernier soupir il infecta si fort,
> Qu'on dit avec raison qu'il fut inaccessible
> Pendant toute sa vie et même après sa mort. »

Suit, comme note aux mots « Deux Argus » : « Il a toujours eu des Jésuites auprès de lui, et surtout, depuis bien des années, il en avoit deux qui logeoient dans son palais : le P. Maire, qui le gouvernoit entièrement... Le second Jésuite étoit le P. Fabre. »

Sur les gardes, ex libris armoriés de Belli, comme aux n°s 603 et 604.

XVIIIe siècle. Papier. 682, 664 et 570 pages. 265 sur 200 millim. Rel. veau.

566 (312—R.420). « Histoire de la destruction des Filles de l'Enfance, de Toulouse. »

C'est une série de quatorze lettres, signées : « Le président de la Terrasse. »

Page 481. « De la vie, moeurs et conduite de la soeur Simone, religieuse augustine dans le couvent de St Remy, depuis son entrée dans le monastère » ; avec une lettre originale de M. de Torcy à l'archevêque d'Avignon, du 3 novembre 1710.

XVIIIe siècle. Papier. 552 pages. 274 sur 203 millim. Rel. basane.

567 (438—R.386). « Relation de la captivité de la soeur Marie Des Forges, ditte des Anges, religieuse annonciade de Boulogne, morte à Paris, le 11 décembre 1739. »

Cette religieuse janséniste mourut à Sainte-Pélagie. La relation contient des lettres que lui adressaient les évêques de Boulogne, Montpellier et Senez.

XVIII[e] siècle. Papier. 61 pages. 163 sur 105 millim. Rel. veau.

368 (597—R.7). « Lettres historiques écrites de Paris, sur les troubles qui agitent l'Église en France, depuis le 25 mars 1752, jusqu'au 18 septembre 1756. Tome premier. »

Jansénisme, refus de sacrements, arrêts du Parlement, etc.

Ce volume porte aussi sur le dos : « Tome I. »

A la garde, ex libris gravé de Belli, aux 7 barbeaux.

XVIII[e] siècle. Papier. 691 pages. 280 sur 194 millim. Rel. basane.

369-372 (78-81—R.469). Remarques sur un grand nombre de sujets. — Quatre volumes.

Tome I. Réflexions morales et religieuses. — 136 feuillets.

Tome II. Histoire de divers pays. — Non paginé.

Tome III. Histoire ancienne, juive, romaine, et de divers peuples d'Europe. — 417 feuillets.

Tome IV. Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'en 1461. — 506 feuillets.

Les sources où l'auteur a puisé sont indiquées au fol. 417 du t. III, où on lit : « Table des remarques qui sont dans ce manuscrit », et à la suite, une liste d'ouvrages indiqués par de simples initiales, sauf : « Description de la Judée. » On peut cependant reconnaître assez facilement sous ces initiales l'Ancien Testament, les Commentaires de César, les Histoires de Tacite, la Germanie, la Vie d'Agricola, de Tacite, etc.

XVIII[e] siècle. Papier. Grosse écriture. 340 sur 230 millim. Rel. basane.

373 (283—R.503). « Li gradi al tradimento osservati in Elio Sejano, favorito e traditore di Tiberio. Dal conte Gio. Battista Comazzi. »

Commencement : « Elio Sejano, capitano delle guardie dell'imperatore Tiberio, arrivò tant'oltre nella di lui confidenza... » — Fin : « ...Chi non sarà soverchiamente favorito, difficilmente diventerà Sejano. Il fine. »

XVII[e] siècle. Papier. 87 feuillets. 225 sur 170 millim. Rel. veau.

374 (691—R.393). « Didius Julianus, imperator vigesimus, a senatu capite damnatus. 1715. — Julien, vingtième empereur de Rome, condamné à mort par le Sénat. 1715. »

De même qu'il y a un double titre, il y a un double texte, latin et français.

A la fin : « Manassès dans les chaisnes. »

1715. Papier. 118 feuillets. 222 sur 162 millim. Rel. veau, tranche dorée.

375 (574—R.281). « T[ables] g[éographiques] de Cassini. » Titre au dos, suivi de la cote : « Ms. 155. »

Dépouillement méthodique des cartes de Cassini, sous le rapport des noms, commençant à la première page par « Royaume de Navarre ». — Page 21. « Carte de France. Feuille 88-80. Vivarais. » — Page 69. « Poitiers. 67-92. »

Outre la carte de France, dont il n'y a d'ailleurs qu'une partie, il y a bien autre chose dans ce volume. — Page 233. « Corse en XIV provinces. » — Page 240. « Table alphabétique des noms qui se trouvent dans la carte de l'isle de la Martinique, par Buache. 1732. » — Page 242. « Alexandri magni imperium et expeditio. 1731. » — Page 248. Provinces ecclésiastiques de Malines et de Mayence. — Page 257. « Diocèse de Dijon, de Chalon, Màcon, Besançon, Langres. » — Page 305. « Le royaume de Sardaigne. » — Page 355. « Livres du comte de Guerchy. » — Page 359. « Parroisses de Navarre. » — Page 379. « Marchia Anconitana. » — Page 383. « Noms de lieux [pris dans] Tite-Live. » — Page 431. « Table des noms qui se trouvent dans le diocèse d'Usez. » — Page 455. « Noms géographiques et noms propres de la Gazette. 1763. » — Page 479. « Batailles. » — Page 483. « Catalogue de livres. » — Page 507. « Catalogue par vigueries. » — Page 563. « Notice ancienne et moderne du diocèse de Carcassonne. » — Page 587. « Introduction à l'histoire du duché de Valois. » — Page 611. Allemagne. — Page 651. Italie. — Page 731. « Carte de l'isle et royaume de Sicile. »

On lit à la page 45 : « Triangle pour trouver la longitude d'Aubaïs » ; — à la page 353 : « Cartes reçues le 12 mars 1768 », et à la page 754 : « Lundi 30 may 1740. » Ce qui nous donne le nom du possesseur du manuscrit, et les dates de sa confection.

XVIII° siècle. Papier. 754 pages. 225 sur 170 millim. Rel. veau.

376 (432—R.166). « Journal de deux voyages faicts es armées navalles de Sa Majesté commandées par Messeigneurs de Bourdeaux et Brézé, généraux, es années 1639 et 1640, sur la mer de Ponant », par Babauld.

Note au verso du titre : « Ce Babauld étoit huguenot et grand ribaud, à raison de quoy le consistoire de Gien l'excommunia par deux fois. » — Aux pages 1 et 81, sont les armes gravées de l'auteur, *d'azur, ayant en chef une étoile et un croissant, et en pointe un cœur*. La première fois, elles sont accompagnées de cette note : « Il fit faire cette planche exprès, pour la mettre sur tous ses livres, qui n'estoient que fatras, qu'un des libraires d'Orléans acheta de sa veuve, environ vint escus. J'y achetay celui-ci, l'an 1662. »

Ces mêmes armes se trouvent sur les plats de la reliure, accolées à d'autres armes, ayant une sorte de *chevron et* 3 *glands,* 2 *en chef,* 1 *en pointe*.

1640. Papier. 173 pages. 202 sur 150 millim. Rel. veau.

377 (575—R.373). « Mémoires sur les costes occidentales de France, suivant la visite faite par ordre du Roy, l'année 1690, à l'occasion des galères envoyées en Ponant. Pour servir à la navigation. »

Ce mémoire est signé à la page 266 : « d'Havaucourt. » Il décrit les côtes depuis la Flandre jusqu'en Gascogne.

On lit au feuillet de garde : « 1 livre 16 sous. Aix, David. 10 may 1781. »

1690. Papier. 266 pages et 3 feuillets. 235 sur 180 millim. Rel. veau, tranche dorée.

378 (R.A.72 *quater*). « Captivité d'Augustin Laurans, au Temple, à Paris, avec six de ses collègues, an VII de la République. »

Sous ce titre, inscrit sur une enveloppe, on ne trouve que quatorze cahiers, contenant la description de la route de Paris à Lyon. Laurans et ses compagnons, tous juges au tribunal civil d'Aix, avaient été accusés de royalisme sous le Directoire, et envoyés prisonniers au Temple.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 14 cahiers. 180 sur 115 millim. Non reliés.

379-388 (122-131—R.322). « Trésor des chartes. Inventaire des layettes, coffres, sacs et registres qui sont au Trésor des chartes du

Roy, à la Sainte-Chapelle. » — Huit tomes, divisés en dix volumes.

Dans ces volumes, on a analysé les registres et les chartes sous des titres généraux de lieux ou de choses, dont nous rapporterons les principaux pour chaque volume.

Tome I. Paris, Maine, Touraine, Anjou, Poitou, Berry. — 641 pages.

Tome II. Champagne. — 189 feuillets.

Tome III. Normandie, Picardie, Bretagne. — 260 feuillets.

Tome IV. Bourgogne, Lyonnais, Forez, Bourbonnais, Auvergne, Marche, Dauphiné, Provence. — 470 pages.

Tome V. Guyenne, Saintonge, Périgord, Armagnac, Bigorre, Languedoc (presque tout le volume). — 294 feuillets.

Tome VI. 1. Mélanges, élections, régales, bulles, unions et donations, légitimations, assignations de douaire, dons et aumônes, princes, pariages, régences et majorités, testaments, chevaliers de S. Jean, Templiers. — 624 pages.

Tome VI. 2. Autriche, obligations, bulles, ligue des nobles contre Louis le Hutin, procès criminel contre Robert d'Artois, croisades, Norvège, Hongrie, monnaies, fondations, finances, Suisses, seigneurs d'Albret. — De la page 625 à 1165.

Tome VII. 1. Différend de Philippe le Bel avec le Pape, États italiens, empereurs de Constantinople, schisme de Bâle, ambassade envoyée à Benoît XIII, Hainault, Brabant, Artois, Flandres. — 254 feuillets.

Tome VII. 2. Flandres, Lorraine, Aragon, empereurs d'Allemagne, Navarre, hommages et fidélités. — Du feuillet 255 à 472.

Tome VIII. Angleterre, traités de paix, dissolution de mariages, privilèges des papes, provisions des évêchés, faux monnayeurs, subsides, annates, décimes, Suisse, eaux et forêts. — 436 feuillets.

XVII[e] siècle. Papier. 360 à 370 sur 240 millim. Rel. veau.

389 (132—R.555). « Inventaire du Trésor des chartes. Prov. Estra. » Titre au dos.

Indication des principales pièces qui concernent l'Allemagne, le Danemark, la Norvège, la Hongrie, les provinces de France..., le Portugal.

On lit au feuillet de garde : « 2 livres. Paris, passage de S[t] Germain l'Auxerrois, 27 juin 1785. »

XVII[e] siècle. Papier. 246 feuillets. 345 sur 220 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de..., à *un chevron, accompagné en chef de 2 croissants, et en pointe, d'un besant* ou *tourteau*.

390-394 (466-470—R.324). « Copie des chartes du Roy. » Titre au dos. — Cinq volumes.

Chacune des pièces qui figurent dans cette collection porte l'indication de la source d'où elle a été tirée. Elles n'ont pas été copiées sur les originaux, et pour un fort grand nombre, on mentionne, comme origine, la collection de Menant, qui était à la bibliothèque des Célestins de Paris. Les copies sont d'une écriture très nette.

Tome I. De l'an 1047 à 1297.

Tome II. De 1300 à 1330.

Tome III. De 1331 à 1396.

Tome IV. De 1401 à 1499.

Tome V. De 1501 à 1681.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 205 sur 155 millim. Rel. basane.

395 (472—R.324). « Pièces pour l'histoire de France. » Titre au dos.

Comme les n[os] 390-394, ce manuscrit contient des extraits de la collection de Menant, à la bibliothèque des Célestins.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 208 sur 160 millim. Rel. basane.

396 (328—R.335). « Chronicon Besuense. » Titre sur le plat.

Cette chronique a été imprimée par d'Achery dans son *Spicilège* (édition de 1723, in-fol., t. II, p. 400 ; t. I, p. 489, de la 1[re] édition in-8°), mais avec beaucoup de changements, dit une note placée en tête de notre manuscrit.

Commencement : « Incipit liber memorabilium rerum seu etiam cartarum. Antiquorum hujus seculi sapientum laudabile ac ideo imitandum fuit studium, ut non solum ea quae acciderent in diebus eorum, sed etiam fortia priscorum facta heroum ad memoriam posterorum traderent monumentis scripturarum... » — Fin : « ...Die lunae, in festo sanctorum Innocentium, 28[a] mensis decembris, anno currente Domini M.CCCC.XLIV. »

XVII[e] siècle. Papier. 31 feuillets. 336 sur 224 millim. Rel. parchemin. Vignettes au milieu des plats.

397 (694). « Extrait de l'Introduction à l'histoire de France de M. l'abbé de Longuerüe. » Par le comte de Boulainvilliers, d'après Lelong, n° 15925.

Page 419. « Remarques tirées de l'histoire de France. »

On lit au haut du titre : « A l'église de Paris. » — A la garde, ex libris gravé de la famille Legendre, comme au n° 567.

XVIII[e] siècle. Papier. 566 pages. 236 sur 180 millim. Rel. veau.

398-399 (324-325 — R. 222). « Réflexions sur l'histoire de France, par M[r] le comte de Boulainvilliers. Lettre préliminaire à mademoiselle ***. 1722. » — Deux volumes.

Ce sont quatorze lettres adressées en 1707 à M[lle] Cousinot, contenant des études sur l'histoire de France jusqu'à la mort de Louis XI, en 1470. Chaque volume comprend sept lettres.

1722. Papier. 255 et 302 feuillets. 285 sur 215 millim. Rel. veau fauve, filets. Sur les plats, les armes de Jean-François de Creil, seigneur de Soisy. (Guigard, t. I, p. 173.)

400-406 (474-480 — R. 221). « Extrait de l'histoire du gouvernement de la France, depuis l'établissement de la monarchie, par Boulainvilliers », en quatorze lettres. — Sept volumes.

Tome I. Lettre I[re]. Du fol. 1 à 104.
Tome II. Lettres 1, 2, 3. Du fol. 105 à 176.
Tome III. Lettres 4, 5, 6. Du fol. 177 à 248.
Tome IV. Lettres 7, 8. Du fol. 249 à 324.
Tome V. Lettres 9, 10. Du fol. 325 à 388.
Tome VI. Lettres 11, 12. Du fol. 389 à 452.
Tome VII. Lettres 13, 14. Du fol. 453 à 504.

On lit au feuillet de garde du t. I : « Ce manuscrit est bien plus ample que les imprimés, et plus hardi. J'en ai un autre in-4° aussi manuscrit (c'est le numéro précédent); il y a des différences considérables, il faut les avoir tous deux. »

XVIII[e] siècle. Papier. 190 sur 123 millim. Cartonnés.

407-408 (353-354 — R. 220). « Histoire du gouvernement de la France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la troisième race, par M. le comte de Boulainvilliers. » — Deux volumes.

« Cet ouvrage a été imprimé à La Haye, en 1727, sous le titre de *Histoire de l'ancien gouvernement de France*. 3 vol. in-8°. » (Note de M. Rouard.) — V. Lelong, n[os] 15643 et 27159.

XVIII[e] siècle. Papier. 280 et 242 feuillets. 285 sur 215 millim. Rel. veau fauve, filets. Sur les plats, les armes de J.-F. de Creil.

409 (318 — R. 468). Mélanges sur l'histoire de France.

« Religion de la France. » — « Archevêchés et évêchés, principales abbayes de France. » — « Du sacre des rois de France, titres et avantages, funérailles. » — « Des auteurs qui parlent de la France et de ses rois. » — « Divisions de la France. » — « Succession chronologique des rois. » — « Préséance, lits de justice. » — « Des armes de France. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 245 sur 185 millim. Rel. veau.

410 (195 — R. 690). Recueil de pièces concernant l'histoire de France. 1294-1574.

Fol. 1. « Procès-verbal de l'assemblée des ambassadeurs de France et ceux de l'Empereur, pour la délivrance de François I[er]. »

Fol. 23. « Exhortation au roy François I[er], qu'il rompe l'amitié qu'il a avec le Turc, par Guydo Calvacanti. »

Fol. 33. « Arrest contre l'amyral Chabot. 1542. »

Fol. 53. Arrêt d'enregistrement de la bulle de légation du cardinal de Saint-Georges. 1547. — Parchemin.

Fol. 62. Articles de mariage de Henry, duc d'Orléans, avec Catherine de Médicis. 1533.

Fol. 65. « Contract de mariage d'entre le feu roy François, deuxiesme de ce nom, et la royne d'Escosse », 1558; — « de la royne catholicque » [Élisabeth de France] avec le roi d'Espagne, 1559; — « de madame de Savoye » [Marguerite de France], 1559.

Fol. 85 v°. Journal des couches de M[me] de... (mariée à S. Germain, le 16 décembre 1545). — 1549-1562.

Fol. 86. « Mariage du duc d'Aumale et d'Anne d'Este, de Ferrare. 1549. »

Fol. 101. « Mémoires abrégés du règne de Henry II. »

Fol. 131. « Mémoire touchant l'édit de janvier 1562 », sur ceux de la Religion P. R.

Fol. 169. « Response à l'interrogatoire qu'on dict avoir esté faict à ung nommé Jehan de Poltrot, soy disant seigneur de Merey, sur la mort du feu duc de Guyse, par M[r] de Chastillon, admiral de France, et aultres. »

Fol. 187. « Testament de [Jacques] Spifame. 1566. »

Fol. 193. Bulle du pape Pie V, sur les hérétiques de Guipuscoa et de la Navarre. 1566.

Fol. 203. « Discours sur la bataille donnée par Mgr le duc d'Anjou contre les rebelles à S. M., le 13 mars 1569. »

Fol. 205. « De Gasparo Collinio reliquisque, natali B. Bartholomaei recte et ordine, an secus, Lutetiae caesis, accurata in utramque partem disquisitio. »

Fol. 214. Lettre originale de Charles IX. « Monsieur le président, quant je considère combien peu je suis ojourduy obey en ma bone ville de Paris... »

Fol. 216. Journal du siège de la Rochelle.

Fol. 241. Lettre du roi [Charles IX?]. « Monsieur de... Vous avez cy devant peu entendre ce qui s'estoit passé de l'entreprise faicte contre moy et mon estat à St-Germain-en-Laye... » Sans signature et sans date. Copie.

Fol. 242. Mémoires de Chavigny, 1532-1574, avec signature autographe.

Fol. 267. Accords entre Philippe le Bel et l'archevêque et le chapitre de Lyon. 1307.

Fol. 279. Pariage entre le Roi et l'évêque de Mende. 1306.

Fol. 301. Ordonnances de Philippe le Bel. 1294.

Fol. 303. « Inventaire d'actes concernant l'état et principauté d'Orange. »

Fol. 317. « Escript de Monsieur de Villy, pour le comté d'Eu. »

Fol. 332. « De l'estat de l'Université de Paris, et du moyen de la régler. » Deux mémoires.

XIIIe-XVIe siècle. Papier. 36 pièces de différents formats. 359 feuillets. Rel. parchemin.

411 (309 — R. 247). Recueil de pièces historiques.

1°. « Accord pour les prisonniers de guerre et exécution du traicté de paix faict à Castel Cambresis, anno 1559. »

2°. « Arrest sur l'absolution de M. l'admiral de Colligni, touchant l'omicide commis en la personne de feu M. le duc de Guise. »

3°. « Jurement du roy d'Angleterre, sur certains poincts et articles du traicté faict à Bretegni, corrigé despuis à Callaix », et lettre dudit roi Édouard, de 1360.

4°. « Déclaration de la volonté du Roy sur les nouveaux troubles. 1585. »

5°. « Délivrance dudict seigneur roy [Jean], et quittance de sa foy et de la prison. 1360. »

6°. « Traicté de paix d'entre les roys de France et d'Angleterre, conclud à Bretegni, près Chartres, au mois de may 1360. »

7°. « Coppie de lettre que la royne d'Angleterre escript au Roy, en l'an 1585. »

8°. « La foy de prisonnier de guerre, donnée par le roy Jehan, estant prisonnier en Angleterre. 1360. »

9°. « Protestation des catholicques contre le manifeste que ceulx de la Ligue ont publié. 1585. »

10°. « Obligation du roy [Jean] touchant les trois millions deubz et accordés au roy d'Angleterre. »

11°. « Protestation faicte à la royne d'Angleterre par l'ambassadeur du Roy résidant auprès d'elle. 1560. »

12°. « Proposition du roi Henry IVe, faicte en l'assemblée convoquée à Rouan le 4e jour de novembre 1596. »

13°. « Raisons pour lesquelles [une] jeune fille du duc de Suroc (*sic*) usurpa la couronne d'Angleterre, après la mort du jeune Édouard. »

14°. « Harangue faicte par M^r^ le cardinal de Lorrayne au roy Charles IXe, à son sacre, à Reims. »

15°. « Trefve d'entre l'empereur Charles V^e^ et le roy Henry deux, accordée à Vaulle (*sic*). »

16°. « Proposition faicte par Mr de Bellièvre à la royne d'Angleterre, pour la royne d'Escosses, prisonnière, prononcée au chasteau de Ricmont, le dimanche septiesme jour de décembre 1586. »

Au bas du premier feuillet : « Alphonse de la Croix, ce livre présent appartient. » — Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

Fin du XVIe siècle. Papier. Non paginé. 264 sur 192 millim. Rel. parchemin.

412 (569 — R. 4 et 670). Mélanges historiques.

Page 1. « Lettres de Marie Stuart, reine d'Écosse, à Mr de Glasco (*sic*), son ambassadeur en France. » Copie de 34 lettres adressées par la Reine, de 1564 à 1582, à Jacques de Béthune, archevêque de Glasgow; quelques-unes au cardinal de Lorraine, son oncle, au duc de Guise, au Roi. Cette correspondance a été publiée dans la *Revue rétrospective* de 1837, 2e série, t. IX, p. 161. (Note de M. Rouard.)

Page 69. « Mémoires de Philippe de Commines, réduits en abrégé. »

Page 333. « Commentaires de César. Livre troisième. » Extraits.

Page 349. « Circonstances avant et après le combat livré à l'escadre angloise par l'escadre du Roy, commandée par Mr le comte d'Aché, le 29 avril 1758. »

Page 373. Cinq lettres de Benjamin Prioli à Nani, à Mazarin, au comte de Brienne (deux), au chancelier Séguier; en latin. La première est datée de 1661.

Page 389. « Histoire secrète des affaires du temps, réduite en abrégé. »

Page 409. « Maréchaux de France vivant le 24 février 1757. — Maréchaux morts. — Maréchaux nommés le 24 février. » — « Liste des officiers originaires de Nîmes. »

Page 414. « Généalogie de Mr de Lombard. »

Page 433. « Sièges et batailles. »

Page 457. « Extraits des Mémoires de Mr le marquis de Choupes, lieutenant général des armées du Roi. »

Page 505. « A list of The Royal Society. M.DCC.LVII. »

Page 553. « État actuel des affaires secrettes et généralles des finances du royaume de France. 1759. »

Page 601. « Testament olographe d'Alexandre de Massilian d'Audibert de Lussan », et autres pièces sur la famille Massilian.

Page 645. « Appendix. Deffense sommaire de l'innocence de Marie, reine d'Écosse, contre les calomnies du comte de Murray et sa faction, et contre l'ouvrage de Buchanan. »

Page 661. « Treizième livre, contenant un détail des affaires d'Angleterre, depuis le commencement du règne d'Édouard IV, jusqu'à la mort de Richard III. »

Page 733. « Bataille de Lincoln, sous Henry III, en 1217, bataille de Lewes, 1264, d'Evesham, 1265, de Dunbar, 1296 », et autres batailles livrées en Angleterre.

Ce manuscrit porte en plusieurs endroits du volume, jusqu'à la fin : « Lettres de Marie Stuart. Ms. 150. »

XVIIIe siècle. Papier. 805 pages. 217 sur 170 millim. Rel. veau.

415 (329 — R. 742). Recueil de 97 pièces sur l'histoire de France.

Ces pièces ont été classées par ordre chronologique dans une table placée en tête, par laquelle on voit qu'elles s'étendent de 1229 à 1617. A la fin, une autre table, par ordre de placement dans le volume.

Fol. 1. « Des rangs et préséances. »

Fol. 11. « De l'Université de Paris. »

Fol. 13. « Privilèges aux bourgeois, manans et habitans de la ville de Paris. »

Fol. 33. « Mariage du connétable de Luxembourg, du roi de Navarre. »

Fol. 67. « Traité d'Auxerre. 1412. »

Fol. 126. « Touchant la paix entre le roy de France et le duc Maximilian et les députez des Païs-Bas. »

Fol. 142. « Archevêchés et évêchés de France, avec leurs revenus, annate, décime, titulaires. »

Fol. 149. « Arrest notable contre l'avarice des curés et ecclésiastiques. »

Fol. 169 v°. « Chronicques abrégiés », 1403-1442, en français.

Fol. 185. « Estat général des receptes et despences que le Roy ordonne estre faictes durant la présente année M.VI^c. quatorze. »

Fol. 201. « Estat du royaume de France, estat du domaine du Roy et de son accroissement. »

Fol. 241. « Traicté du revenu et despence des finances de France, instructions sur le faict des finances, estat de la despence du Roy. 1589. »

Fol. 299. « Les tombeaux de feu Mgr de Bellièvre, chancellier, et de Mme Prunier, sa femme. 1607. »

Fol. 309. « Bertii epicedium in obitum Jac. Aug. Thuani. — Jac. Aug. Thuani apotheosis, auctore Dan. Heinsio. » Deux pièces de vers, imprimées, suivies de : « Jac. Aug. Thuani testamentum. »

Fol. 325. Testament du chancelier de l'Hospital.

Fol. 339. « Le souverain rempart de l'Estat. »

Fol. 388. « Discours des raisons et persuasions de la paix. »

Fol. 408. « Discours d'Estat, pour faire voir au Roy en quoy Sa Majesté est mal servye. »

Sur la garde, ex libris gravé de « Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes ».

Commencement du XVIIe siècle. Papier. 451 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. veau.

414 (756 — R. 401). Mélanges d'histoire et d'archéologie.

Fol. 1. Extraits sur l'histoire de France, commençant par une bulle d'Urbain II.

Fol. 6. Lettre « au R. P. Jean Ferrand, jésuite, sur le vent de Nyons ».

Fol. 12. Douze planches de figures coloriées, tirées des cimetières romains, « nella vigna di Hieronymo Lupis, nella via Ardeatina, su la strada che va da S^{to} Paulo a S. Sebastiano... ». Sarcophages, peintures, inscriptions.

Fol. 26. « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans la rumeur arrivée à Paris, le 26me jour d'aoust 1648. »

Fol. 41 et 63. « Mr de Suilly. Harangues au parlement de Grenoble. 1647. »

Fol. 50. « Relation de ce qui se passa à l'arrivée de M^{r} le président Séguier, [ambassadeur de France] à Venise. 1598. »

Fol. 58. « Devises pour la galerie de M. le cardinal; — Discours des Espalliers. » — Logogriphes, en figures coloriées.

Fol. 59. Lettre au Roi, signée : « Drickson », sur la condamnation du livre et de la personne de Drabicius.

Fol. 79. Lettre de l'évêque d'Autun sur les Ursulines possédées d'Auxonne. Dijon, 29 juillet 1663.

Fol. 84. « Horrible assassinat et vol commis dans le palais d'Orléans, la veille et nuict de Noël 1647. »

Fol. 98. « Récit véritable de ce qui s'est passé entre M^{r} le curé de S. Sulpice et Mr Feydeau, docteur, pendant sa maladie. »

Fol. 105. « Prédiction d'Apollon. Poème héroïque (signé : « Fiot »). 1676. »

Fol. 112. Consultation, lettre et éclaircissement pour Amyot. 1665.

Fol. 122. « Vindiciae gallicanae... opera Nicolai Forest Duchesne, abbatis Escurtiensis. »

Fol. 126. Sermon de Mascaron sur la Passion. « Manus omnium contra eum. Sire, le combat d'un homme de bien contre la mauvaise fortune... »

Fol. 131. « Plaidoyé de M^{r} Le Maistre, en faveur de la veufve Dubail. »

Fol. 162. « La fille désadvouée, de M^{r} Le Maistre. »

Fol. 192. « Plaidoyer de M. Martinet, pour le théologal de Lyon, contre les chanoines et comptes (*sic*). »

Fol. 210. « De la lascheté du duel. »

Fol. 226. « Deductio ex qua probatur... non esse jus devolutionis in ducatum Brabantiae. »

Fol. 241. « Advis de MM. les gens du Roy, sur le bref du Pape, se plaignant des censures de la Faculté de théologie contre les livres de Jacques de Vernant et d'Amadaeus Guimenaeus. »

Fol. 260. « Contra doctrinam infallibilitatis Papae. » En français.

Fol. 336. Diverses pièces de poésie française.

Fol. 355. « Portraits de Mrs les Maistres des requestes. »

Fol. 360. « Récit fidelle des dernières paroles et actions de Louis XIII, fait en l'année 1643, par Marie Dubois, l'un de ses valets de chambre. »

XVIIe siècle. Papier. 379 feuillets. Formats divers. Rel. parchemin.

415 (215 — R. 859). Recueil de pièces.

1°. Vers sur le cavalier Bernin.

2°. « Sommaire du testament du cardinal Mazarin. »

3°. « Traité de la ligue conclue à Augsbourg, le 9 juillet, pour la sûreté de l'Empire. 1686. »

4°. « Relation de l'entrée de Mgr d'Arcy, ambassadeur du Roy en Piémont. 1686. »

5°. « Relation des cours de Brunswick et de Lunebourg en 1684. »

6°. « Mémoire de ce qui s'est passé au traité de Wesphalie. »

7°. « Relation de la cour de l'Empereur, années 1671 et 1672. »

8°. « Relation de Gennes, 1684; — du combat de Mons, 1679. »

9°. « De la vraye humilité et de la fausse humilité. »

10°. Notice sur les États de l'empire d'Allemagne.

11°. « Conversation d'un officier espagnol et d'un françois, dans l'autre monde. »

12°. « Inscriptions de la statue du Roy, érigée dans la place de la Victoire, à Paris. »

13°. « Abrégé de la conférence des ordonnances. »

14°. « Capitulatio Caroli V, 1519; — Ferdinandi I; — Maximiliani II; — Rudolphi II; — Ferdinandi II; — Ferdinandi III. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Rel. parchemin.

416 (755 — R. 423). Recueil de pièces.

Page 1. « Discours funèbre de S. Éphrem, aux obsèques d'un de ses amis. »

Page 23. Lettre d'Érasme à « l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur Charles Quint ».

Page 49. « Mémoires historiques sur la famille des comtes de Comenges. »

Page 62. « Lettre de Mr l'évesque de Nismes à Mr Pelletier, 1709. »

Page 73. Deux « lettres de l'abbé de la Trappe à Mr l'évesque de Meaux, au sujet du livre de l'archevesque de Cambray » ; — « de l'archevesque de Cambray au duc de Beauvilliers ».

Page 91. « Lettre, en forme de dissertation, au protecteur de la dévotion accommodante de soeur Béatrix. »

Page 104. « Lettre de M. le Prince au Roy, la veille de sa mort, 10 décembre 1686 » ; — « de M. de Cambray, avant que d'aller à son diocèse, 1697 » ; — « de Louis XIV au roy d'Espagne, 1702 » ; — « de l'électeur de Cologne à l'électeur de Bavière, 1702 » ; — « de la reyne d'Angleterre » ; — « de l'abbé de la Trappe, 1690 » ; — de Louis XIV à Saint-Chaumont » ; — « de l'empereur Léopold au roi d'Angleterre, 1689 ».

Page 166. « Harangue de Mr le président Nicolaï à Mr le duc d'Orléans. »

Page 177. « Manifeste du roi de Suède contre le roy de Pologne. 1702. »

Page 182. « Responce de l'autheur des remarques sur l'ordonnance de l'archevesque de Paris, du 20 aoust 1696. »

Page 186. « Évaluation des domaines de Poissy et Ste Jamme, en 1659, contre Sedan, Reaucourt et Bouillon. »

Page 198. « Sujet de la suite des aventures de Télémaque, à l'endroit où finit le fragment : « Idoménée quitte la Crète ; ses amis l'emmènent ; la Crète demeure sans roy… »

Page 208. « Observations sur le modèle du retable du grand autel de l'église de Paris, en 1700. »

Page 243. « Établissement de l'ordre de la Tabatière. »

Page 269. « Observations sur les livres de Rabelais. »

Page 276. « Vita del cardinale duca di Richilieu. »

Page 310. « Remarques sur l'histoire de France du P. Daniel, dont je luy ay donné copie. »

Page 344. « Réponse au traité fait par ordre de Mr de Pamiers sur la régale. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 62 pièces. 352 feuillets. Formats divers. Rel. parchemin.

417 (207 — R. 413). « Généalogie des anciens seigneurs et princes souverains de l'Allemagne et des Gaules. »

Composée par messire René de Preteval, marquis de Clère et de Panilleuse. « I[re] partie. 1673. »

Page 607. « Seconde partie. 1674. »

Sur la garde, ex libris de Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs, et un autre plus ancien, ayant sur le tout les armes de France, avec *un lambel* et *un bâton de gueules en abîme.* (C'est celui de l'abbé d'Orléans-Rothelin.) — Au feuillet de garde : « Acheté 12 livres des héritiers de M. d'Aubaïs en 1780. »

1673-1679. Papier. 886 pages. 300 sur 190 millim. Rel. veau.

418 (144). « L'istoire et destruction de Troye la grant », par Jacques Millet ou Milet.

Le manuscrit commence à la page 1, sans titre ni indication aucune, par les vers suivants du prologue :

« Plaine de roses et de fleurs
De romarin et de lavende,
D'aubepins de toutes couleurs... »

Le premier vers « En passant parmi une lande » manque; on avait laissé la place pour l'écrire en rouge, ainsi que la grande lettre initiale.

Page 3. Fin du prologue : « ...Dont s'ensuit le commancement. »

« Si fine le prologue de l'istoire et destruction de Troye la grant, faicte par parsonnaiges, par le dit maistre Jacques Milet dessus nommé, encommencée l'an de grace mil quatre cens cinquante, le deuxziesme jour de septembre.

Et commance Priam, le roy de Troye, en remerciant les dieux.

PRIAM.
Parfaiz et glorieux
Qui gouvernez les cieulx,
Du cuer vous remercie... »

Il manque ici également le premier vers : « O déesses et dieux », laissé en blanc pour l'enlumineur.

Page 85. « Cy chascun des jouans s'en va, et est la fin de la première journée de l'istoire de la destruction de Troie la grant; et doivent jouer les menetriers et les trompetes ensemble, en conduisant les joueulx. Et devez savoir qu'ilz doivent aller souper, mais qu'il soit prest. »

Page 86. « S'ensuit le second jour du jeu de l'istoire de la destruction de la grant Troie. Et au commencement de ce second jour, doivent estre tous les princeps de Grèce ou chafault d'Agamenon ; et eulx assemblez sus ce chafault, Palamides estant ou chafault de Naulus, dit ce que s'ensuit :

PALAMIDES.

Long temps a que Menelaus
M'a mandé pour avoir secours;
Si ne doy pas faire refus,
Car s'est pour avoir ses amours,
Mais je ouy depuis deul jours... »

Page 157.

« AGAMENON.

Adieu vous dy jusqu'au revoir.
Explicit 2ª dieta.

Cy commance la 3ce journée, et parle le duc Achiles :

Très haulx et très puissans dieux,
Qui estes sains et glorieux,
Parfaiz par immortalité,
Qui estes et regnés es cieulx... »

Page 226.

« Qu'avecques moy veignés soupper
Et sic finis tercie diei. Explicit. »

Page 227. « Cy s'ensuit la quarte journée de la destruction de Troie. Et est assavoir que les princes de Grèce doivent estre tous en leurs places, et ceulx de Troie es leurs, et Panthasillée en son royaume ; et Menelaus doit estre arrivé ou royaume Licomedes, et doit dire ce qui s'ensuit :

MENELAUS.

Quant suis arrivé seurement
Et venu en ceste partie
Sans avoir nul empeschement,
Ne reste fors que seulement
Parler au roy Licomedes
Et lui raconter plainement
Le cas de la mort Achilles... »

Le manuscrit est incomplet à la fin; les feuilles pleines se terminent à la page 282, par ces vers :

« ANTHENOR.

Ne vous en vueillez soucier
Ne prandre esbaissement. »

Des pages 283-284, il ne reste qu'un quart environ, et après, il y a les traces de 16 feuillets enlevés, dont 13 ont été écrits.

Dans le corps du volume, il manque une portion du texte aux pages 59-60, et entre 160 et 161, un feuillet a disparu aux trois quarts. Plusieurs autres feuillets sont déchirés, mais sans perte de texte.

Le manuscrit est sans aucune espèce d'ornements; il est probable que l'on avait projeté d'y mettre des rubriques et des lettres ornées, surtout au commencement, ce qui n'a pas été exécuté.

V. Petit de Julleville, *Histoire du théâtre en France; les mystères*, t. II, p. 568-574.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 113-114.

XV[e] siècle. Papier, mais les pages 1-2, 27-28, qui encadrent le 1[er] cahier, sont en parchemin. 282 pages conservées. 400 sur 290 millim. Rel. peau sur bois, clous en cuivre, restes de fermoirs.

419-421 (301-303 — R. 338). La chronique française de Guillaume Cretin et René Macé. — Trois volumes.

Tome I. « Prologue du premier volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoise :

> Après avoir tourné plusieurs volumes
> Jadis escriptz et passez par les plumes
> Et art subtil des excellens aucteurs... »

Fin du prologue :

> « Et se bien fays, à lui soit la louenge.
> Myeulx que pis. »

« Premier volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoyse.

> Puis que à droict poinct je treuve l'heure en prise,
> Se Dieu et temps me sont vye octroyans,
> Sy traictairay de l'exil aux Troyans
> Sur le recueil de la matière emprise. »

Chapitre premier.

> « Quatre cens ans et quatre avant que Romme
> Eust appareil d'assiette, et que par homme... »

Fin du 26[e] et dernier chapitre :

> « Suffise à tant; c'est fin du premier livre.
> Myeulx que pis. »

« Prologue du second volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoise :

> Toute promesse à faire ample devoir
> Se doit tenir entièrement de veoir,
> Sy vault trop mieulx se garder de promettre
> Qu'en deffaillant contra devant pro metre.
> Pro et contra sont contraires en droict. »

Fin du prologue :

> « Cueillir pourray paille et grain mieulx que pis.
> Mieulx que pis. »

« Second volume du recueil sommaire de la cronicque françoise.

> En retournant au passaige où la plume
> Se reposa, icy mectray par vers
> Du roy Clotaire et de son filz pervers... »

Fin du 33e et dernier chapitre :

> « Mys par escript du vollume second. »

« Prologue du tiers volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoise :

> Considérant la charge grosse et lourde... »

Fin du prologue :

> « Selon que Dieu grace plus m'a prestée.
> Mieulx que pis. »

Troisième volume :

> « Sur le propos facile à recouvrer
> Icy en droit prenant l'heure que... » (La fin du vers est rognée.)

Fin du 33e et dernier chapitre :

> « Lors chante qui zèle aux cueurs alume,
> Les esmouvra. C'est fin du tiers volume. »

Tome II. « Prologue du quart volume sur le recueil sommaire de la chronique françoyse :

> S'il est ainsi que debte long temps deue... »

Fin du prologue :

> « Couronne avoir au règne pardurable.
> Mieulx que pis. »

« Quatriesme volume sur le recueil sommaire de la chronique françoise.

> Après avoir ung petit reposé... »

Fin du 25e et dernier chapitre :

« Tout ira bien. C'est fin du quart volume.
Myeulx que pis. »

« Prologue du quint volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoise :

Ceulx qui les dictz des poethes estudient... »

Fin du prologue :

« Où myse est forte et recepte affoiblye.
Celuy est fort, comme on dit, qui se oublye. »

« Quint volume sur le recueil sommaire de la chronique françoyse.

Après dormir, se fault mectre à veiller... »

Fin du 25e et dernier chapitre :

« Sy rendent grain, gerbes trop mieulx qu'espis,
Selon raison, c'est pour fin, mieulx que pis. »

Sixième volume :

« L'autheur du livre, en la présente épistre
Rend grace au Roy, que de son bon arbitre... »

« Prologue [du 6e volume] :

Es haultz desertz de Arabie l'heureuse,
Où a foison nature plantureuse... »

Fin du prologue :

« Ou Dieu me donne en faire autant ou plus.
Autant ou plus. »

« Sixiesme volume du recueil sommaire de la cronique françoise.

Comme Capet après avoir esté... »

Fin du 19e et dernier chapitre :

« Ayment tous jours leur peuple autant ou plus.
Finis coronat opus. »

Tome III. « Prologue du septiesme volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoyse :

Après avoir emply mon aultre livre... »

Fin du prologue :

« Le mien seigneur en gré prandre l'ouvraige
Du second an de mon aprentisaige. »

« Septiesme volume sur le recueil sommaire de la cronicque françoyse.

Comme Robert par testament ordonne... »

Chapitre premier :

« Le roy Robert en sa fresle vieillesse... »

Fin du 35e et dernier chapitre et du manuscrit :

« A Sainct Denys, où, selon la coustume,
Les roys de France a grand pompe on inhume.
Autant ou plus. »

La chronique finit ainsi à la mort de Louis le Gros. Les trois volumes qui la contiennent sont écrits à longues lignes, chaque vers occupant une ligne. Les titres sont en rouge, ainsi que les premiers vers de chaque livre et prologue. Grandes lettres en rouge et bleu. — V. Lelong, n° 15699.

XVIe siècle. Papier. Non paginé. 275 sur 195 millim. Rel. veau fauve.

422 (146 — R. 338). Chronique française, de Cretin et Macé, 7e volume.

Page 3. Commencement : « Prologue du septiesme vollume sur le recueil sommaire de la cronique françoyse :

Après avoir remply mon aultre livre
Tant de Capet que Robert, je doy suyvre
Par le discours de mon train coustumier,
Du roy Henry et Phelippe premier
Et de Loys le Gros, si à comprendre
Tant de grandz faictz ce livre peult s'extendre... »

Page 17. « Septiesme vollume sur le recueil sommaire de la cronique françoyse.

Comme Robert par testament ordonne
Que son aisné succède à sa couronne,
Et admonneste enfans et mère en paix
Devoir porter l'ung de l'aultre le faix;
Mais d'homme mort peu de compte l'on donne. »

Chapitre premier.

« Le roy Robert, en sa fresle vieillesse... »

Page 278. Fin :

« A Sainct Denys, où, selon la coustume,
Les roys de France à grand pompe on inhume. »

Et sur une banderole rouge :

« Autant ou plus. »

On lit à la page I : « Ce volume est le septiesme de douze, des chroniques de France en vers héroïques, depuis Pharamond jusques au roy François Ier, divisées en douze tomes, par Guillaume Cretin et René Macé, historiographes du roy François. » Une note de M. Rouard conteste ces assertions et assure que ce volume est le dernier de ces chroniques.

Ce manuscrit a appartenu au marquis d'Aubaïs, dont l'ex libris gravé est sur la garde, et le timbre « Bibliotheca albassiana » à la Ire page. Il passa de lui au marquis de Méjanes, qui a écrit au haut de la garde : « 30 livres. Acheté des héritiers de M. d'Aubaïs en 1780. » C'est le même qui est indiqué à la fin du n° 15699 du P. Lelong.

XVIe siècle. Vélin. 278 pages. 385 sur 260 millim. Grandes lettres richement décorées de fruits et de fleurs, sur fond d'or; initiales en or sur couleurs, rubriques en rouge. Rel. bois, recouvert de velours jaune, tranche dorée.

423 (147—R.345). L'abbé de Longuerue. « Chronologia regum Francorum, ab obitu Chlotarii secundi ad Pipinum. »

Fol. 1. Envoi au P. Pagi : « Clarissimo viro Antonio Pagio. Mitto ad te, vir doctissime... Lutetiae Parisiorum, idibus novembris 1690. »

Fol. 3. « Cum veterum monumentorum penuria... clarius ex Annalibus nostris patebit. »

Fol. 6. « Chronologia regum Francorum. Anno Christi DCXXVIII Chlotarius II obiit, mense et die incertis... »

Fol. 176. Fin : « Ne aliquis forsan me argumenta Labbei preteriisse aut neglexisse conqueri possit. » — Suit : « Hoc opusculum elaboratum sub finem anni 1690, et ad Antonium Pagium tunc transmissum, relegi et correxi, a meque olim omissa supplevi, mense augusto anni 1706. »

Publié dans le *Recueil des historiens de France,* t. III, p. 685 et suiv.

1706. Papier. 176 feuillets. 370 sur 235 millim. Rel. veau.

424 (143—R.799). « Philomena. »

Page 1. « Testamentum Karoli magni, quondam regis Franciae. »

Page 9. « Rogerius, episcopus Carcassonne. Quand Charlemagne print la cité de Carcassonne... » En marge : « C'est la traduction du

roman de Philomena », attribuée au moine Paduanus et publiée par Ciampi. Florence, 1823.

Page 13. « Ayssi se conte en cal maniera Karles, can ac pres Carcassona, cospartic de la ciutat, in nays cals partz anec, e com hedifiquet le monestier de la Grassa. Item, com conqueric la ciutat de Narbona, e d'autres nobles locs. » — Commencement : « Can Karles Maynes pres la ciutat de Carcassona, adons sofri e pres aqui grans dapnages... » — Fin, page 468 : « ... E lendema, tornerossen al monestier, am gran gaug. » — « Coupan (corr. en marge : C. Roupard), consul, 1619, Chambiot, consul, 1624; Pacquier, consul, 1634. » Plus 19 lignes en français sur la ville de Carcassonne.

Ce manuscrit est interfolié de papier blanc, placé là probablement pour recevoir en face du texte une traduction française.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 117-119. — Lelong, nº 16299.

XVIIᵉ siècle. Papier. 471 pages. 372 sur 258 millim. Demi-rel. parchemin.

425 (606—R.474). Chronique des rois de France, par Bernard Gui.

C'est la refonte de cette chronique, mentionnée par M. Léopold Delisle après la cinquième édition (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVII, p. 248-249); et quoiqu'il soit dit qu'elle fut écrite en 1320, elle a été continuée jusqu'en 1323. En voici l'exacte description.

Fol. 1. Commencement : « De origine prima gentis Francorum et eorum progressu. Franci origine fuere Trojani, pagano ritui dediti... »

Fol. 2. « De descriptione Galliarum. Gallia itaque, secundum Ysidorum, a candore populi nuncupata est... » — « De distinctione Galliarum. Gallie vero tres ab ystoriographis describuntur ... Belgia ... Celtica ... Aquitania ... Hec de descriptione et distinctione Galliarum dicta sufficiant. Nunc vero propositum prosequamur. »

Fol. 3. « De inicio regni Francorum et progressu ejusdem. Priamus itaque jam prefatus dux Francorum... Marchomirus autem, memorati Priami filius... Est autem in principio prenotandum... Qui usque hodie quo hec scripsi, Philippo hujus nominis sexto regnante, triginta sex reges tantum... » (*Triginta sex* est en marge, et il y a un grattage dans le texte.) — « ... Sicut hec infra in locis suis liquidius apparebunt. »

Fol. 3 vº. « Sequitur de regibus Francorum, qui a principio primum

in Germania... usque ad annum Domini MCCCXX, quo hec scripsi (*ces trois derniers mots sont sur la ligne*), prout ex hystoriis et gestis Francorum et cronicis in presenti cathalogo seu tractatu sub compendio recolligitur et habetur. (Quorum regnum benedictum a Domino conservet rex regum, per quem reges regnant, Dominus Jesus Christus. » *Addition en marge.*)

Fol. 4. « Primus itaque omnium ex Francis assumptus est in regem gentis Francorum coronamque regni sibi imposuit Pharamundus... »

Fol. 66 v° et 67. Le manuscrit prend fin de la manière suivante. L'exemplaire sur lequel il a été fait se terminait à ces mots : « Per dominum Johannem papam XXII specialiter destinati. » — Le paragraphe suivant y a été ajouté : « Prefatus dominus Philippus rex obiit tercia die intrantis mensis januarii, in prima parte noctis dominice diei, anno Domini M°CCC°XXI°, regni autem sui anno sexto, nullum sibi heredem filium derelinquens. » — Néanmoins, nous ne pouvons mettre aucune différence entre l'écriture du volume et celle de l'article du roi Charles, qui vient après, au fol. 67 : « Tricessimus septimus rex in recta linea arboris genealogie regalis describitur Karolus hujus nominis tercius... » Cet article finit ainsi : « Prefatus Karolus desponsavit sibi in facie ecclesie in uxorem dominam Mariam, filiam quondam Henrici de Lucemborc, imperatoris Romanorum, germanique regis Boemie. » — Ici s'arrête l'écriture primitive ; les douze lignes qui s'y trouvent encore sont d'une autre main : « Ex predicta autem uxore unicum genuit filium, qui natus et baptisatus obiit post modicum. Mater vero infirmata post partum (*en marge,* subito obiit in itinere), dum rex cum ipsa reverteretur de Tholosa, obiit apud Exaudunum castrum. Et inde corpus regine delatum est et sepultum in monasterio sororum sanctimonialium de Monte argivo, in mense marcii, anno Domini M°CCC°XXIII° terminante. »

Ce manuscrit est écrit sur des cahiers de parchemin composés de 6 doubles feuilles ou 12 feuillets, numérotés au commencement et à la fin, où se trouve une réclame. Six cahiers seulement sont remplis, mais on avait prévu les futures additions, et il reste encore, après notre texte, 25 feuillets blancs, réglés et disposés pour les recevoir.

On lit au feuillet qui précède le titre : « Ce livre est aulx enfans Jehan Le Cauchois, demorans en la parausse Sainct-Vincent, à Rouen, en la rue de la Viconté. Qui le trouvera, sy le raporte en l'ostel dudict Jehan Le Cauchois, en la dicte rue, et il aura bon vin. » (XVI[e] siècle.)

— Plus bas : « Machel (?), Perron, Fait. » — Au feuillet de garde, écriture de M. de Méjanes : « Acheté 7 livres 11 s., à Paris, en avril 1785, à la vente de M. d'Aguesseau, n° 4482 du catalogue. »

1322. Vélin. 67 feuillets à 2 col. et 25 blancs. 240 sur 170 millim. Titres en rouge, initiales rouges et bleues. Sur les plats, les armes de d'Aguesseau. Rel. vélin vert, avec ornements.

426 (304—R.928). Chronique de France, depuis Louis le Débonnaire jusqu'en 1378.

Commencement : « Assit principio virgo Maria meo. — Cy après commencent les faiz de Loys le Débonnaire, filz au roy Charlemaine et empereur. » — « Le premier chappitre du I[er] livre. Cy commence la vie et le fait à Loys Débonnaire, filz Charlem. le grant, qui fut roy et empereur à son temps. Mais pour ce qu'il pourta couronne et fist aucuns grans faiz au vivant son père... »

La chronique va jusqu'au règne de Charles V ; pour faire connaître la fin du manuscrit, nous copions les titres des derniers chapitres.

« Cy faillent les faiz du roy Jehan, et commencent les faiz du roy Charles. Après la mort du roy Jehan... » — Fin : « ...Puis retourna le duc de Bourgoigne en France, où il fut bien festié du roy Charles, son frère, et des seigneurs de France. »

« Les croniques abrégées des roys de France. Quant Nostre Seigneur Jhesu Crist fut né, Ottovien, empereur de Rome... » — Fin : « ...Pour ce mettraye doresenavant par ordre les noms des seigneurs de France, et les eages de la seigneurie de chascun. »

« De la première génération des roys de France. Prians, qui de la lignée du grand Priant de Troie descendit... » — Fin : « ...Le saint roy Loys, après Loys son père, XLIIII ans ; Philippe le tiers, après Loys son père, XV ans. »

« Cy après sont les noms des roys et des roynes, et des autres nobles personnes qui gisent en sépulture en l'église mons[r] Saint-Denis en France. Dagoubert, le roy de France qui l'église fonda et ennoblit... » — Fin : « ...L'évesque de Constances, l'évesque de Clermont. »

« Les abbés qui furent à la mort du roy Phillippe : l'abbé de S. Denis, l'abbé de S. Germain des Prez... »

« Les barons de France qui y furent aussi : Loys, son filz, qui fut roy après lui ; le roy Jehan de Jherusalem... » — Fin de tout le manu-

scrit : « Marguerite, duchesse de Brebant, seur du davant dit Phillippe. »

« Escript par moy Pierre de Tarse (ou Taise), notaire et secrétaire du roi Loys, à Genappe en Brebant. 1460. Tarse. »

1460. Papier. 271 feuillets (numérotés au bas, en petits chiffres). 290 sur 210 millim. Titres en rouge, initiales et premier mot en rouge. Rel. parchemin.

427 (198—R.313). « Entrée de l'empereur Charles quatriesme en France et Paris, en l'an 1377. »

Commencement : « L'an 1377, l'Empereur escrivit au Roy lettres de sa main, par lesquelles luy faisoit sçavoir que de brief estoit deliberé de le venir veoir en France... » — Fin : « ...Et là avoit moult grand luminaire, tant sur ladicte chappelle que environ le cueur de l'église, de grande quantité. Fin. »

On lit sur le feuillet de garde : « Copie de la librairie de Jan Hurault, sieur de Boistaillé. 1571. Ce qui peut estre de faulte ou redicte en ce discours, a esté laissé selon qu'il est en l'ancien livre. » — Sur la garde, ex libris gravé de « Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes ».

1571. Papier. 34 feuillets. 297 sur 208 millim. Rel. joli vélin, filets, vignettes sur les plats.

428 (306—R.341). Cuvelier. Chronique en vers de Bertrand Duguesclin.

Page 1. Commencement :

« Seigneurs, or escoutez, pour Dieu le roy divin.
Que nostre sire Dieu, qui de l'eaue fit vin,
Le jour qu'il fu aus nopces de saint Archedeclin,
Vous veille touz garder et donner bonne fin... »

Page 526. Fin :

« Dieu le Père nous doint paix et paradis,
Et il veille amender touz noz ennemis. Explicit.
Explicit du bon connoistable de France,
Messire Bertrant Duguesclin sans doubtance,
Qui enterré fu à Saint-Denis en France.
Et fu achevé sans aucune faillance
Le quinsesme jour de fevrier l'an quarante
Mil quatre cens, con disoit par toute France... »

Outre ces vers, il y en a encore six pages, soit 202 vers déca-

syllabiques. C'est une sorte de complainte sur la mort de Duguesclin, dont voici le commencement :

« Touz les vaillans et les preuz de jadis,
Toux les présens et toute créature,
Cesar, Hestor (*sic*), Alixandre et David,
Artus et Charles, et moy qui suis nature,
Godeffroy et Machabée (*sic*),
Et tout l'homme qui a hault l'honneur née,
Doivent de pleurs fère rivière et onde,
Car par la mort est la terre troublée
Du plus vaillant qui fust en tout le monde.. »

Le tout se termine à la page 532 et dernière :

« Soit enterré entre les roiaux vous
Son vaillant corps, par honneur, c'est bien drois ;
Car puis le temps des neuf preux plus preudous
En fait d'armes ne fu, si come je croy,
Tous diz vray et enterin,
A son seigneur estoit le palazin,
Bien y appert à ses faiz de renon.
Or, veille Dieu garder le très begnin
Les fleurs de lis du lieupart felon.
Deo gracias. »

Cette chronique a été imprimée en 1839, en 2 vol. in-4°, dans la Collection des documents inédits. Mais toute la finale, depuis la page 526, « Explicit », etc., ne s'y trouve pas.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 89-91.

XVe siècle. Papier. 532 pages. 280 sur 205 millim. Initiales en rouge. Rel. basane neuve.

429 (306 *bis*). « Histoire abrégée des glorieuses campagnes, tant en Espagne qu'ailleurs, du très noble seigneur Bertrand du Guesclin, ès années 1365 et 1369. »

Poème, avec dédicace à Mme la marquise Du Guesclin, datée de Paris, le 16 avril 1758, et signée : « Dernis, garde des archives de la Compagnie des Indes. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 91.

1758. Papier. 48 pages. 212 sur 180 millim. Cartonné.

430 (305—R.471). Chronique de France, jusqu'au règne de Charles VI.

Le premier feuillet, qui devait contenir une grande lettre ornée, a été découpé. Ce qu'il en reste commence ainsi :

« ...De France, et d'où vindrent les François... ques hystoires en pluseurs lieux que... la cité de Troyes la grant fondèrent... »

Au feuillet suivant : « [Chapitre] premier. La généalogie de ceulx qui vescurent de Noë jusque à Priant. Vérité est, et croire le devons, que nous sommes tous descendus de Adam et de ses filz... » — Fin : « ...Et lesquelz Anglois n'y profitèrent oncques de rien, et par fine neccessité convint qu'ilz levassent leur siège (de Nantes), et s'en allèrent; dont Jehan de Montfort fust bien desplaisant. » — Suit immédiatement :

« Et cy finist nostre livre de cronique à la fin du regne du roy Charles le quint, roy de France, et au commencement du regne du noble roy Charles VIe, son filz, à la gloire et révérence de Dieu le Père tout puissant et pardurable, et de sa benoitte glorieuse mère la Vierge Marie, et de la benoitte court de Paradis. Amen. Explicit. »

Ce volumineux manuscrit, tout écrit à longues lignes, n'a pour ornements que des lettrines en or sur couleurs, fort nombreuses, et les rubriques en rouge. Nous ne pouvons parler du 1er feuillet, qui a été dépouillé de son ornementation. Au commencement du règne de S. Louis, on a laissé presque toute une page en blanc, avec l'intention évidente d'y peindre un grand sujet, qui n'a pas été exécuté. Sur la garde, ex libris de « Claude-Bernard Rousseau », et sur le feuillet de garde un autre ex libris gravé, qui paraît plus récent. Au haut de ce même feuillet, un nom de possesseur (XVIe siècle?), « Marguerite de Laqueulle ». — A la dernière garde : « Marie Darreis », et au bas : « Vostre frère, Pierre de Damas. »

Fin du XVe ou XVIe siècle. Vélin. Non paginé. 310 sur 210 millim. Rel. veau, filets, vignettes, tranche dorée.

431 (145—R.520). Chronique des rois de France, de Guillaume de Nangis, continuée jusqu'en 1380.

Commencement : « Pour ce que moult de gent, et mesmement li hault homme et li noble qui souvent viennent en l'église monseigneur Saint-Denis de France, où grant partie des vaillans roys de France gist en sépulture... »

La chronique se termine, après le couronnement de Charles VI à Reims, le 4 novembre 1380, par la phrase suivante : « Et y mourut

grant foyson de leurs gens et de leurs chevaulx; et s'en alèrent aucuns, et en enmenèrent grant foyson de (*sic*) » ; après laquelle on a mis : « Laissez ycy espace pour achever la vie de ce roy Charles VIme. »

Sur cette chronique, voir le travail de M. Delisle sur les *Ouvrages de Guillaume de Nangis,* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* t. XXVII, II, p. 342 et suiv.

La première page de ce beau manuscrit contient une miniature qui en occupe la moitié en hauteur, sur toute la largeur. On y voit le Roi sur son trône, couronne en tête, tenant le sceptre et la main de justice, recevant de l'auteur agenouillé devant lui le livre de sa chronique; de l'autre côté, sont de nombreux seigneurs aussi à genoux. Cette première page est encadrée de tous les côtés, en or et couleurs; la première lettre est ornée de fleurs et de fraises, sur fond d'or. Au bas sont les armoiries coloriées des d'Urfé : *de vair, au chef de gueules,* renfermées dans une guirlande ou couronne de verdure. Le livre a de nombreuses lettres ornées et initiales, rouges et bleues; quelques rubriques et des notes marginales.

XVe siècle. Vélin. Non paginé. 355 sur 250 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

432 (316—R.604). Mélanges sur l'histoire de France.

Page 1. « La bataille du Liège », en vers. Commencement :

« A l'honneur de toutte noblesse,
Et en exaussant gentilesse,
Puissance, proesse et vigeur,
Vous veuil recorder la valeur
De maintz seigneurs preux et vaillantz,
Et du hardement suffisant
De maintz chevaliers et barons.
Et escuiers de gran renoms,
Qu'en l'an mil IIII^{c} et huit
S'assemblèrent, ne vous annuit... »

Fin :

« A l'honneur de la fleur de lis
Et de tous ces nobles amis. Amen. »

Page 17. « Les sentences du Liège », en vers.

« Plusieurs désirent à sçavoir
Du faict de ces Liégeoys, et voir;
Et j'en diray selon mon sens... »

Fin :

« Tous jours par bonne intention.
Cy prend mon dict conclusion.
Explicit dictum. »

Page 23. Chronique ou journal sur l'histoire de France, de 1408 à 1449.

Commencement : « Charles VI, roy de France. Dont il leur print mal ; car il en mourut là plus de XXVI^{m}, et sur le XXIIIe jour de septembre 408, et en tant que la guerre dura, par feu, par faim, par froit, à l'espé, plus de 14^{m}... » — Commencement du feuillet suivant, ou page 25 : « Et environ dix ou douze jours après, furent changés les sereures et clefs des portes de Paris... » — Fin du journal : « ...Où on fit une très belle histoire de pais et de guerre, qui longue chose seroit à racompter, que pour ce ay délaissé. »

Sur le feuillet de garde : « Ch. Charost. 1721. » Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

XVIe siècle. Papier. 364 pages. 312 sur 215 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Marillac, *à sept merlettes*. (Guigard, t. II, p. 92.) Le croissant placé par celui-ci au centre de cet écu doit être une brisure ; il ne se trouve pas ici.

433-434 (90-91—R.567). « Procès de la justification de l'innocence de Jeanne Darc, ditte la Pucelle d'Orléans. 1456. » — Deux volumes, dont le premier contient le procès de justification de 1456 ; le second, le procès de condamnation de 1431.

Tome I. Fol. 2. « Argument des procès tant de la condamnation que justiffication de Jeanne, ditte la Pucelle. »

Fol. 6 v°. « Commissio et ordinatio notariorum ex parte delegatorum episcoporum et judicum. »

Fol. 12. « Articuli et rubricellae omnium actorum et agitatorum in hoc processu. »

Fol. 14 v°. « Presentatio [bullae] summi Pontificis factae delegatis judicibus per Isabellam, matrem Joannae, et suos filios. »

Fol. 31. « Petitiones procuratorum. »

Fol. 112. Déposition des témoins.

Fol. 517 v°. « Designationes litterarum et actorum quae... per procuratores producuntur. »

Fol. 552. « Motiva juris per Isabellam, Petrum et Joannem Darc exhibita et producta. »

Fol. 589 v°. « Forma et tenor pronunciationis sententie. » — 598 feuillets.

Tome II. « Procès criminel fait à Jeanne Darc, dite Pucelle d'Orléans, en l'année 1431. » — Ce dernier chiffre remplace celui de 1456, qu'on avait écrit primitivement, oubliant que ce volume ne contient que le procès de condamnation.

Commencement : « In nomine Domini. Amen. Incipit processus in causa fidei contra quandam mulierem Joannam, vulgariter dictam la Pucelle. Universis presentes litteras seu presens publicum instrumentum inspecturis, Petrus, miseratione divina Belvacensis episcopus... » — 388 feuillets. — V. Lelong, n°s 17201 et suivants. — Cf. Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc,* dans la collection de la Société de l'histoire de France, 5 vol., *passim*.

XVIIIe siècle. Papier. 370 sur 242 millim. Rel. veau.

435 (697—R.615). « Histoire de Louis onzième. Livre premier. »

Commencement : « Après que les Turcs eurent élevé une monarchie redoutable au reste du monde, sur les débris des empires d'Arabie, d'Afrique, de Perse, de Constantinople et de Trébizonde... » — Fin : « ...Et la reine [d'Angleterre] fut obligée de s'enfuir, pour avoir à contretems désespéré des ennemys, plus étonnez que domptez, lorsqu'ils pouvoient encore nuire. »

Fin du XVIIe siècle. Papier. 144 pages. 225 sur 165 millim. Rel. veau fauve.

436 (699—R.548). « Image de deux règnes différendz, de Louis XI, 1461, et de Louis XII, 1498. »

Ce titre est à la page 3. A la première, on lit : « Faict par messire Claude de Seissel. » — Commencement : « Les roys, princes et autres souverains pourront juger dans la différente façon de ces deux gouvernements, lequel leur sera plus expédient, ou de régner par la force et puissance absolue, ou par une douce et tranquille authorité. » — Fin : « ...En quoy gist le solide et véritable bonheur de celuy qui aspire aux récompenses que Dieu promet aux bons princes. »

A la première page, la signature : « T. Fortia, O. L. »

Fin du XVIe siècle. Papier. 161 pages. 275 sur 192 millim. Demi-rel. basane.

457 (148—R.339, 616, 659). « Chronique de Louis douze, roy de France. »

Page 3. Commencement : « Les anciens philozophes et poètes, comme Platon, Aristote, Socrates, Diogènes, Virgile, Ovide, Perce et Juvénal, et autres... » — Fin, page 252 : « Car ainsy le désire de tout son cueur celluy qui a continué ce compte jusques à maintenant. Fin de la chronique de Louis douze, roy de France. »

Page 255. « Cy commence le livre des parties d'oultre mer, lequel fut faict et ordonné par messire Jehan de Mandeville, chevalier, qui fu nés en Engleterre, de la ville que on dist Sainct Albin. » — Commencement : « Comme il soit ainsy que la terre d'oultre mer... » — Fin, page 571 : « ...Lequel est sans fin et sans commencement, qui en Trinité vit et regne per infinita secula seculorum. Amen. » — Souvent imprimé.

XVIIe siècle. Papier. 571 pages. 430 sur 282 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Le Ragois de Bretonvilliers. (Guigard, t. II, p. 175.) Mais nous voyons très difficilement un aigle dans la colombe qui porte le rameau d'olivier.

458 (698—R.156). « La Chronique de France, depuis 1501 jusqu'en 1506 », par Jean d'Auton.

Commencement : « 1503. S'ensuyt la chronicque de France de l'an mil cinq cens et trois, touchant au premier de l'affaire de Messieurs Berault Stuart, seigneur d'Aulbigny, et de ses gens, en Callabres. Pour ne vouloir donner oeuvre au vice d'ociosité... » — Fin : « ...En faisant fin au récit de ce présent historial volume contenant les faictz de France de l'an mil cinq cens et ung, continuant jusques à l'an mille cinq cens et six. Fin du présent historial. »

En réalité, il y a dans ce manuscrit les années 1503 à 1505 inclusivement. Ce n'est que la 5e partie des Chroniques de J. d'Auton, comprise dans les t. II et III de l'édition complète de ces Chroniques, publiées par Paul Lacroix dans la *Collection des chroniques, mémoires et documents de l'histoire de France*. Paris, Sylvestre, 1834-1835, in-8°, 4 vol. (Note de M. Rouard.)

On lit au bas du titre : « Cette copie a été faite sur une autre moderne, qui est dans le cabinet de Mr de Sainte-Palaye. » — Pour la chronique de d'Auton, V. Lelong, n° 17422.

Commencement du XVIIIe siècle. Papier. 338 pages. 243 sur 180 millim. Rel. veau.

439 (105—R.478). « Lettres et actes consernans le mariage de madame Claude de France, fille du roy Louis XII, avec monsieur François d'Orléans, duc de Valois et comte d'Angoulesme, depuis, François Ier roy de France. 1505. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 410 sur 275 millim. Rel. veau.

440-441 (149-150—R.477). « Histoire de François Ier, roy de France. » — Deux volumes.

Tome I. Renfermant les quatre premiers livres. — 494 pages.

Tome II. Les cinq derniers livres, V-IX. Non paginé.

Commencement du livre Ier : « Comme l'on n'avoit point assez connu jusqu'icy la puissance de la monarchie françoise... » — Fin du livre IXe : « Les secours que tiroit la France de Soliman étoyent gratuits et sans obligation réciproque. »

Ce sont les neuf premiers livres de l'histoire de Varillas, imprimée à Paris chez Claude Barbin, 1685, 2 vol. in-4°, mais avec des remaniements.

XVIIe siècle. Papier. 327 sur 220 millim. Rel. veau fauve.

442 (967). « Portraits de François Ier et des princes, princesses et personnes notables de la cour, dessinés au naturel par une dame de la même cour, avec leurs devises. A Paris, avec permission et approbation. L'an M.D.XV. »

Ce titre n'est pas antérieur au XVIIIe siècle. Il en reproduit, à peu près, un autre un peu plus ancien, qui se trouve au feuillet de garde, mais qui n'est pas non plus le titre original.

Le manuscrit est un recueil de 51 portraits, de l'époque de François Ier, dessinés aux crayons noir et rouge. Les premiers sont ceux du roi François, de sa sœur Marguerite d'Angoulême, et de ses cinq fils et filles alors très jeunes. Nous nous dispensons de donner la liste des noms des personnages représentés dans ce précieux livre, parce qu'on les trouvera dans l'ouvrage que M. Rouard a publié, sous le titre suivant : « *François Ier chez Mme de Boissy. Notice d'un recueil de crayons, ou portraits aux crayons de couleur, enrichi par le roi François Ier de vers et de devises inédites, appartenant à la Bibliothèque Méjanes d'Aix,* par M. Rouard, bibliothécaire. Avec XII portraits choisis, lithographiés en fac-simile. Paris, chez Auguste Aubry. 1863. » In-4°, de 86 pages et 12 planches.

Cet ouvrage nous permet de ne pas entrer dans une description détaillée, qui a été bien faite. Toutefois, nous croyons utile de consigner ici tous les renseignements connus sur la provenance de ce manuscrit. La reliure, qui est du XVII[e] siècle, porte les armes de la famille Habert de Montmort, dont un membre, Jean-Louis, a été conseiller au parlement d'Aix et intendant des galères à Marseille, et est mort en 1720. C'est par lui probablement que ce recueil nous est arrivé. Sur la garde, est l'ex libris gravé des Thomassin, et plus bas, la légende manuscrite : « A M. le président de Thomassin, marquis de Saint-Paul » ; et l'on sait que le président était petit-fils d'une Habert de Montmort. Au-dessous encore de la précédente inscription, on lit la suivante : « Ce livre a été trouvé dans les ordures du district d'Aix, et remis au procureur fondé du citoyen Thomassin, fils du sus signé, longtemps après le règne de la Terreur, le 16 août 1795, vieux stile. » Enfin, sur le feuillet de garde, de la main de M. Diouloufet : « Ce recueil curieux a été donné à la Bibliothèque publique d'Aix par M[gr] de Roquefort de Bausset, archevêque d'Aix et d'Embrun, pair de France. » Or M[gr] de Bausset était fils d'une Thomassin.

XVI[e] siècle. Papier. 53 feuillets. 280 sur 185 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Habert de Montmort.

443 (683—R.649). « Le bon prince, par F. René Macé, religieux du monastère de la Trinité en Vendosme. »

Commencement :

« L'empereur vint jusqu'à Fontaine Bleau,
Noble chastel, tant ou plus fort que beau,
Très beau pourtant, mais sa meilleure grace
C'est qu'en Europe il n'y a telle chasse.
Pour ce le Roy, où qu'il soit, n'est chés soy,
Dit-il, que là ; il le nomme Chés moy... »

On lit en marge, même écriture : « Les six premières lignes sont du brave Gergon de la Table ronde. »

Fol. 78-79. Fin du poème :

« Et à l'entour PLVS OVLTRE est engravé.
Hercules là jaçoit qu'eust achevé
Tous ses labeurs ; Charles a passé oultre,
Et dès enfance a pour son mot : PLVS OVLTRE. »

Ce manuscrit nous paraît être autographe, ou l'exemplaire original présenté à François I[er] par son historiographe Macé. Plusieurs fois, il y

est fait mention d'œuvres littéraires par lui offertes au Roi, entre autres, en marge de la page 69 : « J'ay présenté au Roy, le jour de S. Jehan dernier, ung livre de mon histoire, où je parle bien amplement de ces remissions. » — Sous le titre de : *Voyage de Charles Quint par la France,* le poème de Macé a été publié par M. Gaston Raynaud. Paris, 1879, petit in-8°. Les variantes du manuscrit d'Aix ont été relevées par lui aux p. 83-84.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 96-98.

XVIe siècle. Papier. 79 pages. 246 sur 182 millim. Rel. veau, dentelles, vignettes.

444 (151—R.530). Histoire de Henri II.

Fol. 1. « Henry second. Livre premier, ou les choses les plus mémorables arrivées sous son règne durant les neuf mois de l'année 1547 et toute l'année 1548. » — Commencement : « Encore que le règne de François premier eût cessé... » — Fin, au fol. 323 : « ...Qu'il n'estoit ni seur, ny même possible de s'en passer. Fin du 4e livre. »

Ce sont les quatre premiers livres de l'histoire de Varillas, imprimée chez Barbin, 1691-1692, en 2 vol. in-4°. Mais le commencement du premier livre est tout différent.

Sur la garde, ex libris gravé aux armes d'Albert de Chaulnes, comme au n° 501. (Guigard, t. I, p. 149.)

XVIIe siècle. Papier. 323 feuillets. 325 sur 200 millim. Rel. veau.

445 (308—R.472). Pièces sur l'histoire de France, sous les règnes de François II, Charles IX et Henri III. — La table qui est à la fin indique 77 articles.

Page 1. « Harangue que le roy Charles IX feist à sa cour de parlement à Paris, séant en son lict de justice. »

Page 4. « Proposition faite par le roy Charles IX, en l'assemblée qu'il feit des princes et seigneurs, l'an M.D.LXXI. »

Page 8. « Ce qui a esté prononcé par le roy Charles IX, au mois d'aoust M.D.LXXIII, sur le partement du roy Henri III, pour aller en Pologne. »

Page 13. « Remonstrance faite par le roy Henry IIIe à sa cour de parlement de Paris. »

Page 15. « La harangue du roy Henry IIIe, en sa cour de parlement à Paris, après la pacification des troubles de France en M.D.LXXVI. »

Page 31. « Acte signé des princes et seigneurs, pour renoncer à toutes ligues et associations. »

Page 67. « Sommation faite aux habitans de la ville de Bourges, pour rendre la ville ès mains du Roy. »

Page 79. « Déclaration sur ce qui s'est passé au jour S[t] Barthélemy, xxiiii[e] aoust M.D.LXXII. »

Page 94. « Lettres de divers », 1571 et seq. — Lettre et requête des habitants de La Rochelle.

Page 149. « Advis de la négociation d'un ministre [huguenot] en Angleterre », au nom des églises réformées.

Page 216. « Discours des moyens qu'on peult avoir pour conquérir en plusieurs endroits voisins de la France. »

Page 240. « Sommaire du discours que je fis en mon opinion, au mois de septembre 1571. »

Page 242. « L'ordre qui a esté tenu pour justicier les comtes d'Aiguemont (*sic*), d'Horne et autres seigneurs et gentils hommes. »

Page 247. « La manière de vivre par les Juifs demourans dans le comté de Venaissin. »

Page 253. « Remonstrances faites, par le commandement du Roy, aux députez de ceulx de la nouvelle prétendue religion, au mois d'octobre 1573. »

Page 317. « Discours de ce qui a esté arresté en l'assemblée faite par le roy François II[e] à Fontainebleau, le xxi[e] jour d'aoust 1560. »

Page 333. « Sommaire discours de la famine et cherté de vivres, dont les assiégez de la ville de Sauxerre ont esté affligez et ont usé environ trois mois. »

Page 349. « Le blason d'armoyries, la nature, propriété et manière de blasonner... », par Jehan Leferon.

Page 388. « Sommaire des chapitres de la ligue faite entre Sa Sainteté, le roy catholique et la seigneurie de Venize. »

Fin du XVI[e] siècle. Papier. 405 pages. 290 sur 230 millim. Rel. veau fauve.

446 (310—R.473). Recueil de pièces sur l'histoire de France.

Fol. 10 (les premiers sont blancs). « Coppie de lettres de divers princes au Roy et à la Royne mère, sus le faict du concile national en France. 1660. »

Fol. 20. « Ce qui est entre le duc d'Austriche et madame la duchesse,

sa femme, d'une part, et le roy de France Loys XIe de ce nom, touchant les terres et seigneuryes que le duc Charles de Bourgongne, dernier trespassé, tenoit, possédoit..., en divers lieulx de ce royaume de France. »

Fol. 70. « Discours de Monsieur l'admiral de Chastillon au roy Charles neufiesme, pour luy persuader l'entreprinse de Flandres. »

Fol. 89. « Discours de Mr de Nevers, pour empescher la restitution de Pinerol et Savillan. »

Fol. 105. « Discours de M^r le mareschal de Bellegarde, sur la nécessité de faire la paix en France. »

Fol. 111. « Discours attribués à l'advocat David », sur les guerres.

Fol. 115. « Articles concernantz la pollice qui s'observera par les associez et confédérez. » Signés à la fin : « Marcheville. »

Fol. 119. « Discours en forme de réadvis et abjuration d'ung gentilhomme qui avoit signé la Ligue appellée saincte, faicte en France en l'année 1576, et les causes et les raisons pour lesquelles il s'en départ. »

Fol. 126. « Double de la ligue cy devant alléguée. Association faicte entre les princes, seigneurs, gentilz hommes, et aultres, etc. Au nom de la sainte Trinité... »

Fol. 129. « Remonstrances au Roy sur ce qui a esté traicté à ces Estatz par M^r l'archevesque de Lyon contre les estrangiers. »

Fol. 153. « Advertissement au Roy sur les remeddes qui pourroient estre praticquez pour réduire le royaume à une entière paciffication, et en la mesme grandeur qu'il a cy devant esté faict, par le sieur du Villars Boyvin. »

Fol. 184. « Discours oeconomicque pour la France. »

A la fin, à l'intérieur de la couverture : « Io. Morein. » — Dessus : « Monseigneur de la Briffe, intendant de Bourgogne. »

Fin du XVIe siècle. Papier. 190 feuillets. 340 sur 213 millim. Rel. parchemin, tranche dorée.

447 (1108). « Divers discours, mémoires et avis de Mr Claude de la Chastre, maréchal de France. »

Fol. 1. « Mémoire du voyage du duc de Guise en Italie; son retour; la prise de Calais et de Thionville. 1556 et 1557. »

Fol. 8. « Avis donné à Monsieur, frère du Roy, par M. de la Chastre, pour la conservation de sa personne et de ses Estats. 1578. »

Fol. 10. « Histoire de ce qui s'est passé entre Monsieur et ceux des Païs-Bas, après qu'ils l'eurent reconnu pour leur prince. 1582, 1583. »

Fol. 27. « Manifeste qui justiffie la conduite de M. de la Chastre, au voiage qu'il fit en Flandres, à la suite de Monsieur, frère du Roy, en 1582. »

Fol. 41. « Avis donné à M. de Guise par M. de la Chastre, après la paix de Nemours. 1585. »

Fol. 43. « Discours de M. de la Chastre sur le voïage de M. de Maïenne en Guienne, l'an 1586. »

Fol. 50. « Lettre touchant l'entreprise de M. de Guise sur la ville de Sedan. 1586. »

Fol. 59. « Discours contenant ce qui s'est passé de plus mémorable, tant en l'armée de M. de Guise qu'en celle des Huguenots, commandée par le duc de Bouillon, envoïé à la reine d'Angleterre. 1587. »

Fol. 75. « Lettre au prévost des marchands de Paris, estant en l'assemblée des Estats tenus à Blois. 1588. »

Fol. 77. « Avis donné par M. de la Chastre au duc de Parme, estant à Nesles, pour le secours de la ville de Rouen. 1592. »

Fol. 79. « Avis de M. de la Chastre aux Estats de la Ligue, assemblés à Paris. 1593. — Opinion sur le mariage de l'Infante. — Avis sur la proposition des Espagnols, du mariage de M. de Guise avec l'Infante. — Avis à la Chambre de la noblesse, touchant le mariage de l'Infante. — Opinion dite au conseil tenu à S. Nicolas, chez le Légat. — Avis après le reffus que firent les Espagnols de l'offre qui leur fut faite. — Avis au conseil tenu chez le cardinal de Pellevé, sur le sujet de la trève. 1593. »

Fol. 87. « Harangue de M. de la Chastre à ceux d'Orléans, pour les persuader de reconnoître le roy Henri IV. Février 1594. »

V. Lelong, n° 19519.

XVII[e] siècle. Papier. 94 feuillets. 350 sur 240 millim. Rel. veau fauve. Sur le dos, des croix vairées.

443 (473—R.605). « Recueil de pièces concernant la Ligue. » Titre au dos.

Page 1. « Advertissement à Messieurs du bien public de la France, faict à l'assemblée des Estatz à Blois, l'an mil V[c]LXXVII. »

Page 28. « Aultre discours faict en ladicte assemblée des Estatz, à Blois, mil V[c]LXXVII. »

Page 73. « Sommaire de l'origine de la Ligue et les aucteurs d'icelle, par qui et comment elle a esté favorisée. 1585. »

Page 81. « Petit manifeste sur ce subject très véritable, mil V^{c}IIII^{xx}V. »

Page 86. « Double de deux lettres escrites par le roy de Navarre, après la révocation de l'édict. 1585. »

Page 90. « Deux lettres escrites par la royne d'Angleterre à Leurs Majestés. 1585. » — Note, à la fin : « Ces lettres ne furent pas guères divulguées ; car elles me furent données à Paris, au mois d'aoust 1585, par le ministre de l'ambassadeur de Son Excellence, qui m'estoit amy. »

Page 99. « Mémoire baillé à feu mons^{r} de Guyse allant à la Court, mil V^{c}IIII^{xx}VIII. »

Page 115. « Prière tirée d'un discours présenté au Roy avant l'assemblée des Estatz à Blois, mil V^{c}IIII^{xx}VIII. »

Page 123. « Advis d'Estat de mons^{r} de Villeroy au duc de Maïenne, publié après la mort du Roy, sur la fin de l'an mil V^{c}IIII^{xx}IX. »

Page 188. « Testament de Monsieur Cujas, mil V^{c}IIII^{xx}XI. »

Page 192. « Procédure des Seize contre le président Brisson et les autres, mil V^{c}IIII^{xx}XI. »

Page 216. « Épitaphe du président Brisson. »

Page 218. « Remonstrance au Roy. 1592. » Signée : « J. B. »

Page 259. « Discours sur les causes des troubles de France, difficultez grandes de les appaiser, et cependant comment il se fault comporter, mil V^{c}IIII^{xx}XII. »

Page 297. « Extraict d'une prédication et sermon de Monsieur Benoist, curé de S. Eustache, par luy faict en ladicte église le lundy xxxme juillet mil V^{c}IIII^{xx}XI », recueilli par le sieur de la Chaussée.

Page 335. « A Monsieur Boucher, curé de S. Benoist, lequel on a dépeinct au chariot de la Ligue, comme un des conducteurs d'iceluy, [cinq] sonnetz. »

1°. « A quiconque dira que tu ne sois Boucher... »
2°. « Je ne m'esbahis pas, si l'on t'a prins pour estre... »
3°. « Que si on t'a posé des premiers au carrosse... »
4°. « Celuy qui te receut au sacré ministère... »
5°. « Conduy toy autrement, songe à faire valoir... »

Fin du XVIe siècle. Papier. 344 pages. 163 sur 100 millim. Rel. veau fauve.

449 (266—R.606). Pièces sur la Ligue.

1°. « Mémoire des choses les plus remarquables qui se sont passées en la ville de Troyes, au commencement des derniers troubles. »

2°. « Ce qui se passa à Chartres, après la mort de messieurs les duc et cardinal de Guise, en l'année 1589. »

3°. « Instruction qui fut faite et envoyée au Pape, au mois de janvier 1589, incontinent après la mort de messieurs les princes catholiques. »

4°. « Instruction donnée au doyen Frison envoyé vers Sa Sainteté par le duc de Mayenne et le conseil général des catholiques de France. »

5°. « Lettre du duc de Mayenne au Pape, portée par le doyen Frison », suivie d'une seconde, datée de février 1589.

6°. « Ce qui a été représenté à notre très saint Père par M. le commandeur de Dion, ambassadeur pour l'union des catholiques, à Rome. »

7°. « Ligue de Troyes. — Nous jurons et promettons à Dieu le Père, créateur du ciel et de la terre... Fait à Troyes, etc. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 300 sur 207 millim. Rel. veau fauve.

450 (718—R.321). 1°. « Advertissement du sieur de la Bourdaisière, gouverneur de la ville de Chartres en l'an 1591, pour le party de l'union, touchant ce qui s'est faict et passé pendant le siège mis devant ladicte ville de Chartres. »

2°. « Siège et prise de Boulogne par l'Anglois en 1544, et par eux rendue à la France. »

3°. « Voyage du roy Henry II en Boulenois. Siège et prise des forts, chasteau et ville d'Ambleteuse par l'armée royale, l'an 1549. »

XVI[e] et XVIII[e] siècle. Non paginé. Formats divers. Rel. veau.

451 (394—R.536). « Vaticination fort ancienne, interprétée du très chrestien Henry IIII, roy de France et de Navarre, et conférée avec les oracles et présages de M. Michel de Nostredame. » Titre après la préface.

Commencement : « Sire, si vous me faistes ceste faveur de voir et entendre ce mot de prophétie et vaticination... » — Fin, page 84 : « ...De laquelle j'ay bien voulu luy bailler le plaisir et contentement. Fait en septembre 1594. »

Page 93. « Seconde vaticination très ancienne, interprétée de la mesme Majesté très chrestienne, et conférée avecques la précédente, et autres de M[e] Michel de Nostredame. » — Premiers mots : « Sire, ceste prophétie et vaticination est d'une de ces femmes jadis tant fameuses... » — Derniers mots : « ...Cela fait, il donnera repos aux chrestiens et à son peuple. Fin. Fait en octobre 1594. »

Page 129. « Advertissement à Sa Majesté. Sire, ayant considéré à part moy les furieuses entreprises... »

La première page commence par A II; il manque un feuillet de titre, et le feuillet A IV, qui terminait la préface. Monogrammes au premier feuillet de garde.

1594. Papier. Réglé. 132 pages. 170 sur 120 millim. Rel. parchemin, filets, tranche dorée. Sur les plats, armes de France et de Navarre. Sur le dos, fleurs de lis et H couronnées.

452 (330—R.535). « Histoire notable des advantures et mémorables rencontres du temps et du règne de Henry le Grand, quatriesme du nom, roy de France et de Navarre, soubz les noms supposez d'Amaranthe, d'Amérique, Parthénie et Félicie. Par N. H. H. G., sieur de la J. An.; divisée en sept livres et sept parties. »

La dédicace et l'avis au lecteur sont signés : « J. Ganchès », et le manuscrit paraît autographe.

Fol. 1. « Livre premier. Des adventures d'Amaranthe, Amérique, Parthénie et Félicie. Lorsque par malheur les Espaignols furent conduicts par le capitaine Hernault-Teillo, gouverneur de Dourlans pour le roy d'Espagne, Philippe second surprit la ville d'Amiens... » — Fin : « ...Ainsy va le train et la vicissitude du monde, et comme Dieu le permet. »

« Fin du livre.
Si l'envie prenoit à quelques-uns des miens
De continuer cette histoire,
Je perpétuerois à jamais sa mémoire,
Renouvelant les écrits des anciens. »

On lit au bas du titre : « A Georges La Roche, marchand d'Angers; achetté de Vallée, ce 30me d'oust 1663. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 122.

Commencement du XVIIe siècle. Papier. 174 feuillets. 290 sur 195 millim. Rel. parchemin.

453 (R.A.63). « Dissolution du mariage d'entre Henry IIII, roy de France et de Navarre, et Marguerite de France, fille du roy Henry second. »

Page 1. « Instruction servant à l'intelligence du contenu au présent volume. »

Page 13. « Contract de mariage d'entre Antoine de Bourbon, duc de Vendosme, et Jeanne, princesse de Navarre. 1548. »

Page 21. « Discours sur le mariage du feu roy Henry IIII, roy de France et de Navarre. »

Page 67. « Remontrance envoyée à Henry quatre, en l'année 1599, en laquelle M. le procureur général luy fait entendre qu'il est nécessaire, pour le bien de son Estat, que son premier mariage avec la reyne Margueritte soit résolu et qu'il en contracte un autre. »

Page 163. « Consilium illustrissimi cardinalis Arnaldi Ossati. »

Page 174. « Raisons proposées au pape Clément VIII[e] par M. de Sillery, ambassadeur pour le Roy, pour la dissolution du mariage du roy Henry. 1599. »

Page 226. « Divorce satirique, en forme de factum, pour et au nom du roy Henry IIII, où il est amplement discouru des moeurs et humeurs de la reine Margueritte, jadis sa femme. »

Page 260. « Rescript du pape Clément VIII, par lequel il délègue le cardinal de Joyeuse, l'archevèque d'Arles et son nonce, pour juger la dissolution. »

Page 283. « Interrogatoire du Roy, du vendredy XII novembre 1599. »

Page 299. « Interrogatoire fait à la reyne Margueritte, le mercredy XVII novembre 1599. »

Page 358. « Enqueste en laquelle ont esté examinez les neufs tesmoins. »

Page 412. « Sentence diffinitive rendue et prononcée le 17 décembre 1599. »

Page 438. « Absolution ab hoeresi du roy Henry de Navarre, donnée par le pape Grégoire treizième, le 27 novembre 1572. »

Page 442. « Les principaux subjets de la mauvaise intelligence entre le feu roy Henry quatrième et la royne mère du Roy. » — Commencement : « Un homme de condition et plusieurs autres raportant le mauvais ménage qui a toujours été entre le feu Roy et la Royne, sa femme... » — Fin, page 450 : « ...Conseilla M. de Luynes de porter le Roy à la renvoyer à Florence. Fin. »

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 118.

XVII[e] siècle. Papier. 450 pages. 375 sur 345 millim. Demi-rel. basane.

454 (103—R.398). « Dissolution du mariage d'entre Henry quatrième et Marguerite de France. »

Le manuscrit commence par l'absolution donnée à Henri IV par le pape Clément VIII, et se termine, après la sentence définitive de dissolution du mariage, par le conseil motivé du cardinal d'Ossat.

XVII[e] siècle. Papier. 404 feuillets. 358 sur 220 millim. Rel. veau fauve, filets, tranche dorée.

455 (762—R.800). Mélanges historiques sur Henri IV et Louis XIII.

Page 1. « Response, en forme d'apologie, de M. de Pibrac à la royne de N[avarre]. 1[er] octobre 1581. »

Page 43. « Lettre de M. du *** au Roy, après sa conversion. »

Page 55. « Lettre de Mons[r] de P. à Mons[r] de F. touchant la négociation de la roine-mère. »

Page 69. « Advis aux depputés de Bourgoigne. »

Page 73. « Monsieur de P[ibrac] » au Roi. « Sire, le roy de Navarre m'a envoié vers Vostre Majesté... »

Page 85. « Harangue de mons[r] Seig* pour les officiers rebellés et leur restablissement prononcé en présence du Roy. »

Page 97. « Mons[r] Seig*. à l'assemblée des Estatz de Provence. »

Page 113. « A la mesme assemblée. »

Page 119. « De luy, en la réception de Mons[r] de Biron en l'estat d'admiral de France. »

Page 124. « Le sieur de Bussy au Roy, recerchant le deuil (duel) avec le s[r] de Quellus. » — « Satisfaction du s[r] de Quellus au s[r] de Bussy. » — « Déclaration et réconciliation des sieurs de Bussy et de la Ferté, sur leur deuil advenu à Alençon, le ... febvrier 1579. »

Page 127. « Patante de camp franc sur le deuil d'entre Mess[rs] de la Chastaigneraie et Jarnac. »

Page 129. « Accord des sieurs du Plessis et de Saint-Phalo, du 15 janvier 1599. »

Page 133. « Discours des raisons et persnasions de la paix. »

Page 163. « Harangue de M. du P. Sire, les effectz de vostre valleur sont si grandz... »

Page 165. « Harangue faitte par le Roy à Messieurs de la cour de parlement de Paris, le 8[e] janvier 1599. »

Page 171. « Récit d'une entreprise faicte, en l'an 1563, contre la roine de Navarre et messeigneurs ses enfans, par lequel on cognoit que

Dieu c'est monstré leur protecteur et conservateur, et a miraculeusement sauvé nostre roy Henry IIII, dès son enfance... »

Page 193. « Remonstrances présentées au roy Louis XIII[e] de ce nom, par Nosseigneurs du parlement de Paris, le 21[e] may 1615. »

Page 213. Discours, sans titre. « Ceulx qui croient que le malheur a tellement triomphé de nos couraiges... »

Page 225. Lettre, sans titre. « Monseigneur, depuis que j'ay receu les lettres qu'il vous a pleu m'escrire, j'ay quasy tousjours esté affligé de malladie. »

A la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

Commencement du XVII[e] siècle. Papier. 232 pages. 260 sur 194 millim. Rel. parchemin, filets, vignettes.

456 (689—R.395). Recueil de pièces historiques.

Fol. 1. « Advis sur les affaires d'Allemagne. 1620. »

Fol. 15. « Préface sur l'histoire des voyages du Roy. »

Fol. 20. « Discours sur les affaires publiques, au commencement de l'année 1620. »

Fol. 36. « Discours sur les dessains de l'année. 1621. »

Fol. 75. « Advis de La Rochelle, concernant le païs d'Aunis, receu en mars 1621. »

Fol. 77. « Advis d'un gentilhomme qui estoit deputté en l'assemblée du 1[er] may 1621, escrit de La Rochelle, en chiffre, à M. le duc de Louines, receu le septiesme, dans le chasteau d'Amboyse. »

Fol. 81. « Entreprise sur La Rochelle. »

Fol. 82 v°. « Advis touchant La Rochelle et l'isle de Ré, en juillet 1621. »

Fol. 89. « Discorso breve, il qual dimostra un modo facile da poter farsi in Ittaglia un numero di galere, senza l'aiutto del rè catholico, o altro principe, atto a resister al Turcco. »

Fol. 95. « Parentadi della casa di Savoia. »

Fol. 106. « Discorso di M. Claudio Tolomei, sopra quello che potesse fare papa Paolo terzo, per salute di se, delle cose sue, et dello stato suo, l'anno 1544. »

Fol. 197. « Parlamento di Carlo V° imperatore al rè Philipo, suo figlinolo, nella consegnatione del governo de suoi stati. »

Fol. 242. « Ragionamento di Carlo V° imperatore al rè Philipo. Parte seconda : del tempo della guerra. »

Sur la garde, ex libris gravé de Letellier de Courtanvaux, dont le timbre noir est à la première et à la dernière page.

XVIIe siècle. Papier. 295 feuillets. 264 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, armes de d'Escoubleau.

457 (510—R.635). « Recueil des pièces les plus curieuses qui ont esté faites pendant le règne du connestable M. de Luyne, comme se voit par la table suivante. Et le Seigneur a dit... Quatrième édition, augmentée des pièces les plus rares de ce tems, imprimé en 1632, et transcrit en 1690. »

A la page suivante : « Table du contenu en ce recueil. Noël des chevaliers de l'ordre, qui furent faits par le Roy en 1619. — Pasquil des chevaliers dudit ordre. — Avis au Roy sur le rétablissement de l'office de connestable. — Remontrance au Roy, importante pour son estat. — Avis à M. de Luynes, sur les libelles diffamatoires... » Il y a plus de soixante pièces.

En tête, avant le titre précité, on a mis : « Avertissement à M. de Luynes, à son avènement en faveur auprès du Roy, après la mort du maréchal d'Ancre. » — 51 pages.

1690. Papier. 888 pages. 180 sur 117 millim. Rel. veau, à compartiments, les plats et le dos semés du monogramme D. E. A. S., tranche dorée.

458 (512—R.701). « Histoire de la vie, meurs, actions et mort d'Henry de Montmorency, duc, pair, maréchal, grand admiral, premier baron et premier chrestien de France, et gouverneur du Languedoc. 1643. » Par J. V. et D. et D. d'A. (ceci est au deuxième titre).

A partir de la page 14, on trouve dans le texte cinquante-trois blasons, coloriés, des alliances de la maison de Montmorency.

1643. Papier. 358 pages. 214 sur 150 millim. Rel. basane.

459 (713—R.460). « Mémoires de M. de Fontrailles. »

1°. « Relation faicte par M. de Fontrailles des choses particulières de la Cour, pendant la faveur de M. Le Grand. »

2°. « Articles accordés entre le comte-duc, pour le roy d'Espagne, et le sieur de Fontrailles, pour et au nom de Monsieur. A Madrid, le 13 mars 1642. »

3°. « L'ordre qui a esté tenu au procès et condannation de Messieurs Le Grand et de Thou. 1642. »

4°. « Lettres d'abolition au duc de Bouillon, l'an 1642, au mois de septembre. »

5°. « Déclaration du Roy contre M. le duc d'Orléans, 1642, après la mort de Messieurs Le Grand et de Thou. »

Cf. *Relation faite par le vicomte de Fontrailles,* t. LIV de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France,* de Petitot et Monmerqué, p. 409 et suiv. — Michaud, t. III, 3e série, p. 245.

Au premier et au dernier feuillet, la signature : « Du Saut. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 228 sur 165 millim. Rel. veau

460 (156—R.326). « Mémoires du comte de la Chastre, contenant ce qui s'est passé de remarquable à la Cour, depuis l'année 1642 jusques en 1644, avec le sujet de sa destitution de la charge de colonnel des Suisses. » — Commencement : « Il est bien dificille de paroistre prudent, lorsque la fortune est contraire... » — Fin : « ... Le soing de ma réputation à celuy de ma fortune. » — Lelong, n° 22196. — Cf. *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France,* de Petitot et Monmerqué, t. LI, p. 168 et suiv.

Fol. 101. « Observations de M. le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'Estat, sur les Mémoires de M. de la Chastre. » — Commencement : « Il eut esté à désirer, pour la réputation de M. de la Chastre... » — Fin : « ... Et devant les hommes sages et désintéressez qui auront connu la vérité. » — Lelong, n° 22197.

Fol. 134. « Relation faite par M. de Fontrailles, des choses particulières de la Cour, pendant la faveur de M. Le Grand. » — Commencement : « M. le cardinal de Richelieu estoit arrivé... » — Fin : « ... Qui s'estand jusqu'à leurs dommestiques et à ceux qui les ont suivis. » — Lelong, n° 21973.

Sur la garde, ex libris gravé de « Lud. Vin. Bru. L'Enfant ».

XVIIe siècle. Papier. 181 feuillets. 352 sur 240 millim. Rel. veau.

461-463 (331-333—R.528). « Journal de M. Jean-Baptiste Hautin, conseiller au Châtelet, mort en 1640. » Ce titre est à la garde des t. II et III. — Trois volumes.

Tome I. 1615-1638. Commencement : « 1615. Décembre. Le duc de Nemours est arrivé en cour, pour faire la paix... » — Fin

« ... Entre six et sept heures du soir, le feu de la ville joue à la Grève, qui fust magnificque. Il dura bien un quart d'heure, et les canons de ladite ville jouèrent aussy sur l'eau. Le feu, au lieu où se font les exécutions » (6 septembre 1638). — 483 pages d'une écriture très serrée. 338 sur 206 millim.

Tome II. 1602-1615. Commencement : « Janvier 1602, 21, lundy. On dict que le voys (?) Hubert, qui avoit commis plusieurs malversations en sa charge, fut condemné à 10,000 livres parisis... » — Fin : « ... Me dict que le compagnon de Ravaillac susdict s'appelle la Garde, et a esté soldat. » (3 décembre 1615.) — 241 pages. 265 sur 175 millim.

Tome III. 1638-1640. Commencement : « 1638. Septembre, 7, ma[tin]. Y eut 10 malades à Saint-Louys, reste 294 ; et 12 à Saint-Marcel, reste 189... » — Fin : « ... Fusmes par ladite porte de Creil au prieuré Saint-Nicolas (27 mai 1640). Fin. » — Suit la note : « Maistre Jean-Baptiste Hautin, conseiller au Châtelet de Paris, qui a escrit le présent journal, contenu en trois volumes, commencé le lundi 21 janvier 1602, et finissant le 27 may 1640, est décédé le 14 juin 1640, âgé de soixante ans, et est enterré à Sainct-Severin. » — Suit : « Projet du testament de M. Hauttin. » — 79 pages, le reste du registre est en blanc. 270 sur 170 millim.

C'est le manuscrit original de ce journal. Il faut intervertir l'ordre des volumes : le n° 462 est le tome Ier, le n° 461 le tome II.

1602-1640. Papier. Rel. parchemin.

464 (910—R.278). « La vie d'Alphonse d'Ornano, mareschal de France et lieutenant-général pour le Roy en Guyenne, avec un abrégé de celle du collonel San Petre Corse, son père. »

Page 3. « Advertissement. Non seulement les vies des hommes vrayement illustres... »

Page 11. « Quoyque tous les enfans des roys ne soient pas roys pour l'ordinaire, comme leurs pères... »

Page 19. Commencement de la vie : « La bonne réputation est le seul trésor que nous laissons après cette vie mortelle... » — Fin, page 315 : « Honore la mémoire d'un nom si célèbre, et révère ses cendres qui reposent en ce lieu. Fin de la vie d'Alphonse d'Ornano, mareschal de France. »

Page 319. « Discours premier. Sur l'invective de l'historien Aubigné

contre le collonnel San Petro Corse d'Ornano, et son fils Alphonse, mareschal de France. Le fer est dangereux entre les mains d'un frénétique... » Ce qui commence ici a une seconde pagination ancienne, 1-324, et est divisé en vingt-six discours, le dernier commençant par ces mots : « Que si jamais aucun roy fut digne du titre de père de son peuple... » A partir de la page 265, ce sont des chapitres, cotés VI-XXIII. — Chapitre XXIV. « Le Roy fait rendre le corps du mareschal et remettre sa veuve et ses deux frères en liberté. Si l'abandonnement avoit esté sans aucun exemple passé... » — Derniers mots : « ...Où se verront à découvert les fraudes qui ont faict périr un si vertueux homme. Fin. Gloire soit à jamais à l'éternelle vérité. »

Ce manuscrit est chargé de ratures, d'additions et de suppressions, bâtonné et remanié en beaucoup d'endroits, ce qui indique un original. Il y a de nombreux feuillets blancs, interfoliés, portant des critiques et des observations. A la page 8, sont les armoiries coloriées du maréchal. On lit au bas du titre : « Paraphé, *ne varietur*... le 28e janvier 1668. Allezat (?). » — V. Lelong, n° 31671.

XVIIe siècle. Papier. 317 et 324 pages. 315 sur 210 millim. Demi-rel. parchemin.

465 (910 *bis*.—R.278). « La vie d'Alphonse d'Ornano, maréchal de France et lieutenant-général pour le Roy en Guyenne, avec un abrégé de celle du colonel San Petre Corse, son père, et celle aussi de Jean-Baptiste d'Ornano, maréchal d'Ornano, et lieutenant-général pour le Roy en Normandie, son fils. Composées par le sieur Canault, leur secrétaire ; corrigées sur son manuscrit original et rédigées en chapitres, pour la plus grande facilité du lecteur, lequel trouvera, suivant les renvois ici remarqués, les lieux tous entiers dans l'original, lesquels n'ont été copiés pour cause de brièveté. Ms. de la bibliothèque de M. le P. Bouhier. B. 2. — M.DCC.XXI. »

En tête, la division de la Vie en quatre parties, contenant 20, 15, 22 et 23 chapitres, puis l'ancienne division en 29 discours. A la page 11, une note qui nous apprend qu'après avoir rédigé son écrit par discours, « du depuis le sieur Canault rédigea lesdites vies en quatre parties; les ayant mis au net, il les envoya à Mme la comtesse de Grignan, petite-fille dudit Alphonse, en 1654, qui désiroit la faire imprimer. En 1655, le sieur Canault retira son original sous prétexte d'y mettre [une] lettre de M. d'Épernon... Mais il fut prévenu de la mort. »

Page 18. Commencement : « Le seul thrésor que nous laissons après la vie, c'est la bonne réputation... »

Fol. 1 (2e num.). « La campagne de la Reyne. 1667. Lettre gallante escrite à des dames de la Cour de M. le Dauphin... »

Fol. 24. « Extraict des délibérations de l'assemblée convoquée par l'Europe... sur le faict de l'invasion de la Flandre. 1667. »

Fol. 99. « Intérests de la France à l'esgard des estrangers dans la conjoncture présente. 1669. »

Fol. 115. « Le véritable Flaman, touchant l'entrée de l'armée françoise en Flandre. 1667. »

Fol. 133. « L'oeconomie guerrière de M. Colbert, sur le subject de la désertion des soldats françois. 1667. »

Fol. 157. « Nullité de la renonciation faicte par Marie-Thérèze, reyne de France, aux Estats de son père. »

Autres pièces sans foliotation.

« Lettre de M. Arnaud, docteur de Sorbonne, écrite le 12 janvier 1683, à Mgr l'archevêque de Rheims. » — Cette lettre est relative à la politique de Louis XIV.

« Copie de la lettre écrite au Roy par l'assemblée générale de l'Oratoire, en datte du 23 septembre 1678. »

« Harangue faite à Sa Sainteté dans le consistoire par le cardinal d'Estrées, sur le sujet de la promotion des cardinaux. »

« Description d'un chapelet, ou dizain, dédié au roy de la Grande Bretagne, le 1er jour de may 1686. »

« Mémoire des médailles qui ont été mises dans la première pile du pont royal des Thuilleries, du côté du Louvre, le 15 octobre 1685. »

« Testament de Mgr de Lamoignon, premier président de Paris. 20 octobre 1676. »

XVIIIe siècle. Papier. 327 pages, 193 feuillets, etc. 243 sur 187 millim. Demi-rel. basane.

466 (50 — R. 709). « Naration sincère et véritable de tout ce qui s'est passé en France depuis le commancement de la régence d'Anne d'Austriche, jusque au temps de la sortie de monsr le Prince, arrivée en 1652. »

Commencement : « Brigues pour le gouvernement. La persécution que j'avois souferte durant l'autorité du cardinal de Richelieu... » — Fin : « Signés, Gaston, Charles-Léon de Fiesques, et Joseph de Gaucourt. »

On lit au haut du feuillet de garde : « Ces Mémoires ne sont autre chose que ceux de M. le duc de La Rochefoucault. »

XVII[e] siècle. Papier. 223 feuillets. 355 sur 240 millim. Rel. veau.

467 (50 *bis*). « Histoire contenant tout ce qui s'est faict et passé dans les derniers troubles arrivez en France depuis l'an 1642 jusques en 1652. »

Ce sont encore les Mémoires de La Rochefoucauld : « La persécution que j'avois souferte... » Mais il y a de plus :

Fol. 182. « Appologie ou deffence de M. de Beaufort, contre la Cour, la noblesse et le peuple. » — Premiers mots : « Si j'estois aussi esleguant... » — Fin : « ... Qui puisse estre dans la bouche de tout le monde, après estre sorty de la sienne. »

Sur la garde, ex libris armorié : « Ex bibliotheca Lud. Vin. Bru. L'Enfant, regis a consiliis, Monaeci pro rege praefecti. »

XVII[e] siècle. Papier. 197 feuillets. 360 sur 235 millim. Rel. veau.

468 (158—R.620). « Delle turbulenze civili di Francia sotto il regno del rè Luigi XIV. Mercurio di Vittorio Siri, consigliere di stato et historiografo della Maestà christianissima. Volume XVI. » 1648-1651.

Commencement : « Sommario. Vari affari et incidenze tra'l Rè et il suo parlamento di Parigi... » — Texte : « Se non havessimo dubitato che ci s'imputasse a colpevole disegno... » — Fin : « ...E far affilare le mannaie, per castigo della loro temerità e follia. »

Sur le dos : « Mercure de Siri, tome 16. » — V. dans Brunet, v° Siri (Vittorio), t. V, col. 402, la description de cette rare collection, dont il n'y a ici que cet unique volume. — Lelong, n[os] 22002 et 22003, est bien incomplet sur l'œuvre de Siri; mais il faut y ajouter les n[os] 23725 et 23792.

XVII[e] siècle. Papier. 508 feuillets. 345 sur 225 millim. Cartonné.

469 (300—R.517). « Histoire des troubles et des guerres civilles de France, depuis le commencement de l'année 1648 jusqu'au mois de septembre 1651. Extrait des volumes manuscrits XVI et XVII du Mercure de l'abbé Vittorio Siri, divisé en six livres. »

Commencement : « La longueur de la guerre obligeant le Roy à faire des dépenses extraordinaires ..» — Fin : « ...Dont le retardement avoit

esté la principale cause des troubles qui agitoient la France depuis un an. »

XVIIe siècle. Papier. 605 feuillets. 300 sur 205 millim. Rel. maroquin rouge, filets.

470 (674—R.484). « Table de toutes les pièces contenues aux XIII volumes de recueil de ce qui s'est imprimé pendant la guerre de Paris. »

Table de Mazarinades.

Sur la garde : « A. Pelletier. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 230 sur 177 millim. Rel. parchemin.

471 (196—R.608). « Négociation de Monsieur de Lionne avec don Louis de Haro, à Madrid, en l'année 1656. »

Le volume commence par le pouvoir donné à M. de Lionne et les instructions du Roi, pièces datées de Compiègne le 1er juin 1656, et se termine par une lettre au cardinal Mazarin, du 25 septembre 1656.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 325 sur 210 millim. Rel. veau fauve, aux armes du chancelier d'Aguesseau. (Guigard, t. I, p. 53.)

472 (716—R.874). « Remonstrance faitte au Roy sur la délivrance des places maritimes de Flandres à Cromüel, protecteur d'Angleterre. Avec la responce à icelle remonstrance, pour justiffier du contraire des faitz posés en icelle. 1657. »

Au feuillet de garde, la signature : « A. Humbert » ; de l'autre côté : « 1 livre. Paris, passage de St Germain l'Auxerrois, 27 juin 1785. » — V. Lelong, nos 23826 et 23827.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 227 sur 175 millim. Rel. veau.

473 (67—R.685). « Vita del cardinale Mazzarini. »

A la fin, 5 lettres du cardinal, l'abrégé de son testament et son épitaphe.

XVIIe siècle. Papier. 157 pages. 253 sur 190 millim. Rel. basane.

474-475 (65-66—R.595). « Lettere del cardinale Mazzarini, scritte di Parigi, per tutto l'anno 1647. » — Deux volumes.

Tome I. 145 lettres. 1er janvier-31 juillet 1647.

Tome II. 81 lettres. 1er août-26 décembre 1647; avec une lettre du 23 février 1661.

XVIIe siècle. Papier. 641 et 536 pages. 310 sur 205 millim. Rel. basane.

476 (64—R.684). « Lettres et Mémoires de M. le cardinal Mazarin à messieurs Le Tellier et de Lionne, contenans le secret de la négociation de la paix des Pyrénées, dans les conférences tenues à St Jean de Luz entre ledict seigneur cardinal et don Louis d'Haro, en 1659. Il y a au commencement plusieurs lettres très particulières écrites au Roy, à la Reyne et autres, pendant son voyage. »

Les lettres sont au nombre de 117; elles vont du 10 juillet au 12 novembre 1659. — V. Lelong, nos 30921, 30922.

XVIIe siècle. Papier. 327 feuillets. 370 sur 240 millim. Rel. veau.

477 (218—R.684). « Lettres du cardinal Mazarin, sur la négociation de la paix des Pyrénées. 1659. » Copie du no 476; 128 lettres, juillet-octobre 1659.

Au fol. de garde : « 2 livres. Paris, passage de St Germain l'Auxerrois, 27 juin 1785. »

XVIIe siècle. Papier. 235 feuillets. 283 sur 207 millim. Rel. veau. Sur les plats, armes de..., comme au no 389.

478 (59—R.96,501,969). Recueil de pièces historiques.

Page 1. « Mémoires de M. Des Mazures » sur l'Artois.

Page 325. « Voyage de Smirne aux trois églises. »

Page 439. « Tratado de paz entre los señores reyes catholico y christianissimo, convenido y accordado entre el señor cardenal Julio Mazarini y don Antonio Pimentel del Prado. » 4 juin 1659.

Page 572. « Mémoire de ce qui a esté négocié à la sortie de M. le comte de Souré, ambassadeur de Portugal, hors de France. »

Page 611. « Mémoire de ce qui s'est traitté à l'eschange des ratiffications des traittez des Pyrénées. »

Page 731. « Registre des principaux points de cérémonie arrivez dans l'ambassade de Mgr le comte d'Argenson » à Venise. 1651.

Page 811. « Mémoire historique d'Allemagne. »

Page 985. « Sommaire de la forme du régime des provinces-unies des Pays-Bas, lors du gouvernement des princes d'Orange. »

Page 1045. « Relation de ce qui s'est passé à la mort, à l'élection et au couronnement du doge de Venise. »

Page 1059. « La Zuchetta, ove si contengono tutti li magistrati di Venetia, rettorie terrestri e maritime del dominio Veneto. 1655. »

Page 1101. « Nullité de la renonciation faite par la reyne Marie Thérèse d'Austriche aux couronnes et Estats de son père. 1666. »

Page 1247. « Relation de l'entreprise de Gigery. »

XVIIe siècle. Papier. 1290 pages. 385 sur 245 millim. Cartonné.

479 (116—R.82). Acte de partage de la succession d'Anne d'Autriche, entre Louis XIV et le duc d'Orléans, son frère.

Ce manuscrit contient le testament de la reine Anne, et l'inventaire des meubles, pierreries, vaisselle d'or et d'argent, dressé après sa mort. Le partage est daté du 20 février 1666.

Au haut du feuillet de garde : « 1 livre 10 s., à Paris, sur les quays, 1777. »

1666. Papier. Non paginé. 355 sur 234 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée; armes de France sur les plats, semé de fleurs de lis sur le dos et dans les coins.

480 (695—R.619). « Histoire du règne de Louis quatorze », par demandes et par réponses, divisée en quatre périodes.

A la garde, ex libris gravé de « Le Tellier de Courtanvaux ». — Sur le titre et à la dernière page, son timbre en noir.

XVIIIe siècle. Papier. 455 pages. 215 sur 160 millim. Rel. parchemin vert.

481 (448—R.430). « Estat et menu général de la dépense ordinaire. Bouche de la maison du Roy. Année 1687. »

Commencement : « Estat des personnes qui doivent et ont droit de manger aux tables du Roy, durant l'année 1687... »

1687. Papier. Non paginé. 188 sur 130 millim. Rel. veau.

482 (280—R.58). « Registro di scritture, lettere, brevi, e altro accaduto nelle contingenze trà la Francia e papa Alessandro VII, per il fatto de' Corsi, contro l'ambasciatore [del rè] christianissimo, il duca de Crequi. »

Second titre : « La verità svelata, discorso sopra gl'affari del rè di Francia con Alessandro settimo, sommo pontefice. »

Sur le feuillet de garde : « Acheté chez M. de Floncel, n° 6841, 3 livres 10 s., en 1774. »

XVII[e] siècle. Papier. 625 pages. 190 sur 125 millim. Rel. veau.

483 (279—R.58). « Scritture diverse concernenti i presenti moti di guerra trà la Santità di nostro signore papa Alessandro settimo, e il rè christianissimo Lodovico XIV. 1663 e 1664. »

Recueil de documents officiels concernant toute cette affaire, depuis l'entrée du duc de Créqui à Rome en 1662, jusqu'à la conclusion du différend en 1664. La dernière pièce est imprimée : « Relatione delle solenni entrate fatte a Fontanablò e successivamente in Parigi, dall' Em[mo] signore cardinal Chigi, legato a latere di Sua Santità. In Bologna. 1664. »

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

XVII[e] siècle. Papier. 236 feuillets. 200 sur 160 millim. Rel. parchemin.

484 (213). « Lettere sopra l'affare de' Corsi. » Titre au dos.

Recueil de 15 lettres en français, datées de Gênes, 26 août-11 novembre 1662, signées : « N. de Compans », et d'un très grand nombre de lettres en italien, signées : « Il marchese Gianetino Giustiniani. » Celles-ci sont toutes adressées à M. de Créquy, « a Roma », puis « alla Corte », et de nouveau « a Roma » ; elles vont du 28 mai 1662 au 18 avril 1665, et sont écrites de Gênes. — Au bout du volume, sont 4 pièces ajoutées, et non reliées avec les autres.

Sur le feuillet de garde : « Acheté chez M. de Floncel, en 1774, 18 livres. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

485 (412—R.862). Réfutation des discours de l'avocat général Talon, contre les actes du Pape dans l'affaire des Franchises.

Page 1. Sans titre. « Qui maledixerit patri suo. Exod. XXI. 17. Principi populi tui non maledices. Exod. XXII. 28. »

Page 103. « Réflexions sur le plaidoyer de M. Talon, avocat général au parlement de Paris, touchant la bulle d'Innocent XI. »

Page 171. « Réflexions sur la harangue de M. Talon. »

XVII[e] siècle. Papier. 234 pages. 170 sur 115 millim. Rel. veau fauve.

486-497 (172-183—R.621). Recueil de mémoires sur le règne de Louis XIV. 1664-1679. — Douze volumes.

Tome I. « Recuil ou mémoires et relations de ce qui s'est passé aux voyages d'Ongrie, de Gigery et de Candie, et du voyage des conquêtes que le Roy a faict en Holande, qui m'ont esté envoyées par mes amis, et autres pièces sur les faicts héroïques du Roy sur les bords du Rhin, en l'année 1672. » — 176 feuillets. 243 sur 170 millim.

Tome II. « Recuil deusième, touchant ce qui c'est passé en la présante année 1673, tant sur mer que sur la terre, par les troupes du Roy, à Mastriq, et autres pièces. 1673. » — 396 feuillets. 246 sur 177 millim.

Tome III. « Mémoires ou relation de ce qui c'est passé dans les armées du Roy, que dans d'autres occasions, qui me sont venus à ma connoissance pendent la présante année 1674. Première partie de 1674. » — 385 feuillets.

Tome IV. « La seconde partie des relations de l'année [16]74, sur ce qui c'est passé aux armées du Roy contre les ennemis de son Estat, et les victoires qu'il a ramportées sur eux, et que j'ay escrit à mes heures perdues. » — 259 feuillets.

Tome V. « La suitte des mémoires qui m'ont esté envoyés par mes amis, après les années précédantes, commencent en la présante année 1675. » — 278 feuillets.

Tome VI. « Suite des relations ou lettres qui m'ont esté envoyées par mes amis des armées du Roy, en la présente année 1675. » — 362 feuillets.

Tome VII. « Recuil des relations qui sont venues en ma connoissance par de mes amis, par curiozitté, que j'ay gardés de la présante année 1676, commencé au mois de janvier. » — 230 feuillets.

Tome VIII. « Suite des relations qui m'ont esté envoiées par des officiers considérables des armées du Roy, mes amis, en la présente année 1676. Seconde partie, le premier juillet 1676. » — 358 feuillets.

Tome IX. « Relation ou lettres qui m'ont esté envoyées par mes amis des armées du Roy, et autres lieux, de ceste presante année 1677. » — 351 feuillets.

Tome X. « Suite des relations et nouvelles qui m'ont esté envoyées par mes amis des armées du Roy, à comencer le premier juillet 1677. » — 432 feuillets.

Tome XI. « Continuation des lettres ou relations qui m'ont esté envoyées pendent la présante année 1678, par mes amis. » — 303 feuillets.

Tome XII. « Continuation des lettres ou relations qui m'ont esté envoyées par mes amis des armées du Roy, de la présente année 1678, commencée le premier juillet. » — 274 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 255 sur 180 millim. (depuis le t. 3). Rel. veau.

498 (413—R.400). Mélanges historiques et littéraires du règne de Louis XIV.

Page 3. « Histoire de Madame et du comte de Guiche, de M[me] de Soissons et du marquis de Vardes. »

Page 85. « Relation qu'on dit estre de M[r] Feuillet, chanoine de S[t] Cloud, touchant la mort de Madame. » — Fin : « ...Il faut prier Dieu pour elle. 29 juin 1670. »

Page 105. « Idille de M[e] Des Houillières. Hélas, petits moutons, que vous êtes heureux... »

Page 111. « Lettre galante à une cousine sur le point d'estre femme. »

Page 123. « Autre lettre à un amy qui estoit allé faire un voyage sans dire adieu à l'autheur. »

Page 127. « Histoire du prince Charles [de Lorraine] et de l'impératrice douairière. »

Page 139. « Poésies du chevalier d'Aceilly. »

Page 165. « Sciences secrettes, ou le comte de Gabalis. »

Page 191. « Le Mercure espagnol. »

Page 215. « Almanzaïde, nouvelle galante. »

Page 221. « Discours funèbre pour M[me] la duchesse d'Aiguillon. »

Page 255. « Avertissement sur les 18 lettres provinciales. »

Page 369. « Lettre du marquis de Fresne, escrite de Pierre Cize, à Paris, à M[r] de... »

Page 389. « Traduction de la Troade de Sénèque. »

XVII[e] siècle. Papier. 408 pages. 175 sur 120 millim. Rel. veau.

499-500 (434-435—R.574). Journal de voyage d'un Italien en France, de 1673 à 1681. — Deux volumes.

Chacun de ces volumes commence ainsi : « Mille seicento settanta trè. Giunsi a Lione il dì dell'Epifania... » Mais le n° 500, qui est l'original, va de 1673 à 1681, tandis que le n° 499, qui est la mise au net de l'autre, n'a pas été achevé et s'arrête à 1675. Tous les deux portent au fol. 1 : « Paraphé, suivant notre procès-verbal de ce jour, 20 de juillet 1682. De La Reynie. » La même signature se trouve au dernier feuillet de 499. Le n° 500 n'est pas folioté; le n° 499 a 103 feuillets écrits.

C'est une relation de la cour de Louis XIV.

Ces manuscrits paraissent avoir été saisis en 1682, lors des difficultés de la cour de France avec le Pape, et ils doivent avoir appartenu à la nonciature.

XVIIe siècle. Papier. 225 sur 180 millim. Rel. parchemin.

501 (60—R.691). « Memorie historiche. 1673-1681. » Titre au dos du volume.

Commencement : « Giunsi a Lione il dì dell'Epifania; seppi che i miei negozi d'Italia andavano alla peggio... » — Fin : « ...Continuate le vostre lettere al solito. 21 maggio 1681. »

Copie du n° 500.

Sur la garde, ex libris gravé, aux armes d'Albert de Chaulnes : *de gueules, au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois traits; sur le tout d'or, au lion couronné.* (Guigard, t. I, p. 149.)

XVIIIe siècle. Papier. 98 et 118 pages. 355 sur 225 millim. Rel. veau marbré.

502 (153—R.618). Mémoires sur l'histoire de France, de 1635 à 1682. — La reliure porte : « Histoire de Louis XIV. »

Commencement : « Je ne fais pas estat de circonstancier toutes les choses dont je parlerai cy après, dans cet abrégé des actions de ma vie... » — Fin : « ...Le Roy a depuis eu plus de sujet d'estre satisfait de la conduite de ces peuples maritimes, à proportion que de ceux des autres provinces. »

Une longue note, sur le feuillet de garde, nous apprend que « Ce manuscrit est de M[r] Millet, auteur, selon ce qu'il écrit, d'autres mémoires..., qui avoit été homme de confiance des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, sous-gouverneur de Monsieur et de M[gr] le Dauphin, lieutenant général du pays d'Aunis, etc. » — C'est le manuscrit origi-

nal, ayant des additions, des suppressions et des changements de rédaction.

XVII[e] siècle. Papier. 474 pages. 416 sur 290 millim. Rel. parchemin.

503 (154—R.88,626). Lettres de Louis XIV. 1679-1686.

Ces lettres, toutes signées : « Louis », sont au nombre de 616; quelques autres lettres, en petit nombre, s'y trouvent entremêlées. — Première lettre : « A ma soeur la duchesse régente de Savoye. A S[t] Germain, 12 février 1679. » — Dernière : « A ma seur et nièce, l'électrice de Bavière. A Versailles, le 31 d'aoust 1686. »

Aux deux tiers du volume : « Sommaire des dépesches de Rome, qui ont passé par mes mains en 1679. » Il s'agit ici très vraisemblablement du président Rose, secrétaire intime du Roi; les réponses sont signées de lui.

Plus loin : « Mémoire sur le cas d'un religieux capucin qui avoit administré les derniers sacrements au nonce apostolique Varese, qui mourut à Paris. »

Vers la fin : « Des apocrisiaires, et des nonces apostoliques. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 367 sur 240 millim. Rel. parchemin.

504 (69—R.596). « Lettere historiche e politiche. 1683-1687. » Titre au dos.

Fol. 2 (le premier manque). Relation de l'arrivée du nonce du S. Siège, et des affaires du temps. 1683-1686.

Fol. 97. Correspondance avec divers cardinaux, surtout avec le cardinal Cibo. 1684-1688.

Fol. 1 (2[e] num.). « Lettere scritte sopra il maneggio fatto per la restituzione della Lorena al ser[mo] duca Carlo. »

Fol. 12. « Lettere scritte per la successione palatina a favore della ser[ma] duchessa d'Orléans. »

Fol. 1 (3[e] num.). « Lettere di varii negozii e notizie, e altro occorso dalla partenza da Roma del s[r] Cardinale, per venir a Francia, nel mese di giugno 1683, sino al ritorno in Italia dell'Eminenza sua seguito. » Cette partie est précédée d'une table.

Le manuscrit a plusieurs paginations diverses, et il y manque

quelques feuillets, entre autres, le fol. 1 où nous aurions pu trouver un titre. Tout est en italien.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 172, 34, 32, 34, 108 feuillets. 285 sur 190 millim. Rel. basane.

505 (61—R.438). « Varie relatione e discorsi diversi sopra li affari del' Europa. 1640-1690. » Titre sur le dos.

Page 1. « Relatione de' trattati di pace conclusa in Nimega... da mons[r] Bevilaqua. »

Page 97. « Articles proposés par les préteurs, consuls et magistrats de Strasbourg, pour la réduction de ladite ville à l'obéissance du Roi. 1681. »

Page 151. « Discorso sopra le differenze concernenti l'Alsatia. »

Page 213. Lettres d'un gentilhomme italien, du cardinal Mazarin (249), de l'archiduc Léopold, du Roi au Pape.

Page 337. « Discorso sopra il futuro conclave. »

Page 387. « Annotazioni astrologiche per l'anno 1684, fatte dal signor Mattias Questier, professore a Parigi. »

Page 421. « Appologia fatta da Francesi, per giustificare le procedure del Rè nelli emergenti dell' Ungheria. »

Page 483. « Fermo antico e moderno. » Imprimé.

XVII[e] siècle. Papier. 504 pages. 320 sur 220 millim. Rel. basane.

506 (706—R.218). « Mémoire concernant l'invasion de la Lorraine par M[r] le maréchal de Créquy, au mois d'aoust 1670. »

« Avertissement. Ce manuscrit est une copie des lettres originales qui ont esté données par M[r] l'abbé Bouhier, désigné à l'évesché de Dijon, au mois d'avril 1728. »

Commencement : « Préface. Le feu roy Louis quatorze n'estant pas content de monsieur le duc de Lorraine... »

Gravé sur le titre : « Ex libris Ludovici Le Bouthillier de Pont Chavigny. » — Au feuillet de garde : « 1 livre 4 s., Paris, quay du port aux bleds, 23 juillet 1784. »

XVIII[e] siècle. Papier. 292 pages. 268 sur 195 millim. Rel. veau fauve.

507 (707—R.632). « Mémoires de François-Michel Le Tellier, mar-

quis de Louvois, ministre et secrétaire d'État sous le règne de Louis le Grand. Par M., etc., son premier secrétaire. »

Commencement : « Le ministère de M. de Louvois, sous le règne de Louis XIV, a été assez connu et renommé... » — Fin : « ...A la bonne et judicieuse conduite de ce fidèle ministre, reconnu pour tel, même des ennemys du Roy. Fin. »

A la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

XVIIIe siècle. Papier. 291 pages. 233 sur 180 millim. Rel. veau.

508 (708—R.514). « Mémoires de monsieur le baron de Gressy, comte de Muret, maréchal de camp des armées du Roy, conseiller en son Conseil d'État, et son premier maître d'hôtel ordinaire. » 1642, etc.

Commencement : « Monsieur, ce n'est pas sans peine que je me détermine à vous donner la relation des voyages que j'ay faits de la part du Roy, en Hollande et en Angleterre... »

En tête, lettre originale de M. de Morville (Versailles, 14 juin 1727), remerciant de la communication des Mémoires, dont il a fait tirer une copie.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 217 sur 160 millim. Rel. veau.

509-510 (709-710—R.901). « Mémoires de Saint-Hilaire. » Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. Première et seconde partie. 1661-1697. « Avertissement. La paix de Riswicht étant survenue et m'ayant laissé un grand loisir... » — Première partie. « Quoique le Roi fût majeur depuis quelques années... » — 500 pages.

Tome II. Troisième partie. 1698-1715. « Quelques-uns ont prétendu, avec peu de vraisemblance, que les conférences du maréchal de Boufflers et du milord Portland... » — Fin : « ...Luy feront plus d'honneur dans l'histoire que les panégiriques des flatteurs les plus outrez. Fin de ces Mémoires. Relié le lundi 24 juin 1751. » — 741 pages.

Sur les gardes, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs. — Au feuillet de garde du 1er volume, note de M. de Méjanes : « Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 17[66], en 4 volumes in-12. Il y a quelques différences, peu essentielles à la vérité, entre le manuscrit et l'imprimé. Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M^{r} le marquis d'Aubaïs; il m'a été procuré par M. Séguier, de Nismes. Acheté 6 livres les deux volumes, le 5 aoust 1780. »

XVIIIe siècle. Papier. 222 sur 165 millim. Rel. veau fauve.

511 (714—R.690). Mémoires, sans titre, rapportant les principaux événements arrivés de 1709 à 1714.

Commencement : « Le lieutenant général d'Artagnan a été fait maréchal de France, après l'affaire de Malplaquet, et a pris le nom de Montesquiou... »

L'auteur paraît avoir écrit dans les Pays-Bas ; et il a inséré, au milieu de son récit d'événements contemporains, un « Mémoire de plusieurs choses, sans ordre des tems auxquels elles sont arrivées ». 1579-1700.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 225 sur 175 millim. Rel. veau fauve, filets.

512 (408—R.629). « Plaisanteries singulières qui se sont passez à la cour à Paris, etc., sous le règne de Louis le Grand, avec quantité de remarques curieuses et très divertissantes. 1715. »

Page 3. « Avis au lecteur, servant de préface. Ridendo dicere verum quid vetat? Attamen, cui hic ludus noster non placebit, ne legerit. »

Au feuillet de garde, note de l'abbé Sépher : « Beaucoup d'historiettes originales, non imprimées. »

1715. Papier. 243 pages. 180 sur 117 millim. Titres en rouge, frontispice gravé. Rel. veau.

513-525 (159-171 — R. 690). « Mémoires en forme d'histoire, qui renferment plusieurs pièces curieuses. » — Douze tomes en treize volumes.

Histoire de France depuis la paix de Ryswick, 1697, jusqu'au traité d'alliance avec l'Angleterre et la Hollande, en 1717.

Tome I. 1°. « Préface : « La mort de Charles II, roy des Espagnes, et les dispositions de son testament... » — Texte : « La paix de Riswick avoit donné une face nouvelle aux affaires... » — 443 pages.

Tome I. 2°. « Les alliez ne bornèrent pas seulement leurs veues pour affoiblir la France et l'Espagne... » — 563 pages.

Tome II. « Cette formidable ligue des alliés n'avoit pas encore pu parvenir... » — 589 pages.

Tome III. « Le dessein du prince Eugène estoit, lorsqu'il vit les François se retirer si précipitemment vers Gand...» — 599 pages. Plan gravé du siège de Lille, en 1708.

Tome IV. « La marche précipitée que le duc d'Hannovre avoit faite, après avoir passé le Rhin... » — 627 pages.

Tome V. « Le maréchal de Villars, par la disposition de ses troupes... » — 527 pages.

Tome VI. « Le cinquième mars [1712] ayant été pris à Utrecht pour tenir un congrès général... » — 578 pages.

Tome VII. « La satisfaction que l'on attendoit devoir être faite pour l'insulte commise contre le sieur Ménager... » — 556 pages.

Tome VIII. « Il se tenoit à la cour de l'Empereur des conseils fréquens et secrets... » — 585 pages. Dessins à la main : « Plan de Landow, avec ses attaques. 1713. — Plan des attaques de Fribourg. 1713. »

Tome IX. « On ne fut pas payé comme on croioit devoir l'estre, après qu'on eust leu le traitté de paix signé à Rastat... » — 567 pages. Carte manuscrite des environs de Mardick et de Dunkerque.

Tome X. « Quelques jours avant que la reine d'Angleterre tomba en apoplexie... » — 598 pages. Dessin : « Plan et attaque de Barcelonne. »

Tome XI. « Le sieur Prior ne parut pas fort satisfait de la réponse... » — 656 pages. Plans mss. : « Insula Majoricae, 1683. — Alcondia, ville dans l'isle de Mallorque. — Plan de Maiorque. »

Tome XII. « Le Pape ne laissoit pas de souffrir beaucoup, comme père commun des fidèles... » — Fin : « ... Ce que Dieu ne permettra pas pour le repos de la chrétienneté. » — 670 pages. « Plan de la citadelle de Barcelonne. »

XVIIIe siècle. Papier. 250 sur 188 millim. Rel. veau.

326 (647 — R. 727). « Cayer contenant les prophéties de Nostradamus et de l'abbé Ubertin d'Otrante, qui président (*sic*) les évènements qui doivent arriver dans ce siècle 1700 ; au commancement duquel sont les quatrins nécessaires pour l'intelligence de ceux qui président les évènements du roy Louis XV, heureusement régnant dans le présent siècle 1700, aussy bien que ceux qui ont quelques rapports à ces évènements, et qui nous font connoître Louis XIV sous le nom de grand chyren, que Nostradamus luy donne dans les quatrins qui le regardent. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 79.

XVIIIe siècle. Papier. 31 pages. 250 sur 183 millim. Rel. basane.

327 (356 — R. 963). « Histoire de la guerre. 1741. » Titre au dos.

Commencement : « Avant-propos. L'histoire des évènemens arrivés, il y a deux ou trois siècles... » — Fin : « ... Le jugement de la postérité, dont nous ne pouvons jouir. » — « Chapitre Ier. L'empereur Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, mourut au mois d'octobre 1740... » — Fin de l'histoire : « ... Et que la paix soit le plus grand des biens qui puissent la consoler. »

« C'est l'histoire de la guerre de 1741, par Voltaire, imprimée en 1755 et 1756, avec des différences, et refondue dans le *Siècle de Louis XV*. Ceci est la copie donnée par l'auteur à Madame de Pompadour, comme l'indiquent les armoiries de la couverture. » (Note de M. Rouard.)

XVIIIe siècle. Papier. 492 pages. 335 sur 210 millim. Rel. veau, filets. Sur les plats, armes de Mme de Pompadour. (Guigard, t. II, p. 169.)

528-529 (719-720 — R. 729). « Nouvelles à la main. » Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. 1773. — Tome II. 1774. Prose et vers.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginés. 245 sur 175 millim. Demi-rel. veau.

530 (R. A. 48). « Journal de la campagne du vaisseau *la Provence*, armé à Toulon en 1776 », commandé par M. de Barras.

Page 46. « Journal de la campagne du vaisseau *le César*, armé à Toulon en 1777, commandé par M. de Barras, capitaine des vaisseaux du Roi. »

Page 66. « Journal de la campagne du vaisseau *le Zélé*, commandé par M. de Barras, armé en 1778, dans l'escadre commandée par M. le comte d'Estaing, vice-amiral. »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. »

XVIIIe siècle. Papier. 137 pages. 290 sur 180 millim. Cartonné.

531 (912 — R. 923). Journal des opérations du bailli de Suffren. 1781-1784.

En tête, de la main du président de Saint-Vincens : « Navigation dans les Indes, et guerre commencée en 1780, sous le commandement du bailly de Suffren. Journal dressé sous les yeux de ce général, qui

commence au vendredi 2 mars 1780 (*lire* 1781), et finit au mercredi 24 mars 1784, où l'escadre est rentrée dans la rade de Toulon. »

Page 1. Commencement : « Mars 1781, vendredi 2. Rade. Le vent au S.-O.; temps brumeux. A 3 heures après-midi, le vaisseau est sorti du port. »

Page 399. Fin : « Mars 1784. Routte pour Toulon. Vent au S.-O., joli frais, routte à l'E., tout dehors. A 1 heure 1/4, mis le cap à l'E.-N.-E.; 5° E. à 2 heures 1/2, mis pavillon et flammes, pour deux bâtiments en vue. »

Le texte de ce ms. présente des différences avec celui qui a été publié par M. Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, sous le titre de : *Journal de bord du bailli de Suffren dans l'Inde*. Paris, 1888, in-8°.

Cahier détaché de 33 pages : « Précis de ce qui s'est passé de plus intéressant à la coste de Coromandel, pendant les années 1780 et 81. »

Autre cahier de 69 pages : « Journal des signaux. Escadre de l'Inde, années 1782 et 1783. »

XVIIIe siècle. Papier. 399 pages pour le journal. 335 sur 215 millim. Rel. parchemin.

532 (913 — R. 923). Copie ou double du numéro précédent, moins complet.

Sur la garde, de la main de M. de Saint-Vincens : « Navigation et guerre dans les Indes, pendant le généralat du bailly de Suffren. Journal qui commence au vendredi 2 mars 1780 (1781), jusqu'au samedi 21 juin 1783. »

Page 1. Commencement : « Mars 1781. Vendredy 2. Le vent au S.-O. Temps brumeux. A 3 heures après-midy, le vaisseau « *le Héros* » est sorti du port... » — Fin, page 284 : « Nous n'avons plus veu les ennemis. » S'arrête à la page 275 de l'édition de M. Moris.

XVIIIe siècle. Papier. 284 pages. 342 sur 215 millim. Rel. parchemin.

533 (1098). « Fac-simile du testament de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et de Navarre, morte martyre le 16 octobre 1793. Calqué et gravé avec le plus grand soin sur un exemplaire distribué aux membres des deux Chambres. Paris, Chaumerot jeune, libraire. »

Le titre est imprimé, le texte lithographié.

XIXe siècle. Papier. 4 pages. 268 sur 210 millim. Cartonné.

534-536 (358-360—R.202). « Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de France, depuis le premier janvier 1787 jusqu'au 21 janvier 1793 », par M. Boisson de la Salle, ancien conseiller au parlement de Provence. — Trois volumes. Autographe.

Tome I. Première partie. 1787-1789. Livres I à IV. — 414 pages.

Tome II. Deuxième partie. 1789-1791. Livres V à VIII. — 344 pages.

Tome III. Troisième partie. 1791-1793. Livres IX à XII. — 366 pages.

On lit à la garde du premier volume : « Don fait par l'auteur à la Bibliothèque de Méjanes, à Aix. »

XVIIIe siècle. Papier. 276 et 285 sur 180 et 195 millim. Rel. parchemin.

537 (1103). « Campagnes d'Allemagne et d'Italie. » Titre au dos.

1°. « Essais historiques sur la guerre de la Révolution. 1789-1797. » — 181 pages.

2°. « Mémoire de la Révolution française et de la guerre. 1797. » — 61 pages.

3°. « Campagne des Austro-Russes en Italie, en 1799. A Leipsic, 1801. » — Imprimé. 12 et 79 pages, portrait, plans de batailles.

4°. « Campagnes des Français en Italie, en 1800, sous le commandement de Bonaparte et de Berthier. Leipsic, 1801. » — Imprimé. 34 pages. Portrait, cartes et plans, avec annotations manuscrites.

XIXe siècle. Papier. 260 sur 205 millim. et autres formats. Demi-rel. basane.

538 (783—R.589). « De la guerre et de l'anarchie, ou Mémoire historique des campagnes et aventures d'un capitaine du 27e régiment d'infanterie légère, pendant seize années et cinq mois de la Révolution, pour servir à connaître les évènemens et à juger les hommes, depuis le 1er décembre 1791 jusques au 11 mai 1807. » Autographe, signé à la fin : « Jérôme Laugier. »

Donné à la Bibliothèque d'Aix, en 1835, par ledit Jérôme Laugier, dont la lettre est en tête du manuscrit.

XIXe siècle. Papier. 464 pages. 295 sur 183 millim. Demi-rel. parchemin.

539 (307—R.347). Mélanges sur l'histoire de France.

Ce volume, qui porte pour titre sur le dos : « Chronologie françoise

et royale », contient : « Notes sur les premiers rois de France (5 pages); — rois d'Arles; — dauphins de Viennois; — ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, de Guyenne; — comtes de Flandres, de Toulouse, de Champagne; — ducs d'Orléans; — comtes et ducs de Bourbon, de Montpensier, d'Angoulême, d'Alençon, de Vendôme, d'Artois, de Berry; — princes d'Orange; — comte de Blois, d'Armaguac, de Rouergue, de Fezensac, d'Albret, de Bigorre, de Périgord, de Comminges, de Soissons; — généalogie des descendans de la maison de Bar, tirée des mémoires du sieur d'Hozier; — connétables de France, chanceliers, maires du palais, grands chambellans, grands écuyers, amiraux, maréchaux, grands bouteillers, grands queurs (*sic*), grands panetiers », etc. — « Prélats associés à l'ordre du S. Esprit, l'an 1620. » — « Noms des chevaliers de la 15ᵉ création. »

Les notices contenues dans ce manuscrit sont très courtes, et n'ont pas d'importance. On dirait un petit résumé du P. Anselme.

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs, qui a fait mettre ses armes sur le dos, avec la cote : « Mss. 105 », et son timbre en rouge au premier feuillet : « Bibliotheca albassiana. » — Sur le feuillet de garde : « 24 livres; acheté des héritiers de M. d'Aubaïs, en 1779. »

XVIIᵉ siècle. Papier. Non paginé. 300 sur 210 millim. Rel. maroquin rouge. Sur les plats et sur le dos, armes de... *lion, entre quatre petits oiseaux,* avec la légende : SEMPER IN ALTUM.

540-541 (216-217—R.227). Titres de la maison de Bourbon. — Deux volumes.

Tome I. « Tiltres du premier volume de Bourbon. Mariages, testaments, transactions, partages de la branche aisnée de Bourbon et de la première branche de la maison de Montpensier. Acquisitions et dispositions d'Anne de France. Succession des biens de Bourbon. Succession du prince de la Roche-sur-Yon Montpensier. Succession du duc de Lorraine-Mercueur. Bourbon, branche de Charolois. Dame du Fau, bastarde de Bourbon. » 1295-1561. — En tête, tableau généalogique, depuis S. Louis jusqu'au commencement du XVIIᵉ siècle, par les vicomtes de Lavedan.

Tome II. En tête, tableau généalogique de la branche royale de Bourbon, depuis Jacques de Bourbon, comte de la Marche, jusqu'à Louis XIV. Le volume contient, avec quelques autres actes, de nombreux contrats de mariage des princes et princesses de cette branche,

jusqu'à l'assignation du douaire de la reine mère Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII. 1356-1643. — Vers la fin : « Duchez et pairries de France, par quel roy, pour qui et en quel temps elles ont esté instituées, supprimées et renouvellées, avec l'ordre que doibvent observer les ducs pour leur rang. »

Chaque volume a, à la fin, une table des actes y contenus; elle est rédigée en espagnol, bien que toutes les pièces soient en français. Sur la garde de chacun, ex libris gravé : « Dominicus Barnabas Turgot, episcopus Sagiensis. 1716. » (Guigard, t. II, p. 226.)

XVIIe siècle. Non paginés. 290 sur 193 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Portugal.

542 (686—R.226). « Généalogies de la maison de [Bou]rbon, d'Alençon et de Navarre, depuis le roy saint Louis; les seigneuries et terres qu'elles ont tenu, et les différendz et procez pour raison desdictes seigneuries; le tout extraict des titres et histoires du temps, et mis par escript en l'an 1559, du règne d'Antoine et Jeanne, roy et reine de Navarre, par Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, conseiller au conseil privé du roy Henry IIe et maistre des requestes ordinaires de son hostel. Avec les figures de la souche, arbres et branches des maisons de Bourbon, d'Alençon, de Navarre, de Foix, Castillon, Lescung, Audouyns, d'Aydie et d'Albret. »

L'ouvrage est divisé en 56 chapitres; il débute ainsi : « Commencement ou proème de ce traicté. Depuis naguères que la maison de Navarre, par la mort du roy Henry dernier décédé... » — Chap. Ier : « Toutes grandes personnes et maisons nobles... » — Chap. LVI : « Autre procès y a eu pour la vicomté de Brouillon (*sic*)... » — Fin : « ...Que ledict Seigneur Dieu veuille fortuner en longues années, à son honneur et louange. » Il n'y a aucune figure, ni arbre généalogique, malgré le titre qui annonce des figures.

A l'intérieur de la couverture, on lit : « Très précieux pour les évènements. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 180 millim. Non relié.

543 (668—R.667). « Divers mariages de France avec les autres princes de la chrestienté. »

Fol. 1. « Traicté de mariage entre Renée de France et le prince d'Espagne, le 6 febvrier 1514. »

Fol. 29. « Contract de mariage entre le roy François 2e du nom et la royne d'Escosse, le 19e apvril 1558. »

Fol. 39. « Contract de mariage entre Mme Elisabeth de France avec Philipes, roy d'Espagne, le 20 de juin 1559. »

Fol. 47. « Contract de mariage de Mme Marguerite de France, duchesse de Berry, et Emanuel-Philibert, prince de Piémont, le 27e juin 1559. »

Fol. 55. « Contract de mariage entre Mme Claude de France, et Charles, duc de Lorraine, le 19e janvier 1558. »

Fol. 63. « Contract de mariage du roy Charles 9me et madame Isabeau, fille de l'empereur Maximilian, en l'an 1570. »

Fol. 75. « Contract de mariage du roy Henry IIIe et madame Loyse de Lorraine, le 14 febvrier 1575. »

Fol. 81. « Donnation du roy d'Espagne à l'Infante, en faveur de son mariage avec l'archiduc Albert d'Autriche. »

Fol. 110. « Mariage entre le roy Henry IIIIe et la Sérénissime princesse Marie de Médicis. 25 avril 1600. »

Sur la garde, ex libris gravé de « Letellier de Courtanvaux », avec son timbre au commencement et à la fin du volume.

XVIIe siècle. Papier. 117 feuillets. 262 sur 180 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, les armes de d'Escoubleau de Sourdis, comme aux nos 551, 623, etc.

544 (102—R.397). « Procès et sentences des dissolutions des mariages de Henry III, roy d'Angleterre, et de Jeanne de Clermont, l'an 1251 ; — de Charles IIII, roy de France, et de Blanche de Bourgongne, l'an 1321 ; — de Louis XII, roy de France, et de Jeanne de France, l'an 1498 ; — et de Mre Nicolas d'Amerval, sieur de Liancourt, et Gabrielle d'Estrée, 1595. »

XVIIe siècle. Non paginé. 397 sur 270 millim. Rel. veau, filets. Sur les plats, armes de Henry de Guénégaud, avec la couronne et les ordres. (Guigard, t. I, p. 251.)

545 (104—R.669). « Actes, mémoires et avis, touchant la validité ou invalidité du mariage contracté par Mr le duc d'Orléans, frère unique du Roy, avec madame Marguerite de Lorraine, l'année 1632 et suivantes. »

XVIIe siècle. Papier. 432 feuillets. 387 sur 260 millim. Rel. veau fauve.

546 (46—R.86). Apanage de la duchesse d'Orléans, princesse palatine.

Fol. 1. « Demandes du sérénissime prince et seigneur M[gr] Philippe, fils de France, frère unique de S. M. très chrétienne, duc d'Orléans..., et de madame Charlotte-Elizabeth, duchesse palatine de Bavière, son épouse, contre... M[gr] Jean-Guillaume, comte palatin du Rhin, thrésorier et électeur du S[t] Empire, duc de Bavière. »

Fol. 7. Réponse de l'électeur de Bavière.

Fol. 17. « Fondements de la demande. »

Fol. 59. « Nouvelles preuves des fondements de la demande. »

Fol. 119. « Conclusion et soumission en la cause compromissoire », de la part de l'électeur.

Fol. 169. « Conclusion et soumission » du duc d'Orléans.

Fol. 297. « Conclusion dernière et réitérée. »

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 416 feuillets, et quelques pièces volantes. 350 sur 240 millim. Rel. veau.

547 (601—R.431). « État et menu général de la dépense ordinaire de Monseigneur le duc de Bourgogne. Année 1761. » Titre sur le plat.

1761. Papier. Non paginé. 232 sur 178 millim. Rel. veau.

548 (598—R.432). « État et menu général de la dépense ordinaire de Monseigneur le duc de Berry, de Monseigneur le comte de Provence et de Monseigneur le comte d'Artois. Année 1765. » Titre sur le plat.

1765. Papier. Non paginé. 234 sur 175 millim. Rel. veau.

549 (599—R.434). « État et menu général de la dépense ordinaire de la maison de Monsieur le Dauphin. Année 1767. » Titre sur le plat.

1767. Papier. Non paginé. 236 sur 180 millim. Rel. veau.

550 (600—R.433). « État et menu général de la dépense ordinaire de la maison de Madame [Adélaïde]. Année 1767. » Titre sur le plat.

1767. Papier. Non paginé. 232 sur 174 millim. Rel. veau.

551 (704—R.301). « Ordres et règlemens de diverses cérémonies de France. »

Page 1. « Cérémonie funèbre de l'empereur Mathias. 1619. »

Page 33. « L'ordre observé aux cérémonies du mariage de Madame. »

Page 53. « Arrivée et audiance du duc de Pastranna. » 1612.

Page 65. « Procès-verbal de la vérification des bulles du cardinal de Florence, venu légat en France. 1596. »

Page 81. « Ordre des baptesmes des enfans de France. 1606. »

Page 102. « Enterrement de feu Monsieur le frère du roy [Louis] 13e, sans cérémonies, âgé de cinq ans. »

Page 106. « Préséance des rois de France. »

Page 118. « Ordre du serement pour les traitez de la ligue d'Angleterre, et réception de millort Hotton, ambassadeur pour cet effect, l'an 1610. »

Page 147. « Différences observées au sacre des Roynes. »

Page 151. « Cérémonie observée quand le Roy oyt la messe et se communie. »

Page 155. « Particulière function de la Royne, le jour de son sacre bienheureux. »

Page 181. « Discours des rangz et préséances de France, année 1605. »

Page 213. « Cérémonie du judy (*sic*) sainct, au lavement des piedz. »

Page 255. « Estat de la despence quy est neccessaire pour le service de feu l'empereur Mathias, quy se doibt célébrer à Nostre-Dame de Paris. »

Sur la garde, ex libris gravé de « Letellier de Courtanvaux », avec son timbre sur le titre et à la page 314.

XVIIe siècle. Papier. 315 pages. 260 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, les armes de d'Escoubleau de Sourdis, comme aux nos 543, 622, etc.

552 (55—R.914). « Traicté des secrétaires d'Estat des empereurs romains, et des autres secrétaires dépendantz d'eux... ; ensemble des secrétaires dont les roys de France se sont servy sous les trois races ; et encore des secrétaires employez de nostre temps à l'empire des Othomans. »

Commencement du chapitre premier : « Miraumont, en son traicté de la chancellerie de France... »

Sur la garde, l'ex libris « Lud. Vin. Bru. L'Enfant ».

XVIIe siècle. Papier. 100 pages. 362 sur 227 millim. Rel. veau fauve.

553 (315—R.464). « Formulaire de conclusions sur plusieurs matières différentes. »

La table explique le titre : « Réceptions de ducs et pairs, de gouverneurs de Paris, de gouverneurs et lieutenans généraux pour le Roy, de conseillers à la cour;... de confirmation des facultés d'un légat en France, d'establissement d'hospitaux, de couppes de bois;... permission à une femme de faire graver et imprimer les oeuvres de son mary, establissement d'une cariolle, permission de représenter marionnettes. » Ce sont les conclusions d'un procureur au parlement de Paris. — A la fin, 9 pièces imprimées, édits du Roi, ou déclarations.

XVIIe siècle. Papier. 83 et 28 feuillets. 240 sur 180 millim. Rel. veau, filets.

554 (56—R.502). « Gouvernements et grands pouvoirs. Lieutenances généralles. »

Recueil de lettres de pouvoirs délivrées à diverses époques aux gouverneurs des provinces du royaume.

Sur la garde, ex libris gravé : « Dionys. Franc. Secousse. » — Sur le feuillet de garde : « Ce manuscrit a passé de la bibliothèque de M. Secousse à celle de M. Perrot, maître des comptes; il a été acheté 24 livres 10 sous à la vente du dernier, n° 3532. »

XVIIe siècle. Papier. 472 pages. 414 sur 283 millim. Rel. veau.

555 (453—R.428). 1°. « Gouvernements du royaume de France, et autres places dépendantes, avec leurs revenus et émoluments. » — 116 pages.

2°. « Annuel chronologique du militaire de France, depuis l'établissement de la monarchie, avec les noms des nouveaux colonels d'infanterie. 1753. » — 223 pages.

3°. « Troupes du roy de Prusse. » — 69 pages.

Au feuillet de garde : « 1 livre 10 sous. Dubier. Avignon, septembre 1779. »

1753. Papier. 168 sur 105 millim. Rel. veau.

556 (544—R.705). « Pièces justificatives de l'oraison funèbre du maréchal du Muy. Mihi amicorum defunctorum cogitatio dulcis ac blanda est. *Senec. Epist.* »

Commencement : « Avant de commencer le détail des faits de la vie vertueuse du maréchal du Muy... »

Au dernier feuillet est une note autographe de M. Roux-Alphéran, signée : « R. A. », prouvant, par la production de deux actes authentiques, que le maréchal n'est pas né à Marseille, ni au Muy, mais à Aix, où il fut ondoyé le 24 septembre 1711 (étant né le 23) et baptisé le 25 février 1712.

XVIII[e] siècle. Papier. 31 feuillets. 275 sur 212 millim. Rel. veau marbré, filets, tranche dorée.

557 (R.A.33). « Pièces justificatives de l'oraison funèbre du maréchal du Muy. » — Double du précédent.

Une autre copie manuscrite du même texte se trouve à la Bibliothèque nationale, département des imprimés, à la suite de l'*Oraison funèbre... du comte du Muy,* par J.-B.-C.-M. de Beauvais, évêque de Senez. Paris, 1776, in-4° (Ln^{27} 6702 B).

A la page 1, actes d'ondoiement et de baptême de Louis-Nicolas-Victor de Félix, le futur maréchal, à Aix, paroisse Saint-Jérôme, 24 septembre 1711-25 février 1712.

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, secrétaire de la mairie, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 122.

XVIII[e] siècle. Papier. 71 pages. 243 sur 190 millim. Rel. basane.

558 (223—R.467). 1° « Mémoire pour messieurs les maîtres des requêtes, commissaires répartis dans les provinces, dressé en l'année 1696. »

Commencement : « Le roy voulant être informé pleinement de l'état des provinces du dedans de son royaume... » — Fin : « ...Pour leur donner des marques de sa satisfaction. »

2°. Fol. 1 (2[e] pagin.). « Mémoire concernant la généralité de Poitiers, dressé par Monsieur (*sic*) [de Maupeou d'Ableiges]. Année 1700. »

Commencement : « Cette généralité est d'une assez grande étendue. Elle contient 48 lieues de longueur d'orient à l'occident... » — Fin : « ...Contient 1,004 paroisses, qui sont 149, 496 feux, et 612, 621 personnes. »

1700. Papier. 36 et 58 feuillets. 263 sur 184 millim. Rel. veau.

559 (72—R.435). « Plainctes, doléances et supplications du tiers estat du royaulme de France. 1560, en janvier. »

Il y a plusieurs autres fragments de cahiers de doléances incomplets, sans titres ; puis viennent les suivants.

« Remonstrance faite et présentée par le tiers estat, en l'assemblée et convocation des trois ordres et estats... à Chalon... depuis le dimanche vingt-quatrième jusques au mercredi XXVIIe de novembre 1560. »

« Supplication au Roy nostre sire à la journée et expédition des estatz généraulx en son royaulme, par ceux du tiers estat du bailliage de Chalon. »

« Estats tenus en 1560 à Orléans. »

On lit au premier feuillet : « Ce manuscrit a été acheté 3 livres, en 1777, de l'Espinasse fils, libraire à Chalons-sur-Saone. »

1560. Papier. Non paginé. 262 sur 200 millim. Rel. parchemin.

560 (73—R.436). « Extraict du procez verbal dressé par ceux du tiers estat assemblés à Paris, sous le nom d'Estats, en 1593, ou Journal succinct des affaires du party des princes. »

XVIIe siècle. Papier. 284 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. parchemin.

561 (220—R.146). « Procès verbal de l'assemblée des notables tenue à Paris, depuis le mois de décembre mil six cens vingt-six jusques en février mil six cens vingt-sept. Recueilly par le sieur Ardier, greffier de ladite assemblée. »

Commencement : « Le Roy ayant donné la pais à ses sujets de la religion prétendue réformée qui s'estoient souslevez contre son auctorité au mois de février 1626... » Dessins à la plume.

XVIIe siècle. Papier. 220 feuillets. 348 sur 224 millim. Rel. veau fauve, filets.

562 (219—R.146). « Procez verbal de l'assemblée des notables tenue à Paris, depuis le 2 décembre 1626, que l'ouverture en fut faicte, jusques au 24 février 1627, que le cahier fut présenté au Roy. » Le même que le précédent.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 350 sur 235 millim. Rel. parchemin.

563 (607—R.143). « Assemblées des notables, États généraux. Tome I[er]. »

M. de Saint-Vincens, qui a écrit ce titre de sa main, en tête d'un recueil qu'il a formé lui-même, nous indique aussi qu'il s'y trouve « des Mémoires, résumés, analyses faites en Provence ou par des provençaux, sur les assemblées tenues [en France] depuis 1596 ».

Les assemblées et les États dont il est question dans la première partie de ce volume sont :

1°. Assemblée des notables à Rouen, en 1596 et 1597. — Pages 1-100.

2°. États généraux tenus à Paris, en 1614. — Pages 101-112 et 605-636.

3°. Assemblée des notables de 1617, à Rouen. — Pages 113-438.

4°. Assemblée des notables à Paris, 1627. — Pages 441-603.

5°. Mémoires envoyés à la Reine mère ou au Roi, et faits en Provence.

La seconde partie, qui a une pagination à part, a pour titre : « Recueil de tout ce qui s'est passé dans le bureau de Monsieur, pendant l'assemblée des notables convoquée à Versailles, le 22 février 1787. » — « C'est, nous dit encore M. de Saint-Vincens, l'analyse de ce qui s'est fait à ladite assemblée, écrite par un provençal qui en étoit membre, et qui notoit jour par jour ce qui s'y passoit. » On a joint à cette seconde partie des discours imprimés, prononcés à l'assemblée.

Note de Saint-Vincens, en tête du volume : « J'ai fait ou copié ces recueils en 1786, 87 et 88. » Chaque partie possède une table détaillée.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 798 et 582 pages. 315 sur 195 millim. Rel. basane.

564 (40—R.753). « Traité des parlements de France. »

Fol. 3. Second titre. « Mémoires ou commentaires sur l'institution et pouvoir des parlemens de France. » — Commencement : « Les fréquentes contentions qui s'émeuvent sur le point de l'autorité du Roy... »

XVII[e] siècle. Papier. 221 feuillets. 340 sur 225 millim. Rel. parchemin.

565 (39—R.764). Notices sur les membres du parlement de Paris, Grenoble, Toulouse.

Page 1. « Parlement de Paris. »

Page 31. « Mémoire sur Mrs du parlement de Dauphiné, en forme de portraits... »

Page 59. « Mémoire du diocèse de Grenoble, en forme de portraits... » Évêques, chanoines, curés, religieux.

Page 79. « Mémoire pour Lion. Janvier 1719. »

Page 103. « Mémoire sur Mrs du parlement de Toulouse, en forme de portraits. Aoust 1718. »

XVIIIe siècle. Papier. 135 pages. 350 sur 230 millim. Demi-rel. parchemin.

566 (35—R.756). « Établissement du parlement de Paris. »

Compétence, composition, membres, séances.

Fol. 4. Commencement : « Ce petit recueil n'étant fait que pour donner une idée du parlement en l'état auquel il est à présent... »

XVIIe siècle. Papier. 162 feuillets. 370 sur 235 millim. Rel. veau, aux armes du cardinal Dubois, sur les plats. (Guigard, t. I, p. 189.)

567 (35 *bis*). « Établissement du parlement de Paris. »

Double de l'article précédent.

XVIIe siècle. Papier. 118 feuillets. 364 sur 235 millim. Rel. veau fauve. Sur la garde, ex libris armorié de la famille de Legendre (Ile-de-France) : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois bustes de femmes, de même, chevelées d'or, deux en chef, un en pointe.*

568 (36—R.755). « Mémoires pour servir à l'histoire du parlement de Paris, ou recueil de pièces authentiques concernant l'histoire de cette compagnie. »

Commencement : « Je ne vois presque aucunes traces du parlement de Paris devant Philippe le Bel... »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 230 sur 180 millim. Cartonné.

569 (31—R.761). « Inventaire des registres des ordonnances du parlement de Paris. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 433 sur 290 millim. Rel. veau.

570-587 (1-18—R.757). Registres du parlement de Paris. — Dix-huit volumes.

Tome I. « 1364. Registre du conseil du parlement, commençant en novembre 1364, et finissant en octobre 1372, coté 1. » — Commencement : « Du mardy douziesme de novembre 1364. Ledit jour premier du parlement, par le Roy en son Conseil... » — Malgré son titre, ce volume s'étend jusqu'au 7 septembre 1394. — 416 feuillets.

Tome II. « 1394. Suitte du registre cotté X, contenant le parlement commençant en novembre 1394. » Va jusqu'au 9 août 1414. — Non paginé.

Tome III. Du 12 novembre 1414 au 19 septembre 1418. — Non paginé.

Tome IV. Du 19 novembre 1499 au 14 novembre 1521. — 357 feuillets.

Tome V. Du 12 novembre 1524 au 17 mai 1525. — Non paginé.

Tome VI. Du 17 mai 1525 au 10 novembre 1525. — Non paginé.

Tome VII. Du 13 novembre 1521 au 20 décembre 1527. — 289 feuillets.

Tome VIII. Du 13 novembre 1527 au 22 octobre 1539. — 371 feuillets.

Tome IX. Du 22 novembre 1539 au 27 octobre 1550. — Non paginé.

Tome X. Du 12 novembre 1550 au 29 novembre 1552. — Non paginé.

Tome XI. Du 29 novembre 1552 au 31 août 1555. — Non paginé.

Tome XII. Du 31 août 1555 au 26 mai 1557. — Non paginé.

Tome XIII. Du 26 mai 1557 au 28 mars 1559. — Non paginé.

Tome XIV. Du 28 mars 1559 au 16 février 1561. — Non paginé.

Tome XV. Du 16 février 1561 au 9 novembre 1563. — Non paginé.

Tome XVI. Du 12 novembre 1563 au 23 juin 1571. — 349 feuillets.

Tome XVII. Du 16 novembre 1571 au 23 octobre 1578. — Non paginé.

Tome XVIII. Du 11 décembre 1649 au 8 février 1651. — Au fol. 1 : « Assemblées du parlement sur les affaires d'Estat, commenceant en décembre 1649. Du unziesme décembre 1649. Ce jour, monsieur Joly... » — Fol. 162. « Récit de ce qui s'est passé depuis le unziesme febvrier 1651, jusques à la sortie de Messieurs les princes. » — Fin, fol. 170 v° : « ...Et ensuitte, ils sortirent du palais, n'y ayants demeuré que demye heure. » — 170 feuillets.

Cette collection, avant d'appartenir à M. de Méjanes, portait une ancienne cote, D. 248 à 268 ; mais les volumes cotés 251, 255, 267 manquaient lorsque le nouveau possesseur les étiqueta I à XVIII. De là, les lacunes.

XVIIe siècle. Papier. 350 sur 225 millim. Rel. parchemin.

588-593 (19-24—R.758). « Table raisonnée des registres du parlement de Paris, rédigée par titres, chapitres et paragraphes, selon l'ordre de l'alphabet, des temps et des matières, depuis 1254 jusques à présent » (1652). — Six volumes.

Tome I. « Abolitions—Curateurs. »

Tome II. « Debtes et débiteurs—Guerre. »

Tome III. « Habits et passemens—Paris. »

Tome IV. « Parlement de Paris. Advocats du Roy—Huissiers. »

Tome V. « Parlement de Paris. Messes du palais—Veufves des officiers. »

Tome VI. « Parlemens provinciaux—Usures et usuriers. »

On lit sur la garde de chaque volume : « Ce livre appartient à M. Dupré, conseiller au parlement. » L'ancienne cote D. 239 à 244 indique que ces manuscrits étaient joints à la série indiquée plus haut, et la précédaient.

XVIIe siècle. Papier. Non paginés. 345 sur 225 millim. Rel. parchemin.

594-596 (25-27—R.762). « Grands jours tenus par ordonnance des Rois en diverses provinces du royaume, depuis l'an 1367 jusques en l'année 1635. » — Trois volumes.

Tome I. Troyes, Poitiers, Bordeaux, Montferrand, Tours, Moulins, Angers, Riom, Clermont, Lyon. — 1367-1535.

Tome II. Angers, Moulins, Poitiers, Riom, Tours. — 1539-1579.

Tome III. Clermont, Troyes, Lyon, Poitiers. — 1582-1635.

Cette série de registres, comme le montre son ancienne cote, D. 245-247, avait sa place entre les deux précédentes.

Milieu du XVIIe siècle. Papier. 565, 536 et 492 feuillets. 355 sur 230 millim. Rel. parchemin.

597-598 (28-29—R.759). Extraits des registres du parlement de Paris. — Trois volumes, dont le second manque.

Tome I. « Extraicts des registres du conseil du parlement, commençans à la S[t] Martin 1533, et continuez jusques au 18 novembre 1548. Volume premier. »

Tome III. « Continuation des extraicts des registres du conseil du parlement, depuis le premier jour de juillet 1554 jusques au 12 octobre 1560. »

On lit sur le titre : « Ex libris bibliothecae DD. Caroli de Pradel, episcopi Monspe[liensis]. »

XVII[e] siècle. Papier. 413 et 482 feuillets. 375 sur 235 millim. Cartonnés.

599 (30—R.760). « Table générale des extraicts des registres du conseil du parlement [de Paris], depuis la S[t] Martin l'an 1533 jusques à [1561]. »

On lit sur le titre : « Ex libris bibliothecae DD. Caroli de Pradel, episcopi Monspe. »

XVII[e] siècle. Papier. 121 feuillets. 375 sur 240 millim. Rel. parchemin.

600 (53). Extraits des registres du parlement de Paris, de 1556 à 1579, sans aucun titre.

On lit, sur la garde : « Ex libris bibliothecae DD. Caroli de Pradel, episcopi Monspe. »

XVII[e] siècle. Papier. 789 pages. 347 sur 227 millim. Rel. basane.

601 (482—R.873). Remontrances du parlement de Paris au Roi, sur la réduction des rentes. 17 avril 1720.

1720. Papier. 78 pages. 162 sur 110 millim. Rel. veau, tranche dorée.

602 (721—R.763). « Recueil historique de tout ce qui s'est passé de plus remarquable au parlement de Paris, qui justifie sa conduite depuis la déclaration et le lit de justice de 1730, avec plusieurs autres pièces curieuses, et relatives à la même affaire. »

Au feuillet de garde : « Ce manuscrit a été acheté à la vente de M[r] de Saleu, n° 1746, 31 livres, en 1775. »

XVIII[e] siècle. Papier. 530 pages. 233 sur 182 millim. Rel. veau.

603-604 (37-38—R.74). « Anecdotes de ce qui s'est passé au parlement de Paris au sujet des affaires de la religion, depuis le 2 avril 1730. » — Deux volumes.

Tome I. 1730 à 1751. — Page 547. « Mémoire sur le refus des sacremens à la mort. MDCCL. » — Page 623. « Lettre d'un théologien sur l'exaction des billets de confession, pour administrer le saint viatique. MDCCLI. »

Tome II. 1752 à 1755.

XVIII[e] siècle. Papier. 656 et 681 pages. 283 sur 195 millim. Rel. veau. Sur la garde, ex libris gravé aux armes de la famille Belli : *d'azur, à sept barbeaux de..., adossés, deux à deux, quatre en haut, trois en bas.* (Pithon-Curt, t. II, p. 396.) L'écu est surmonté du chapeau ecclésiastique, et des lettres F. E. R. T., qui annoncent un chevalier de l'Annonciade.

605 (654—R.358). Aperçus sur la Chambre des comptes.

« Pourquoy la Chambre des comptes est establye. » — « Fonctions de tous les officiers de ladítte Chambre. » — « La qualité des affaires qui se traittent au grand bureau. » — « Questions. » — « Tailles, taillon, subsistance, aydes, ban et arrière-ban. » — « Trésor royal. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 220 sur 175 millim. Rel. parchemin, filets.

606-608 (32-34—R.323). Inventaire des registres de la Chambre des comptes de Paris. — Trois volumes.

On trouve analysées ou reproduites dans ces volumes un grand nombre de pièces anciennes concernant l'histoire de France.

Tome I. Fol. 10. « Le plus ancien registre de la Chambre est celluy dict de S[t] Just, relié en bois, couvert de bazane verte, sur lequel ces motz sont escriptz en cest ordre : De Sancto Justo... »

Tome II. Fol. 7 v°. « Ex libro cui titulus est : Second livre des ordonnances sur les mestiers et marchands, et police de la ville de Paris... »

Tome III. « Table du quatriesme registre des principaulx tiltres et chartres contenues ès registres de la Chambre des comptes de Paris. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginés. 417 sur 285 millim. Rel. veau.

609 (471—R.324). « Inventaire des titres de la Chambre des comptes de Paris. » Titre au dos.

XVIII[e] siècle. Papier. 224 pages. 205 sur 165 millim. Rel. basane.

610 (152—R.450). État des finances du royaume, « sous le règne de Louis XIII et le ministère du cardinal de Richelieu ».

Commencement : « Comme le principal but de Son Éminence a esté de remettre le royaume en sa splendeur... » — L'auteur indique successivement les diverses provenances des recettes, et les charges auxquelles il faut faire face.

On lit sur le dernier feuillet de garde : « Acheté 2 livres 1 s., à la vente de M. de S[t] Paul, à Aix, le 8 avril 1783. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 69.

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 350 sur 233 millim. Rel. parchemin.

611 (211—R.440). « Esvaluations des offices de France », par généralités.

A la fin : « Faict au Conseil d'Estat du Roy, tenu pour ses finances, à Paris, le ... mil six cens quarente deux. »

On lit au feuillet de garde : « Acheté 1 livre 5 s., à la vente de M. le président de S[t] Paul, à Aix, le 8 avril 1783. »

1642. Papier. Non paginé. 294 sur 200 millim. Rel. parchemin.

612 (155—R.8). « Affaires extraordinaires des guerres, depuis l'année 1700 jusqu'en l'année 1704. »

Fol. 18. Commencement (après la table et plusieurs feuillets blancs) : « Traitté pour le recouvrement de la finance qui proviendra de la confirmation de l'hérédité aux propriétaires des offices créés héréditaires, ou en survivance, dans tout le royaume. » — Tout le volume est consacré aux moyens employés pour créer des ressources extraordinaires pour la guerre.

Sur un feuillet de garde : « Ms. de M. d'Aubaïs, acheté 5 livres, de ses héritiers, en 1780. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 70.

XVIII[e] siècle. Papier. 157 feuillets. 376 sur 230 millim. Rel. veau.

613 (99—R.451). « Histoire des finances pendant la régence de 1715. »

Les arrêts et édits indiqués à la fin vont jusqu'à l'année 1726. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 68.

XVIII[e] siècle. Papier. 97 pages. 358 sur 236 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de la comtesse de Verrue. (Guigard, t. II, p. 234.)

614 (355—R.591). « Lettres de Law. » Titre au dos.

163 lettres du financier Jean Law, du 16 décembre 1720 au 15 mai 1722. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 69.

XVIIIe siècle. Papier. 219 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. parchemin.

615 (450—R.857). « Mémoires pour servir à l'histoire de Nosseigneurs les receveurs-généraux des finances du royaume, de ce siècle. »

Courtes notices sur les fermiers généraux du XVIIIe siècle.

Au feuillet de garde : « 12 sous. Paris, quay Pelletier, 6 novembre 1784. »

XVIIIe siècle. Papier. 6 et 48 feuillets. 167 sur 107 millim. Rel. veau, filets.

616 (R.A.62). « Discours de M. Paris la Montagne à ses enfans, pour les instruire de sa conduite et de celle de ses frères dans les principales matières du gouvernement où ils ont participé. 1729. »

Commencement : « Vous entendrés, mes enfans, parler quelquefois de votre famille; les conjonctures difficiles où nous nous sommes rencontrés, mes trois frères et moi... » — Fin : « ...Mérités par votre conduite une pareille sureté pour toute votre vie. »

Après la table : « Extrait de la Biographie ancienne et moderne », de Michaud (1822), t. XXXII, pages 572 et suiv. C'est un article de 6 grandes pages sur l'auteur de ce manuscrit, « Paris-Duverney (Joseph), célèbre financier », et sur sa famille. M. Roux-Alphéran, qui a copié cet article de sa main, a mis à la garde son adresse imprimée, comme marque de propriété. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 118.

XVIIIe siècle. Papier. 530 pages. 317 sur 225 millim. Demi-rel. basane.

617 (98—R.359). « Histoire abrégée de toutes les compagnies de commerce qui ont esté établies en France; avec la collection générale de tous les privilèges qui ont esté accordez depuis 1664, tant à ces différentes compagnies qu'à la compagnie perpétuelle des Indes, à laquelle elles sont réunies; divisez par chapitres, suivant les diverses natures d'affaires qui les concernent; dans lesquels chapitres sont compris ceux de la ferme générale du tabac, depuis 1674, époque de son établissement; la banque et ses opérations; et celle du visa des effets

royaux. Par le sieur Dernis, employé dans les bureaux de ladite compagnie. 1742. »

En tête, la « Chronologie des compagnies de commerce établies en France depuis 1626 ». — Compagnie de Saint-Christophe, 1626; — compagnie de Canada, 1628; — compagnie de Cayenne, 1651; — compagnie de Madagascar, 1637; — compagnie d'Orient, 1642; — compagnie de la Chine, 1660; — compagnie des Indes occidentales, mai 1664; — compagnie des Indes orientales, août 1664; — compagnie d'Afrique, 1673; — compagnie du Sénégal, 1679; — compagnie de Guinée, 1685; — compagnie du Sud ou de l'Assiento, 1698; — compagnie de la Chine, 1705; — compagnie de Saint-Domingue, 1698; — compagnie d'Occident, 1712.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 71.

1742. Papier. 580 pages. Grands tableaux. 444 sur 283 millim. Rel. veau.

618 (314—R.360). « Mémoire général au sujet du commerce des François dans le Levant, dressé par Mr le marquis de Bonnac, en l'année 1724. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 71.

1724. Papier. 193 pages. Tableaux pliés. 330 sur 220 millim. Rel. basane.

619 (48—R.14). « Mémoire concernant les droits de la douane de Lyon, celle de Valence, traites foraines et domaniale, et du denier Saint-André, le commerce de Languedoc, Provence et Dauphiné, les comtat d'Avignon et Venaisin et autres païs étrangers. Fait en l'année 1688 par M. d'Aguesseau. »

L'auteur de ce manuscrit est Henri d'Aguesseau, père du chancelier. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 72.

1688. Papier. 177 pages. 360 sur 243 millim. Rel. veau.

620 (49—R.403). « Procès-verbal de la direction des fermes du Roy, etc. Bordeaux. »

Commencement : « Ceux de messieurs qui nous ont précédé dans le département de Bordeaux... » — Fin : « ...Fait et arrêté à Paris, le 28 juillet 1692. Signé : de Grandval. »

1692. Papier. 123 pages. 365 sur 250 millim. Rel. veau.

621 (100—R.698). « Code des monnoyes, contenant tout ce qui regarde la jurisdiction et la Cour des monnoyes, les matières qui sont de sa compétence, et les règlements des arts et métiers qui sont de son ressort. Dressé par ordre de M. Desmarest, controlleur général des finances en 1711. »

Sur un feuillet de garde : « Acheté à Paris, à la vente de (*sic*). » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 70.

1711. Papier. 330 pages. 435 sur 280 millim. Rel. basane.

622 (511—R.306). Description de médailles, presque toutes en l'honneur de Louis XIV.

Chacun des feuillets de ce manuscrit, écrit sur beau vélin blanc, avec lettres et encadrements en or, et ornements coloriés, porte en tête : « Médaille pour le Roy », et au-dessous, l'inscription et la date. Le feuillet suivant porte : « Revers de la médaille », avec la description, la légende et l'exergue. Il en est ainsi pour les feuillets suivants, alternativement. Les médailles sont datées de 1678 à 1691.

On lit au haut du titre : « Ex dono R. P. Stephani Chamillart, Soc. Jesu. » — Au bas : « Collegium Bituricense, Soc. Jesu. 1729. »

XVII[e] siècle. Vélin. 36 feuillets. 213 sur 160 millim. Rel. veau.

623 (357—R.64). « Diverses instructions du Roy à divers ambassadeurs allans à leurs ambassades. »

La table qui est en tête indique les ambassades qui donnèrent lieu aux instructions contenues dans ce manuscrit, depuis celle de M. de Sancy, allant en Angleterre et en Hollande, en 1596, jusqu'à celle de M. de Boissise, se rendant en Hollande, en 1618. Les pièces ne sont pas rangées par ordre chronologique.

Sur le titre, timbre, frappé en noir, du marquis de Courtanvaux, et à la garde, son ex libris « DD. Le Tellier de Courtanvaux ».

XVII[e] siècle. Papier. 390 feuillets. 270 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, armes de d'Escoubleau de Sourdis. (Guigard, t. I, p. 204.)

624-625 (319-320—R.462). « Manuscrits du cardinal de Janson. » Titre au dos. — Deux volumes.

C'est un recueil de nombreuses pièces diplomatiques rassemblées par le cardinal Toussaint de Forbin-Janson, pendant son ambassade à

Rome, durant les années 1690 à 1694. Ces pièces sont originales. Il y en a en français, en latin et en italien, et plusieurs sont en chiffres.

XVIIe siècle. Papier. 948 et 761 pages de divers formats. Mais le second volume est de plus grande taille que le premier. Rel. veau.

626 (224—R.62). « Mémoire abrégé sur l'estat présent de l'Alsace, fait par M. [Le Pelletier de la Houssaye], intendant ; année 1701. »

Commencement : « La province d'Alsace est scituée entre l'Allemagne, dont elle est séparée par le Rhin... » — Fin : « ... Qui a ordonné l'imposition du principal. »

1701. Papier. 61 feuillets. 246 sur 182 millim. Rel. veau.

627 (45—R.63). « Mémoire concernant l'établissement d'une Chambre souveraine en Alsace. »

Commencement : « Pour prendre une solide résolution sur l'établissement de la Chambre souveraine... »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 367 sur 246 millim. Rel. veau.

628 (225—R.80). Mémoire concernant la « province d'Anjou », par de Miroménil, intendant.

Commencement : « La province d'Anjou est composée d'Angers, Beaugé, Château-Gonthier, Montreuil-Bellay... » — Fin : « ... Filles de la Croix, de la Providence et Filles du Bon Pasteur de Trente. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 242 sur 186 millim. Rel. veau.

629 (226—R.141). « Mémoires sur la province d'Artois. Année 1699 », par Bignon, intendant.

Commencement : « Tous les autheurs qui ont escrit de l'Artois conviennent que Julles César est le premier qui en a parlé... » — Fin : « ...Baillage de Lillers, 6,710. Total général : 218,579. »

1699. Papier. 165 feuillets. 240 sur 185 millim. Rel. veau.

630 (227—R.141). « Mémoire concernant l'Artois. »

Double du numéro précédent, si ce n'est qu'à la fin, le total général accuse le chiffre « 211,869. »

XVIIIe siècle. Papier. 240 feuillets. 238 sur 188 millim. Rel. veau.

631 (228—R.157). « Mémoire concernant l'Auvergne », par Le Fèvre d'Ormesson, intendant.

Commencement : « La province d'Auvergne est située entre le Bourbonnais, la Marche, le Limosin... » — Fin : « ...De la mauvaise qualité des premiers roussins distribuez à la province. »

Publié à Clermont-Ferrand en 1845, in-8°.

XVIIe siècle. Papier. 290 feuillets. 240 sur 185 millim. Rel. veau.

632 (229—R.157). « Mémoires sur l'Auvergne. »

Ce mémoire commençant comme le précédent : « La province d'Auvergne est située... », n'en est qu'un résumé, finissant par ces mots : « ...Appartiennent aux comtes ou chanoines de Brioude. »

XVIIIe siècle. Papier. 42 feuillets. 287 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

633 (190—R.171). « Remonstrances et harangues, avecq deux plaidoyers pour la souveraineté du Roy au duché de Bar, l'une de M. Cappel, advocat du Roy, l'autre de M. Marion, lors advocat en parlement, touchant le Barrois, et les limites du royaume du costé de Champaigne. »

Sur la garde : « Ex libris bibliothecae DD. Caroli de Pradel, episcopi Monspe. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 340 sur 213 millim. Rel. basane.

634 (113—R.270). « Plaidoyers et arrests en causes domaniales. »

1°. « Plaidoyé de Mr Cappel contre Charles d'Austriche. 1536. »

2°. « Harangue faicte par Mr Cappel... touchant le Barrois et les frontières de Champagne. 1539. »

3°. « Plaidoyé de Marion... contre le duc de Lorraine, sur la souveraineté de Bar-le-Duc. 1572. »

4°. « Arrest du parlement entre le procureur général et le sieur de Brézé », sur les seigneuries de Nogent-le-Roi, Annet, Breval et Monchannet. 1553.

5°. « Arrest du jeudi 21 mars 1641, pour les secrétaires du Roy, contre M^r le duc d'Orléans. »

Sur un feuillet de garde : « Acheté 6 livres à la vente de Mr Perrot, maître des comptes, n° 3539. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 344 sur 218 millim. Rel. veau.

635 (74—R.354). « Mémoire servant d'inventaire, et explication

des pièces que l'on envoye pour le différend de Clermont en Argonne. » — « Harangues faites par M. de Montauban, substitut de M. le procureur du Roy, à l'auditoire de Bar, après la prise de possession de ladite duché, en 1634. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 330 sur 220 millim. Rel. parchemin.

656 (231—R.231). « Mémoire sur la généralité de Berry », par Dey de Seraucourt, intendant.

Commencement : « La généralité de Berry est dans le milieu du royaume, entre l'Orléanois, la Bourgogne... » — Fin : « ...Il faut que la paix ayt fait gouster ses fruitz avant que d'en faire la proposition. Fin. »

Publié sous la direction du baron de Girardot, à Bourges, 1844, in-8°.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 184 millim. Rel. veau.

657 (230—R.211). « Mémoire concernant la généralité de Bourdeaux », par Bazin de Bezons, intendant.

Commencement : « La généralité de Bordeaux fait partie du gouvernement de Guyenne et Gascogne... » — Fin : « ...Et la maison de Saint-Martin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 236 sur 175 millim. Rel. veau.

658 (700—R.225). « La généalogie des contes de Boulogne. »

Commencement : « Artus, roy de Bretaigne, donna quictement à son nepveu Legier le chasteau de Haultemure, laquelle despuis a esté nommée Boulongne; et fut faicte conté. Il luy donna aussy Thérouenne, Tournay et Amyens. » — Fin : « ...L'autre fille, nommée Magdaleine, fut mariée au duc Durbin; lequel délaissa une seule fille, qui a succédé d'une partie ausdictz biens dudict conté de Boulongne. NE PLVS NE MOINS. 1531. »

Sur la garde, ex libris gravé de « Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes ». — Il y a des notes en marge, en latin.

XVIe siècle. Vélin. 22 pages, écrites en lettres rondes, et encadrées par des filets en or et en rouge. La première lettre est ornée, sur fond d'or. Le manuscrit a été fait pour Catherine de Médicis, dont l'écusson, en couleurs et en or, occupe la 4e page, au milieu de riches ornements en or et en couleurs. Au bas est la légende : « Catherine

de Médicis, par la grâce de Dieu, royne de France. » Son chiffre est partout répété sur les plats, formé de deux C adossés ƆC, enlacés avec l'initiale du roi H. 240 sur 165 millim. Veau estampé à froid.

639-640 (232-233—R.232). « Mémoire de la Bourgogne », par Ferrand, intendant. — Deux volumes.

Tome I. Abrégé de l'histoire. Dijon, Beaune, Nuits, Saint-Jean-de-Losne, Auxonne, Autun, Bourbon-Lancy, Montcenis, Semur, Chalon, Bellegarde, Louhans, Montbard, Flavigny, Avallon, Arnay-le-Duc, Saulieu.

Tome II. Châtillon, Auxerre, Charolais, Mâconnais, Bresse, Bugey, bailliage de Gex.

Commencement : « Avant que d'entrer dans la description qu'on entreprend... — Fin : « ...Mais avec tout le travail qu'on y peut faire, l'on est peu riche. »

On lit sur la garde du premier volume : « Procuré en 1778 à Dijon, par l'entremise de Mr Dupleix de Bacquencourt, intendant de Bourgogne, au prix de 48 livres les deux volumes. »

XVIIIe siècle. Papier. 529 et 558 pages. 277 sur 196 millim. Demi-rel. veau.

641 (191—R.234). « Mémoire concernant la tenue des Estats de Bourgongne, et les scéances qui y sont observées. »

Le mémoire est précédé d'une lettre d'envoi à S. A. S..., signée : « Rigoley », et datée du 20 novembre 1683.

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs; — au feuillet de garde : « 4 livres, acheté des héritiers de M. d'Aubaïs, en 1780. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 328 sur 223 millim. Rel. veau, filets, tranche dorée. Sur les plats, les armes de Condé. (Guigard, t. II, p. 34.)

642-644 (192-194—R.235). « Relations ou cérémonies faites en Bourgogne à leurs A. S. Messeigneurs les princes de Condé, gouverneurs de cette province, lorsqu'il y ont été pour l'assemblée des États; contenant aussy ce qui s'est passé au voyage d'honneur de M^rs les Élus généraux à la Cour. Le tout recueilly par le sieur Philipes Dancourt, commis au secrétairiat de Mgr le prince de Condé. Divisé en trois volumes. »

Tome I. États de 1671, 1674, 1676, 1679, 1682, 1685, et voyages divers. — 339 pages.

Tome II. États de 1688, 1691, 1694, 1697, 1700, 1703. Voyages. — 391 pages.

Tome III. États de 1706, 1709, 1712, 1715, 1718, 1721. Voyages. — 308 pages.

Sur la garde de chaque volume, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs, et au bas de chaque titre : « Achevé le... juillet 1720. »

1720. Papier. 306 sur 196 millim. Rel. veau.

645 (234—R.233-287). « État des bailliages du duché de Bourgogne et Bresse, et des villes, bourgs et villages qui en dépendent; dressé par les ordres de Mr Bouchu, intendant de ladite province, en l'année 1675. »

Commencement : « Bailliage de Dijon. La ville de Dijon, capitale du duché de Bourgogne, a été fondée par l'empereur Aurélian... » — Fin : « ...Beugey, 194 parroisses; Gex, 27. Total des parroisses, 2,378. »

Page 549. « Chronica de cavallers cathalans », avec cette indication en marge : « Cod. ms. Vat. Reg. Succ. n° 792. »

Commencement : « Otger Cathalo. En l'any de la incarnasio de nostre señor Jesu Crist 733, apres de la traicio del comta Julia... » — Fin : « ...E personas tals que per llur virtut e valor son merexedors de perpetua e honrrosa fama. »

Sur les gardes, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs, dont l'écu est sur le dos, avec la cote : « Ms. 70. »

XVIIe siècle. Papier. 736 pages. 222 sur 164 millim. Rel. basane.

646 (760—R.394). « Le panégyrique de la ville de Dijon », avec corrections d'auteur.

Commencement : « Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. Eslever des trofées, prononcer des éloges, immoler des victimes, establir des solemnitez... » — Fin : « ...Puis qu'aussi bien l'éloge de la patrie est achevé. »

XVIIe siècle. Papier. 64 pages. 226 sur 168 millim. Rel. veau.

647 (590—R.240). « Critiques sur l'histoire de Bresse des deux Guichenons, par Mr Colet, avocat. »

Page 1. « Discours critiques sur l'Histoire de Bresse des deux Guichenons, tirés du manuscrit original de feu M. Colet, avocat. Ouvrage

curieux, instructif, et qui n'a point encore veu le jour. Avec un abrégé de l'histoire du païs de Gex. »

Commencement : « Première critique. De la géographie ancienne. On doit commencer par le placement d'un païs, avant que d'en écrire les aventures... » — Fin : « ...Et qui sont plus près de leur origine, et de la noblesse que ceux des autres païs. Fin. »

XVII[e] siècle. Papier. 10 feuillets et 207 pages. 275 sur 182 millim. Rel. basane.

648 (265—R.241). Recueil de pièces sur la Bretagne.

Fol. 1. Liste des évêques de Bretagne, en latin et en français. — « Archiepiscopus Turonensis, — Mans, — Angiers, — Dol, — Saint-Malo, — Saint-Briou, — Lentrignier, — Léon, — Cornnaille, — Vennes, — Nantes, — Rennes, suffraganei ipsius. » Suit immédiatement : « Après ce que Charlemaigne eust conquis le pays de Bretaigne, il le divisa en quatre contés... La quatriesme conté estoit la conté de Cornuaille. »

Fol. 2. Histoire abrégée de Bretagne. « Britania enim antiquitus per Frisones et Gothos fuit in vastum redacta, ante beati Sansonis adventum... Ubi monasterium Doli est nunc situm. » Une page et demie. — Suit en français : « Au temps du roy Dagobert, filz du filz de Clovis, saint Judicael... » — Fin, fol. 9 : « ...Et après eulx, Artur, leur oncle, fit hommaige, et après luy François le dernier. » — Le fol. 10 n'a qu'une note en latin : « Item dominus non debet ad alium transferre feudum, sine voluntate vassali... Ex quibus dominus debet amittere proprietatem. » Fol. 11. Notice sur « Pierre Mauclerc, duc de Bretaigne »; 25 lignes.

Fol. 15. Réponses du duc de Bretagne aux « entreprises, offenses et attemptaz » qu'on lui imputait envers le Roi. 1384; avec les difficultés faites contre ces réponses : « Comme le Roy nostre sire, par grant et meure deliberation... » — « Par le Roy, en son conseil, Lamy. Collation est faicte. Budé. »

Fol. 39. Lettre de créance et instructions données à un envoyé que le Roi adressait au duc de Bretagne. — Fin : « ...Fait à Poissy, le XI[e] jour de septembre, l'an quatre cens soixante troys. »

Fol. 43. « Instructions à Mons[r] le conte du Maine (et autres), de ce qu'ilz ont à faire à la journée de la saint Martin, ou de saint André... avec les gens du duc de Bretaigne. » — Fin : « ...Fait à Eu, le XXV[e] jour

du moys de septembre, l'an mil quatre cens soixante et troys. »

Fol. 51. Remontrance de l'évêque de Nantes, au sujet de la régale. Commencement : « Pour remonstrer par révérend Père en Dieu messire Guillaume de Malestroit, évesque de Nantes, que le régalle et territoire de l'esglise de Nantes ne est subjet au duc, ne à aucun prince temporel... » — Fin : « ...Laquelle est entièrement de mot à mot insérée en icelle lettre. »

Fol. 75. « S'ensuivent les responces mises sur les articles par le conseil du duc, en la manière que s'ensuit. » C'est une réponse à la pièce précédente, et elle est suivie d'actes nombreux concernant la même affaire. La dernière pièce est un acte de S. Louis : « Actum in villa nostra Andegavensi, anno Domini millesimo CC° tricesimo primo. »

Fol. 107. « Instructions à mons[r] le conte du Maine, etc. » V. au fol. 43.

Fol. 123. Procédures touchant la régale de Nantes, avec arrêt du Conseil du Roi, du 7 septembre 1456.

Fol. 139. Histoire de Bretagne. Commencement : « [E]n l'an de l'incarnation Jesu Crist nostre Sauveur trois cens quatre vingtz et ung, qui, selon Prosper, estoit le premier an du regne de Gracien et de Valentin (*sic*), empereurs... » — Fin : « ...Et morut la dicte Marguerite de Foix, l'an mil IIII[c] IIII[xx] VIII. Anne, l'aisnée, est à present royne de France. »

Fol. 152. Notices sur les villes de Bretagne. Commencement : « Bretaigne armoricque, ou galloyse, que on nomma la petite Bretaigne, selon l'istoire des neuf saincts ses patrons, a neuf nations particulières... » — Fin : « ... Récite ledict Vincens à l'unziesme chappitre du XXIIII[e] livre de Mirouer ystorial. »

Ce manuscrit a trois grandes lettres ornées de fruits et de fleurs, sur fond d'or, aux fol. 2, 15, 51, et quelques autres lettres en couleurs. A la marge du fol. 2, on a peint un arbre, auquel est appendu un écu colorié : *d'azur, à la bande de gueules à 2 griffons d'or.*

Fin du XV[e] siècle. Papier. 164 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. veau estampé, sur bois, restes de fermoirs ; la tranche était dorée.

649 (267—R.244). Pièces relatives à l'amirauté, mais concernant spécialement la Bretagne.

I°. « Règlemens des salaires et vacations que prendront les officiers de l'amirauté de ce royaume. 1641. » Imprimé.

2°. Lettre de Henri IV confirmant l'amirauté de Bretagne à son fils le duc de Vendôme.

3°. Réfutation des prétentions des États de Bretagne sur l'exercice des pouvoirs de l'amirauté en cette province.

4°. « Bref inventaire et sommaire induction des actes et pièces qui servent à justifier que les amiraux de France n'ont aucun droit d'exercer l'amirauté en Bretagne. »

5°. « Extraict des pièces des trois Estats de Bretagne contre M. le duc de Vendôme. »

6°. « Lettres patentes (1647) qui accordent à la reine régente le gouvernement de Bretagne. »

7°. « Provision de la charge de surintendant de la navigation pour le duc de Vendôme, et en survivance pour le duc de Beaufort. » 1650.

8°. Divers arrêts du Conseil.

9°. Éclaircissements « pour prouver les droictz d'amirauté en Bretagne ».

10°. Déclaration du parlement de Bretagne sur la prise de deux vaisseaux anglais.

11°. Arrêt en faveur du duc de Mazarin, pour ses droits sur les prises ci-dessus. 1668.

Sur le feuillet de garde : « 2 livres, Paris, passage de S. Germain l'Auxerrois, 27 juin 1785. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 298 sur 200 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, armes du duc de Mazarin. (Guigard, t. II, p. 107.) Chiffres couronnés dans les coins. Tranche dorée.

650 (352—R.243). Affaires et troubles de Bretagne. 1666-1669.

Lettres de cachet, provisions, ordonnances, règlements, ordres, instructions, lettres du Roi, état et rôle des gentilshommes, commissions, arrêts, harangues; avec une table des pièces, en tête.

Au feuillet de garde : « 2 livres. Paris, passage de St Germain l'Auxerrois, 27 juin 1785. »

XVIIe siècle. Papier. 12 et 151 feuillets. 310 sur 204 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, armoiries de... comme aux n°s 389 et 477.

651-653 (41-43—R.708). « Chambre royale de Nantes. » — Trois volumes.

Ce titre est sur le dos, les volumes n'en ayant aucun. Le premier commence par les lettres patentes du 3 octobre 1719, qui établissent la Chambre pour juger « les complots, pratiques et attentats » qui avaient eu lieu en Bretagne. — Le troisième contient à la fin quelques pièces imprimées relatives à l'affaire.

XVIIIe siècle. Papier. 444, 345 et 356 feuillets. 380 sur 240 millim. Rel. veau.

654 (44—R.708). « Journal de ce qui s'est passé à la Chambre royale séante à Nantes, depuis le jour de son établissement. »

XVIIIe siècle. Papier. 350 feuillets. 370 sur 245 millim. Rel. veau fauve.

655 (235—R.242). « Mémoire de l'état présent de la province de Bretagne », par de Nointel, intendant.

Commencement : « La Bretagne est une province considérable de la France, enfermée, comme une péninsule, de la mer de touts costez... » — Fin : « ...Les Bretons manquent moins d'esprit que de politesse et d'éducation. »

XVIIIe siècle. Papier. 139 feuillets. 240 sur 177 millim. Rel. veau.

656 (236—R.260). « Mémoire sur la généralité de Caën. Année (*sic*) », par de Foucault, intendant.

Commencement : « La généralité de Caën fait partie de la basse Normandie. Elle a la généralité de Rouën à l'orient... » — Fin : « ...Jusques à ce que Mademoiselle, d'heureuse mémoire, l'eut léguée à Monsieur le duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV. »

XVIIIe siècle. Papier. 406 feuillets. 250 sur 185 millim. Rel. veau.

657 (237 — R. 307). « Mémoires concernant la Champagne », par Larcher, intendant.

Commencement : « La Champagne, qui est l'un des douze grands gouvernements du royaume de France, a pris son nom... » — Fin : « ...Cette terre vault la somme de ... de revenu. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 235 sur 173 millim. Rel. veau.

658 (238 — R. 372). « Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus mémorable en Corse, depuis l'an M.D.LXII. »

Commencement : « Chapitre Ier. De la seconde soulevation en 1563. La Corse ayant été rendue à la république de Gênes en 1561... » — Fin : « ...Et en attendant la décision de la cour de France, avec autant d'impatience que d'inquiétude. »

Sur le feuillet de garde : « Exemplaire de M. le comte de Vence, acheté 12 livres à Aix, en 1777, de M. David. »

1741. Papier. 165 pages. 220 sur 165 millim. Rel. veau.

659 (239 — R. 381). « Mémoire concernant le Dauphiné », par Bouchu, intendant.

Commencement : « Le Dauphiné faisoit autrefois partie du royaume de Bourgogne... » — Fin : « ... Total général : 543,585. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 188 millim. Rel. veau.

660 (648 — R. 447). Statuts et ordonnances de la vicomté de Fezenzaguet, en latin.

Commencement : « In nomine D.N.J.C. Amen. Noverint universi praesentes pariter et futuri, quod nobilis vir Gasto, vicecomes Fezenzaguelli, filius quondam nobilis viri domini Guiraudi, Dei gratia comitis Armaniaci et Fezenziaci... » — Fin : « ... Et facta sunt, ordinata et concessa praedicta statuta..., in Fezenzaguello, nona die introitus mensis aprilis,... anno Domini M.CC.XC.V. » Certificat d'extraction et de collation fidèle, fait en 1728, date de la présente copie.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 56-58.

1728. Papier. 91 pages. 220 sur 160 millim. Rel. veau fauve.

661 (241 — R. 453). « Mémoire sur la Flandre occideutalle, ou flamingante, 1697 », par de Madrys, intendant.

Commencement : « La Flandre entière a pour bornes, du côté du midy, l'Artois, le Hainault et une partie de la Picardie... » — Fin : « ... Merville aussy une foire de bestiaux, le 14 septembre. »

1697. Papier. Non paginé. 238 sur 184 millim. Rel. veau.

662 (240 — R. 453). « Mémoire sur l'intendance de Flandres, ou département de Lille. Donné par M. Dugué de Bagnols, au mois d'avril 1698. »

Commencement : « Ville et chatellenie de Lille, etc. La chatellenie de Lille comprend presque tout le terrain qui est entre les rivières de

Scarpe, de l'Escaut et de la Lys... » — Fin : « ... L'imposition s'en fait par l'intendant de la province, en vertu d'un arrest du Conseil. »

1698. Papier. 124 feuillets. 243 sur 180 millim. Rel. veau.

663 (264 — R. 236). Franche-Comté : « Louis armé, sçavoir : Traicté historique, par lequel on preuve évidemment que la haute Bourgogne n'a jamais esté fief de l'Empire, et que la Majesté de Louis-le-Grand ne peut et ne doibt aucunement restituer ladicte Bourgogne, quand bien elle ne l'auroit pas de droit de guerre, ou d'hérédité, au nom de la reyne son espouse. Composé par Christophle de Maure, grison, aumosnier de Sa Majesté, et prévost de Coire, l'an 1674. »

Fol. 2. Dédicace : « Au Roy. Sire, si mon bisayeul Conradin de Maure eut l'advantage de servir au roy Louis XI... »

Fol. 3. Au lecteur : « Cet ouvrage contient un traicté appellé Louis armé... »

Page 5. « Première partie. Veu que la haute Bourgogne de France n'est aujourd'huy qu'un miroir... »

Page 71. Deuxième partie. « Quiconque considérera les héroïques actions des chrestiens... » — Fin : « ... Il est bien juste et licite à Sa Majesté de la recouvrer par la mesme voye. Finis. »

1674. Papier. 138 pages. 265 sur 193 millim. Rel. maroquin vert, filets, tranche dorée, armes royales sur les plats. Sur le dos, fleurs de lis couronnées. Exemplaire de dédicace.

664 (242 — R. 475). « Mémoire concernant la province de la Franche-Comté. Année... (*sic*) », par de la Fons, intendant.

Commencement : « La comté de Bourgogne, nommée Franche-Comté, est scituée entre le duché de Bourgogne, la Champagne... » — Fin : « ... Mais ils ne veulent servir que dans la cavallerie ou dans les dragons, et point du tout dans l'infanterie. »

XVIIIe siècle. Papier. 94 feuillets. 250 sur 175 millim. Rel. veau.

665 (115 — R. 476). « Province de Franche-Comté. Procès-verbal du tabac et des traites. Année 1740. M. Dupin. » Dans un titre gravé.

Carte gravée de la Franche-Comté, plan gravé de Besançon, quelques pièces imprimées. On lit sur le feuillet de garde : « 3 livres.

Paris, 13 may 1785. Lebon, passage de Saint-André-des-Arcs. »

1740. Papier. 436 pages. 366 sur 238 millim. Rel. veau fauve, filets, armes royales sur les plats; tranche dorée.

666 (243—R.529). « Mémoire sur la province de Haynault, 1697 », par Voisin, intendant.

Commencement : « La province de Haynault est située entre le Sessonnois et la Picardie, le Cambressis, la Flandre françoise... » — Fin : « ... Et autres droits cazuels dont on [ne] le dépossède jamais. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 184 millim. Rel. veau.

667-669 (253-255—R.748). Ile-de-France. « Mémoire de la généralité de Paris », par Rolland, trésorier de France. — Trois volumes.

Tome I. « La généralité de Paris est la plus considérable du royaume... » — Fin : « ...Et non celles des gouverneurs des provinces. »

Tome II. « Chapitre 2[me]. Titre 2[me]. Du nombre des villes, parroisses et hameaux de la généralité... » — Fin : « ...Les chevaux du Morvant ne sont bons qu'au-dessus de sept ans. »

Tome III. « Chapitre 4[me]. Titre 4[me]. Des forêts. L'histoire nous apprend que les roys de la première et de la seconde race... » — Fin : « ...Montmorency, Verneuil, Saint-Ange, la Versine. »

On lit à la fin du 1[er] volume : « Le 4[me] may 1706. »

Un premier volume a été publié par M. de Boislisle dans la Collection des documents inédits, 1881. Le texte de ces trois volumes s'arrête à la page 397 de l'édition.

1706. Papier. Non paginé. 240 sur 190 millim. Rel. veau.

670 (244—R.585). « Mémoire sur la province de Languedoc, dressé par M. de Basville, intendant de la province en 1697. »

Commencement : « Je croy pouvoir renfermer toutes les questions qui m'ont esté faites sur la province de Languedoc... » — Fin : « ... Fait à Montpellier, le dernier décembre 1697. »

Imprimé à Amsterdam, 1734 et 1736.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. Tableaux pliés. 244 sur 180 millim. Rel. veau.

671 (631 — R. 937). Cartulaire des comtes de Toulouse.

Recueil de chartes concernant les possessions des comtes de Toulouse, classées méthodiquement par diocèses.

Fol. 1. « Rubrice cartarum comitatus Tholosani et aliarum terrarum. » Cette table indique 88 chartes pour le diocèse de Toulouse, 7 pour Agen, 8 pour Alby, 24 pour Cahors, 15 pour Rodez, 5 pour Auch, 18 pour la Provence (c'est-à-dire, 9 pour la Provence propre et 9 pour le comtat Venaissin), 17 pour Périgueux; plus, un cahier ajouté où sont 67 chartes, ayant leurs titres en provençal. Voici les subdivisions du manuscrit :

Fol. 12. « Hic incipiunt carte Ruthenensis diocesis. » La première charte est une reconnaissance de 1248 pour la « villa de Via ».

Fol. 19. Carte « de Caturcinio ».

Fol. 27. « Agennensis diocesis. »

Fol. 30 v°. « Iste sunt carte Albiensis diocesis. »

Fol. 35. « Hec est carta recognitionis quam fecit comes Convenarum domino comiti. » Ici sont les chartes 69-88 de Toulouse.

Fol. 44. « De piscario Bernardi Paratoris, Tholosane diocesis. » Chartes 50-68 de Toulouse.

Fol. 52. « De homagio et fidelitate R. Jordani, filii quondam Otonis de Tarrita, Tholosane diocesis. » Chartes 1-49 de Toulouse.

Fol. 69. « Iste sunt carte Auxit[an]ensis diocesis. »

Fol. 71 v°. « Iste sunt carte Provincie. »

Fol. 77. « Iste sunt carte diocesis Petragoricensis. »

Fol. 79. « De Venesino. »

Fol. 86. Autre encre, autre écriture : « De Agennesio. »

Fol. 94. Cahier de dimensions différentes (233 sur 160 millim.), mais ancien. « Aiso es carta del do que l'abas el covens de Sarlat feiro de la senhoria que avio el castel et e la vila de Baniac. Anno Domini M°.CC°.XXX°.VIII°, tercia die introitus mensis septembris... »

Les titres des chartes sont tous en provençal, ainsi que le texte d'une d'elles. On y trouve 21 bulles de Grégoire IX, plusieurs diplômes de l'empereur Frédéric, et la pièce suivante qui concerne Marseille : « Aisso es carta de l'afar de Masseilla. In nomine Domini. Anno incarnationis ejusdem M°.CC°.XXX°, septimo idus novembris, indictione quarta. Pateat cunctis hominibus... »

Ce registre est curieux, et ne contient à peu près que des actes de la première moitié du XIIIe siècle. Il doit dater du XIIIe siècle; car, si on lit au fol. 43 : « Anno ab incarnacione Domini M°.CCC°. », c'est d'une écriture différente et postérieure. Le cartulaire se compose de cahiers numérotés, ayant une lettre pour signature, et

des réclames. Mais l'ordre des cahiers a été interverti, en les réunissant, comme on a dû s'en apercevoir en voyant que les chartes de Toulouse, qui sont numérotées *ab antiquo,* sont si mal réparties. Il en est résulté que le premier cahier, qui porte la signature A, est devenu le 6e; B est devenu le 7e, et C, qui devrait les suivre, est placé le 5e; D est avant A, B, C, avec le 4e rang; E a le 3e, et G le second. C'est un complet bouleversement. Mais l'interversion date de loin, et le classement actuel, si défectueux qu'il soit, n'est pas l'œuvre d'un relieur malhabile, puisqu'il a été dicté par un numéro d'ordre, Ius, IIdus, IIIus, etc., écrit au bas du dernier feuillet de chaque cahier, selon l'ordre nouveau, qui est un vrai désordre. Cette numérotation est en opposition avec les signatures et les réclames; elle est absurde, parce qu'elle a mis la confusion dans le recueil; mais elle a bien deux ou trois siècles au moins, et elle a été faite systématiquement, quoique l'erreur soit évidente.

XIIIe siècle. Vélin. 129 feuillets, cotés vixx ix. 250 sur 180 millim., sauf les feuillets 94-129. Rel. parchemin.

672-674 (321-323—R.174). Recueil de lettres originales et de pièces, adressées à M. de Lamoignon de Bâville, intendant du Languedoc. 1705-1717. — Trois volumes.

Noms des principaux personnages dont les lettres figurent dans ce recueil :

Tome I (1706-1716). L.-A. de Bourbon (31 lettres, dont 1 à M. de Roquelaure), le Co. Marcilli, duc de Noailles, maréchal de Montrevel, de Tessé, chevalier d'Asfeld, Vauban, Louis XIV, Châteauneuf, Le Gall, Sidobre, Dabardens, Portalez, Guevarre, Jésuite, Mazaudier, la reine Christine. — 135 pièces.

Tome II (1705-1717). Maréchal de Villars (les trois quarts du volume), le roi d'Espagne, Gally, le duc de Berwick (presque tout le reste). — 189 pièces.

Tome III (1706-1717). Comte du Luc, Martinière, évêque de Viviers (1706, 1713), évêque d'Agde (1706, 1709), Puyzieulx, archevêque d'Auch (1707), de Besons, Pontchartrain, Grignan, évêque de Carcassonne (1709), Sœur Anne-Élisabeth, la comtesse de Lussan, évêque de Saint-Papoul (1710), l'abbé Robert, Seissan, évêque d'Alais (1712), de Lévi, Daire, Salgas, l'abbé de Saint-Maurice, comte de Chambonas, Rochegude, Mazade, duc de Roquelaure, Suson de la

Valette, le prince de Monaco, le duc de Ventadour, Caylus, Henry, archevêque d'Alby, Montpesat, Calvière, archevêques de Narbonne et d'Arles (1717), Pontchartrain. — 191 pièces.

M. Charles Joret a publié des extraits de cette correspondance dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* 1879, t. I, p. 86 et suiv., et dans le *Cabinet historique,* 1883, p. 89 et suiv.

Deux de ces volumes portent le timbre rouge du marquis d'Aubaïs, « BIBLIOTHECA ALBASSIANA », et ses armes sont sur le dos de chacun. Sur la garde du premier, on lit, de la main de M. de Méjanes : « Ce recueil de pièces originales est précieux, et renferme des particularités intéressantes pour la guerre des Cévennes. Ce manuscrit vient de M. le marquis d'Aubaïs, et m'a été procuré par M. Séguier, de Nismes. Acheté 36 livres les trois volumes, le 5 aoust 1786. »

XVIII[e] siècle. Papier. 643, 777 et 829 pages. Formats divers. Rel. basane.

675 (565—R.176). « Inventaire particulier des histoires et des antiquités de Nismes, despuis Nemausus qui la fonda, l'empereur Adrian qui l'illustra de ces antiques aedifices, le dernier compte Reymond, [de] ses murailles modernes, et le roy de France qui revestit le chasteau, jusques en l'année mil six cent vingt-six. Enrichy des figures du corps de la ville, et de ces plus importantes pièces, antiques et modernes; et des remarques généralles de l'estat du Languedoc despuis ce temps-là, jusques à S[t] Louis qui le réunit à son domaine. Par Anné de Rulman, conseiller du Roy et accesseur criminel en la grande prévosté généralle du Languedoc. A Paris, de l'imprimerie de Jean Hubi. 1627. »

Page 1. « Au Roy. » — Page 13. « Advis sur le sujet de ce livre et l'intention de l'autheur. » — Page 21. « Indice des matières contenues aux dix huits narrations de ce livre. » — Page 27. « Recueil des portraictz des pièces plus importantes et antiques. » — Page 31. « Discours de la vie d'Adrian et de Plautine. »

Page 45. « Inventaire particulier de l'histoire et des antiquittés de la ville de Nismes. Première relation. Ceux qui ont escrit de la fondation de Nisme, de sa grande estendue, de sa réduction en petit volume, de ces ruines antiques et modernes... » — Fin : « ...Icy apprès doibt estre mis le portraict de la déesse de concorde. »

XVII[e] siècle. Papier. 233 pages. 268 sur 185 millim. Dessin à la plume, à la garde de la fin. Rel. basane.

676 (260—R.883). « Mémoire sur la généralité de La Rochelle », par Bégon, intendant.

Commencement : « Établissement. Elle a esté establie par édit du mois d'avril 1694... » — Fin, avant l'état des paroisses : « ...Marais à dessécher 2,500, [Total] 231,631. »

XVIII[e] siècle. Papier. 155 feuillets. 256 sur 185 millim. Rel. veau.

677 (245—R.607). « Mémoires de la généralité de Limoges », par de Bernage, intendant.

Commencement : « La généralité de Limoges comprend la province et gouvernement du Limousin en entier... » — Fin : « ...Cette terre est entrée dans leur maison par une fille de celle de Confolens, qui l'aporta en dot. »

A été publié par M. Leroux, dans les *Documents historiques... concernant principalement la Marche et le Limousin*. Limoges, 1885, t. II, p. 149-258.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 180 millim. Rel. veau.

678 (247—R.613). « Mémoire d'estat sur les duchez de Lorraine et de Bar, dressez par M[r] de Vaubourg, intendant de S. M. T. C. dans ces provinces; (et d'une autre écriture :) d'où il est sorti en 1698. »

Commencement : « La Lorraine est la plus méridionale de touttes les parties qui composèrent autrefois l'ancien royaume d'Austrasie... » — Fin : « ...Mais tout cela a esté ruiné pendant le trouble du règne tousjours agité de sa dite A. Charles IV. Fin du présent Mémoire. » — Tables.

Avant le fol. 1, est une carte coloriée des États de Lorraine. — Sur un feuillet de garde : « Acheté 15 sous en janvier 1777, sur le Cours, à Aix. »

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 243 pages et 12 feuillets non chiffrés. 160 sur 108 millim. Rel. veau.

679 (246—R.475,614). 1°. « Mémoire de la Franche-Comté. » — Double du n° 664.

2°. « Mémoire de la Lorraine », par Turgot, intendant.

Commencement : « Les Estats de Lorraine et Barrois sont si forts meslés avec les eveschés de Metz, Toul et Verdun... » — Fin : « ...Pendant le règne toujours agité et dans le trouble du duc Charles 3[me] (*sic*). »

Ce mémoire n'est pas le même que celui qui est porté sous le n° précédent.

XVIII[e] siècle. Papier. 116 et 132 feuillets. 242 sur 180 millim. Rel. veau, filets. Sur les plats, les armes de Bernard de Boulainvilliers. (Guigard, t. I, p. 88.)

680 (455—R.336). « Chronique de Lorraine. » Titre au dos.

Commencement : « De Gotfroy, roy des Cimbres. Ménapius décédé, Gotfroy, surnommé Charles, son fils, fut roy des Cymbres, Belgiens, Tongrois et Mozellains, l'an de la création du monde 3839... » — « De Charles, 1[er] de ce nom, roy des Cymbres. » — « De Lother, 1[er] de son nom, premier duc de Lothreich. » — Fin du manuscrit : « ...De Charles Philippes, fils de Philippe de Crouy et de madame Anne de Lorraine. »

On lit au fol. 1 : « Ex biblioteca L. de Raigecourt. » A côté, un timbre mal venu.

XVI[e] siècle. Papier. 615 pages. 207 sur 152 millim. Rel. basane.

681 (R.A.61). « Alliances et généalogies des sérénissimes très puissants et très haults ducz de Lorraine, dès Clodomir, roy de France orientale, commenceant l'an 319 jusques à Charles présentement regnant. »

Commencement : « Les roys et ducs des François orientaulx et occidentaulx, selon plusieurs fameux historiographes, sont yssus des roys de Troye la grande... » — Fin : « ...Mourut ladicte Claude de France l'an 1575, le 10 du mois de febvrier, à 6 heures du soir, et ce, au grand regret des peuples de France et Lorraine. »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 102.

Fin du XVI[e] siècle. Papier. 64 pages. 426 sur 287 millim. Arbres généalogiques, blasons coloriés, étendards. Cartonné.

682 (47—R.612). « Partages, contracts de mariages et testaments, faicts par les ducs de Lorraine et autres princes de leur maison. Arrest de la cour de l'an 1412, contre Charles I[er], duc de Lorraine, pour raison de Neufchastel. »

Sur la garde, ex libris de Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs ; — sur le feuillet qui précède le titre, ex libris colorié : « Ex libris Petri de

Mandat, in magno regis consilio senatoris. » Au-dessus : « Acheté 21 livres, en 1780, des héritiers de M. le marquis d'Aubaïs, de la bibliothèque duquel sort ce manuscrit. »

XVIIe siècle. Papier. 894 pages. 355 sur 225 millim. Rel. veau.

683 (685—R.337). « Les cronicquez de la citez de Metz, que commancent à la fondation d'icelle, et de quy elle fut commencées, et en quelle temps elle fut commencés (*sic*). »

Commencement :

« Dieu soit à mon commencement,
Et la Vierge secondement;
Tous sainct et saincte et tous lez ange
En aient toute gloire et louenge. »

L'auteur de cet ouvrage est Chatelain de la Porte Saint-Thiébault, et cette histoire rimée n'a été imprimée séparément qu'une seule fois, à Metz, Vve Bouchard, 1698, in-12; l'imprimé s'arrête à 1471, mais le texte donné par Dom Calmet, dans le tome III de son *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine,* va jusqu'à l'année 1550. Notre manuscrit va, tout de la même écriture, jusqu'en 1525, et même là où il s'arrête, il n'y a aucune finale. En voici les trois derniers quatrains :

« Seigneur Humbert de Serier,
L'an cincqz cent XXV et mil,
Ung noble homme, hors de la ville,
Devant la porte Chappenoize
Fut surprin de très apre noize.
Par couroux et chault sens troublés
Fut d'entendement aveuglés,
Luy joinct homme d'esprit, soubdain
Fut ung copt mortel de sa mains.
Neanmoins par grant sapience
Fut prin en bonne patience,
Et le caz sy bien ordonnés
Que tout mal furent pardonnés. »

Ainsi se termine la chronique, sans que rien indique si elle finissait là. A la page suivante commencent plusieurs additions, en prose.

« La tuerie qui fut faicte en la chapelle et la baxe cort du chasteaux de Mollin, par ung nombre de Galleroy demandens passaige par dessus le pontz de Mollin ; dont en fut conducteur Jehan de Heu, qui fut cause de ladicte tuerye desdicts paysens. » — Commencement : « En l'année

1524, survint que ung nombre de Galleroy demandèrent passaige pour passer oultre, pour se retirer en Gueldre... »

« En l'année mil V^{c} et LXII, par tout le pais de Metz, de Lorraine et de Bar, y eust si grande abondance de fruict saulvaige... »

« S'ensuit une exécrable et inhumain meutre faict et commys en ceste ville de Mets par trois soldatz de la compaignie du cappitaine Jaicques... » — Commencement : « En l'année 1562, un juiff, nommez Ysaac, aigez de L ans ou environ... » — Fin : « ...L'exécution de ses trois meschant traistre fut faict par ung sabmedy, XIIIIe jour de maye 1564, en la place publicque du Salcis à mollin à vant. » C'est la fin du manuscrit.

XVIe siècle. Papier. Non paginé. 245 sur 175 millim. Recouvert d'une feuille de parchemin.

684 (248—R.647). « Mémoire sur le gouvernement de Lyon », par d'Herbigny, intendant.

Commencement : « Les trois petites provinces de Lyonnois, Forès et Beaujolois composent un gouvernement... » — Fin : « ...Mais, comme il vient d'être observé, il y en avoit déjà un en Beaujolois. Finis. »

« Essai historique sur l'établissement des quatre grandes foires franches de la ville de Lyon, sur ses payemens, son commerce, ses privilèges royaux, sa douane et celle de Valence, etc. »

« Mémoire que le prévôt des marchands et échevins de Lyon produisent à M^{r} le Controlleur général », sur les titres des privilèges dont jouit la ville de Lyon. « Composé par M. Jolyclerc, échevin. »

XVIIIe siècle. Papier. 199 et 39 pages, et 5 feuillets non chiffrés. 275 sur 210 millim. Rel. veau.

685 (287—R.646). « Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon, durant le temps de la Ligue ; par le sieur Thomas, bibliothécaire de la ville de Lyon. 1772. » — « Préface. Le silence affecté de touts nos écrivains sur ce point délicat de l'histoire de notre ville... » — Texte : « Diverses circonstances réunies concoururent à jetter la ville de Lyon dans la révolte... »

Publié à Lyon, en 1836, in-8° de 64 pages. (Extrait de la *Revue du Lyonnais.*)

1772. Papier. 128 pages (plus 11 et 8 intercalées dans la préface). 254 sur 190 millim. Rel. veau.

686 (368—R.299). « Cérémonial public arrêté par les sieurs prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon, le 31me décembre 1680. »

« Chapitre I. Cérémonies de l'eslection de messieurs les prévost des marchands et eschevins de la ville de Lyon. »

1681. Papier. 62 feuillets. 327 sur 220 millim. Rel. basane.

687 (369—R.299). « Cérémonial public de Lyon. »

Double du numéro précédent. — Au haut du titre : « A. Saulnier, notaire. »

1681. Papier. 109 pages. 347 sur 230 millim. Rel. veau.

688 (249—R.654). « Mémoire sur la province du Maine », par de Miroménil, intendant.

Commencement : « La province du Maine est composée des élections du Mans, de Laval, de Mayenne... » — Fin : « ...Trois couvents de Filles hospitalières, au Mans, à Laval et à la Ferté-Bernard. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 190 millim. Rel. veau.

689 (250—R.699). « Mémoire sur la généralité de Montauban et les pays d'États (Quercy, Rouergue, Foix, Cominge), qui composent l'intendance », par M. Legendre, intendant de ladite généralité.

Commencement : « Le département de l'intendance de Montauban comprend les élections de Montauban, de Cahors, de Figeac... » — Fin : « ...Les autres ont esté depuis rayez, et les biens des concistoires unis aux hôpitaux. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 175 millim. Rel. veau

690 (251—R.703). « Mémoire concernant la généralité de Moulins, dressé par M. de Turmenyes, maître des requêtes, intendant en ladite généralité. »

Commencement : « Cette généralité fut établie en 1587, sous le règne de Henry troisième. Elle est composée de trois provinces [Bourbonnois, Nivernois, Haute-Marche]... » — Fin : « ...Poudres et salpêtres, 12,000. (Total) 2,268,669 livres 6 s. 3 d. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 187 millim. Rel. veau.

691 (141—R.456, 710). « Histoire de Navarre et de Foix. — Arrests et plaidoyers. »

1°. Histoire de Navarre. — Commencement : « Argument ou proème de ce traicté. Depuis naguères que la maison de Navarre, par la mort du roy Henry dernier décédé, que Dieu absolve, s'est assemblée... avec la maison de Vendosme... » — « Chapitre premier. Toutes grandes personnes et maisons nobles, quelque éminence et sublimité qu'elles ayent de soy... » — La première partie a 30 chapitres ; la seconde, 26. — Fin : « ...Que ledit Seigneur Dieu veuille fortuner en longues années, à son honneur et louange. Fin de ceste oeuvre, composée sur les Mémoires, généalogies et autres instructions baillées à l'auteur d'icelny, par le feu sieur de Roissy, Jehan Jacques de Mesmes. »

2°. « Cronique abrégée des comtes de Foix. Et premièrement, du premier comte de Foix... Les comtes de Foix sont descendus d'ung comte de Carcassonne... »

3°. « Extrait des registres du Parlement », pour la succession du comté de Foix. 1488-1506.

Sur la garde, ex libris gravé de : « Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes. »

Fin du XVI[e] siècle. Papier. Non paginé. 370 sur 232 millim. Rel. peau.

692 (252—R.745). « Mémoires sur la généralité d'Orléans », par de Bouville, intendant.

Commencement : « La généralité d'Orléans est située entre la Bourgogne, le Nivernois, le Berry, la Touraine, le Maine... » — Fin : « ...Un président, un grenetier, un receveur, un controoleur et un greffier. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 242 sur 180 millim. Rel. veau. Sur les plats, armes de Bernard de Boulainvilliers. (Guigard, t. I, p. 88.)

693 (186—R.746). « Coustumes des duché, bailliage et prévosté d'Orléans et ressorts d'iceux, mises et rédigées par escrit, en présence des gens des trois estats du dict bailliage, par nous Achilles de Harlay, premier président, Jacques Viole et Nicolas Perrot, conseillers du Roy en sa court de Parlement, et commissaires par luy ordonnez. »

Commencement : « Des fiefs. Article premier. Un vassal peult ven-

dre son fief ou partie d'iceluy... » — Fin : « ...Et le quart à l'équipollent. De Harlay, N. Perrot. »

Fol. 189. États de 1583, avec leurs observations sur les Coutumes. — Commencement : « L'an 1583, le lundy unzeiesme jour d'avril, nous, Achiles de Harlay... » — Fin : « ...Avons signé de noz seings manuels, et seellé du seel de noz armes, les jour et an que dessus. De Harlay, N. Perrot. » Sceaux plaqués, après les signatures.

C'est l'original de ces Coutumes, avec les signatures autographes des commissaires. — Sur le premier plat, les mots : « COVSTUMES D'ORLÉANS », frappés en or.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 64.

1583. Vélin. 279 pages. 310 sur 260 millim. Rel. veau, filets.

694 (256—R.55). « Mémoire de la province d'Alençon et du Perche », par de Pomereu, intendant.

Commencement : « Ces mémoires contiennent le duché d'Alençon compris dans son ancienne estendue, avant les démembrements... » — Fin : « ...Sont perpétuellement employées par les marchands de bois en ladite forest. » — V. le n° 700.

XVIIIe siècle. Papier. 192 feuillets. 248 sur 194 millim. Rel. veau.

695 (326 — R. 802). « Mémoires pour servir à l'histoire de Picardie. Achevé en may 1694. »

Ce manuscrit est écrit en rouge et en noir. Il porte sur le titre un blason fait à la main, maintenant indistinct, et sur la garde, l'ex libris gravé « de Villers de Rousseville », *trois roses de gueules, sur champ d'or.* — Au feuillet de garde, on lit : « M. de Villers peut compter que ce manuscrit est exactement conforme à l'original de M. du Cange ; on y a même ajouté un article sur la régale, et un autre sur le pays des Morins. Enfin, celui-ci a une table à la fin qui n'est pas dans l'original. — D'Aubigni. »

1694. Papier. 482 pages. 345 sur 230 millim. Rel. basane. Dessins de monnaies.

696 (257 — R. 801). « Mémoire concernant la généralité de Picardie », par Bignon, intendant.

Commencement : « La Picardie tomba sous la domination des roys de France par les conquestes de Clodion... » — Fin, avant le nombre

des habitants : « ...Où elles ont été envoiées en garnison pendant la guerre. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 187 millim. Rel. veau.

697 (258—R. 810). 1°. « Mémoire sur la province du Poitou », par de Maupeou d'Ableiges, intendant.

Commencement : « La province de Poitou est d'une assez grande étendue... » — Fin : « ...Toute la province porte de tailles la somme de 1,700,000, contient 1,004 paroisses, qui font 149,496 feux et 612,621 personnes. »

2°. « Mémoire concernant les pays de Béarn et Basse-Navarre », par Pinon, intendant.

Commencement : « Le pays de Béarn est scitué entre l'Arragon, la Bigore, l'Armagnac, le Tursan, la prévôté d'Acqs... » — Fin : « ... La maison de la Lanne, la maison d'Armandarits, et la maison de Saint-Martin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 180 millim. Rel. veau.

698 (140—R.206). « Mémoires concernans le comté de Rodès, l'establissement des comtes en iceluy, et leur succession jusques à présent, dressées par mestre Antoine Bonnal, juge des montaignes et quatre chastelenies du Rouergue. »

Chapitre Ier. « De la situation et estandue du comté de Rodès. Le comté de Rodès est assis dans le pais de Rouergue, contenant quelque peu plus que la tierce partie d'yceluy... » — Fin de l'ouvrage, fol. 186 : « ...Voilà tout ce que j'ai peu treuver de remarquable des comtes de Rodès et d'Armaignac jusques à présent. Laudetur Deus. »

« Ce livre a esté coppié mot à mot d'un livre des Mémoires dressées par mestre Antoine Bonnal... Et ce, par l'ordre de Mgr Foucault, intendant de la généralité de Montauban. A esté escrit par moy soubs signé, à Montauban, en l'année 1679. F. Bonaventure d'Anglade, religieux prestre de la regulière observance S. François, de la province d'Aquitaine l'ancienne. » — V. Lelong, n° 37618.

1679. Papier. 189 feuillets. 418 sur 280 millim. Rel. veau.

699 (717—R.879). « Histoire des comtes de Rhodez. »

Commencement : « La comté de Rhodez est fort ancienne, veu qu'il se trouve y avoir eu comtes de Rhodez, durant le règne de nos rois

Charles le Grand et Louis le Débonnaire... » — Fin : « ...Qu'il puisse bien duement, et en toute paix et prospérité, régir et gouverner son royaume. Laudetur Deus. » Tables.

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

XVII[e] siècle. Papier. 95 et 320 pages. 224 sur 164 millim. Rel. basane.

700 (261—R.889). « Mémoire concernant la généralité de Rouën », par de La Bourdonnaye, intendant.

« Quoy qu'on n'ayt dessein de parler icy que de ce qui regarde la généralité de Rouën... » — Fin : « ...Celle de leur zelle et de leur attachement pour son service. Fin. »

Fol. 58. « Mémoire sur la généralité du pays et duché d'Alençon, dressé par M. Pomereu, maistre des requestes en 1698. »

Commencement : « Ces mémoires contiennent le duché d'Allençon compris dans son ancienne étendue, avant les démembremens... » — Fin : « ...Sont perpétuellement employés par les marchands en ladite forest. » Double du n° 694.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 236 sur 184 millim. Rel. veau.

701 (262—R.918). « Mémoire concernant la généralité de Soissons », par Sanson, intendant.

Commencement : « La généralité de Soissons est composée d'une partie des provinces de l'Isle de France, de Champagne et de Picardie... » — Fin : « ... Nombre des bestiaux : il y a environ 55,000 bestes à corne, et 40,000 bêtes à laine. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 242 sur 192 millim. Rel. veau.

702 (263 — R. 938). « Mémoire sur la généralité de Tours », par de Miroménil, intendant.

Commencement : « Situation et confins. Elle joint, vers l'Orient, à la généralité d'Orléans, et en partie, aux généralités de Bourges et d'Alençon... » — Fin : « ... Que nous avons compris dans le dénombrement général de la province. »

XVIII[e] siècle. Papier. 176 feuillets. 240 sur 185 millim. Rel. veau.

703 (791—R.148). « Description générale des costes et isles de Provence. »

Vingt-quatre grandes cartes dessinées à la main et coloriées, dont la première donne l'ensemble des côtes de Provence, et les autres, les détails, plans, vues, etc.

XVIIIe siècle. Papier. 430 sur 315 millim. Rel. parchemin, dentelles.

704-715 (1105). Carnets de poche de Benoît Blanc, peintre et dessinateur.

Ces carnets, au nombre de neuf, portant les numéros 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11 et 24, plus un album de plus grande dimension, renferment des dessins et croquis originaux d'archéologie et de géologie, au crayon, recueillis en divers lieux de la Provence, avec des inscriptions, des notes et des souvenirs consignés à mesure par l'auteur. Benoît Blanc, né à Gémenos, est mort à Gap, le 12 juillet 1887.

1°. « Benoît Blanc (Bénoni). Notes et croquis, livre 1er. 8 juin 1851-août 1852. Arles, Cavaillon, Vaucluse, Toulon. » — Oblong, 89 pages. 157 sur 94 millim.

2°. « 2me livre de notes et croquis. Toulon, janvier 1854. Toulon, Marseille. » — 82 et 60 pages.

3°. « Notes et croquis, livre 3me. Novembre 1855-octobre 1856. Toulon, Marseille, Aix. » — 90 et 52 pages.

4°. « Notes et croquis, 6me livre, commencé à Gémenos en octobre 1861. Environs de Marseille et d'Aix, 1861-1862. » — 112 pages.

5°. « Notes et croquis, 7me livre. Du 8 mars 1863 au 10 janvier 1864. Hyères, Gènes, Fréjus, Marseille. » — 109 pages.

6°. « Notes et croquis, 8me livre. Mars et avril 1864. Excursion en Camargue. » — 89 pages.

7°. « Notes et croquis, 9me livre. 12 juin-4 novembre 1864. Aix et les environs. » — 91 pages.

8°. « Notes et croquis, 11me livre. 27 août 1866-13 mai 1867. Environs d'Aix. » — 91 pages.

9°. « N° 24. Documents chorographiques et historiques relatifs à l'ancienne Provence. » — 94 pages. 205 sur 133 millim.

10°. « Album. B. Blanc. Dessins de géologie, d'après nature. » Il y a aussi dans ce carton les lettres d'envoi des dessins et notes de M. Blanc à la Bibliothèque Méjanes. — 360 sur 260 millim.

Légué à la Bibliothèque par l'auteur; reçu en 1888.

XIXe siècle. Papier. Cartonnages.

714 (792—R.825). « Mémoire du pays de Provence », par Le Bret, intendant.

Commencement : « La Provence se nommoit autrefois la province des Romains, provincia Romanorum... » — Fin : « ... Des marchandises, de la pesche, des naufrages et des prises, qu'autres choses quelconques, civiles et criminelles, dont les appellations vont au Parlement. »

XVIIIe siècle. Papier. 657 pages. 363 sur 240 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de la famille marseillaise de Caze : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges, et en pointe d'un lion de même; casque; supports et cimier, des lions.*

715 (259—R.824). « Mémoires concernant la Provence, rédigés par M. Le Bret, intendant de cette province, pour l'instruction de Mgr le duc de Bourgogne. »

Double du précédent.

Au feuillet de garde : « Copié en 1779, sur le manuscrit déposé dans les bureaux de l'Intendance d'Aix. » Note de M. de Méjanes.

1779. Papier. 399 pages. 257 sur 190 millim. Rel. basane.

716 (1079). Statuta antiqua Provinciae.

Fol. 1. « Statuta domini Raymundi Berengarii, comitis Provincie, concessa nobilibus et universitatibus locorum vicarie Draguiniani, Forojuliensis dyocesis. Incipit primo preambulum. In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen. Anno incarnationis ejusdem M.CC.XXXV, mense octobris, die VII, indictione VIII, juravit dominus Raymundus Berengarii, Dei gratia illustris comes et marchio Provincie et comes Forchalquerii, et B. de Alamanono, ex una parte, et barones et milites... » — Fin : « ... Et fiat sicut actenus est fieri consuetum. »

Fol. 10. « Hec sunt statuta curie Aquensis, facta per dominum Raymundum Berengarii, quondam bone memorie comitem Provincie et Forchalquerii, de sacramento judicis, quando intrat judicaturam. In nomine Domini nostri Jesu Christi, qui est judex justus, fortis et patiens, juro ego Hugo, vel talis, judex in curia Aquensi... » — Fin : « ...Per tres homines consumi possunt. »

Fol. 11. « Ad honorem Dei et gloriose virginis Marie, et omnium sanctorum, et ad conservationem juris et justicie, has constitutiones fecit dominus Raymundus Berengarii, comes et marchio Provincie et

Forcalquerii, in curia Aquensi. Quicumque vocatus fuerit ad curiam pro justicia facienda... » — Fin : « ...Neque morticina, neque coria jacere. »

Fol. 17. « Sequuntur ordinationes et statuta facte per dominum Karolum primum, tunc comitem Provincie, super officialibus. Statuimus, et ita subaudias in quolibet statuto, primo, quod specialiter bonus senescallus, et judex major, legalis et justus... » — Fin : « ... Salvis hiis que prohibita sunt specialiter senescallo. »

Fol. 19 v° : « Sequuntur statuta domini Karoli secundi regis. Statuimus quod nullus sit disazitus de aliqua re quam teneat... » — Fin : « ... Prout juris ratio suadebit. »

Fol. 28. « Statuta facta per dominum Johannem Scoti, senescallum, super facto officialium, per dominum regem Karolum. In primis, statuimus quod quilibet vicarius, seu bajulus... » — Fin : « ... Pro premissis que ipsorum officio incumbunt. »

Fol. 30 v°. « Statuta facta per dominum Karolum secundum, regem Jherusalem et Sicilie, et confirmatio statutorum domini K[aroli] primi, et domini R. Berengarii. Hugo de Vicinis, talis loci dominus... » — Fin : « ...Datum Aquis, die XXII septembris, anno Domini M°.CC°.XC° sexto. »

Fol. 35. « Statuta domini Petri de Ferrariis, cum litteris domini Karoli secundi et sui senescalli. Ricardus de Cambatesa... » — « ... Regnorum nostrorum anno XX°. ».

Fol. 36. « Statuta edita per reverendum Patrem dominum P. de Ferrariis, miseratione divina sancte Arelatensis ecclesie [archiepiscopum], et cancellarium regni Sicilie, super reformatione et bono statu Provincie. Petrus, miseratione divina... Regalis auctoritas... » — Fin : « ... Inviolabiliter servare mandamus. Datum Aquis, anno Domini M°.CCC°.IIII°, die XII mensis novembris, III indictionis (*sic*). »

Fol. 43. « Declaratio statutorum regiorum et modificatio eorum, super officio notariorum, et creditorum presertim usurariorum non restituentium creditoribus instrumenta. In nomine Domini. Amen. Anno a nativitate ejusdem M°.CCC° sexto, die XV mensis januarii... » — Fin : « ... De Sospitello, testium vocatorum et rogatorum. »

Fol. 45 v°. « Statuta edita per illustrissimum dominum Robertum, Dei gratia primogenitum domini regis Karoli secundi, ducem Calabrie, et dicti regni vicarium generalem. Johannes Cabassole, miles... » — Fin : « ... Officio sit ipso jure privatus. »

Fol. 50. « Sequuntur statuta illustrissimi domini Roberti, Dei gratia Jherusalem et Sicilie regis. Ricardus de Cambateza, miles regius... » — Fin : « ... Quominus publice ipsa ut convenit sint sequta. »

Fol. 59. « Expliciunt statuta Provincie domini Raymundi Berengarii, comitis Provincie, necnon et statuta illustrissimorum dominorum Karoli primi et secundi, Dei gratia regum Jerusalem et Sicilie, et reverendi in Christo Patris domini P[etri] de Ferrariis, permissione divina archiepiscopi Arelatensis et cancellarii regni Sicilie, et serenissimi principis domini Roberti... Jherusalem et Sicilie regis. Tamen sequuntur quedam alia statuta edita per dictum dominum comitem Provincie et per illustrissimum dominum Karolum secundum, que fuerant dimissa ex inadvertencia. Super statu advocatorum. Hec est forma tradita per dominum comitem... » — Fin : « ...Ut alii hoc videntes a similibus arceantur. »

Fol. 64 v°. « Sequuntur quedam alia statuta et constitutiones provinciales edite a multis prelatis. » — Ce sont les statuts du second concile de Saint-Ruf, tenu à Avignon en 1337 par Gasbert, archevêque d'Arles, Bertrand, archevêque d'Embrun, Armand, archevêque d'Aix, et leurs suffragants des trois provinces provençales. — Commencement : « In nomine Domini. Amen. Antiqui patres sanctitatis gratia prediti... » — Fin : « ...Et Raymundo Astorgii, jurisperito, cive Montis Albani, et pluribus aliis testibus. Explicit totum. »

Fol. 98. « Incipit tabula capitulorum istius presentis libri, in quo continentur statuta provincialia edita a diversis, ut patebit per titulum cujuslibet. »

Fol. 105 v°. « Explicit tabula capitulorum istius presentis libri. Deo gratias. »

On lit au folio de garde : « Le texte de ces statuts a été imprimé dans le second volume de mon *Histoire du droit français au moyen âge*. J'en offre le manuscrit à la Bibliothèque Méjanes d'Aix, modeste témoignage de la reconnaissance que je lui dois. Ch. Giraud. » — Note autographe de M. Charles Giraud. 1867.

XIV[e] siècle. Vélin. 105 feuillets. 295 sur 190 millim. Titres et initiales en rouge. Rel. peau verte.

717 (805 — R. 402). « État général des domaines du Roy en Provence, divisé en deux chapitres, le premier, des droyz en général, et le second, des drois en particulier. »

Droits en général : albergue, cavalcade, quiste ou focage, directe universelle, péages et leydes, régale, pontenage, terres gastes, etc. — Droits particuliers dans chaque ville et village, en commençant par Aix, avec la désignation de toutes les personnes tenues à des redevances particulières envers le Roi.

XVIIIe siècle. Papier. 726 feuillets. 400 sur 285 millim. Rel. basane.

718 (856 — R. 880). « Mémoire sur le Rhône. » Titre au dos.

Page 1. « Mémoire dans lequel on examine si le Rhône doit appartenir à la province de Languedoc. » — « Avertissement. Les rivières semblent être, comme les montagnes, des bornes posées par la nature... » — Commencement de la première partie : « Les provinces où coule le Rhône, depuis le lac de Genève jusqu'à son embouchure... »

Manuscrit original, de la main de M. de Nicolaï, d'Arles. — Sur la garde, ex libris imprimé : « De la bibliothèque de M. J.-V. Martin fils, de Marseille. »

XVIIIe siècle. Papier. 305 pages. 340 sur 218 millim. Rel. veau.

719-720 (563-564—R. 162-165). « Jura pontis Rhodani. » Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. Actes anciens concernant le pont d'Avignon, authentiqués en 1332 et années suivantes, avec une enquête faite en 1331, dans laquelle déposent 25 témoins. L'acte le plus ancien est du mois d'avril 1181 ; plusieurs sont de 1187, 1190, 1193, etc.

Fol. 103. « Segon se los patis et las conventions, fachas, promessas et juradas entre los nobles et honorables senhors los sindiques de Avinhon, et los rectors et governadors del hospital et pont de sant Benezeth de Avinhon, de una part, et maistre Johan Bastier, fustier de Avinhon, de l'autra part, sus l'arc del dich pont gastat et rot per los Catalans, a refayre de peyra, an sas partenensas. 1418. » — « Arrest du Conseil d'Estat du Roy », sur la propriété du Rhône d'un bord à l'autre. 22 janvier 1726. Imprimé de 44 pages. — « Mémoire qui prouve la souveraineté du Saint-Siège sur le fleuve du Rhône. » — En tout, 108 feuillets, 44 pages, et 6 feuillets non chiffrés. 296 sur 218 millim.

Tome II. Recueil d'actes transcrits dans un cartulaire par Perseval

Doria, podestat d'Avignon, allant de 1209 à 1232, et continué jusqu'en 1255. — « Repertorium instrumentorum, litterarum et bullarum tangentium universitatem civitatis Avinionis. » — Ce répertoire très considérable, qui s'étend jusqu'à la fin du volume, fut fait en 1416, du temps du concile de Constance. — Non paginé. 322 sur 223 millim.

XVIII[e] siècle. Papier. Rel. basane, dos orné.

721-725 (608-612—R.5 et 193). « Administration du pays de Provence. » — Cinq volumes.

Le premier volume contient tout ce qui concerne le personnel de l'administration du pays; les matières dont elle avait à s'occuper sont distribuées dans les quatre autres volumes par ordre alphabétique, et nous allons indiquer les titres contenus dans chacun d'eux.

Tome I. « Procureurs du pays, nés et joints. » — « Catalogue des consuls et assesseurs de la ville d'Aix. Aix, Charles David. M.DC.XCIX. » Imprimé, continué en manuscrit jusqu'en 1782. — « Archevêque d'Aix. » — « Procureurs du pays joints, pour le clergé, pour la noblesse, pour le tiers-état. » — « Assemblée des États. » — « Assemblées des procureurs du pays, nés et joints, et assemblées générales des communautés. » — « Assemblées particulières. » — « Assesseur d'Aix, avocat et conseil du pays. » — « Trésorier des États. » — « Greffiers des États. » — « Agents des affaires du pays. » — « Serviteurs du pays. » — « Ingénieurs du pays. » — 377 feuillets.

Tome II. « Affouagement. » — « Affouagement de 1698. » — « Affouagement des nobles. » — « Affouagement de 1728 ou 1730. » — « Affouagement des terres adjacentes. » — « Comparaison des affouagements de 1471, 1665, 1698 et 1731. » — « Albergues et cavalcades. » — « Amendes de fol-appel. » — « Amortissement, nouvel acquêt. » — « Archives du pays. » — « Arrosages, eaux. » — « Arts et métiers. » — « Aumône. » — « Bannalités et autres droits seigneuriaux. » — « Bâtards et enfants exposés. » — « Bétail. » — « Biens abandonnés ou déguerpis. » — « Blé. » — « Bois, défrichement, chèvres. » — 403 feuillets.

Tome III. « Cadastres. » — « Canal de Provence. » — « Capitation. » — « Chemins. » — Chevaux, calèches, litières. » — « Chirurgiens. » — « Collège royal de Bourbon, Université d'Aix, Académie. » — « Collocations, criées. » — « Communautés. » — « Compensation. » — « Comptabilité. » — « Consignations. » — « Contrôle. » —

« Dauphiné, Gap et Tallard, vallée de Rémusat. » — « Département des dettes des communautés. » — « Députation à la Cour. » — « Dixième, cinquantième, vingtième. » — « Contagion. » — « Dons gratuits. » — « Dotations de St Vallier. » — « Droits d'entrée, de sortie, de circulation. » — « Douane de Valence. » — « Durance. » — 500 feuillets.

Tome IV. « Emprunts. » — « Équivalent. » — « Évocation. » — « Fabriques et manufactures, commerce, agriculture. » — « Fortifications. » — « Franc-alleu. » — « Funérailles, services funèbres. » — « Gouverneur, commandant, intendant. » — « Hôpitaux. » — « Hôtes et cabaretiers. » — « Huiles et savons. » — « Impression des livres aux frais du pays, histoires, cartes. » Il y a de longs détails sur l'*Histoire de Provence,* de Papon, qui coûta à la province 73,650 livres. — « Impositions. » — « Inquants et lattes. » — « Lods. » — « Loups. » — « Maîtres de poste, poste aux lettres. » — « Maréchaussée. » — « Monnoyes. » — « Noblesse. » — « Offices de toute espèce. » — 483 feuillets.

Tome V. « Pallières, digues, ports, moles. » Ports de Cassis, Saint-Nazaire, Bandol, la Ciotat, Toulon. — « Rétablissement d'un ancien aqueduc romain à Antibes. » — « Défrichement des marais de Fréjus et de Villepeys. » — « Papier et parchemin timbré. » — « Péage et pulvérage. » — « Pigeonniers et volières. » — « Poudres et salpêtres. » — « Premier président du Parlement. » — « Receveurs. » — « Savon. » — « Secours ou remises. » — « Secrétaire d'État. » — « Sel. » — « Sénéchaussées. » — « Taille. » — « Taillon, fouage et subside. » — « Terres adjacentes. » — « Fournitures aux troupes. » — « Troupes, casernes. » — « Vigueries. » — « Vins et eaux de vie. » — « Voleurs, capture. » — 396 feuillets.

XVIIIe siècle. Papier. 252 et 262 sur 172 et 180 millim. Rel. basane.

726-732 (822-828—R.449,720,724,785). Recueils de pièces sur la Provence. — Sept volumes.

Tome I. « Noblesse, fiefs. » — « Dissertation sur le point de sçavoir si la noblesse ou gentilshommes possédants fiefs forment un corps particulier en Provence, par M. Pazery de Thorame. » — « Précis des registres de la noblesse de Provence. 1549-1734. » — « Assemblée générale du corps de la noblesse. 1751. » — « État chronologique des

sindics du corps de la noblesse de Provence depuis 1548. » — « Aliénations du domaine, faites par les rois de Sicile, comtes de Provence, depuis l'an 1289. » — « État des fiefs de Provence qui ont été érigés en principautés, duchés et pairies, marquisats, comtés et baronies. » — « Requête servant à montrer que les fiefs sont patrimoniaux en Provence. » — « Questions concernant le droit public de cette province. 1753. » — Liste des « États convoqués en Provence. 1146-1639. » — Mémoires et lettres pour la noblesse, au sujet de la convocation des États. Copies d'imprimés.

Tome II. « Albergues, cavalcades. » — « Extraits des registres du Parlement. » — « Noms des registres de Messieurs des comptes. » — « Hommage du Gapençois. 1257. » — « Statuts de Provence. 1235-1237. » — « Information des cavalcades de la viguerie de Sisteron. 1319. » — « Quaternus focorum. 1371. » — « Extraits du registre Cavalcatarum, du registre Pergamenorum. » — « Rolle des gentils-hommes qui sont tenus à la cavalcade. 1541. » — « Convocation de l'arrière-ban. 1635, 1639. » — « Mémoire dressé par M. Vincens, contenant l'état véritable des cavalcades, tant personnelles que censuelles. » — « État des albergues et cavalcades », par vigueries. — Arrêts du Conseil d'État contre les communautés, au sujet desdits droits ; suivis d'un abonnement fixé à 35,000 livres. — Mémoires imprimés.

Tome III. « Histoire de Provence. » — Page 1. « Histoire générale des maisons nobles de Provence, par M. Pierre d'Hozier. » — Page 9. « Projet pour un Armorial général de Provence, par M. de Haitze. » — Page 13. « Projet d'une histoire des hommes illustres de Provence, par le Père Bougerel. 1718. » — Page 21. « Projet des Annales chronologiques des grands hommes de Provence, des Annales des écrivains de Provence, par de Haitze. » — Page 29. « Édit du Roy portant établissement d'une sénéchaussée à Marseille. 1700. » — Page 37. « Mémoires pour la maison de Porcelet. » 87 pages. — Page 125. « Dictionnaire chorographique de Provence, par M. P.-J. de Haitze, c'est-à-dire les portions que l'on a pu ramasser. » — Page 343. « Martyrologe de Provence, par P.-J. de Haitze. » — Page 409. « L'épiscopat provençal, ou les Provenceaux qui ont été évesques dans toute la chrétienté, par P.-J. de Haitze. » — Page 443. « Le notariat d'Aix, ou la topographie des actes publics entre particuliers dans cette capitale de la Provence, par P.-J. de Haitze. 1734. » — Page 523. « Rolle des

notaires de la ville d'Aix, et des écritures qui sont dans leurs études. » — 595 pages.

Tome IV. « Procès des tailles et compensations. » — Extraits d'imprimés. — « Arrest du Conseil privé. 1556. » Imprimé. — « Arrest du Conseil privé, 1625, portant qu'il ne sera fait aucune recherche aux gentilshommes possédants fiefs, des tailles ni compensations auparavant l'arrest de 1556. » — Arrêts divers, imprimés et manuscrits. — « Avertissement pour la noblesse de Provence, contre les communautés dudit pays », observations, requêtes, notes. — « Mémoire sur l'affaire des compensations et le droit de forain contesté aux seigneurs féodataires. » — « Procès entre la noblesse et le tiers-état, sur le fait de la compensation des biens nobles avec les biens roturiers », mémoires, projets, arrêts, consultations, dissertations, imprimés et manuscrits. — Dîmes, novales, demilods.

Tome V. Affaires diverses, Parlements. — « Manifeste du roy catholique aux trois États de la France. » — « Lettre du Roy au maréchal de Berwik. 1719. » Imprimé. — « Discours de M. Le Franc, sur l'intérêt public. 1737. » — « Mémoire sur l'autorité du Parlement et sur le Conseil d'État. » — « Remontrances du parlement de Bretagne, du parlement de Paris, de Rouen, de Toulouse, du clergé de France. » — Affaires du dixième, du vingtième. — « Érection du duché de Richelieu, 1631, du duché d'Humières, 1690, d'Hostun, 1712. » — « Requête de la noblesse contre les fausses prétentions des ducs et pairs. 1716. » — « Bulles pour l'abbaye de Saint-Victor de Marseille », et pièces sur les preuves de noblesse des chanoines. — « État chronologique des noms des officiers de la Cour des comptes de Provence, depuis 1348. » — « État des parentés et alliances de Mrs du parlement de Provence, en 1629. » — « Noms et armoiries de Mrs les conseillers du Roy. » — « Lettre ou dissertation sur Guillaume Guérin, avocat général au parlement de Provence. »

Tome VI. « Afflorinement, affouagement. » — « État de tous les fiefs qui se trouvent en Provence, les fiefs habités, les fiefs inhabités, et les arrière-fiefs, avec les noms des possesseurs d'iceux. » — « Afflorinement des biens nobles possédés par les seigneurs féodataires. 1746. » — « Affouagement général des villes et lieux du pays et comté de Provence, des années 1471, 1665, 1698 et 1731. » — Observations et mémoires pour et contre le nouveau réaffouagement proposé en 1728. — « Mémoire pour la forme de payement des dettes des com-

munautés. » — Capitation, étapes, canal. — « Mémoire du parlement de Dauphiné contre le parlement de Provence, à l'occasion de la principauté d'Orange. » — « Édit du Roy, qui met la principauté d'Orange dans le ressort du Dauphiné. 1714. » — « Déclaration du Roy, qui règle la jurisdiction de la vallée de Barcelonette. 1716. » — « Réunion du village de Mas, qui dépendoit ci-devant du comté de Nice. »

Tome VII. « Affaires de la Provence ou Recueil de Revest. » — Inventaire des papiers, titres et documents du corps de la noblesse de Provence. 1700 (23 pages). Ce grand recueil, de 464 pages, est divisé en 14 chapitres, dont les premiers contiennent l'analyse des États de Provence, de 1523 à 1565; les autres, les lettres patentes, arrêts et titres concernant le pays, enregistrés à la Cour des comptes ou au Parlement; des pièces ramassées de divers endroits; un mémoire de toutes les pièces imprimées concernant la province, et autres sujets de même espèce. — Afflorinement de la noblesse de Provence, fait en 1668, auquel le mis au net de 1681 est joint (65 pages).

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé, sauf III et VII. 370 sur 240 millim. Cartonné.

733-737 (829-833—R.449,723,724). Recueil de pièces sur la Provence. — Cinq volumes.

Tome I. Page 1. Impositions, noblesse. — « Rolle des communautés qui ont esté taxées pour l'acquittement des 300,000 livres accordées au Roy. » — Page 17. Copies d'actes anciens tirés de divers cartulaires et des registres de Peiresc. 841-1599. — Page 157. « Traité du prince de Mourgues avec Sa Majesté. 1641. » — Page 173. Arrêts du Conseil d'État et lettres patentes en faveur du corps de la noblesse. — Page 365. « État général des domaines du Roy en Provence. » — Page 465. « Nottes pour la maison des Porcellets. 1000-1710. » — Page 513. « État contenant le nom des fiefs et des possesseurs de ces fiefs, qui prestent hommage au Roy. 1723. » — Page 569. « Lettres royaux et édits de la sénéchaussée d'Aix. 1542-1758. » — Page 955 *bis*. Ordonnances, mémoires. 6 pièces imprimées. — 965 pages.

Tome II. « Inventaire des titres de la tour du trésor des archives du Roy en Provence, dressé en 1682. » 168 pages. — « État et rolle des lettres patentes acquitées, et dons des lods accordés par S. M. aux acquéreurs des fiefs de 1626 à 1680. » 96 pages. — « Notes généa-

logiques prises sur les originaux, et recherches généalogiques sur les familles de Provence. » 271 pages. — « Généalogie de la maison de Laidet », avec les preuves. 204 pages.

Tome III. Noblesse de Provence. — « Lettres de noblesse pour la maison de Suffren », de Mote, de Chabert, de Foulquet. — « Évaluation des sols et deniers tournois anciens, des sols et deniers raimondins. 1711. » — « Permission de porter l'épée pour Antoine de Régis. » — « Commutation d'armoiries pour Raymond et André de Guinot. » — « Réhabilitation de flétrissure pour Scolastique Pitton, docteur en médecine, pour Elzéar Ribe, de Cucuron. » — « Histoire de la haute souveraineté des rois de France sur les royaumes de Bourgogne et de Provence, par François de Camps, abbé de Signi. » — « Dissertation sur l'arc de triomphe de la ville d'Orange, par Jean-Frédéric Guib. 1721. » — « Sentence de Belleval. » — « Ban et arrière-ban. » — Lettres patentes du maréchal de Villars, pour le gouvernement de Provence. 1714. — « Préséance du sénéchal. » — « Rang et assemblées du corps de la noblesse. » — Familles provençales, de Bouliers, Gueidan, Rousset, Vallavoire, Villeneuve, Agoult-Vincens, Bourguignon de la Mure. — États de Blois, 1576; — de Sens, 1614. — Non paginé.

Tome IV. « Assemblées du corps de la noblesse de Provence. » Tome I. Depuis l'assemblée tenue à Marseille, le 20 octobre 1548, jusqu'à celle d'Aix, du 22 juin 1693. — 1204 pages.

Tome V. Assemblées du corps de la noblesse de Provence. Tome II. Du 24 novembre 1693 au 28 décembre 1759. — Page 2425. Lettres patentes permettant aux chanoines de Saint-Victor de Marseille de porter une croix d'or émaillée, à huit pointes. — Paginé 1205-2429.

XVIII[e] siècle. Papier. 365 sur 230 et 240 millim. Demi-rel. parchemin.

758 (740—R.9). Recueil de pièces concernant l'affouagement général de la Provence, en 1728.

Fol. 1. « Affouagement des villes et villages du comté de Provence, 1605, 1666, 1690, 1714. » Imprimés.

Fol. 74. « Mémoires de l'affouagement général de l'année 1698. »

Fol. 86. « Mémoire fait par M. Canceris, apostillé par M. Lebret, intendant, en 1726. »

Fol. 104. « Mémoire pour un nouvel affouagement. »

Fol. 110. « Mémoire au sujet d'un nouvel affouagement, et sur les moyens d'y parvenir. »

Fol. 138. « Instructions pour les commissaires de l'affouagement général. »

Fol. 168. « Résultat des opérations faites pour le réafouagement général des communautés des vigueries de Tarascon et d'Apt. »

Fol. 257. « Estat de l'estimation des lieux dépendants des vigueries de Forcalquier, Sisteron et Seyne. »

Fol. 267. « Mémoire sur la manière de procéder à la fixation des feux du nouvel affouagement. »

Fol. 282. « Projet pris sur les opérations faites par les commissaires. »

Fol. 287. « Opération sur la carte pour la fixation du nombre des feux. »

Fol. 291. « Affouagement des villes et lieux de Provence, suivant les procédures faites en 1728, 1730, 1731 et 1733. » Imprimé.

XVIII[e] siècle. Papier. 332 pages. Formats divers. Rel. parchemin.

739 (868—R.778). Table des délibérations des États de Provence, par ordre de matières.

Dans ce volume, qui n'a aucun titre, si ce n'est le mot « Index » sur la reliure, se trouve l'analyse succincte des délibérations des États. Après quelques titres généraux : « Procureurs du pays, — archevêque d'Aix, — procureurs joints, — États, — assemblées, — assesseur, — trésorier et greffier des États, — agent du pays, — serviteurs et ingénieurs du pays », on y a classé les diverses matières traitées, dans un ordre alphabétique souvent troublé, depuis « Affouagement » jusqu'à « Voleurs ».

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 250 sur 174 millim. Rel. basane.

740-746 (613-619—R.145). Tables des délibérations des assemblées générales des communautés de Provence. — Sept volumes.

C'est le dépouillement des cahiers des délibérations par ordre de matières rigoureusement alphabétique, avec renvois à l'année et à la page du cahier où il en est question. Nous marquons pour chaque volume les lettres et les mots qui y sont contenus.

Tome I. A-B. Abeilles — Bureau charitable. — 955 pages.

Tome II. C. Cabaretiers — Curateurs *ad bona*. — 797 pages.

Tome III. D-E. Dauphiné — Exportations. — 987 pages

Tome IV. F-J. Fabriquans — Justices. — 1019 pages.

Tome V. L-O. Languedoc — Ouvrages publics. — 814 pages.

Tome VI. P.-R. Pain — Rues. — 1121 pages.

Tome VII. S-Y. Sages-femmes — Yères. — 1061 pages.

Un billet de M. de Saint-Vincens, adressé à Dubreuil, et attaché au premier volume, porte ceci : « On m'a présenté une Table des délibérations des assemblées ; je n'en ai pas encore fait l'acquisition. Il y en a 7 volumes, de la taille de celui que je prends la liberté de faire passer à M. Dubreuil. Je le prie de les voir et de m'en dire son avis. 30 mars 1793. » Ce sont assurément les mêmes volumes que nous avons ici.

XVIII[e] siècle. Papier. 235 sur 150 millim. Rel. basane.

747 (629—R.466). « Consultation d'un avocat au parlement de Paris sur le franc-aleu de Provence. »

« Le soussigné, qui a vu le Mémoire à consulter sur le franc-aleu de Provence, et l'ouvrage imprimé fait pour la défense de la même province contre le fermier du domaine, est d'avis... » — La consultation est signée : « Bargeton. » — 149 pages.

« Terrier de Provence. 1732. Mémoire à Mgr le controlleur général. A Aix, chez Joseph David, imprimeur libraire. » — 19 pages.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 64.

XVIII[e] siècle. Papier. 267 sur 180 millim. Cartonné.

748 (635—R.446). « Fermes-unies. Mémoires sur l'origine et perception des droits dans le département de Provence. 1728. »

Commencement : « Foraine. Origine. La foraine est le droit de sortie qui se lève en Provence... »

1728. Papier. 83 feuillets. 242 sur 182 millim. Rel. veau.

749 (859 *bis*—R.15). « Verbal de M. d'Agut. » Titre au dos.

Enquête faite sur les lieux, à partir du 11 mai 1625, par M. Honoré d'Agut, conseiller au parlement de Provence, sur les droits et usages des riverains du canal de Craponne, « pour obvier et empescher à l'avenir les usurpations et divertissements d'eau... »

Le manuscrit est défectueux, surtout aux derniers feuillets, et il porte à la fin cette note, de l'écriture de M. de Nicolaï (?) : « Les défi-

cits qui sont à la présente copie, ont été pris sur un extrait en forme, qui est aux archives de la communauté de Salon. »

XVIIe siècle. Papier. 206 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. parchemin.

750 (738—R.265). « Mémoire instructif concernant la nature et les avantages du canal de Provence, composé à l'occasion de l'acquisition qu'a fait une nouvelle Compagnie des droits d'une Compagnie précédente. 1759. »

1759. Papier. 194 pages. 305 sur 200 millim. Carte gravée du cours du canal. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, les armes d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes (Guigard, t. I, p. 149), avec les colliers et le manteau; le petit écu placé sur le tout est écartelé, et paraît être des de Luynes.

751 (739—R.265). « Précis du Mémoire instructif de la nouvelle Compagnie du canal de Provence. »

1759. Papier. 50 pages. 305 sur 200 millim. Carte du canal. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, les mêmes armes qu'au numéro précédent.

752 (R.A.13). « Chartres, diplômes et autres pièces [concernant la Provence]. 1125-1830. » Titre au dos.

Recueil de 115 pièces originales, ou copies, formé par M. Roux-Alphéran, et précédé d'une déclaration signée, attestant qu'aucun de ces documents ne provient des dépôts publics confiés à ses soins.

Le n° 1 contient la susdite déclaration.

2°. « Instrumentum divisionis et concordie facte inter D. Ildefonsum, comitem Tholosanum, et Raymundum, Barcilonensem comitem. 17 kal. octobris 1125. » — Copie.

3°. Transaction entre l'abbé et les moines de Saint-Victor, et les Templiers de Bailès. 1170. — Original.

4°. Confirmation des privilèges de l'église et de la ville d'Avignon, par Guillaume, comte de Forcalquier. 5 juin 1206. — Copie.

5°. Déclaration faite par Raymond, comte de Toulouse, en faveur de l'église d'Avignon, pour Saint-André et le pont de Sorgues. Juillet 1222. — Copie.

6°. Accords conclus entre la ville d'Arles et le comte Raymond Bérenger, contre les Marseillais. 11 octobre 1228. — Copie.

7°. Quittance de 1000 livres viennois, pour la dot de Béatrix, fille du Dauphin, mariée à Guigue de Morges. 1258, novembre. — Original.

8°. Sentence arbitrale entre Charles d'Anjou, roi de Sicile, et l'évêque d'Avignon, pour Noves, Barbentane, etc. 25 avril 1254. — Copie.

9°. Prise de possession de la baronnie d'Ansouis par Jean de Sabran, dont le père, Guillaume de Sabran, comte d'Ariano, était mort le 11 juillet précédent. 14 juillet 1356. — Original.

10°. Testament de François de Baux, seigneur d'Aubagne. 8 septembre 1381. — De l'époque.

11°. Protestation de fidélité de la ville d'Aix au roi Ladislas et à la reine Marguerite. 1387, 1390. — Copie.

12°. Reconnaissance de Siffred Jaucelin, de Carpentras, en faveur de Gabriel Boisson, pour une maison à la rue de la Sabaterie vieille. 1er août 1410. — Original.

13°. Vente d'une maison à Aix, quartier de Saint-Sulpice, par noble Elzéar de Littera, pour le prix de 100 florins d'or. 6 septembre 1417. — Original.

14°. Lettres patentes de Louis III, comte de Provence, contre la ville d'Avignon, rebelle au Pape. 6 octobre 1432. — Original.

15°. Lettres du roi René cassant la vente faite à Jean d'Arlatan, de terres provenant de la succession d'Élis de Baux. 8 juin 1439. — Original.

16°. Délibération de la commune d'Aix, assignant à l'hôpital certains revenus, en échange de 100 florins légués par Audibert de Roquevaire. 5 mars 1439. — Copie.

17°. Lettres du roi René contenant nomination de conseiller royal pour Pierre de Clapiers, évêque de Toulon. 29 septembre 1447. — Original.

18°. Lettres du roi René en faveur de Jean de Clapiers, d'Hyères, fils de Jacques, et époux de Huguette Dalmace. 12 mai 1449. — Copie.

19°. Ordonnance du roi René pour le paiement de 208 florins 4 gros à Bardelin, son bien amé varlet de chambre. 24 février 1470. — Original.

20°, 21°. Deux lettres du roi René en faveur de Marguerite de Puget, sœur de Pierre de Puget, veuve de Lazare Bertrandi. 29 septembre 1472. — Original.

22°, 23°. Mandement pour le payement, par ladite Marguerite de

Puget, de la somme de 450 florins dus à Nodon Bardelin, valet du Roi. 3 octobre 1473. — Original.

24°. Contrat de mariage entre Nodon Bardelin, valet du Roi, du diocèse de Bourges, et Honorade Roux, fille de feu noble André Roux (ou Ruffi). 28 janvier 1475. — De l'époque.

25°. Union des prieurés de Gordes et de Malemort au collège du Roure, par le vice-légat Ange de Gerardinis. 14 septembre 1476. — Copie.

26°. Transaction entre les habitants de l'île de Martigues et de Jonquières. 10 mai 1480. En provençal. — Copie.

27°. Nomination de Georges Moucherent, comme clavaire et receveur d'Arles, par Palamède Forbin, seigneur de Solliès, vicomte de Martigues, lieutenant général et gouverneur de Provence. 31 janvier 1481. — Original.

28°. Lettres de sous-viguier des cités de Marseille et d'Aix pour Nodon Bardelin. 28 avril 1483. — Original.

29°, 30°. Deux lettres patentes du roi Charles VIII en faveur de Nodon Bardelin, « nostre cher et bien amé varlet de chambre et maistre de nostre fourrière ordinaire ». 3 octobre 1483. — Original.

31°. Union de la Provence à la couronne de France. Lettres de Charles VIII. Octobre 1486. — Copie.

32°-35°. Quatre pièces concernant Nodon Bardelin. 1486-1495. — Original.

36°. Diplôme de Philippe, marquis de Hochberg, comte de Neufchâtel, seigneur de Rothelin, nommant Guillaume Girard garde des prisons, inquants et jardin de la tour de Grasse. 25 mars 1500. — Original.

37°. Confirmation des privilèges de la Provence, par François Ier. Avril 1515. — Copie.

38°. Enquête et preuves de noblesse pour Melchior de Clapiers, de la ville d'Hyères, fils de feu Antoine. 5 mars 1517. — Original.

42°. Testament de Jean de Clapiers, coseigneur de Pierrefeu, citoyen d'Hyères. 3 janvier 1524. — Copie.

44°. Collation d'un bénéfice à Claude Martin de Puyloubier, par Antoine Filholi, archevêque d'Aix. 23 octobre 1541. — Original.

45°. Diplôme de docteur « in utroque » pour Monet Boyer (Boerii), délivré par Victor Peyronet, vice-chancelier de l'Université d'Aix. 16 novembre 1550. — Orig. orné de peintures.

54°. Requêtes des gens des Trois-États de Provence, contre le Parlement et la Cour des comptes, pour les tailles. XVI[e] siècle. — Original.

56°. Permis donné « al cavagliere di Redortier » par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, d'armer en guerre contre les corsaires. 17 octobre 1612. — Original.

57°. Preuves de noblesse pour Melchior de Clapiers du Puget. 1616. — Copie authentique scellée.

59°, 60°. Deux lettres du duc de Guise, avec signatures autographes, adressées à MM. Boisson et de Saint-Vincens. 1623.

67°. Arrêt des commissaires députés pour la vérification des lettres de noblesse, en faveur des MM. de Félix. 22 septembre 1668. — Original.

79°. Lettre en langue turque.

80°. Lettre originale de Louis XV « à très haute, très excellente et très puissante princesse, nostre très chère et bonne amye, l'Impératrice mère de Maroc, reyne de Fez et de Suz ». 13 septembre 1734. — Orig. parch.

82°-113°. Lettres originales du comte de Grignan, Caylus, Lafiteau, évêque de Sisteron, d'Aguesseau, cardinal de Fleury, la dauphine Marie-Josèphe, Louis XV et Louis XVI, la Tour, intendant, Maupeou, Terray, Malesherbes, Necker, Bonaparte, Chateaubriand, Charles X.

Sur la garde, ex libris imprimé de M. Roux-Alphéran. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 96.

XII[e]-XIX[e] siècle. Papier et 44 pièces sur parchemin. Formats divers. Demi-rel. basane.

755 (R.A.14). « Chartres, diplômes et autres pièces. 1143-1797. » Titre au dos.

Ce recueil fait suite au précédent.

1°. Donation de terres aux chevaliers du Temple, à Puyloubier, par Pierre Gaufridi et Marie, sa femme. 1143. — Original.

2°. Acquisition d'une maison et d'autres propriétés à Puyloubier, pour le Temple. 1276. — Parch.

3°. Reconnaissance de la dot de Cécile, femme de Hugues de Brignoles, qui était de 3000 sous provençaux. 1311. — Original.

4°. Arrentement, à demi-fruits, des prés de noble Bertrand « Pererii », à Aix, à Cagnane. 1364. — Original.

5°. Bulle de Grégoire XI en faveur de l'Ordre des Frères Prêcheurs. « Virtute conspicuos. » 6 mars 1374. — Vidimus.

6°. Confirmation par la reine Marie de la donation à Bertrand d'Agout, seigneur de Cabriès, des biens confisqués à Gardane sur les rebelles. 1385. — Original.

7°. Affranchissement de cens en faveur de Pierre Guis, par noble Jean de Jocis, d'Aix. 1399. — Original.

8°. Lettre de Louis XI, « à nostre très cher et très amé oncle et cousin le duc de Bourgoigne, per de France ». 12 décembre 1460. — Original.

9°, 10°. Mariage d'André Michaëlis, seigneur d'Alos, et de Marguerite de Tributiis, avec dot de 1,500 florins. 1478. — Deux expéditions, dont une est de l'époque.

11°. Lettres de Charles VIII au sénéchal de Provence, en faveur du chapitre de Saint-Sauveur. 1488. — Original.

12°. Collation d'un bénéfice à Claude Martin de Puyloubier, par Jean de Corriolis, prévôt et grand vicaire d'Aix. 1540. — Original.

14°. « Roolle de la monstre et reveue faicte au devant l'esglize Sainct-Jehan hors les murs de la ville d'Aix, le 18[me] jour d'avril 1597, de la compagnie du prévost des mareschaulx estably en Provence. » — Original.

16°, 17°. Lettres patentes de Henri IV, portant abolition, pour homicide involontaire, en faveur de « Césard de Pontevès, escuyer, dit le cadet S[t] André ». Mai-juin 1606. — Originales.

20°. Diplôme de docteur « in utroque » pour Christophe de Fauris de Saint-Vincens. 1620.

22°, 23°. Don au duc de Guise « d'une place estant au bout du port de la ville de Marseille, despuis la tour appellée du Plan forniguier, joignant le bourdigues par où passent les immondices de ladicte ville, jusques à la gardette des arcenaux. 1625. » — Original.

24°-29°. Pièces sur la mort de Lucresse de Venel, femme de Henri d'Herval, morte à Arles, après avoir abjuré l'hérésie. 1663. — Original.

30°, etc. Diplômes de grades conférés par l'Université d'Aix. 1691-1720. — Originaux.

37°, 38°. Arrêts concernant l'affaire du P. Girard. 1731. — Original.

41°, 42°. Certificats de la Faculté de médecine de Montpellier, en

faveur de Jean-Pierre Tournatoris, 1753, et autres pièces. — Original.

47°-194°. Lettres originales, signées : Pontchartrain, Simiane, Lebret, Le Peletier, Law, d'Aguesseau, d'Ormesson, de la Houssaye, de Gaumont, d'Harmenonville, Le Blanc, évêques de Nantes, de Glandève et de Beauvais, archevêques de Rouen et de Paris, de Breteuil, Dodun, Chauvelin, Vassal, Saint-Florentin, cardinal de Fleury, comte du Muy, Orry, de La Tour, Louis XV, Machault, évêque d'Orléans, de Lamoignon, de Courteille, duc de Choiseul, maréchal de Sainsy, Bertin, de Maupeou, de Laverdy, Trudaine, Terray, Langlois, duc de la Vrillière, Phelippeaux, Taboureau, Louis XVI, Amelot, Necker, de Sartine, de Vergennes, de Calonne. — Correspondance administrative officielle. 1706-1787.

195°. Réception de d^lle^ Jeanne-Marguerite de Raousset de Vintimille de Seillon, et de d^lle^ Thérèse de Raousset, sa sœur, comme chanoinesses d'honneur du chapitre noble de Saint-Martin de Salle en Beaujolais; signée : « de Lamartine du Villars, chan. sec. » 1787. — Original.

197°. Lettre du grand maître de Malte, Rohan, au bailli de Foresta, l'appelant à Malte. 5 juillet 1792. — Original.

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 96.

1143-1792. Papier. 38 parchemins. 197 pièces, presque toutes originales. Demi-rel. basane.

754 (734—R.842). « Recueil de chartres, titres et actes provençaux, fait en 1788 et 1789. »

Ce cartulaire a été formé par les Saint-Vincens. Il contient 139 pièces, du VIe au XVIIIe siècle, dont beaucoup sont annotées de leur main. Les titres qui précèdent chaque pièce sont aussi de leur écriture; ils en ont souvent indiqué la provenance, et y ont ajouté d'assez nombreux renseignements.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 310 sur 200 millim. Rel. basane.

755 (733—R.26 et 843). « Table de plusieurs pièces intéressantes relativement à la province, à la ville d'Aix, aux impositions, au Parlement, aux cours souveraines et autres tribunaux de la province. »

Ce manuscrit est l'indication des actes, arrêts, déclarations, édits, lettres patentes, ordonnances, statuts, concernant un grand nombre de sujets habituels, relatifs la plupart au Parlement et à la justice.

Le titre est de la main du dernier président de Saint-Vincens, qui a encore ajouté : « Cette table raisonnée énonce les titres des pièces qui sont dans le cabinet de mon père, et dans plusieurs cabinets de la ville d'Aix, entre autres celui de M. Dubreuil, avocat au Parlement, qui en a une grande quantité. »

XVIIIe siècle. Papier. 1013 pages. 310 sur 200 millim. Rel. basane.

756 (R.A.30). « Recueil de notes sur les privilèges, donations, ventes, etc., des principaux lieux de la Provence. »

Extraits tirés, à la fin du siècle passé, des archives de la Cour des comptes d'Aix, et rapportés, avec indication de la provenance, sous divers titres, classés alphabétiquement, de noms de lieux de Provence, dont le premier est « Aix », et le dernier « Vitroles-les-Martigues ». — Il y a aussi des noms de personnes, et, à la fin, une table des matières.

A la garde, l'ex libris gravé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix », avec l'indication de l'achat : « 10 francs. 1807. »

XVIIIe siècle. Papier. 447 et 15 pages. 237 sur 153 millim. Demi-rel. basane.

757 (1052—R.327, 787). Recueil de pièces provençales.

1°. « Catalogue des manuscrits de M. de Peiresc, par Pierre-Joseph de Haitze. » — 49 pages.

2°. « Les très humbles remonstrances et très respectueuses que présentent au Róy, nostre très honoré seigneur, les gens tenans la cour de parlement de Rennes, au sujet du vingtième. » — 6 feuillets.

3°. « Mémoire sur les rolles du vingtième du pays de Provence. 1754. » — 8 feuillets.

4°. « Mémoire des pairs de France, contre les présidens à mortier du parlement de Paris. M.DCC.XVI. » Imprimé. — 19 et 104 pages.

5°. « Quelques articles pris des arrêtés et des délibérations des registres secrets de la cour de parlement d'Aix, recueillis par M. d'Agut. » Arrêts, Aix, anoblissements, fiefs et érections, etc. — 131 pages.

6°. « Remarques chronologiques et historiques des ventes, aliénations, réunions au domaine de Provence, reventes et autres changemens de main, de la terre et baronie de Châteaurenard et ses dépendances. » Avec le titre courant : « Histoire de la baronie de Châteaurenard. » — 163 pages.

7°. « Patentes sur l'isle des Embiés, sous le nom de fief de Sainte-

Cécile, terroir de Six-Fours. 1737. » — « Fief d'Entrepierres. 1740-1754. » — « Lettres de noblesse. » — « Sur les terres érigées et titrées. 1685-1723. » — « Lettres de noblesse pour le sieur Lenchou de Bournissac. 1723. » — « Transaction entre Charles et Béatrix, comte et comtesse de Provence, et la religion de Saint-Jean de Jérusalem. 1262. » — « Donation de la terre de Volone et de la conseigneurie de Rognes, faites par Fouques d'Agout, baron de Sault, etc., à noble Jacques Vincens. 3 février 1489. » — « Privilegium monasterii Grausellensis. 684. » — Pièces pour Saint-André-lez-Avignon, 982-1249; — pour Cavaillon, 1171-1278; — pour la Celle, 1016-1686; — pour Saint-Sauveur d'Aix, 1057-1103. — 163 pages.

XVIII[e] siècle. Papier. 377 sur 240 millim. Demi-rel. basane.

758 (797—R.830). « Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae » libri V.

« Manuscrit autographe de Jules Raimond de Solliers, premier historien de Provence. » Note de la main de Saint-Vincens.

Le manuscrit est incomplet au commencement, et il y manque les 24 premières pages, d'après l'ancienne pagination qui commence par 25. Les premiers mots qui nous restent sont : « ... Supplices manus tendunt. Qua nova re oblata, omnis administratio belli consistit... » Ceci correspond au chapitre XXXVI du volume imprimé sous le titre de : *Antiquités de Marseille* (qui est une traduction de cette première partie du texte de Soliers), page 157 de l'édition de Lyon, 1632, dont nous parlerons au numéro suivant. Il manquerait donc ici la plus grande portion du texte consacré à Marseille, s'il n'y avait eu un remaniement, qui nous en fera retrouver plus loin certains chapitres.

En effet, les premiers chapitres conservés en entier dans le manuscrit, pages 27 à 29, sont : « XI. De Massiliensium residuis viribus post Caesaris expugnationem. — XII. De magistratibus Massiliensium. — XIIII (*sic*). De frugalitate Massiliensium et parsimonia. — XV. De Massiliensium disciplina et institutis, justitia et legibus »; chapitres qui se retrouvent dans la traduction française, mais à une tout autre place. Il y a donc eu un remaniement total dans l'ordre des choses que contenait ce premier livre. On en a immédiatement une nouvelle preuve, en ce que, après les autres chapitres concernant Marseille, lesquels suivent dans cet ordre : XIII, XVI, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, on voit

apparaître des chapitres cotés VIII, IX, X, XI, qui n'appartiennent pas au premier livre. Aussi l'auteur a-t-il écrit en tête du chapitre VIII, le premier de cette série : « Volve nunc ad Arelaten » ; et en marge : « Adde hos Camatullicos post Brinoniam. »

Le livre II commence à la page 27, la 50e de l'ancienne pagination : « Liber II. Cap. I. de Anatilis et Arelate. Provincie chorographiam a Massiliensibus, qui Commonorum sunt, libuit auspicari, quod ea omnibus orbis plagis, nostris quoque temporibus, commerciis et rei bellice studio notissima... » Dans ce livre II, il est question d'Arles et de ses environs ; le livre paraît complet, mais non sans traces de remaniements.

Page 64 (anc. 86). « Liber III. De Aquis Sextiis. Cap. I. Collatis antiquis Anatilorum et Avatinorum cum hodiernis nominibus, de reliquis Saliibus ordine restat dicendum... » Aix, Fréjus, Antibes, Nice, Riez.

Page 99 (anc. 123). « Liber IIII. Cap. I. De Druentia flumine. Sermones nunc habituri de Vocontiis populis... » Mais on a remanié cela.

Page 131 (anc. 155). « Liber V. De ubertate Provinciae ejusque situ. Quanta ubertate sit omnibus populis commendata nostra haec provincia... » Ceci est le texte primitif, retouché après coup, et dont on a fait : « De ubertate terreni Provinciae, amoenitate atque salubritate. Rerum fere omnium ubertate Narbonensis provincia, non solum nostris, sed etiam priscis seculis commendata fuit... » — Ce livre V est en 22 chapitres, qui prennent fin à la page 156 (anc. 180), où l'auteur avait écrit : « Epilogus. Et haec quidem sunt (ut finem instituto praescribamus), quae de antiquis Provinciae tuae populis, o rex, virorum moribus, et soli coelique praestantia scribere... licuit... » — Fin : « Quae vero ad historiam pertinent, quoniam a Johanne Nostradamo copiose et foeliciter collecta sunt, propediem publicaturo, etsi multa conscripseramus, consulto praetermittimus. » Cet épilogue a été barré.

Ce que contenaient les pages cotées anciennement 181 à 188, nous ne pouvons le dire, parce qu'elles ont été coupées. La page 189, actuellement 157, porte en tête : « Praetermissa. » Sous ce titre, suivent, en 56 feuillets, un bon nombre de chapitres, les uns numérotés, les autres sans numéro, se rapportant aux cinq livres de l'ouvrage, à Marseille, à Arles, à Nice, à Aix, à Fréjus, etc., et qui devaient être ajoutés aux chapitres primitifs. Ce supplément forme un bon tiers du livre.

Page 243 (anc. 257, qui aurait dû être 273) : « Index rerum et verborum quae hoc opere continentur. » — 12 feuillets.

En somme, le manuscrit est autographe, mais il ne peut être qu'un brouillon ou plutôt une première rédaction non définitive, modifiée, remaniée dans le texte et dans la disposition des parties, et surtout amplement augmentée. Bien des pages et des portions de pages y sont barrées ; les marges sont surchargées d'additions, outre celles de la fin. Il est très curieux pour suivre le travail de Soliers, et les changements introduits dans son œuvre ; très important aussi pour les nombreuses inscriptions qu'il a le premier relevées, et dont beaucoup n'existent plus.

La mutilation qu'il a subie, au commencement, est ancienne. De Haitze l'avait déjà indiquée en ces termes : « Ce manuscrit original a passé par des mains barbares, ainsi que la chose est visible au premier aspect. » Elle porte sur tout le cahier A ; car le manuscrit est composé de cahiers de 12 feuillets ou 24 pages, et le premier qui reste est coté B. Le manuscrit a sur la garde : « Ex libris bibliothecae Provencae Petri Josephi de Haitze. » Cet écrivain le légua au couvent des Minimes, avec ses autres livres. Acquis par le président de Saint-Vincens, il a été acheté pour la Bibliothèque Méjanes, avec les autres manuscrits dudit président, en 1821.

L'article du P. Lelong sur ce manuscrit, n° 38026, est inexact, et le titre aussi ; l'ouvrage est en 5 livres, et non en 8 ; les deux exemplaires de Haitze et de Saint-Vincens n'en font qu'un seul, qui est celui-ci ; il y manque les 24 premières pages, et non point 25.

XVIe siècle. Papier. 266 pages. 347 sur 230 millim. Rel. peau jaune.

759 (797 *bis*—R.830). « Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae liber secundus (*corrigé par une autre main en* primus), in quo de antiquo statu aut republica Massiliensium agitur. »

Commencement : « Caput primum. De Commonis et Massiliae situ ex Caesare. Hactenus a nobis explanata sunt quaedam sane non poenitenda, quae ad universae provinciae Narbonensis descriptionem facere videbantur. »

Ce manuscrit est tout entier de la main de M. le marquis de Méjanes. Ce n'est pas une copie du manuscrit précédent, où la plus grande partie du 1er livre, qui concerne Marseille, fait défaut. Ce livre est ici

divisé en 75 chapitres, comme l'imprimé que nous décrirons à la fin de l'article. Il a donc été copié sur la rédaction remaniée par Raimond de Soliers, que l'on peut appeler sa seconde édition. Il contient les cinq livres, et finit par l'épilogue que nous avons mentionné ci-dessus : « Auctoris epilogus. Et haec quidem sunt, ut finem instituto praescribamus, quae de antiquis Provinciae tuae populis, o rex, virorum moribus... » — Fin : « ... Etsi multa conscripseramus, consulto praetermittimus. »

Les différences qui existent entre ce manuscrit et le précédent, et aussi avec les deux ou trois autres connus, nous engagent à en marquer très exactement le contenu.

Le livre intitulé ci-dessus : « Liber secundus » (et qui le serait, en effet, si Soliers avait réellement écrit un premier livre de généralités, placé en tête, comme il semble le dire dans la phrase rapportée plus haut) porte partout au titre courant : « Liber I. » Il contient tout ce qui regarde Marseille, en 75 chapitres, dont le dernier est : « De Tritone Massiliae viso, deque Nereidibus non nihil. »

Le livre II commence à la page 147, et contient, en 28 chapitres, ce qui se rapporte à Arles et aux localités voisines, à Toulon et à Hyères. Le dernier chapitre a pour titre : « De reliquis Camatullicorum oppidis. » Il est incomplet, en tête, de huit chapitres, dont le premier a été suppléé après la page 182.

Le livre III : « De Aquis Sextiis », arrive à la page 183. Il a 23 chapitres et s'occupe des cités d'Aix, Vence, Fréjus, Antibes, Nice, Senez, Riez, de la voie Aurélienne, de la Sainte-Baume, du Var. Chapitre XXIIIe et dernier : « De Monsteriis oppido. »

Le livre IV, qui est à la page 241 et suivantes, traite d'abord de la Durance, du Rhône et de l'Isère, des Voconces, des Cavares et autres peuples voisins, de Sisteron, Embrun et Gap, Digne, Grenoble, Valence, Orange, Vaison, Trois-Châteaux, du comtat Venaissin, d'Apt, etc. Il est divisé en 37 chapitres, dont il manque XVII à XXI inclusivement. « Caput XXXVII. De Provinciae locorum praecipuorum cosmographico situ, et veterum nominum cum recentioribus collatio. »

Le livre V suit à la page 304 : « Liber quintus. Caput primum. De ubertate, amoenitate et salubritate Provinciae. » Il s'occupe de la Provence en général, de ses habitants, des productions de son sol, du charbon de pierre, des mines, de son histoire naturelle, de sa langue, des poètes qui ont écrit en provençal. Voici le dernier de ses 33 cha-

pitres : « De poetis qui provinciali sermone scripserunt. » — On voit que c'est dans ce livre V que Soliers a placé les généralités, dont il avait d'abord projeté de faire le premier livre de son ouvrage.

Au fol. 342 nous trouvons le : « Auctoris epilogus. » — Au fol. 343 : « Vices des Provençaux. » — Au fol. 345 : « Nomina authorum quibus potissimum in hoc opere construendo usi sumus. Ex graecis, Aeschilus... » Derniers mots, fol. 348 : « ...Zeno imperator. Finis indicis authorum. »

Cette copie faisait partie du Recueil 838 (n° 813 du présent catalogue), venant de M. de Méjanes, d'où elle a été tirée en 1847.

La portion de l'ouvrage de Soliers concernant Marseille a été traduite en français et imprimée. Il y en a eu deux éditions : — 1°. « *Les Antiquitez de la ville de Marseille,* par N. Jules Raymond de Solier, jurisconsulte, trauslatées de latin en françois, par Charles-Annibal Fabrot, advocat au parlement de Provence. A Cologny, par Alexandre Pernet. M.DC.XV. » In-8°, 224 pages. — 2°. Même titre. « A Lyon, et se vendent à Marseille, par Anthoine de Bussi, M.DC.XXXII. » In-8°, 254 pages.

XVIII[e] siècle. Papier. 348 pages. 335 sur 210 millim. Demi-rel. veau.

760 (536—R.444). « Dionisii Faucherii, monachi Lerinensis et civis Arelatensis, Annales Provinciae. — Manuscriptum. »

Cette histoire est divisée en 5 livres, et finit, à la page 131, par le récit de l'établissement du monastère de Tarascon, dont Denys Faucher fut le principal auteur, en 1538.

Commencement du I[er] livre : « Regio quam Romani Provinciam dixerunt, et quae Alpibus, mari, Rhodano et Isara fluminibus limitatur... » — Fin du V[e] livre : « ...Faxit Deus Optimus Maximus ut divina gratia a pio coetu nunquam abcedat. Finis. »

Page 132. « Series vigueriorum, sindicorum seu consulum Arelatensium, ab anno M.CCC.LXXXV ad annum M.D.XXXX. »

Page 138. Treize lettres de Denys Faucher.

Page 143. « Critique de ce manuscrit. »

Page 144. « Observations sur les Annales de Provence de Denis Faucher, religieux de Lérins. » (A la page 150, il y a une inscription en caractères arabes.) — Ces observations occupent 40 pages, et finissent ainsi, en nous révélant le nom de leur auteur : « Icy finissent les notes de M. Terrin dans son manuscrit. »

Page 184. « Les Annales de Provence, écrites par Denys Faucher, religieux de Lérins, traduites en françois, et enrichies d'observations curieuses, par M. Terrin, ancien conseiller au siège d'Arles. » — Il n'y a ici que le livre premier, qui se termine à la page 210 par : « Fin du premier livre. Ici finit la copie du manuscrit de M. Terrin, et il n'a traduit que le premier livre des Annales de D. Denys Faucher, moine de Lérins. »

« Description des antiquitez de la ville de Saint-Remy, par François Peilhe d'Arles, antiquaire. » Imprimé. Deux exemplaires, de deux éditions différentes, la dernière ayant des notes manuscrites et une gravure.

Quatre dessins de bas-reliefs antiques.

Ce manuscrit est celui qui est mentionné dans Lelong, n° 38046, seconde note de Fontette, comme se trouvant dans la bibliothèque de M. de Nicolaï, à Arles.

Sur la garde, ex libris gravé, aux armes de M. Moulin, d'Arles : *d'azur, à une roue édentée, d'argent.*

XVIIIe siècle. Papier. 210 pages. 287 sur 205 millim. Inscriptions. Figures à la plume. Rel. veau fauve.

761 (539—R.727). « Nostradamus. Histoire de Provence. » Titre au dos.

Page 1. « Commencement de la chronologie des comtes de Provence. M.LXXX. De ce temps, en Provence, regnoient Gibert, frère de l'empereur Redulph, et Tyburge, mariés, comte et comtesse de Prouvence, de Rodez et de Gyvauldan... » — Fin : « ...Et le marquis de Rothelin estoit grand seneschal. »

Page 603. « Les livres ou registres que j'ay visitez : Pergamenorum, Lividi, Galli... » ; presque tous les grands registres de la Cour des comptes d'Aix.

Page 608. Tableaux généalogiques des comtes de Barcelone et des comtes de Provence, d'après divers auteurs.

Page 621. Notes sur l'histoire de Provence.

Page 717. « Institutio parlamenti Provinciae. 1501. »

Page 741. « A Monsieur, Monsieur le Procureur Nostredamus, à Aix. » Deux lettres en italien, de Pierre-Antoine Boero, datées de Nice, le 22 mars et 16 avril 1513. Cette dernière a pour adresse : « A Monsieur de Nostradamo. »

Page 749. « Les mots provensaulx recuilhis des vieux livres. »

Page 757. « Table des choses contenues es vies de noz poètes provensaulx. »

Page 769. Généalogie du roi René, par Decormis. — Commencement : « Monsieur le président, satisfaisant à ce qu'il vous a pleu me commander, je vous envoye la généalogie et descente de ce bon roy René de Cicille... » — Fin : « ... Lequel supplie vous continuer et augmenter ses graces, et me maintenir à la vostre. Vostre très humble et obéyssant serviteur. Cla. Decormis. »

Ces Mémoires sur l'histoire de Provence vont jusqu'au règne de Louis XII, en 1502. M. Rouard les attribue à « Jean Nostradamus, ou à son neveu l'historien, qui, dit-on, aurait profité des travaux de son oncle ». La date où l'histoire prend fin, les lettres patentes de 1501 pour l'érection du parlement, les deux lettres de Bocro, de 1513, semblent favoriser la première attribution, de préférence à la seconde, en indiquant une époque antérieure à celle où vivait César. Le manuscrit paraît original. Il a appartenu aux d'Agut, dont les armes sont sur les plats, et l'ex libris gravé sur la garde et sur le titre. Au bas du premier feuillet, un monogramme B.D.M.

XVI[e] siècle. Papier. 796 pages. 305 sur 215 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Aux armes des d'Agut.

762 (537 — R. 251). « Provinciae Narbonensis braccatae, vulgo Provence, exacta ac brevis chorographica descriptio, in quinque tractatulos divisa, ut retroscripta pagina indicabit. Studio et labore nobilis Honorati de Burle, scutiferi, ac regiorum consiliorum consiliarii, necnon generalis curiae senescalli ejusdem Provinciae regii consiliarii decani. »

Fol. 2. « Incipit tractatulus primus, de situ ac antiquitate Galliae Narbonensis braccatae, vulgo Provence. » — Commencement : « Caput primum. De provincia Provinciae in genere. Tetrarchiae, quibus olim Galliarum tractus distinguebantur... »

Fol. 99. « Tractatulus secundus, in quo... montes, sylvae, deserta, solitudines, phana, urbes, oppida, promontoria, portus, rupes, littora, froeta, maria, sinus, insulae, flumina, torrentes, amnes, rivuli, fontes, stagna et similia... »

Fol. 188. « Tractatulus tertius, in quo de civitatibus ac urbibus... »

Fol. 294. « Tractatulus quartus, in quo continentur diversae expla-

nationes... marmorum variorum, parientinorum (*sic*), sepulchrorum ac tumulorum, in pluribus aedibus, templis, ruinis,... itineribus et aliis locis... suffosorum et inventorum... » — « Cap. I. De quadam lucerna in agris Sextianis reperta, in sarcophago plumbeo inclusa... » — Ce livre est rempli d'inscriptions; mais il est incomplet, et l'ouvrage se termine par ces mots : « ... Pausania, Pindaro, Aristoteli et... »

Très vraisemblablement autographe, corrections, additions, changements, etc. C'est le manuscrit que Lelong, n° 38021, donne sous un titre tant soit peu altéré, et qu'il dit être de « Joannis de Burie ».

XVIIe siècle. Papier. 323 feuillets. 285 sur 195 millim. Demi-rel. parchemin.

763 (375—R.186). « Tableau ou abrégé chronologique de l'histoire de Provence, dans lequel on fera connoitre les principaux faits, évènemens, époques et anecdotes qui concernent cette province, tant dans l'ordre civil qu'ecclésiastique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à présent. » Par le Père Bicaïs, de l'Oratoire. — Autographe.

Cet abrégé de l'histoire de Provence commence en 599 avant J.-C., et s'arrête en 1651. — A la page 1 : « Legs du docteur Baumier. 1830. »

XVIIIe siècle. Papier. 471 pages. 215 sur 165 millim. Non relié.

764 (532—R.829). « Précis sur l'histoire de Provence, par demandes et par réponses. » Ce qui suit est de l'écriture de l'auteur lui-même : « Par le président de Saint-Vincens Noyers. En 1784 et 85, et continué depuis. »

Commencement : « Question première. D'où la Provence tire-t-elle son nom? Réponse. Lorsque les Romains eurent conquis cette partie des Gaules... » — Fin : « ... Et des deniers dits coronats, en bas alloi, dont 16 valoient 1 sol tournois. » C'est la fin de la réponse à la 67e question.

Ce manuscrit a des additions et des corrections de la main de M. de Saint-Vincens.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 150 pages. 300 sur 195 millim. Demi-rel. parchemin.

765 (531—R.829). « Précis sur l'histoire de Provence, par le président Fauris Saint-Vincens. »

Ce manuscrit a de plus que le précédent, dont il est une copie, une 68e question ainsi conçue : « Donnez-nous des détails sur l'état du commerce en Provence, dans les temps anciens et dans le moyen-âge. » — « Réponse. Les anciens auteurs nous ont laissé des détails sur le commerce des Marseillais. Papon... » Cette réponse a 17 pages, et se termine ainsi, en tenant compte des corrections autographes de l'auteur : « Mais la position de Marseille pourra peut-être encore, dans la suite des temps, faire de Marseille le lieu et le centre du commerce des peuples du midi de l'Europe. »

M. de Saint-Vincens a publié sur cette question une brochure intitulée : *Mémoire sur l'état du commerce en Provence dans le moyen âge.* Paris, 1818, in-8°, 34 pages.

Il y a également dans ce manuscrit des corrections et des additions de la main de M. de Saint-Vincens.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 159 pages. 310 sur 200 millim. Non relié, simple couverture en papier fort.

766 (533—R.829). « Précis sur l'histoire de Provence, par demandes et par réponses. » Commencement : « Lorsque les Romains eurent conquis... » — Copie, avec variantes, des nos 764 et 765.

Ce manuscrit contient aussi la 68e question, conçue en ces termes : « Donnez quelques détails sur le commerce des anciens Marseillais. Les anciens auteurs nous ont laissé... » — La fin est à peu près la même : « Espérons que cette position pourra un jour faire encore de cette ville le lieu et le centre du commerce des peuples du midi de l'Europe. »

XIXe siècle. Papier. 153 pages. 313 sur 195 millim. Demi-rel. parchemin.

767 (535—R.188,357). « Tableau des comtes de Provence, où l'on trouvera, à la suite, les divers possesseurs des dynasties qui furent démembrées de leurs États, ensemble les principaux officiers qui en ont partagé le gouvernement, sous leur règne, et sous celui des rois de France, qui leur ont succédé, jusqu'en l'année 1789. » — 329 pages.

Outre les comtes de Provence, on a encore ici la chronologie des princes d'Orange, des comtes de Forcalquier, des comtes de Toulouse marquis de Provence, des vicomtes de Marseille, des grands sénéchaux, lieutenants du Roi, commandants et intendants de Provence. Cet

ouvrage, qui est du P. Bicaïs, de l'Oratoire, est écrit tout entier de sa main, ainsi que le suivant, contenu dans le même volume.

« Notice des officiers de la Cour des comptes, aides et finances du pays de Provence, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. » — 279 pages.

1789. Papier. 210 sur 165 millim. Rel. basane.

768 (538—R.631). « Registrum Ludovici tertii, comitis Provinciae. » Titre au dos.

Registre original des lettres patentes expédiées par la secrétairerie de Louis III, roi de Naples et comte de Provence, de l'année 1423 à l'année 1434. — Première pièce, du 10 août 1423 : « Pro Ludovico Galeota, constitutio et ordinatio cappitanei et castellani terre et castri Semenarie, provincie nostre Calabrie. » — Dernière pièce, du 6 septembre 1434 : « Auditoribus compotorum seu rationum egregii viri Johannis Rubei, nostri thesaurarii. »

La première partie du registre est remplie de pièces concernant plus spécialement la Calabre; mais la seconde fait une bonne part à la Provence. En voici quelques exemples : — Nomination de Jean de Quiqueran, comme écuyer tranchant, fol. 268. — Autorisation donnée à la ville d'Aix d'ajouter à ses armes un chef fleurdelisé, fol. 268. — Confirmation des privilèges de ladite ville, fol. 269. — Diplôme de juge mage de Provence pour Jordan Brice, fol. 269 v°. — Édit pour favoriser l'art de la laine, en prohibant l'importation, fol. 270. — Lettres de viguier d'Hyères pour Jean Radulphi, fol. 270 v°. — Commission pour aplanir un différend entre la ville d'Aix et l'évêque de Marseille, fol. 271. — Défense au baile royal des Saintes-Maries de gêner les habitants dans l'élection de leurs consuls, fol. 272. — Ordonnance contre le luxe des vêtements à Aix, fol. 273. — Lettre en faveur de l'Université d'Aix, « pro studio Aquensi reparando », fol. 274. — Octroi du titre de « familiaris » pour Bertrand de Forbin, de Marseille, fol. 283. — Nous pourrions citer un grand nombre d'autres actes.

XVe siècle. Papier. 398 feuillets. 310 sur 220 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Thomassin : *de sable, à des faux d'or sans nombre.*

769 (390—R.187). « Mémoires recueillis de divers auteurs, pour

servir à l'histoire de René d'Anjou, roi de Naples, avant-dernier comte de Provence. »

Le manuscrit est de l'écriture du P. Bicaïs, et l'ouvrage doit être de lui.

XVIII[e] siècle. Papier. 144 pages. 172 sur 138 millim. Rel. parchemin vert.

770 (1009—R.877). Vie du roi René, comte de Provence et roi de Sicile.

Une longue note du président de Saint-Vincens, en tête du manuscrit, nous apprend qu'il a composé cette vie d'après une autre, écrite par le P. Bicaïs, de l'Oratoire. « J'ai fait, dit-il, du livre du P. Bicaïs un nouvel ouvrage, et cet ouvrage peut être divisé en deux parties : 1° la Vie même de René. Cette Vie, pour le fonds des choses, appartient au P. Bicaïs... La seconde partie est absolument neuve. Elle est composée de cinq mémoires ou dissertations. Le premier, qui est sur l'état du commerce en Provence dans le XV[e] siècle, et le quatrième, qui est une notice sur la manière dont on prêchoit dans ce siècle, sont de mon père, du moins pour le fonds, etc. » Nous donnons plus bas les titres de ces Mémoires, qui ont été publiés plusieurs fois par leur auteur, au commencement de ce siècle.

Page 1. « Vie de René. René d'Anjou, fils puîné de Louis 2[d], roy de Naples... » — Fin : « ... En témoin de ce, j'ay signé, au château de Beaufort, le 26 octobre 1481. Signé : Balthazard. »

Page 350. « Complainte sur la mort du roi René, faite en 1480 :

Provence, tu as prou perdu,
Mais encore ne le cognois;
Plus malvais tron pour toi ne fut,
Bien certes, dire tu le dois.
Jullet ce fut un malvais mois,
Et la lune qui le mena.
Tres tout, faut morir qui vivra... »

En tout, 24 strophes de sept vers chacune. Fin, page 359 :

« Mieux vault honneur que tout l'avoir.
Et ce sera pour vray tourner;
En bien nous peut-il gouverner. Amen. »

« Cette complainte a été trouvée parmi les manuscrits de M. de Signoret, d'Apt. Elle est de la composition de Guillaume de Remer-

ville, gentilhomme lorrain, maître rationnal de la Chambre des comptes de Provence. »

Page 1 (nouv. num.). « Mémoire sur l'état du commerce en Provence pendant le quinzième siècle. »

Page 41. « Mémoire sur l'état des lettres, de l'instruction et des arts en Provence dans le quinzième siècle; de l'influence qu'y a eue le roi René, et de ses ouvrages. »

Page 193. « Mémoire sur les loix données par René, sur les tribuneaux et les principeaux magistrats de Provence. »

Page 227. « Mémoire ou notice sur Pierre de Marini, confesseur, prédicateur du roi René, et évêque de Glandève, dans lequel est traitée la manière de prêcher dans le 15e siècle. »

Page 247. « Mémoire sur les monnoyes, sur la valeur des marchandises, sur les moeurs, les rits, les usages du quinzième siècle en Provence. »

Presque toute cette seconde partie, contenant en 291 pages les cinq Mémoires dont les titres précèdent, est de la main du président de Saint-Vincens. Les trois pièces suivantes sont placées à la fin du manuscrit, en trois cahiers non paginés et non cousus au registre.

« De la rançon de René, roy de Jérusalem et de Cicile, duc d'Anjou, de Bar et de Lorraine, comte de Provence, de Forcalquier, du Maine et de Piémont. » — 5 feuillets.

« L'enterrement du feu roy René de Cécile à Saint-Maurice en Anjou. » — 7 feuillets.

« Extractum a regiis Provincie archivis, testamenti recolende memorie Renati, regis Sicilie et comitis Provincie, in quo instituit heredem suum illustrem dominum Carolum de Andegavia, ducem Calabrie, comitem du Mayne, ejus nepotem. » — 6 feuillets.

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. 359 et 291 pages. 304 sur 190 millim. Demi-rel. parchemin.

771 (1064). Lettres du roi René. Titre au dos.

Recueil ancien de 296 lettres et actes du roi René, de 1468 à 1471. Ce ne sont pas des lettres « autographes », comme on l'a écrit en tête du manuscrit, mais une copie remontant à une époque voisine des pièces qu'il contient.

La première, mais non la plus ancienne, commence ainsi : « Pro Elienore conjuncta. Renatus, etc. Illustri Federico de Lothoringia, comiti

Vaudemontis, genero tamquam filio nobis caro... Ex bonis certis respectibus... » 27 mars 1469.

Le volume contient, outre les lettres de René, la copie d'une lettre de la reine Jeanne, du 25 avril 1366, contre le prince d'Orange; sur la garde, une note de M. Rouard; sur les feuillets de garde, deux notes du docteur Lautard, de Marseille; et à la fin, une lettre autographe de M. de Saint-Vincens, du 6 mai 1819. Nous apprenons, de ces diverses pièces, que le présent manuscrit appartint à César Nostradamus, qui le tenait de son grand-père. César le donna à Peiresc, en 1628. Il dut passer ensuite à la fille du baron de Rians, frère de Peiresc, qui se maria avec un Simiane, car il fut donné en 1812 à M. Lautard par Mme Félix de Simiane, qui descendait d'elle. La Bibliothèque Méjanes l'a acquis en 1856 de la fille et héritière de M. Lautard, et il est entré à la Bibliothèque le 28 janvier 1857.

XVe siècle. Papier. 226 pages. 300 sur 217 millim. Demi-rel. basane.

772 (795—R.826). « Procès pour les comtez de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, entre le procureur général du Roy, deffendeur, d'une part, et René, roy de Sicile et duc de Lorraine, d'autre, du temps du roy Louis XII. »

Revendication pour l'héritage des deux derniers comtes de Provence, et contre l'union du comté de Provence à la France.

Sur la garde, ex libris gravé : « Ex catalogo bibliothecae Caumartinae. »

XVIIe siècle. Papier. 377 feuillets. 417 sur 280 millim. Rel. veau.

773 (R.A.24). « Recueil de Mémoires relatifs à l'histoire de Provence pendant le quatorzième siècle. »

Page 3. « Journal de Jean Le Fèvre, évêque de Chartres, chancelier de Louis I et de Louis II, rois de Sicile, comtes de Provence; depuis le 28 juillet 1381 jusqu'au 17 décembre 1387. » — Commencement : « Julius, anno 1381. L'an 1381, le 26, 27 et 28 jours de juillet, fut tenu conseil à Crécy, en Brie, présent le Roy, sur l'allée de monsieur le duc d'Anjou en Sicile... » — Fin, page 321 : « ... Littera pro universitate et hominibus de Junqueriis, ut ea immunitate gaudeant super pedagiis et gabellis, quibus gaudent homines insule Sancti Genesii, cum sint membrorum... (*sic*). »

Le *Journal de Jean Le Fèvre* est en cours de publication. Le t. I, édité par les soins de M. Moranvillé, vient de paraître à la librairie Picard.

Page 325. « Mémoires de Bertrand Boisset, citoyen d'Arles, contenant ce qui s'est passé de remarquable en Provence, et principalement à Arles, depuis l'an 1376 jusqu'en 1414 inclusivement. » — Ces Mémoires commencent en donnant les dates de la naissance des enfants de l'auteur : « Enfans de Bertrand Boisset. Anno Domini M.CCC.LXXII. et die X mensis februarii, nascivit (*sic*) Martha Boisset, filia Bertrandi... » — Fin, page 365 : « ... E pres son genre per la man dreche, sel dessus dich, e s'entret am la profession de Santa Martha, a la gleysa; a prop d'aqui partiron en, monteron s'en sus castel. »

Page 369. « Discours das troublés que foron en Prouvence, dal temps de Loys segond dal nom, filz de Loys premier, reys de Sicile et comtes de Prouvence; per aquel Raymond Rougier de Thoraine, et Alienor de Cominges, sa maire; en l'an 1389. » — Commencement : « Juanna, premiera dal nom, reyne de Hyerusalem et de Sicile... » — Fin, page 385 : « ... Permettet que tout aguet fin per la mouert dal dich Raymond de Thoraine, et devenguet la vrayo et desiderado pax. »

Ces trois Mémoires correspondent aux n°s 38062, 38063 et 38042 du P. Lelong.

Tout le volume est de l'écriture de M. Roux-Alphéran; son ex libris imprimé est à la garde. Au dessous, une note imprimée nous apprend que l'original du 1er mémoire est à la Bibliothèque nationale. M. Roux-Alphéran a fait sa copie sur l'exemplaire de M. de Méjanes, qui suit. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 127.

XIXe siècle. Papier de Hollande. 385 pages. 347 sur 235 millim. Demi-rel. basane.

774 (796—R.593). « Extraict du Journal de Jean Le Fèvre, évêque de Chartres, chancelier de Louis d'Anjou, roy de Sicile; manuscrit de la Bibliothèque du Roy, cotté n° 9660. »

Commencement : « Julius, anno 1381. L'an 1381, le 26, 27 et 28 jours de juillet, fut tenu conseil à Crécy, en Brie, présent le Roy... » — Fin : « ...Littera pro universitate et hominibus de Junqueriis, ut ea immunitate gaudeant super pedagiis et gabellis, quibus gaudent homines insulae Sancti Genesii, cum sit membrum. » Tout est de la main

de M. de Méjanes, et cette copie est mentionnée dans Lelong, n° 38062. — 412 pages.

Affaire de Cabrières et de Mérindol. « Arrêt sur deffaut, donné au parlement d'Aix, contre ceux de Mérindol. » — « Lettres patentes du roy François Ier en forme de grâce, à tous les accusés ou condamnés de Mérindol. 1540. » — « Supplication et confession de foy de ceux de Mérindol. » — « Ordonnance faite par la cour. » — « Lettres patentes du roy Henry II, en faveur de ceux de Cabrières et de Mérindol. 1549. » — « Arrêt de la cour de parlement de Paris, contre Guillaume Guérin. 1554. » — « Registre de ce qui se passa en la plaidoirie de la cause de ceux de Cabrières et Mérindol en Provence, contre le parlement de Provence, ensemble l'arrêt. » — « Partie du playdoyer fait pour le président Maynier, baron d'Oppède, pour la deffense de son innocence. » — 201 pages.

Après la page 156 de ce dernier recueil, suivent 16 pièces, de divers genres, sur la Provence et le Comtat, n'ayant aucun rapport avec l'affaire des Vaudois; elles sont précédées de cet avertissement : « Les pièces suivantes sont tirées d'un autre manuscrit de la Bibliothèque du Roy, qui est parmy ceux de Loménie, n° 306. »

XVIIIe siècle. Papier. 334 sur 215 millim. Rel. veau.

775 (798-R.257). « Recueil de pièces manuscrites concernant l'affaire de Cabrières et de Mérindol, en 1540 et suivantes. » Ce titre, sur le feuillet de garde, est de l'écriture du dernier président de Saint-Vincens, qui a ajouté à la suite : « La première pièce de ce recueil est la copie du procès-verbal de l'expédition elle-même, dressé par le président de la Font, Tributiis et Badet, conseillers, commissaires députés par le parlement. L'original de ce procès-verbal est dans la bibliothèque de M. de Saint-Vincens, président à mortier à Aix. Il fut trouvé dans le château de la Garde-Adhémar, en Dauphiné..., en 1784, et donné par M. le marquis de Vence à M. le président de Saint-Vincens. » Actuellement à la B. M., n° 953. Le manuscrit contient :

Page 3. Ledit procès-verbal. « A l'honneur de Dieu et de la glorieuse vierge Marie, sa très digne mère... »

Page 27. « De l'incident qui arriva à la cour, au sujet de Cabrières et de Mérindol. » — Commencement : « En 1550 et 1551, le parlement de Provence receut un grand échec à son autorité, tant en son chef que en son corps... » — Fin : « ...Ordonne que Guérin fera

apparoir des jugemens d'absolution qu'il dit avoir obtenus des cas à luy imposés. »

Page 75. « Plaidoyers, arrests et autres procédures faites à l'occasion des habitants de Cabrières et de Mérindol, en Provence, depuis l'an 1540, jusqu'en l'an 1554; tirés d'un ms. de la Bibliothèque du Roy qui est parmi ceux de Loménie, n° 204. » — Arrêt sur défaut, supplication, lettres patentes de François Ier et de Henri II, arrêt du parlement de Paris contre Guérin, plaidoyer pour le président Maynier.

Page 239. « Lettre ou dissertation sur Guillaume Guérin, avocat général au parlement de Provence », signée « Bougerel, prêtre de l'Oratoire. 15 décembre 1747. »

XVIIIe siècle. Papier. 262 pages. 362 sur 260 millim. Rel. basane.

776 (R.A.8). « Recueil de mémoires et pièces relatifs à l'histoire de Provence et de la ville d'Aix. »

Fol. 1. « Processus aliaque scitu digna de Roberto [de Mauvoisin], archiepiscopo Aquensi. »

Fol. 12. « Évêques constitutionnels d'Aix. »

Fol. 14. « État chronologique des juges-mages de Provence. 1238-1530. »

Fol. 23. « Chronologie des États de Provence. 1363-1639. »

Fol. 25, 26. Portraits gravés de Romée et d'Hélion de Villeneuve.

Fol. 27. « Nomenclature des registres de la Chambre des comptes de Provence. »

Fol. 31. « Mémoire des choses notables survenues en France et Provence, de la première jeunesse de moi Pierre Mane. » — « En 1544, François, roy de France, voulant prendre les villes et château de Nice... »

Fol. 33. « Discours du temps que nous demeurâmes dans Fréjus, et de la prise de Muy et de Roquebrune. »

Fol. 35. « Mémoire de ce qui est arrivé au château du Broc, sur la rivière du Var, durant la guerre. » — Lelong, n° 38088.

Fol. 38. « Relation de la défaite d'Allemagne, par le sieur de Saint-Martin. » — « Avant le décès de Mgr le Grand Prieur... »

Fol. 41. « Ligue, depuis 1585 jusqu'en août 1590. »

Fol. 51. « Sommaire discours des guerres de cette province, dès la mort de feu M^r le Grand Prieur, jusqu'à la venue de Mr de Guise, gouverneur d'icelle. » — Lelong, n°s 38082 et 38083.

Fol. 61. « Mémoires d'André Fournier, procureur du Roi au siège d'Hières, depuis 1588, jusqu'en septembre 1595. » — Lelong, n° 38092.

Fol. 67. « Mémoires envoyés à Paris, à M. Malherbe, sur les affaires de Provence, depuis 1588 jusqu'en 1592. » — Lelong, n° 38093.

Fol. 73. « Mémoire de M. de la Baurde. 1591. » — Lelong, n° 38095.

Fol. 78. « Sur Madame la comtesse de Sault. »

Fol. 81. « Projet de traité du duc d'Épernon avec le duc de Mayenne. »

Fol. 85. « Remontrance du parlement de Provence, prononcée par Mr le président de Monier, le 13 février 1631. »

Fol. 91. « Jugement rendu contre le président Coriolis et le prieur Coriolis, son fils. 1632. »

Fol. 95 et suiv. Pièces concernant les séditions de 1659 à Aix.

Fol. 119. « Instructions de François de Malherbe à son fils », et pièces le concernant; suivies des *Recherches sur Malherbe,* par M. Roux-Alphéran. Imprimé. — Ces *Instructions* ont été publiées d'après le manuscrit d'Aix, par M. de Chennevières. Caen, 1846, in-8°.

Fol. 152. « Recueil de pièces sur l'établissement de l'imprimerie à Aix. »

Fol. 166. « Lettres d'anoblissement données par le roi René à Nodon Bardelin, son valet de chambre. 1472. » Armoiries coloriées.

Fol. 170. « Lettres patentes portant permission aux chanoines de Saint-Sauveur de porter une croix d'or émaillée. 1780. »

Fol. 173. « Relation de ce qui s'est passé à Angers, lors de l'inhumation du corps du roi René. 1481. »

Fol. 178. « Donation de l'église de N. D. de la Seds, en faveur des religieux Minimes. 1522. »

Fol. 183. Mélanges, extraits des registres des lettres royaux.

Fol. 187. « Relation de l'émeute qui eut lieu à Aix le 20 janvier 1649, jour de S. Sébastien, par Jean François de Fortis, sieur de Claps. »

Fol. 201. « Relation de la peste de 1580, par Pierre Matal, chanoine de l'église d'Aix. »

Fol. 208. « Relation de la peste de 1629, par Jean Nicolas de Mimata, chanoine de l'église d'Aix. »

Fol. 220. « Précis des délibérations du chapitre de Saint-Sauveur, touchant la peste de 1720. »

Fol. 226. Notices sur les maisons de Grasse, Valbelle, Rians, de Mantin et Renoux.

Fol. 233. Lettre de Guillaume du Vair au parlement d'Aix. 3 septembre 1616.

Fol. 235. « Procès criminel fait à Louis de Lagonia, sieur de Mérargues, en 1605. »

Fol. 259. « Copie figurée d'une charte de 1258, pour la dot de Béatrix, fille naturelle du dauphin Guigues. »

Fol. 264. Notice sur un « tableau singulier qui a existé à l'hôtel de ville d'Aix ». Gravure.

Fol. 266. « Tirado prouvençalo sur la fourtuno precipitado de quauques particuliers de la villo d'Aix, facho per Nouré d'Estienni-Blégiers, en 1730. »

Fol. 271. Lettres de Scipion Du Périer et d'Olivier à Peiresc, 20 et 22 avril 1620, parlant de la mort de l'antiquaire Rascas de Bagarris.

Fol. 275. « Notes et recherches historiques sur la ville d'Aix, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, par le président de Saint-Vincens. »

Fol. 302. « Informations sommaires et secrètes, prinses et recepues... à la réquisition et instances de noble Melchion de Clapiers, de la ville d'Yères. » Preuves pour Malte. 5 mars 1517.

Ce manuscrit est presque tout de la main de M. Roux-Alphéran; il y a néanmoins quelques feuillets anciens. A la garde, l'ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 130.

XIX[e] siècle. Papier. 316 feuillets, 73 pièces. 272 sur 195 millim. Rel. basane neuve.

777 (R.A.9). Deuxième « Recueil de mémoires et pièces sur la Provence et la ville d'Aix ».

Fol. 1. « Traduction françoise des Mémoires de messire Geoffroy de Valbelle,... lesquels traitent de la guerre de messire Raymond, vicomte de Turenne, contre Louis II, comte de Provence, aux années 1390 et suivantes. Par le R. P. François de Marseille, capucin. A Aix, chez Etienne David. M.DC.XXI. » Avec le texte provençal, et des observa-

tions de M. Roux-Alphéran sur ces prétendus mémoires. — Commencement du provençal : « S'ensiegoun los destourbies de Reymoun de Thoreno. Quadun si arresoune coumo vau... »

Fol. 33. Notes sur « Charles de Duras ».

Fol. 38. « Recueil de pièces sur Adam de Crapone. »

Fol. 48. « Arrêt du parlement de Paris contre Claude Guérin, avocat-général du Roy au parlement d'Aix, du 20 avril 1554. »

Fol. 52. « Mémoires de Nicolas de Bausset, lieutenant du séneschal de Marseille, sur les troubles de cette ville, depuis 1585 jusqu'en 1596. — On a toujours observé que ceux qui ont voulu remuer dans cest estat, ont faict dessain sur Marseille... »

Fol. 111. « Récit des choses arrivées et préparées à la réception de très chrestien prince Louis le juste, XIIIe de ce nom, roy de France et de Navarre, en ce païs de Prouvence, mesme en la ville d'Aix, ez moys d'octobre et nouvembre 1622. »

Fol. 116. « Mémoires de Jacques de Gaufridi,... contenant ce qui s'est passé de plus important en Provence, et notamment à Aix, depuis la fin de l'année 1622 jusques au mois d'octobre 1666. » — Commencement : « Aux fètes de la Noël de la présente année 1622, il y a eu différend entre M. Gui Hurault de l'Hospital, archevêque d'Augustopolis et coadjuteur... » — Fin : « ...Heureux, si en l'anéantissant, on eut pu perdre la mémoire des désastres arrivés en ce terroir, pendant le cours du mois d'août 1649. » Ne pas confondre ces mémoires avec les autres du même auteur, qui ont rapport aux troubles du Parlement semestre. Ceux-ci sont les grands mémoires.

Fol. 151. « Briève relation du siège du château de Meyrargues, au mois d'août 1649, par M. Thus, prêtre du lieu de Jouques. »

Fol. 156. « Extraits de la correspondance de MM. Decormis et Saurin, pendant la peste des années 1720 et 1721. »

Fol. 219. « Relation de ce qui s'est passé lors de la suppression du parlement de Provence, le 1er octobre 1771, par M. l'abbé de Coriolis. » Manuscrit autographe.

Fol. 230. « Poëme burlesque sur l'entrée et le séjour de Monsieur, comte de Provence, frère du roi Louis XVI, à Marseille, au mois de juillet 1777. »

Fol. 239. Pièces concernant M. Roux-Alphéran et sa famille. — Trois gravures coloriées des mosaïques d'Aix.

Fol. 272. « Lettre sur la mort de Mme Élisabeth Magdelaine Pin,

ancienne religieuse bénédictine d'Aix, morte à Paris, le 12 février 1829, prieure du monastère du Temple. »

Fol. 274. « Indication des principales curiosités de Marseille; de l'écriture de M. le président de Saint-Vincens le fils. »

Fol. 276. « Maison de Clapiers-Vauvenargues et des Thomassin-Mazaugues, rue de Donalary. »

Fol. 282. Mélanges, actes de baptême, de sépulture, signatures, courtes notices, vers.

Fol. 283. Lettre au général Garavaque sur l'incription chrétienne de Saint-Pierre du Pin, avec la réponse du général.

Presque tout le volume est de l'écriture de M. Roux-Alphéran. A la garde, son ex libris imprimé. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 131.

XIXe siècle. Papier. 317 feuillets, 60 pièces. 272 sur 190 millim. Rel. basane neuve.

778-779 (1015-1016—R.23,75,etc.). « Recueil sur la Provence et sur Aix. » Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. 1°. « Dictionnaire ou explication des mots provenceaux les plus anciens et les plus difficiles, dont se servoient les troubadours, par ordre alphabétique. En 1790, d'après les manuscrits de M. de Mazaugues. Fauris St Vincens. » Titre de la main de ce dernier. — 51 pages.

2°. « Topographie de la ville d'Aix, ouvrage de Pierre-Joseph de Haitze; en 1715. » — Saint-Vincens continue : « J'y ai ajouté des notes sur l'état actuel de la ville en 1788. » — 140 pages.

3°. « Mémoires sur les rites et usages de l'église d'Aix, anciens et modernes. » — 150 pages.

4°. « Archevêques d'Aix, depuis 1505. » De Pierre Filholi à M. de Boisgelin. — 45 feuillets.

5°. « État et liste de tous les gouverneurs, lieutenants du Roi et commandants en Provence, depuis 1485. » — 31 feuillets.

6°. « Histoire abrégée de la solitude de Notre-Dame des Anges, située dans le diocèse d'Aix », jusque vers 1785. On y mentionne, en effet, 1773 et 1776, et de plus « ces dernières années ». — Commencement : « Entre Aix et Marseille, en passant par Gardane et par le terroir de Mimet, il y a une montagne... » — Fin : « ... Ç'a été avec beaucoup de difficulté qu'on a pu trouver un seul prêtre qui ait voulu y demeurer. » — 52 feuillets.

Tome II. 1°. « Juges-mages de Provence. 1238-1535. » — 50 pages.

2°. « État chronologique des officiers qui, sous la dénomination de présidens, de maîtres rationaux, de secrétaires rationaux et archivaires..., ont composé, depuis les dernières années du XIII[e] siècle, la cour royale de la Chambre des comptes, commuée et érigée en 1555 en Cour des comptes, aides et finances du pays et comté de Provence », par le P. Bicaïs, de l'Oratoire. — 134 et 119 pages.

3°. « Table des principales matières contenues au registre des délibérations capitulaires [de l'église d'Aix], depuis le 13 janvier 1753 jusques au 24 aoust 1774, par ordre alphabétique. » Abonnement des novales — Vrillière (M. le duc de la). — 150 feuillets.

Ce recueil a été formé par M. de Saint-Vincens et annoté par lui.

XVIII[e] siècle. Papier. Formats divers. Demi-rel. parchemin.

780 (938—R.201,320). « Ordre tenu par les seigneurs des Comptes à l'arrivée du roy Charles IX en son païs et comté de Prouvence. » Par Thomas Boisson.

Entrée de Charles IX à Aix, le 19 octobre 1564. — Commencement, page 3 : « A messeigneurs de la Court des comptes, aides, archifz et finances du Roy nostre sire en son païs et comté de Prouvence, Forcalquier et terres adjacentes, Th. Boisson, conseiller, auditeur, secrétaire, archivaire dudict seigneur en ladicte court, leur humble serviteur, en toute humilité et révérence leur présente salut. Entre autres bons et sérieuz propos, Messeigneurs, que j'ay maintes fois ouy tenir... » — Fin, page 30 : « ... Et après, vous faire possesseurs et cytoiens de son royaume, en repoz éternel. »

En tête, le portrait de l'auteur, au crayon, avec ses armoiries à côté. — On lit par derrière : « Le présent manuscrit a été donné à la Bibliothèque publique d'Aix par M. Joseph-Amédée-Xavier Boisson de la Salle, descendant direct de l'auteur Thomas Boisson, l'an 1811. »

Cette entrée a été publiée en 1890 dans la *Revue historique de Provence,* n° 4, avril 1890, pages 100 à 114.

XVI[e] siècle. Papier. 30 pages. 377 sur 272 millim. Rel. veau.

781-782 (793-794—R.422,832,837). « Mémoires pour l'histoire de Provence. » Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. Page 1. « Mémoires véritables sur la prinse de Ménerbe au païs du Comté par les Huguenotz. 1573. »

Page 10. « Commencement des troubles du lieu de Roquebrune. 1578. »

Page 21. « Mémoires de Borel d'Arles », sur les guerres civiles. 1574 et années suivantes.

Page 78. « Histoire mémorable du sieur Grand-Prieur de France, lieutenant général pour le Roy en ce païs de Provence, le 1er de juin 1586. »

Page 108. Prise de Brignoles.

Page 131. Prise de Berre.

Page 152. Prise de Lambesc.

Page 178. « L'histoire d'Ubraye durant la guerre. »

Page 199. « Arrivée de S. A. de Savoye à Aix. »

Page 203. « Articles accordez et convenus sur le faict de la réduction de la ville de Grenoble soubz l'obéissance du Roy. »

Page 212. « Cappitulations faictes et accordées entre Mgr le comte de Martinengue, et le sieur Chasteauneuf, gouverneur de Miramas. »

Page 229. « Testamentum excellentissimi principis domini Caroli Andegaviae, Hierusalem et Siciliae regis, Provinciae et Forcalquerii comitis. 1480. »

Page 244. Testament de la reine Jeanne de Laval, veuve du roi René. 148...

Page 254. Mélanges.

Page 296. « Lettres royaulx contre l'évesque de Vence, maistre Pierre Vitalis, François Jarente, etc. »

Page 313. Lettres et pièces du temps de la Ligue.

Page 343. « Articles accordez par le sieur de Castellar, pour la reddition de la ville et chasteau de Barjoulx. »

Page 479. « Massacre de Villecrose. » — Lettres des consuls de Marseille, et autres, durant la Ligue.

Tome II. Page 1. « Véritable discours de la bataille de Vinon, en Provence, donnée au mois de décembre 1591. »

Page 13. « Mémoires pour l'ambassade que Mr de Cassaignes fit à Rome et à Florence, de la part de Messieurs de la ville de Marseille. »

Page 43. « Réduction de Roquevaire. 1593. »

Page 47. « Ordre mis par Mr le connestable en la Provence, durant la discorde de Mr d'Espernon, comte de Carcès, marquis d'Oraison et autres. »

Page 55. « Articles accordés entre le duc d'Épernon et les députés des villes de Marseille et le Martigues. »

Page 64. « Prise de la ville de Grasse. 1595. »

Page 77. « Récit de la prise de la ville d'Hières. »

Page 123. « Pouvoir de Mgr le Prince pour commander en Provence. 1630. »

Page 128. « Siège de Saint-Maximin advenu en l'année 1590, escrit par le sieur du Virail. »

Page 149. « Il vero et nuovo successo della expugnatione della città di Berra, l'anno 1591. »

Page 159. « Dialogue de deux chatz sur les affaires présents de cette ville d'Aix. »

Page 163. « Remontrances de Laophile à Messieurs d'Aix. »

Page 171. « La Vérité provençale. Au Roy. »

Page 185. « Remonstrance faicte à Mgr le Prince par les députés du parlement de Provence, 1631 », avec sa réponse.

Page 225. « Oratio ad Deum, ut velit nos ab electorum tyrannide liberare », et autres pièces sur l'affaire des Élus.

Page 254. « Bulla Innocentii IV pro indulgentia dominicae Laetare. 1249. »

Page 263. Notes sur les comtes de Provence.

Page 491. « Description des tombeaux des rois et reines de Sicile, comtes de Provence. »

Page 525. « De l'origine et ancienneté de la cité d'Orange, et des princes d'icelle. »

Page 562. « Érection de la terre de Grignan en tiltre de comté, de la terre de Sault et de la terre de Carcès en comté. »

Page 605. « Discours des troublés que fouron en Provence dal temps de Loys segond dal nom, filz de Loys premier, per aquel Reymond Rougier dict de Touraine, surnoumat lou viscomte de Thoraine, et Alienor de Cominges, sa maire, en l'annade 1389. »

On lit à la garde du premier volume, de la main du président de Saint-Vincens : « Les Mémoires qui composent ces deux volumes étoient dans la bibliothèque de Mrs de Mazaugues ; je les ai eus par la même voye que le manuscrit intitulé *Recueil du Parlement*. Ceux-ci sont des mis au net des Mémoires originaux qui avoient été recueillis par le sçavant Peiresc. Il y avoit un 3me volume, qui est à la Bibliothèque de Carpentras. C'est ici l'ouvrage dont veut parler le P. Lelong, ou de Fontête, t. III, p. 554, n° 38116. » — V. *Catal. des mss. de la Bibl. de Carpentras,* t. II, p. 414.

XVIIe siècle. Papier. 548 et 643 pages. 425 sur 285 millim. Demi-rel. basane.

783 (541—R.835). Recueil de mémoires.

1°. « Mémoires de Mr de Saint-Cannat, sur les derniers troubles de Provence, pour celuy qui en voudroit faire l'histoire. » — Commencement : « Au mois de septembre 1578 commença la guerre des Razats... » — Fin : « ... Qui a du temps a tout. Fin des Mémoires de M. de S. Cannat, fils de M. de Forbin, seigneur de Solliers. » Lelong, nos 38086 et 38103. — 52 pages.

2°. « Mémoires d'Antoine du Puget, seigneur de Saint-Marc. L'année 1561, après que M. le comte de Tende, nommé Claude... » — Fin : « ... Il fut estranglé au Château d'If par deux esclaves turcs. » Lelong, n° 38084. — 131 pages.

3°. Mémoire de « Mr Du Bourg. L'an 1578, fut levée guerre en ce pays, et fut instituée la guerre des Razats... » — Fin : « ... Et portèrent cinq drapeaux en grand triomphe à Saint-Sauveur. »

4°. « Mémoires des troubles, par Du Bourg, viguier de Marseille en 1580, et second consul d'Aix en 1583. Record. Le 28 octobre 1580, le jour de Saint-Simon, que à Marseille font les nouveaux consuls... » — Fin : « ... Avec leur grande confusion et déroute. » — Paginé 131 à 166.

5°. « Mémoire contre le droit de foraine, induement perçu sur les denrées de Provence, qui vont par le détroit de Gibraltar aux ports des cinq grosses fermes. 1779. » — 9 pages.

6°. Mémoires, lettres et observations sur le droit de foraine, sur le fait des chemins, sur les évocations et committimus, sur les biens abandonnés, sur la libre exportation des vins de Provence, sur l'évasion des galériens, sur l'abonnement du second vingtième, sur l'édit des deux sols pour livre, sur le droit de compensation, sur les ponts et chemins.

Tout est de la main de M. de Méjanes.

XVIIIe siècle. Papier. Paginations diverses. 273 sur 210 millim. Demi-rel. parchemin.

784 (542—R.834). « Mémoire de Caïus de Virail de Valée, gentilhomme provençal, recueilli de plusieurs autheurs, et des registres publics et particuliers de Provence, par Artus Beraud, avocat de Sisteron, l'an 1600. »

Commencement du discours préliminaire : « Nicolas de Nicolaï, en son histoire des navigations d'Orient, parmi cette bonne trouble (*sic*) de

noblesse qu'accompagna M. d'Aramon à son voyage de Constantinople, l'année 1551... » — Cette introduction aux Mémoires, qui roule sur la vie de Virail, se termine par cette déclaration de M. de Méjanes : « S'il y a quelque défaut ou discordance au précédent discours, il faut s'en prendre à l'original, que le père de l'auteur Béraud me bailla, après la mort de son fils, si mal écrit, et tout plein de ratures, et de renvoys mal aisés de connoitre où ils se rapportoient, que c'étoit plutôt deviner, que traduire ou transcrire. »

Page 45. « Commentaires du sieur du Viraillı, des guerres de Provence, depuis 1585 jusqu'en 1596. Livre premier. M. de La Valette, courroussé contre les Provençaux, à cause des troubles et fréquentes révoltes. » — Fin : « ...Si avant, qu'ils passèrent au delà des paroles. Fin du premier livre. »

Page 168. « Livre second. Mr d'Épernon partant pour retourner à la Cour... » — Fin : « ...La souvenance desquels fait encore frémir, pour le livre suivant. »

Page 364. « Livre troisième. La consternation fut générale par toute l'armée... » — Fin : « ...Pour rechoir en semblables calamités, desquelles je prie Dieu, qui tient tout sous sa main, le coeur des roys, des peuples, nous vouloir préserver. »

De l'écriture de M. de Méjanes. — V. Lelong, nos 38089 et 38090.

XVIIIe siècle. Papier. 499 pages. 277 sur 215 millim. Demi-rel. parchemin.

785 (380—R.284). « Les troubles arrivés du temps de Mr le duc de Savoye et de Mme la comtesse de Sault, en ceste province, sur la fin du règne d'Henry III, en l'année M.D.LXXXIX, ou Mémoires d'Antoine-Honoré (*corrigez :* Honoré-Louis) de Castellane, sieur de Besaudun, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable en Provence, depuis l'année 1589 jusqu'au 30 mars 1592. Extraicts de l'original étant entre les mains du sieur de Castellane, seigneur de la Verdière. »

Commencement : « Au lecteur. Je m'assure que ce discours, ou apologie, sera diversement receu de ceux qui la liront... » — Fin : « ...En faisant un glorieux sacrifice de nos vies sur le tombeau de nostre patrie. » — Suit : « Projet du traité du sieur de Besaudun avec le sieur de La Valette, pour la reddition de Marseille, par M. de Valbourgès, fils dudit sieur de Besaudun. »

Fol. 125. « Lettera del Sermo duca di Savoya, mandata a la Serma

infanta Catharina d'Austria, sua signora consorte... In Pavia per gli heredi di Girolamo Bartolli. 1591. »

Fol. 131 v°. « Bref récit de la reddition de la petite ville de Ménerbe, dans le Comtat-Venaissin, en 1578. Tiré des manuscrits du Pays. »

Fol. 135. Acte de baptême d'Honoré-Louis de Castellane-Besaudun, du 8 mai 1559, et de son frère Balthasar de Castellane d'Ampus, du 7 juillet 1560. — Besaudun fut tué par ordre du duc d'Épernon, le 17 avril 1594; Ampus périt au siège de Tarascon, le 10 janvier 1591.

Le Mémoire de Besaudun a été imprimé en 1866, d'après ce manuscrit, par la Société d'histoire de Provence, et fait partie d'un volume de *Mémoires sur la Ligue en Provence.*

Sur la garde, ex libris gravé : « Ex libris D. G. de Loinville. Arelate, 1727. » — V. Lelong, n° 38079.

XVIIIe siècle. Papier. 135 feuillets. 185 sur 135 millim. Rel. basane neuve.

786 (R.A.5). « Recueil de mémoires relatifs à l'histoire de Provence pendant le seizième siècle. »

Fol. 1. « Histoire mémorable des choses advenues au païs de Prouvence, à l'arrivée de Monsieur Charles de Montpensier, prince françois, auparavant conestable de France, du reigne du roy François, en l'an M.D.XXIIII. Avec le discours véritable de tout ce qui se passa durant le siège qu'il mit en faveur de l'empereur Charles Quint, devant la fameuse citté de Marseille. 1524. » — Commencement : « Ayant proposé d'escrire le siège de M. de Montpensier... »

Fol. 25. « Ordre tenu par les seigneurs des Comptes à l'arrivée du roy Charles IX en son pays et comté de Provence. » — A la fin : « Copié sur l'original étant au pouvoir de M. Boisson de la Salle... sixième petit-fils de l'auteur. » — V. n° 780.

Fol. 35. « Mémoires d'Antoine de Puget, seigneur de Saint-Marc. » — Commencement : « L'année 1561, après que M. le comte de Tende... » — Fin : « ...Il fut étranglé au Château d'If par deux esclaves turcs. Fin des Mémoires et fragments d'Antoine de Puget, seig^r de S. Marc. » — V. n° 783.

Fol. 75. « Bref récit de la reddition de la ville de Ménerbes dans le Comtat-Venaissin, en 1578. » — V. n° 785.

Fol. 77. « Mémoires de M. de Maurillan, capitaine des gardes de M. le Grand-Prieur, sur les troubles de Provence en 1577-1579. »

— « En l'année 1577, en avril, étant Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, à Chenonceaux... »

Fol. 80 v°. « Mémoires du capitaine Guis. » — « Après la retraite faite par M. de la Valette, d'Aix et de Marseille... »

Fol. 86. « Mémoires de M. de Saint-Cannat sur les derniers troubles de Provence, pour celui qui en voudroit faire l'histoire. » — « Au mois de septembre 1578, commença la guerre des Razats... » — V. n° 783.

Fol. 105. « Mémoires de M. Du Bourg. » — « L'an 1578 fut levée guerre en ce pays... » — V. n° 783.

Fol. 112. « Mémoires des troubles, par Jean Du Bourg, viguier de Marseille en 1580, et second consul d'Aix, procureur du pays, en 1583. » — « Record. Le 28 octobre 1580 étant le jour de S. Simon... » — V. n° 783.

Fol. 118. « Mémoires d'Honoré-Louis de Castellane, seigneur de Bezaudun, contenant tout ce qui s'est passé de remarquable en Provence, depuis l'année 1589, jusqu'au 30 mars 1592. » — « Au lecteur. Je m'assure que ce discours ou apologie... » V. n° 785.

Fol. 154. « Projet du traité du sieur de Bezaudun avec le sieur de La Valette pour la reddition de Marseille, par M. de Valbourgès, son fils. » — V. n° 785.

Fol. 155. « Actes de baptême des trois fils de Philibert de Castellane, seigneur de la Verdière, et de Louise d'Ancesune, sa femme. »

Fol. 157. « Lettera del serenissimo duca di Savoya mandata a la serenissima infanta Catharina d'Austria, sua signora consorte, dove si vede il tratatto fatto della contessa di Sault contra di Sua Altessa, et li avertimenti inde seguiti mentre era Sua Altessa in Aix. » — « Serenissima signora. Doppo la presa di Berra... » — V. n° 785.

Fol. 161. « Journalier sommaire pour servir de Mémoires en ma charge d'assesseur d'Aix, procureur du pays, ez années 1590 et 1591. » — « Le 18 novembre 1590, Son Altesse le duc de Savoye... » — A la fin : « ...Par Jean Barcillon, seigneur de Mauvans. »

Fol. 170. « Histoire, en forme de journal, de ce qui s'est passé en Provence depuis l'an 1562 jusqu'à l'année 1607. » — « Aux lecteurs. Voyant que par le cours des ans plusieurs biens et plusieurs maux... » — Fin : « ...Monsieur Ricy, tiers consul. Fin du journal de M[e] Sobolis, procureur, qui commence en 1562, et finit en septembre 1607. »

Fol. 283. « Contrat de mariage du sieur de Vins. 18 février 1572. »

Fol. 283. « Contrat de mariage du sieur comte de Sault. 27 avril 1578. »

Fol. 284. « Note de l'état consulaire d'Aix en 1580 », en temps de peste. Extrait du Livre rouge.

Fol. 284 v°. « Contrat de mariage du sieur comte de Carcès. 28 février 1588. »

Fol. 285 v°. « Protestation du chapitre de Saint-Sauveur, en ce qu'il soit obligé de signer les articles de l'union connue sous le nom de la Ligue. 7 juin 1589. »

Fol. 286 v°. « Délibération du conseil de la ville d'Aix, relatif à un usage établi dans le XVIe siècle. »

Fol. 287. « État de ce qui fut payé aux jeux qui marchèrent pour la Fête-Dieu à Aix, en l'année 1600. »

Tout ce volume est écrit de la main de M. Roux-Alphéran, et son ex libris imprimé est sur la garde. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 135.

XIXe siècle. Papier. 287 feuillets. 270 sur 190 millim. Rel. basane.

787 (540—R.605,831,882). Pièces relatives aux troubles de Provence à la fin du XVIe siècle.

Page 1. « Projet du traité du duc d'Épernon avec le duc de Mayenne. »

Page 9. « Défaite d'Allemagne [en Provence], par le sieur de Saint-Martin. »

Page 17. « Journalier sommaire pour servir de Mémoires en ma charge d'assesseur, procureur du pays, ès années 1590 et 1591. B. S. D. M. (Barcilon, sieur de Mauvans). » — V. n° 786.

Page 37. « Mémoires du capitaine Guis, contenant le traité de Pertuis, la blessure du sieur de La Valette, la prise de Valensole et de Peiroles. 1588. » — V. n° 786.

Page 46. « Mémoires de M. de Maurillan, capitaine des gardes de M. le Grand-Prieur, sur les troubles de Provence en 1577-1579. »

Page 56. « Mémoires de ce qui est arrivé au château du Broc, sur la rivière du Var, durant la guerre. »

Page 62. « Ligue depuis 1585 jusqu'en aoust 1590. »

Page 93. « Sommaire discours des guerres de cette province dez la mort de M. le Grand-Prieur, jusques à la venue de M. de Guise, gouverneur de cette province. »

Page 127. « Mémoires de M. de la Baurde. 1591. »

Page 144. « Mémoires du sieur André le Fournier, procureur du Roy au siége d'Hières, depuis 1588 jusque en septembre 1595. »

Page 165. « Articles accordés par le maréchal de Retz à ceux de la religion, de Provence. »

Page 169. « Mémoires des choses plus notables survenues en France et Provence, de la première jeunesse de moi Pierre Mane. »

Page 174. « Discours du temps que nous demeurâmes dans Fréjus, et de la prise du Muy et de Roquebrune, jusques que le sieur de Montaud nous en sortit. »

Page 179. « Sur Madame la comtesse de Sault. »

Page 189. « Mémoires envoyés de Paris à M. de Malherbe, sur les affaires de Provence, depuis 1588 jusqu'en 1592. »

Page 209. « Processus, aliaque scitu digna, de Roberto, archiepiscopo Aquensi, 7 januarii 1318. Ex codice cartaceo archivi apostolici Vaticani. » C'est le procès fait par Jean XXII contre l'archevêque d'Aix, Robert de Mauvoisin. Suivent quelques bulles relatives audit archevêque.

Page 261. « Mémoire sur les vigueries de Provence. »

Page 269. « Mémoire sur le décret du Parlement qui permet aux curés portionnaires de la province de nommer des sindics, pour des objets relatifs à leurs intérêts communs. 1779. »

Page 273. « Lettre de M. de Brienne au comte d'Alais, ensuite de l'assassinat de Gueidon. 28 mars 1648. »

Page 275. « Lettre de M. de Fortis, sieur de Claps, à M. son père à Sainct-Chamas, sur la journée de Sainct-Sébastien, dattée d'Aix, 25 janvier 1649. »

Page 285. « Mémoire sur la demande en augmentation de l'abonnement des vieux droits domaniaux, pour les procureurs du pays de Provence. 20 aoust 1782. »

Page 313. « Réflexions sur l'édit concernant les vingtièmes, et dons gratuits des villes. »

Page 331. « Mémoire sur l'édit du mois de février 1780, portant prorogation, pour dix ans, du second vingtième et autres subsides. »

Page 343. « Lettre de M. Necker à M. de la Tour, premier président du parlement de Provence, sur l'édit de la prorogation du second vingtième, du don gratuit des villes, et des sols pour livre sur le sel et autres objets. 8 mai 1780. »

Ce volume est tout entier de l'écriture de M. de Méjanes, qui a tiré

les 15 premières pièces du registre 66, vol. Ier, des manuscrits de Peiresc. Le procès de Robert de Mauvoisin, archevêque d'Aix, qui se trouve ici et au n° 776, a été publié en résumé par M. Mouan, en 1869, sous le titre : *Un procès de magie en Provence*, 1318.

XVIIIe siècle. Papier. 347 pages. 275 sur 210 millim. Demi-rel. parchemin.

788 (543—R.836). « Histoire, en forme de journal, de ce qui s'est passé en Provence, depuis l'an 1561 jusqu'en l'année 1607 », par Sobolis.

Page I. « Aux lecteurs. Voyant que par le cours des ans plusieurs biens et plusieurs maux ont été faits... » — Fin : « ...Et de touts suis leur très humble serviteur. Signé, Foulquet Sobolis, procureur au siège général d'Aix. »

Page 3. « Et poursuivant mon entreprise, sous l'aide de mon Dieu tout puissant, invoquant la vierge Marie, saincts et sainctes du paradis, en l'an 1562, duquel temps M. le comte de Tende étoit gouverneur pour le Roy en ladite Provence... »

Les événements sont racontés dans ces Mémoires selon leur suite naturelle, jour par jour, année par année ; le récit s'arrête en 1607. En voici la fin : « Le jeudi et samedi, 27 et 29 septembre, a plu lesdits deux jours. Ledit jour 29 septembre 1607, jour de Saint-Michel, ont été faits Messieurs les consuls : M. de Saint-Cannat, premier consul, M. Audibert, assesseur, M. Fizaty, second consul, M. Ricy, tiers consul. Fin du journal de Me Sobolis, procureur, qui commence en 1561 (2) (*sic*) et finit en septembre 1607. » — Tout de la main de M. de Méjanes. V. Lelong, nos 38113 et 38139, et plus haut, n° 786.

XVIIIe siècle. Papier. 409 pages. 273 sur 215 millim. Demi-rel. parchemin.

789 (R.A.7). « Mémoires de Honoré d'Agut, et autres pièces relatives à l'histoire de Provence. »

Page 15. « Notice sur Honoré d'Agut. 1565-1643. »

Page 17. « Discours de l'institution, establissement, progrès et suitte du parlement de Provence, fait par M. Me Honnoré d'Agut. » — « Mon dessein est de parler seulement... » — V. les nos 935 et 936.

Page 201. « Remarques chronologiques et historiques des ventes, aliénations, réunions au domaine de Provence, reventes et autres changements de main, de la terre et baronie de Châteaurenard et de ses

dépendances », par Joseph d'Aymar de Brès. — Commencement : « Il est certain que dans le neuvième siècle... »

Page 263. « Lettres du Père Sicard, jésuite, à M. d'Aymar », sur l'inscription gothique de Châteaurenard. 1706.

Page 281. « Discours de ce qui s'est passé pour la course de bague faicte à Arles, le samedy dernier jour de février 1609. Communiqué par MM. les chevaliers de Lestang-Parade. »

Page 299. « Mémoire sur le festin de Mr de Seillon, lorsqu'il fut prince d'amour à la Fête-Dieu à Aix », en 1612. — Original et copie.

Page 312. « Lettre d'un gentilhomme d'Orange à une dame de Rennes, 1737 » ; contre MMmes de Sévigné et de Grignan.

Page 319. Projet de règlement pour une Société littéraire à Aix, au XVIIIe siècle, avec les observations de l'abbé Dubreuil.

Page 331. Plan et vue du nouveau palais d'Aix, avec une lithographie de S. Maximin.

Page 345. Lettre de grâce accordée à Claude de Cormis, fils de Pierre, pour homicide involontaire, par le roi Henri II. 1552.

Page 359. « Conventions et privilèges des habitans de Monaco, avec les comtes de Provence. 1329. » En latin.

Page 369. Plan gravé de la chartreuse de Bompas. — Plan et antiquités du Vernègue.

Page 387. Testament d'Honoré de Bonfils, chanoine de Saint-Sauveur. 1670.

Page 397. Notice sur André Nostradamus, Capucin, fils de Michel, mort en 1601. Écriture de P.-J. de Haitze.

Pages 399 et suivantes. Pièces imprimées, arrêts du Parlement, ordonnances, édits.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » Tout ce qui est moderne est copié de sa main. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 127.

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. 49 pièces, 445 pages. 278 sur 215 millim. Rel. basane.

790 (625—R.838). « Histoire de Provence sous le reigne de Louis XIII, roy de France, et le ministère du cardinal de Richelieu ; et ensuite de la minorité de Louis XIV et le ministère du cardinal Mazarin. Par Mre Jacques de Gaufridy, président au Parlement-Semestre. »

Commencement : « Livre premier. Je me suis souvent étonné de ce que

la Provence, si fertile en bons esprits, n'en a pas produit d'assés curieux pour laisser à la postérité des Mémoires de ce qui s'est passé en leurs siècles... » — Fin : « ...Et les délivrer de tant d'impositions que l'avarice des ministres et la tyrannie du comte d'Alais luy faisoit souffrir. »

Fin du XVIIe siècle. Papier. 486 pages. 252 sur 180 millim. Rel. basane.

791 (799—R.846). « Recueil de pièces et histoires concernant la Provence. »

1°. « Rèves et rantes que la ville d'Aix a eues en l'an 1638, que j'ay retiré en charge d'assesseur. » C'est Jacques Gaufridi, depuis président au Semestre, qui était assesseur d'Aix en 1638 ; la pièce est donc de lui, et les suivantes aussi.

2°. « État des charges que le présent païs paye annuellement. »

3°. « État des sommes que le Roy retire dudit païs, au moyen de ses fermes. »

4°. « Précis très abrégé des principaux évènemens depuis 1638 jusqu'en 1665, en 43 pages. »

5°. « Histoire de ce qui s'est passé en Provence, depuis 1629 jusqu'à la suppression du Semestre, en 1649. » — Commencement : « Je me suis souvent étonné de ce que la Provence si fertile en bons esprits... » — Fin : « ...Et la tyrannie du comte d'Alais luy faisoit souffrir. » — 304 pages. — Double du n° 790.

6°. « La vie de Jules Raymond de Souliers, le premier écrivain général de Provence », par P.-J. de Haitze.

7°. « Esquisse sur les magdalins d'or, monnoye courante en Provence, par M. [Pierre] Joseph de Haitze, copié sur l'original de l'auteur. »

8°. « Dissertation sur l'évaluation des sols et deniers tournois anciens, et des sols et deniers raimondins. 18 juillet 1711. »

9°. « Dissertation sur l'établissement de la république d'Arles, par M. de Nicolaï. »

10°. Dissertation « sur l'administration, les règlemens, la police et la municipalité de la même ville », du même auteur.

11°. « Tableau de l'administration municipale de la Provence », par Julien. — 14 pages.

Le titre général, les titres particuliers et la table sont de la main de M. de Saint-Vincens.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 397 sur 210 millim. Rel. basane.

792 (800—R.839). Recueil sur la Provence.

Page 1. « Mémoire de [Jacques] Gaufridi. » En neuf livres.

Commencement : « Je me suis souvent étonné de ce que la Provence, si fertile en bons esprits, n'en ait pas produit d'assés curieux, pour laisser à la postérité des Mémoires de ce qui s'est passé en leurs siècles... » — Fin du 9e livre : « ...Et les délivrer de tant d'impositions que l'avarice des ministres et la tyrannie du comte d'Alais leur faisoit souffrir. Cetera desunt. » — Cf. les nos 790 et 791.

Page 181. « Rèves et rentes... État des charges... État des sommes que le Roy... » Après ces trois courts articles, que nous avons déjà vus dans le numéro précédent, et qui sont de Gaufridi, on trouve immédiatement, page 183, une continuation des Mémoires du même auteur, commençant comme suit : « Le 4 janvier 1638, M. le comte de Carcès, lieutenant du Roy en cette province, résolut d'aller au rencontre du comte d'Alais, gouverneur... » Cette suite s'arrête en 1647 ; mais il y a trois courts articles ajoutés pour 1664, 1665 et 1666. — Fin : « ... 1666. La paix faite avec Alger par monsieur le duc de Beaufort. »

Page 213. « Mémoires de messire Antoine de Valbelle, chevalier, seigneur de Montfuron, lieutenant-général de l'amirauté de Marseille, et conseiller d'État ordinaire, dressés en l'année 1682, par maître Jean Russel, avocat en la Cour, autrefois secrétaire dudit seigneur; copiés sur une copie du cabinet de M. de Nicolay, qui a été faite sur l'original, existant aux archives de la maison de Valbelle, à Aix. » — Commencement : « M'étant retiré à une de mes maisons à la campagne, à cause de la peste dont cette ville de Marseille se trouve encore affligée en la présente année 1650... » — Fin : « ...Dans aucune ligue ou parti contre le service du Roy, qui est notre souverain, et qui tôt ou tard punit les rebelles. » Suit une lettre du Roi à M. de Valbelle, du 3 septembre 1638.

Page 483. « Critique du nobiliaire de Provence, contenant l'épurement de la noblesse du pays, la différence des gentilshommes de sang, d'origine, de noms, d'armes... » ; avec cette note du marquis de Méjanes : « Cet ouvrage est attribué au sieur Mauvans. »

Tout le manuscrit est de l'écriture de M. de Méjanes.

XVIIIe siècle. Papier. 482 et 249 pages. 377 sur 242 millim. Rel. veau fauve, tranche dorée.

793 (R. A. 26). « Mémoires de Jacques de Gaufridy, président de la chambre des requêtes du parlement de Provence, et ensuite au Parlement-Semestre. »

Page 1. Commencement : « Livre premier. Je me suis souvent étonné de ce que la Provence, si fertile en bons esprits... » — Exemplaire moderne d'un ouvrage déjà compris dans les recueils 790, 791 et 792, sous le titre d'Histoire de Provence, ou de Mémoire de Gaufridi.

La copie est de la main de M. Roux-Alphéran.

Sur la garde : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, a Aix. »

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 105.

XIXe siècle. Papier. 311 pages. 330 sur 240 millim. Rel. basane neuve, filets.

794 (737 — R. 524). « Histoire de Provence sous le fameux gouvernement du comte d'Alais, par le sieur Pierre-Joseph de Haitze, gentilhomme de Provence et du Comté-Venaissin. A Aix, dans la maison d'habitation de l'auteur. M.DC.LXXXV. Avec l'aide de Dieu. » — Deux volumes en un. Autographe.

« Arma virumque cano francis qui primus ab oris
In Saliam, virtute duce, et Phocensia venit
Littora ; multum ille et terris jactatus ubique,
Vi superum... »

« Plan de cette histoire, envoyé à feu M. Colbert, par ordre de Sa Majesté, le 21 juillet 1683. Le sieur Pierre-Joseph de Haitze, gentilhomme provençal, natif du Comté-Venaissin, et originaire du païs de Labour. »

Cette histoire est en quatre livres. Commencement : « J'entreprends de décrire l'histoire de Provence, sous un gouvernement plein de troubles et de guerres civiles... »

L'auteur a annexé à son histoire 75 pièces, presque toutes imprimées, se rapportant aux événements dont il vient de faire le récit. Ces imprimés forment le complément de son oeuvre, et sont d'ailleurs, pour la plupart, d'une grande rareté.

1685. Papier. 419 et 218 pages, plus 360 feuillets d'imprimés. 253 sur 173 millim. Rel. parchemin.

795 (736 — R. 524). « L'histoire de Provence sous le gouverne-

ment du comte d'Alais, par Pierre-Joseph de Haitze. » Copie du numéro précédent.

Page 1 (2me pagin.). « L'entreprise du cardinal Mazarin sur le gouvernement de Provence, tirée en partie des Mémoires du feu sieur de Nesmes, et continuée par L. P. D. B. »

Page 21. « Gouverneurs de Provence. Extrait du Livre rouge, aux archives de cette ville d'Aix. »

Page 1 (3me pagin.). « Inventaire des chartes et titres qui sont à la tour du Trésor. »

Page 42. « Des archifs du Roy conservés en la Chambre des comptes d'Aix. »

Page 206. « Mémoires de M. le président de Gaufridi. » — Commencement : « M. le maréchal de Vitry, gouverneur de cette province, ayant esté arresté prisonnier, le 27 octobre 1637... »

Page 1 (4me pagin.). « Second cahier des Mémoires de M. le président de Gaufridi. » — Commencement : « Aux festes de la Noël de la présente année 1622... » — « Cette partie des Mémoires de Gaufridi doit être placée avant la précédente. Elle manque presque partout. » (Note de M. Rouard.)

Page 1 (5me pagin.). « Parlement de Provence. Eclaircissemens donnés par M. de Gaufridy, avocat général, sur un Mémoire à luy adressé par M. le Chancellier. »

XVIIIe siècle. Papier. 441, 43, 348, 43 et 111 pages. 283 sur 186 millim. Demi-rel. basane.

796 (R. A. 39). « Histoire de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, par Pierre-Joseph de Haitze. »

Commencement, après le sommaire : « J'entreprends de décrire l'histoire de Provence, sous un gouvernement plein de troubles et de guerres civiles, si on en excepte les commencemens, qui ont été assez paisibles... » Cette histoire, divisée en 4 livres, s'étend de 1637 à 1653. — Fin, page 273 : « ...Au Roi de gloire immortel, invisible..., à l'unique Dieu soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. »

A la fin du volume sont réunies 29 pièces imprimées concernant l'histoire de cette époque : ordonnances de Louis de Valois, comte d'Alais, arrêts du parlement de Provence, etc.

Sur la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » La copie est de son écriture.

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 137.

XIXe siècle. Papier. 273 pages pour le manuscrit. 280 sur 220 millim. Demi-rel. basane.

797 (801 — R. 769). « Relation des troubles et de la guerre arrivée en Provence à l'occasion de l'établissement du Semestre, et du mouvement appellé vulgairement le Sabre, aux années 1648, 1649, 1650 et suivantes. »

Commencement : « Pour pouvoir écrire les troubles que l'établissement du Parlement-Semestre a causés dans la province, et particulièrement dans la ville d'Aix... » — Fin : « ... Et que les fautes des particuliers ne retombent sur tout le corps, et ne lui fassent perdre l'amour, l'estime et la vénération publique. »

Ce manuscrit a été imprimé sous le titre suivant : « *Relation des troubles occasionnés en Provence par l'établissement d'une Chambre-Semestre, et du mouvement dit le Sabre...* Aix-en-Provence, 1881. » In-8°, 283 pages.

XVIIIe siècle. Papier. 219 pages. 320 sur 200 millim. Demi-rel. parchemin.

798 (R. A. 73). « Mémoires de Charles de Grimaldi, marquis de Régusse, baron de Roumoules, président au parlement d'Aix, etc. » Manuscrit autographe.

Commencement : « A Régusse, ce 4e avril 1664, samedy saint. *Te laudet anima mea et amet te, et confiteatur tibi miserationes tuas, ut laudet te.* S. Augustin. — *Recte vive Deo, caetera fumus erit.* — La plus estroicte obligation que nous puissions avoir en la vie consiste à louer Dieu incessamment de toutes les bontés qu'il verse continuellement sur nous... »

Page 3. « 1er chapitre. De ma naissance jusques à l'aage de dix ans. Je naquis au monde le 10e aoust 1612, au lieu de la Ciotat. Je receus le baptesme le lendemain... »

Page 230. Fin : « En la mesme année (1664), M. le président de la Roquete estant décédé, sur la fin du mois de juillet, j'entray en la place de second président ; ce qui sera dict plus au long dans un cahier suivant. Faict à Régusse, ce 21 septembre 1665. »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » Au feuillet de garde, une note du même, attestant que

ce manuscrit autographe lui a été donné, le 29 décembre 1835, « par M. le marquis de Grimaldi-Régusse, descendant de l'auteur ». Au-dessous, note de M. Rouard, de laquelle il résulte que M. Roux-Alphéran avait disposé de ce volume en faveur de M. Portalis, premier président de la Cour de cassation, et que la belle-fille de celui-ci, la vicomtesse Portalis, l'a remis à la Bibliothèque Méjanes, le 19 février 1863.

1665. Papier. 230 pages. 207 sur 175 millim. Rel. parchemin.

799 (1054 — R. 267, 909). « Recueil de pièces sur la Provence, fait par MM. de Saint-Vincens, père et fils. 1790. »

1°. « Mémoires de Charles de Grimaud, marquis de Régusse, depuis l'année 1630 jusqu'en 1662. Copiés sur l'original, qui est entre les mains de M. le président de Régusse. »

Commencement : « A Régusse, ce 4 avril 1665, samedy saint. La plus étroite obligation que nous puissions avoir en la vie, consiste à louer Dieu incessamment de toutes ses bontés... » — Fin : « ...J'entrai en la place de second président. Fait à Régusse, ce 21 septembre 1665. » — 80 pages.

2°. « Donation de la terre de Vence à Romée de Villeneuve, par Raimond Bérenger, comte de Provence, 2 février 1230 », avec deux autres pièces. — 3 feuillets.

3°. « Pièces tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roy, qui est parmi ceux de Loménie, n° 306 », concernant Raimond, comte de Toulouse, et la Provence. — 18 pages.

4°. « Testament de saint Césaire, évêque d'Arles », suivi du testament de Guillaume, comte de Provence. — 3 feuillets.

5°. « Copies et notes de différens actes passés à Arles, lesquels constatent des faits ou des coutumes remarquables. » — 8 feuillets.

6°. « Rolle des familles nobles de Marseille qui sont éteintes, dressé par M. de Ruffi. » — 17 feuillets.

7°. « Remonstrance faite au Roy sur les désordres qui sont survenus en la Cour de parlement de Provence, à cause des grandes parentez et alliances des néophites. En l'année 1611. Par M. de Monnier, advocat général. » — 13 feuillets.

8°. « Procuration de René, roy de Sicile, pour son mariage avec Jeanne de Laval, avec les articles de son contract de mariage. 1454. » — 3 feuillets.

9°. « Entrées et délibérations de la Cour séant à Pertuis, à cause de la contagion de la ville d'Aix. 1629. » — 39 feuillets.

10°. Achat et affranchissement d'esclaves. 1452-1464.— 4 feuillets.

11°. « La vie du Père Pierre de Saint-Louis, grand-carme, auteur du poëme de la Magdeleine, par M. l'abbé Follard. » — 7 feuillets.

12°. « Factum... pour damoiselle Isabeau de Capisuchi de Bologne, vefve à feu noble Antoine de Capisuchi de Bologne..., contre noble Pierre de Suffren, escuyer de la ville de Salon. » — 24 feuillets.

13°. Requête au Roi, par le président d'Éguilles. « Sire, cinq ans se sont presque écoulés... » — 48 pages.

14°. « Critique de l'Essai de l'Histoire de Provence, de Charles-François Bouche. » — 14 feuillets.

15°. « Monnoyes des comtes de Provence. On trouve peu de choses touchant les monnoies des comtes de Provence des deux premières races... » — 9 feuillets.

16°. « Recueil des lettres des Royx et Reynes de France, et d'Henry d'Angoulesme, grand-prieur et gouverneur de Provence, datées depuis l'an 1570 jusqu'en 1610, adressées à Christophle de Villeneuve, seigneur de Vauclause, Bargemon, etc., chevallier de l'ordre du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre, né le 30 juin de l'an 1541, mort le 26 juillet de l'an 1615. » — 39 pages.

17°. « Relation du siège et prise de la ville de Grasse. 1589. » — 2 feuillets.

18°. Mélanges sur divers sujets, annotés ou copiés par M. de Vauclause, et envoyés par lui à M. de Saint-Vincens.

Sur le titre : « Ex bibliotheca Fauris Saint-Vincens. Aquis Sextiis. »

XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Rel. basane.

800 (389 — R. 248). « Mémoires de Jean Robert de Brianson. » Titre au feuillet de garde. — Autographe.

Commencement : « Journal de ma vie et origine de ma famille. La famille des Roberts, dont j'ai le bonheur d'estre sorti, n'est pas originaire de Provence... »

« Jean Robert de Brianson naquit à Aix, le 11 juin 1633, et se maria, le 13 novembre 1679, avec Louise de Borrilli. Ses mémoires commencent en 1648 et finissent en 1696. » (Note à la garde.)

XVIIe siècle. Papier. 81 feuillets. 160 sur 110 millim. Rel. veau.

801-802 (R. A. 41). « Nottes de M. Roussill[e] sur les comtes de Provence. » Titre au dos. — Deux volumes.

L'intitulé des deux tables suivantes, qui se trouvent en tête du manuscrit, en donnera une bien meilleure idée que le titre mis sur la reliure, qui ne nous apprend pas même le nom entier de l'auteur.

Page I. « Table de plusieurs titres des terres de la Provence, et autres provinces, par ordre alphabétique, avec une table, à la fin, des noms et surnoms des mariages, donations, testamens et autres actes des nobles et roturiers. »

Page XXV. « Table par ordre alphabétique des noms, surnoms, des nobles et roturiers contenus dans les mariages, testamens, qui se trouvent aux folios 1664 jusqu'en 1687, et folios 2388 jusqu'en 2459. »

Page I. « Titres. Abbaye de Synanque... » Sous ce titre général, se trouvent les notes recueillies sur toutes les abbayes qui étaient en Provence. Puis successivement, par lettre alphabétique : « Académie, Adalaïs, Admirat, Affouagement... », jusqu'au mot « Yères », vient l'indication de tout ce qu'on a pu savoir sur les villes, les familles et les choses provençales (bien qu'il y ait parfois des matières relatives à d'autres contrées).

Ces renseignements ont été puisés chez les notaires, aux archives du Roi, et dans les archives des communautés; et, d'après un passage qui se trouve à la page 1696, l'auteur écrivait en 1758. Voici la division de ses volumes :

Tome I. « Abbayes — Huguenots. » — XXXII et 1347 pages.

Tome II. « Jardins — Yères. » — De la page 1350 à 2575.

C'est dans ce dernier volume qu'on trouve, à la page 1664, le titre « Mariages », et à la page 2388, le titre « Testamens », où sont nommées beaucoup de familles provençales.

A la garde, l'adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, secrétaire de la mairie, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 108.

XVIIIe siècle. Papier. 290 sur 185 millim. Rel. basane.

803-810 (R. A. 37). « Recueil de notes. » Titre au dos. — Huit volumes.

C'est un recueil de renseignements, indications d'actes publics et privés, concernant les familles, les localités, les couvents, et quelques titres généraux (Acaptes, Comtes de Provence, Provence, États), avec

renvoi aux registres des notaires, aux archives du Roi, du Parlement, etc., qui contiennent ces actes. Les noms se succèdent par ordre alphabétique, avec la division suivante :

Tome I. Lettre A. Abeille—Antibes.

Tome II. Lettre B. Bachis—Bussan.

Tome III. Lettres C, D. Cabanes—Cymon. Dalmas—Duvair.

Tome IV. Lettres E, F, G. Émenjaud—Eyssautier. Fabre—Fuveau. Gabet—Guiton.

Tome V. Lettres H, I, L, M. Hardivi—Hugues. Jansolen—Justas. Lagoi—Lurs. Macédoine—le Muy.

Tome VI. Lettres N, O, P, Q, R. Nadab—Noyers. Ollières—Orsin. Page—Puyvert. Quailar—Quiqueran. Rabasse—Rustrel.

Tome VII. Lettres S, T. Sabassi—Surian. Tabaret—Tuzel.

Tome VIII. Lettres V, Y. Vaccon—Urcis. Ybourgues—Yères.

A la fin de ce huitième volume, il y a la liste des premiers présidents, présidents, conseillers, procureurs généraux du Parlement, depuis sa création, et dans les diverses crues qui eurent lieu successivement. — Plus loin, le « Répertoire des jugemens de noblesse, rangés par ordre alphabétique » d'après les trois registres originaux de la Cour des comptes, contenant l'enquête de 1667.

Chacun de ces huit volumes porte à la garde l'ex libris imprimé : « Bibliothèque de Mr Roux-Alphéran, à Aix. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginés. 290 sur 185 millim. Rel. en peau jaune.

811 (1007—R.28). Recueil historique du Père Honoré Moulin, Cordelier d'Aix.

Page 1. « Noms et surnoms des notaires de la ville d'Aix en Provence, avec les noms et surnoms des possesseurs des anciens offices des premiers notaires. A Aix, le 25 mars MDCCXLVII. » Liste générale de tous les notaires d'Aix et des diverses écritures qui sont chez chacun d'eux.

Page 61. « Lettres des siècles V jusques au XVme. » Spécimen de paléographie, complété à la page 156, par des « Alphabets gothiques ».

Page 62. « Noms des notaires de divers lieux. »

Page 74. « Noms des villes et villages des départemens de Provence, par ordre alphabétique. »

Page 83. « Table des villes et lieux du pays et comté de Provence, viguerie par viguerie. »

Page 92. « Affouagement général des années 1471, 1665, 1698, 1733. »

Page 126. « Noms des villes et lieux et des 644 communautés. »

Page 142. « État des familles illustres de Provence qui ont l'entrée à Malte. »

Page 184. « Noms des néophites », ou familles de nouveaux chrétiens.

Page 222. « Catalogue des archevêques et évêques de Provence. »

Page 238. « Catalogue des villes et châteaux de Provence, selon leurs noms latins. »

Page 255. « Noms des évêchez » de tout l'univers.

Page 293. « Noms des gentilshommes de Provence. »

Page 333. « État de ceux qui ont volontairement payé l'amende de 50 livres en Provence, pour avoir usurpé le titre et qualité de noble. 1667. »

Page 351. « Liste des ennoblis de Provence, extraits des registres de la Cour des comptes. »

Page 375. « Catalogue des manuscrits de feu M. de Peiresc. »

Page 399. « Notariat de la ville d'Aix, tel qu'on a dans le ms. de M. de Haitze, de l'année 1734. »

Page 491. « Table de ce qui est écrit dans ce registre, depuis la page 1 jusqu'à la page 477, fait en avril 1756. »

XVIIIe siècle. Papier. 510 pages. 255 sur 170 millim. Demi-rel. parchemin.

812-842 (772-782 et 836-854). Recueils de pièces historiques et autres, principalement sur la Provence. — Trente et un volumes.

Nous unissons en une seule série les trente et un volumes de Mélanges qui suivent, lesquels dans l'intention du collecteur ne devaient pas être séparés, puisqu'il les avait marqués chacun d'une lettre, simple ou double, depuis A jusqu'à Y. Et bien que les pièces dont ils se composent appartiennent les unes à la théologie, les autres à l'histoire, sacrée ou profane, et même à d'autres matières, nous plaçons le tout à la Provence, à laquelle la majeure partie des pièces se rapporte. Nous assignons à chaque recueil son numéro, à côté de celui qu'il avait précédemment, parce que les anciens chiffres ne se suivent pas, le dernier classement ayant réparti ces manuscrits en deux séries diverses.

812 (836—R.286, 676). « Provence. Recueil A. » Titre au dos.

1°. « Lettre de M. de Castellane d'Auset à M. de Remerville Sainct-Quentin, contenant quelques observations sur son Histoire généalogique des anciens comtes de Provence. » — Cette lettre, datée de Marseille, le 1er mars 1706, est suivie de cinq autres, du même au même, dont la plus récente est datée de Gréasque, le 8 octobre 1706. Dans la quatrième, page 63, est insérée la copie d'une lettre du P. Pagy, provincial des Cordeliers, à M. de Ruffi, historien de Marseille, « Aix, 26 may » — 96 pages.

2°. « Histoire des troubles de Marseille », sous la Fronde. Commencement : « Le voyage du roy Louis XIV en Provence, au commencement de l'année 1660... » — 48 pages, correspondant à la partie imprimée de cet ouvrage, comme il sera dit ci-dessous.

3°. « Lettres de M. de Castellane d'Auset à M. de Remerville de St-Quentin. » — Neuf lettres, du 27 décembre 1702 au 16 septembre 1703. — 91 pages.

4°. « Lettre de M. de Castellane d'Auset à M. l'abbé Bourel, sur son histoire manuscrite généalogique de la maison de Vintimille. » — 52 pages.

5°. Suite de l'histoire des troubles de Marseille sous la Fronde, interrompue ci-dessus à la page 48, et qui reprend ici par les mots : « Cependant d'Arène tâcha d'excuser Niozelles... » Il faut joindre ces deux fragments pour avoir à peu près complète cette histoire, qui finit, page 66, par ces mots : « ...Pour y recevoir l'infante des mains du roy d'Espagne, consommer le mariage, et jurer la paix. Fin. — J'ay lu ce manuscrit intitulé, Histoire des troubles de Marseille, pour Mgr le garde des sceaux. A Paris, ce 12 octobre 1724. J. Grancolas. »

6°. « Pièces pour servir de preuves. » — 33 pages.

Ce manuscrit est tout de la main de M. de Méjanes, avec cette note à la fin : « Copié en octobre 1776, sçavoir les 48 premières pages d'après l'imprimé in-12, qui renferme 96 pages d'impression. Se trouve ensuite une lacune, de la fin du second livre et d'une partie du troisième, qu'on n'a jamais pu remplacer; et la fin de l'ouvrage, ainsi que les pièces justificatives, a été copiée sur le manuscrit original de l'auteur, à la fin duquel se trouve l'approbation originale de M. Grancolas, censeur, signée de sa main, et dattée du [12 octobre] 1724. Il est à présumer que cet ouvrage très intéressant n'a été imprimé qu'en partie. On ne connoit que ce seul exemplaire des 96 pages d'impres-

sion... Ce manuscrit et imprimé m'a été prêté par le P. Papon, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de Marseille. »

1776. Papier. 345 sur 225 millim. Demi-rel. basane.

815 (772 — R. 277). « Recueil A. Pièces bibliographiques. » Titre au dos.

1°. « Notice des [livres imprimés par les] Elzévirs. »

2°. « Catalogue de livres » rares, avec les prix à côté ; le tout de la main de M. de Méjanes.

3°. « Lettre à M. F*, ou examen politique des prétendus inconvéniens de la faculté de commercer en gros sans déroger à sa noblesse. »

4°. « Remarques d'un théologien sur le nouveau bréviaire de Paris de 1736. »

5°. « Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudeau, très vénérable de la scientifique et sublime loge de la Franche-Économie. 1er juillet 1775. »

6°. « Panégyrique de saint Augustin. »

7°. « Monita privata Societatis Jesu. »

8°. « Traité des sections coniques. »

9°. « Ex tomo primo (2, 3, 4, 5) Inventarii manuscriptorum Vaticanorum. » Extraits indiquant les manuscrits qui concernent la France.

10°. « Catalogue des livres in-8°, in-12°, in-16° [in-24°, in-4°, in-folio] de M. Molin. »

11°. « Ex bibliotheca Reginae, Ottoboniana, Urbinatense, Palatina », y compris les tomes 6, 7, 8, du fonds du Vatican. Ce dépouillement, fait dans le sens français, est considérable.

12°. « Mémoire sur une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, que l'on est sur le point de publier. »

13°. « Catalogus manuscriptorum bibliothecae publicae Carpentoracti. »

14°. « Illustris viri Nicolai Claudii Fabricii de Peiresch, senatoris Aqui[sex]tiensis, manuscriptorum propriorum catalogus. » — Inventaire des registres de Peiresc, du n° 1 au n° 81 ; mais les nos 12, 17, 24, 33, 35, 42, 43, 45, 52, 55, 56 sont absents.

15°. « Remontrances du parlement de Dauphiné, du 17 juin 1767. »

16°. « Très humbles remontrances des prévost des marchandz, eschevins et habitans de la ville de Lyon. 1692. » — 22 pages.

17°. « Mémoire sur l'exécution de la fondation de Nevers pour le mariage de 60 pauvres filles. 1692. »

18°. « Délibérations et règlements du consulat de la ville de Lyon, du 31 décembre 1680. » — 72 pages.

19°. « Mémoire du procureur général de la Chambre des comptes de Montpellier, au sujet de l'inventaire des titres et documents des bénéfices vacants en régale. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

814 (837 — R. 798). « Mélanges. Recueil AA. » Titre au dos.

1°. « Poésies sérieuses et badines. » XVIIe siècle.

2°. « Oratio in laudem medicinae, habita a Jacobo Andrea Boneto, anno 1704. » — 28 pages.

3°. « La nature en vers, dédiée au Roy, ou dialogue du sage et des philosophes, par Goizet; contenant les moyens dont se sert la nature pour produire les minéraux et végétaux. »

4°. « Recueil de pièces sur Jean Le Blanc », en vers.

5°. « Conversion d'un gentilhomme papiste à la religion refformée », et autres poésies diverses.

6°. « Institutiones algebraicae et arythmeticae. » A la fin : « Finis matheseos a D. Caron datae. »

7°. « Exemples des choses, M.DCC.XXIX. De longue vie, de postérité, pluralité de femmes, de virginité, etc. »

8°. « Extraict du Héros de Laurens Gratian, gentilhomme espaignol, mis en françois par J. D. S. D. V. »

9°. « L'idée d'un philosophe. »

10°. « Discours de la voix et de la parole, plus, autre discours, de lire en général. 1665. »

11°. « Dialogue attribué à Quintilien, sur la question de la préférence des anciens orateurs à ceux de son siècle. »

12°. « Épitaphe de l'évesque de Chartres, Paul Godet des Marais. »

13°. « Mémoire sur les anciennes représentations théâtrales pieuses, par M. l'abbé Le Boeuf. »

14°. « Arrêt de Momus, qui ordonne la suppression d'un écrit qui a pour titre : Manifeste de Mlle Lemaure, pour faire part au public de ses sentiments sur l'Opéra, et des causes qu'elle a de le quitter. »

15°. « Nouvelle ordonnance portant règlement général pour la paix et pour la tranquillité des ménages troublés par les criailleries des méchantes femmes contre leurs maris. »

16°. « Prospectus de la pompe funèbre de feue très haute, très puissante et très excellente princesse madame la Compagnie des Indes, souveraine de la presque isle de l'Inde, et ci-devant des isles de France, de Bourbon, etc. »

17°. « Nouvelle descouverte, contenant la curieuse et sçavante histoire de la vie, du testament et de la mort du diable d'argent. »

18°. « Les Philippiques », au nombre de quatre, avec des notes.

19°. « Parodie de la dernière scène de Mithridate, mourant d'une blessure qu'il avoit reçue dans une sédition. »

20°. « Le maquereau changé en rouget. » (Dubois fait cardinal.)

21°. « Sujet du poème de Callimaque sur la chevelure de Bérénice, traduit en latin par Catulle. »

22°. « Poème françois et latin, au Roy, sur ses conquêtes. »

23°. « Réflexions sur le bonheur, par Mme la marquise du Chatelet. » Incomplet.

24°. « Discours sur la vérité. »

25°. « Le nouveau Tarquin, comédie en trois actes. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers, sans pagination. Demi-rel. basane.

815 (838 — R. 14 et 421). « Recueil de pièces BB. » Titre au dos.

1°. « Mémoires dressées par Messieurs de la noblesse, en suite des déclarations du Roy contre eux. 1666. »

2°. « S. Denis d'Alix, chapitre de chanoinesses régulières, au diocèse et province du Lyonnois. » Liste des chanoinesses, du XIVe au XVIIIe siècle, avec l'indication des armoiries de chacune.

3°. « Instruction des formes et chozes requizes aux élections des pauvres filles à marier, suivant la fondation de mes seigneur et dame les duc et duchesse de Nivernois et Rethelois. »

4°. « Lettera all' Emmo e Rmo signore cardinale Francesco Barberino, scritta da Parigi dal Antonio Maselli, canonico di San Agricolo d'Avignone, sopra l'interruttione dell' istoria delle antichità della chiesa d'Avignone, composta da un Padre Certosino [D. Polycarpe de la Rivière]. 21 septembre 1639. »

5°. « Mémoire présenté par le parlement de Paris à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent, contre les prétentions de MM. les ducs et pairs de France, avec la généalogie de quelques-uns de ces Messieurs. »

6°. Mémoire sur une coupe de bois à faire « en toutes les forestz de

Normandie, jusques à la somme de quatre mil livres tournois ».

7°. « Requête des mousquetaires noirs à N. S. P. le pape Clément XIII, parodie de la requête des Bénédictins. 1765. »

8°. « Mémoire sur les enfants trouvés. » — 156 et 100 pages.

9°. « Lettre de Middleton, sur le culte extérieur de l'Église Romaine, traduite de l'anglois. »

10°. « Catalogue des conciles et évêques d'Orange, écrit par Me Turc, secrétaire et greffier de l'évêché d'Orange. » Copie de la main de M. de Méjanes.

11°. « Concile de Trente. S'il a été publié au comté de Bourgogne, et comment. »

12°. Instructions pour un voyage en France, en Angleterre et en Hollande, avec les principales choses à voir en chaque ville. — L'écriture de cette pièce ressemble beaucoup à celle de Peiresc.

13°. « Discours de Mgr l'archevêque de Lyon au parlement de Paris. »

14°. « Formulaire du serment de MM. les prévost des marchands et eschevins » de Lyon.

15°. Élection des consuls de Lyon en 1586.

16°. « Mémoyre que Me Jean Angevin présente à S. M. pour luy faire connoistre l'estat de sa maison et les exercices qui s'y font. »

17°. « Copie de la lettre du roy de Prusse au maréchal de Saxe, le 3 octobre 1746. »

18°. « Jugement de la noblesse de Dauphiné, sur l'offense reçue par M. de Boissac, de la part de M. le comte de Sault. »

19°. « L'idée de la fièvre épidémique, qui depuis le commencement de cette année 1666 a paru et continue encore à Nismes et aux lieux circonvoisins, par Pierre Formi, docteur en médecine de l'Université de Montpellier. A Nismes, chez Jean Plasse, M.DC.LXVI. » — 18 pages.

20°. Bulles de Jean de Tulles pour l'évêché d'Orange, vacant par la démission de Philippe de la Chambre. 16 juin 1572.

21°. Lettre de d'Aguesseau au procureur du Roi à Lyon, lui enjoignant d'envoyer une description et dessin très exact du monument élevé à Cluny au cardinal de Bouillon. 5 août 1710.

22°. Pièces concernant la diète tenue à Augsbourg le 30 juin 1542.

23°. « Sommaire des voyages de l'empereur Charles-Quint, depuis l'an 1514 jusqu'à 1551, et du roy Philippe II, depuis 1551 jusques à 1560, écrits par Jean de Vandenesse. »

24°. Enquête au sujet d'une lettre dénonçant des malversations commises à la monnaie de Montpellier.

25°. « Lettre de l'empereur Léopold au roy d'Angleterre, Jacques II, pour répondre à celle que S. M. britannique avoit escrite à S. M. impériale le 6 février 1689. »

26°. « Mémoire concernant le 9me chef des conclusions du parlement [de Toulouse], au sujet de la saisie des biens des administrateurs des deniers publics. »

XVIe-XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

816 (773 — R. 586). « Recueil C. Pièces ecclésiastiques. » Titre au dos.

1°. « Dissertation préliminaire sur la présence réelle et la transubstantiation. »

2°. « Traité de l'oraison de contemplation ou de simple regard. »

3°. « Mémoire sur ce qui s'est passé sur les questions de la grâce et du libre arbitre, jusques à nostre temps, ou à la paix de Clément IX. » — 52 pages.

4°. « Abrégé chronologique des principaux évènemens qui ont précédé la constitution *Unigenitus.* » — 29 pages.

5°. « Extraits de l'ancien catéchisme de Montpellier sur les affaires présentes de l'Église. »

6°. « Difficultez sur la convocation et la tenue d'un concile dans les circonstances présentes. »

7°. « Exposition d'un nouveau système de religion et de métaphysique. » — 40 pages.

8°. « Inventaire de reliques ridicules et de faux miracles. »

9°. « Explication du discours mystérieux de J. C. sur la nécessité de manger son corps et de boire son sang. » — 24 feuillets.

10°. « Remarques sur les trois dernières instructions pastorales de M. de Cambray. »

11°. « Que le monde est éternel. » — 63 pages.

12°. « Avis sincères aux défenseurs de la religion chrétienne, ou Examen critique des apologistes de la foi. » — 264 pages.

13°. « L'esprit, ou exposition des sentiments de Spinosa. »

14°. « Examen d'une réfutation abrégée du système de Spinosa, par M. de Cambray. »

15°. « Examen d'une nouvelle réfutation du système de Spinosa, par un moine bénédictin [le P. Lamy]. » Cette pièce est de Languener, et autographe.

16°. Recherches sur le dogme de la présence réelle, sans titre.

Plusieurs pièces de ce volume sont de l'écriture de l'abbé Sépher, qui a mis sur d'autres les mots : « Pièce unique. »

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

817 (839—R.127). « Arles. Pièces historiques. Recueil CC. » Titre au dos.

1°. « Mémoire contenant les moyens de mettre le terroir d'Arles à couvert des incursions des bergers et des malfaiteurs. »

2°. « Relation de ce qui se passa aux thèses de rhétorique soutenues au collège d'Arles. »

3°. Lettres patentes, autorisant un emprunt de 20,000 livres. — — Arrêt du Conseil d'État pour l'élargissement des rues d'Arles.

4°. Fragment d'une chronologie des évêques d'Orange.

5°. « Dispositif de l'arrêt rendu en faveur de M. le commandeur de Saint-Pierre de Salières. »

6°. « Mémoire au sujet du paty de Moulès. 1757. » — 26 feuillets.

7°. « Pouillé de l'abbaye de Montmajor d'Arles. »

8°. « Réponse de la communauté d'Arles [au] Mémoire des régisseurs des domaines. »

9°. Projet d'un canal pour faciliter l'entrée et la sortie du Rhône. 1768.

10°. Pièces sur les élections des consuls d'Arles, en 1677, 1702, etc.

11°. « Acta ecclesiae Arelatensis, auctore P.D.S.C.S.E.A. [Petro de Sabatier, canonico sanctae ecclesiae Arelatensis.] » — Plan de l'église métropolitaine. — 160 pages.

12°. « Mémoire au sujet des troupeaux des bettes à laine d'Arles, qui vont dépaître pendant l'été sur les montagnes de Provence, de Dauphiné et de Piémont. »

13°. « Mémoire sur le revenu du collège d'Arles, et des charges annuelles. »

14°. « État des naissances, mariages et morts, dans la ville et terroir d'Arles, pendant l'année 1734. »

15°. « Projet d'un canal de navigation de Tarascon à Bouc. »

16°. « Mémoire sur le gouvernement municipal de la ville d'Arles. » — 8 pages.

17°. « Observations sur le culte qu'on rendoit à Diane dans la ville d'Arles, par M. le marquis de Caumont. » — 4 pages.

18°. « Histoire des antiquités d'Arles, avec plusieurs écrits et épitaphes antiques trouvés là même et autres lieux. 1574. Lantelme de Romieu. » — 96 pages.

19°. « Mémoire pour les emphitéotes des fiefs de S[t] Martin, de la Palud et de S[t] Hippolyte, quartier dit de Moulès. 1762. » — 131 pages.

20°. « Series chronologica archiepiscoporum Arelatensium. » De S. Trophime à Jean-Joseph de Jumilhac.

21°. « Arrêt de règlement pour l'hôtel de ville d'Arles, du 30 septembre 1740. »

22°. « Mémoire sur le dessèchement des palus, marais et étangs du territoire d'Arles et des Baux. »

23°. « Mémoire tendant à exempter les troupeaux de la ville d'Arles du droit de pulvérage. 1762. Par M. le marquis de Méjanes. »

24°. Proposition d'une « nouvelle saignée au Rhône, au-dessus d'Arles », pour en déverser les eaux « dans les terres qui exigent d'être comblées ».

25°. « Transaction passée entre la ville d'Arles et M. de Grignan, archevêque. 1661. »

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 70.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Formats divers, sans pagination. Demi-rel. basane.

818 (774—R.586). « Recueil D. Pièces ecclésiastiques. » Titre au dos.

1°. « Apologie de Spinosa, sur Dieu et la nature », par Languener.

2°. « Lettre d'un théologien à M***, contenant une méthode facile d'expliquer le mistère de l'Eucharistie. »

3°. « Confession du Socinien, que la présence réelle et la transubstantiation sont des dogmes de la première antiquité. »

4°. « Entretien sur le mystère de l'Eucharistie. »

5°. « Traitté de la nature du véritable amour de Dieu, contre les faux mystiques. »

6°. « Doutes sur la religion, ou examen sur la religion en général. 1741. »

7°. « Le tableau des hommes illustres de la cabale de Calvin dans le Languedoc, par un converty à la religion catholique. » En vers.

8°. « Lettre du Père La Chaise, et la responce de M. Spond. 2 janvier 1680. »

9°. « Lettre des nouveaux catholiques de l'isle d'Arvert, en Saintonge, à Mr Jurieu. 1687. » — 67 pages.

10°. « Relation, en forme de lettre, de la conversion et de la mort d'Élizabeth de Wassenaer, seconde femme de M. le comte d'Auvergne. » — 37 pages.

11°. Consultation, factum, mémoire, en faveur des protestants. Imprimés.

12°. « Observations sur la révocation de l'édit de Nantes. »

13°. Lettre du Bénédictin Louis Trochon à Nicolle, sur l'Eucharistie, en latin.

14°. « Objections réfutées touchant l'Eucharistie, par le Père des Mares. »

15°. « Lettres de M. de Lodève à M. l'évêque de Commenge », signées « Roger ». 20 juillet 1667.

16°. « Question faite par un catholique à une personne de la religion réformée, avec la réponse d'un ministre, et la réfutation de cette réponse. »

17°. « Question curieuse et importante sur l'origine et sur le progrès du culte des convulsions et des convulsionnaires. » — 71 pages.

18°. « De convulsionibus. » Extrait du *Lexicon medicum* de Blancard. — 18 pages.

19°. « Apologie du sieur Hémery contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. 1743. »

20°. « Jugement de NN. SS. les archevêques, évêques, docteurs de Sorbonne, sur la prétendue possession des filles d'Auxonne. 1662. »

21°. « Recueil des refus de sacremens, depuis l'an 1717 jusqu'à 1754. » — 166 pages.

22°. « Lettres de M. Arnauld à l'archevêque de Paris, au Roy. »

23°. « Observations impartiales sur le bref de sécularisation de la congrégation de S. Ruf. » — 26 pages. Écriture de M. de Méjanes.

24°. « La Sorbonne au Roy, sur des nouvelles thèses contraires à la vérité, outrageuses aux libertés de l'Église gallicane, etc. »

25°. « Réponse à la question : Si nous pouvons exclure du saint ministère ceux qui ont des sentiments différents des nôtres, dans les

choses qui ne regardent pas le fondement de la foi. » — 8 pages.

26°. « Discours sur l'horrible infestation des esprits au couvent de Bollène. 1629. »

27°. « Récit de quelques circonstances de la conduite du Père de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire. »

28°. Trois lettres de Fénelon, dont une au Pape, et une de Louis XIV au Pape. 1697.

29°. « Lettre écritte à Mme **, avec deux lettres de Rancé. 1697. » Sur le quiétisme.

Plusieurs pièces de ce recueil sont indiquées comme uniques, par l'abbé Sépher.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

819 (775—R.123). « Recueil DD. Arles. Pièces historiques. » Titre au dos.

Collection de 100 pièces concernant la ville d'Arles, grandes ou petites, manuscrites ou imprimées. Voici les principales :

1°. « Rolle de ceux qui sont descendus de la race hébraïque, non compris dans la taxe faite par Louis XII, roy de France. »

2°. « Notes sur l'histoire de la ville d'Arles. 1754. Ginellis fils. » — 4 pages.

3°. « Mémoire et tarif au sujet de la fixation du prix de la livre du pain des boulangers et manganiers. 1728. »

4°. « Ichnographia diptychon in sancta ecclesia Arelatensi asservatorum. »

5°. « Relation véritable et curieuse de tout ce qui se passe actuellement sur le théâtre chrétien de notre ville d'Arles, au sujet de la mission. »

6°. « Projet de dessèchement des marais d'Arles. »

7°. Dédicace des « Antiquités d'Arles » à l'archevêque, par Joseph Séguin. Autographe.

8°. Pièces concernant Jacques Coeur.

9°. Échange de lettres entre le duc de Noailles et l'archevêque Forbin de Janson. 1716.

10°. « Plaidoyer de Mre François du Fort contre Pierre Biord, lieutenant du sénéchal [d'Arles]. 1591. »

11°. « Mémoire touchant les archevêques d'Arles, par rapport à la dignité primatiale. »

12°. « Mémoire sur le règlement de l'hôtel de ville d'Arles. 1728. »

13°. « Mémoire des raisons qui obligent le curé de Sainte-Anne de demander la portion congrue au chapitre de Saint-Trophime. »

14°. « Recueil des misères que le peuple a soufertes en la ville d'Arles pendant les troubles, jusques en l'an 1598. » — 58 pages.

15°. « Récit fidèle de la révolte d'Arles arrivée le 2me janvier 1752. »

16°. « Mémoire sur la police de la ville d'Arles, et les désordres qui se commettent dans le terroir. » Écriture de M. de Méjanes.

17°. « Traité historique des monnoies batues dans la ville d'Arles. »

18°. « Des prélats de la sainte église d'Arles qui ont été mis au nombre des saints », et autres opuscules, de l'écriture de M. du Molin.

19°. « Plaintes de la soeur Daumas, religieuse à l'hôpital d'Arles. »

20°. « Dissertation sur l'ancienne abbaye fondée dans la ville d'Arles par Childebert Ier, roy de France, et sur quelques autres monastères bâtis dans cette même ville », par Séguin. Écriture de M. de Méjanes.

21°. « Dissertation sur l'abbaye de Montmajour. » Même auteur, même écriture.

22°. « Dépôts qui avoient été faits durant la peste entre les mains de M. de Piquet. »

23°. « Libre entrée par mer à Marseille des bleds de Provence et du Languedoc. »

24°. « Transaction entre les consuls et communauté d'Arles, et les communautés de Tarascon et Saint-Remy, pour l'écoulement des eaux supérieures. 1619. »

25°. « Livre des chapelles fondées dans les églises d'Arles et son terroir, par Charles Gagnon. 1641. »

26°. « États des consuls et gouverneurs de la cité d'Arles, depuis l'année 1426 », jusqu'en 1767.

27°. « État des chapitres, canonicats, bénéficiatures, paroisses et couvents du diocèse d'Arles. »

28°. Pièces sur Montmajour.

29°. « Serment de fidélité prêté au roy Louis XV. »

30°. « Sentence arbitrale entre Arles et Tarascon, au sujet de la dérivation des eaux. 1601. »

31°. « Advertissement pour les intandants des vuidanges. »

32°. Liste des notaires d'Arles.

33°. Mémoire adressé au Roi par l'archevêque Chapelle de Jumilhac de Saint-Jean, au sujet des églises de la Camargue.

34°. « Contestation du clergé d'Arles avec l'ordre de Malte. »

35°. « Mémoire de ce quy c'est passé de plus remarcable dans la ville d'Arles, despuis la suppression du second chapperon jusques à son rétablissement. »

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

820 (840—R.496,893,962). « Mélanges. Recueil EE. » Titre au dos.

1°. « Histoire des Parlemens. Manuscrit venant de M. de Fontette, conseiller au parlement de Dijon. » — 121 pages.

2°. « D. C. Sagittarii commentariolus de Scriptoribus historiae germanicae J. V. M. »

3°. « Très humble et très importante remonstrance faite au Roy, sur la remise des places maritimes de Flandre entre les mains des Anglois. »

4°. « Lettre de M. Monge, prêtre, sur les fanatiques du Vivarois, en 1689. » — 155 pages, de la main de M. de Méjanes.

5°. « Les libertés et franchises de Genève. » — 62 pages.

6°. « Traité entre la France et la Hollande, à Paris, le 27 avril 1662. » — Folioté 47-62.

7°. « Histoire des paroisses de la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, et de celles appellées amovibles, avec les noms de ceux qui y nomment, leurs revenus et leurs situations ; par ordre alphabétique. M. DCC. XXII. »

8°. « Harangue faite au Roy par les ambassadeurs de Siam, lorsqu'ils furent à l'audience de congé. »

9°. Pamphlet contre l'archevêque de Reims.

10°. « Relation de la bataille gagnée par les Impériauls sur les Turcs ; lettre de M. de La Feuillade. »

11°. « Réflexions sur l'origine des Américains. »

12°. « Lettre de M. l'évêque d'Alet au Roy. 1677. »

13°. « Généalogie de La Martonie. »

14°. « Lettres patentes du Roy, portant confirmation de l'échange de la principauté et souveraineté de Dombes fait avec S. A. S. M[r] le comte d'Eu. 1762. »

15°. « Bulla erectionis capituli ecclesiae collegialis et parrochialis Trivoltii, principatus Dumbarum capitis, ab Adriano VI, summo pontifice, concessa, III nonas januarii M. D. XXIII. »

16°. « Chapitre des anciens États du Dauphiné, et de leur suppression. »

17°. « Description historique et géographique de la province de Roussillon. » — 201 pages.

18°. « Ragioni per sua cattolica Maestà contro la pretensione della Santa Sede per il censo del regno di Napoli. »

19°. « Propositions d'erreur sur les Mémoires d'Anjou, par François Balduin. E bibliotheca Puteana. »

20°. Extraits de Hugo Grotius. « E bibliotheca Puteana. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

821 (841—R.873). « Remontrances de divers parlements au Roi, du temps du Régent. Recueil F. » Titre au dos.

1°. « Mémoire fait et remis au Roy par M. le comte de Maurepas, en 1745. » — 172 pages.

2°. « Remontrances du parlement de Paris, sur la réduction des rentes au denier 50. » — 17 avril 1720.

3°. « Remontrances du parlement de Dauphiné au Roy, sur son édit du mois d'aoust dernier. 1717. » Et autres pièces nombreuses de la même année 1717.

4°. « Remontrances à l'occasion de l'arrêt du Conseil du 17 mars 1750, qui change la manière dont les impositions doivent se faire. »

5°. « Mémoire pour servir de réponse à celui qui a été distribué par les deux dames chanoinesses et les trois dames coadjutrices du chapitre de Saint-Louis, relativement aux règlemens donnés par l'évêque de Metz audit chapitre. »

6°. « Remontrances du parlement de Flandres, sur le vingtième. »

7°. « Arrêt du Conseil d'État privé du Roy, qui renouvelle les défenses d'imprimer aucun livre sans privilège. 1723. »

8°. Supplique des syndics et du corps des marchands de la ville d'Arles pour la réformation de leurs statuts.

9°. « Discours ou plaidoyer faict au parlement par M. Talon, advocat général du Roy, le 12 décembre 1664, contre la lettre ou remonstrance envoyée au Roy par l'évesque d'Alect. » — Folioté 69-156.

10°. « Remontrances, sur le vingtième, des États de Languedoc. 1750. »

11°. « Mémoire sur la généralité de Soissons, 1698 », par Sanson,

intendant. — Commencement : « La généralité de Soissons est composée d'une partie des provinces de l'Isle de France, de Champagne et de Picardie... » — 78 feuillets.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Demi-rel. basane.

822 (842—R.274,465,828). « Recueil de pièces FF. » Titre au dos.

1°. « Mémoire pour establir que la jurisdiction des prévost des marchands et eschevins de la ville de Lyon sur tous les arts et métiers, et sur les chirurgiens, perruquiers et barbiers, est constante. »

2°. « Offres faittes à Messieurs de la ville de Lyon de construire [sur la Saône] un pont de batteaux, de hauteur suffisante à laisser passer les batteaux les plus hauts, et d'une force à porter toute sorte de voitures. 1694. »

3°. Discours d'un magistrat pour la répression de libelles séditieux. — 34 pages.

4°. « Délibération capitulaire [des dames] du chapitre royal, noble et séculier de Saint-Louis. 1779. »

5°. « Mémoire du parlement de Toulouse », et autres pièces, au sujet de la saisie des gages des officiers. 1690.

6°. Requête du sieur Guigues, avocat d'Aix, au sujet d'un chemin au quartier de « Maloesse ».

7°. « Mémoire pour démontrer l'utilité et l'absolue nécessité d'une jettée à la plage de Cannes. »

8°. « Mémoire sur les rivières de Provence », les chemins, les ponts et les canaux.

9°. Réclamations de Jean-Baptiste Vial, fabricant de velours, du seigneur de Garcinières, de divers habitants de Manosque.

10°. « Instrumentum conventionis inter Amedaeum, Sabaudiae comitem, et civitatem et universitatem Niciae. 1388. »

11°. Mémoire sur le commerce des huiles de Grasse par voie de mer.

12°. « Demande en réparation du chemin d'Aubagne à Gémenos. »

13°. « Elogium historicum nobilissimi piissimique viri Joannis Francisci de Fortis, Aquensis, filii domini de Claps et dominae Marthae de Guiran », par Jérôme Gaillard, Chartreux d'Aix. 1675. Autographe.

14°. Discours de MM. Capucy et de Ricard, assesseurs d'Aix; remontrances et lettres des procureurs du pays. 1693-1705.

15°. « Placet présenté à M. le maréchal de Villars par les nouveaux

catholiques de Nîmes. Lettre de Cavalier, chef des fanatiques du Languedoc. 1704. »

16°. « Mémoire expositif des titres de la propriété de la salle des spectacles de la ville d'Aix. »

17°. « Pour le sindic de la ville de Toulouse contre le procureur général de la Cour des aydes de Montpellier. »

18°. « Mémoire sommaire pour le sieur de Vanolles, intendant d'Alsace. »

19°. « Requeste sur la juridiction criminelle demandée par les officiers de la Cour des aydes de Montauban. »

20°. Délibération des États du Languedoc, 1726, et requête des députés des États.

21°. Classification bibliographique de nombreux ouvrages, rangés sous des chiffres et des lettres diverses. — 173 pages.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

823 (776—R.949). « Recueil G. Pièces historiques. » Titre au dos.

1°. « Mémoire sur l'ancienneté de la ville de Bollène, au Comtat-Venaissin. » 830-1767. — 142 pages.

2°. « État de l'église parroissiale et collégiale de la ville de Bollène. » — 51 pages.

3°. « Mémorial historique contenant la narration des troubles arrivés dans le pays de Foix et diocèse de Pamiers, depuis l'an 1490 jusques en 1640. » — 151 pages.

4°. « Relation historique des mouvements arrivés à Nismes au sujet de l'élection consulaire de l'année 1658. » — 20 pages.

5°. « Remontrances au Roy, sur la commission de Valence, par la Cour des aydes de Provence. » — 24 pages.

6°. Sur la qualité des terres, par M. Séguier. — 22 pages.

Presque tout ce volume est écrit de la main de M. de Méjanes.

XVIII[e] siècle. Papier. 275 sur 215 millim. Demi-rel. basane.

824 (850 *bis*.—R.941). « Pièces concernant le concile de Trente. Recueil H. » Titre au dos.

1°. « Généalogie des comtes de Foix, tirée par M[e] Eugène Seré, maire de la ville de Saverdun. »

2°. Pièces concernant le prieuré de Milly, en Picardie.

3°. « État des procès-verbaux d'élection de 60 filles à marier par chacun an, par la fondation de Mgr Ludovic de Gonzague, duc de Nivernois. »

4°. « Catalogue des livres imprimés et manuscrits dont l'auteur s'est servi pour composer l'histoire du grand-prieuré de Saint-Gilles. »

5°. « Convention concernant le mariage de Nicolas de Saint-Omer avec Marie d'Antioche. 1278. »

6°. Lettres patentes en faveur du chapitre des chanoinesses de Saint-Louis de Metz. 1777.

7°. « Discours historiques sur les généraux des galères, tant anciens que modernes, par le sieur de Benat. 1721. » — 72 pages.

8°. « Mémoire des officiers de la Cour des comptes de Montpellier, concernant la juridiction du domaine. »

9°. « Mémoire de M. le marquis de Vaudreuil au conseil de guerre extraordinaire de marine à Lorient. »

10°. « Traité de l'origine des domaines du Roy en Languedoc, et des assises ou assietes. »

11°. « Table des pièces contenues dans les deux tomes des manuscrits de M. de Peiresc, marqués 4.1 et 4.2, regardans les affaires d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. »

12°. Douze lettres de Casaubon, écrites à Dupuy, à MM. de Vassan, et au cardinal Duperron. 1606-1614.

13°. Mémoire sur les finances.

14°. « Lettres patentes portant établissement de deux chaires de théologie en l'Université de Toulouse, en faveur des religieux Dominicains. 1716. »

15°. « Pièces concernant le concile de Trente. » Instructions, lettres, en italien et en latin.

16°. « Délibération du parlement de Dole, concernant la publication et acceptation du concile de Trente. 1571. »

17°. « Pièces sur la réception du concile de Trente en Franche-Comté », en espagnol et en italien.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

825 (777—R.178,515,542,578). « Recueil I. Provence. » Titre au dos.

1°. Arrêts du Conseil d'État, sur les tailles et le déguerpissement. 1606, 1637.

2°. « Avis au sujet des chemins, et d'un pont sur l'Arc à Berre. »

3°. « Mémoire pour la noblesse de Provence, sur l'exemption des charges négotiales. »

4°. « Remontrances au Roy, sur les désordres qui sont en la cour du parlement de Provence, à cause des grandes parentez et alliances des néophites. »

5°. « Catalogues des noms, lieux et taxes exigés sur les chrestiens issus de race judaïque. »

6°. « L'homme de bronze. » En vers.

7°. « Généalogie des Mrs de Grille. »

8°. « Roole des néofites de Provence, cotisez pour la rançon de François Ier. »

9°. « Remontrances de la cour du Parlement. 1737. » — 96 pages.

10°. « Écrit sur le droit prohibitif de la pesche, pour le marquis de Pierrefeu. »

11°. « Consultation pour la communauté de Lançon, sur le bornage de son terroir avec celui de Calissane. 1722. »

12°. « Privilèges donnez par la reyne Yoland aux habitans de Berre. 1420. »

13°. Pièces sur Calissane.

14°. « Arrêt entre la communauté d'Airagues et le seigneur, au sujet des fours. 1731. »

15°. « Mémoire sur la cassation du jugement en faveur des religieux Prêcheurs de Saint-Maximin, contre la maréchale de Villars. »

16°. « Arrêts sur les droits honorifiques des seigneurs dans les églises, etc. »

17°. Arrêts concernant Martigues, Istres, Berre et Lançon.

18°. « Consultation pour la marquise de Villeneuve, dame de Banon, sur la tasque. »

19°. « Tables des matières contenues dans les volumes des Mémoires de Mr Pazery de Thorame », sur des questions de droit.

Ce volume a en tête une table des pièces qu'il contient, lesquelles sont au nombre de 35.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 307 sur 200 millim. Demi-rel. basane.

826 (778—R.597). « Recueil J. Pièces historiques. » Titre au dos.

1°. Copies de 87 lettres des rois Henri II, Charles IX, Henri III, de Catherine de Médicis, Renée de France, la princesse Marguerite, Claude de Tende, et autres grands personnages de l'époque. 1551-1582. — Les lettres sont sans adresse, et quelques-unes n'ont point de signature.

2°. Brefs du pape Innocent XI, précédés d'une lettre du cardinal Cibo à Antoine Arnauld. 1677.

3°. « Traité des finances. »

4°. « Campagnes du roi de Prusse. » Commencement : « Je vous envoie, ainsi que je vous l'ai promis, Monsieur, une copie des campagnes du roi de Prusse, de 1756 à 1762... »

5°. « Copie de la lettre de M. Duquesne à M. Demoras, sur sa navigation, et sur son combat du 28 février 1658. »

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 288 sur 200 millim. Demi-rel. basane.

827 (843—R.465,679,841). « Provence. Recueil K. » Titre au dos.

1°. « Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable en Provence, depuis le 6 avril de l'an 1664, de Louis de Thomassin, d'Aix. »

2°. « Manuscrits sur l'histoire de Provence. » Burle, Galfredus, Soliers, etc.

3°. « Mandement de M. l'évêque de Sisteron, portant condamnation des escrits imprimés sous le nom de Chaudon et de la Cadière. 1731. »

4°. « Journal du siège de Toulon. 1707. » — 41 pages.

5°. « Relation de ce qui s'est passé depuis le 27 du mois de juin dernier, jusqu'au 4 aoust » 1707. Invasion du duc de Savoie en Provence.

6°. Mémoire de M. Andravy, curé de Gardanne, sur ce qui s'est passé dans sa paroisse en 1777.

7°. Lettre autographe de Jean-François de Fortis, sieur de Claps, à son père, sur l'émeute qui eut lieu à Aix, le jour de S. Sébastien, 1649.

8°. « Histoire de la ville de Castellane, par M. Borelli. » Inscriptions.

9°. Arrêt du Conseil d'État, portant règlement pour la communauté de Forcalquier. 1742.

10°. « Relation des réjouissances faites en action de grâces du rétablissement de la santé du Roy. » 1687. — 25 pages.

11°. « Relation de ce qui s'est passé au château de la Tour d'Aigues, en 1675, pendant le séjour du premier président », Marin de la Chateigneraie, et de sa femme.

12°. « État des commanderies des grands-prieurés de Saint-Gilles et de Toulouse, en octobre 1766. » — 60 pages.

13°. « Antifactum criticomique, ou réponse anticipée aux écrits que Me Pazery [avocat du P. Girard] donnera un jour au public, adressée à ce célèbre avocat par son très humble serviteur le nouveau Crisostome Matanasius. »

14°. Lettre du sieur Anfossy, 1686, au sujet de la préséance de l'archevêque d'Aix sur l'archevêque d'Arles, dans l'assemblée des États de Provence.

15°. Délibération au sujet de l'incrimination de MM. Faucon et Charleval dans l'affaire de la Cadière. 1731.

16°. « Mémoire sur la réunion des terres adjacentes au corps de la province, et sur la fixation du prix des charges municipales de la ville d'Arles. » Par M. de Méjanes. Autographe.

17°. Arrêt du Parlement relatif aux bourdigues des Martigues. 1627.

18°. « Plainte de la demoiselle Cadière. Poëme », suivi d'autres pièces sur l'affaire du P. Girard.

19°. Pièces concernant le Mont-de-piété de Marseille.

20°. « Dissertation d'Olivier de Marseille, sur les secours que les Marseillois ont donné aux Romains pendant la seconde guerre punique. »

21°. « Mémoire sur le commerce des François dans le Levant, par M. Poulhariès, négociant de Marseille, mort en 1765. » — 17 pages.

22°. « Notice des différents baux passés par la province pour le recouvrement des impositions. »

23°. « Mémoire contre les anciens créanciers de l'oeuvre dite de Crapone. »

24°. « Petit discours touchant les reliques de Forcalquier, pour instruire ceux qui les viennent visiter. »

25°. « Mémoire pour la noblesse de Provence, au sujet du vingtième. 1750. »

26°. « Généalogie de Messieurs Du Laurens, descrite par moy Jeanne Du Laurens, veufve de Mr Gleyse. » — 27 pages.

27°. « Harangue de M. de Sabran », au sénat de Gênes.

28°. Lettres de Louis XII, au sujet de la détention à Avignon de Pierre Filholi, archevêque d'Aix; au sujet de la légation d'Avignon; du cours de la Durance, etc.

29°. « Généalogie de la maison de Aqua, ou d'Oraison. »

30°. « Lettres patentes et closes (4) de Louis XII, concernant l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. »

31°. « Arrêt du Conseil, du 29 may 1643 », sur l'extension de la régale à la Provence, et sur les pouvoirs du vice-légat.

32°. « Rolle des familles nobles de Marseille qui sont éteintes, dressé par M. de Ruffi. »

Le n° 26 a été imprimé par M. Charles de Ribbe, sous le titre de : « *Une famille au XVIe siècle.* Paris, 1867 », in-12, 132 pages, et 1868, in-12, 144 pages, etc.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

828 (844—R.418,665). « Pièces ecclésiastiques. Recueil L. » Titre au dos.

1°. « Animadversiones generales de syncretismo protestantium, qui nominibus lutheranorum et reformatorum communiter distinguuntur. »

2°. « Dissertation sur Élie et sur Énoch »; avec cette note en tête, de la main de l'abbé Sépher : « Ce manuscrit est plus ample que l'imprimé. » — 62 pages.

3°. « Raisonnemens chinois, ou réflexions sur le Socinianisme. » Note de l'abbé Sépher : « Ces raisonnements attaquent les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Pièce unique; je la tiens de l'auteur, qui ne l'a communiquée à personne. »

4°. « Observations sur la première partie de la dixiesme hérésie imaginaire. »

5°. « Discours touchant le véritable sens de ces paroles de Jésus-Christ : « Cecy est mon corps. » Écrit protestant.

6°. « Remarques sur le dernier livre de M^r A[rnaud] contre M^r C[laude], pour justifier le peu de sincérité dudit sieur A. »

7°. Traité contre les protestants, en latin. « *Caput* I. *Quaenam ad plenam pacem protestantium requirantur.* » — 41 pages.

8°. « De l'autorité de l'Église dans tous ses jugemens, sur les faits comme sur le droit. » — 30 pages.

9°. Lettre au cardinal de Janson, sur les affaires des missions de Chine, qu'il devra traiter avec le Pape.

10°. « Lettre du P. Pezron à M. Pirot, en réplique à dom Martianay. » — Note de l'abbé Sépher : « Inédite et inconnue aux bibliographes. »

11°. « Remarques sur la Bible de Sixte-Quint, et sur celle de Clément VIII, par Prosper Marchant. »

12°. « De tolerantia christiana. »

13°. « Advis aux missionnaires de France, jusques à Bassora, en Perse, Commoron, Ormus et Surate, entrée des Indes. » — Suivent des lettres de Louis Chevreul, du P. Silvestre de S. Agnan, de Lambert, évêque de Bérythe, de M. Deydier, de Jacques Lefavre, sur les missions. 1657-1661.

14°. « Remarques tirées de l'Apologétique de Tertullien. » Lettre de M. du Buisson à Rebattu, avec la réponse. — 60 pages.

15°. Fragments d'une lettre de Middleton. — « Réponse à la précédente lettre, par Robert Chalonner, évêque catholique de Londres. 1744. » — « Réplique du même docteur Conyeres Middleton, à la susdite réponse. 1744. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

829 (779—R.11 et 681). « Recueil M. Provence. » Titre au dos.

1°. « Généalogie de la maison d'Agoult. » — 34 pages.

2°. « Mémoires pour la noblesse de Provence. »

3°. « Les honneurs du Parnasse, aux nopces de Mr le conseiller de La Roque et de Mlle d'Oppède. » — 64 pages.

4°. Testament de Jean de Villa, d'Arles. 1442.

5°. Lettres du marquis de Méjanes (avec commissions de livres, à prix fixés), Papon, Remerville Saint-Quentin, de Vitry, Burtin, etc. — 20 lettres autographes.

6°. Difficultés survenues entre l'Université d'Aix et les apothicaires. 1747.

7°. « Notes pour servir au Dictionnaire chorographique de Provence. »

8°. « Projet d'un nouveau règlement », pour les élections consulaires.

9°. Pièces relatives à Berre et aux Martigues.

10° « Sur la question des armoiries mises sur la porte de l'église,

par un coseigneur qui n'a pas la plus grande partie de la juridiction. »

11°. Chasse, péages, droits seigneuriaux.

12°. Documents concernant Lançon, Foz, Goult, Puy-Sainte-Réparade.

13°. « Partage de la terre de Fos-les-Martigues, entre le roy François Ier et Honoré de Pourcellet, coseigneurs de Fos. »

14°. « Règlement entre le juge et le viguier de Saint-Mitre. 1741. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 310 sur 200 millim. Demi-rel. basane.

850 (845—R.873). « Provence. Recueil N. » Titre au dos.

1°. « Remontrances du parlement de Provence sur le vingtième. 1749. »

2°. « Inventaire sommaire des pièces remises par M. Magne au bureau de la province. Artillerie. 1744. »

3°. « Mémoire d'instruction sur les vieilles monnoyes » de Provence.

4°. « Moyens pour les accusés de l'assassinat de Paul Deurieu. »

5°. Mémoire sur la participation du clergé et de la noblesse aux abonnements faits par la province.

6°. « Table des factum des procès à mon rapport, commencé en 1733. » — 16 pages.

7°. « Lettre de M. d'Argenson à M. de la Tour. 8 octobre 1751. »

8°. Mémoire de M. de Crillon, évêque de Vence, contre Sextius de Villeneuve-Vence, avec les réponses de celui-ci.

9°. « Lettre de M. de Lessart à Mme de Necker. » — 9 pages.

10°. « Mémoire instructif pour l'affaire que j'ay contre M. d'Urtis. » — 55 et 11 pages.

11°. « Rolle des pièces fugitives concernant les mouvements de Provence des années 1649 et suivantes, qui sont imprimées. Rolle des pièces qui sont en manuscrit. » — Curieux catalogue des pièces concernant la Fronde provençale.

12°. Arrêt du Conseil d'État sur une sédition arrivée à Arles pour délivrer des matelots condamnés aux galères. 1706.

13°. Ordonnance de François Ier pour l'organisation de la justice en Provence. Septembre 1535.

14°. Remontrances sur l'édit relatif aux testaments, avec les réponses du chancelier d'Aguesseau. 1737.

15°. « Consultation sur les habits de deuil, l'an viduel, et quelques autres questions concernant une veuve. 1753. » — Signée : « Sube. »

16°. « Copie des pièces que M. l'avocat Barlatier a concernant le Semestre. 1747. »

17°. Arrêt du 28 mai 1738, entre le sieur de Jassaud, baron de Thorame, et les habitants dudit lieu.

18°. Acte du 5 mai 1408, en faveur de Nicolas Ruphi, de Calabre, marquis de Cotrone, baron de Berre.

19°. Arrêts et pièces concernant Saint-Césary, Peirolles, Istres, Gréasque, etc.

20°. Adresse au Roi contre un arrêt de son Conseil, signée par plusieurs évêques provençaux.

21°. Remontrances du parlement de Paris. 1731.

22°. Pièces diverses relatives à Tourris, La Valette, Istres, Roquebrune, Ollioules, Craponne, Berre, Lardiers, etc.

23°. Arrêt du Grand Conseil, du 6 décembre 1582, au sujet des îles du Rhône.

24°. Arrêt du 31 mars 1705, en faveur du monastère de la Celle, transféré à Aix.

25°. « Placet et mémoire de M. de Gueidan sur l'érection en fief de son domaine de Valabres. 1766. »

26°. Analyse des lettres adressées à l'assemblée des communautés. 1776-1778.

27°. Remontrances du Parlement. 1737 et 1756.

28°. Règlement des contestations entre la communauté de Saint-Cannat et l'ancien trésorier.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 2 parchemins. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

851 (846—R.297, 482, 880). « Provence. Recueil O. » Titre au dos.

1°. « Mémoire qui prouve la souveraineté du Saint-Siège sur le fleuve du Rhône. » Écriture de M. de Méjanes. — 24 pages.

2°. « Canal de Bras-de-fer. 1780. » Ouvrages qu'il y faut faire.

3°. « Description et plan d'une nouvelle digue en bois et en pierre, pour fixer le lit des rivières et garantir les terres. »

4°. Lettres et réclamations diverses adressées aux procureurs du pays, et concernant Cabanes, Manosque, les Baux, Corbières, Seyne,

Saint-Pierre-Figette, Entrevaux, Conségudes, Boyon, le canal de Boisgelin, les bains de Digne.

5°. Mémoire sur la mauvaise administration de la communauté de Trets.

6°. « État des sommes à employer par la province aux divers prix-faits des chemins, pendant l'année 1777. »

7°. Exposé des dommages que le couvent des Carmes déchaussés recevra par l'établissement du nouveau chemin d'Avignon.

8°. Mémoire des droits de péage que le comte de Valbelle possède à Meyrargues.

9°. « Tableau des inconvénients que présente le projet de rachat [des tasques] délibéré par la communauté de Banon. »

10°. « Projet de règlement pour la Société d'agriculture » en Provence. — Établissement de ladite Société. 1765.

11°. Lettres des recteurs de l'hôpital de la Miséricorde d'Aix ; — des fabricants de chapeaux ; — des négociants de Marseille ; — du maire de Seyne ; — des fermiers de la glace.

12°. « Mémoire pour prouver que la charge de controlleur général des gabelles de Provence donne la noblesse. »

13°. « Mémoire pour les gens des trois États de Provence, contre le monastère de la Celle, prieur décimateur de Cabasse. » — 146 pages.

14°. « Incompétence des cours souveraines de Provence, pour connaître des délibérations des États et des communautés, et des actes d'administration des procureurs du pays. »

15°. Demandes des fermiers de l'imposition sur le poisson, des habitants de Noves, des communautés de Bandol, Seyne, Annot.

16°. « Mémoire sur un moyen facile et peu dispendieux de contenir la Durance dans un lit fixe et déterminé, par M. Ber[enguier] de Manosque. 1770. »

17°. « Mémoire pour l'établissement d'un nouveau port franc à Marseille. »

18°. « Mémoire pour le trésorier de la ville » d'Aix, Henricy.

19°. Pièces concernant la ville de Fréjus, parmi lesquelles : « Mémoire sur la vérification du projet de M. de Caux, concernant le dessèchement du marais formé dans l'enceinte de l'ancien port de Fréjus. » — « Avantages du rétablissement du port des Romains à Fréjus. » — « Sur les inconvénients qui résulteroient du rétablissement du port de Fréjus, relativement à la défense de la Provence. » — « Objections sur le des-

sèchement du marais de Fréjus », avec les « Réponses aux objections qui ont été faites à M. le marquis de Rochechouart ». — « Mémoire sur les moyens de rendre à la ville de Fréjus et à ses environs la salubrité de l'air dont elle jouissoit avant la destruction de son ancien et beau port. » — « Mémoire sur la ville de Fréjus. »

XVIII[e] siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

832 (780—R.252,410). « Recueil P. Provence. » Titre au dos.

1°. « Sistème de digues soutenues, pour fixer le lit de la Durance, depuis La Brillane jusqu'à Sainte-Tulle. » — 36 pages.

2°. « Mémoire sur la possibilité et la facilité de contenir la Durance. » — 36 pages.

3°. « Rapport et jugement des mémoires qui ont concouru, sur les moyens de contenir la Durance. » — 27 pages.

4°. « Observations sur la Durance, par M. Bernard. 1780. » — 92 pages.

5°. « Quelles sont les plantes de Provence les plus propres à former des prairies artificielles. » — 47 pages.

6°. « Échelle de Constantinople. » — 230 pages.

7°. « L'à propos du moment. » — 64 pages.

8°. « Arrest de la Cour des comptes, aydes et finances du Roy en Provence, contenant règlement général. 1598. »

9°. Dix-sept lettres autographes de Burtin à l'abbé Blacas, prieur de Ventabren. 1735-1739.

10°. Lettre signée : « Bouche fils », parlant d'Honoré Bouche, l'historien de Provence. 1729.

11°. « Rapport fait par MM. Calvet et Gastaldy », sur la maladie qui régnait à Molières en 1780.

12°. « Requête présentée au Roy par les habitans de Volone contre le sieur Maurel, leur seigneur. »

13°. « Règlements du bureau de l'hospital de Beaucaire. »

14°. « Mémoire que M. d'Argens a présenté au Roy contre le parlement de Provence. »

15°. Requête du Parlement.

La moitié au moins du volume est de la main de M. de Méjanes.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

835 (847—R.204,411,739). « Vies et histoire particulière. Recueil Q. » Titre au dos.

1°. « Réflexions sur l'introduction à l'histoire de l'univers, de M. de Pufendorf. 1734. » — 33 pages.

2°. « Histoire du prêtre de Verberie. 1762. »

3°. « Réflexions que donne au public Mlle Mariette sur le manifeste de Mlle Lemaure. »

4°. Tableaux généalogiques des descendants de Charles d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples, et des maisons d'Est et de Gonzague.

5°. Petit traité « des armoiries », avec dessins à la plume.

6°. « La vie de saincte Rusticule. »

7°. Extraits historiques d'Isidore de Séville, Réginon, etc.

8°. « Note abrégée de l'origine de quelques ducs, tirée d'un Mémoire du Parlement. »

9°. « Lettre écrite de Cayenne (1725), par le R. P. Jean Chrétien, jésuite, mort à Avignon en 1764. » — 23 feuillets.

10°. « Anecdotes concernant l'abdication du roy de Sardaigne, Victor-Amédée II. » — 42 pages.

11°. « Copie d'une lettre écrite de Bruxelles à la Haye, touchant la reine de Suède. »

12°. « Remarques tirées du livre intitulé : *Description nouvelle de la ville de Paris.* » — Extraits de Jodocus Sincerus.

13°. « Histoire de M. de Glatmons et Bussy. » — « Histoire d'Angélie. » — « Voyage de S. Clou, par Mme de Brégy. » — 38 pages.

14°. « Testament de Guillaume Duvair. 12 juin 1620. »

15°. « Pièces justificatives de l'oraison funèbre du maréchal du Muy », par M. de Beauvais. — 58 pages. Écriture de M. de Méjanes.

16°. « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le blocus de Gironne, 28 avril 1712-3 janvier 1713, par le R. P. Ambroise, augustin déchaussé, aumônier dans la place. » — 17 pages.

17°. « Histoire de la ville de Bollenne, d'après un manuscrit des archives de la communauté de ladite ville. »

18°. « Discours sur les moeurs et humeurs de Mr Servin. 1617. »

19°. « Vie du président Chaudon, écrite par luy-même. » — « L'an 1535, le pénultième jour du mois de may... je naquis de bons et honnestes parens... » — 10 feuillets. Copie signée : « de Sève. »

20°. « De civitate Arausionensi et de sancto Eutropio, ejus episcopo. »

21°. « Joannis Ludovici Prevost, Parisini, et praecentoris ecclesiae

cathedralis Arausicanae, dissertatio de civitate Arausica, quae erit praefatio ad historiam episcoporum hujus civitatis. » — Suit l'histoire des évêques d'Orange jusqu'à Arnulfus, 1215. — 67 pages. Écriture de M. de Méjanes.

22°. « Lettres écrites à M. de Castellane d'Auzet par M. Remerville de Saint-Quentin. » Cinq lettres. 1706.

23°. Lettre d'Honoré de Quiqueran, évêque de Castres. 17 septembre 1725.

24°. Lettre écrite de Metz, le 22 février 1743, et signée : « La Roquette », sur la retraite de Prague.

25°. Taxe du pain et des denrées pour la ville d'Avignon.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

854 (848—R.200). « Provence. Recueil de pièces R. » Titre au dos.

1°. Délibérations des communautés de Trets, Orgon, le Vernet, Saint-Raphael, Tarascon.

2°. Collection de lettres (50) adressées à M. de Méjanes, premier procureur du pays (1777-1778), sur les affaires de la province. — Originaux.

3°. Papiers divers concernant l'administration du pays.

4°. Deux lettres de Sénac de Meilhan. 1774. Autographes.

5°. « Tableau des communautés échangées » avec le Piémont.

6°. « Mémoire et projet des moyens propres à augmenter l'établissement en faveur de l'agriculture. »

7°. « Mémoire concernant le rétablissement de l'ancien port des Romains à Fréjus. »

8°. « Limitation du terroir d'Avignon par le cours de la Durance. »

9°. « Devis du pont à construire sur la rivière de Nartubie, à l'avenue du lieu de Trans, sur le chemin de Draguignan. »

10°. « Journal de la tournée commencée le 9 septembre 1777 », pour visiter les travaux en cours d'exécution.

11°. Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que Cannes et le Cannet forment deux communautés distinctes. 1774. Mémoire contre cet arrêt.

12°. « Mémoire sur les arrérages des contributions au tiers de la dépense faite pour l'agrandissement des rues de la ville d'Aix. 1738-1755. »

13°. Deux lettres de Turgot à l'évêque de Fréjus, sur l'abolition de la mendicité. 1774-1775. Originaux.

14°. « Édit du mois d'avril 1691, portant création de trésoriers particuliers des communautés, et de trésoriers généraux des vigueries. »

15°. « État contenant la situation dans laquelle se sont trouvées les trois fabriques de velours nouvellement établies à Aix, lors de la visite du 15 février 1776. »

16°. Observations au sujet des chemins de Marseille à Aix, et de la Ciotat à Aubagne.

17°. Demandes pour les fabriques de galons en or et en argent, et de velours en soie, établies à Aix.

18°. « Devis des ouvrages à faire » pour le canal de Boisgelin, à Orgon. 1775. — « Observations sur les ouvrages du canal de Boisgelin. » — « Observations sur les travaux faits durant l'année 1777. » Et autres pièces sur ledit canal.

19°. Réclamations de la communauté de Séderon, pour l'entretien des chemins qui conduisent de la Provence au Dauphiné.

XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

835 (849—R.20,30,302,656). « Provence. Recueil de pièces RR. » Titre au dos.

1°. Tableau des secours distribués pendant la peste de 1720, avec la division de la ville d'Aix par quartiers, rues et maisons, les noms des habitants et le nombre des morts.

2°. « Mémoire pour la communauté de la ville d'Apt », et contre-mémoire des communautés voisines, au sujet du chemin d'Apt à Grenoble.

3°. Deux lettres de Malherbe à Peiresc, sur une médaille d'or, et une 3me lettre de Vallavès. 1713.

4°. Note sur Vaison. Inscriptions.

5°. « Copia mostrarum sive revehutarum factarum in obsidione rebellis castri de Rocamartina, a die XXmo aprilis citra M° CCC° nonagesimo IX°. » Pièce originale, comprenant 29 feuillets, et portant au dos : « Monstre générale des gens d'armes estans au siège de Roquemartine, chasteau rebelle au comte de Provence. »

6°. Note et questions sur Pierre-Antoine de Rascas de Bagarris, avocat d'Aix, savant antiquaire, et sur son cabinet.

7°. « Compte du sieur Arnaud, trésorier de cette ville d'Aix, rendu le mois de mai de l'année 1672. »

8°. Accords passés, le 11 janvier 1237, entre Raimond Bérenger, comte de Provence, et les nobles de l'évêché de Senez.

9°. Arrêt du Conseil d'État, pour l'établissement d'un pont de bateaux sur la Durance, à Barbentane ou Rognonas. 1687. — Plan colorié.

10°. Agrandissement de la place du marché, à Aix.

11°. « Sommaire des actes qui regardent les deux branches de la famille de Pellissier. »

12°. Lettre autographe de Remerville Saint-Quentin « à M. de Chastueil de Galaup, à Aix ». 14 décembre 1703.

13°. « Table généalogique des barons de Céreste. »

14°. « Mémoires présantés au Roy par les religieux Frères Mineurs de Provence. 1703. »

15°. Convention avec le sieur Jacques Blanc, pour exercer durant sept ans la charge de trésorier général du pays. 1687.

16°. « Mémoire sur un arrêt rendu au parlement de Provence, le 19 juin 1738, au sujet de la prévosté de Saint-Sauveur. »

17°. « Projet pour empêcher les ensablements dans le canal de Bras-de-fer. »

18°. « Observations sur le commerce de Marseille, et sur la nécessité d'un nouveau port franc. »

19°. « Protestation du chapitre de Saint-Sauveur, en cas qu'il soit obligé de signer les articles de l'union connue sous le nom de la Ligue. 1589. »

20°. « Observations sur le commerce du Levant par Marseille. »

21°. « Dissertation sur la véritable origine des comtes de Forcalquier. »

22°. « Conjectures sur la ville d'Alaunium, par un chanoine de Forcalquier [Chappus]. »

23°. « Consultation sur le droit de lever les corps et de les ensevelir dans l'église des Pénitents-Bleus, contre le curé de la Magdeleine. 24 juillet 1743. »

24°. « Consultation pour les religieux Cordeliers sur le droit d'enterrer les corps aux sépultures de la chapelle des Pénitents-Noirs. »

25°. Bulles de Pierre des Prés, pour l'archevêché d'Aix. 11 septembre 1318.

26°. « Relation du combat donné entre l'amiral Hugues et M. le bailli de Suffren, et de la prise de la ville de Trinquemalé. » Imprimé.

27°. Permission d'entourer de murailles l'enclos de Villeneuve, jadis Jardin du Roi. 1583.

28°. « Sur les droits des rois des Deux-Siciles au royaume de Jérusalem. »

29°. « Tiltres du consulat de la ville d'Aix. » Extraits du Livre rouge.

30°. Mémoire et réclamation du sieur Aymard, fermier de la glace.

31°. Copie d'actes anciens. Accords entre les chanoines prébendés à Istres, et Montmajour. 1687. — Reconnaissance à la reine Jeanne, par les syndics d'Istres. 1379. — Reconnaissance de la communauté de Lançon. 1379. — Hommage de François de Baux. 1385. — Enquête des droits de la cour royale dans l'île de Saint-Geniès. 1495.

32°. « Observations sur l'entier rétablissement des douze anciens docteurs de la Faculté de droit de l'Université d'Aix. »

33°. « Observations pour le rétablissement de l'Université d'Aix. 1775. »

34°. « Plan du canal de Crapone. »

35°. « Le Quichotisme nouveau, ou le Formulaire. » En vers.

36°. « Mandement de Mgr l'évêque de Senès, contenant les règles de la religion dans le danger de la peste. 15 octobre 1720. »

37°. Armoiries coloriées des sieurs Barban, Portanier, Delphiny, Matharon, Rosset, Symosse, Puget; avec les dates des lettres d'anoblissement.

38°. Recueil de lettres adressées à M. de Vauclause. 1659-1660.

39°. « Harangue funèbre de messire Henry de Forbin de Mainier, premier président du parlement de Provence, prononcée à Lambesc, le 20 novembre 1672, par le R. P. Deverdi, jésuiste, qui n'eut que trois jours pour se préparer. » — A été imprimée en 1889, in-8°.

40°. « Mémoire sur la cherté des bestiaux. »

41°. « Motifs de la transférance du siège épiscopal de Senez en la ville de Castellane. »

42°. « La légende des saintes Maries Jacobi et Salomé. »

43°. « Instruction de François de Malherbe à son fils. »

44°. Diplôme de Charles II en faveur du monastère de N.-D. de Nazareth, d'Aix. 1er juin 1298.

XIVe-XVIIIe siècle. Papier. 1 parchemin. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

856 (850—R.382,439,457). « Recueil de pièces historiques S. » Titre au dos.

1°. « Petit livre qui apprend comme l'on qualifie toutes sortes de personnes, depuis les rois, les princes, les gens de qualité, de l'Église, jusques aux artisans et paysans, etc. »

2°. « Déclaration de la guerre de leurs Majestez britanniques contre le roy des François. — Déclaration des Chambres assemblées à Westminster. 1689. »

3°. Lettre de « la royne de Suède à M. le cardinal Azzolini ».

4°. « Suite du journal du voyage de M[gr] l'évesque d'Héliopolis, et de ses missionnères, depuis Erserum jusques à Tauris », par Brunel.

5°. Histoire du siège d'Autun par le maréchal d'Aumont. 1591. — 16 pages.

6°. « Procès-verbal de l'entrée de M[gr] l'évêque de Chartres [de Lubersac] en la ville de Chartres, le 8 août 1780. »

7°. « Extrait des Mémoires du cardinal de Granvelle, et des manuscrits de l'abbaye de Saint-Vincent » de Besançon.

8°. « Relation du combat de M. le marquis du Quesne, donné le 28 février 1758 », contre l'escadre anglaise.

9°. « Estat des affaires de l'Europe en 1657. » — Folioté 157-234.

10°. « Relation de la campagne que les galères de France ont faite l'année 1679..., commandées par M[gr] le maréchal de Vivonne. »

11°. « Nouveaux médaillons, pour servir de suite à l'Histoire métallique des campagnes du Roy, par M. Gosmond de Vernon. »

12°. « Notice sur l'intendance de Roussillon et comté de Foix. »

13°. Neuf pièces concernant l'église d'Orange, parmi lesquelles le testament de Pierre, évêque d'Orange, 21 mars 1529. — C'est le testament de Pierre Carré, traduit en français, avec une fausse date.

14°. « Récit de ce qui s'est passé lorsque la princesse Elizabet, aujourd'huy impératrice de Russie, a détrôné l'empereur Jean III. »

15°. Trois lettres de Jean-Marie Suarez au comte de Bagny. 1623-1629.

16°. « Recherches sur un évènement de l'histoire de France. » Bataille de Brignais ou des Tardvenus, sous le roi Jean.

17°. « Fragment de Mémoires sur la vie de M[me] la marquise de Maintenon. »

18°. « Origine des domaines de Languedoc, et de quelle manière ils ont été unis à la couronne. »

19°. Mémoire contre le cardinal de Retz.

20°. « Le récit de ce qui s'est passé au siège de Saint-Quentin, et à la prise de la même ville par Philippe II, roy d'Espagne, en 1557, tiré des manuscrits de feu messire Quentin de La Fons, présenté à Mgr de Turenne par Claude Bendier. » — 54 feuillets.

21°. « Traité des assietes et livrées de terre, ou assises sur le domaine du Roy. »

22°. « L'histoire de la Chambre des comptes de Dauphiné. 1699. »

23°. « Maisons des roys [au XVe siècle]. — Maisons des reines. — Maisons des princes. — Gages des officiers. »

24°. « Lettres du cardinal Mazarin au Roy et à la Reine, en l'année 1659. »

25°. « Privilèges des habitans de Meaux. 1594. »

26°. « Cession de la Lorraine et de Bar. 1662. »

27°. Mémoire sur « la généralité de Touraine ». — « Le pais de Touraine est advenu à la couronne par la confiscation de Jean, roy d'Angleterre... »

28°. « Traité entre S. Louis et Raimond, comte de Toulouse. 1242. »

29°. Cession de Carcassonne, Béziers, Alby et Rodez à Simon de Montfort. 1211.

30°. Paix entre S. Louis, roi de France, et le comte de Toulouse. 1228.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

837 (851—R.95 et 264). « Provence. Recueil de pièces SS. » Titre au dos.

1°. « Canal de Champagne. »

2°. « Des paluds de la rivière de Garonne, depuis l'Océan jusques au bourg de Cauderot, au-dessous de la Réolle. »

3°. « Des atterrissements de la rivière du Rosne. »

4°. « Mémoire sur un moyen facile, et peu dispendieux, de contenir la Durance dans un lit fixe et déterminé; présenté à MM. les procureurs du païs de Provence par M. Bérenguier de Manosque. »

5°. « Mémoire contenant les justes prix des différents ouvrages que le sieur Bressy a fait exécuter au canal de Boisgelin. »

6°. Deux mémoires pour le rétablissement du port de Tarascon.

7°. Pièces manuscrites et imprimées, relatives au logement des troupes.

8°. « Réflexions sur les cultures que la province doit principalement encourager. »

9°. Papiers concernant Seyne, Signe, les Mées, Fréjus, Rougiers, Lambesc.

10°. Procès-verbal des commissaires nommés pour régler les questions relatives aux communautés échangées. 1766.

11°. « Règlement municipal pour la ville d'Apt. 1777. »

12°. « Mémoires pour la montée de Cante-perdrix. »

13°. « Mémoire sur l'établissement des charges de grand-maître et maîtres particuliers », pour le fait des eaux et forêts.

14°. Réclamation contre l'arrêt défendant à ceux qui ont droit d'assister à l'audition des comptes, d'entrer avec leurs épées dans la chambre de l'audition. 1776.

15°. « Mémoire sur les huiles de Provence, considérées comme denrée, et comme marchandise, par leur conversion en savon. »

16°. « Mémoire sur l'établissement d'une fabrique de toiles de coton et de mousseline en Provence. »

17°. « Mémoire pour l'hôpital général des insensés. »

18°. « Mémoire de Mme de Tressemanes contre la communauté de Lambesc. »

19°. « Compte-rendu et observations sur le projet du rabaissement du lit de la rivière d'Argent, pour le dessèchement des marais de Seillons et de Saint-Estève, par M^r^ le marquis de Vauvenargues, premier consul d'Aix. 1776. »

XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

858 (852—R.717). « Antiquités, Monnoies. Recueil T. » Titre au dos.

1°. « Mémoire sur l'édifice qui sert d'église à la paroisse de N.-D. de la Vie, à Vienne en Dauphiné, par M. Schneider. 1776. »

2°. « Conjectures sur un jaspe antique, gravé en creux, et trouvé à Vienne en Dauphiné, l'année 1778. »

3°. « Recherche sur une colonne milliaire placée à Solaize, village sur le bord du Rhône, entre Lion et Vienne. »

4°. « Explication d'une inscription sépulchrale gravée sur un tombeau qui se trouve aujourd'huy au château de Ternay. »

5°. « Explication de deux inscriptions sépulchrales découvertes à Lion, daus le courant de cette année. 1775. »

6°. « Recherches sur quelques anciens monumens découverts à Vienne en Dauphiné, les années 1771 et 1773. » Quatre dessins à la plume.

7°. « Explication d'un bronze du cabinet de M. Rash, docteur en médecine, de l'Académie de Lion. »

8°. « Annales compendiarii regum et rerum Syriae nummis veteribus illustrati. Viennae, 1744. » In-folio.

9°. « Lettre aux Pères Jésuites, auteurs des *Mémoires de Trévoux*, sur les médailles des rois de Thrace et du Bosphore Cimmérien. » Par Carry, de Marseille. 1748.

10°. Extrait de divers ouvrages imprimés d'antiquités et de numismatique.

11°. « Lettre du P. Belgradi à M. le marquis Maffei. »

12°. « Mémoire sincère et véritable pour imiter sur différents cristaux les gravures antiques et modernes. »

13°. « Remarques sur l'inscription trouvée à Nismes en 1663, et enchassée derrière le choeur de l'église cathédrale, par Gaillard de Guiran. »

14°. « Interpretatio Gaillardi Guirani lapidum romanorum repertorum anno 1666,... nunc in illius aedibus. »

15°. « Fondation de Nevers. »

16°. « Valeur des monnoyes, 1532, et aultres années suyvantes. »

17°. « Partie du manuscrit de Gaillard Guiran, intitulé : Antiquitates et inscriptiones Nemausenses..., d'après l'original qui passa après la mort de l'auteur chez M. le baron de Hohendorf, et ensuite dans la bibliothèque de l'Empereur, où on le conserve. Copié en 1776 sur une copie communiquée par M. Séguier. » — 142 pages. De la main de M. de Méjanes.

18°. « Mémoire sur une urne sépulcrale qui renfermoit des lacrimatoires, des couteaux de sacrifice, et une pelle avec une inscription. »

19°. « Dissertation sur un bas-relief de marbre blanc... ; on le voyoit autrefois contre le mur de S. Genès, d'où il fut porté à l'archevêché d'Arles. » Par M. le marquis de Caumont, d'Avignon.

20°. « Table du pair et esgalité des espèces d'or et d'argent d'Holande, de France, d'Angleterre... »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

859 (781—R. 498,682,968). « Recueil U. Pièces historiques. » Titre au dos.

1°. « Vidames de Gerberoy. »

2°. Lettres de M. de Rougé au maréchal de Broglie, de M. de Broglie à M. de Rougé et à M. de Narbonne. — 16 pages.

3°. « Essai sur la masturbation. »

4°. « Voyage de Florence à Rome, par Venise. »

5°. « L'état de la Suisse. 1714. »

6°. « Le plan historique, scientifique et prophétique de la fête des grelots aiant été enlevé par une sylphide jalouse, on n'a trouvé que la table des matières », qui suit.

7°. Lettres de l'évêque de Saint-Papoul, de l'évêque de Sisteron, de l'archevêque de Cantorbéry, de Le Courrayer.

8°. Requête des religieux de la congrégation de Saint-Maur.

9°. « Acte du consistoire de l'église qui se recueille à Charenton, pour la célébration d'un jeûne, le 25 juillet 1680. »

10°. « Estat des affaires d'Italie en l'année 1665. »

11°. « Voyage d'Oriant (*sic*), 1626, et retourné en janvier 1627 (*sic*). » Avec cette note de M. de Méjanes : « Ce manuscrit a été acheté 2 livres 5 s., en avril 1777, de Lespinelle fils, libraire à Châlons-sur-Saône. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

840 (853—R.200). « Provence. Recueil de pièces V. » Titre au dos.

1°. Nombreuses pièces concernant Cuers, Flayosc, Banon, Orgon, Mouans et Sartoux, Sigale, Puget-Théniers, Aiglun, Serres, Apt, le Villars, Digne, le Bausset, le Castellet, Barrème et Moustiers, les Deux-Frères, le Cannet, Cannes, Trigance, Soleilhas, Pertuis. — Pièces relatives au canal de Boisgelin, et aux divers chemins de la province.

2°. Mémoire pour avoir avis sur le projet d'abattre l'église des Carmes déchaussés d'Aix, pour élargir le chemin de Lambesc.

3°. « Sur le droit de recette du taillon, fouage et subside. »

4°. Projet de diviser la Provence en cinq départements, sous le rapport des travaux à faire, avec cinq ingénieurs, chargés chacun d'une division.

5°. « Observations de M. de St Paul, baron de St Théodorit, inspecteur des manufactures de Provence. » — Mémoire du même, daté de 1778.

6°. « Carte de la Provence, [dont] les directeurs de la carte générale de France feront lever les six feuilles qui restent à faire de la Provence, moyennant la somme de 27,600 livres. »

7°. Mémoire sur le chemin d'Aix vers la haute Provence.

8°. Échantillons, en nature, de diverses étoffes de soie, de toutes couleurs, unies et avec dessins.

9°. « État des prix-faits actuels des chemins de première et de seconde classe, de la province. »

10°. « Observations de M. le marquis de Vauvenargues, premier consul, en septembre 1776. »

11°. « Observations sur la réunion de l'évêché et chapitre de Senès à ceux de Digne. »

12°. « Mémoire pour les Chartreux d'Aix. »

13°. Transaction entre l'évêque de Fréjus et les consuls de ladite ville. 1614.

14°. Réclamation du sieur Raspaud, avocat et notaire à Aix, concernant la voirie de cette ville.

15°. Requête du sieur Nicollon, directeur, à Aix, d'une « fabrique de boutons en poil de chèvres, en soie, en or, de toute sorte de couleurs, dessins et qualités, broderies d'aplique, broderie sur toute sorte de galons ».

16°. « Mémoire sur l'état du port d'Antibes, les causes qui paroissent avoir contribué à le combler, etc. »

17°. Règlements pour les agents de change.

18°. « État général des différentes fournitures faites par les communautés de Provence aux troupes du Roy, depuis l'année 1765 », jusqu'en 1775.

19°. « Remontrances du Parlement, au sujet de l'édit de juin 1771, portant création de conservateurs des hypothèques. »

20°. « État général des chemins de la viguerie de Grasse. 1777. »

21°. Requête des « démonstrateurs de chymie et de botanique » pour la création à Aix d'un jardin des plantes, et d'un laboratoire de chimie, en exécution du legs du duc de Villars.

22°. « Mémoire sur l'état actuel des subsistances en Provence. »

23°. « Sur la répartition du tiers de la dépense pour l'alignement et l'agrandissement des rues » d'Aix.

XVIIIe siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

841 (782—R.930). « Recueil X. Provence. » Titre au dos.

1°. « Histoire des églises d'Antibe et de Grasse, par le Père Cresp. » Commencement : « Ce seroit tenter un ouvrage extrêmement pénible... » — Cette histoire est complète, mais se trouve ici coupée en plusieurs pièces; le numéro 18 en est le commencement, le n° 7 en est la suite, mais il faut prendre d'abord celui-ci par le milieu, sa seconde partie devant passer avant la première.

2°. Lettres de MM. de Montvallon et Montclar.

3°. Abrégé de l'« Histoire de Provence », avec la « Noblesse de Provence, par ordre alphabétique ». — 116 pages.

4°. « Lettre écrite à un ami par un abbé, sur le siège de Cadèrousse. 1709. » — 11 pages.

5°. « Elogia heroum Provinciae, ex quo accessit Franciae. 1599. Joannes Baptista Ronzellus. » — 37 pages.

6°. « Copie de la relation de la vie et mort de Catherine Tempier, ditte Argentine, par M[re] Honnoré Philip. » — 79 pages.

7°. « Écrivains de Provence, qui sont en vie en 1750. » — 47 pages.

8°. « Lettre d'un gentilhomme de Montpellier à un de Marseille », contre le comte d'Alais. — Une note, de la main du président Gaufridi, signale cette pièce comme pleine d'impostures.

9°. « Histoire des évêques de Senez. » Tirée de Louvet.

10°. « Histoire de la ville de Castellane, par M. l'abbé Périer. » — 28 pages.

11°. « Histoire de S[t] Mary, premier abbé de Bodan, par Jean Germain, prêtre bénéficier de Forcalquier. 1736. » — 51 et 54 pages.

12°. « Procez criminel fait à l'autre monde contre ceux qui ont administré les affaires de la province. Poème burlesque [par Louis Puch]. 1719. » — 42 pages. Ce poème a 1400 vers.

13°. « Histoire de la chapelle de Notre-Dame de Lure, par le sieur de Puch. » — 7 pages.

14°. « Remarques relatives à l'histoire ecclésiastique de Provence. » — 28 pages. Écriture de M. de Méjanes.

15°. Mémoires sur les enfants trouvés.

16°. « Lou siege de Cadaroussa, pichota villa dau Comtat d'Avignon, poema patois en tres cants, per moussu Fabre... priou de Cellanova. » Plusieurs fois imprimé. — 29 feuillets.

17°. Armoiries coloriées des familles de Laurens, Trimondy, de l'Étang, de Leydet, de Villeneufve, de Barrême, de Gantès, d'Estienne

du Bourguet, du Perrier, de Lenfant, de Maurel, de Montaud, de Léotard, de Lombard, de Corriolis, de Meironnet, de Boisson, de Gautier, de Templery, de Robert, de Laugier, de Creissel, d'Albertas, de Jaufroy, de Sabran, de Rodulphe, de Brueyl, enregistrées en 1699 à l'Armorial général, et certifiées par des brevets signés : « d'Hozier. » — 27 feuillets en parchemin.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 27 feuillets parchemin. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. basane.

842 (854 — R. 13). « Provence. Recueil de pièces Y. » Titre au dos.

1°. Rapport de M. le marquis de Méjanes, 1er consul d'Aix, député pour la vérification des ponts et chemins de Provence.

2°. « Réponse au mémoire de la ville, pour l'adjudicataire des fermes-réunies, en 1767, 1768 et 1769. »

3°. Réponse des administrateurs de l'hôpital Saint-Eloy, de Montpellier, aux questions des administrateurs de l'hôpital Saint-Jacques, d'Aix.

4°. Sur la défense faite aux nobles d'assister à l'audition des comptes avec leurs épées.

5°. « Observations sur l'agriculture et les haras.— Recherches sur les haras, relativement à la Provence. » — 12 pages.

6°. « Mémoire pour les consuls d'Aix contre M. Surville, adjudicataire des fermes-réunies du piquet et de la boucherie. »

7°. « Prospectus d'une nouvelle machine pour élever les eaux. »

8°. « Plan et conditions de l'établissement d'une fabrique de toiles de coton et mousseline, dans le terroir d'Aix. 1777. »

9°. « Tableau des communautés échangées. »

10°. « Mémoires et observations faites sur l'étang salant de la Valduc, près d'Istres. 1770. »

11°. Fondation de messe à Saint-Sauveur, par Melchior de Vins d'Agoult, à l'intention d'Hubert de Vins, son ayeul paternel. 1648.

12°. Mémoires sur les chemins de Tarascon à Eyguières, de Maillane à Saint-Remy, d'Aix à Marseille, d'Aix à Avignon, d'Aix à Toulon.

13°. « Remonstrances de Pierre Amielh, constructeur de moulins de la ville de Digne. »

14°. « Mémoire contenant des vues pour un canal de navigation de Tarascon à Marseille. »

15°. « Mémoire au sujet des 17,104 livres 10 sols, réclamés par la province, provenant des restes de l'équipement des milices. »

16°. « Sur la nécessité de proposer aux assemblées générales du pays toutes les impositions ou augmentations d'impositions à lever sur ledit pays. »

17°. « Observations des procureurs du pays sur le Mémoire de la Chambre de commerce de Marseille, au sujet de l'inspection des eaux-de-vie destinées à l'étranger. »

18°. Intervention des procureurs du pays en faveur de la communauté de Joucas, contre les vexations de l'ordre de Malte.

19°. « Observations à M. l'Intendant, au sujet de l'entrée et de la sortie des grains en Provence. »

20°. « Avis sur l'instance pendante au Conseil de S. M. entre la communauté de Trets et le seigneur de Roquefeuil. »

21°. Accords avec le sieur Moutard, libraire de la Reine, pour la souscription à l'*Histoire de Provence,* de Papon.

22°. « Raisons sur lesquelles les procureurs du pays fondent le refus qu'ils font de fournir les emplacements et les fournitures qu'exige le traitement des soldats attaqués de la gale et des gonorhées. »

23°. « Observations sur le projet de règlement, au sujet de la fabrication d'une première qualité de pain dans la ville de Marseille. »

24°. « Mémoire servant à établir que la Provence doit être exempte des évocations générales, des committimus et de la jurisdiction du Grand Conseil. »

25°. « Sur les lettres patentes qui donnent au sieur Compant la régie des droits sur les cuirs ; — la régie des droits attribués aux offices de jurés-priseurs. »

26°. « Mémoire contenant des observations sur l'ordonnance du Roy concernant les mendiants, du 30 juillet 1777. »

27°. Motifs de cassation de l'arrêt de la Cour des comptes du 28 juin 1776, contre la communauté de Six-Fours.

28°. Papiers divers intéressant les communautés de La Martre, Cagne, Orgon, Gattières, Conségudes, Saint-Cannat, Collobrières, Solliès, Digne, Malemort, La Rochette, Biot, Cannes, Grasse, Lambesc, Tarascon, Saint-Vallier, Saint-Jeannet, Banon, les Mées, Malijay.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Formats divers. Sans pagination. Demi-rel. basane.

843 (534 — R. 388). « Dictionnaire latin et françois des noms des villes et villages de la Provence, selon le détail de la chorographie du païs. Avec les noms des villes et lieux des royaumes de Bourgogne Transjurane, d'Arles et du Comté-Venaissin. Dédié à M. le comte de Vence, colonel du régiment royal corse, et brigadier des armées du Roy. En l'année M.DCC.LI, le XIII novembre. » — Autographe.

La dédicace est signée : « Frère Honnoré Moulin, religieux des frères Mineurs conventuels. »

Page 111. « Noms des villes et villages de Provence, par ordre alphabétique. »

Page 120. « Terres bauxiennes ou balziennes, ou balthezariennes. Terres Baussenques. Terres adjacentes. »

Page 123. « Noms des villes et lieux des 644 communautez », par vigueries.

1751. Papier. 139 pages. 240 sur 170 millim. Cartonné.

844-847 (1001-1004 — R. 16). « Histoire de la ville d'Aix, capitale de Provence, par Pierre-Joseph, un de ses citoïens. A vocibus aquarum multarum. Psalm. 92. » — Quatre volumes.

Exemplaire presque entièrement autographe, et le plus complet connu, de l'Histoire d'Aix de P.-J. de Haitze. Il a dû, comme les autres livres de cet écrivain, légués par lui au couvent des Minimes d'Aix, se trouver d'abord dans la bibliothèque de ces religieux. Au commencement de ce siècle, le libraire Pontier le vendit 300 francs à M. Castellan, professeur à la Faculté de théologie, et celui-ci le légua, en mourant, à la Bibliothèque Méjanes, où il est entré en 1838.

Pour parfaire cet exemplaire, on y a réuni quelques cahiers autographes qui étaient ailleurs, copié nombre de feuillets qui manquaient; et sauf le 19me livre, qui n'existe complet nulle part, il paraît contenir l'ouvrage entier de Haitze. (Ce 19me livre est suppléé par l'Histoire de Provence sous le gouvernement du comte d'Alais, du même auteur, dont il y a trois exemplaires aux nos 794, 795, 796; le premier, autographe.) Voici la répartition de l'histoire par volumes et par époques :

Tome I. Livres I à VI. Depuis l'an du monde 2854 jusqu'à l'année de J.-C. 1540. — 945 pages.

Tome II. Livres VII à XIII. De 1540 à 1599. — 1057 pages.

Tome III. Livres XIV à XIX. De 1600 à 1650. — 1034 pages.

Tome IV. Livres XX à XXV. De 1652 à 1715. — 1194 pages.

Contrairement à l'assertion du P. Lelong, n° 38136, cette histoire va au delà de 1710, et l'original, aussi bien que les copies, ont plus de deux volumes.

La *Revue Sextienne,* qui se publie à Aix, a entrepris depuis plusieurs années l'impression de cette histoire, qui formera cinq volumes in-8°. Les quatre premiers ont paru, et le cinquième est en cours de publication. Il n'aurait pas été sans utilité, en mettant au jour cette volumineuse compilation, dont on a respecté fidèlement jusqu'à l'orthographe et les singularités, d'y joindre quelques notes pour en signaler les principales erreurs, et d'annoter les nombreux passages où l'imagination de l'auteur a fait tous les frais de ses récits.

Commencement du XVIIIe siècle. Papier 290 sur 190 millim. Rel. basane neuve.

848 (1005 — R. 18). « Recueil des sommères des vingt-cinq livres qui composent l'Histoire d'Aix, ou racourci d'abregé de cette même histoire, par son auteur Pierre-Joseph [de Haitze]. »

Ce manuscrit, entièrement autographe, contient, avec une préface, les titres de chaque chapitre des 25 livres.

Commencement du XVIIIe siècle. Papier. 324 pages. 283 sur 195 millim. Demi-rel. parchemin.

849-851 (789-791—R.17). « Histoire de la ville d'Aix, capitale de Provence, par Pierre-Joseph [de Haitze], un de ses citoyens. » — Trois volumes.

Tome I. Livres I à VI. De l'an du monde 2854 à l'année de J.-C. 1540.

Tome II. Livres VII à XV. De 1540 à 1638.

Tome III. Livres XVI à XXV. De 1638 à 1715.

« Cet exemplaire de l'Histoire d'Aix provient de M. de Méjanes, qui en a lui-même transcrit plusieurs cahiers de sa main. Il est complet, sauf la plus grande partie du XIXe livre, qui manque dans tous les exemplaires connus. » (Note de M. Rouard.)

XVIIIe siècle. Papier. 890, 772 et 713 pages. Formats différents, les plus grands, 335 sur 215 millim. Demi-rel. parchemin.

852-855 (R.A.38). « Histoire de la ville d'Aix, capitale de Provence, par Pierre-Joseph de Haitze, un de ses citoyens. » — Quatre volumes.

En tête du premier volume, M. Roux-Alphéran atteste avoir acheté cette histoire, au mois d'avril 1827, de M. Ricard, conseiller auditeur en la Cour royale, héritier de feu M. Dubreuil, avocat et ancien assesseur d'Aix. Cet exemplaire est en grande partie de l'écriture de M. l'abbé Dubreuil, et le reste, de celle de M. Dubreuil aîné, son neveu, l'un oncle, l'autre frère de celui dont M. Ricard avait hérité.

On trouve encore au premier volume, avant l'Histoire :

1°. « Supplément à l'Histoire d'Aix, tiré du *Recueil des historiens des Gaules et de la France.* » — 4 feuillets.

2°. « Exposition (en précis) du sieur de Haitze, touchant l'histoire d'Aix qu'il a composée. In-4° de 13 pages, imprimerie du sieur David, à Aix. » — 5 feuillets.

Tome I. Livres I à VI, an du monde 2854-an de J.-C. 1540, avec les sommaires des chapitres à la fin. — Commencement : « La ville d'Aix, dont j'entreprends d'écrire l'histoire... » — Fin : « ...Mourut regretté de tout le peuple, le 22 janvier 1540. » — 72, 89, 163, 144, 183, 214 pages et 39 feuillets.

Tome II. Livres VII à XII. 1540-1593. — Commencement : « Le successeur de l'archevêque étoit alors occupé à détruire les hérétiques vaudois... » — Fin : « ...Pour faire place au commencement encore plus glorieux de la suivante. » Sommaires. — 168, 138, 108, 135, 252, 107 pages, et 37 feuillets.

Tome III. Livres XIII à XIX. 1594-1650. — Commencement : « Depuis la conversion du Roy... » — Fin : « ...Quatre lettres, dont l'une étoit pour le Parlement, l'autre pour le comte de Carcès, la troisième pour... » Ici arrive cette note : « Cetera hic desunt, c'est-à-dire le reste de ce numéro et les suivants, faisant en tout 45. » — Les 16e et 17e livres sont incomplets; M. de Saint-Vincens a complété de sa main le 18e; le 19e est très défectueux, n'ayant que 15 pages. — 103, 158, 167, 172, 198, 15 pages, et 43 feuillets.

Tome IV. Livres XX à XXV. 1652-1715. — Commencement : « La connoissance que les Sabreurs eurent qu'on vouloit les faire passer pour criminels auprès du Roy... » — Fin : « ...D'éternelles actions de grâces comme à celui de qui tout don procède. Fin du livre XXVe et de tout l'ouvrage. » — 164, 175, 139, 143, 203, 164 pages, et 41 feuillets.

A la garde de chaque volume, adresse imprimée : « A M. Roux-

Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 111.

XVIIIe siècle. Papier. 250 sur 175 millim. Demi-rel. veau.

856 (R.A.10). « Aix ancienne et moderne, ou la topographie de la ville d'Aix, par Pierre-Joseph de Haitze. 1715. »

Fol. 1. « Chapitre premier. Du premier état de cette ville. La société, qui est aussi intime à l'homme que la raison... » — Fin : « ...Et a peste tuta, quia tota tua erat. M. DC. XLIX. »

Fol. 51. « Répertoire général, ou dictionnaire abrégé de tous les titres qui sont déposés dans les archives du Roi, tenues par la Cour des comptes, aides et finances de Provence, fait pour l'utilité des fiefs, par Mre Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard de Longjumeau, seigneur de Ventabren, de la Bourdonière et de Valbonnette, conseiller en la même Cour, et l'un des commissaires élus par la noblesse du pays en 1755. »

Copies écrites par M. Roux-Alphéran. A la garde, son ex libris imprimé. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 137.

XIXe siècle. Papier. 71 feuillets. 265 sur 195 millim. Cartonné.

857 (1011—R.27). « Mémoire de plusieurs antiquités de ceste ville d'Aix », par Boniface et Jean-François de Fortis.

Page 1. « Mémoires de quelques antiquittés de ceste ville d'Aix, et aultres curiosités qui m'ont esté donées par mes amis, tant de ladicte ville que aultres lieux de la province, tirées, la plus part, des recherches que feu monsr d'Augustopolis, archevesque d'Aix, faisoit rechercher aus escriptures vieilles. » Ce sont des notes et extraits tirés des registres des notaires et des archives du Roi. — Commencement : « 1423. Le bled se vendoit douse sols la charge... Le miel vandu 8 souls (?) le quintal... »

Page 7. « Catalogue et suite des seigneurs archevesques d'Aix », jusqu'au cardinal Grimaldi.

Page 20. « Articles dressés par les depputés de ce pays de Provance, lorsqu'ils voulloyent bailher la Provance à Son Altesse de Savoye, par un aveuglemant général, à cause de la Ligue. »

Page 24. « Testament de Charles d'Anjou, dernier comte de Provance. »

Page 29. « Discours das troubles que fouron en Provence, dau temps de Louys, 2 dau nom, fils de Louys premier, rey de Cicille et comte de

Provence, per acqueu Reimond Rougier, dict de Tourene, susnomat lo visconte de Turene, et Alienor de Cominges, sa maire, en l'annade 1389. » Commencement : « Juanno, premiero dau nom, reyno de Hierusalem et de Cecille... » — Fin : « ...Lou siou benestruc nom sie benesit et santifficat. Amen. » En provençal. — 24 pages.

Page 63. « Mémoire des anciens miracles de S[t] Mitre, un de nos patrons. »

Page 66. « Des trois tours de la ville d'Aix, et de ses eaux. Extrait des Mémoires du s[r] de Pilles, et de messire Puech, prieur, qui les a estandues, et adjousté du sien. »

Page 101. « Roolle des illustrissimes archevesques d'Aix », jusqu'au cardinal Grimaldi.

Page 121. Extraits divers, d'une autre espèce et d'une autre écriture, disposés sous les titres suivants : « Apophtegmata et argute dicta » ; — « Artes liberales » ; — « Artes illiberales » ; — « Aquatitia » ; — « Bellica » ; — « Chronologica » ; — « Divina » ; — « Politica » ; — « Perturbationes animi » ; — « Panegyrica. Inauguratio D. Honorati Surian », avec la signature « de Fortis » ; — « Forensia » ; — « Funebria » ; — « Geografica » ; — « Quadrupedia » ; — « Religio » ; — « Historica » ; — « Ludicra » ; — « Meteora » ; — « Metallica ».

Une note de M. Rouard, sur le feuillet de garde, porte ceci : « La 1[re] partie de ce volume est de Boniface de Fortis, seigneur de Claps, et la seconde, de son fils aîné Jean-François, mort aux Indes en 1663. »

XVII[e] siècle. Papier. 233 pages. 287 sur 207 millim. Demi-rel. parchemin.

858-860 (1012-1014—R.22). « Notes et recherches sur la ville d'Aix, sur les faits qui la concernent, sur ses monumens, ses curiosités, ses habitans les plus célèbres, et les ouvrages que ceux-ci ont produit » Par M. de Saint-Vincens. — Trois volumes.

Tome I. De l'origine à 1558. — On lit sur le titre la dédicace suivante : « PATRIAE | PARENTI SANCTISSIMAE | ALEX. IVL. ANT. DE FAVRIS | S[T] VINCENS. | IVL. FRANCISCI PAVLI F. | V. S. L. M. | INCOHAT AVSPICE PATRE V. D. ANN. MDCCLXXIX. » — 484 pages.

Tome II. De 1558 à 1671. — Pages 485 à 961.

Tome III. De 1671 à la Révolution. — Pages 962 à 1280. Ce volume contient, à la fin, un mémoire sur le mausolée du Palais,

démoli en 1786, et deux autres sur les mosaïques découvertes à Aix en 1790, et sur les mosaïques en général.

A ce troisième volume est annexé un mémoire original du P. Moulin, Cordelier d'Aix, qui a pour titre : « Inscriptions publiques et chrétiennes des églises, couvents, monastères et édifices publics de la ville d'Aix, colligées et augmentées en octobre l'an M. DCC. L. » — Ce mémoire est autographe, et contient 275 inscriptions, non compris le supplément. Il fut donné à M. de Saint-Vincens « par M. Topin, ex-doctrinaire, en avril 1799 », nous apprend-il lui-même dans une note; et il ajoute : « J'ai regardé ce don comme un cadeau prétieux. » — 113 et 11 pages. 240 sur 175 millim.

Les notes et recherches de M. de Saint-Vincens constituent, sous forme d'Annales, une histoire de la ville d'Aix. Elles contiennent un grand nombre d'inscriptions et d'observations de tout genre. La rédaction n'est pas autographe; mais beaucoup de feuillets sont de la main de l'auteur, dont on trouve un peu partout des corrections et des additions.

Fin du XVIII[e] siècle. Papier. 305 sur 200 à 210 millim. Cartonnés.

861 (1010—R.24). Opuscules archéologiques et numismatiques, par M. de Saint-Vincens.

1°. « Notice sur Jules-François-Paul Fauris Saint-Vincens », par son fils. Imprimé. — 16 pages et un feuillet pour une inscription grecque.

2°. « Mémoire sur les médailles de Marseille. » Le titre seul est imprimé. Le mémoire a 84 pages, et est suivi de 6 planches gravées de médailles, et de 3 autres, dont deux représentant une « Figure d'Atlas trouvée dans le port de Marseille en M.DCC.XC », et la dernière, le « Tombeau qui existoit dans le Palais de justice d'Aix ». — Dans le cours du mémoire sont placées des vignettes gravées et des culs-de-lampe, ayant des titres particuliers que nous reproduisons, ainsi que les subdivisions du sujet : — « Habillemens des Marseillois » ; — « Armes des Marseillois » ; — « Crabe de bronze trouvé à Marseille » ; — « Vénus Anadiomène. » — Page 17. « Explication des planches. Médailles. » — Page 17. « Médailles d'or, d'argent, de bronze. » — Page 79. « Explication du fleuron du titre, des vignettes et des culs-de-lampe. »

3°. « Mémoire sur la tour du Mausolée, autrefois incorporée dans le Palais, démolie en 1786. » — 9 feuillets, une planche gravée

4°. « Mémoire sur les découvertes des mosaïques et autres antiquités, faites à Aix en 1790, dans le local occupé par l'ancienne ville d'Aix, à 200 toises et au nord de la ville actuelle. » — 11 feuillets et 3 planches gravées.

Corrections de la main de Saint-Vincens.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 272 sur 215 millim. Demi-rel. parchemin.

862 (1036). « Mémoire sur les monumens, tableaux, statues, les plus remarquables de la ville d'Aix, fait au mois de janvier 1790 », sur la demande de la municipalité et de l'administration du district.

Ce mémoire est de M. de Saint-Vincens, et en beaucoup d'endroits, écrit ou annoté de sa main. L'auteur y passe en revue l'église de Saint-Sauveur, l'archevêché, les Pénitents bleus, l'Observance, les églises des Observantins, de Saint-Sébastien, des Cordeliers, des Augustins, du Saint-Esprit, de la Pureté, des Carmes déchaussés, de la Madeleine, des Grands-Carmes, des Carmélites, des Dominicains, de Saint-Barthélemy, de la Visitation, du Séminaire, de Sainte-Claire, de Saint-Laurent, l'Hôtel de ville ou maison commune, le Cours, les églises des Feuillants, des Bénédictines, des Andrettes, de Saint-Jean de Malte, les Pénitents des Carmes, les Petites-Maries, le Collège, les Augustins réformés, les Récollets, les Trinitaires, les Capucins, l'hôpital Saint-Eutrope, les Pénitents gris ou Bourras, les Chartreux, les Minimes, l'ancienne chapelle de Saint-Lazare, les bains des Eaux de Sextius, indiquant à chaque fois les monuments et les objets d'art qui s'y trouvent.

Il y a dans des notes ajoutées à ce Mémoire quelques détails sur le sort que subirent ces monuments dans les premières années de la Révolution.

Page 111. « Notice de quelques inscriptions trouvées à Aix ou aux environs, et qui n'ont été insérées dans aucun recueil. »

Page 115. « Mémoire sur la tour du mausolée autrefois incorporée dans le Palais, démolie en 1786. »

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 159 pages. 325 sur 200 millim. Demi-rel. parchemin.

863 (R.A.11). Recueil de pièces sur la ville d'Aix.

Fol. 1. « Mémoires sur les monumens, tableaux, statues, etc., les

plus remarquables de la ville d'Aix, fait en janvier 1791 par M. de Saint-Vincens le fils. »

Fol. 37. « Chronologie des officiers du parlement de Provence..., tirée de l'Histoire dudit parlement, composée par Louis-Hyacinthe d'Esmivy, baron de Moissac, et continuée par MM. de Saint-Vincens, père et fils. »

Fol. 65. « Chronologie de la Cour des comptes, aides et finances. »

Fol. 80. « Chronologie du Bureau des finances de Provence. »

Fol. 88. Liste alphabétique des personnages illustres nés à Aix.

Fol. 157. « Chronologie des archevêques d'Aix, suivant M[r] de Haitze; — des prévôts de Saint-Sauveur; — des prieurs de Saint-Jean. »

Fol. 166. « Catalogue des portraits des Provençaux, conservés dans le cabinet de M. de Saint-Vincens, à Aix [1804]. »

Fol. 187. « Notice sur les citoyens d'Aix, actuellement vivans [1807], distingués par leurs mérites, et dans les emplois civils, ecclésiastiques et militaires. »

Fol. 205. « Transaction entre la cour royale et le prévôt de Saint-Sauveur. 1292. »

Fol. 215. Mélanges, imprimeurs, peste, sépultures.

Fol. 228. Notes sur quelques suppliciés de bonne famille.

Fol. 229. Notes sur les familles Meyronnet, Laget-Bardelin, Pitton, Luynes, Corriolis.

Fol. 244. « Recueil d'inscriptions. Extrait du ms. du P. Moulin, cordelier. » Il y a ici 118 inscriptions.

Fol. 265. « Inventaire des titres et actes servant à prouver la filiation de la branche aînée de la maison de Clapiers. Janvier 1823. »

Fol. 275. « État chronologique, plus ample que celui du fol. 65, des officiers » de la Cour des comptes d'Aix.

Fol. 293. « Notes extraites des registres des délibérations du chapitre d'Aix. »

Fol. 307. Notice sur M[gr] Antoine de Posada Rubin de Célis, évêque de Carthagène, qui a séjourné neuf ans à Aix, jusqu'au 12 mai 1834.

Fol. 317. « Filiation de la famille Rostolan; — de la famille Boyer-Fonscolombe »

Fol. 328. « Extraits du Levadour du prieuré de Saint-Jean d'Aix, de l'ordre de Malte. »

Fol. 342. Liste de personnes mortes à Aix de mort violente, de 1790 à 1795, commençant par Joseph Pascalis.

Toute la seconde partie de ce volume, presque entièrement écrit par M. Roux-Alphéran, se compose d'assez courts extraits dont nous avons recueilli les principaux. Son ex libris est sur la garde. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 138.

XIXe siècle. Papier. 347 feuillets, 67 pièces. 250 sur 190 millim. Rel. peau.

864 (R.A.40). Recueil des pièces concernant l'agrandissement de la ville d'Aix, en 1646-1650.

Rapport sur la quantité des places de maisons qui sont dans l'agrandissement. — Commission de M. de Champigny. — Ordonnance de M. de Champigny. — Rapport des commissaires nommés pour faire le plan et planter les bornes et limites. — Arpentage fait sur le grand plan. — Alignement du « barri », et ce qu'on prend des particuliers pour les murs, lisses et fossés. — Cannage des maisons qui se trouvent dans l'agrandissement. — Rapport des estimateurs des terres, jardins et prés pris aux particuliers. — Cahier des places de maisons qu'on a tracées dans l'enclos de l'archevêque d'Aix. — Calcul du cannage des rues qui sont dans l'enclos. — Cannage général de toute la besogne faite aux murailles de l'agrandissement de la ville. — Places des maisons alignées pour les bâtir. — Plantement des termes. — Cahier des places de maisons vendues par Michel Mazarin, archevêque d'Aix. — Nivelage des rues de l'agrandissement. — Estime du jardin, pré et terre de l'enclos de l'archevêque. — Devis de ce qui reste à faire pour l'achèvement des murailles. — « Extime du Cours des carrosses. » — « Cannage de la tour du vieux barri que le Père Yvan habite. » — « Taxe des façades des maisons, d'un costé et d'autre du Cours. » — « Calcul du barri que fault desmolir, tant au droict de la ville vielle que de ville neufve, jusques au grand boloard. » — A la suite sont tous les plans et tracés de rues et maisons, et remparts, qui ont servi à l'opération.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. »

1645-1650. Papier. Non paginé. Formats divers. Rel. peau jaune.

865 (392—R.396). Discours d'un consul d'Aix.

« Discours pour l'hostel de ville. » — « Compliment à M. le premier Président et Intendant » ; — « à Mr le comte de Grignan » ; —

« au grand-prieur de France ». — « Discours pour l'assemblée » ; — « pour la nouvelle élection » ; — « pour nostre sortie et l'entrée de nos successeurs » ; — « pour nostre entrée à l'hospital ». — « Compliment au duc de Berri, à son arrivée dans Aix » ; — « au duc de Bourgogne ». — « Lettre de M. le maréchal duc de Villars, en réponse à celle de M. Bec. Marly, 8 novembre 1712. »

Au feuillet de garde : « Donné par M. David, en 1780, à Aix. »

Commencement du XVIIIe siècle. Papier. 96 pages. 190 sur 127 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

866-867 (744-745—R.797). « Recueil de la peste » d'Aix en 1720 et 1721. Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. En tête, des imprimés. — « Ordre à observer pour empescher que la peste ne se communique. » — « Journal de ce qui s'est passé en la ville de Marseille, par Pichatty. » — « Parfums et remèdes contre la peste. » — « Acte déclaratif. » — « Mémoire sur la nature de la peste. » — « Règlement général pour la désinfection. » — « État des personnes qui ont esté malades ou qui sont mortes de la peste à Aix. 1720-1721. » On a ici la réunion très curieuse des feuilles donnant, jour par jour, avec les noms et les domiciles, le nombre des pestiférés d'Aix depuis le mois d'octobre 1720 jusqu'en mai 1721 ; mais ces feuilles ne sont pas en ordre. — Autres imprimés.

Tome II. Liste des personnes frappées de la peste à Aix, depuis le 10 octobre 1720 jusqu'au 31 mai 1721. « Malades, 3,366; morts, 1,236; total 4,602. » — « Copie d'une lettre écrite d'Aix à Mme la duchesse de *** à Paris », suivie de quatre autres. Imprimé. — « Règlement donné par M. de Perrin. » — Observations sur quelques cas de peste. — « Parfums et remèdes contre la peste », et autres imprimés au nombre de 26, plus 17 pièces manuscrites, peu considérables, concernant Arles, Apt, Forcalquier, etc.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Rel. basane.

868 (735.—R.384). « Correspondance de messieurs de Cormis et Saurin, pendant la peste de 1720, 1721. »

M. de Saint-Vincens, qui a possédé ce manuscrit et y a mis ce titre, l'a fait suivre d'une longue note où il donne quelques détails sur les auteurs de ces lettres. Il nous y apprend qu'il avait acquis cette copie, revue et corrigée par Saurin lui-même, des héritiers de M. de Magalon,

avocat général; copie non complète, dont une ancienne pagination nous révèle les vides. Il n'y a en effet ici que les pages cotées primitivement : 100 à 127, 148-167, 386-449, 458-569, 610-904, 941-1220, 1229-1240, 1357-1360, 1365-1768, 1833-1920, 1929-1960, 1997-2004, 2009-2032, 2041-2352. Tout le reste manque.

Une partie de ce manuscrit a été publiée sous le titre suivant : « *L'ancien barreau du parlement de Provence, ou Extraits d'une correspondance inédite, échangée, pendant la peste de* 1720, *entre François de Cormis et Paul Saurin, avocats au même parlement;* par Ch. de Ribbe. Marseille, 1861. » In-8°.

XVIIIe siècle. Papier. 1697 pages. 255 sur 165 millim. Rel basane.

869 (1059). Plans et projets pour la reconstruction du Palais du parlement d'Aix, entreprise avant la Révolution.

Sur le plat du cartable : « Plans et cartes de M. Le Doux. » A l'intérieur, 43 feuilles de plans et de vues, où sont indiquées toutes les divisions de l'ancien palais des comtes de Provence, avec ses monuments antiques, et sa concordance avec le palais projeté.

Il y a de plus trois cahiers. — Le 1er, de trois feuillets, sans titre, contient l'Avis, sollicité par M. Le Doux, de cinq membres de l'Académie royale d'architecture de Paris, « sur la décoration intérieure et extérieure, ainsy que sur la solidité du Palais de justice qu'on se propose de construire dans la ville d'Aix en Provence. 27 juin 1785. » — Le second est intitulé : « Palaix d'Aix et prisons à construire. Mémoire relatif aux maisons à acquérir. 1786. » 12 pages. — Le troisième : « Palais et prisons d'Aix. Mémoire. Juin 1790. » Signé, Vallon. 13 pages.

XVIIIe siècle. Papier. Dans un cartable.

870 (1072). « Bazoche à Aix. » Titre au dos.

1°. Lettre de « Toussainctz, par fortune de bonheur roy de Bazoche ». Aix, 6 mai 1577. Parchemin. Original, scellé.

2°. Supplique au Parlement. « Supplie humblement le roy de Bazoche... » 21 mai 1577.

3°. Arrêt du Parlement en faveur de « Me Marc Ganay, esleu roy de Bazoche ». 14 juin 1585. Parchemin.

4°. Signification d'huissier à Jehan Aubert [et autres], « lequel a dict qu'il est de la relligion préthandue refformée, et par ainsy ne veult marcher à la prossession ». 15 juin 1585.

5°. Supplique de « Nicollas Dumont, roi de Bazoche », au Parlement. 5 mai 1630?

6°. « Roolle des officiers de la Basoche. »

7°, 8°. Cotisations des officiers.

9°. Autre liste d'officiers de la Basoche, lieutenant, connétable, chancelier, etc.

10°. « Délibération des procureurs au Parlement au sujet des charges de la Basoche. 1724. » Imprimé. — 8 pages.

11°. « Délibération contenant règlement pour les officiers de la Bazoche. 1735. » — 17 pages.

XVI[e]-XVIII[e] siècle. Papier et parchemin. 11 pièces. Formats divers. Demi-rel. chagrin.

871 (R.A.64). « Domaine de Beauvoisin », aux environs d'Aix. Titre au dos.

« État détaillé et circonstancié du domaine de Beauvoisin, pour tout ce qui peut conserner ledit domaine, acquisition, état ancien, réparations, revenus, agrandissements; et des censes et pentions qui y ont été joints, ainsi que des censes que j'avois déjà dans le terroir, censes et pentions à Gardanne et S[t] Cannat. Avec une table à la fin. »

Page 1. « Faits et procédures qui ont précédé l'acquisition du domaine de Beauvoisin, ou la Pioline. »

Page 3. « Enchères et vente du domaine de Beauvoisin, ou Pioline, et autres petits articles, à M[r] de Meyronnet-Châteauneuf, en vertu du retrait lignager », en 1769.

Page 340. « Livre de raison des rentes, pentions et censes dues à M[r] le marquis de Meyronet, par divers particuliers d'Aix, Gardanne et environs. 1829. » — A partir d'ici, il n'y a plus un seul mot d'écrit, si ce n'est la table qui est à la fin, laquelle se réfère seulement à la première partie.

Le domaine de Beauvoisin, ou la Pioline, appartenait depuis très longtemps à une famille de robe d'Aix, la famille de Piolenc. Après la mort d'Honoré-Henri de Piolenc, premier président du parlement de Grenoble, décédé le 13 mars 1760, elle dut être aliénée, et elle entra alors dans la famille de Meyronnet, dont nous avons ici le livre de raison. Une note de M. Roux-Alphéran, au haut du titre, nous apprend que cette terre fut vendue par M. Paul-Alphonse-Jean-Baptiste de Meyronnet à M. Moutte, négociant à Aix, par acte du 20 septembre 1808.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 109.

XVIII[e] siècle. Papier. 340 pages. 430 sur 295 millim. Rel. en peau jaune.

872-873 (R.A.59). « Livre des délibérations des Amis de la Constitution, [société] établie à Aix, département des Bouches-du-Rhône, commencé au mois de may 1790, l'an premier de la liberté. Vivre libres ou mourir. » — Deux volumes.

Tome I. Du 9 mai au 2 décembre 1790.

Tome II. Du 3 décembre 1790 au 13 juillet 1791.

Commencement (1[er] vol.) : « Un nombre considérable de citoyens de cette ville d'Aix ayant manifesté le désir : 1° de hâter les heureux effets de la Révolution... »

Fin (2[e] vol.) : « On demande que la Société délibère quel sera le local destiné au modèle de la Bastille. Cette demande est ajournée. La séance est levée. Gibelin-David, président. Daime, secrétaire. »

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 115.

XVIII[e] siècle. Papier. 357 et 370 pages. 390 sur 250 millim. Rel. parchemin.

874 (1086). « Registre de correspondance de l'agent national du district d'Aix », du 25 vendémiaire an III au 4 frimaire an IV.

Commencement : « Circulaire aux citoyens Constantin, peintre, rue Esprit; Olimpe aîné, charron; Louis, sculpteur; Trabuc père, Reissolet, ménager; François Perrin, Pons, lieutenant des sans-culottes... »

Fin : « Nous, procureur sindic du district d'Aix, avons clôturé le présent registre de correspondance, contenant 368 pages et 1225 articles. A Aix, le 8 frimaire, an 4 de la République, une et indivisible. Paulin Chanseud, p. s. »

Acquis à la vente Gourier-Chanseud. 1877.

XVIII[e] siècle. Papier. 368 pages. 417 sur 283 millim. Rel. parchemin.

875 (1081). « Société de statistique provençale. Procès-verbaux des séances tenues pendant l'année 1827 », jusqu'en 1835. Quelques mémoires historiques ou archéologiques sont annexés aux procès-verbaux de cette Société, dont le siège était à Aix.

1°. « Notice sur l'ancienne Vindalium. »

2°. « Essai sur l'origine de la ville de Pernes. »

3°. « Sur le long séjour de Malherbe en Provence. »

4°. « Notice sur Michel Nostradamus, prise dans les archives de la ville de Salon. » Portrait.

5°. « Rapport sur les droits des habitants d'Aix sur la rivière de l'Arc. »

6°. « Notice sur Claude-Ambroise Seurat, appelé l'homme anatomique ou le squelette vivant. »

7°. « Statuts municipaux de la ville de Salon, et criées annuellement faites dans la dite ville. 1365. »

8°. « Recherches historiques sur la vallée de Barcellonnette. »

Il y a également quelques travaux scientifiques.

1827-1835. Papier. Non paginé. Formats divers. Demi-rel. parchemin vert.

876 (1110). « Quatrième centenaire de la réunion de la Provence à la France. Fêtes de 1887. »

C'est le dossier contenant toutes les pièces manuscrites et imprimées auxquelles ces fêtes, l'exposition et le concours littéraire qui eurent lieu en cette circonstance, ont donné occasion. Nous indiquons les sujets du concours; toutes les pièces envoyées alors pour concourir se trouvent ici réunies.

1°. « Chant populaire à mettre en musique. »

2°. « Chœur. Provence! » Musique.

3°. « Éloge de Palamède de Forbin. »

4°. « Documents inédits relatifs à la réunion de la Provence à la France. »

5°. « Mémoires sur la réunion de la Provence à la France. »

6°. « Monographie d'une localité ou d'un monument de Provence. » — Mémoires envoyés au concours : Mouans-Sartoux, Saint-Étienne-les-Orgues, église Saint-Honorat des Aliscamps, avec plans et vues, Vence.

7°. « Sonnet sur un sujet local. »

8°. « Poésies sur des sujets intéressant la Provence. »

9°. « Légendes et contes populaires de la Provence ou du Midi. »

10°. Poésies, contes et légendes en langue provençale.

1887. Papier. Formats divers. En paquet non relié.

877-890 (R.A.71). Répertoire des actes de baptême, de mariage et de sépulture, qui se trouvent dans les registres des paroisses et des communautés d'Aix, et dans les Insinuations d'Aix, d'Arles et de Marseille, complété par les actes de l'état civil de la ville d'Aix, de 1793 à 1817, par M. Balthazard de Clapiers-Collongue. — Quatorze volumes.

Dans le but de faciliter les recherches, nous tentons un nouveau classement de ces registres, le plus méthodique possible, en plaçant en tête les Répertoires généraux, et à la fin, les actes modernes qui ne sont plus divisés par paroisses. Pour le même motif, nous mettons à côté de chacun son numéro. Il est à regretter que la plupart des volumes ne soient pas paginés, ce qui nous empêchera souvent d'indiquer l'endroit précis où commencent les diverses parties qui les composent.

877 (R.A.71.2). Baptêmes des paroisses de la ville d'Aix, par ordre alphabétique, en deux séries distinctes de garçons et de filles, entremêlées d'une troisième série de baptêmes reçus dans des paroisses étrangères à la ville d'Aix, aussi par ordre alphabétique.

Tandis que les registres qui vont suivre sont particuliers à une ou à plusieurs paroisses, ce répertoire les comprend toutes; de plus, l'auteur a ajouté, à côté d'un certain nombre de baptêmes, la date du décès et le lieu de la sépulture.

Page 1. Baptêmes de garçons de la ville d'Aix, commençant par : « Abeille, Adaoust, Agard, Agoult, Aguillenqui, Agut »; ayant un supplément « Abeille-Villeneuve », aux pages 135-145; reprenant à 171, pour finir, page 435, par « Vitalis, Vivaud, Voland, Ulme ».

Page 435. Baptêmes des paroisses étrangères, garçons et filles : « Abel, Adaoust, Agard. » — Fin, page 540 : « Vitalis, Vivaud, Vallory. »

Page 541. Seconde liste des mêmes : « Abel, Adaoust », finissant, page 601, par « Vincent, Vollan ».

Page 613. Baptêmes de filles des paroisses d'Aix : « Abeille, Adaoust. » — Fin, page 833 : « Voland, d'Urieux, Urtis. » — Il y a un supplément pour les filles à la page 145, et un autre pour la lettre O, page 833.

Il faut remarquer qu'il n'y a ordinairement que des baptêmes de familles nobles ou bourgeoises, l'auteur ayant fait un choix dans les actes qu'il rencontrait.

XIX[e] siècle. Papier. 833 pages. 420 sur 270 millim. Rel. parchemin. A la garde, comme à tous les volumes de la collection, il y a l'ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. »

878 (R.A.71.3). « Baptêmes nouveaux de la parroisse de la Magdelène, du S[t] Esprit et de la Doctrine. » Titre sur le plat.

1°. Baptêmes de la Madeleine, 1703 (et même 1692) à 1781, par ordre alphabétique et par années. Après avoir conduit chaque lettre jusqu'en 1781, on a continué, année par année, jusqu'en 1792. Puis vient un supplément de 1723 à 1792.

2°. Baptêmes de Saint-Sauveur. 1673-1779. — 4 pages. (Voir encore pour Saint-Sauveur le n° 885.)

3°. Baptêmes du Saint-Esprit, 1716 (et 1701) à 1781; avec une continuation de 1782 à 1792, et un supplément par ordre chronologique, de 1670 à 1791.

4°. Baptêmes de Saint-Jean-Baptiste du Faubourg (la Doctrine). 1719 (et même 1712) à 1781. Après toutes les lettres, continuation par années, de 1782 à 1792, puis un supplément alphabétique de 1704 à 1791. — 10 feuillets.

XIX[e] siècle. Papier. Non paginé. 350 sur 223 millim. Rel. parchemin.

879 (R.A.71.10). Répertoire, par ordre alphabétique rigoureux, des sépultures faites dans les diverses églises de la ville d'Aix, métropole, paroisses, églises de religieux et de religieuses.

Ce registre est un véritable répertoire, avec lequel il est très facile de faire des recherches. On y a classé tous les noms par ordre alphabétique, mettant ensemble tous les Abeille, tous les Adaoust, etc., et indiquant à chaque fois le nom, les prénoms, la profession, la filiation, l'âge, la date et le lieu de la sépulture, de manière à tenir lieu des actes eux-mêmes, à moins qu'on ne puisse croire à quelque inexactitude. Le nom de famille est toujours renvoyé au bout de la ligne, vers la marge, de manière que tous les noms propres sont l'un sous l'autre. Voici deux ou trois exemples :

« 1697. 1[er] avril. A Sainte-Claire. Guillaume, 3 ans, fils de M[r] André et de d[lle] Gabrielle de l'Héraud. — Abeille. »

« 1508. 12 février. Aux Observantins. Palamèdes, grand président aux Comptes, fils de Jean et d'Isoarde de Marin, époux de Jeanne Castillon. — Forbin. »

« 1608. 16 may. A S. Sauveur. M[r] Nicolas, conseiller aux Comptes, époux de Suzanne d'Albert de S. Martin, fils à feu M[e] Jean Antoine, de la ville de Riès, et de feue d[lle] Marguerite Barcillon. — Galice. »

L'auteur a dû dépouiller tous les registres mortuaires qui se trouvaient à Aix, et il y en avait de bien anciens; car il remonte souvent, selon les familles, jusqu'au commencement du XVIe siècle, comme on vient de le voir pour Palamède de Forbin, et il descend jusqu'au XIXe siècle.

Le répertoire commence au fol. 1 par « Abeille, Abel, Adaoust, Adhémar, Agoult ». Il finit, page 260, par « Wannap, Webb, Whithed, Witetemberg, Wudyggton ».

A partir de la page 261, jusqu'à la fin, page 307, il y a un supplément un peu confus, c'est-à-dire que les lettres y sont mêlées les unes aux autres; mais le rédacteur a été fidèle à deux choses : grouper ensemble tous les actes du même nom, mettre en saillie à la fin des lignes les noms de famille.

XIXe siècle. Papier. 307 pages. 410 sur 280 millim. Rel. parchemin.

880 (R.A.71.1). Répertoire des sépultures de la ville d'Aix, par ordre alphabétique.

Ce registre est une copie ou mise au net du précédent. Il commence, comme celui-ci, par le mot « Abeille », et il suit le même ordre; mais il n'a pas été terminé, et il s'arrête à la page 231, aux mots « Ribe, Ribiers, Ricard ». Le reste manque, quoiqu'il y ait beaucoup de papier blanc.

XIXe siècle. Papier. 231 pages. 437 sur 294 millim. Demi-rel. parchemin.

881 (R.A.71.9). « Sépultures [des paroisses de la ville d'Aix] commençant en l'année 1744, finissant en l'année 1792. » — Titre sur le plat.

L'ordre suivi est alphabétique et chronologique en même temps, c'est-à-dire qu'il y a d'abord toutes les sépultures dont le nom commence par la lettre A en 1744, puis toutes les lettres A de 1745, et ainsi de suite; puis, tous les B de 1744, et de chaque année subséquente. Toutes ces tables s'arrêtent en 1781, où finissent tous les V de 1744 à 1781.

Viennent ensuite les « Morts qui n'ont point de nom de maison, 1744 », jusqu'à 1781 également.

Alors arrive : « 1782. Sépultures. Lettre A »; jusqu'à 1785. De

même, la lettre B et les autres jusqu'à V ont successivement leurs actes de sépultures de 1782 à 1785.

A partir de 1786, le système change, et l'on épuise pour chaque année toutes les lettres de A à V; ainsi en est-il pour 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, qui est la dernière année.

Les cinq derniers feuillets contiennent une table alphabétique de noms; mais il n'y a que A, B, C.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin.

882 (R.A.71.6). « Mariages St Sauveur, commençant en l'année 1602, finissant en l'année 1609. — Autre en 1668 jusques en 1792. — Répertoire de S. Sauveur, commençant en 1668, finissant en 1729. » Titre sur le plat.

Ce registre contient :

1°. Le répertoire des mariages faits dans la paroisse de Saint-Sauveur, de 1668 à 1729, par lettres alphabétiques et par années, avec ce titre : « Répertoire. Mariages S. Sauveur. 1668-1729. »

2°. Les mariages eux-mêmes, pour une série d'années bien plus considérable que celle qui est marquée au répertoire. On y trouve en effet, sauf une lacune, les actes matrimoniaux de 1602 à 1792, bizarrement disposés de la manière suivante : « Mariages S. Sauveur, 1668-1705. » — Mariages, de 1706 à 1729. — Mariages, de 1602 à 1609. — Mariages, de 1730 à 1777. — Mariages, de 1778 à 1792. — En remettant l'ordre chronologique dans ces portions de registres mal disposées, on a un ensemble correspondant au titre, mais non au répertoire qui le précède.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 360 et 370 sur 230 et 240 millim. Rel. parchemin.

883 (R.A.71.5). « Mariages St Sauveur, commençant en l'année 1610, finissant en l'année 1667. — Raportoire de la paroisse Saint-Sauveur, commençant en 1602, finissant en 1667; et en outre, la paroisse Saint-Sauveur, commençant en 1730, finissant en 1792. Celui de la lettre A 1602, jusqu'à la fin de la lettre F 1667, se trouve après la fin du raportoire commençant en 1730, finissant en 1792; et celui de la lettre G commençant en 1602 et finissant par la lettre U 1667, se trouve après la fin des mariages de 1667. » Titre sur le plat.

Ce registre comble les lacunes du précédent, puisqu'on y trouve les répertoires de 1602 à 1667 et de 1730 à 1792, qui manquent dans l'autre, plus les actes de mariage de 1610 à 1667, qui y faisaient aussi défaut. Les deux ensemble nous donnent un répertoire complet des mariages célébrés à Saint-Sauveur de 1602 à 1792, et la série complète de ces actes pour la même période. Voici les subdivisions du manuscrit :

1°. Répertoire des mariages de Saint-Sauveur, 1730-1782, par lettre alphabétique, continué ensuite, année par année, jusqu'en 1792.

2°. Répertoire des mariages de Saint-Sauveur, 1602-1667, dans le même ordre alphabétique, mais seulement jusqu'à la fin de la lettre F.

3°. Mariages de Saint-Sauveur, de 1610 à 1653. Ceci n'est pas un répertoire, mais le dépouillement des registres matrimoniaux, par années, mois et jours.

4°. Mariages de Saint-Sauveur, de 1654 à 1667, par ans, mois et jours.

5°. Répertoire des mariages de Saint-Sauveur, 1602 à 1667, de la lettre G à la lettre Z, finissant par « Zerbin ». C'est la suite et le complément de l'article 2 ci-dessus.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 370 à 405 sur 240 à 250 millim. Rel. parchemin.

884 (R.A.71.7). « Mariages de la parroisse Sainte-Magdelène, commençant en l'année 1598, finissant en l'année 1792, avec tous ses raportoires. » Titre sur le plat.

1°. « Mariages Sainte-Magdeleine », 1712 à 1719, par années, mois et jours. — Mariages de 1598 à 1664. — Mariages de 1791 et 1792.

2°. Répertoire alphabétique, par années. 1598-1664.

3°. Mariages de la Madeleine, de 1665 à 1711; avec répertoire de 1665 à 1729.

4°. Mariages de la Madeleine, de 1730 à 1790, avec répertoire alphabétique, par années, de 1730 à 1792.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 370 à 405 sur 230 à 250 millim. Rel. parchemin.

885 (R.A.71.8). « Mariages de la parroisse du Saint-Esprit, commençant en l'année 1670, finissant en l'année 1792; avec tous ses raportoires. — Mariages de la parroisse de la Doctrine, commençant en

l'année 1704, finissant en l'année 1792, avec tous ses raportoires. — Baptêmes nouveaux de la parroisse Saint-Sauveur. » — Titre sur le plat.

1°. « Mariages du Saint-Esprit, de 1670 à 1792 », par années, mois et jours. Suit un répertoire alphabétique, par années, c'est-à-dire rapportant d'abord tous les A d'une année, puis les A de la suivante, et ainsi de suite. Ce répertoire est en trois parties, dont la première comprend 1730 à 1782, la deuxième 1670 à 1729, la troisième 1782 à 1792.

2°. « Mariages Saint-Jean-Baptiste [du faubourg], commençant en 1704, finissant en 1792. » Malgré ce titre, les mariages commencent par 1730 et ne vont que jusqu'en 1783. Ce n'est qu'après cette série qu'arrivent ceux de 1704 à 1729, et en 3me lieu, ceux de 1784 à 1792. Le dépouillement en est fait par années, mois et jours.

3°. « Baptêmes de Saint-Sauveur, 1717 », jusqu'à 1791, année par année.

4°. Répertoire alphabétique des mariages de Saint-Jean-Baptiste du faubourg, 1704 à 1792; mais par années.

5°. « Baptêmes de la parroisse S. Sauveur », par lettre alphabétique d'année. 1700 à 1781, puis 1782 à 1792.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 374 sur 240 millim. Rel. parchemin.

886 (R.A.71.14). Listes de mariages, d'après les registres des insinuations.

1°. Répertoire des mariages faits à la Madeleine et à Saint-Sauveur, de 1598 à 1731, et parfois au delà, par ordre alphabétique A-V. Pour ces deux paroisses, c'est le répertoire général des mariages.

2°. « Insinuations de la ville d'Arles. » Mariages, de 1563 à 1764, et au delà, par ordre alphabétique, A-V.

3°. « Insinuations de la ville d'Aix. » Mariages, de 1559 à 1790, par ordre alphabétique, A-Z (Zerbin).

4°. « Insinuations de la ville d'Arles. » 1565-1753; par ordre alphabétique A-V (Vincens).

5°. « Insinuations de la ville de Marseille, 1576-1763 », et au delà, par ordre alphabétique A-D (Dumont); avec cette note à la fin : « La suite des insinuations de la ville de Marseille, c'est-à-dire le raportoire des lettres E jusques à la fin de toutes les lettres, sont dans un nouveau

cayer, avec un autre raportoire de toutes les lettres de la ville d'Aix, qui finissent en 1627, dont il n'y a point de raportoire au greffe. Celuy qu'il y a ne commence qu'en l'année 1628. » — Le nouveau cahier, dont il vient d'être question, n'est pas autre chose que le registre qui va suivre immédiatement.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 405 sur 250 millim. Rel. maroquin sombre.

887 (R.A.71.13). Mariages, d'après les registres des insinuations. On lit en tête de la première page : « Suitte du raportoire des insinuations de la ville de Marseille, depuis la lettre E jusques à la fin de toutes les lettres ; et ensuitte, un autre raportoire de la ville d'Aix, de toutes les lettres. »

C'est un répertoire de mariages, dont le registre précédent contient le commencement, et dont la fin : « Eiguesier-Villeneuve », est ici. Voici textuellement le premier et le dernier, qui feront comprendre le système des renvois.

« Eiguesier Jean, écuyer, 1584, fol. 625, 30 avril ; et dlle Anne de Gérente. » — « Villeneuve-Ansouis, Me Louis-Théodore, conseiller au Parlement, 1733, fol. 300 vo, 20 décembre 1732 ; et dlle Gabrielle de Cabres. »

Il faut donc chercher le premier de ces mariages au folio 625 du registre des insinuations de la sénéchaussée de Marseille pour 1584 ; et l'autre, au folio 300 vo du registre de 1733.

Après la fin de ce répertoire, on en trouve un second qui se rapporte aux insinuations de la sénéchaussée d'Aix, et qui est annoncé en ces termes : « Insinuations de la ville d'Aix, qui ne se trouvent pas dans le raportoire qui se trouve au tribunal d'appel, attendu que le raportoire qu'il a ne comence qu'en l'année 1629, et il y a des registres qui comencent en 1550 ; et tout ceci est par lettres alphabétiques, jusques en l'année 1628, començant depuis le premier registre. » Il y a donc ici les mariages d'Aix, de 1550 à 1628 : « Audric-Zerbin. »

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 317 sur 204 millim. Rel. parchemin

888 (R.A.71.4). Mariages et sépultures faits en dehors d'Aix, avec les mariages d'Aix de 1793 à 1817.

Page 1. Mariages faits dans les paroisses étrangères à la ville d'Aix. Avec cette note : « Il y a presque dans tous les mariages une des parties contractantes qui sont (*sic*) de la ville d'Aix. »

Liste des paroisses qui ont fourni des actes à ce recueil : — Aiguilles, — Allauch, — Ansouis, — Artignosc, — Artigues, — Aubagne, — Auriol, — Aurons, — Beaudinard, — Beaurecueil, — Berre, — Besaudun, — Bouc, — Brue, — Cabriès, — Cadenet, — Cassis, — Ceireste, — Charleval, — Châteauneuf-le-Rouge, — Châteauneuf-les-Martigues, — Corbières, — Cucuron, — Cuges, — Esparron de Pallières, — Fos-Amphoux, — Fuveau, — Gardanne, — Gémenos, — Gignac, — Ginasservis, — Grambois, — Jouques, — Jonquières, — Ile du Martigues, — Istres, — Julians, — La Barben, — La Bastide des Jourdans, — La Ciotat, — Lafare, — Lambesc, — Lançon, — La Pène, — La Roque d'Antheron, — La Tour-d'Aigues, — La Verdière, — Lauris, — Le Puy-Sainte-Réparade, — Les Milles, — Les Pennes, — Le Tholonet, — Le Vernègue, — Lourmarin, — Mallemort, — Marignane, — Meyrargues, — Mérindol, — Meyreuil, — Mimet, — Mirabeau, — Montjustin, — Nans, — Ollières, — Peynier, — Peyrolles, — Pélissane, — Pépin d'Aigues, — Pépin-la-Détrousse, — Pertuis, — Pierrefeu, — Pourcieux, — Pourrières, — Puyloubier, — Puyricard, — Reillanne, — Rians, — Rognes, — Roquevaire, — Rousset, — Septèmes, — Sillans, — Simiane, — Saint-Antoine, — Saint-Canadet, — Saint-Cannat, — Saint-Chamas, — Saint-Genès, — Saint-Germain, — Saint-Julien le Montagnier, — Saint-Marc de Jaumegarde, — Saint-Marcel, — Saint-Mitre, — Saint-Paul de Durance, — Saint-Martin de Pallières, — Saint-Savournin, — Saint-Victoret, — Saint-Zacharie, — Trébillane, — Trets, — Varages, — Vaugines, — Vauvenargues, — Velaux, — Venelles, — Ventabren, — Villelaure, — Vinon, — Vitrolles du Luberon, — Vitrolles-les-Martigues.

Il ne faudrait pas croire que tous les registres des paroisses précédentes aient été consultés pour former cette liste de mariages; on n'a dépouillé que les registres qui étaient conservés aux archives de la Cour d'Aix ; et le dépouillement, dans chaque paroisse, a été fait, quand il y avait lieu, année par année.

Page 81. « Sépultures diverses [des personnes] ensevelies dans les parroisses susnommées. » Par lettre alphabétique : « Abeille, Abon, Ache, Adaoust. » — Fin, page 127 : « Vitalis, Urtis. »

Page 127. « Raportoire de tous les mariages des parroisses de la sénéchaussée, qui se trouvent dans ce livre, par lettres alphabétiques. » — « Athenoux, Augier, Albert. » — Fin, page 161 : « Vassal, Vague,

Vigne, Vial. » C'est le répertoire général des mariages contenus aux pages 1-80, par ordre alphabétique, chronologique, et par paroisses.

Page 162. Mariages de la ville d'Aix, de 1793 à 1817, par ordre alphabétique, précédés de cette simple note : « Révolution. Mariages. 1793. Lettre A. » — « Allemand-Eiguesier, Aurange-Reinier... » L'ordre alphabétique dont il vient d'être question est celui qui se renouvelle chaque année; c'est-à-dire qu'il y a d'abord tout 1793, de A à V, puis 1794, A-V, etc. La dernière année contenue ici est 1817, qui finit à la page 394. Tout le reste est en blanc.

XIXe siècle. Papier. 394 pages. 427 sur 280 millim. Rel. parchemin.

889 (R.A.71.12). Registre des naissances de la ville d'Aix, de 1811 à 1817 inclusivement.

M. de Clapiers a donné les actes mentionnés par lui dans ce registre comme étant des baptêmes. Sa première ligne porte en effet : « Baptêmes. Lettre A. 1811 » ; et c'est la même chose jusqu'à la fin : « Baptêmes. Lettre V. 1817. » Mais comme il n'indique aucune paroisse, que son recueil forme un ensemble comprenant toute la ville d'Aix, sans aucun fractionnement, il semble évident qu'il s'agit là de naissances et non de baptêmes, et que ceci est le dépouillement des registres de l'état civil.

Chaque année a son index alphabétique complet, A-V, ou Y ; et souvent, à côté des naissances, le répertoire mentionne le décès des individus qui y sont inscrits, et les cimetières où ils ont reçu la sépulture.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 273 sur 175 millim. Rel. parchemin.

890 (R.A.71.11). Registre des sépultures de la ville d'Aix, de 1807 à 1817.

Ces actes sont classés par ordre alphabétique, mais par année, c'est-à-dire en parcourant chaque année tout l'alphabet A-Z. A la fin se trouvent quelques lettres déplacées.

On indique toujours, pour chaque mort, le cimetière où il est enseveli ; et les différents cimetières qui servaient encore alors à cet usage sont ceux de Saint-Sauveur, la Madeleine, Saint-Jean, Saint-Esprit, la Doctrine, l'Hôpital, les Insensés.

XIXe siècle. Papier. Non paginé. 335 sur 222 millim. Rel. parchemin.

891 (742—R.90,276,662). 1°. « Histoire d'Apt, prise dans les manuscrits du président de Thomassin-Mazaugues, oncle de Mr de Trimond, mon beau-père. » — 192 pages.

Ce titre est de l'écriture du président de Saint-Vincens. L'histoire en question est un abrégé de l'Histoire d'Apt de M. de Saint-Quentin, et elle va jusqu'en 1660. Cinq cahiers, non reliés avec le volume, et portant pour titre : « Supplément à l'histoire d'Apt », ont été placés en tête. — 124 pages.

2°. « Catalogue chronologique des maires, consuls, baillifs, juges royaux, viguiers, procureurs du Roy en la ville d'Apt, et de ceux qui ont été gouverneurs pour le Roy dans laditte ville. » — 43 pages.

3°. « Pontificium Carpentoractense, seu episcoporum Carpentoractensium chronologia », jusqu'en 1785. — 27 pages.

4°. « Précis sur l'histoire de la ville de Manosque, extrait du Père Colombi, avec quelques additions. » — 39 pages.

5°. « Histoire plus étendue de Manosque. » — 124 pages. Les six dernières sont de la main de M. de Saint-Vincens.

6°. « Relation des tremblements de terre ressentis à Manosque, en 1708. » — 14 pages.

7°. « Table générale. »

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 315 sur 200 millim. Rel. basane.

892 (547—R.112). 1°. « Histoire de la ville d'Arles, par M. Gaignon, bourgeois de la même ville, copiée sur son original. 1760. »

Cette histoire se termine en 1594, et a à la suite une « Action judiciaire contre Pierre de Biord, lieutenant de sénéchal, du 5 décembre 1591 ». — En tout, 490 pages, et une vue d'Arles, gravée en 1660.

2°. « Choses mémorables de la ville d'Arles depuis 1581, jusques à 1621. » — 12 pages, un plan manuscrit.

3°. « Sententia super intherinatione rescripti apostolici domini Honorati de Quiqueran, lata anno 1563 », et autres. — 6 feuillets.

4°. « Annales du convent des Minimes de la ville d'Arles, dit Saint-Honnorat des Aliscamps, depuis l'année 1591 jusques en 1705. Par le soin et le travail du R. P. Melchior Fabre, ex-provincial. » — 183 pages, 6 planches coloriées et dessins à la plume.

5°. « Chronologie du monastère royal de Saint-Césaire. Par le R. P. Melchior Fabre, M.DC.IC. » — 60 pages.

6°. « Concordat passé entre l'abbesse de Saint-Cézaire et les reli-

gieuses anciennes et réformées d'iceluy. 1647. » Imprimé. — 7 pages.

Planche de blasons coloriés des abbesses de Saint-Césaire, jusqu'à Angélique Rose.

7°. « L'homme de bronze. » Huit colonnes de vers provençaux.

« L'i a cent an, vo ben pau s'en fau,
Qu'iou siou plassa issamondau,
Qu'iou fau sentinellou, et qu'iou logy
Sur la grandou tourre dou reloge...
Leys an ty pas mies meritade
Que trente matras gargameou
C'an crompa de lettres de seou. Finis. »

8°. « Arrêt du parlement de Paris, du 24 juillet 1546, qui condamne Louis et Batiste de Castellane-Laval a être roués, pour l'homicide commis sur la personne de Gaucher de Quiqueran, baron et seigneur de Beaujeu. » — 9 pages. De l'écriture de M. de Méjanes.

Cette copie de l'histoire de Gaignon est de l'écriture de M. du Molin, d'Arles. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 5-9.

Sur la garde, dessins manuscrits de tombeaux.

XVIIIe siècle. Papier. 290 sur 195 millim. Rel. peau jaune.

893 (726—R.130). « Histoire d'Arles. » Titre au dos.

Ce n'est qu'une première partie, divisée en cinq livres, et s'arrêtant en 1251. — Commencement du volume : « Ce n'est pas sans sujet, ma chère patrie, que j'ay longtemps hésité si j'abandonnois au public un simple amusemant de cabinet... » ; — de l'histoire : « La ville d'Arles est sur le Rosne, à l'extrémité de la Provence... » — Fin : « ...Ayant esté gouvernée tantost par des consuls, tantost par des podestats. Fin de la première partie. »

Ce manuscrit provient de la bibliothèque de Nicolaï. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 36.

XVIIe siècle. Papier. 265 pages. 273 sur 190 millim. Rel. parchemin.

894 (724—R.129). « Histoire de la ville d'Arles, par le Père Porchier, trinitaire, avec des additions par Gagnon, et peut-être aussi par M. Rebattu, copiée sur une copie qui est aux archives de l'hôtel de ville d'Arles. »

Commencement : « Il semblera peut-estre estrange à quelques-

uns que j'aye mieux aymé parler premièrement du temporel... »

Ce manuscrit a appartenu à M. de Nicolaï; il y a des notes et corrections de sa main. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 34. — Lelong, n° 38160.

XVIII[e] siècle. Papier. 855 pages. 277 sur 190 millim. Demi-rel. parchemin.

895 (546—R.98). « Antiquités d'Arles, Ara lata vel Ara elata, vel Area lata, Arios lata, en grec, populus martialis. »

Commencement : « Constance d'Arles étoit femme du roy Robert, et Marguerite de Provence, femme du grand roy S. Louis. Galli, Gaulois, ainsi dits à cause de blancheur... » — Page 2. « Remarques tirées du livre du P. Porchier sur l'histoire de la ville d'Arles. » — Page 37. « Fin de la première partie », qui n'a pas été annoncée. — Page 39. « Deuxième partie. De l'état ecclésiastique de la ville d'Arles. » — Page 77. « Inscriptions antiques qui se sont trouvées dans la ville d'Arles et dans les environs. » — Page 107. « Coutumier de la sainte église d'Arles. »

Ce manuscrit est un résumé de l'histoire de Porchier, et de la main de M. du Molin. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 4.

XVIII[e] siècle. Papier. 157 pages. 277 sur 185 millim. Rel. basane.

896-897 (787-788—R.114). « Annales de la ville d'Arles. » Titre au dos. — Deux volumes.

Tome I. De 1119 à 1599.

Tome II. De 1600 à 1779.

Cet ouvrage est écrit, pour la plus grande partie, de la main de M. de Nicolaï, qui en a puisé les éléments dans les archives d'Arles, ayant soin d'indiquer à chaque fait la source qui le lui a fourni. C'est ainsi qu'il cite successivement les divers cartulaires de l'archevêché et du chapitre d'Arles, les archives du grand prieuré de Saint-Jean de Jérusalem, de l'hôtel de ville, les registres des notaires, etc.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 54.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginés. 300 sur 190 millim. Demi-rel. veau.

898 (806—R.113). « Annales de la ville d'Arles. » Titre au dos.

Ce beau manuscrit commence par un « Discours des offices de justice et municipaux, tant anciens que modernes, de la ville d'Arles, avec une particulière description des fonctions de ceux qui les exercent ». Ce n'est pas une reproduction des volumes précédents, bien qu'ayant le même objet, et presque le même plan. Les Annales qu'il contient commencent en 1302 et finissent en 1760; peu étendues au début, elles prennent successivement des développements considérables, et relatent avec beaucoup de détails les événements qui se passaient à Arles.

On pense que c'est le même manuscrit que Dubreuil, dans sa *Bibliographie provençale,* t. II, p. 146, signalait comme se trouvant au cabinet de M. de Méjanes. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 54-57.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 323 sur 210 millim. Rel. veau fauve, tranche dorée.

899-901 (728-730—R.131). « Cartularium Arelatense. » —Trois volumes.

Chaque volume porte en tête la table des chartes qu'il contient. Le premier et le second ont cette note au v° du titre : « Cartae omnes quae in hoc volumine continentur, excerptae sunt ex variis cartulariis palatii communis Arelatensis civitatis. » Malheureusement, il n'y a pas d'indication plus précise de la provenance de chaque pièce. Le recueil a été formé par M. de Nicolaï, et il y a beaucoup de choses de sa main.

Tome I. 121 pièces, de 1052 à 1600. — 507 pages.

Tome II. 130 pièces, de 1178 à 1594. — 443 pages.

Tome III. 117 pièces, de 1178 à 1740. — 504 pages.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 37-43.

XVIII[e] siècle. Papier. 210 sur 150 millim. pour les deux premiers vol., 225 sur 170 millim. pour le troisième. Rel. parchemin.

902 (560—R.105). « Extraict d'un grand registre contenant quantité de pièces, ramassées de toute façon et de diverses langues, caractères et formes de papiers, mises confusément ensemble, comme divers matériaux préparez pour bastir l'histoire de la ville d'Arles. Dessain et entreprise ardue et généreuse de maistre Jean Gertoux, advocat de la ville d'Arles, auquel de son vivant il avoit donné le titre de : *Miscellanea ad historiam civitatis Arelatis.* »

Page 1. Second titre : « Arles. Mémoires concernant la ville d'Arles ; de ses antiquités et des choses les plus considérables qui l'ont randue illustre. Extraictes d'un manuscrit ou registre, composé par feu Me Jean Gertoux... ; ledict registre commance par AA et finit par VV, et a prez de demy-pan d'hauteur. »

Ce sont des extraits de différents auteurs, et des notes. Le recueil primitif avait été formé par Gertoux ; celui-ci en est un abrégé fait par Rebatu, qui marque à chaque fois ce qu'il a pris du premier cahier de Gertoux coté AA, du second coté BB, du troisième coté CC, du dernier coté VV. Tout est de la main de Rebatu, qui a écrit au bas du titre : « Le registre de Gertoux m'a esté presté par le sieur de Meyran l'aisné, au mois de juillet 1655. » Nous indiquons une partie des choses que l'on y trouve.

Page 28. « Recueil des actes remarquables qui sont ez archifs de ceste ville d'Arles. »

Page 135. « De inventione corporis B. Antonii de Aegypto. » Il y a là beaucoup de renseignements concernant les reliques de S. Antoine.

Page 175. « Discours des antiquitez, terroirs et autres choses remarquables de la ville d'Arles. »

Page 247. « Concilium Basiliense inter monachos Montis majoris et Sancti Antonii Viennensis discordias motas definivit, anno 1438, ut hic videtur ad longum. »

Page 277. Inscriptions antiques.

Page 320. Dessins d'anciens monuments.

Page 338. « Discours de ce qui s'est passé pour la course de bague faicte à Arles, le samedy dernier jour de février 1609. »

On lit à la page 393 : « Et c'est icy la fin entière de tout le gros registre de Me Jean Gertoux, docteur ez droicts, nostre citoyen, jeune homme de grand esprit, studieux et laborieux au possible, qui s'estoit proposé de composer l'histoire de la ville d'Arles... Gertoux donc est celui à qui nostre ville est estroictement obligée pour son honorable dessain et vertueux travail. Et moy à la courtoisie de Monsr de Meyran l'aisné, mary de sa niepce, qui m'en a faict le prest en l'an 1655. Deo gratias. » — En marge : « Cet extraict et pénible travail a esté achevé le premier de septembre 1656, parmy mes incommoditez et douleurs de la goute. Laus Deo. »

Gertoux a réellement fait preuve d'une grande érudition et d'un grand travail.

Cf. Monan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 37-39.

1656. Papier. 395 pages. 280 sur 200 millim. Rel. parchemin.

905 (545—R.108). « Antiquités d'Arles », par Rebatu.

« Recueil de quelques monuments et pièces de l'antiquité, qui sont dans la ville d'Arles, ou dehors ez environs d'icelle. Portraictes au naturel, avec l'interprétation qui semble leur estre plus propre et convenable. Par François de Rebatu, escuyer, conseiller du Roy, doyen au siège de la ville d'Arles et son ressort. A Arles. » — Au haut du titre : « Commencé le 1er avril 1655. »

Statues, tombeaux, sépultures, épitaphes et inscriptions, lampes sépulcrales, larmoirs, urnes sépulcrales, autels, temples antiques, amphithéâtre. — « Raisonnement et déclaration sur quelques tombeaux antiques sis à Trinquetailles lez Arles, observés en mars 1639. » — « De la comparaison d'Arles à Rome. » — Nombreux dessins à la plume de statues, de tombeaux, d'inscriptions.

Ce manuscrit est autographe. Rebatu y a inscrit en plusieurs endroits la date où il écrivait; ainsi, à la page 130 : « Desseigné le XI novembre 1640, jour de dimenche. » — Page 131 : « Fait ce 20 mai 1661. » — Page 67 : « Ce travail a esté longtemps délaissé; maintenant repris ce 26 juing 1659, de mon aage le 72. » — 199 pages. Les pages 85-86 sont dégradées; de 87 et 88, il manque une moitié.

Cet ouvrage manuscrit est accompagné de nombreux opuscules imprimés sur les antiquités d'Arles.

« Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville d'Arles, par François Peilhe. M.DCC.XX. » Imprimé. — 4 pages.

« Abrégé de l'histoire du royaume d'Arles, par F. Peilhe. M.DCC.XXI. » Imprimé. — 4 pages.

« Recueil de différentes médailles antiques frappées dans l'ancienne ville d'Arles, par François Peilhe. 1723. » Imprimé. — 4 pages.

« Lettre à MM. [les] maire et consuls de la ville d'Arles. 1724. » Signé : « un enfant d'Arles. » Imprimé. — 14 pages.

« Entretien de deux philosophes, Héraclite et Démocrite, au sujet des antiquités d'Arles. 1724. » Imprimé. — 2 pages.

« Description d'un ancien cimetière des payens, nommé Champs Elizées, ou Eliziens, que l'on voit à Arles. Par François Peilhe. 1724. » Imprimé. — 4 pages.

« Discours sur une inscription antique trouvée dans les Champs Elizées, que l'on voit dans le cabinet de M[gr] Lebret. Par François Peilhe. 1724. » Imprimé. — 3 pages.

« P. G. M. In tabellam marmoream Arelatensem, inter cineres et sacrificalia nuper erutam, divinationes. 1693. » Imprimé. (L'auteur caché sous ces initiales est Pierre-Guillaume Marcel.) — 4 pages.

« Explication d'un monument antique très curieux, trouvé à Arles le 2 juin 1693. Par M. Terrin. » Imprimé. — 4 pages.

« Discours sur les antiquités et amphithéâtre d'Arles, tiré des manuscrits de noble Lantelme de Romieu, et de M. le conseiller Terrin, l'an 1716. Par F. P(eilhe). » Imprimé. — 3 pages.

« Description d'un ancien théâtre que l'on voit dans la ville d'Arles. » Imprimé. — 3 pages, planche.

« Description des arènes ou de l'amphithéâtre d'Arles, par le Père Joseph Guis. Arles, M.DC.LXV. » Imprimé. — 4 feuillets et 39 pages, 3 grandes planches.

« Description de l'amphithéâtre ou des arènes de l'ancienne ville d'Arles. Par François Peilhe. 1725. » Imprimé. — 4 pages.

« La Diane et le Jupiter d'Arles se donnant à cognoistre aux esprits curieux. Par noble François de Rebatu. 1656. » Imprimé. — 19 et 15 pages, remontées. 1 figure gravée, 3 dessinées à la main.

« Le portraict de la Diane d'Arles retouché, par noble François de Rebatu. Seconde édition, faicte meilleure par l'autheur. A Arles. Par François Meynier. 1659. » — Manuscrit autographe, 10 feuillets, et 1 figure à la plume. On lit au 4[me] feuillet : « Commencé le 23 avril 1659. » — A la fin : « Rebatu fecit, anno aetatis 72. Deo gratias. 1659. » — Sur le titre : « Acheve d'imprimer le 23 juing 1659. » — Après le tout : « Roolle de ceux qui auront receu des portraicts retouchez de ma Diane. »

« La Diane d'Arles donnée au Roy. Version. » Imprimé. — 2 pages de vers français, 1 gravure.

« Diana Arelatensis Regi. » Vers latins, signés : « A. D. S. J. » (Albert d'Augières, Soc. Jesu.) Imprimé. — 1 page.

« Obeliscus Arelatensis regi consecratus. Carmen. A. D. S. J. » Imprimé. — 6 pages, 1 grande planche.

« Pyramidis Arelatensis vindicatum nomen civi Arelatensi. » Signé : « Saint-Andiol. » Imprimé. — 4 pages.

Dessin manuscrit de l'inscription BONAE DEAE.

« Dissertation de Mr Graverol, sur la statue qui étoit autrefois à Arles, et qui est à présent à Versailles. 1685. » Imprimé. — 7 pages.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 3-4.

XVIIe siècle. Papier. 266 sur 182 millim. Rel. basane.

904 (388—R.118). « Mémoires d'Arles. » Titre au dos.

Rois d'Arles, république, podestats, consuls, assesseurs, clavaires, estimateurs, capitaines, viguiers, juges. — De la page 200 à 406, il y a des recherches sur les principales familles arlésiennes.

M. de Méjanes a écrit sur un feuillet de garde : « Ce manuscrit a été probablement composé par un des ancêtres du marquis de Porcelet; il s'est trouvé dans les livres qu'il a vendus à M. David en 1779. Acheté 2 livres à Aix, chez David, le 1er may 1779. »

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 2.

Milieu du XVIIe siècle. Papier. 409 pages. 170 sur 114 millim. Rel. basane.

905 (785—R.122). « Recueil des pièces concernants l'histoire des troubles arrivés en la ville d'Arles, pendant les guerres civiles du royaume de France, depuis l'année 1574 jusqu'en 1596. »

1°. « Mémoires à Jean de Renaud, sieur d'Alein, premier consul de la ville d'Arles en 1575, par le sieur colonnel d'Alein, son frère. »

2°. Ordonnances du roi Henri III, 1577;—de Henry d'Angoulême, grand prieur de France, commandant en Provence, 1578, 1579, 1580.

3°. « Union et confédération d'entre plusieurs nobles et bourgeois de la ville d'Arles, pour le service du Roy. 1579. »

4°. « Mémoires de messire Damien Nesque, prestre, contenant plusieurs faicts remarquables arrivés en France, et particulièrement en la ville d'Arles, depuis l'année 1572 jusques en l'an 1580. » — 35 pages.

5°. « Action judiciaire prononcée par devant la Cour du parlement de Provence, par François du Fort, pour Robert de Quiqueran et autres gentils-hommes d'Arles, contre Pierre Biord, lieutenant de seneschal. 1591. » — 25 feuillets.

6°. « Recueil d'une partie des excès qui se sont commis dans la ville d'Arles, soubz le prétexte de la Ligue, par la tirannie de feu M. Pierre Biord, depuis le 15 d'aoust 1591 jusqu'au mois d'octobre 1595. » Signé : « F. d'Anthonelle. 1595. » — 32 pages.

7°. « Articles de la trève accordée entre les consulz... et habitans de

la ville d'Arles, et les depputés des diocèzes de Montpellier, Nismes et Uzès. 1592. »

8°. « Journée de saint Matias. » Émeute en 1594.

9°. « Mémoyres pour les affaires de la ville et communaulté d'Arles, par devers Mgr le duc de Mayenne. 1595. »

10°. « Discours de la réduction de la ville d'Arles au service du roy Henry IV, roy de France et de Navarre, en l'année 1595. »

11°. « Mémoires des troubles arrivés en la ville d'Arles du temps de la Ligue, extraits du livre de raison de Jean Gertous, apoticaire. 1588-1596. »

12°. Lettres patentes de Henri IV pour la nomination des consuls d'Arles. 1596.

13°. « Soumère du droict que la ville d'Arles a au procès contre Jullien Mandrin, bourgeois », et deux autres pièces contre ce consul.

14°. « Mémoires de Louis Romani, marchand, conteuant pleusieurs faicts remarquables, arrivés en la ville d'Arles et quelques autres lieux, depuis l'année 1581 jusques 1621. »

15°. « Abrégé des délibérations des conseilz de la maison commune de la ville d'Arles tenus durant les années des troubles de la Ligue, depuis le 4 juillet 1589 jusques au 23 mars 1597. » — 72 feuillets.

Ce recueil a appartenu à M. de Nicolaï. V. Lelong, n° 38196. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 50-53.

XVIe siècle. Papier. Formats divers. Rel. basane.

906 (786—R.122). « Histoire des troubles arrivés en la ville d'Arles, durant les guerres civiles du royaume de France, depuis l'année 1588 jusques 1596. »

Commencement : « Dès lors que Mrs de Guise se furent élevés en armes contre Henry III, roy de France et de Pologne, sous le nom de la Ligue... » — Fin : « ... Estienne de Chavarre, escuyer, et Antoine Ollivier, bourgeois, sont commis pour arrester les comptes. Fin. » Suivent, d'une autre écriture, qui est celle de M. de Nicolaï, des détails sur les assassinats commis en 1545, sur le baron de Beaujeu, et en 1563, sur Baptiste de Castellane, avec l'arrêt du Parlement.

L'Histoire des troubles est, selon M. Mouan, l'ouvrage d'Étienne de Chiavary, mentionné par Lelong, n° 38196, comme se trouvant en la possession de M. de Nicolaï.

XVIIe siècle. Papier. 311 pages. 290 sur 195 millim. Rel. basane.

907 (559—R.109). « Arles. Chaos. » Titre au dos et sur le plat.

A la page 7, il y a ce titre un peu plus explicite : « Lieux communs, remarques, notes, mémoires. »

Recueil autographe de Rebatu, d'Arles, contenant des notes sur toutes sortes de sujets ; nous en donnerons une idée, en citant l'auteur lui-même, dont voici les premiers mots :

« Confusion. Chaos. Intantion et dessain de l'autheur, et son advis touchant la confection des mémoires ou lieux communs. Ce mot Confusion, n'est pas pris en ce lieu pour une honte ou erubescence, ní pour un deffaut de conseil et de jugement, mais bien pour un meslange de diverses doctrines, escrites selon qu'elles se seront rancontrées en lisant quelque autheur... » — Plus loin, Rebatu nous apprend comment il a extrait de ses lectures ce qui l'intéressait, soit qu'il s'agisse « de la religion, des coustumes, des moeurs, des cieux, des élémantz, des choses sérieuses, des ridicules, de l'âme, du corps et de ses parties, des fantosmes, des spectres, des météores, des crimes, des supplices et paines, de la guerre, de la paix, de la justice et des loix, des anges, des hommes, des bestes, des plantes, des pierreries, des métaux, et dix mille sortes de choses, qui pour se treuver escrites les unes et les autres pesle mesle, sans liaison ni rapport, le nom de Confusion ne leur sera pas trop improprement imposé ».

Il y a en tête du volume une abondante table des matières, où l'on peut retrouver, classés par ordre alphabétique, les sujets divers sur lesquels le manuscrit contient des renseignements. Nous allons indiquer ce qu'il y a de plus notable.

Page 22. « Des sibylles. »

Page 34. « Des empereurs romains et de leurs femmes. »

Page 52. « Duodecim Caesares ex Chronica chronicarum. »

Page 62. « De Apostolis ex Chronica chronicarum. »

Page 96. Homère, traduit en vers français par Salomon Corton. — 8 pages de vers.

Page 185. « Nobilitas, nobilis. »

Page 191. « Doctor, docti. »

Page 225. « Roma, nomen, etymologia. » — « Tombeaux, inscriptions. »

Page 235. « Noms de villes, en latin et français, par ordre alphabétique. »

Page 240. « Épitaphes, sépulchres. »

Page 311. Notes sur quelques troubadours.

Page 431. « Mendicum mendicantum judicium. Ad Guisonum epigramma. » Plusieurs pièces, vers et prose.

Page 440. « Inscriptions pour des arcs triomphaux. »

Page 473. « Civitas Arelatensis. » Éloge d'Arles, suivi d'une liste des titres qu'on a donnés à la vieille cité, au nombre de 304.

Page 615. « Lettre envoyée de Paris par M. de Buisson à M. de Rebatu, avec la réponse. 1640. » — 24 pages.

Page 720. « Chevalerie, poètes, poésies, noblesse, armoiries. »

Page 773. « Grands hommes, hommes mémorables, de grand renom. »

Page 799. « Calendrier, kalendarium. »

Page 843. « Inscriptions, offices, arts, métiers, tombeaux, épitaphes. »

Page 871. « Monnoye ancienne. »

Page 907. « Historia. De historicorum ordine et collectione. »

Page 1026. « Combats, défi, cartel, duel. »

Page 1149. « Mariage. Loix de mariage. »

Page 1163. « Inscription du mausolée de Saint-Remi. »

Page 1211. « De sancto Juliano hospitatore, confessore. »

Page 1213. « Roolle des images des saincts de la ville d'Arles faictes d'argent, et le rang qu'on leur faict tenir à la procession générale du mecredy des Rogations. » Ces images ou statues d'argent étaient au nombre de 48.

Il y a de tout dans ce manuscrit, et les mêmes matières y reviennent à trois ou quatre reprises différentes. Il mérite et justifie à merveille son titre de « Cahos, Confusion ».

On lit au haut du premier feuillet : « Cet ouvrage a esté commancé le huictiesme de septambre, jour de l'heureuse nativité de Nostre-Dame, 1646, par moy François de Rebatu, conseiller du Roy au siège de la ville d'Arles. Rebatu. »

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 26.

1646. Papier. 1213 pages. 290 sur 195 millim. Rel. parchemin.

908-910 (809-811—R.126). « Chaos d'Arles. » — Trois volumes.

Tome I. Page 1. « Mémoires de Bertrand Boisset, citoyen d'Arles, qui contiennent ce qui s'est passé de remarquable en Provence, et à Arles en particulier, depuis 1376 jusqu'à 1414 inclusivement. »

Page 57. « Translation de lo cors de san Trofeme », et autres pièces relatives aux reliques de S. Trophime.

Page 72. « Historia translationis corporis sancti Honorati, episcopi Arelatensis, a dicta civitate ad suum monasterium, anno 1391. »

Page 78. Documents sur le couvent des Augustins d'Arles.

Page 100. « Carta de consulatu. »

Page 150. « Et est finis Statutorum municipalium Arelatis. Segon se las costumas de la cieutad d'Arles. »

Page 153. « Lo rouman d'Arles. »

Page 156. « Relation de la peste d'Arles en 1721. »

Page 171. « Histoire des troubles arrivez en la ville d'Arles durant les guerres civiles, depuis 1588 jusques 1596. »

Page 291. « Dénombrement des habitants d'Arles, fait en 1636, [accusant] 23,651 habitants. »

Page 307. « Instrumentum venditionis castri Trencatalliarum et jurium ejusdem. 1300. »

Page 318. « Acte de vente de la seigneurie de Trinquetailles aux consuls de la ville d'Arles. 1579. »

Page 328. « Ravages en Camargue par les Réformés. 1576. »

Page 342. « Le mal S[t] Jaumes, ou la journée des Touchins. 1384. »

Page 357. « Discours authentique de la réduction de la ville d'Arles en l'obéissance d'Henry IV, en l'année 1595. »

Page 367. « Forteresses dépendantes de la communauté. Dénombrement de ses biens. 1598-1626. » — 389 pages.

Tome II. Affaires municipales, procès. 1619-1621.

Page 61. « Le Roy à Arles, 1622. Prise de Montpellier et maladie du pourpre. »

Page 70. « Peste, 1629. Voeux pour la peste. Des élus, et sédition d'Aix. »

Page 123. « Hauteur prodigieuse du Rhône et ses ravages. 1637. Sécheresse étrange. Antiques tombeaux et inscriptions. »

Page 283. « Dépense pour le transport et élévation de l'obélisque. »

Page 322. « Sauterelles. 1720. Année de peste. 1721. » — Ce volume contient le récit des événements arrivés à Arles, de 1609 à 1731. — 393 pages.

Tome III. Résumé des événements arrivés à Arles, de 1732 à 1763.

Page 3. « Visite à M[gr] l'archevêque, après sept mois d'absence. »

Page 10. « Service et oraison funèbre pour le maréchal duc de Villars. »

Page 17. « Funérailles de l'évêque de Castres », Quiqueran de Beaujeu.

Page 22. « Inscriptions sur tombeaux. Béatification, canonisation de S. Vincent de Paul. »

Page 50. « Ennemis en Provence. Manifeste du général autrichien. »

Page 59. « Canal de navigation, depuis le port de Bouc jusques à Arles et à Tarascon. »

Page 61. « Grande bassesse des eaux du Rhosne. »

Page 63. « Sédition des paysans. 1752. »

Page 71. « Grandes inondations. 1755. »

Page 79. « Piédestail antique. »

Page 82. « Relation de ce qui s'est passé le jour et fête de S[t] Pierre à Trinquetaille, 1[er] aoust 1760. »

Page 86. « Pièce de marbre antique. Service funèbre pour M[me] la maréchale duchesse de Villars. 7 may 1763. » — 87 pages.

Ces trois volumes, écrits en entier de la main de M. du Molin, renferment un grand nombre de documents ou de faits. Les deux premiers ont une table détaillée de ce qu'ils contiennent. Chacun d'eux porte au dos et au premier feuillet : « Cahos. Arles, tome I, II, III. »

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles*, p. 59-64.

XVIII[e] siècle. Papier. 330 sur 225 millim. Rel. parchemin.

911-914 (555-558—R.121). Recueil de pièces et de notes diverses, par Bouquier. — Quatre volumes.

Bouquier, citoyen d'Arles, avait formé, selon le témoignage de l'abbé Dubreuil, sur Arles et sur la Provence sept volumes de mélanges, que M. de Méjanes avait recueillis dans son cabinet. Il y a ici les tomes cotés anciennement III, IV, V, VI, que l'on avait séparés des autres dans le dernier classement, pour en faire deux séries distinctes. Nous les rapprochons, comme de raison, et l'article suivant sera le complément de celui-ci.

Tome I. Coté au dos : « Bouquier. III. Vieux titres. » — On y trouve : « Épitaphe » de Flavius Memorius, avec l'explication de Terrin. — Charte du cartulaire de Saint-André, où Saint-Remi est nommé « Fretum », en 982. — Actes relatifs à la Crau. 1223-1224. — Compromis du prieur de Saint-André de Bernis. 1276. — Vente de

la ville d'Avignon au Pape. 1348. — Dénombrement des terres du seigneur de Calvisson. 1387. — Donation de Jeanne Bermonde de Sommière. 1460. — Épitaphe, en vers français, du connétable Louis de Luxembourg, décapité en 1478. — Ordonnance du vice-légat pour le prieuré de Saint-Pierre, à Saint-Remi. 1486. — Hommage du seigneur de Montclus, avec le dénombrement. 1487. — Ouverture du testament de Jean de Bozena, seigneur d'Aubaïs. 1507. — Dépositions de témoins devant le juge royal de Lunel. 1517. — Actes concernant les Village, l'abbesse de Saint-Sauveur de la Font de Nîmes, 1518, les de Grille, Louis de Cambis, seigneur d'Alais, 1538, Jean de Monteau de Saint-Véran, 1540, Claudine de Combes, dame de Montclus, Honorat de Porcelet, capitaine du château de Beaucaire, 1541. — « La forme et manière comment le comté de Venisse est venu entre les meins de l'esglise de Rome... » — Reddition de comptes pour les Porcellet. 1611. — Règlement de comptes pour l'héritière de François de Rochemore, premier président de la Cour des comptes de Montpellier. 1644. — Diplôme du cardinal de Viviers, pour un échange de bénéfices. 1386.

Les pièces contenues dans ce volume concernent en général Nîmes et le Gard. — 1386-1655. 795 pages en papier, 4 parchemins.

Tome II. Au dos : « Bouquier. IIII. Arles, Saint-Remi, Marseille, Nimes, chronologie. »

« Viguiers et consuls d'Arles depuis 1251. » — « Époques des principaux évènemens arrivés à Arles pendant les troubles de la Ligue. 1589-1597. » — « Emptio hospicii pro communitate Arelatensi. 1424. » — Lettre de Pierre Saxi (1621); de Pierre de Sabatier, aux chanoines de San Frediano de Lucques, sur un prétendu saint Cassius, archevêque d'Arles, avec la réponse, 1740; de Raybaud, 1743; de Solomé, 1740 et 1741. — « Inventaire des titres en parchemin, et autres, de la ville de St Remi. » — « Viguiers et consuls de Marseille. » — « Privilèges successivement accordés à la communauté et aux habitans de Nimes », et autres pièces. — Histoire des comtes de Provence. 56 pages. — « Sommaire chronologique des différentes dominations auxquelles la Provence a été sujette jusqu'à l'année 1481. » 124 et 16 pages. — « Miscellanea. » 23 pages. — « Vicomtes de Milhaud et de Gévaudan. » — Lettre à Ménard. — « Consules civitatis Nemausi. » — XVIIIe siècle. Papier, non paginé.

Tome III. Au dos : « Bouquier. V. » — « Statuts de la ville d'Arles. » — Extraits des notaires d'Arles. — Notes sur Salon. — « Rolle des

habitans de la ville de Nismes qui faisoient profession de la R. P. R., et que le bruit public assure s'estre retirés du royaume. 1685. » — « Parallèle de six gouverneurs de la ville d'Arles soubz l'empire des Romains, Goths et François, avec Mgr Nicolas de l'Hospital, marquis de Vitry, gouverneur de Provence. » — « Vers d'Antonius Arena. » — Dépense faite pour Claude-François-Trophime de Saxi. 1702. — Onze lettres originales de L. Gautier, de Marseille, à son cousin M. de Bouquier. 1756. — Cinq lettres de Raybaud au même. 1742, 1743. — Lettres de Séguier, Couteron, Solomé, Ménard, Aillaud, Aillet, marquis d'Aubaïs, Bonnemant. — Toutes ces lettres sont originales, et traitent de questions archéologiques, épigraphiques, etc. Il y a aussi dans ce volume beaucoup de pièces imprimées. — XVIIIe siècle. Papier. 884 pages.

Tome IV. Au dos : « Bouquier. VI. Remarques diverses. » Ce titre se retrouve à l'intérieur, en tête d'une table détaillée des matières contenues dans le volume. L'histoire générale y a une bonne part, mais celle d'Arles a la plus considérable, comme on en jugera par les sujets qui y sont traités. — Histoire ecclésiastique de la ville d'Arles. — Note sur les archevêques d'Arles Concordius et Gibelin. — Sur deux anciens monumens d'Arles. — Fragment d'une inscription d'Arles. — Succession des archevêques d'Arles au XIIIe siècle. — Archevêques d'Arles qui ont été cardinaux ou transférés à d'autres églises. — Inscriptions sur des reliquaires d'Arles. — Reliques de saint Antoine. — Catalogue des prévôts d'Arles. — Il y a des inscriptions et des armoiries, et le volume se termine par la « Succession chronologique des Papes et des Empereurs d'Orient et d'Occident ». — XVIIIe siècle. Papier. 200 et 19 pages. 290 sur 213 millim. Dessin sur la garde.

Sur la garde de plusieurs de ces volumes, il y a la signature et une note de « Pascalis, prieur-curé » de Martigues, qui a possédé ces recueils au milieu du siècle dernier.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 16-26.

XVIIIe siècle, sauf quelques pièces. Papier. Rarement paginé. Formats divers. Rel. parchemin.

915-917 (812-814—R.121). Recueils de « Bouquier ». — Trois volumes.

Ces trois volumes font partie intégrante de la collection décrite à l'article précédent, dont ils forment le commencement et la fin.

Tome I. Sur le dos : « Bouquier. I. Sexterces. Chronolo. Généalogie. »

Page 1. « Touchant la réduction des sexterces romains en monnoie de France. » Extrait de Gassendi, Abacus sestertiorum.

Page 41. « Tabula cyclorum solarium et lunarium. »

Page 51. « Ratio instituendi periodum graeco-romanam ab Antonio Pagi concinnatam. »

Page 103. « Éléments de chronologie. 1739. »

Page 127. « Mémoire chronologique pour l'histoire de Provence. »

Page 175. Mélanges d'histoire et de chronologie.

Page 211. « Généalogie de la maison de Baschi. » Imprimé, deux éditions différentes.

Page 258. Maisons de Belsunce, de Bermond, de Pierre de Bernis, de Bouquier, de Brancas, de Bourbon, de Claret, de Castellane, Pontevès, Porcellet, et autres, par ordre à peu près alphabétique, jusqu'à Valadier. A la fin, dessins et empreintes de sceaux; puis une table des matières, où l'écrivain s'excuse de ce que la perte de son œil droit ne lui a pas permis d'indiquer les pages avec exactitude. — 717 pages.

Tome II. Au dos : « Bouquier II. »

Page 1. Pièces imprimées, dont une en hébreu, grec et français.

Page 7. « Touchant les vingt bénéficiatures de Saint-Trophime. »

Page 105. « Censes et directes du monastère de Ste Claire, dans la ville de Nimes et son terroir. »

Page 123. « Paroisses du diocèse d'Arles. »

Page 135. « Mémoire touchant la terre de la Vèle ou Condamine. »

Page 145. Recueil de censives, Le Bleimar, Altier, Boismaux, etc.

Page 379. « Noms des gentilshommes de Marseille, mentionnés dans l'histoire de Ruffi. »

Page 387. « Testament d'Antoine Laugier, d'Arles. 1730. » Imprimé.

Page 433. Mémoires et factums, imprimés.

Page 482. « Saint-Remy et Martigues. »

Page 591. « Rolle de tous M^rs^ les commandeurs de la langue de Provence, depuis 1633. »

Page 645. Pièces pour le cardinal de Janson, et ses droits dans l'ordre de Malte.

Page 665. « Epistola Bonifacii papae ad archiepiscopum Arelatensem, ubi Genesius martyr jacet. Reverendissimo fratri Floriano, coepiscopo, Bonifacius, servus servorum Dei. Multum, frater charissime... Data X kal. septembris, imperantibus DD. NN. piissimis augustis

Heraclio anno III, post consulatum ejusdem anno II, et Heraclio Constantino novo, filio ejus, anno I, indictione prima. » Suit une autre lettre du même « Theoderico, regi Francorum ». — Jaffé-Loewenfeld, n°s 2001 (1550) et 2002 (1551).

Page 673. Brefs d'Innocent XI. 1679, 1682. — Pièces imprimées, relatives à Nîmes.

Page 774. « Arrêt du Parlement, au sujet du trouble excité dans la paroisse de Brignoles, à l'occasion du refus des sacrements au sieur Paul. 1752. »

Page 786. « Ordonnance de l'évêque de Marseille [de Belloy] » et réclamations des Réguliers. 1763.

Page 806. « Avis touchant l'Histoire générale de Languedoc par le R. P. Dom Vaissette. » Imprimé.

Page 826. Pièces pour l'ordre de Malte.

Page 993. Concession d'indulgences pour les Quinze-vingts aveugles. — Chanson. « M. de Turenne est mort... » — 995 pages.

Tome III. Au dos : « Bouquier VII. Remarques, mémoires et notes. »

Page 1. « Petit recueil d'épitaphes chrétiennes qu'on lit dans les églises de la ville d'Arles ou de ses dépendances. »

Page 6. « Mémoire touchant l'histoire des guerres et des conquêtes des Chrétiens en Orient, pendant les croisades. 1740, 1741. » — Notes historiques diverses.

Page 128. « Précis des différends entre l'archevêque et le chapitre d'Arles, et l'abbesse de Saint-Césaire. 1744. »

Page 135. « Chronica marmorum Arundellianorum sive Oxoniensium, Paro ex insula advectorum. »

Page 147. « Note sur la Septimanie et l'origine de ce nom. »

Page 154. Inscriptions.

Page 205. « Voyage d'Avignon, au mois de mars 1744. A Villeneuve. A Vaucluse. »

Page 238. « Généalogie de la maison d'Hérode, — des Asmonéens. »

Page 251. « Généalogie de quelques maisons souveraines, et de grands seigneurs d'Europe », Castille, Provence, Sicile, Marseille, papes d'Avignon, Portugal, etc.

Page 284. « Ratio instituendi periodum graeco-romanam a P. Antonio Pagi concinnatam. »

Page 302. « Observatio circa fastos consulares. »

Page 313. Inscriptions.

Page 314. « Notes touchant les reliques de S[t] Roch. »

Page 316. Peiresc, Tycho-Brahé, Copernic, Peurbach, Regiomon tanus, Pétrarque. — 329 pages. 347 sur 227 millim.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 64-70.

XVIII[e] siècle. Papier. Formats divers. Rel. parchemin.

918 (807—R.115). « Registre des noms des sindics ou consuls, et autres officiers politiques de la ville d'Arles, depuis l'année 1385 jusques en 1638. »

La liste des consuls va néanmoins jusqu'en 1674.

1°. « Cérémonial de ce qui est arrivé de remarquable dans la ville d'Arles sous le consulat de M[rs] François de Mandon, Du Casau, Francois Franconi, avocat, Reimond Trouchet, bourgeois, et Baltasar Des Vignes, notaire. 1678. »

2°. « Registre des noms des sindics ou consuls; le tout pris et coppié par moy N., cette année 1638, des Mémoires du sieur C. R. B., ayant esté long temps archivaire de la maison commune; et de luy je tiens aussy, ou du sieur S. B. N., toutes les annotations ou remarques de ce registre. »

3°. « Table, scavoir, des noms et maisons qui sont aujourd'huy en estat, 1638, ou du moins plus cogneus encore. » Arlatan-Vincens.

4°. « Liste des maisons nobles, ou gentilhommes mentionnés en ce registre, et de quelques autres leurs contemporains et concitoyens, non mentionnés. »

5°. « Armorial des familles de la ville d'Arles existantes en 1754. » Avignon—Vernon. 50 blasons coloriés.

6°. « Familles nobles détruites, ou absentes de la ville d'Arles. » Aiguières—Vilemus. 150 blasons coloriés.

7°. « Ode provençale sur la révolte arrivée à Arles, du temps de la Ligue. » — 14 strophes de 10 vers.

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 338 sur 230 millim. Rel. veau.

919 (808—R.116). Catalogue des conseillers de la ville d'Arles, de 1420 à 1769.

Les listes sont à deux colonnes, dont l'une pour les « Consiliarii nobiles », et l'autre pour les « Consiliarii burgenses ». Elles vont par ordre chronologique d'années, et les noms y sont distribués par ordre alphabétique, c'est-à-dire pour chaque année, d'abord tous les A, puis les B, etc.

Ce manuscrit est de l'écriture de M. du Molin. On s'est trompé en mettant au dos : « Consulat d'Arles. » C'est bien la série des conseils municipaux, en entier. — Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 59.

1769. Papier. 419 pages. 365 sur 230 millim. Demi-rel. parchemin.

920 (553—R.117). « Arles illustré. » Ce titre est dans un frontispice dessiné à la main et colorié.

Second frontispice, également dessiné à la main et colorié : « Arles illustré, en deux parties. » A l'entour, on lit ces sentences : « Nobilitas sola est atque inclita virtus. » — « Pietate vel armis. » — « Sola sibi pretium virtus. » — Et sur le lion arlésien : « Nescius hic vinci. »

Troisième frontispice, dessiné et colorié : « Les noms, armes et blasons de la noblesse de l'ancienne ville d'Arles, disposés par ordre alphabétique. » C'est la première partie, dans laquelle sont contenues 69 armoiries d'autant de familles arlésiennes, avec leurs couleurs, leurs devises, et au-dessous de chacune, sa description exacte.

Quatrième frontispice colorié : « Les noms, armes et blasons des nobles familles qui ne sont plus en estat dans Arles, ou qui ont esté transportées ailleurs. » C'est la deuxième des parties annoncées au titre. Il y a là les armoiries des anciennes familles d'Arles, en 28 feuilles contenant chacune 4 blasons coloriés, en tout 112 familles.

Il y a encore à la fin du volume les deux listes suivantes :

« Annoblis de la ville d'Arles, du seizième siècle », 17 familles. — « Annoblis du dix-septième siècle », 22 familles.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 12.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 250 sur 175 millim. Rel. veau.

921 (549—R.110). « Critique de la critique historique, chronologique, du R. Père Pagi, sur le différent touchant la ville d'Arles, métropole des Gaules, et sur le lieu de la naissance de S[t] Ambroise, par M[r] Seguin. »

Page 7. « Copie de la première lettre du R. P. Pagi à M. Seguin. 14 juillet 1687. »

Page 9. « Deuxième lettre du même au même. 27 septembre 1687. »

Page 13. « Dissertation sur l'ancienne métropole des Gaules, et sur le lieu de la naissance de S[t] Ambroise... » Commencement : « Les

grands personnages donnent tant de gloire aux lieux de leur origine... » — Fin : « ...Et j'auray toujours une vénération particulière pour sa personne. Finis. »

On a intercalé dans cette dissertation manuscrite les gravures qui font partie de l'ouvrage imprimé par Seguin, sous le titre de « *Les Antiquitez d'Arles*. M.DC.LXXXVII. » Planche de médailles, obélisque, théâtre, Vénus, amphithéâtre.

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 9.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 106 pages. 223 sur 170 millim. Rel. parchemin.

922 (548—R.119). « Répertoire des archives de la ville d'Arles. 1663. »

En tête : « Rubrique des titres les plus importans contenus en ce livre. » — A la fin : « Rubrique de ce qui est contenu dans le Répertoire des archives de la ville d'Arles. 1664, le 2 janvier. Pillier. »

Cf. Mouan, *Catal. des mss. concernant la ville d'Arles,* p. 9.

1663. Papier. 97 feuillets. 280 sur 195 millim. Rel. parchemin.

923 (1060). 1°. « Abrégé historique de l'Académie royale d'Arles. » — 217 pages, dont les dernières se trouvent à la fin du volume.

2°. « Abrégé historique et chronologique des hommes d'Arles qui se sont fait un nom par le génie, les vertus et leurs talens, depuis le commencement de la fondation de la ville jusqu'à ce jour. » — 82 pages.

Sur la garde, la signature : « L'abbé Mercier. » La Bibliothèque a acheté ce volume en 1851.

XVIII[e] siècle. Papier. 230 sur 170 millim. Cartonné.

924 (R.A.1). « Annales historiques et raisonnées de la ville de Marseille, depuis 598 ans avant Jésus-Christ, jusques vers la fin du 17[me] siècle. Contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'administration, la législation et les moeurs de la Provence ancienne et moderne. Par Charles-François Bouche. »

Légende sur le titre : « Phocensium filia, Romae soror, Carthaginis terror, Athenarum aemula, altrix disciplinarum, Gallorum agros, mores, animos novo cultu ornavit... Omnium fere gentium commerciis patens Europam, quam modo terruerat, modo docuerat, alere et ditare gaudet. »

Nous avons copié textuellement le titre que Bouche avait donné à l'Histoire de Marseille qu'il avait dessein de publier. Il paraît néanmoins avoir lui-même changé ce titre; car deux pièces qui se trouvent à la suite de l'ouvrage en indiquent un nouveau : « 1786. Seconde minute des Fastes de Marseille. » — « Liste des souscripteurs de l'ouvrage intitulé, les Fastes de Marseille. »

L'histoire dont nous avons ici la rédaction originale, corrigée en beaucoup d'endroits de la main de l'auteur, est divisée en 40 chapitres.

Page 1. « Chapitre I. Des Saliens. Avant de parler de Marseille, il est bon de connoître les contrées dans lesquelles vinrent s'établir les industrieux étrangers qui passent pour avoir été ses fondateurs... »

Page 21. « Chapitre second. Les Phocéens. Sur la côte occidentale de l'Asie Mineure étoit une contrée dite Ionie, partie du Péloponèse ancien (*sic*)... »

Page 943. « Chapitre 39. Monumens, arts, science, histoire naturelle. »

Page 967. « Chapitre 40 [et dernier]. Le Solitaire. Dans une solitude placée au haut de cette montagne [la Viste], d'où l'œil étonné voit au couchant la mer, au midi Marseille... »

A la fin, quelques pièces détachées, relatives au commerce de Marseille, 2 minutes de lettres de M. Roux-Alphéran, et deux lettres originales du maire de Marseille (17 septembre, 23 octobre 1829), relatives à un projet de publication de l'ouvrage de Bouche.

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 112.

XVIIIe siècle. Papier. 978 pages, non compris les annexes. 310 sur 200 millim. Non relié, dans un carton.

925 (684—R.229, 677). « Histoire mémorable des choses advenues au païs de Provence, à l'arrivée de monsieur Charles de Montpensier, prince françois, auparavant conestable de France, du règne du roy François, en l'an M.D.XXIIII. Avec le discours véritable de tout ce qui se passa durant le siège qui mit (*sic*), en faveur de l'empereur Charles le Quint, devant la fameuse citté de Marseille. M.D.XXIIII. »

Comme nous ne connaissons aucun autre exemplaire de ce curieux ouvrage, qui n'a jamais été imprimé, et qui a été écrit antérieurement à toutes les histoires de Marseille, nous croyons devoir en donner une exacte description.

Fol. 2. Dédicace, non signée ni datée, à Charles de Lorraine, duc

de Guise, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Provence.

Fol. 3 v°. « Au peuple Marseillois, salut. Messieurs, tous les historiens, tant anciens que modernes... »

Fol. 7 v°. « En quel temps et soubs quel règne, de qui Marseille feut fondée. Ceste ancienne et renomée cité... »

Fol. 9 v°. « Avant propos et discours abrégé du subjet qui esmeut le sieur Charles de Montpensier, connestable de France, de s'absenter de la presance du roy François premier du nom. »

Fol. 23. « Toutes les églises, maisons de plaisance, jardinages, estans à l'entour des murailles de la ville [de Marseille], abatus. »

Fol. 30. « Marseille assiégée, et le grand corage des citoyens d'icelle. Le vendredy au matin, 19e aoust 1524, ledit Bourbon vint mettre le siège devant la ville... »

Fol. 56. « Comme l'armée de mer françoise, à cause du vent, ne peut secourir Marseille. »

Fol. 67. Levée du siège après quarante jours, le vendredi veille de saint Michel.

Fol. 69 v°. Noms des autorités marseilloises, « des nobles et gentilshommes, et des principaux bourgeois et merchands », qui se distinguèrent durant ce siège.

Fol. 76. « De l'arrivée du Roy à Aix, et des louanges du sieur Ransse. »

Fol. 79. « Notables paroles dites par le Roy aux Marseillois. »

Fol. 80. Fin : « ...Ains que la fidélité et prouesse de ceux qui a l'azard de leur vie l'ont conservée de la main de ses ennemys, dure éternellement. Fin. »

L'auteur de cette histoire est Duprat, notaire de Marseille, bien connu par un autre ouvrage intitulé « la Massaliographie », dont il nous parle lui-même dans celui-ci, au fol. 24 : « La fondation desquelles églises, et autres temples et églises, je ne desduiray icy, me contentant l'avoir particulièrement exprimée en mon histoire universelle, intitulée la Massaliographie » ; et aussi au fol. 41 v° : « Comme on peut voir en la Massaliographie par moy descripte. »

XVIIe siècle. Papier. 80 feuillets. 246 sur 175 millim. Rel. basane.

926 (R.A.2). « Histoire journalière d'Honoré de Valbelle. »

Page 1. Commencement : « In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen. En aquest present libre si coumenson de escrieure plusiors

causos dignos de memorie, lasquallos son avengudos en plusiors regions del monde, et provenços de Franso, et en especial en la cieutat de Marss[elh]a, en laqual mi Honorat de Valbella, filh de noble seignhor Borthomieu de Valbella de la Gardo, et de noblo damo Marguarido de Candollo, ay coumensat lou present tratat... » — Fin, page 487 : « ...Et que aqui serian ressaupus, et lur en sarie fach degudo compensation. Jeou dich de Valbella, actor hujus operis. Dic bona verba quaeso. » Ces mémoires en langue provençale s'étendent de 1423 à 1538, et figurent au n° 38070 du P. Lelong.

On lit au haut de la garde : « Ex dono D. Aug. Ren. Fel. marchionis d'Albertas, conj. D. Alb. Jos. Flav. de Caussini de Valbelle, mense aprilis 1833. Roux-Alphéran. » Autographe. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 116.

XVII[e] siècle. Papier. 487 pages encadrées. 296 sur 195 millim. Rel. veau.

927 (R.A.3). « Mémoires de messire Antoine de Valbelle, chevalier, seigneur de Monfuron, lieutenant-général de l'admirauté de Marseille, et conseiller d'État ordinaire, dressez en la présente année 1682, par maître Jean Russel, avocat en la Cour, autrefois secrétaire dudit seigneur. »

Page 3. Commencement : « M'étant retiré à une de mes maisons de la campagne, à cause de la peste dont cette ville de Marseille se trouve encore affligée, en la présente année 1650... » — Fin, page 1010 : « ...Je prie Dieu qu'il vous ayt, monsieur de Valbelle, en sa sainte garde. Écrit à S[t] Germain en Laye, le 3[e] septembre 1638. Louis. Et plus bas, Sublet. »

Ces Mémoires commencent en 1638 et finissent en 1653. C'est le n° 38227 de Lelong.

On lit au haut de la garde : « Ex dono D. Aug. Ren. Fel. marchionis d'Albertas, conj. D. Alb. Jos. Flav. de Caussini de Valbelle, mense junii 1834. Roux-Alphéran. » Autographe. — Au-dessous, ex libris imprimé : « Bibliothèque de Roux-Alphéran, à Aix. »

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 117.

XVIII[e] siècle. Papier. 1010 pages. 265 sur 180 millim. Rel. basane.

928 (730 *bis*—R.175). « Mémoires du lieutenant Bausset, contenant les derniers troubles de la ville de Marseille, depuis l'an 1585 jusques en 1596. »

Commencement : « On a tousjours observé que ceux qui ont voulu remuer dans cest estat, ont faict dessain sur Marseille... » — Fin : « ...Sy ce petit labeur vous est agréable, je m'estimeray heureux d'y avoir employé quelques heures, et que vous me teniez tousjours pour, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur. Signé : N. de Bausset. Collationné et trouvé conforme à la copie qui se trouve dans le volume n° 656 des manuscrits de Dupuy, à la Bibliothèque du Roi. Paris, 12 janvier 1777. Béjot. » — V. Lelong, n° 38087.

Sur la garde, armoiries gravées de M. de Bausset, archevêque d'Aix. Après la mort de ce prélat, le manuscrit appartint au neveu de celui-ci, M. de Bausset-Roquefort, qui le donna à M. Giraud, professeur de droit, et ce dernier, à la Bibliothèque d'Aix, le 20 mars 1836.

1777. Papier. 279 pages. 306 sur 205 millim. Cartonné.

929 (R.A.25). « Mémoires d'Antoine de Félix, copiés sur le manuscrit original de l'auteur. »

En tête du volume : « Avertissement », dans lequel M. Roux-Alphéran décrit quatre volumes qui se trouvaient en 1839 au château de Meyrargues, en la possession de M. d'Albertas, « du premier et du quatrième desquels, dit-il, j'ai extrait ce qui fait la matière du présent volume ».

Page 3. Notice sur « Antoine de Félix, auteur de ces Mémoires », mort en 1675.

Page 5. Commencement des Mémoires : « Divers Mémoires, currente calamo, tirés de divers lieux, archives et actes publics, pour estre un jour reveus et mis en ordre. J'ay remarqué au registre de Barbani, notaire, de l'an 1397, que le roy de France Charles VI escrivit à l'abbé et religieux du monastère S[t] Victor-les-Marseille... » — Fin, page 453 : « ...Le jour de la Toussaint, ledit sieur de Grignan n'est point allé avec les nouveaux eschevins à la Major. Fin des Mémoires d'Antoine de Félix. »

Écriture de M. Roux-Alphéran, qui dit avoir écrit ce volume en 1839. Son ex libris imprimé est à la garde. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 126.

1839. Papier fort. 453 pages. 326 sur 233 millim. Rel. basane neuve.

930 (815—R.735). « Traité historique de la ville et principauté d'Orange et du droit de souveraineté que le Roy y a. »

Commencement : « Ceux qui croyent que le prince d'Orenge est souverain en la ville et principauté d'Orenge... » — Fin : « ...Sans s'exposer à perdre au profit du Roy son péage et sa principauté. Fin. »

XVIIe siècle. Papier. 103 pages. 338 sur 220 millim. Rel. veau, filets.

951 (816—R.735). « Pièces concernant l'histoire de la ville et principauté d'Orange. »

1°. « Description des antiquitez de la ville et cité d'Orange, par C. Escoffier. 2me édition. Carpentras, 1702. » Imprimé. — 26 pages.

2°. « Les antiquitez de la ville et cité d'Orange. Reveu et corrigé. A Orange. Éd. Raban, M.DC.LXXXI. » Imprimé. — 12 feuillets. Rongé en tête.

3°. « Traité historique de la ville et principauté d'Orange et du droit de souveraineté que le Roy y a. »

4°. « Recueil de transactions et autres pièces concernant la principauté d'Orange. »

5°. « Privilèges et libertez octroyées à la cité et ville d'Orange par ses princes souverains. A Orange. 1607. » Imprimé. — 48 pages.

6°. « Ordonnance de S. A. le prince Guillaume, pour sa principauté d'Orange. 1649. » Imprimé. — 16 pages.

7°. « Déclaration du Roy, servant de règlement pour l'Université d'Orange. 1708. » Imprimé.

8°. Divers Mémoires et généalogies imprimés.

9°. « Mémoire sur l'état ecclésiastique de la ville et principauté d'Orange. De la succession des évêques d'Orange. » 35 pages. — Écriture de M. de Méjanes; copié par lui en juillet 1769. C'est la pièce citée par Fontette, t. I, p. 552, 553, n° 8069.

XVIIe et XVIIIe siècle. Formats divers. Rel. parchemin.

952-953 (859*ter*—R.794). Reconnaissances passées par les habitants des Pennes, en 1325 et 1326, en faveur du duc de Calabre, baron de Pertuis, Meyrargues, Séderon et les Pennes. — Deux volumes, dont l'un est la copie de l'autre.

Fol. 1. « Sequuntur recognitiones hominum castri de Pennis facte de anno Domini millesimo tricentesimo vicesimo quinto. Et primo, recognitio Jacobi Porcelli, castri de Pennis... »

XVe siècle. Papier. 87 pages. 363 sur 255 millim.; et 75 pages, 370 sur 253 millim. Rel. parchemin.

954 (633—R.796). 1°. « Histoire de la ville de Pertuis. »

Commencement : « Livre premier. Chapitre premier. Description de la ville et des choses naturelles de son terroir. Pertuis est une ville située vers le milieu de la Provence. Elle est bastie sur un tertre... » — Les chapitres qui suivent ne sont pas numérotés, et il n'y a point de livre second. Ce n'est donc pas une rédaction définitive.

L'histoire de Pertuis est conduite jusqu'à la mort de La Valette, en février 1592, et se termine au bas de la page 412, la dernière avant la table, par cette phrase qui semble non achevée : « A son abord, les gens d'Arles voyant leur campagne, qui fait toute leur richesse, à la discrétion de leurs ennemis, pour en éviter la ruine, envoyèrent des deputez au duc [d'Épernon], le supplier de conserver leurs privilèges et la religion. » — 412 pages et 5 feuillets.

2°. « Histoire de Pertuis, par M. Louis Mercier, maître d'école à Pertuis » (note au crayon à côté du titre). — Second titre : « Abrégé historique et chronologique de la ville de Pertuis. » — « Idée générale de la Provence. » — « Fondation de la ville de Marseille. » — « Fondation de la ville de Pertuis. Les Marseillois voyant augmenter de jour en jour le nombre de ses habitants, et prévoyant qu'ils avoient besoin d'un grand amas de bled pendant l'hiver... » — Fin : « ...Qui remit les parties en l'état qu'elles étoient auparavant la transaction. Après le 26 septembre 1680, le tout fut confirmé par arrêt du Conseil du Roy. » — 24 pages. 230 sur 170 millim.

On lit au feuillet de garde : « Ce manuscrit m'a été donné par M. l'abbé Du Port, en juin 1781, à Aix. » Note de M. de Méjanes. — Plus bas : « Écriture de Pierre-Joseph de Haitze », pour l'histoire principale.

XVIIIe siècle. Papier. 270 sur 180 millim., sauf l'opuscule final. Rel. basane.

955 (391—R.269). « Capitolz de paix et privilèges de Tharascon. »

Ce sont les statuts de la ville de Tarascon, faits au XIVe siècle.

Page 1. Commencement : « Au nom de Nostre-Seigneur. Amen. L'an de l'incarnation d'icelluy mil trois cens nonante... »

Page 4. Lettre de la reine Marie, du 13 mars 1390, contenant lesdits privilèges, en 80 articles.

Page 59. « Statuts municipalx de la ville royal de Tharascon. Des herèges et Valdes (vaudois). Et premiers, nous ordonnons que le

vyguier et juge, et toute l'universitat de Tharascon, soyent tengudz de tout leur poder servar et gardar... » — Fin : « ...Et des règnes de nous predich Roy l'an quint, et le Xe an de nous Royne prefate (Louis et Jeanne de Naples.) »

Sur le feuillet de garde : « Noble Loys de Raoulx m'a donné ce présent livre en l'année 1606. Cameau. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 58-60.

XVe siècle. Papier. 178 pages. 220 sur 154 millim. Couvert. parchemin.

936 (903—R.15). Histoire du parlement de Provence, par Honoré d'Agut.

Page I. « Du parlement de Provence et de touts messeigneurs les présidans, conseillers, gens du Roy, des sieurs greffiers et aultres officiers qui y ont exersé les charges, despuis l'institution, que feust M. D. I, jusques en ceste année M. DC. XLII, leurs noms, surnoms, et la réception d'iceux, colligé des registres par M. Me Honoré d'Agut, conseiller au dict parlement. » — Titre manuscrit, en lettres capitales, dans un frontispice gravé.

Page 3. Diverses sentences latines, et armoiries gravées des d'Agut, avec la devise : « *Sagittae potentis acutae.* »

Page 4. « Archeveschés et éveschés des Gaules et du royaume de France. »

Page 13. « Table de touts messieurs les présidents et conseillers, gens du Roy et aultres officiers, qui ont exercé les dictes charges et offices depuis l'institution du parlement M. D. I, et establissement d'iceluy M. D. II, jusques à présent, année M. DC. XXXVII. »

Page 55. « Les années auxquelles messieurs les présidants et conseillers, gens du Roy et officiers ont esté receus. »

Page 75. « Les jours et mois auxquels messieurs les présidants, conseillers... ont esté receus. » Janvier, février, mars...

Page 99. « Table, par ordre alphabétique, de la réception de messieurs les présidants, conseillers... »

Page 135. « Table de messieurs les présidants, conseillers..., qui ont exercé divers offices en la cour de parlement. »

Page 143. « Table de touts les magistrats et officiers qui ont exercé despuis l'an M. D. II., et exersent à présent M. DC. XXXVII... »

Page 169. Ici commence en réalité l'histoire du parlement. « Dis-

cours de l'institution, establissement, progrès et suitte du parlemant de Provence, faict par M. Me Honnoré d'Agut, conseiller du Roy audict parlemant. » — Commencement : « Mon dessein est de parler seulement de l'institution, progrès et estat présent, année M. DC. XXX. VIII (*sic*), que j'escris cessy, du parlement de Provence, le septiesme des dix parlements de France... » — Cette partie du manuscrit est autographe et contient des additions et des suppressions. Elle s'arrête à 1641; mais il y a à la suite 30 pages de continuation, d'une autre écriture.

Page 321. « Estrait des délibérations du parlement de Provence, comencant au mois de janvier 1542, et finissant le 30 juin 1656; rédigées par monsieur le conseiller de Guérin. »

Page 537. « Addition aux précédents mémoires, tirée d'un manuscrit qui est entre les mains de M. le marquis de Château-Renard. » Lesdites additions s'arrêtent à 1700.

Sur la garde : Au commencement, portrait gravé de l'auteur : « HONORATVS D'AGVT, REGIVS IN SENATV PROVINCIAE CONSILIARIVS » ; — à la fin, armes gravées de la maison d'Agut.

XVIIe siècle. Papier. 553 pages. 344 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge, dentelles; sur les plats, les armes de l'auteur, surmontées du mot « D'AGVT » frappé en or; dans les coins, le monogramme de Peiresc; sur le dos, les lettres B. D. M, en monogramme; fermoirs.

937 (906—R.15). « Discours de l'institution, establissement, progrès et suitte du parlement de Provence, faict par M. Me Honnoré d'Agut, conseiller du Roy audict parlement. »

Commencement : « Mon dessein est de parler seulement... » — Sur le dos : « Mémoires sur le parlement d'Aix, par M. d'Agut. »

C'est la copie de la partie du manuscrit précédent qui commence à la page 169. Elle s'arrête à l'année 1642.

XVIIIe siècle. Papier. 320 pages. 345 sur 225 millim. Cartonné.

938 (R.A.54). « Histoire du parlement de Provence. » Par Dominique Guidy.

Après quatre feuillets, trois pour la table des chapitres, et un blanc, commencement : « Chapitre premier. De l'établissement du parlement de Provence, du tems de ses comptes et des roys de France, et de l'estendue de son ancien ressort. Il ne sera point hors de propos, pour

ne pas ignorer l'histoire de ce palais, et pour n'être pas étranger dans son pays... »

Page 335. Fin du XIIIe et dernier chapitre. « ...Mais Sa Majesté les modéra en cette occasion, en faveur dudit sieur d'Oppède fils, en veüe des signalés services rendus par le feu sieur son père. »

Très belle copie de l'histoire du parlement, par Guidy, sans additions, finissant en 1671, et telle que l'auteur semble l'avoir écrite.

Entre les feuillets de garde : « Liste des portraits de MM. les premiers Présidents au parlement de Provence, depuis son érection en 1501. » C'est la liste des vingt portraits gravés par Cundier.

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 103.

> Commencement du XVIIIe siècle. Papier. 335 pages. 340 sur 240 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Armes sur les plats.

959 (904—R.766). « Histoire du parlement de Provence », par Guidy.

Commencement, page 1 : « Chapitre I. De l'établissement du parlement de Provence... Il ne sera point hors de propos, pour ne pas ignorer l'histoire de ce Palais, et pour n'être pas étranger dans son pays... »

Page 139. « Chapitre XIII [et dernier]. Suite de ce qui s'est passé de plus remarquable, pendant et après la capture, dans le Palais, dudit sieur d'Oppède, premier président, jusqu'à sa mort. » — Fin, page 149 : « ...Mais Sa Majesté les modéra en cette occasion, en faveur dudit sieur d'Oppède fils, en veue des signalés services rendus par le feu sieur son père. » — C'est la fin de l'histoire, qui s'arrête à 1671. Tout ce qui suit est de la main de M. Fauris de Saint-Vincens le père, et contient un résumé des registres du parlement de Provence, avec une table des matières, à la suite.

« Registres en abrégé. Le 6 novembre 1523, délibéré que messieurs députeront pour aller aux funérailles de M. Buissoni, greffier civil de la Cour... » — A la fin, un imprimé de 20 pages, où sont les « Remontrances » du mois de décembre 1723.

> XVIIIe siècle. Papier. 149 pages et 184 feuillets non numérotés, pour la 2e partie. 385 sur 260 millim. Rel. peau verte.

940 (905—R.766). « Histoire du parlement de Provence », par Guidy.

Cette copie de l'histoire du parlement, de Guidy, est de la main de P.-J. de Haitze. Après le chapitre XIII, qui finit comme ci-dessus : « En veue des signalés services rendus par le feu sieur son père », il y a un chapitre XIV : « Des arrêts généraux rendus en robes rouges »; un chapitre XV : « Des noms de touts les officiers dudit parlement »; un chapitre XVI : « Des arrêts et règlements du Conseil », qui paraissent être des additions introduites par Haitze.

Page 351. « Extraits d'une autre histoire du parlement. Sous les anciens comtes de Provence, la justice étoit administrée en premier ressort par les juges royaux et ordinaires des lieux et par les juges des seigneurs... » C'est à peu près le commencement de l'histoire du parlement, par d'Hesmivy de Moissac, dont il sera question ci-après.

Page 427. « Divers faits concernant l'histoire du parlement. »

Page 505. « Extraits des mémoires de M. de La Roque. » 1548-1626.

Page 523. « Formulaire pour dresser les arrêts. »

Page 583. « Mémoire doctrinal acomodé à la jurisprudence françoise, sur les décrets du concile de Trente, de la Réformation. »

Page 771. « Mémoire de ce qui appartient à la juridiction ecclésiastique au for extérieur. »

Page 789. « Mémoire sur la manière de procéder dans les affaires qui sont de la jurisdiction des évêques et de leurs officiaux. »

XVIIIe siècle. Papier. 877 pages. 340 sur 230 millim. Rel. peau verte.

941 (1113). « Histoire du parlement de Provence. » Copie de l'histoire de Guidy.

« Il ne sera point hors de propos... » — « ...par le feu sieur son père. »

Suit le chapitre XIVe : « Des arrêts généraux rendus en robes rouges » ; et un chapitre XVe : « Institution et érection du parlement de Provence, et son établissement, les diverses crues faites ensuite, avec les noms de MM. les présidents, conseillers, gens du Roy et autres officiers... » Des listes de noms. — Il y a plus loin une table chronologique et une table alphabétique des membres du parlement.

XVIIIe siècle. Papier. 397 et 90 pages, le reste non chiffré. 338 sur 225 millim. Rel. veau.

942 (944—R.765). « Histoire du parlement de Provence, depuis son institution en 1501, jusqu'en 1655, avec les extraits des registres. »

C'est encore l'histoire de Dominique Guidy, avec les chapitres XIV et XV; ce dernier, qui contient « divers règlemens concernant le corps », est démesurément prolongé, et décuplé par des extraits des délibérations poursuivis jusqu'en 1655. Aussi la reliure porte-t-elle ces deux titres : « Histoire du parlement de Provence » et « Extraits des registres ».

On lit au bas du titre, page 1 : « A monsieur le marquis de Thomassin de Saint-Paul, baron de Château-Renard, président du parlement. »

XVII[e] siècle. Papier. 888 pages. 330 sur 215 millim. Rel. veau.

943-944 (945-946—R.765). « Histoire du parlement de Provence, depuis son institution en 1501, jusqu'en 1655. Avec les extraits des registres, recueillis par les soins de messire François de Thomassin, marquis de Saint-Paul, seigneur de Rognac, conseiller au parlement de Provence, continué par Jean-Baptiste son fils, et Jean-Estienne son petit-fils, présidents à mortier du même parlement. » — Deux volumes.

Tome I. « Histoire du parlement de Provence. Chapitre I. Il ne sera pas hors de propos... » C'est l'histoire de Guidy, avec un chapitre XIV, comme au n° 940, et un chapitre XV : « De divers règlements concernant le corps », sous lequel sont rangés de très copieux extraits des registres du parlement, de 1523 à 1655, comme à 942. — 1192 pages.

Tome II. « Extraits des registres du parlement de Provence, depuis l'année 1655, jusques à l'année 17[00]. Seconde partie. » — 618 pages.

Sur la garde de chaque volume, il y a l'ex libris gravé des Thomassin; et au bas du titre : « A M. le marquis de Thomassin de Saint-Paul, baron de Château-Renard, président [à mortier] du parlement [de Provence]. »

Ces volumes proviennent du legs Baumier.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. 340 sur 220 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de... : *écartelé,* I *et* 4, *deux grands sautoirs, accompagnés de* 3 *étoiles,* 2 *en chef et* 1 *en pointe ;* — 2 *et* 3, *gironné de sable et d'or, de* 8 *pièces, avec une couronne au centre; sur le tout, colombe tenant un rameau, allant à gauche, chef chargé de* 3 *étoiles. Couronne de baron, casque. Supports,* 2 *hercules. Légende :* HAEC FOEDERA PACIS.

945 (935—R.767). « Histoire du parlement de Provence. »

C'est un abrégé de l'histoire de Guidy par M. de Saint-Vincens le père, qui, après le résumé des treize chapitres allant jusqu'en 1671, a ajouté des extraits des registres du parlement, commençant, comme au n° 939, où cette partie est aussi de sa main, par : « Le 6 novembre 1523, délibéré que messieurs députeront pour aller aux funérailles de M. Buissoni, greffier civil de la Cour. »

Fol. 1. Commencement de l'histoire abrégée : « Avant l'établissement du parlement de Provence, il y avoit cinq sortes de jurisdiction... »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 370 sur 255 millim. Rel. basane.

946 (R.A.53). « Histoire du parlement de Provence, depuis son établissement par le roy Louis XII, en l'an 1501, jusques aujourd'huy; ensemble, des érections nouvelles, creües, suppressions et rétablissements qui y ont été faites en divers temps. » Par Pierre Louvet.

Note de M. Roux-Alphéran, écrite sur la garde : « Cette histoire du parlement de Provence est plus rare, et peut-être plus curieuse que celles de la même compagnie composées par les conseillers d'Agut, de Guidi et d'Hesmivy de Moissac. J'ai cru longtemps, sur la foi de M. le président de Saint-Vincens le fils, que c'était ici celle de M. d'Agut, et je l'ai citée sous ce nom dans mes *Recherches sur Malherbe*. Mais M. Pontier père, qui en possède un exemplaire pareil à celui-ci, y a découvert, en 1831, qu'elle a été composée par Pierre Louvet, de Beauvais, connu par divers ouvrages imprimés sur l'histoire de Provence. En effet, on lit dans la première partie des *Additions et illustrations sur les deux tomes de l'histoire des troubles de Provence*, par Louvet, page 300, que cet auteur avait travaillé sur l'histoire du Parlement. On trouve aussi, dans le même volume et dans le suivant, des passages entiers, textuels, et extraits de cette histoire. »

Voici la preuve que Louvet est l'auteur de cette histoire, et la date où il l'a écrite. On y lit à la page 66 : « Ce traité est dans l'histoire de la Guyenne, que j'ay donnée au public en 1659. » Or, l'histoire de Guyenne, imprimée à Bordeaux en 1659, est de Pierre Louvet. — On y lit aussi, à la page 487, à propos des enfants du président Vincent-Anne de Forbin de Maynier d'Oppède : « Louis de la Fare, filleul du roy Louis XIII, qui est décédé *cette année,* évêque de Toulon. » Or, Louis de Forbin, évêque de Toulon, est mort le 29 avril 1675; c'est donc en 1675 que Louvet composait son ouvrage. Ces observations sont de

Pierre Saurin, à qui a appartenu ce manuscrit, que nous sommes tenté de croire autographe.

L'histoire du parlement de Provence de Louvet étant bien plus rare que les autres, nous indiquons les commencements d'un certain nombre de ses chapitres. On verra aisément qu'il en a beaucoup plus que les autres, et qu'il procède d'une manière toute différente. Ajoutons qu'il y a mis çà et là des notes et des additions. Après son premier chapitre, il y a 40 pages sous le titre de « Annotations ». Après le chap. IV, il en a inséré quatre pages, précédées de ces mots : « Additions à ce chapitre. »

Page 1. « Chap. Ier. Des divers tribunaux et officiers qui administroient la justice soubs les comtes de Provence. Auparavant que la Provence eût été réunie à la couronne, sous le reigne de Louis XI, qui en hérita de Charles du Maine, son cousin, dernier comte de la seconde branche d'Anjou, les comtes qui y exerçoient tous les actes de souveraineté, y avoient leur justice, laquelle ils faisoient exercer et administrer par les officiers qui seront exprimés en ce présant chapitre. »

Page 49. « Chap. II. Origine des parlements de France. Comme la justice est le lien du monde, qui unit ensemble les grands et les petits... »

Page 57. « Chap. III. Institution des cours de parlement en France. J'ay fait voir ci-dessus quelle a été la forme du parlement... »

Page 67. « Chap. IV. Érection du parlement de Provence par Louis XII, l'an 1501... J'ay fait voir cy-dessus, au précédant chapitre, que pour maintenir l'authorité du Roy en Provence... »

Page 361. « Chap. XIX. Troubles des Cascaveoux et transmarchement de la cour à Brignolle. L'an 1629, la maladie contagieuse étant dans la province... »

Page 384. « Chap. XX. De plusieurs érections d'états et offices en la cour... J'ay dit cy-dessus que le Roy étant à Sens, le 29 mars 1631... »

Page 403. « Chap. XXI. Seconde interdiction de la cour. Création du Semestre... Le parlement n'avoit pas encore assez ressenty des simptomes à ses maux... »

Page 439. « Chap. XXII. Des officiers du parlement de Provence, et en premier lieu, des premiers présidents. Je me suis obligé par un devoir indispensable de mettre icy... »

Page 547. « Chap. XXV. Des conseilliers en la cour. Dans la première institution du parlement furent establis et receus... »

Page 664. « Chap. XXVI. Des gens du Roy et de leurs substituts. Nicolas de St Martin, avocat général, le 28 novembre... »

Page 686. « Chap. XXVII [et dernier]. Des greffiers en la cour. Dans la première institution du parlement, en 1501, le Roy créa... »

Page 696. Fin de tout l'ouvrage. « Roolle des doyens de la cour... Arnaud Bermond, Antoine de Gautier, Charles Lombard. Fin. »

« C'est ici, dit M. Roux-Alphéran, l'exemplaire de l'avocat Pierre Saurin, plusieurs fois assesseur d'Aix, dont les armes sont ci-dessus, et qui a fait quelques notes marginales. » — Plus haut, sur la garde, armes gravées dudit Saurin, *de gueules, à une fasce d'or, chargée d'un lion passant, de sable.* Et l'adresse imprimée, « Roux-Alphéran ». — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 106.

XVIIe siècle. Papier. 696 pages. 340 sur 235 millim. Rel. basane.

947 (902—R.768). « Histoire du parlement de Provence, depuis son institution jusques à la mort de Louis XIIII; avec une liste historique de tous les magistrats qui sont entrés dans cette compagnie, jusques à aujourd'huy, et une table de tous les officiers qui se sont succédés dans le même office; le tout recueilli des registres du parlement. Par Monsieur d'Esmivi, seigneur de Moissac, conseiller au même parlement. A Aix, M.DCC.XXVI. »

Suit, au bas du titre, de la main de M. de Saint-Vincens : « Mon père ou moi avons continué la table et la notice de tous les magistrats du parlement, jusqu'à la suppression de cette compagnie par la Révolution. Fauris St Vincens. »

Commencement : « Sommaire du premier livre de l'histoire du parlement. État de la justice sous les comtes de Provence; fonctions du juge-mage; pouvoirs du grand-sénéchal... »

Commencement du livre premier : « Sous les comptes de Provence, la justice estoit administrée, en premier ressort, par les juges des lieux, qui estoient royeaux ou bannerets... » — Fin du livre XII, page 625 : « ...Qu'il soit, comme le premier, le père de ses peuples, et comme le second, la terreur de ses ennemis; et, pour combler tous nos souhaits, que les années de son règne surpassent la durée de celuy que nous venons de voir finir. »

Livre XIII. Des premiers présidents. Des présidents à mortier. Des conseillers d'honneur et doyens. — Livre XIV. Conseillers de l'institution du parlement. — Livre XV. Présidents aux enquêtes. Gens du

Roi. Liste des magistrats qui se sont succédé dans le même office.

On a inséré à la fin du volume une table raisonnée de cette histoire par M. Balthasar de Laboulie, donnée par M. de Berluc-Pérussis.

Ce manuscrit paraît autographe. Il porte au feuillet de garde : « Ex libris domini de S[t] Vincens. » De toutes les histoires du parlement de Provence, celle-ci est la seule mentionnée dans la seconde édition du P. Lelong, n° 33177; car celle qui figure au n° 33203 est encore la même.

XVIII[e] siècle. Papier. 889 et 86 pages. Quelques pièces imprimées y sont annexées. 343 sur 228 millim. Rel. basane.

948-949 (R.A.43). « Histoire du parlement de Provence, depuis son institution jusqu'à la mort de Louis XIV. » — Deux volumes.

C'est l'histoire du parlement par Louis-Hyacinthe d'Hesmivy de Moissac, la même qu'au n° précédent, sans les livres XIII-XV.

Tome I. Livres I à VII. — 764 pages.

Tome II. Livre VIII à XII. — 614 pages.

Sur la garde de chaque volume, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 102.

XVIII[e] siècle. Papier. 275 sur 180 millim. Rel. basane.

950 (634—R.189). « Notice du parlement de Provence. 1788. » Par le Père Bicaïs.

Page 1. Second titre : « Notice du parlement de Provence et des officiers qui y ont été reçus depuis son institution jusqu'à présent. » — Commencement : « Observations préliminaires. Du temps des comtes de Provence, la justice étoit administrée, en premier ressort, par les juges des lieux, lesquels étoient royaux ou bannerets. On appelloit de leurs sentences par devant les juges des premières et des secondes appellations... » C'est le début de l'histoire d'Hesmivy.

Ce manuscrit est tout de l'écriture du P. Bicaïs, de l'Oratoire. Il contient des notices assez détaillées sur tous les membres du parlement de Provence, presque jusqu'au moment de sa suppression.

1788. Papier. 604 pages. 205 sur 158 millim. Rel. veau marbré.

951 (963—R.815). « Portraits des premiers présidents du parlement de Provence. Dédié à monseigneur Lebret, premier-président,

intendant et commandant en Provence, par son très humble serviteur Jacques Cundier, graveur, à Aix, l'an M. DCC. XXIV. »

Ce titre est gravé, ainsi que la série des vingt premiers présidents. Mais chacun de ces portraits gravés est suivi d'une notice manuscrite résumant la vie du personnage.

En tête est un portrait du roi René, gravé par Coelmans, et daté de M. DCC. XI. On a ajouté, à la fin, les portraits des présidents Baffier et baron de Fabri (1824); plus les portraits du cardinal Grimaldi, de Soanen, évêque de Senez, et du Père Thomassin, tous les trois par Coelmans.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 424 sur 285 millim. Rel. veau.

952 (934—R.776). « Registre des édictz du Roy pour la Court de parlement de Provence, faict par M[e] Guillaume Fabri, greffier civil en icelle, de l'an mil V[c]. L. — Fabri. »

Quelques édits postérieurs ont été ajoutés à la fin.

1550. Parchemin. 145 feuillets. 337 sur 225 millim. Rel. veau.

953 (943—R.782). Recueil de pièces relatives au parlement de Provence.

Page 1. (De l'écriture de M. de Saint-Vincens.) « Ce recueil faisoit partie de la bibliotèque de M. de Mazaugues. Il y a des manuscrits du sçavant Peiresc, écrits de sa main, tels que le résumé de lettres écrittes au parlement pendant la Ligue. C'est un morceau d'histoire prétieux. J'ai trouvé ce manuscrit chez M. de Trimond, mon beau-père, à Aix, après sa mort en septembre 1789. M. de Trimond étoit neveu du président de [Thomassin] Mazaugues. »

Page 3. Liste des membres du parlement, de 1501 à 1704.

Page 51. « Gaiges des cours souveraines. » Ce titre, et un second, qui suit, sont de la main de Peiresc.

Page 99. « Gaiges de l'advocat des pauvres », Salomon David. 1375.

Page 115. « Édict de la suppression des semestres du parlement de Paris, avec le règlement de leurs gaiges. 1557. » Suivent de nombreuses pièces pour l'augmentation des gages du parlement de Provence, et l'exemption des tailles.

Page 255. « Mercurialles du mercredy 1[er] décembre 1546. »

Page 385. « Extrait de diverses lettres écrites au parlement de Provence aux années 1589, 1590 et 1591, sur les mouvements de la pro-

vince. » — 143 pages, en forme d'Annales, tout de la main de Peiresc.

Page 543. Lettre de Madeleine de Savoye au président du parlement, 6 juin 1587. Original; — d'Honoré du Laurens, député aux États de la Ligue. Paris, 26 novembre 1592. Original; — du parlement à Guillaume Du Vair, garde des sceaux, sur sa promotion. 1616. — Lettres à Peiresc, député en cour. 1618.

Page 601. « Verbaux et délibérations faits dans le choeur de Saint-Sauveur. 1622. »

Page 649. Notes, de l'écriture de Peiresc, sur le rang des membres de la Cour, commissaires aux États, et sur l'annexe.

Page 669. « Monitoire et dépositions sur les procédures et exécutions faites ensuite des troubles des Cascavéoux. 1631. »

Page 681. « La vérité provençale au Roy par le S. D. N. G. P. (le sieur de Nible, gentilhomme provençal). » Pièce qui a été imprimée en 1631, à Aix, par Estienne David. In-4°, 16 pages.

Page 697. « Arrêt qui condamne la ville d'Aix aux dommages causés par les Cascavéoux. »

Page 709. « Mémoire en faveur du sieur Corriolis et des Cascavéoux, pour les excuser. » — 21 pages.

Page 737. « Mémoires sur les affaires de Mr le président Coriolis concernant les derniers mouvemens d'Aix. » — 11 pages.

Page 749. « Remontrances du parlement de Provence contre le maréchal de Vitry » ; avec les « Responces » du maréchal.

Page 825. « Relation de la venue en Provence de M. le premier président du Bernet, et de sa réception du 10e novembre 1636, par M. de Peiresc. »

Page 841. « Minute de la lettre que le parlement escrivit à Mr le chancelier, après la prise des isles de Lérins. » Écriture de Peiresc.

Page 873. « Information à la requête du procureur général sur la suppression du Semestre. 10 avril 1655. »

Page 941. « Provisions d'offices de conseillers au parlement pour Pierre de Leone, 1567, Ollivier Thulles, 1573, François de Saint-Marc, 1574, Nicolas Fabri [de Peiresc], 1601. »

Page 967. Lettres patentes permettant à Peiresc de posséder son office de conseiller-lay, nonobstant sa qualité d'ecclésiastique. 1620.

Page 969. « Arrêt du Conseil pour la survivance de M. de Peiresc, contre M. de Rians. 1635. »

Page 1025. « Édit d'Anet, pour la Cour des comptes de Provence, avec les arrêts du Conseil. 1555. »

Page 1079. « Mémoire sur le droit de naufrage prétendu par l'émir de Seide. 1607. »

Page 1099. « Annotations et Mémoires de M. de Peyresc sur les sénéchaux et juges-mages. »

Page 1118. « Décret d'ajournement personnel contre la comtesse de Sault, et autres. 1591. »

Ce manuscrit, contenant une centaine de pièces, semble être un des anciens registres de Peiresc. Plusieurs pièces sont de sa main; beaucoup d'autres sont annotées par lui. Du reste, ce recueil paraît, d'après le récit de M. de Saint-Vincens, n'être jamais sorti de la famille.

XVI[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 2 parchemins. 1137 pages. Formats divers. Rel. basane.

954-956 (929-931—R.781). « Actes, pièces et mémoires concernans le parlement » de Provence. Titre de la main de M. de Saint-Vincens. — Trois volumes.

Tome I. « Édit pour l'enregistrement des loix. » — « Sur la communion des épices. » — « Projet de mettre le parlement en bureaux. » — « Mémoire sur les droits de chapelle que payent les avocats au parlement. » — Contre les prétentions des avocats de répliquer après les conclusions. — « Création du tribunal de l'Amirauté. » — « Mémoire sur la ville de La Ciotat. » — « Mémoire sur le président de Corriolis. » — « Justification des inculpations faites au parlement. » — « Mémoires sur l'amende du fol-appel; sur le droit d'annexe; sur les certificats de vie. » — « Jurisdiction du siège de la principauté de Martigues. » — « Places des présidents au choeur de Saint-Sauveur. » — « Mémoires pour la reconstruction du palais; pour la désunion des offices des notaires et procureurs à Sisteron; sur les taxes des juges et des témoins; sur l'expulsion des mendiants; sur les prétentions des consuls de Toulon; pour l'augmentation des droits des commis au greffe; sur le service des vacations. » — Mémoire pour demander une présidence en survivance, pour M. de Lubières fils. — Chambre des eaux et forêts. — « Mémoire pour servir à l'ouvrage intitulé : *État de la magistrature en France*. » — « Verbal original de l'exécution de Cabrières et de Mérindol, faite en 1545, contre les Vaudois. » 49 pages. (M. de Saint-Vincens nous apprend que cette pièce, mise

en dépôt au château de la Garde-Adhémar, fut donnée à son père, en 1784, par le marquis de Vence.) — « Diverses pièces et actes sur les affaires de la compagnie, 1650-1784. » Gages et indemnités. — « Députations à Paris. » — « Création de la Tournelle. 1543. » — « Création d'une chambre des enquêtes. 1554. »

Tome II. « Résignation et provisions en survivance. 1586. » — « Convention et soumission pour payer la Paulette. » — « Age, service, habits des magistrats. Édit de 1670. » — Exemption des tailles. — « Le stil des requestes du palais du parlement de Provence. 1642. » Imprimé. — « Trouble des Cascavéoux » ; trois pièces imprimées. — « Pièces sur le Semestre en 1648 et 1649 ; sur le Sabre et la Fronde, en 1650-1653. » — « Plaintes et règlemens sur les procès à l'extraordinaire. 1554-1613. » — « Conseillers-clercs ; service en grand chambre. Édit de 1559. » — « Remontrances sur les conseillers d'épée. 1577. » — « Sur le pas qui doit être accordé aux fils de Messieurs. » — Mémoire de l'avocat et procureur des pauvres, pour être admis à porter la robe rouge. — « Mémoire des procureurs, pour faire augmenter leurs droits. » — « Prétentions des commis au greffe criminel. » — « Crue d'offices en 1693. » — « Premier huissier, huissiers, droits, titres de noblesse, contestations. » — « Lettre du Roy, sur les troubles des Huguenots. 1629. » — « Projets d'un petit rolle pour le parlement. 1780. » Grand'chambre et Tournelle. — « Procès au Conseil, au sujet de la survivance accordée au fils du président de La Roque. » — « Lois et édits sur les survivanciers. »

Tome III. « Mémoires sur la continuation de survivance accordée à M. le président de Régusse. » — « Projets de provisions pour être reçu en survivance en la charge de président à mortier. » — Disputes entre les présidents de Saint-Hippolyte et d'Entrecasteaux, pour le rang. — « Mémoire demandant voix délibérative pour un président survivancier. » — « Droit des présidents d'aller présider dans toutes les chambres. » — « Que MM. les présidents sont les seuls qui aient le droit d'avoir des huissiers qui marchent au devant d'eux. » — Difficultés pour la réception du président Duchaine. — « Droits lucratifs des présidents. » — « Sur la garde des sceaux de la chancellerie de Provence. » — « Sur la place que le gouverneur doit avoir à Saint-Sauveur, lors des *Te Deum*. » — « Assemblée des chambres, nombre nécessaire. » — Droit du parlement de juger ses membres. — « Divisions et contestations entre les présidents et les conseillers. » — « Mémoires

sur Charles Grimaldi, marquis de Régusse, président à mortier (et analyse de ses Mémoires. 1631-1664); sur Honoré d'Agut; sur François d'Étienne de Saint-Jean; sur Anthoine de Thoron; éloge de M. de Mazaugues, 1743; Mémoire sur le président Louis de Coriolis. » — « Si le parlement peut, non pas juger, mais procéder à la visite des procédures criminelles les après dinées. » — « Mémoire sur les prétentions de la ville de Marseille pour avoir un tribunal qui y juge souverainement. » — « Mémoire sur l'état des tribunaux en Provence, avant la création du Parlement. » 28 pages. — « Extrait de l'Histoire de la ville d'Aix, relativement à la manière dont la justice a été administrée en Provence. » 22 pages.

Ce recueil important, formé par le président de Saint-Vincens, et dont tous les titres, et la table placée en tête du 1er volume, sont écrits de sa main, contient plusieurs centaines de pièces, très souvent originales, et beaucoup de lettres originales aussi. Il y a également un bon nombre d'imprimés.

XVIe-XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. Formats divers. Rel. basane.

957 (899—R.298). « Cérémonial du parlement » de Provence. — Titre au dos.

Composé par M. de Moissac, et annoté en marge par le président de Saint-Vincens, ce manuscrit donne en détail les cérémonies à observer par le parlement, et vis-à-vis de lui, dans les diverses circonstances où il intervient. Nous en donnerons une idée par quelques citations.

Page 1. « Des cérémonies qui se font dans les églises. »

Page 9. « Des processions auxquelles le parlement assiste. »

Page 29. « Des grandes messes, *Te Deum* et autres cérémonies d'église. » — « Du sermon. » — « Du feu de la Saint-Jean. » — « Des funérailles. » — « La mort du Roy et de messeigneurs les Dauphins. » — « Entrées des Roys et des Reines. » — « Réceptions des gouverneurs, lieutenans du Roy. » — « Des honneurs que l'on rend aux grands officiers de la couronne. » — « Des honneurs qu'on a faits aux légats du Pape, aux cardinaux et vice-légats. » — « Des thèses. » — « Du bouquet et de la fête des procureurs. » — « De la prestation du serment. » — « Des audiences. »

Il y est également question des droits, exemptions et gages du parlement et de ses membres. L'on y a inséré un bon nombre d'arrêts sur le luxe des habits, sur les vagabonds, sur la sortie des blés, sur l'alté-

ration de la monnaie, sur la police des rues et des grands chemins, sur le gibier et le poisson, le pavage des rues, les boulangers, etc. Une table des matières très ample termine le volume.

XVIIIe siècle. Papier. 1192 pages. 403 sur 264 millim. Rel. veau.

958 (900—R.773). Mercuriales et remontrances du parlement de Provence.

Page 1. « Mercuriales tenues par la Cour de parlement de Provence, depuis l'année 1535 jusques à présent (1686). » — Commencement : « On ne trouve point les mercuriales qui ont esté tenues depuis l'institution du parlement jusqu'à la réformation de la justice, qui fut faite en 1535... » A la fin, il y a une mercuriale de 1709, mais d'une autre main.

« Remontrances faites en 1554, lors de l'établissement de la Chambre des enquêtes. » — Cette partie est continuée jusqu'aux remontrances de 1761, par diverses mains, parmi lesquelles se reconnaît aisément l'écriture de M. de Saint-Vincens.

On lit au premier feuillet : « Ce livre est de la bibliothèque de Monsieur le président de Fauris de Saint-Vincens. »

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. Paginé jusqu'à 115 seulement, moins d'un quart. 390 sur 260 millim. Rel. veau.

959 (901—R.773). Mercuriales de 1762 et 1763.

Page. 1. « Mercuriales de l'année 1762. Du lundy, 22 novembre 1762. Les chambres assemblées, où étoient présents M. le premier-président, M. le président de Maliverny... »

1763. Papier. 306 feuillets. 402 sur 270 millim. Rel. basane.

960 (R.A.55). « Procédure prise par le parlement de Provence contre MM. Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer d'Éguilles, André de Barrigue de Monvallon, Honoré de Barrigue-Montvallon, Marc-Antoine de Barrigue-Montvallon, Jean-Édouard de Coriolis, Jean-Joseph de Laugier de Beaurecueil, Joseph-Jean-Augustin d'Arbaud de Jouques, Joseph-Pierre de Méry de la Canorgue, André-Bruno Deidier-Curiol de Mirabeau, et François de Cadenet de Charleval, président et conseillers en ladite Cour. Jugée en mercuriale le 17 mai 1763. »

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en

chef de la Cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 106.

XVIIIe siècle. Papier. 1328 pages. 348 sur 224 millim. Rel. basane.

961-962 (936-937—R.780). Difficultés entre le parlement et les diverses autorités. — Deux volumes.

Tome I. Page 1. « Des contentions que le Parlement a eu avec la cour de Rome et le vice-légat d'Avignon. »

Page 137. « Des contentions entre le parlement et les archevêques d'Aix ; — avec le chapitre de Saint-Sauveur. »

Page 269. « Différents entre la Cour de parlement et les gouverneurs. »

Page 649. « Des contentions entre la Cour de parlement et la Chambre des comptes. »

Tome II. Page 1. « Divers faits concernant les trézoriers-généraux de France. »

Page 25. « Du grand-sénéchal. » — « Des sièges. » — « Du garde des sceaux. » — « De ce qui concerne les amendes. »

Page 101. « Statuta consultissimae facultatis regiae Academiae Aquensis. »

Page 175. « Du prévost des maréchaux de France. » — « Du viguier. »

Page 226. « Des différens survenus dans la compagnie. » — « Des différents qui concernent les présidents à mortier. » — « Des contentions entre messieurs les conseillers et présidents. »

Page 419. « De quelques contentions survenues entre les Chambres, et autres faits semblables. »

Page 559. « Principauté d'Orange. » Droit de ressort.

Page 595. Statuts et règlements.

XVIIIe siècle. Papier. 1031 et 752 pages. 390 sur 252 millim. Rel. veau.

963 (R.A.52). Différends que le parlement a eus avec d'autres autorités, par d'Hesmivy de Moissac.

Page 1. « Des contentions que le parlement a eu avec la cour de Rome et le vice-légat d'Avignon. »

Page 59. « Des contentions entre le parlement et les archevêques d'Aix. »

Page 116. « Contentions avec les évêques de la province. »

Page 127. « Différents entre la Cour de parlement et les gouverneurs, et des honneurs qu'on leur a rendus. »

Page 389. « Des différens survenus avec les officiers, tant de la marine que autres. »

Page 405. « Des contentions entre le parlement et la Chambre des comptes. »

Page 618 et dernière. « Additions de M. le président de Noyers », c'est-à-dire, du président de Saint-Vincens le père, de la main duquel tout ce registre semble avoir été écrit, postérieurement à 1775.

Sur la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 105.

XVIII[e] siècle. Papier. 618 pages. 380 sur 240 millim. Demi-rel. basane.

964-967 (939-942—R.770). Extrait des délibérations du parlement de Provence, mercuriales et histoire. — Quatre volumes.

Ce recueil porte sur le dos une tomaison I-IV; de plus, les trois premiers volumes ont ces mots : « Délibérations du parlement », et le quatrième : « Histoire du parlement et mercuriales. »

Tome I. « Table de ce qui est contenu dans les deux tomes des délibérations de la Cour, dans les mercuriales, et dans l'histoire du parlement. Age des officiers — Usures. » Cette table est commune aux quatre volumes. — Fol. 1. « Mémoire tiré d'un livre vulgairement appellé le Livre blanc. » Analyse du registre. — Fol. 31. « Extrait des registres des délibérations de 1546 », et des registres suivants jusqu'en 1709. Mais tout n'est pas de la même main. — 579 feuillets.

Tome II. Fol. 600. « Du registre des délibérations faites dans la chambre du Conseil, à commancer du mercredy 12[e] avril 1564, jour de la suspension de la Cour », avec continuation jusqu'en 1628. — Fol. 1126. « Table de ce qui est contenu dans les deux tomes des délibérations de la Cour, et des mercuriales. Age—Aix. » (Un seul feuillet.) — Feuillets 600 à 1126.

Tome III. Sans titre. Continuation du volume précédent; suite des délibérations du parlement, de 1628 à 1654. — Fol. 1540. « Supplément des délibérations depuis l'an 1654 jusques en 1669 », et jusqu'en 1680. — Feuillets 1126 à 1652.

Tome IV. Fol. I. « Mémoires touchant le parlement de Provence. De l'administration de la justice sous les anciens comtes de Provence, et jusques à l'institution du parlement en l'année 1501... » — Commencement : « Chapitre 1er. Sous les anciens comtes de Provence, la justice estoit administrée en premier ressort par les juges royaux et ordinaires des lieux, et par les juges des seigneurs... » — Fol. 7. « Chap. II. De l'institution du parlement. » — Fol. 14 v°. « Chap. III. De l'édit de la réformation de la justice en 1535. » — Fol. 21. « Chap. IV. De l'affaire de Mérindol en 1545. » — Fol. 29 v°. « Chap. V. De l'interdiction du parlement en 1564. » — Fol. 36. « Chap. VI. De la Ligue commencée en 1588. » — Fol. 47 v°. « Chap. VII. De l'édit des élus, de l'année 1629. » — Fol. 54. « Chap. VIII. De l'établissement en 1647 jusqu'à présent. » — Cette histoire s'arrête en 1675. Fin : « ...Par lequel la présidence fut conservée au président. » — Fol. 79 v°. « Extrait des Mémoires de M. de La Roque. Le 10 avril 1548, on vérifia des lettres patentes portant que les ordonnances faites par les consuls de la ville d'Aix... » — Fin : « ...Au paiement des pensions des officiers de chaque cour. » — Fol. 100. « Abrégé de l'histoire du parlement d'Aix, tirée sur les Mémoires de M. Dominique de Guidy, conseiller audict parlement, mort en l'année 1679. » — Commencement : « Il ne sera point hors de propos, pour ne pas ignorer l'histoire de ce pallais... » Il y a les chap. XIV, XV, XVI, comme au n° 940. — Fol. 581. « Suite des dellibérations du parlement contenues dans le premier tome. 1709 à 1718. » — Fol. 723. « Mercurialle du mercredy, 1er jour de décembre 1546, en la ville de Pertuis », et autres mercuriales, jusqu'en 1677. — « Conventions entre le roy et comte de Provence, et le prince d'Orange, avec l'hommage fait de ladite principauté. 17 mars 1309. » — 865 feuillets.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 320 sur 230 millim. Rel. basane.

968-982 (947-961—R. 770). « Délibérations du parlement » de Provence. Titre au dos. — Quinze volumes.

Cette collection est la plus considérable de celles qui contiennent l'analyse des registres du parlement. Elle n'a pas d'autre titre que celui qu'on lui a donné en la reliant, et nous n'avons qu'à indiquer le contenu de chacun des quinze volumes qui la composent, en marquant les dates extrêmes qui les délimitent.

Tome I. Commencement : « Du 28 avril 1571. Sont entrés les gens

du Roy... » — Fin : « Du 12 novembre 1586. A été remontré à la Cour... » — Non paginé.

Tome II. « Délibérations faites par la Cour, après sa retraite en la ville d'Aix, en l'an 1587. Du 3 février 1587. » — Fin : « Du 23 décembre 1592. » — Non paginé.

Tome III. « Délibérations de la Cour de l'année 1593. Du 2e janvier 1593. » — Fin : « Du 27 aoust 1601. » — Non paginé.

Tome IV. « Du 4 janvier 1606. » — Fin : « Du 20 décembre 1624. Fin de l'année 1624. » — 493 feuillets.

Tome V. « Délibérations de l'année 1626. Du 3 janvier 1626. » — « Du 29 décembre 1630. Fin de l'année 1630. » — 558 feuillets.

Tome VI. « Délibérations de l'année 1631. Du 2 janvier 1631. » — « Du 11 février 1643. » — 492 feuillets.

Tome VII. « Délibérations de l'année 1643. Du 19 janvier 1643. » — « Du 23 décembre 1652. Fin de l'année 1652. » — 494 feuillets.

Tome VIII. « Délibérations de l'année 1653. Du 7 janvier 1653. » — « Du 2 juin 1668. » — 402 feuillets.

Tome IX. « Délibérations de l'année 1670. Du 2 janvier 1670. » — « Du 4 juillet 1694. » — 445 feuillets.

Tome X. « Année 1695. Du 19 janvier 1695. » — « Du 12 décembre 1715. Fin de l'année 1715. » — 520 feuillets.

Tome XI. « Année 1716. Du 4 janvier 1716. » — « Du 20 décembre 1745. Fin de l'année 1745. » — 533 feuillets.

Tome XII. « Délibérations de l'année 1746. Du 11 janvier 1746. » — « Du 22 décembre 1759. Fin de l'année 1759. » — 443 feuillets.

Tome XIII. « Délibérations de l'année 1760. Du 11 janvier 1760. » — « Du 24 mars 1768. » Suivent les remontrances du 17 décembre 1766. — 444 feuillets.

Tome XIV. « Du 24 mars 1768. » — « Du lundy, 16 janvier 1771. » — 229 feuillets.

Tome XV. « Procès-verbal sur le rétablissement du parlement. 12 janvier 1775. » — « Du 22 décembre 1785. Fin de l'année 1785. » — 803 pages. Plus 137 pages volantes, annexées à la fin du volume contenant les délibérations de 1786, jusqu'à la suppression du parlement.

XVIIIe siècle. Papier. 380 à 405 sur 255 à 270 millim. Rel. basane.

985 (962—R.770). « Registre de la commission. 1771-1778. » (*Erreur,* il faut 1775.) Titre au dos.

Ce sont les délibérations de la commission connue sous le nom de parlement Maupeou, qui remplaça le parlement de Provence durant le temps de sa suspension. Elles vont du 1er octobre 1771 au 2 janvier 1775.

XVIIIe siècle. Papier. 180 feuillets. 390 sur 260 millim. Rel. basane.

984-993 (869-878— R.771). « Table des délibérations du parlement » de Provence. — Dix volumes.

« Préface pour la table du registre du parlement, pour celle de l'histoire manuscrite faite par M. de Moissac, et celle enfin du livre du cérémonial et des contestations. »

Page 1. « Préface pour les tables : 1° des registres du parlement ; 2° de l'histoire manuscritte du parlement ; 3° du livre manuscrit du cérémonial du parlement ; 4° de l'ouvrage des contestations que le parlement a eu avec les corps ou personnes constituées en dignité de la province. » — Cette préface, qui a 36 pages, rend compte du système suivi pour faire cette table, où l'on a groupé par ordre alphabétique, et dans chaque article par ordre chronologique, les matières qui avaient fait l'objet des délibérations du parlement. Presque tout est de la main des Saint-Vincens.

Tome I. Lettres A, B. Absent — Buvettes.

Tome II. C. Canonisations — Conseiller.

Tome III. C, D, E. Contrôleur-général — États.

Tome IV. F, G. Fériats — Gibier.

Tome V. H, I, J. Habits — Jurés-priseurs.

Tome VI. L, M, N. Légat — Noves.

Tome VII. O, P. Official — Police.

Tome VIII. P. Postes — Procureurs.

Tome IX. Q, R, S. Quinzaines — Semestre.

Tome X. S, T, U, V. Savon — Voleur.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 210 sur 150 millim. ; mais beaucoup de feuillets sont repliés. Rel. basane.

994 (932—R.140). « Recueil d'aucuns arrêts notables de la Cour de parlement de Provence, donnés en audience, avec aucuns donnés en la Chambre du conseil, depuis le 27 avril 1572. »

A la fin : « Table [alphabétique] des matières contenues dans les deux parties des arrêts du parlement de Provence, recueillis par M. le conseiller de T. F. »

L'auteur de ce recueil est Antoine de Thoron, conseiller au parlement. — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 65.

XVII[e] siècle. Papier. 689 pages, plus la table. 322 sur 218 millim. Rel. peau.

995-996 (R.A.51). « Mémoires des délibérations et procédures sur la suspension de la Cour de parlement de Provence. Commencé ce mercredi, 12[e] avril 1564. A Aix, M.DCC.XIX. » — Deux volumes.

Malgré ce titre, qu'on a mis en tête de chacun des deux volumes, on y trouvera les délibérations du parlement durant plus d'un siècle.

Tome I. Commencement : « Procédure sur la suspension de la cour de parlement. Ce mercredy, XII[e] avril 1564, de matin, dans la salle de l'audiance, y étants messieurs assemblez, Louis Puget, second président... » — Suivent les délibérations jusqu'en 1630.

Tome II. Délibérations de 1630 à 1683.

Sur la garde de chaque volume, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. » Au feuillet de garde : « R. A. 1804. 12 francs. »

XVII[e] siècle. Papier. 727 et 727 pages. 350 sur 240 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Boyer d'Éguille.

997 (907—R.772). « Aretes (*sic*) et délibérations des registres secrets de la Cour de parlemant d'Aix. » Titre dans un frontispice gravé.

Classement des décisions par matières et par ordre alphabétique : « Amandes, Admirail, Annoblissement, Aix, Archediacre — Varages, Vance, Vacations. »

Commencement du XVII[e] siècle. Papier. 375 feuillets. 285 sur 202 millim. Rel. peau verte.

998 (908). « Recueils d'arrêts prononcés en audiance, sur toutes matières en l'une et en l'autre Cour, par mon père ; recueillis par mon père, que j'ay coppiés, estant escrit de sa main. »

Note autographe de Saint-Vincens, au bas de ce titre : « Je pense que ce recueil a été fait par M. de Mazaugues [Thomassin] le père, dont le père étoit conseiller en la Cour des comptes, et qui lui-même étoit conseiller au parlement. Après les arrêts de M. de Mazaugues le père, on en trouve que M. de Mazaugues le fils a votés. A la suite de ce

recueil, il y a des arrêts recueillis en précis très abrégé par le sçavant Peiresc. »

La première partie de ces arrêts est rangée sous des titres particuliers : « Élections en bénéfices, Religion prétendue réformée », etc. La seconde est classée alphabétiquement; mais il n'y a ici que les lettres A et B.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. Cahiers sans pagination et sans reliure. 355 sur 240 millim. Dans un carton.

999-1000 (927-928—R.259). « Procédure sur laquelle le P. Jean-Baptiste Girard, jésuite, Catherine Cadière, le P. Estienne-Thomas Cadière, dominicain, M[re] François Cadière, prêtre, et le P. Nicolas de S. Joseph, carme déchaussé, ont été jugez par arrêt du parlement de Provence du 10 octobre 1731. A Aix, chez Joseph David. M. DCC. XXXIII. » — Cet article est imprimé, et ne figure ici qu'à cause des pièces manuscrites ajoutées. — Deux volumes.

Tome I. « Lettre de M. de Faucon, commissaire, écrite à M. le chancelier, lors de l'évocation, et la menace d'être pris à partie. » — « Lettre de M. le chancelier à M. le conseiller de Faucon, en réponse. » — Six feuillets manuscrits, après la page 370; plus : « Lunettes pour éclaircir l'œil droit de M. l'avocat général de Gaufridy. » — Un feuillet après 398, trois après 402, quatre après 406.

Tome II. « Relation ou journal de ce qui s'est passé dans l'intérieur de la Grand'chambre, depuis que le procès de la Cadière et du P. Girard a été mis sur le bureau. » 102 feuillets. — « Première et 2[e] lettre à M. le Chancelier après les registres », suivies de trois autres lettres. 23 feuillets. — « Motifs envoyés à M. le Chancelier par M. le Premier président. » 25 feuillets. — « Motifs de M. de Faucon, commissaire de la procédure. » 12 feuillets. — Sept autres feuillets de remarques manuscrites, à la fin de ce volume.

XVIII[e] siècle. Papier. Rel. veau.

1001 (1037—R.906). « Journal du parlement, fait par mon père, depuis 1738 jusqu'en 1744. »

Le dernier président de Saint-Vincens, qui a écrit le titre précédent, a repris lui-même ce Journal en 1782, et l'a continué avec beaucoup plus de détails jusqu'à la Révolution. Tout ce qui se passait au parlement y est rapporté, et bien d'autres faits encore. Son récit commence

en ces termes : « J'ai été reçu président à mortier en survivance le 11 juillet 1782. Aussitôt après ma réception, le parlement s'est occupé... » — Toute cette partie est autographe, et forme les Annales complètes des dernières années du parlement de Provence.

XVIIIe siècle. Papier. 71 et 850 pages, plus quelques feuillets détachés. 295 sur 190 millim. Demi-rel. parchemin.

1002-1004 (964-966—R.779). « Remarques du parlement de Provence. » — Trois volumes.

Sous ce titre insignifiant, ces trois volumes renferment, par ordre alphabétique, un grand nombre de faits et de pièces sur les villes, les institutions, les établissements religieux et civils, le droit, les choses provençales, tirés des registres du parlement. Les articles que nous allons citer en donneront une idée :

Tome I. Lettres A-D. Abbaye de Saint-Victor. — Avignon et Comté-Venaissin. — Abbaye de Saint-Honoré, de Montmajour. — Aix. — Arles. — Apt. — Angleterre. — Aups. — Admirauté. — Avocats-généraux. — Avocats. — Archives. — Annexe. — Amendes. — Anoblissement. — Les Baux. — Berre. — Brignoles. — Barcelone. — Blasphémateurs. — Bulles. — Cavaillon. — Comté de Sault. — Castellane. — Clergé. — Chapitres. — Chardavon. — Conciles. — Cour de Rome. — Chevaliers. — Digne. — Draguignan. — Droits. — Dons. — Domaines du Roi. — Décimes. — Dîmes. — 799 pages.

Tome II. Lettres E-L. Entrevaux. — Évêques. — Enquêteurs. — États. — Exemptions. — Entrées. — Forcalquier. — Fréjus. — Francs-fiefs. — Funérailles. — Fortifications. — Gap. — Grasse. — Grignan. — Gênes. — Grand-vicaire. — Grands-jours. — Grande police. — Grand-sénéchal. — Gouverneurs. — Galères. — Greffiers. — Gabelle. — Gages et épices. — Hyères. — Hérétiques. — Huissiers. — Inquisiteurs. — Imprimeurs et libraires. — Impositions. — Indults. — Juifs. — Juges. — Juridictions. — Jeux. — Lorgues. — Lyon. — Légat. — Lieutenants. — Laquais, vagabonds et gens d'armes, gens sans aveu. — Lettres. — 750 pages.

Tome III. Lettres M-V. Monastères de Tarascon, de Nazareth d'Aix. — Marseille. — S. Maximin. — Martigues. — Moustiers. — Milan. — Discipline du palais, ou Mercuriales. — Monnaies. — Mines. — Notaires. — Nobles. — Naturalités. — Négoce. — Orange. — Présidents. — Procureurs. — Prévôt des maréchaux. — Protonotaires. —

Palais. — Pirates. — Priviléges. — Péage. — Potences. — Paix. — Possession et provision des bénéfices. — Receveur général. — Régence. — Règlements. — Remontrances. — Réparations. — Sisteron. — Salon. — Saisie du temporel. — Sceau et chancellerie. — Secrétaires. — Sénéchaussées. — Survivances. — Sel. — Toulon. — Tarascon. — Trésorier. — Valensole. — Viguier. — Voirie. — 921 pages.

XVII[e] et XVIII[e] siècle. Papier. 435 sur 295 millim. Rel. peau verte.

1005-1012 (891-898—R.601). Table et analyse des registres des lettres royaux du parlement de Provence. — Huit volumes.

En tête du premier, M. de Saint-Vincens a écrit : « Extrait des registres des lettres royaux » ; en tête du second : « Analyse des lettres royaux. » — Commencement du premier volume : « Extrait des ordonnances contenues dans les registres du Parlement. 1[er] registre. Depuis 1460 jusqu'en 1505. » Voici le contenu des 8 volumes.

Tome I. Registres 1 à 38. — Années 1460 à 1653. — 1144 pages.

Tome II. Registres 39 à 62. — Années 1654 à 1704. — 853 feuillets.

Tome III. Registres 63 à 78. — Années 1705 à 1722. — 728 feuillets.

Tome IV. Registres des années 1723-1742. — 999 pages.

Tome V. Années 1742 à 1753. — 1008 pages.

Tome VI. Années 1752 à 1767. — 1100 pages.

Tome VII. Années 1767 à 1778. — 1050 pages.

Tome VIII. Années 1778 à 1789. — 1001 pages.

On trouve dans ce recueil des analyses assez étendues d'un bon nombre des pièces qui y sont mentionnées.

XVIII[e] siècle. Papier. 380 à 400 sur 252 à 265 millim. Rel. basane.

1013-1020 (860-867—R.777). « Table des lettres royaux » enregistrées au parlement de Provence. — Huit volumes.

Ce recueil, formé par les deux présidents de Saint-Vincens et écrit entièrement de leur main, a été fait en 1787 et 1788. Ainsi que l'explique une note autographe placée au commencement du premier volume, c'est « l'extrait raisonné de toutes les lois et autres pièces enregistrées au parlement » dans les registres qui portent le titre de

« lettres royaux », en négligeant néanmoins les « autres actes peu intéressants, tels que lettres de provisions de magistrats », etc. — Chaque volume a une double table. La première, dépouillant les registres, l'un après l'autre, indique successivement le titre de chaque pièce qu'ils contiennent, le jour, l'année où elle a été donnée, la date de l'enregistrement, le registre et le folio où on la trouve. La seconde, placée à la fin, exprime par ordre alphabétique le sujet ou l'objet de chaque pièce, et renvoie à la page du même volume où elle est analysée. Contenu des volumes :

Tome I. Les 38 premiers registres, contenant les années 1488-1653.

Tome II. Registres 39 à 62 ; années 1653 à 1704.

Tome III. Registres 63 à 78; années 1704 à 1722.

Tome IV. Registres des années 1723 à 1742.

Tome V. Registres des années 1742 à 1753.

Tome VI. 1752-avril 1767.

Tome VII. 1767-1778.

Tome VIII. 1778-1789.

Cette table est, comme on le voit par la division des volumes, calquée sur la précédente, qui lui est antérieure. Elle est beaucoup moins considérable; mais ses auteurs y ont ajouté, les premiers, la table alphabétique des sujets, qui ne se trouvait pas dans la table susdite.

Fin du XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 310 sur 200 millim. Rel. basane.

1021 (R.A.56). « Table des registres du parlement. » Titre au dos.

Les registres du parlement dont ce manuscrit contient l'inventaire, sont ceux qui sont connus sous le nom de lettres royaux. Une note de M. Roux-Alphéran, écrite sur la garde, nous apprend que « cette analyse est l'ouvrage de M. l'abbé de Montvallon (Marc-Antoine de Barrigue), né à Aix, le 29 octobre 1714, reçu conseiller-clerc au parlement, le 24 janvier 1742, mort à Aix et enseveli dans l'église des Grands-Carmes, le 20 janvier 1775 ». Prévenu par la mort, M. de Montvallon ne put arriver que jusqu'au 55e registre; l'analyse du 56e est de la main de M. de Fauris Saint-Vincens le père, à qui ce volume a appartenu; il a appartenu aussi à M. Roux-Alphéran, dont l'adresse imprimée est à la garde. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 104.

L'analyse est faite registre par registre, et selon l'ordre de l'enregistrement ou des feuillets.

XVIII[e] siècle. Papier. 1003 pages. 328 sur 220 millim. Rel. basane.

1022 (933—R.778). « Table des registres des lettres-royaux du parlement. » — Deux tables, l'une et l'autre par matières, et par lettre alphabétique.

Fin du XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 308 sur 200 millim. Non relié.

1023 (R.A.57). « Registre des délibérations de la Cour des comptes, du 4 mars 1649 jusqu'au 10 septembre 1671. » Titre au dos.

Commencement : « Registre des délibérations de la Cour, commencé le 4 mars 1649, et finy le 10 septembre 1671. Du jeudy, 4[e] jour de mars 1649, assemblés dans le palais, au premier bureau... » — Fin : « L'an 1671 et le 2[e] septembre, dans le palais... Et ainsy qu'il appartiendra. Mathieu. »

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. »

XVII[e] siècle. Papier. 769 pages. 372 sur 257 millim. Rel. veau.

1024 (1114). « Règlements, concordats, arrests du Conseil, touchant les rangs, séances, jurisdictions et authorités des officiers de ceste province. »

Page 1. « Arrest du Conseil d'Estat contenant règlement entre la Cour de parlement et la Chambre des comptes, aydes et finances de Provence. 1608. » — Page 7. « Concordat du 17 juin 1609, fait en exécution du susdit arrest, entre les deux compagnies souveraines. » — Page 8 et 21. « Extrait des registres du Conseil d'Estat servant de règlement entre les officiers de la Cour des comptes, aydes et finances, et les trésoriers de France. » — 248 pages.

Ce registre est aussi écrit de l'autre bout. — Titres généraux, ou lieux communs, par ordre alphabétique de matières concernant la Cour des comptes. « Absence, Appel, Admirauté, Aubaine — Villes, Viguiers. » — 517 pages.

XVII[e] siècle. Papier. 273 sur 185 millim. Rel. veau, filets, tranche dorée.

1025 (834—R. 47). « Principales affaires traitées à l'intendance de Provence depuis 1776 jusqu'à 1790, par M. Héran, avocat, et désigné secrétaire général. »

On lit à la fin, sur la garde, au-dessous du titre transcrit ci-dessus : « Ce manuscrit m'a été envoyé pour être déposé dans la Bibliothèque publique d'Aix, par son auteur, mon compatriote, Mr l'avocat Héran, du lieu d'Éguille, ...ce 8 décembre 1823. Diouloufet (bibliothécaire). »

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 254 pages. 415 sur 270 millim. Parchemin.

1026 (855). « Repertorium archivii regii Aquensis. » Titre au dos.

Cet inventaire des anciennes archives comtales contient le dépouillement des plus vieux registres de la Cour des comptes de Provence, par vigueries et bailliages, et par ordre alphabétique de localités comprises dans chaque viguerie. Il y a aussi des titres généraux, comme « Judei, Incantus, Inventaria », etc. Incomplet, mais ayant conservé son foliotage primitif, il commence par le fol. 23, et finit par le fol. 375.

Il manque, au commencement, tous les titres concernant la viguerie d'Aix, jusqu'à la lettre J, qui elle-même n'est pas complète. Les premiers mots appartiennent à l'article « Judei », et portent : « Item, de portu rote, etc., fol. 34 registri retro secundam portam, signati per O. » — Fin, au fol. 375 v° : « Item senescallus semel in ebdomada conveniat cum magistris rationalibus in camera, habiturus informationem de singulis; et solicitet magistros rationales pro celeri terminatione processuum et causarum. » — Il est vraisemblable qu'il manque là aussi quelques feuillets.

A la p. 472, on trouve un tableau généalogique des comtes de Provence de la 3e race, depuis Louis VIII, père de Charles d'Anjou, jusqu'au roi René, le dernier Charles, et les rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII, leurs successeurs. — A la p. 473, sous le titre « Cronica », on a un résumé de l'histoire des comtes et du comté de Provence, depuis la donation de Tiburge à sa fille Douce, femme de Raimond Bérenger I, jusqu'à Charles VIII. Le manuscrit, dans son état actuel, finit par une analyse des Statuts de Provence, et des lettres des comtes, s'arrêtant à la reine Jeanne, en 1352, par le texte rapporté ci-dessus.

Fin du XVe siècle. Parchemin. 506 pages (anc. ff. 23-375). 344 sur 257 millim. Demi-rel. veau.

1027 (R.A.36). Inventaire des titres de la tour du Trésor.

Procès-verbal de l'inventaire fait, le 10 juillet 1682, en vertu d'une ordonnance de l'intendant de Provence, Thomas-Alexandre Morant, des titres conservés à la tour du Trésor; lesquels furent classés par vigueries, en 31 liasses, et rangés en neuf carrés d'une armoire placée dans ladite tour. Description des 31 liasses.

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 116.

1682. Papier. 126 feuillets. 335 sur 220 millim. Rel. basane.

1028 (1080). « Statuta alme Universitatis studii civitatis metropolis Aquensis. »

Fol. 1. « Sequntur statuta venerabilis studii Aquensis. Forma eligendi cancellarium. Primo, statuimus et ordinamus quod dominus cancellarius nostre alme Universitatis sit ad presens dominus archiepiscopus Aquensis... »

La table de ces statuts, qui en précède le texte, s'arrêtait primitivement au chapitre « De non aggregando », qui est au fol. 33. Elle comprenait donc des statuts datés de 1489 et de 1510 (fol. 31). On y a ajouté depuis, de diverses écritures, et jusqu'en 1625, des règlements postérieurs, dont nous signalons les principaux.

Fol. 35. « Magistrorum chyrurgorum receptio. 1557. »

Fol. 35 v°. « Magistrorum pharmacopolarum receptio. 1557. »

Fol. 37 v°. « Statutum de informando super vita, moribus et religione promovendi. 1558. »

Fol. 38 v°. « De auctoritate et preeminentia dominorum cancellarii et primicerii. 1575. »

Fol. 40 v°. « Quod eadem gaudeant immunitate nepotes dominorum de collegio, quam eorum filii. 1588. »

Fol. 43 v°. « Quomodo debent domini doctores de collegio interesse in datione punctorum et misse sacrifficio. 1595. »

Fol. 45. « Statutum de extraneis non admittendis. 1595. »

Fol. 46. « Statutum de non laureandis doctoribus festis solemnibus. 1599. »

Fol. 48. « Forma magisterii in artibus. 1611. »

Fol. 50. « Statutum de recipiendis doctoribus non aggregatis. 1612. »

Fol. 52. « Statutum de jure singulis professoribus dando. 1615. »

Fol. 54. « Statutum super abrogatione thesis pro doctoribus non aggregatis, et pro aggregatione domini Joannis Francisci Broillae, doctoris medici. 1617. »

Fol. 57. « De exequiis primicerio ab Universitate praestandis. 1620. »

Fol. 58. « Quod absente domino primicerio, antiquior collegii possit tenere sedem et locum ejusdem domini primicerii. 1520. »

Fol. 60. « De jure duodecim antiquiorum in unaquaque facultate. 1620. »

Fol. 61. « Statutum pro chirurgis et pharmacopolis locorum et oppidorum istius provinciae. 1625. »

Offert à la Bibliothèque Méjanes par M. Ch. Giraud. 1867.

Commencement du XVIe siècle. Parchemin. 61 feuillets. 303 sur 228 millim. Grandes lettres en noir. Armes du Roi et de l'Université sur le titre. Rel. veau, filets.

1029 (1008—R.945). Statuts de l'Université d'Aix.

Fol. 2 prélim. « Statuta almae Universitatis studii civitatis metropolis Aquensis. Scripta per dominum N. Rhibault, Lingonensem, D. M. ejusdem Universitatis. 1626. » Frontispice dessiné à la plume.

Fol. 3 prélim. « Haec statuta scripta sunt, existentibus cancellario Illmo et Revmo domino D. Alphonso Ludovico Du Plessis de Richelieu, Aquensi archiepiscopo ; primicerio E. D. Thoma a Feraporta ; actore E. D. Antonio Calquier ; quaestore E. D. Michaele Camporsin, I. V. DD. et in suprema curia advocatis clarissimis. Anno reparatae salutis M. DC. XXVI institutae Universitatis CC. XVII. » Dans un grand cartouche dessiné à la plume.

Fol. 3 v° prél. « Haec statuta compacta atque concinnata sunt, existentibus cancellario Emmo D. Hieronymo, miseratione divina tituli SS. Trinitatis S. R. E. presbytero cardinali Grimaldo, Aquensi archiepiscopo ; primicerio E. D. Claudio Columbi ; actore E. D. Paulo de Puget ; quaestore E. D. Gaspare Pasteur, I. V. DD. Anno reparatae salutis M. DC. LX., institutae Universitatis CC. LI. » Dans un cartouche identique, à la plume.

Fol. 4 prélim. « Initium sancti Evangelii secundum Joannem. In principio erat Verbum... » Dessin et grande lettre à la plume.

Fol. 1. « Sequuntur statuta venerabilis studii Aquensis. Forma eligendi cancellarium. Primo statuimus... » — Fin des statuts primitifs, fol. 34 : « ...Et sic finis, ad Dei laudem, et gloriosae Virginis, ejus ma-

tris, et sanctae Catharinae, omnium sanctorum sanctarumque. Deo gratias. » — Au verso, un statut ajouté, avec la date du 11 avril 1489.

Fol. 35. « Reformatio quorumdam statutorum Universitatis studii praesentis civitatis Aquensis. Anno a nativitate Domini M. D. X et die secunda mensis maii. Noverint universi... » Suivent d'autres statuts partiels des années 1505, 1507, 1557, 1558, 1561, 1575, 1586, 1588, 1589, 1595, 1600, 1611, 1612, 1615, 1617, 1620, 1633, 1659.

Fol. 1. « Lettres patentes du Roy, en forme d'édit », sur l'enseignement du droit et la collation des grades. Avril 1679.

Fol. 9. « Nouveaux statuts et règlements de la faculté du droit canonique et civil dans l'Université royale d'Aix, faits en exécution de l'édit du Roy, du mois d'avril 1679; confirmez par arrest du Conseil d'Estat du 30 may 1680. »

« Repertorium statutorum Universitatis Aquensis, secundum ordinem rubricarum. » Trois feuillets à 2 col.

On lit au haut du premier et du second des feuillets préliminaires : « Legs du docteur Baumier. 1830. » Cet exemplaire des statuts de l'Université d'Aix est celui qui servait pour la collation des grades. On voit aisément qu'il a beaucoup servi.

1626. Parchemin. 4 feuillets non chiffrés, dont le 1er blanc, 68 et 21 feuillets chiffrés, 5 blancs et 3 pour la table. 304 sur 225 millim. Ornements à la plume. Rel. veau, filets.

1030 (1096). « Registre des délibérations du collège royal de Bourbon. »

Du 23 juillet 1766 au 29 avril 1786. — On y trouve la liste des professeurs et régents du collège, à diverses années.

Donné à la Bibliothèque, en 1880, par M. Jérôme Duveyrier.

1766-1786. Papier. 138 pages. 243 sur 187 millim. Cartonné.

1031 (919). Petri de Vineis Summa dictaminis.

Commencement : « Incipit Summa dictaminis composita per magistrum Petrum de Vineis. Prima pars. » Le manuscrit est divisé en cinq parties.

Page 1. « Prima pars. Querimonia Frederici imperatoris contra Papam et dominos cardinales. Collegerunt pontifices... »

Page 593. Fin : « Explicit Summa dictaminis composita per magis-

trum Petrum de Vineis, magistrum judicem magne curie Frederici, imperatoris secundi. »

On lit sur le dernier feuillet de garde : « Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. le marquis d'Aubaïs, et m'a été procuré par M. Séguier, de Nismes, pour le prix de six livres, le 5 aoust 1780. » — Après l'édition de M. Huillard-Bréholle, nous croyons inutile de reproduire ce qu'ajoute encore M. de Méjanes sur la valeur de son manuscrit, qu'il avait comparé aux éditions imprimées en 1539 et en 1566, les seules qui lui fussent connues.

Sur la garde, ex libris gravé de « Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs » ; sur le titre, le timbre rouge portant « Bibliotheca albassiana ».

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.,* p. 126.

XVII[e] siècle. Papier. 593 pages. 336 sur 225 millim. Rel. veau.

1052 (918—R.480,859). Recueil de pièces historiques.

Fol. 1. « Federici Eneobarbi historia, per Acerbum Mureria et sire Raul, ejus scribas, compositos (*sic*), et in meliorem formam per Tristanum Calcii redacta. » — Commencement : « Hac... (blanc) in parte praefari licet ingenti me additamento occursurum Merulae, Blondo, Platinae, Sabellico... » — Fin, fol. 59 : « ...Et mox ab Henrico Calarino obtruncatur, et sic Ottho solus imperio potitur. »

Fol. 61. « Littere scripte per Florentium, nomine christianissimi regis Francorum, ad electores et principes romani imperii apud Spiram congregatos, ad communem christianorum pacem amplectendam. » — Commencement : « Franciscus... Redditis a tabellario litteris... » — Fin, fol. 63 : « ...Ex Belgenciaco, die sexta mensis octobris 1526. »

Fol. 64. « Oratio habita in confederatione Cuniaci, de anno M. CCCCC. XXVI, per Florentium. Liceat, christianissime rex... Christiana religio sanciet et constituet. »

Fol. 66 v°. « Declamatio circa pacem reintegrandam de anno 1527 per pontificem Clementem septimum cum imperatore Carolo quinto, Parisiis per Florentium composita. Quid est quod audivimus, pontifex cum imperatore... nationes quae ejus imperium detractant excitabit. »

Fol. 70. « Littere Cesaris ad Mediolanenses intercepte Narbone, post mortem Leonis pontificis, de anno 1522. Carolus... Non debet pontificis mors... » — « Littere Mediolanensium ad Cesarem. Cesar clementissime. Annus agitur quintus... » Sans date.

Fol. 75 v°. « Littere ad Adrianum sextum, pontificem maximum, dum inducias triennales a rege christianissimo extorquere conaretur. Belgradum amisimus, pater beatissime... »

Fol. 80 v°. « Franciscus, Dei gratia, Francorum rex, Mediolani dux et Genuae dominus, reverendissimis in Christo patribus sacrosanctae ecclesiae romanae cardinalibus, amicis nostris, foelicitatem. Etsi credimus... Datum apud Sanctum Germanum in Laia, die quarta mensis julii. »

Fol. 87 v°. « Illustrissimis principibus, consanguineis nostris carissimis, apud Spiram congregatis. Franciscus, etc. Malem equidem in tanta rerum perturbatione... » Sans date.

Fol. 91. « Descriptio transitus Alpium. Magna fuit inter recentiores in Alpium Italicarum descriptione dissensio... Sequanos ab Heduis Arari fluvio distingui. »

Fol. 96. « Apologia Madritiae conventionis inter Carolum imperatorem et regem Gallum dissuasoria. Si qui forte sunt qui christianissimi regis fidem in dubium adducant... » — Fin, fol. 102 : « ...Suscipite, obsecro, et adjuvate. »

« Tetrastichon ad lectorem.
Foedera vana putes, ratio si desit, iniqua
Pactio, nec stringit quod sacra jura vetant.
Ergo ubi jus cogit pacti conventio nulla,
Compulsum salva non negat ire fide. »

Fol. 103. « Ortus fluminum Danubii, Rheni et Rhodani, et aliorum ignobilium. Cum litteris tuis cognovissem... Ea tibi perscribam, cum plus otii nactus fuero. »

Fol. 108. « Descriptio Belgicae inferioris. Monui te, superioribus diebus, me Samarobrivam venisse... Vale. Samarobrivae, III augusti 1529. »

Fol. 112. « Nova forma colligendi segetes, et de insititionibus. Proximis meis litteris, dum Samarobrivae essem ociosus... Cum eis nullo usui esse possim. Vale. Belevaci, primo septembris 1529. »

Fol. 115. « Discorso fatto per el signor Joanne Laschari ad la Cesarea Majestate di Carlo quinto, in Mandrile (*sic*), de l'anno 1526, circha la expeditione di Turchi. » — Commencement : « Io presentai, l'altro giorno, el breve della Sanctità del Papa a Vostra Serenita... » — Fin, fol. 129 v° : « ...Poi che el Christianesimo e liberato, che prima e superfluo. »

Fol. 130. « Dal Turcho al Christianissimo. Da la favorita dal ciel et altissima corte nostra... Credetime, ch'è vero quanto dico. Nel anno 930, in Constantinopoli. »

Fol. 131. « Littera regis christianissimi ad Turcum, circa reditum ex carcere » (à la table). « Franciscus, Dei gratia Francorum rex, etc. Eminentissimo et potentissimo terre marique principi, ac regi maximo Sultani Salaiman, S. P. D. Accepi litteras Majestatis tue a comite Joanne Francapano, familiari tuo... Ac de promissis ingentibus ab ea mihi factis. » — Sans date.

Fol. 132. « Pasquinus ad Hadrianum sextum, Pont. Max. Admiraberis fortasse, beatissime Pater... Sic Deus optimus maximusque vota secundet. »

Fol. 136 v°. « Dialogus in quo introducuntur Gallus et Hispanus disputantes : quaenam sint partes Caesaris in detentione regis christianissimi; per Florentium. » — Commencement : « Usque adeo ne, Alphonse, Caesar tuus aut non videt, aut non intelligit... » — Fin, fol. 152 : « ...Cum ingenti suorum clade relinquere cogatur. Finis. »

Ce manuscrit a appartenu, au commencement du XVII[e] siècle, à Hautin, conseiller au Châtelet de Paris, dont il porte, sur la garde, la signature autographe « J. B. Hautin ».

XVI[e] siècle. Papier. 152 feuillets. 305 sur 210 millim. Rel. veau, avec gaufrures.

1033 (107—R.416). « Mémoire concernant l'électeur de Cologne et l'Empereur. » Titre au dos.

Recueil de pièces sur les affaires d'Allemagne et de l'Empire; le même, d'après M. Rouard, qui serait porté, avec ce titre, sous le n° 4935, dans le catalogue du chancelier d'Aguesseau, dont on retrouve sur la reliure les coquilles et les masses.

XVII[e] siècle. Papier. 755 pages. 356 sur 235 millim. Rel. veau.

1034-1035 (108-109—R.89). « Copie d'un manuscrit intitulé : Apologie de l'empereur Charles V. » — Deux volumes.

On lit au feuillet qui suit le titre : « Ce volume contient la pluspart des pièces d'État du siècle de l'empereur Charles V, dont aucunes sont retouchées de sa main, et de celle du chancellier de Granvelle. »

Tome I. 347 feuillets.

Tome II. Du feuillet 348 à 630.

On lit au haut d'un feuillet préliminaire : « Ex bibliotheca Joannis Baptistae Boisot, abbatis S. Vincentii Vesontini. 1698. »

XVIIe siècle. Papier. 368 sur 225 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes du chancelier d'Aguesseau. (Guigard, t. I, p. 53.)

1036 (111—R.506). Deux mémoires de Boisot, abbé de Saint-Vincent de Besançon, sur les papiers du cardinal de Granvelle.

1°. « A Monsieur Pélisson. Il y a longtemps, Monsieur, que je suis tenté d'écrire la vie du cardinal Granvelle... »

2°. « Il y a bien longtemps, Monsieur, que j'ay envie de vous rendre compte de la découverte que j'ay faite d'une infinité de lettres écrites au commencement du siècle passé... » Suivent des extraits de lettres.

Une lettre autographe, du 13 février 1747, signée : « de Courbouson », et placée en tête, nous apprend que le présent manuscrit et le suivant avaient été achetés à Paris, depuis peu, et provenaient de la bibliothèque de Godefroy.

XVIIe siècle. Papier. 199 feuillets. 330 sur 210 millim. Demi-rel. parchemin.

1037 (110—R.506). « Extrait de quantité de lettres originales de Charles V, de Philippe II, du chancelier de Grandvelle et du cardinal son fils, par où l'on connoît le caractère de ces princes, de tous les ministres espagnols, et la conduite des conseils de cette monarchie. »

En tête du manuscrit, un mémoire assez détaillé sur Granvelle et sa correspondance; tout le reste est rempli de lettres et dépêches de Charles-Quint.

XVIIIe siècle. Papier. 126 feuillets. 390 sur 260 millim. Demi-rel. parchemin.

1038 (112—R.506,875). Extraits des papiers du cardinal de Granvelle.

« Ambassade de Simon Renard. » — « Lettres de Morillon. » — « Ambassade de Jean de St Moris. » — Lettres de l'ambassadeur Vargas. — Ces dernières sont en espagnol.

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 335 sur 228 millim. Demi-rel. parchemin.

1039 (767—R.942). Mélanges.

Fol. 1. « Turbatus romani imperii status, ejusque origo et causa; hoc est, informatio circa presentes Imperii discordias earumque authores, a P. A. Anno M.DC.XIV. »

Fol. 29. « Relatione di Constantinopoli. »

Fol. 107. « De Japoniae et Sinarum regno quaedam breviter adnotata, per Nicolaum Trigantium, jesuitam. »

Fol. 117. « Relatione di Constantinopoli et Gran Turco. »

XVII[e] siècle. Papier. 189 feuillets. 280 sur 208 millim. Cartonné.

1040 (282—R.369). « Avertimenti sopra l'istoria delle guerre della Germania inferiore, di Geronimo Conestaggio; fatti da Adriano Stopenro, ad instanza del signor marchese N., principe del sacro imperio. Tradotti dal francese in italiano per T. P. L'anno M.DC.XIX. »

Il y a un titre imprimé, presque identique à celui-ci, avec la date de M.DCC.VI, fait par ordre du marquis d'Aubaïs, dont les armes y figurent.

Commencement : « Haverei di già potuto sodisfare al commandamento fattomi da V. Eccellenza... »

La page 3 porte l'avis suivant : « Lo stampatore a' lettori. » — Sur la garde, ex libris gravé de M. d'Aubaïs.

XVII[e] siècle. Papier. 119 pages. 238 sur 182 millim. Rel. parchemin.

1041 (712—R.543). « Relation, en forme de journal, de la campagne de Hongrie de 1664. »

Commencement : « L'Empereur se voyant pressé par les forces ottomanes... » — Fin : « ...Et qui depuis longues années n'avoit pas veu les étendarts de France. Fin. » Suit la copie de deux lettres de Louis XIV au comte de Bissy, 22 et 30 août 1664.

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 180 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, armes du président de Chauvelin. (Guigard, t. I, p. 149.)

1042 (682—R.426). « Mémoires de la cour de l'empereur [Léopold], en l'année 1670 et 1671. »

« Mémoires de la cour d'Espagne. » Commencement : « L'idée que ces Mémoires pourront donner de l'état et du gouvernement présent de l'Espagne... »

Les premiers Mémoires occupent à peine un quart du manuscrit; les autres remplissent tout le reste. Ces derniers Mémoires sont du marquis de Villars [Pierre], mort en 1698, père du maréchal duc de Villars. Ils ont été imprimés, sous le titre de *Mémoires de la cour d'Espagne, depuis l'année* 1679 *jusqu'en* 1681. Paris, J. F. Josse. 1733, in-12, 371 pages; et réimprimés avec le nom de l'auteur, mais comme inédits, à Londres en 1861, in-8°, 380 pages. — V. Brunet, t. V, col. 1234. (Note de M. Rouard.)

XVII° siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 180 millim. Rel. veau. Sur le dos, des C croisés X, avec couronne de marquis.

1043 (454—R.155). Mélanges historiques.

1°. « Histoire de la maison d'Autriche. M.DCC.VI. » Titre imprimé, aux armes du marquis d'Aubaïs.

2°. « Lettres de Busbec, ambassadeur de Rodolphe II auprès d'Henri III, escrittes à son maistre. M.DCC.VI. » Titre imprimé, aux armes du marquis d'Aubaïs.

3°. « Thuanus restitutus, ou recueil des endroits retranchez dans l'histoire de M. de Thou. M.DCC.VI. » Titre imprimé, aux armes du marquis d'Aubaïs.

XVIII° siècle. Papier. 87, 127 et 71 pages. Formats différents. Rel. parchemin.

1044 (117—R.527). « Recueil de tout ce qui s'est passé sur le fait des finances dans l'électorat d'Hannovre, depuis l'entrée des troupes de LL. MM. jusqu'à l'évacuation faite en mars 1758 ; avec une description des facultés du païs, et de la forme de son gouvernement; présenté à S. A. R. Mgr le prince Charles, duc de Lorraine et de Bar..., par Dupuy, contrôleur général des contributions. A Clèves, le 6 janvier 1759. »

1759. Papier. 88 pages. 355 sur 228 millim. Rel. basane.

1045 (591—R.929). « Récit succint du voyage que moy Tavernier ay fait, partant de Paris le 19 avril 1684, pour aller auprès de Son Altesse Électorale de Brandebourg, à Berlin. »

Fol. 12 v°. « Le sujet de mon voyage estoit que S. A. Électorale avoit pris résolution d'establir une compagnie, un négoce... ; sur la lecture que S. A. Électorale avoit fait faire devant elle des livres de mes

voyages..., Mgr l'Électeur, sur cela, a eu pensée de m'attirer à sa cour... » — Tavernier nous apprend qu'il fut fait à cette occasion « chambellan de l'Électeur, gentilhomme de sa chambre, et conseiller de sa marine ». Son manuscrit finit par la patente qui lui fut donnée le 10 juillet 1684, pour l'établissement d'une Compagnie sur les Grandes Indes.

XVIIe siècle. Papier. 52 feuillets. 240 sur 180 millim. Cartonné.

1046 (1097). « Lettre autographe du grand Frédéric, roi de Prusse, à Mr le marquis de Valori, ambassadeur de France à la cour de Berlin en 1739 ; donnée à la Bibliothèque d'Aix par M. le comte de Valori, son petit neveu. »

La lettre a 7 lignes de texte. Elle est du 25 octobre 1739.

1739. Papier. 1 feuillet. Cartonné.

1047 (205—R. 342). Chronique de Tongres.

« Summaire et brief receuille des choses mémorables, depuis le premier institution du jadis puissant et renommé royaulme et fundation de la noble cité de Tongre, desquels la citté et pais de Liège ont prins source et origine, advenues. Aussy les fondations d'alcunes villes, villages et églises, monastères en iceulx royaumes, citté et pais, faicte doiz l'an 4302 avant la nativité de N. S., jusques à l'an après sa nativité 1531. »

Commencement : « L'an de la création du monde 4302, après la totalle ruine et destruction de la jadicte noble cité et puissant royaulme de Troyes... » — Fin : « ...Mathieu, fils Arnould Thonneten. »

Le feuillet qui précède le titre ci-dessus est occupé par ce qui suit : « *Virtute vitium vince.* Philipus Marotte de Montigny.

« Et tibi fidus ero, sed eris mihi fida vicissim.

1e july 1647. Colonie Agrippine. »

« Si pater est Adam cunctorum, mater et Eva,
Cur non sunt homines nobilitate pares?
Non pater aut mater dant nobilitatis honores.
Moribus et vita nobilitatur homo.

Pulvis et umbra sumus, pulvis nihil est nisi fumus,
Et nihil est fumus ; nos nihil ergo sumus. — In Ostin, 3e aug. »

« Virtute vitium vince. Philippus Marotte de Montigny. »

Fin du XVIe siècle. Papier. Non paginé. 314 sur 205 millim. Rel. parchemin.

1048-1051 (361-364—R.203). « Histoire de la république des sept provinces unies [de Hollande], depuis son commencement jusqu'à sa fin. » — Quatre volumes. Autographe.

Tome I. 1555-1595. — xxiv, 346 et 17 pages.

Tome II. 1596-1648. — 387 et 14 pages.

Tome III. 1650-1697. — 357 et 15 pages.

Tome IV. 1698-1815. — 364 et 22 pages.

On lit à la garde du 1er volume : « Donné par l'auteur, M. Joseph-Amédée-Xavier Boisson de la Salle, ancien conseiller au parlement de Provence, à la Bibliothèque publique de la ville d'Aix, le 15 décembre 1817. »

XVIIIe siècle. Papier. 275 sur 190 millim. Demi-rel. basane.

1052 (210—R.784). « Mémoire sur les Pays-Bas. »

Commencement : « Les dix-sept provinces du Pays-Bas sont composées de quatre duchez, sept comtez, un marquisat et cinq seigneuries... »

Sur le feuillet de garde : « Remis par M. Denisy, marchand tapicier. »

XVIIIe siècle. Papier. 79 feuillets. 316 sur 200 millim. Demi-rel. basane.

1053 (97—R.79). « Inventaire ou extrait de plusieurs lettres missives, traittés, mémoires et instructions, concernant l'Angleterre. » Titre au dos.

C'est l'analyse d'une collection considérable de pièces relatives à l'histoire d'Angleterre, qui avaient été réunies dans un grand nombre de registres. Dans le présent manuscrit, on a le résumé des volumes XXVII à XXXIX, contenant des documents qui vont de 1212 à 1603.

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 382 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1054 (589—R.881). « Mémoire du fait du roy Richard d'Engleterre, et de sa destruccion. »

Page 1. Commencement : « Le roy Richard rendit la ville de Brest et le chastel au duc de Bretaigne, l'an mil trois cens quatre vings et treze. Et quant le duc ot receu ladicte ville de Brest, si bouta hors et donna congié à tous ceulx qui estoient dedens... » — Fin, page 95 : « ...Je pri à Dieu, par sa sainte miséricorde, que il luy face mercy, et à tous les

trespassez, dont il veulst estre priez. Amen. Amen. Explicit, etc. Explicit la destruccion du bon roy Richard d'Engleterre, qui fut pris par grant trahison et mort par les gens de sa terre. Jhesu Crist ait mercy de luy, et à toute la compaignie qui est morte par la mort de luy, doint Jhesus perdurable vie. Amen. Amen. » — 95 pages.

Page 97. « Chronique de Richard IIe du nom, roy d'Angleterre, écrite en anglois selon le style des anciens historiens juifs, par Nathan ben Saddi, prestre de la mesme nation; traduite en françois dans le mesme stile. » — Commencement : « Richard fut un méchant prince, et fit ce qui est déplaisant aux yeux de l'Éternel, en opprimant le peuple... » — Fin : « ...Et il luy ota la couronne de dessus la tête, pour la mettre sur celle de Henri, duc de Lancastre, fils de Jean de Gand. » Suivent quelques passages des historiens sur Richard. — 6 pages.

Page 103. « Copie du manuscrit cy contre, dans laquelle on a observé de finir chaque page par le même mot qui finit la page dans l'original. Mémoire du fait du roy Richard, et de sa destruction... » Ceci est la copie textuelle du mémoire qui remplit les pages 1-95. Il y a le même nombre de pages, 95.

Le mémoire qui est à la tête du volume est d'une écriture du XVe siècle; les deux autres sont du XVIIIe. La pièce a été imprimée dans la *Revue rétrospective,* au mois de mai 1835, t. II, 2e série, pages 209-289. (Note de M. Rouard.)

XVe-XVIIIe siècle. Papier. 254 sur 200 millim. Rel. veau.

1055 (101—R.534,707). « Naaman Anglus, in quo quaeritur an peccent conjuges, liberi catholici, servi, famuli aut ancillae, sub potenti dominatione idololatrarum, infidelium aut hereticorum victitantes et latentes, in hiis quae pertineant ad familiaritatem et consortium cum eis in templis et ceremoniis, assistentia in matrimoniis, baptismis et sepulturis, aliisque ejusmodi, quando ad haec subeunda necessitate legum aut servitute aliqua compelluntur... Johannes Shelborn. »

Commencement : « Divus Augustinus disputans contra eorum persuasionem qui putabant... » — Fin : « ...Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. »

Page 95. « Discours de la puissance du Pape. »

Page 163. « Discours du droict des Papes sur le temporel des Roys. »

Page 239. « De la translation de l'empire d'Occident ez mains de Charlemaigne. »

Page 253. « De la succession du droict et prérogative de premier prince du sang de France, déférée par la loy du royaume à Mgr Charles, cardinal de Bourbon... A Lion, par Jean Patrasson, 1589. »

Page 295. « De la puissance des roys et droict de succession aux royaulmes... A Paris, chez Robert Nivelle, 1590. »

Sur un feuillet de garde : « 3 livres, Aix, David. 1778. » — Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 50.

XVIIe siècle. Papier. 461 pages. 423 sur 285 millim. Rel. veau.

1056 (185—R.859). « Recueil de diverses pièces, second volume », sur les affaires de l'Europe, de 1686 à 1689.

Fol. 1. « Traité de la ligue conclu à Augsbourg, le 9 juillet 1686. »

Fol. 7. « Deuxième lettre pastorale où est reffuté ce que M. de Maux dit pour défendre le droit des persécuteurs. »

Fol. 19. « Réponce d'un bourgeois de Trèves à la lettre écrite par un bourgeois de Cologne, sur la prise de Bude. »

Fol. 29. « Seconde lettre d'un bourgeois de Cologne à son ami, sur les affaires présentes », avec une réponse.

Fol. 47. « Lettre qui contient quelques réflexions au sujet d'une lettre d'un bourgeois de Cologne. »

Fol. 55. « Première lettre d'un bourgeois de Cologne à un ami, sur la prise de Bude, et sur les autres affaires présentes. »

Fol. 65. « Lettre escritte à Francfort, sur les deux lettres du bourgeois de Cologne, celles qui servent de réponse, et celle de Trèves. »

Fol. 71. « Troisième lettre du bourgeois de Cologne. »

Fol. 86. « Lettre de Mr M***, missionnaire apostolique en Angleterre, à M. Fore, docteur de Sorbonne. Imprimé en l'an 1687. »

Fol. 106. « La quintessence des nouvelles du 18 novembre 1688. »

Fol. 118. « Avis donné à S. A. R. Mgr le prince d'Orange, par un de ses plus fidelles serviteurs. »

Fol. 128. « Mémorial présenté par les protestans d'Angleterre à Leurs Altesses le prince et la princesse d'Orange. »

Fol. 144. « Lettre d'un mylord absent de la Convention, à l'un de ses amis, traduite de l'anglois. »

Fol. 159. « Réponce de M. Pavillon à madame de Pélisari, en mars 1689. »

Fol. 167. « Réplique du conseiller aulique à la réponse du gentilhomme liégeois. »

Fol. 173. « Remarques sur la déclaration de guerre que le prince d'Orange fait... à la France. »

Fol. 179. « Lettre d'un officier suisse aux députez des cantons assemblés à la diette qui se tient à Bade. »

Fol. 189. « Lettre d'un évêque protestant à un mylord de ses amis. »

Fol. 213. « Le véritable portrait de Guillaume-Henry de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron. »

XVIIe siècle. Papier. 280 feuillets. 236 sur 175 millim. Rel. veau.

1057 (588—R. 77). « Histoire d'Angleterre depuis 1618 jusqu'en 1628. » Titre au dos.

Page 1. « Histoire d'Angleterre. Jacques Ier de ce nom, roy de la Grand Bretagne, et VIme de ce nom roy d'Écosse. »

Commencement : « L'affaire la plus importante qu'on ait agitée en Angleterre pendant les dernières années de Jacques Ier, a été le dessein du mariage du prince, son fils, avec l'infante d'Espagne... » — Fin : « ...Nous verrons dans la suite de cette histoire les effets terribles que produisirent avec le temps ces commencements d'animosité entre le Roy et le parlement. »

XVIIe siècle. Papier. 1204 pages. 232 sur 173 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, les armoiries de... : *écartelé, au* 1, *un lion, aux* 2 *et* 3, *trois rocs d'échiquier, au* 4, *trois pals.* Couronne de marquis; supports, des lions; avec le lion, sur le dos, quatre fois répété.

1058 (1094). « Extrait du discours de M^{r} le conseiller Philips à Liverpool, lors de son passage le jeudi, 7 novembre 1816. »

Critique de la politique anglaise. « J'ai entendu parler jadis d'États frappés par les mains du Très-Haut... »

XIXe siècle. Papier. 7 feuillets. 160 sur 100 millim. Cartonné.

1059 (339—R. 344). « Commance la Cronique d'Espaigne, adressée à très haulte et très excelente princesse, très clère royne et dame madame Ysabeau, royne d'Espaigne, de Secile et de Serdeigne, duchesse d'Athènes, contesse de Barcelonne, abrégée de son commandement par

messire Diègue de Valère, son maistre d'ostel et conseillier. » Ce titre est au fol. 21.

Fol. 1. « Très illustre princesse. Ceste cronique est divisée en quatre pars principales... » Suit la table.

Fol. 12. « Très hault, très puissant et très excellent prince, mon très redoubté seigneur, mons^r. le prince de Castille, archiduc d'Austrice... »

Fol. 21. Titre déjà cité ci-dessus.

Fin : « Ceste compilacion a esté achevée en la ville du Port Sainete Marie, la veille de sainct Jehan, ou moys de juing, l'an de grace mil quatre cens quatre vings et ung, celluy quy l'a abbregié lors estant en l'eage de soissante et noef ans. Infinies graces soyent données à nostre Redempteur et à la glorieuse Vierge mère. »

A la suite, quatre pages de choses sans importance.

C'est une traduction de la *Chronica de España abreviada*... de Diego de Valera, souvent imprimée.

> 1481. Papier. Non paginé. 287 sur 205 millim. Grandes lettres en rouge et en noir. Demi-rel. maroquin.

1060 (334—R.343). « Aqui comienza la Coronica del serenissimo rey don Enrique, quarto rey deste nonbre en estos reynos de Castilla y Leon. En la qual se cuentan y escriben las grandes turbaciones y escandalos que entre los grandes del reyno obo, a causa de la mala gobernacion qu'el rey tenia en ellos, donde secre verdaderamente vinseran en gran perdicion, si Dios nuestro señor no fuera servido de remediallos con el casamiento que ansi mismo se hizo del principe don Ferrando de Aragon, con la princesa dona Ysabel. » Ce long titre est écrit en rouge.

Commencement : « Nacimiento y xenealoxia del rey don Enrique. Nacio el rey don Enrique en Vall[adol]id, una nes bispera de los Reyes, a cinco dias del mes de genero del año de mill y quatrocientos y veynte y cinco... » — Fin : « ...Y de los grandes travajos que estos catholicos reyes pasaron en la pacificacion de estos reynos, se hara muy larga relacion en la coronica de los reyes don Fernando y dona Ysabel. Aqui feneze la coronica del serenisimo rey don Enrique, quarto rey deste nonbre en estos reynos de Castilla y Leon... »

Cette chronique a deux parties, l'une de 56 chapitres, l'autre de 101. Elle est écrite à deux colonnes, encadrées à l'encre rouge; les titres des

chapitres sont en rouge, et chacun d'eux commence par une grande initiale en couleur. — On lit sur le feuillet de garde : « Ms. de M. d'Aubaïs, acheté 4 livres, de ses héritiers, en 1779. »

XVI[e] siècle. Papier. 186 pages. 287 sur 197 millim. Rel. veau.

1061 (335—R.343). « Coronica del rey don Anrique 4°, hijo del rey don Juan el secundo. »

Ce titre, bien que déjà ancien, n'est pas le titre primitif. Le manuscrit a perdu son premier feuillet, et l'on a mis en tête du second les mots que nous venons de rapporter, à la suite desquels une autre main, unissant le titre avec le prologue, a formé la rédaction suivante : « [Por Diego Enriquez] de Castillo, capellan, y de su consejo, como fiel coronista suyo, protesto relatando escrevir su coronica... »

Chapitre premier. « De la filosomia (*sic*), vida y condiciones del Rey. E quanto mas alta cosa es aquella... » — Fin du chapitre 168 et dernier... : « Con algunos perlados (*sic*) que alli estavan por asistentes con el en el altar. » — Autre écriture : « Siguese la exclamacion. O reyes poderosos... Ni por las adversidades señalada tristeza. Finis hujus libri Enrici 4, ad laudem et gloriam Dei omnipotentis, intemerateque matris ejus. »

XVI[e] siècle. Papier. 126 feuillets, à longues lignes. Titres en rouge. 280 sur 205 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée.

1062 (336—R.296,343). « Historia de el rey don Enrique el quarto de Castilla y Leon, por Diego Enrriquez del Castillo, su capellan y chronistta. Y la genealogia de la familia de los Cerdas, en Castilla. » Titre moderne.

Fol. 1 non ch. « Para saber perfetamente la genologia de los de la Cerda... » — « Fin : « ...Quod dixi in fine precedentis plane circa analogiam de la Cerda. »

Ceci occupe trois feuillets ajoutés après coup, et d'une écriture plus récente que la chronique de Henri IV. Celle-ci a perdu ses deux premiers feuillets, comme le montre une ancienne numérotation. Le premier restant a reçu le titre suivant, de la même main qui a écrit le premier : « Capitulo primero. De la phisonomia, vida y costumbres de el rey don Enrrique el quarto de Castilla y Leon. » Le texte qui suit est antique.

Commencement : « Quanto mas alta cosa es aquella de que se deve tractar, tanto su grandeza pone temor en el decir.. » — Fin du cha-

pitre I : « ..Y quanto mas alta, mas sin reposo. — Capitulo II... La muerte natural que a todos haze iguales... » — Fin de l'histoire : « ...Que ni por lo mas prospero se muestre mas alegre, ni por las adversidades señalada tristeza. Libro finito, at lauden (*sic*) et gloriam Christi. Amen. »

XVI[e] siècle. Papier. 136 feuillets à longues lignes; plusieurs sont refaits. 290 sur 210 millim. Rel. parchemin, dos en maroquin.

1063 (337—R.343). Chronique de Henri IV, roi de Castille, par Diego del Castillo.

Défectueux au commencement, et sans titre, le manuscrit commence par ces mots du prologue : « Ni los passados lo leyeron, ni los presentes los saben... » Après la table des 165 chapitres, suit le texte complet, tout de la même main.

Commencement : « Capitulo primero. Come fue jurado por Rey, y la habla que hizo a los grandes de la corte, para soltar a los condes de Alva, y de treviño que tenian pressos. La morte natural que a todos haze yguales, aquella que a ninguno jamas pardona... » — Fin : « ...Y de tal guisa sufrillo, que ni por lo muy prospero se muestre mas alegria, ni por las adversidades señalada tristeza. Deo gratias. » — « De Blas. »

XVII[e] siècle. Papier. 8 feuillets non chiffrés et 167 feuillets à 2 col. (Quelques pages sont à longues lignes, mais de la même écriture.) 320 sur 220 millim. Rel. parchemin. Dos en veau.

1064 (338—R.783). Fragments historiques, tirés de Viciana; en espagnol.

1°. « Muerte del rey don Pedro el Cruel. » — 2°. « Del linaje de los Perellosos. » — 3°. « Resumen de los reyes de Aragon », etc.

On lit au premier feuillet : « Diférents manuscrits de les obres de Marti de Visiana. Yo M[n] Francisco Pasqual Chiva, presbitero, aviendolos hecho enquadernar, he escrito lo arriva decho dicho, como tanbien he escrito la tabla siguiente, en este año 1740, M[n] Francisco Pasqual Chiva, presb[ro]. »

1740. Papier. 5 feuillets non chiffrés et 116 feuillets. 305 sur 210 millim. Rel. parchemin.

1065 (705—R.399). « Divers advis de différens particulliers sur diverses mattières. »

Fol. 1. « Instruction du roy d'Espaigne à son filz, qu'il luy laissa en testament après sa mort. 1598. »

Fol. 11. « Instruction des depputtez d'Espaigne, signée par les Archiducz. 1608. »

Fol. 24. « Advis au roy de la Grand Bretaigne, 1604, pour le dissuader de fère la paix avec les Espaignolz. »

Fol. 27. « Autre advis au roy de la Grand Bretaigne sur le mesme subject. »

Fol. 33. « Advis de monsieur le président Jannin aux provinces, sur les difficultez de la trefve. »

Fol. 38. « Discours de Mr le président Janin, de la part du Roy, aux depputtés des Estatz du Pays-Bas, en faveur des Catholiqz. »

Fol. 52. « Advis de Lipsius touchant le traicté de paix avec les Estatz du Pays-Bas. »

Fol. 58, 70 et 92. « Advis de monsieur de Villeroy à la Royne mère du Roy. » 1612, 1613, 1614.

Fol. 99. « Escript faict par feu Mr le président Janin, contenant son advis pour fère la paix avec ceulx de la religion préthendue refformée. »

Fol. 121. « Advis sur la mort du pape Paul, et élection du pape Grégoire, pour Mgr le duc de Luynes à Rome. 1621. »

Fol. 138. « Lettera di Diego Zunica alla Maëstà Catholica, li 22 agosto 1637. »

Sur la garde, ex libris gravé de « Letellier de Courtanvaux », avec son timbre en noir aux fol. 1 et 366.

XVIIe siècle. Papier. 166 feuillets. 260 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, les armes de d'Escoubleau de Sourdis.

1066 (276—R.866). Recueil de pièces historiques concernant l'Espagne et l'Italie.

Fol. 1. « Relatione della cascata del conte duca d'Olivares della gratia del rè Cattolico Filippo quarto. 1643. »

Fol. 61. « Ternarii nella cascata del conte duca d'Olivares. »

Fol. 63. « Genealogia del ducato di Milano. »

Fol. 77. « Cose che giustamente può domandare la Sede apostolica al rè di Spagna, che importariano entrata grossissima alla Santa Sede. »

Fol. 95. « Discorso sopra la dimora della partenza da Firenze del cardinale di Medici. »

Fol. 100. « Relatione vera di tutto il progresso delle cerimonie e

fontione, che furono usate e fatte nella solennità della coronatione dell' Imperator Carlo quinto, seguita nella città di Bologna, per mano di Clemente VII, a dì 22 e 24 febraro 1530. »

Fol. 120. « Ricordi per ministri di prencipi che negotiano appresso un' altro prencipe, per loro segretarie. »

Fol. 134. « Instruttione data dal conte duca d'Olivares al marchese de los Veles, destinato ambasciatore nella corte di Roma. »

Fol. 148. « Instruttione data a monsignor Corsini, arcivescovo di Tarsi, per andare nuntio in Francia. »

Fol. 190. « Instruttione a monsignor Sacchetti, vescovo di Gravina, nuntio destinato appresso la Maestà Cattolica. »

Fol. 230. « Relatione dell' origine de' disgusti del Ser^{mo} duca di Parma, con signori Barberini, per li quali sono nati li presenti moti di guerra. »

Fol. 241. « Pretensioni che tiene la Sede apostolica ne' confini del Ferrarese, con signori Venetiani. »

Fol. 255. « Ragioni de' signori Venetiani sopra confini del Ferrarese. »

Fol. 263. « Manifesto della republica di Venetia per la lega stabilita frà essa, il gran duca di Toscana, et il duca di Modena, a favore del duca di Parma. »

Fol. 267. « Risposta al manifesto della republica di Venetia per la lega stabilita contro la Sede apostolica. »

Fol. 279. « Relatione del negotiato... sopra il deposito di Castro, per aggiustamento delle differenze che vertono tra Sua Beatitudine et il duca di Parma. 1642. »

Fol. 300. « Ristretto dell' armamento del Ser^{mo} duca di Parma contro lo Stato ecclesiastico, insieme con li negotiati. »

Fol. 308. « Relatione dell' origine delli rumori e presa dello stato di Castro, et altri luoghi della casa Farnese esistenti nello stato della Chiesa. »

Fol. 320. « Informationi a Sua Santità sopra le pretensioni che ha il Serenissimo [duca] di Modena con la camera apostolica. 1643. »

XVIIe siècle. Papier. 335 feuillets. 250 sur 187 millim. Rel. veau, filets.

1067 (275—R.65). Relations d'ambassadeurs vénitiens. 1557-1578.

1°. « Relatione del clarissimo signore Federigo Badovero, ritornato

ambasciatore da Carolo V, imperatore, e da Filippo di Spagna, suo figliuolo, l'anno M.D.L.VII. »

2°. « Relatione del clarissimo M. Micchele Suriano, ritornato ambasciadore del serenissimo rè de' Romani, l'anno del Signore 1557. »

3°. « Relatione del clarissimo sig[r] Michiel Soriano, cavaliere, ritornato ambasciadore dal rè Cattolico, l'anno 1573. »

4°. « Relatione del regno di Portogallo, et sua historia, del 1577 et 1578. »

Sur la garde, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs.

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 253 sur 190 millim. Rel. basane.

1068 (593—R.816). « Raisons fort puissantes pour faire veoir l'obligation qu'a la France d'appuyer l'intérest de Portugal dans le traicté de la paix. Paris, M.DC.LIX. »

Commencement : « État de la question. Pour establir plus fortement et mettre hors de doute l'obligation qu'a la France d'appuier les intérests de Portugal dans la négociation de la paix... » — Fin : « ...Ce que ces deux illustres prédécesseurs ont fait gloire de rellever en partie, et par leurs conseils, et par les espérances éternelles de leur amitié. Fin. »

1659. Papier. 23 feuillets. 212 sur 163 millim. Rel. parchemin.

1069 (992—R.562). Chroniques italiennes.

Fol. 1. « Chronica Ezzelini de Romano, per Rolandinum. — Gulielmi Cortusii Chronica de novitatibus Paduae et Lombardiae. » — Note au bas du titre, eadem manu : « Queste due chroniche sono anchora in mano degli credi dell' Ecc[te]. M[r] Giulano Sperone, et in qualche parte più corrette di quelle dell Ill[re] S[r] V. Pi. » — D'une autre main, au haut : « M[r] Baluze croid que ce livre n'est pas imprimé. »

Fol. 57 v°. Livre XII. « Explicit liber XI. Incipit XII. Hic incipit dominus Guido de Montefoiano suam potestatem in Padua. [E]llectus erat equidem illo eodem anno millesimo ducentesimo LVIIII dominus Guido de Montefoiano... » — Fin, fol. 62 v° : « ...Et auctenticaverunt solempniter in claustro S. Urbani de Padua, curente anno Domini M.CC.LII, indictione quinta, die tercia decima intrante mensis aprilis. Deo gratias. Amen. » — En marge : « Explicit cronica domini Ezelini de Romano (écrit. post.). » Suit un supplément à ladite chro-

nique, jusqu'en 1295, dont voici le commencement et la fin : « Nota quod tempora potestatibus ante scripta dicunt tempus ellectionis cujuslibet... » — « ...Que est ultra flumen Aticis, in opposito Castri Baldi. Deo gratias. Amen. » — Suit encore :

Fol. 65. « Versus sepulture magistri Rolandini, doctoris gramatice, qui hanc cronicam conposuit :

« Grammatice doctor, simul artis rhetoricorum...
Quem tenet hic humili marmore cesa domus. » — 16 vers.

« Erat sepultus Padue, in ecclesia Sancti Danielis, sub lapide in quo erant versus superiores...» — « ...Presbiteros ostinatos et ignorantes. »

Fol. 65 v°. « De inventione corporis clarissimi ystoriographi Patavini Titulivii (*sic*). Corpus Titulivii, ystoriographi et Paduani civis, inventum fuit in ecclesia Sancte Justine, in viridario prope dormitorium antiquum fratrum, ipsis fratribus fodientibus... Et in scriptis redigenda. Qui contestis fuit. I. F. de Capitibus Liste, miles, et juris utriusque doctor, ad memoriam, unus ex ellecti[s] supra. » C'est définitivement la fin.

Fol. 69. « Incipit Cronica de novitatibus Padue et Lombardie, facta per dominum Guilielmum de Curtusiis (*sic*). » Titre postérieur.

Commencement : « Capitulum primum. Oracio populi, capto Monte Silice per Ezelinum. Rubrica. Gloriosa Juxtina, civitatis Padue regina, in nostris necessitatibus semper clipeus et tutela, in nos respice oculis pietatis... » — Fin, fol. 113 v° : « ...Data Bude, mense madii, die quinta, anno incarnationis Domini M.CCC.LVIII, regni autem nostri decimo septimo. Amen. » Immédiatement : « 1469 a dì ultimo decembris. » (C'est la date de la copie.) « Explicit Cronica domini Guilielmi de Corturiis (*sic*). » Écriture postérieure, la même qu'en tête. Suivent deux courtes notes, de 1420 et 1425. « Memoria eterna quod in M.CCCC.XX... Domino Marcho Dandulo, etc. »

Fol. 115. Sans autre titre : « Castra Verone. Portum cum Cirano, quod fuit Grecorum de Moratica. Leniacum. Bonadicum Tisii et Ugucionis de Cresenciis. Rivalta. Hostilia, communis Verone, per ipsum commune edifficata. »

Nous transcrivons les rubriques des premiers chapitres :

« Icerinus de Romano, tyrapnus nequisimus, comisit omicidia mestruorum civium de Verona, Larneroli de Monticulis... »

« Infrascripte sunt tures nobilium de Verona, in civitate tantum.

Lambertorum, que nunc est turris a campanis, Vicecomitum in Sancto Sillo... »

« Cronologia poetarum. Homerus, poeta Asianus... »

« Incipiunt nomina regum latinorum. Ante Romam conditam... »

« Reges Romanorum. Romulus Romam condidit... »

« Imperatores Romanorum. Cesar imperavit III. annis et sex mensibus... »

Cette 3e partie a 31 pages et contient une chronique véronaise latine, finissant par une phrase italienne, fol. 130 : « Nota che a dì 29 de setembre de 1433, Sigismondo imperator fexe conte Aloixe del Verme, da Verona, in el castelo de Pischera, de lo illustrissimo marchexe da Mantoa. »

Ce manuscrit a appartenu, au commencement du XVIIe siècle, à Hautin, conseiller au Châtelet, dont la signature « J. B. Hautin », est au haut de la garde.

1469. Papier. 130 feuillets. 335 sur 235 millim. Rubriques et notes marginales nombreuses en rouge. La place des initiales est restée en blanc. Rel. parchemin.

1070 (268 *bis*). « Diverse relationi delle cose d'Italia. » Titre sur un feuillet de garde.

Fol. 1. « Avertimenti di don Scipio da Castro, dati al signore Marc Antonio Colonna, quando andò vicerè di Sicilia. »

Fol. 35. « Discorso del marchese di Marignano, sopra le cose della guerra di Siena. 1551 », avec une lettre du grand-duc de Toscane (1569), et la réponse du duc de Savoie.

Fol. 46. « Protesto fatto dall' imperatore Massimiliano, quando diede il titolo di gran duca al duca di Fiorenza. »

Fol. 55. « Discorso mandato all' Illmo e Revmo signore cardinale Alessandrino, sopra il titolo di gran duca. »

Fol. 59 v°. « Avertimenti di don Scipio da Castro, dati al duca di Terra nova, quando andò governatore in Milano. »

Fol. 69. « Avertimenti che diedero Sisto IV, Innocenzo VIII, Giulio II et Alessandro VI papi, a nuntii, cardinali et oratori. »

Fol. 109. « Innocentius papa VIII de Zizemio, Turcarum regis fratre, captivo. »

Fol. 113. « Instruttione per Spagna, nell' andata di monsr cardinale Farnese. 1539. »

Fol. 115 v°. « Negotiato di lega e di pace trà l'imperatore Carlo V e Francesco, rè di Francia. »

Fol. 139 v°. « Lettera sopra il ragionamento che fece l'imperatore Carlo V, l'anno 1536, venendo da Tunisi, in presenza di papa Paolo III. »

Fol. 151. « Discorso di Gioan Battista di Preti, nell' eminente pericolo del Christianesimo, alli potentati christiani. »

Fol. 164 v°. « Conclusione della lega contra Turchi, di Pio papa V, del rè Philippo II di Spagna, e della signoria di Venetia. »

Fol. 223. « Relatione della giornata delli Crozzolari, frà l'armate christiane et turchesche, alli 7 d'ottobre 1571, ritratte del commandatore Romagas. »

Fol. 243. « Relatione di Francia, fatta da Giovanni Corraro, nel suo ritorno da quella corte, l'anno 1570. »

Fol. 252. « Relatione delle cose di Venetia, fatta da D. Alfonso della Cueva, ambasciatore di Spagna, hoggi cardinale. »

Fol. 301. « Instruttione data dal marchese di Bedmar, già ambasciatore del Re cattolico in Venetia, a D. Luigi Bravo, suo successore, circa il modo col quale si doveva governare. »

Fol. 311. « Raguaglio di tutte le fortezze, città e castelli, che hanno li signori Venetiani in Istria, Dalmatia et Levante. »

Fol. 325. « Relatione dello stato, forze et governo del gran duca di Toscana. »

Fol. 350. « Relatione della corte et governo di Roma, et de' riti, ordini et precedenze che in essa si osservano. »

Fol. 417. « Avertimenti politici utilissimi per la corte. »

Sur la garde, ex libris gravé de « Claude-Bernard Rousseau ».

Commencement du XVII[e] siècle. Papier. 432 pages. 203 sur 160 millim. Rel. parchemin.

1071 (273—R.561). 1°. « Ristretto degli stati, potenze, forze, dominio, sito, circuito, viveri, miniere, città, entrate, spese, fortezze, cavalleria, fanteria, guardie, qualità de' sudditi, feudatarii, ordine de' cavalieri, religione et autorità de tutti gli principi d'Italia, e gran potentati del mundo. » — Commencement : « Della provincia d'Italia. La provincia d'Italia è divisa in undeci principati... »

2°. « Stabilimento fatto nelle corti, dalli tre stati delli regni di Portogallo, sopra l'acclamatione, restitutione e giuramento delli medesimi regni al potentissimo rè D. Giovanni, il 4° di questo nome. »

3°. « Gl'immortali splendori di Urbano nuovamente ammirati. »

4°. « Ricordi dati da Filippo II a Filippo III, suo figluolo, nelli ultimi dì della sua vita »

5°. « Instruttione al signor cardinale Ginetti, mandato da papa Urbano VIII legato a latere, ad assistere in Colonia al congresso de' plenipotentiarii de' principi christiani, che quivi si deve tenere per concludere una pace universale, l'anno 1636, del mese di giugno. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 250 sur 180 millim. Rel. parchemin.

1072 (446—R.65). Relations d'ambassadeurs vénitiens.

1°. « Relatione fatta dal clarissimo signor Thomaso Contarini, nel ritorno della sua ambasciateria di Spagna, l'anno 1593. »

2°. « Relatione del regno di Napoli. Tra tutti gl' essempii delle varie et mareviogliose mutationi de' stati... »

3°. « Relatione di Milano. Le cose che a me è parso di dover referire... »

4°. « Relatione del governo della republica di Genova. I populi della Liguria... »

5°. « Ragioni che devono movere i Genovesi a fare ogni opera ch' il Finale non cascha in mano del Re Catholico. »

6°. « Relatione della republica Lucchese. Lucca è città nobile, et posta nella Toscana... »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 202 sur 138 millim. Rel. parchemin.

1073 (63—R.559). Pièces diplomatiques relatives à la guerre d'Italie pour Mantoue et le Montferrat. Instructions, lettres, traités, mémoires; en tout 81 pièces, dont voici les principales :

Fol. 1. « Lettre du duc de Savoie à la républicque de Gennes, sur l'acquisition de Zuccurello. 1624. »

Fol. 3. « Conditions proposées par S. A. de Savoye, pour les faire agréer au Roy, sur le faict de la diversion. »

Fol. 9 v°. « Lettre du Roy à mons[r] le duc de Lesdiguières, du 29 juillet 1625. »

Fol. 13. « Déclaration du Roy contre les gouverneurs de la république de Gennes, pour la raison de la condemnation de mort et confiscation de biens par eux décernée contre le sieur Marini, ambassadeur pour le Roy en Piedmont. 4 octobre 1625. »

Fol. 16. « Articles pour terminer le différend entre M. le duc de Savoye et la république de Gennes. 1628. »

Fol. 18. « Mémoire de ce qui s'est passé entre MM. les ducs de Savoye et Mantoue, au comté de Montferrat. »

Fol. 34. « Prétentions du duc de Savoye sur le marquisat de Montferrat. »

Fol. 54. « Description des passages pour entrer de France en Piedmont et Savoye. »

Fol. 89. « Dernier décret de l'Empereur contre le duc de Mantoue. 17 aoust 1628. »

Fol. 96. « Instruction au sieur Bautru, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat, Sa Majesté l'envoyant en Espagne. 1628. »

Fol. 106. « Instruction baillée à M. de Sabran envoyé par le Roy vers le duc et la seigneurie de Gennes. 1629. »

Fol. 118. « Relation envoyée de la part du Roy vers les provinces de son royaume, touchant l'heureux succez de ses armes à l'entrée du Piedmont. 1629. »

Fol. 122. « Articles accordez entre Sa Majesté et Son Altesse de Savoye. 11 mars 1629. »

Fol. 142. « Traicté de ligue deffensive, entre le Roy et aucuns princes d'Italie. 1629. »

Fol. 154. « Relation de ce qui s'est passé en l'armée du Roy conduite par M. le mareschal de Schomberg, en avril 1629. »

Fol. 160. « Lettre de l'empereur Ferdinand aux Ligues grises. De Vienne, le 18 avril 1629. »

Fol. 166. « Proposition faicte à l'Empereur, le 20 juillet 1629, par le sieur de Sabran, gentilhomme envoyé par le Roy. »

Fol. 186. « Lettre de don Gonzales de Cordova, gouverneur de Milan, au roy d'Espagne. 1629. » En espagnol.

Fol. 188. « Traicté faict entre M. le cardinal de Richelieu pour le Roy et M. de Savoye, pour l'assignat des terres en Montferrat. 10 mai 1629. »

Fol. 216. « Relation de la prise de Mantoue. 18 juillet 1630. »

Fol. 224. « Ample pouvoir à M. le mareschal de Schomberg, pour traicter la paix en Italie. Août 1630. »

Fol. 232. « Mémoires des guerres de Savoye et de Piedmont, depuis le 15 mars jusqu'au 29 aoust 1630. »

Fol. 243. « Histoire de tout ce qui s'est passé en Italie pour le

regard des duchez de Mantoue et de Montferrat, de 1628 à 1630. »

Sur la garde, ex libris armorié de « Claude-Bernard Rousseau, auditeur des comptes ». (Guiguard, t. II, p. 189.)

XVIIe siècle. Papier. 377 feuillets. 375 sur 235 millim. Cartonné.

1074 (278—R.866). Relations d'ambassadeurs vénitiens, etc. 1535-1583.

1°. « Somma di capitoli affirmati e giurati da' cardinali del conclave, da osservarsi da chi sarà Papa. »

2°. « Instruttione del rè catholico al commendator maggiore d'Alcantara, suo ambassatore, di quello ha a trattare in Roma. 1562. »

3°. « Discorso del signor Fabio Albergati al cardinal San Sisto, del modo col quale si possa governare et conservare intiera la riputatione, come cardinale et nipote di Papa. »

4°. « Consideratione delle cose che si deveno osservare da coloro che vogliono vedere o mirare il mondo con occhio giudicioso. »

5°. « Discorso ad un amico, del modo di parlare. »

6°. « Relatione di M. Antonio Soriano, oratore a Roma, appresso Pavolo terzo, per l'Illma signoria di Venetia, l'anno 1535. »

7°. « Ricordi generali che si possono dare a nuntii et ministri publici, che negotiano per loro principi appresso ad altri principi. »

8°. « Lettere del cardinal di Como ai nuntii di Spagna et di Venetia, sopra il luogo degli ambasciatori in cappella. »

9°. « Relatione di Constantinopoli, del clarissimo signor Maffeo Venieri, fatta l'anno 1583. »

10°. « Relatione del Ecc^{mo} signor D. Filippo Pernisten, ambasciadore della Maestà Cesarea al gran prencipe di Moscovia, l'anno 1579. »

11°. « Relatione del clarissimo M. Girolamo Lippomano, nel ritorno di Polonia, fatta l'anno 1575. »

12°. « Relatione della gran città di Quinzay, fatta da Contugio Contughi da Volterra, nella quale si racconta quello che et Mario Polo et altri n'intesero. 1583. »

13°. « Lettera del signor don Scipion di Castro all' Illmo et Ecc^{mo} signor duca di Terra nova, governatore dello stato di Milano. »

14°. « Relatione della provincia di Dalmatia, del clarissimo M. Pietro Erezzo. »

15°. « Relatione del regno di Portogallo, e sua historia. 1577. »

16°. « Relatione di Sicilia, dell' Illmo signor don Ferrante Gonzaga,

referita a Sua Maestà Cesarea dal signor D. Pietro d'Agostino. 1546. »

XVII[e] siècle. Papier. Folioté 221-230, 149-192, 231-242, 1-36, 193-206, 315-381, 460-473, 368-459, 347-383, 194-235, 562-598. 266 sur 205 millim. Rel. parchemin.

1075 (270—R.866,920). Relations de divers ambassadeurs de Venise. 1546 à 1556.

Pages préliminaires. « Sommario di alcuni ricordi generali, che si possono dare a nuntii et ministri publici, che negociano per signori. »

Fol. 2. « Relatione del clarissimo M. Bernardo Navagero, ambasciador a Carlo quinto, imperatore, l'anno 1546. »

Fol. 88. « Relatione di Francia di Gio. Correro, etc. »

Fol. 121. « Relatione di Savoia del clarissimo Bertuzzi Valieri. »

Fol. 221. « Lo stratagema di Carlo nono, rè di Francia, contra i rebelli di Dio et suoi, l'anno M.D.LXXII. »

Fol. 1 (2[e] pag.). « Relatione di Roma, di Bernardo Navagero, tornato ambasciatore di Roma, sotto il pontificato di Paulo IV, l'anno 1556. »

Fol. 79. « Relatione del clarissimo M. Michiel Soriano, ambasciatore ritornato da Filippo, rè di Spagna. »

Fol. 165. « Relatione del magnifico Gio. Michele, venuto d'ambasciatore d'Inghilterra. M.D.LVII. »

Fol. 268. « Relatione del Turco, del clarissimo M. Domenico Trivisano, del 1554. »

XVII[e] siècle. Papier. 299 et 386 feuillets. 240 sur 185 millim. Rel. veau fauve.

1076 (70—R.65). Relation de diverses ambassades, en italien.

1°. « Relatione dell' Ill[mo] et Ecc[mo] signore Leonardo Moro, stato ambasciatore in Spagna, presso don Filippo IV, per la sua republica di Venetia. »

2°. « Relatione di mons[re] Ruggiero, nuntio in Polonia, alla Santità di papa Pio quinto. »

3°. « Relatione universale delle cose di Venetia, fatte da don Alfonzo della Queva, ambasciatore di Spagna, hoggi cardinale. »

4°. « Relatione dello stato, forza e governo del Serenissimo gran duca di Toscana. »

Sur la garde, ex libris de : « Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 260 sur 183 millim. Rel. veau.

1077 (75—R.65). Relations d'ambassadeurs vénitiens.

Fol. 1. « Di M[r] Nicolo Thiepolo, doctor, retornato dal convento di Nizza. »

Fol. 41. « Relatione del clarissimo M[r] Martin Giustiniano, venuto d'ambasciatore al christianissimo rè di Francia. »

Fol. 74. « Relatione di M[r] Bernardo Navagero, ambasciatore in Roma. »

Fol. 120. « Relatione del magnifico M[r] Daniele Barbaro, dapoi la legatione d'Inghilterra, fatta nel Senato di maggio M.D.LI. »

Fol. 160. « Relatione del clarissimo M[r] Bernardo Navagiero, del signor Turco, dell'anno 1552, 26 di febraro, in Andrinopoli. »

Fol. 225. « Summario della relatione dell'ambasceria di Francia, del clarissimo M[r] Giovanni Capello. »

Fol. 243. « Relatione del clarissimo M[r] Michiel Suriano, cavalliere, ritornato da Philippo, rè di Spagna. »

Ce manuscrit a appartenu à l'abbé de Rothelin, dont la signature autographe est au haut du fol. 1, et l'ex libris gravé sur la garde.

XVIIe siècle. Papier. 294 feuillets. 327 sur 223 millim. Rel. parchemin.

1078 (351—R.954). Relations d'ambassadeurs de Venise.

1°. « Commentarii del regno di Francia del clarissimo M. Michele Soriano, ambasciator di Venetia a quella corte, l'anno 1562. »

2°. « Relatione del clarissimo M. Gio. Correr, ritornato di Francia, l'anno 1570. »

3°. « Relatione del clarissimo signor March Antonio Barbaro, ritornato da Constantinopoli, l'anno 1573. »

4°. « Relatione del clarissimo signor Hieronimo Lippomano, ambasciatore a don Giovanni d'Austria, in Napoli, fatto in Senato l'anno 1576. »

5°. « Relatione di Persia di M. Vincenzo del Alessandri, dell'anno 1574. »

6°. « Relatione del clarissimo M. Bernardo Navaggiero, che fù poi cardinale, alla republica sua di Venetia, tornando da Roma, ambasciatore a papa Paolo quarto, l'anno 1558. »

7°. « Relatione di Savoia, fatta dal clarissimo signor Francesco Molino, l'anno 1576. »

8°. « Relatione dell'Ecc^te^ Emiliano Monolesso, ritornato da Ferrara, l'anno 1575. »

9°. « Estratto della Relation d'Inghilterra del clarissimo signor Gio. Michel, riferito nel senato Venitiano, alli 13 di maggio, l'anno 1556. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 314 sur 210 millim. Rel. parchemin.

1079 (274—R.65). Relations d'ambassadeurs vénitiens. 1578, etc.

Fol. 1. « Relatione del clarissimo s[r] Vincenzo Fedele, ritornato ambasciatore da Cosmo di Medici, duca di Fiorenza. »

Fol. 68. « Relatione del clarissimo sig[r] Giacomo Soranzo, ritornato ambasciatore da Firenze. 1578. »

Fol. 92. « Relatione fatta per Marco Foscari, nell'Ill[mo] et Ecc[mo] conseglio di Pregadi di Venetia, della legatione di Fiorenza. »

Fol. 124. « Relatione di Savoia del clarissimo sig[r] Gio. Correro, al tempo del duca Emanuele Filiberto. »

Fol. 198. « Relatione dell' Ecc[mo] Emiliano Manolesso, ritornato ambasciatore da Ferrara, l'anno 1578. »

Fol. 224. « Relatione della Germania, del clarissimo sig[r] Giacomo Soranzo, ritornato ambasciatore dall' Imperatore. »

XVII[e] siècle. Papier. 261 feuillets. 270 sur 200 millim. Rel. parchemin.

1080 (269—R.314,521,605). Recueil de pièces historiques intéressant l'Italie, la France et l'Espagne.

Fol. 1. « Ricordi dell' imperatore Carlo quinto, per il rè suo figliuolo, fatto in augusta, del anno 1558. »

Fol. 21. « Conclave del papa Gregorio XIV, nel quale si raconta... tutte l'attioni che in esso sono occorse, nell' anno 1591. »

Fol. 65. « Conclave della sede vacante d'Innocentio nono, nel quale fù creato papa Clemente ottavo. »

Fol. 73. « Oratione di Lazaro Coquelei... fatta per madama di Guisa a nostro signore papa Sisto Quinto. »

Fol. 120. « Relatione dell' isola di Malta. »

Fol. 140. « Relatione del governo di Napoli. »

Fol. 150. « Relatione di Fiorenza. » A la fin : « Ex jussu clarissimi

D. Chomel, libellorum supplicum magistri, Stephanus Thouvenin, Lotharingus, describebat, anno Domini 1641. »

Fol. 172. « Relatione di Spagna. »

Fol. 177. « Discorso di precedenza trà Francia e Spagna. »

Fol. 209. « Lettera d'Antonio Perez, secretario del rè cattolico Philippo II, circa il modo che deve tenere un cortegiano favorito, per conservare la sua buona fortuna. »

Fol. 218. « Relatione dello stato e forze dell' Imperatore e de' prencipi di Germania. »

Fol. 258. « Relatione di Spagna, fatta dall' Illmo et Ecc^{mo} signore Leonardo Moro, ambasciatore di Venetia, presso Sua Maestà Cattolica. »

On lit sur le feuillet de garde, de la main de M. de Méjanes : « Ce manuscrit renferme des pièces très rares, entr'autres, p. 73, le discours fait à Sixte V, au nom de Mme la duchesse de Guise, à l'occasion de la mort de son mari, tué à Blois, par ordre d'Henri III, en 1588. — Acheté chez Floncel, 1774, 15 livres, n° 6867. »

XVIIe siècle. Papier. 303 feuillets. 304 sur 202 millim. Rel. veau.

1081 (209—R.560). « Relation de toutes les cours d'Italie, faite en 1692. »

Commencement : « Relation de la cour de Savoye faite en 1692. Il n'y a point de cour étrangère qui soit plus connue en France que celle de Piémont... »

1692. Papier. 67 feuillets. 317 sur 200 millim. Rel. veau.

1082 (284—R.573). « La jornada de Malta, dirigida al muy alto serenissimo señor Emanuel Felibert, duque de Saboya y principe del Piemonte, del anno mil y quientos y sesenta y cinco annos. » — Le faux titre ajoute : « p. Sultan Soliman. 1565. »

Page 3. « Epistola al alto y serenissimo señor Emanuel Felibert... » Signé : « Luis Desmedes. »

Pages 6 et 7, sonnets. — Page 7. « Triunpho al muy alto y poderoso señor Emanuel Felibert, duque de Saboya... » En vers. — Page 16. « Fin del triunpho. »

Page 17. « Capitulo primero y principio de la illustre y felice jornada de Malta de año mil y quientos sesenta y cinco annos. Causada ya la canteloza fortuna de noz traer subjetos en su variable rueda, y en el militar exercicio del riguroso Marte... » — Fin : « ...A la vuelta de

Cecillia, a Meçina; fenecciendo con esto la illustre y felicissima jornada de Malta, de 1565 annos. Fin de la jornada de Malta. »

XVII[e] siècle. Papier. 189 pages. 253 sur 170 millim. Rel. veau.

1083-1085 (970—R.660). « Malte ancienne et moderne, contenant la description de cette île, l'histoire naturelle, celle de ses différens gouvernemens, la description de ses monumens antiques ; un traité complet sur les finances de l'ordre; l'histoire des chevaliers de S. Jean de Jérusalem, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an 1800, et la relation des évènemens qui ont accompagné l'entrée des François dans Malte, et la conquête par les Anglois. Par Louis de Boisgelin, chevalier de Malte. Édition françoise, publiée par A. Fortia [de Pilles]. A Marseille, de l'imprimerie (en blanc). M.DCCC.V. » — Trois volumes.

Cet ouvrage a été publié en 3 volumes in-8° : « Paris, chez M[e] Hoquart et Petit. M.DCCC.IX. » Précédemment il en avait été fait une édition en anglais : « London, printed for G. et J. Robinson, Paternoster-row. 1804 », trois volumes in-4°, avec un atlas que l'on retrouvera au numéro suivant.

C'est ici le manuscrit original, divisé en trois volumes : le 1[er], de 151 pages; le 2[e], de 247 pages; le 3[e], non paginé, se compose de 41 feuillets doubles, après lesquels sont quelques feuilles, chiffrées 168 à 225. Il y a en outre un appendice ou « Suppléments tirés du 3[e] volume de l'édition angloise », 29 doubles feuillets.

Ce manuscrit, ainsi que les 20 articles suivants, ont été donnés à la Bibliothèque d'Aix, en 1830, par M[r] Joseph de Boisgelin, neveu de l'auteur; ceux-ci portent à la garde les armes de l'auteur et sur le dos, les mots : « Bibliot. Boisgelin. »

Commencement du XIX[e] siècle. Papier. 390 sur 240 millim. Non relié.

1086 (986—R.660). « Malta. Atlas. » Titre au dos.

Ceci est l'atlas de l'édition anglaise : « Maltha ancient and modern. » Il se compose d'une très grande carte des îles de Malte et Gozo, et de 22 planches gravées. Rien de manuscrit.

A la garde, les armes et le nom du chevalier L. de Boisgelin.

1804. Papier. 303 sur 230 millim. Demi-rel. veau.

1087 (971—R.660). « Mausolées des grans maîtres de l'ordre de

S. Jean de Jérusalem, qui étoient en Rhodes, tirés des desseins originaux qui existent dans la chancellerie de l'ordre à Malte; avec l'explication des mots grecs, par M. Jean-Jacques Rousseau. M.DCC.LXXXI. »

A la fin, la signature : « Fr. Ludovicus d'Almeyda, vicecancellarius. » — Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

1781. Papier. 31 dessins coloriés. 433 sur 282 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1088 (971—R.660). « Monumenta Rhodi, juxta autographum Melitae conservatum. Notitiam descriptionesque addidit J. N., frater capp. obedientiae mag. Anno 1773. (J. N. Sub his litteris latere voluit fr. Joachimus Navarra.) »

C'est la description, en italien, des 31 dessins du volume précédent. — Au dos : « Bibliot. Boisgelin. »

1773. Papier. Non paginé. 382 sur 235 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1089 (972—R.660). « Rhodes ancienne. Pièces justifiées. » Titre au dos.

« Jus navale Rhodiorum, quod imperatores sacratissimi Tiberius, Hadrianus, Antoninus, Pertinax, Lucius Septimius Severus, perpetui Augusti, sanciverunt. » — « De Rhodiae successione, liber singularis, ex codice latino Vaticano-Urbinate, n° 59. » — « Colosse de Rhodes. » — « Table chronologique. » — « La coupe de Nestor. » — « Extraits d'auteurs grecs, d'auteurs françois. » — « Mémoire sur le tableau de Jacysus, peint par Protogène, par M. l'abbé Brochier. » — « Analyse et traduction de la septième Olympiade de Pindare, pour Diagoras Rhodien, vainqueur au combat du ceste, par M. Vauvilliers. » — « Traduzione d'una relazione scritta in lingua francese, del signor cavaliere de Glandeves, intorno ai monumenti ancor esistenti nell' isola di Rhodi. 1776, 1783. » — Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIe siècle. Papier. Non paginé. 363 sur 225 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1090 (973—R.660). « Malte. Mélanges historiques militaires. Tome I. » Titre au dos.

En tête, notice sur Pierre-Louis-Marie de Boisgelin-Kerdu ; liste de ses ouvrages imprimés et manuscrits. — « Relatione della difesa di

Malta attaccata dai Turchi. 1564. » — « Distinta relazione del combattimento seguito il dì 4 agosto 1764, al capo Tavatara in Sardegna. » — « Relazione del balì Spinola, del naufragio della Capitana, 1700 » ; — « della vittoria ottenuta dall' armi venete contro l'armata ottomana, 1661 » ; — « del seguito fra Maltesi e Veneti, doppo la vittoria contro Turchi a Milo, 1661 » ; — « della gloriosa vittoria havuta dalle galere Maltesi, l'anno 1644 ». — Extraits de Vertot, etc. — « Risposta della Religione, fatta a Roma, contro il Memoriale del canonico Ristri. » — « Accuse date dai cavalieri di Malta al gran maestro, l'anno 1595. » — « Sur l'expulsion des Jésuites. » — « Ragionamento del cavaliere Gian Donato Rogadeo, sul regolamento della giustizia et sulle pene. M.DCC.LXXXIII. » — « Biblioteca Maltese dell' avvocato Missud. » — « Réfutation du droit de légation prétendue par la junte de la monarchie de Sicile, par M. le chevalier de Mayer. 1791. » — « Bulle de Pie VI approuvant la fondation en Bavière d'une langue spéciale de l'ordre de Malte. 16 septembre 1782. »

Au dos : « Bibl. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 370 sur 234 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1091 (975—R.660). « Malte. Hommes illustres. Histoire naturelle. Tome II. » Titre au dos.

« Biblioteca Maltese, dall' avvocato Missud. 1765. » — « Indice cronologico degli scrittori della Biblioteca Maltese. » — « Indice delli pezzi contenuti nelli 30 volumi Stromatum Melitensium. » — « Ragguaglio degli spaventevoli accidenti occorsi in quest' isola di Malta, li 29 ottobre e 5 novembre M.DCC.LVII. » — « Mémoire sur la mer lumineuse, par M. le commandeur Godheur de Riville. » — « Histoire d'une chenille mineuse des feuilles de vigne. » — « Histoire des figues de Malte. » — « Description du champignon de Malte. » — « De plantis quae in Melita et Gaulo observantur. » — « Essai sur la température du climat de Malte. » — « Malta liberata a peste. »

Sur le dos : « Bibl. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 414 sur 255 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1092 (976—R.660). « Malte. Mélanges historiques et critiques. Tome III. » Titre au dos.

« Discorso sopra gli titoli appartenenti al gran maestro di Malta. » — « Modo tenuto nell' elezione del gran maestro Martino Garzes, l'anno 1595. » — « Formulaire de l'élection du grand-maître. » — « Raccolta delle ordinazioni e consuetudini per il buon governo della squadra delle galere. » — « Origine dei disgusti che di presente passano tra la religione di Malta e republica di Genova. 1656. » — « Noms des souverains, des républiques et princes auxquels les Papes ont donné l'estoc. » — « Projet pour l'extirpation des corsaires de Barbarie. » — « Mémoire à la nation et à ses représentans, par le plus ancien et le plus utile de ses alliés. » — « Copie d'une dépêche écrite de Malte au baron de Hompesch, du 5 février 1799. » — « Real cedula de S. M. [Catolica], in que S. M. incorpora a la corona las lenguas y assemblea de Espanha de la orden de S. Juan de Jerusalem, y se declara gran maestro della misme en sus dominios. 1802. » — « Translation of a Memoir containing the sentiments of the Maltese on the evacuation of their island by the English. » — « A letter adressed to Philalethes; march 7 1802. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 405 sur 253 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1095 (977—R.660). « Malthe, Rhodes, Malte, Alger. Tome IV. » Titre au dos.

« Relatione della difesa di Malta attaccata da' Turchi. 1564 » ; — « dell' armata turchesca passata a Malta, anno 1598 » ; — « del viaggio fatto delle due galere della religione, ritornate a 3 d'ottobre [1598] con l'aggiuto d'Iddio, a salvamento » ; — « dell' assedio e della presa di Rodi », en anglais. — « Mémoire sur la prise de la ville et de l'isle de Rhodes, en 1522, par Soliman II, par M. Tercier. » — « Cavalieri morti nella difesa del castello S. Elmo. » — Relation de divers succès remportés sur les Turcs, 1641, 1642, 1661, 1765, et de la prise de plusieurs bâtiments. — « Naufragio della Capitana. 1700. » — « Abrégé du Journal de la campagne faite par l'escadre aux ordres de don Barcelo, en 1783. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 402 sur 250 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1094 (978—R.660). « Malte. Relations historiques, diplomatiques. Tome V. » Titre au dos.

« Relazione dell' isola di Malta e della religione dei cavalieri Gierosolimitani. » — « Oratio ad equites Melitenses », ex codice Bibl. Barberin. — Relation sur l'île de Malte, de J.-B. Leoni, 1582. — « Relazione della religione Gerosolimitana di Malta, dell' anno 1630. » — « Relazione sopra l'officio dell' Inquisitione di Malta, fatta nel 1662. » — « Imbroll. Annali della sacra religione Gerosolimitana. » Extraits. — « Discorso sopra la religione di S. Giovanni Hierosolymitano. » E bibl. Vatic.

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 405 sur 252 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1095 (979—R.660). « Malte. Mélanges historiques, troubles intérieurs. Villaret, La Cassière. Tome VI. » Titre au dos.

« Oldradi de Ponte, Laudensis, Consilia seu responsa, et Quaestiones aureae. Francofurti ad Menum. M.D.LXXVI. » — « Lettera del Valletta, gran maestro di Malta, a papa Pio V. 1568. » — « Della depositione in persona del gran maestro di S. Giovanni, per lo conseglio di quella religione, l'anno M.D.LXXXI. » — « Capi d'inobedienza fatti da Monsig. gran maestro di Malta, alla Santa Sede apostolica, e delle violenze ed ingiurie con li ministri suoi. » — « Litterae apostolicae permittentes electionem magistri. » Grégoire XIII. 1582. — « Memoriale dato a Sua Beatitudine. » — « Richiesta fatta da tutte le lingue... per il bene universale di tutta questa povera Religione. » — « Sentenza del conseglio di Malta, contro il suo gran maestro. M.D.LXXXI. » — « Accuse date dai cavalieri di Malta al gran maestro Cardinale, l'anno 1595. » Adresse au Pape. — « Mémoire sur l'attentat commis par une partie des chevaliers de Malte, contre le grand maître de la Cassière, par M. Secousse. » — « Giustificazione del gran maestro Fr. D. Nicolò Cotoner. « — « Relazione del discacciamento dei Gesuiti a Malta. 1639. » — « Sur l'expulsion des Jésuites. » — « Risposta della religione fatta a Roma contro il Memoriale del canonico Ristri. » — « Épitaphe du grand maître Valletta. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 407 sur 260 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1096 (980—R.660). « Malte. Jerosolimitanum Bullarium. Tome VII. » Titre au dos.

C'est une simple analyse ou énoncé des bulles qui concernent l'ordre de Malte, avec l'indication des ouvrages où on les trouve. Commencement : « Hospitalis et religionis S. Johannis Hierosolymitani sub sedis apostolicae protectione susceptio, cum privilegiorum elargitione. » En marge : « 1154. Bullar. Roman., tome I, page 39. Dat. Laterani, 21 oct. 12 kal. nov. » — Ce recueil va de 1154 (plus loin, 1130) à 1714. — La seconde partie du volume contient *in extenso* des bulles d'Innocent III, Honorius III, Innocent IV.

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 410 sur 260 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1097 (981—R.660). « Malte. Mélanges. Calendrier, Trésor. Tome VIII. » Titre au dos.

« Calendrier des féries statuées aux tribunaux de l'ordre, avec les jours des pontificaux. » — « La stima di tutte le commande della sacra religione Gerosolimitana, fatta l'anno 1583. » — « Prééminences affectées aux piliers, baillis conventuels de chaque langue, revenus des commanderies, taxes, pensions, avec les noms des chevaliers, selon l'ancienneté de leur réception. » (XVIII[e] siècle.) — « Dépenses principales du Trésor. 1742. » — « Droits de la Chambre. 1742. » — « Relazione dello stato e governo della gran prigione dei schiavi in Malta. 1765. » — Contestations et plaintes de la langue de Provence. 1786. — « Pièces justificatives pour le chevalier Déodat de Gratet Dolomieu. 1787. » — « Affaire concernant M. le commandeur Dolomieu. Extrait des registres de la langue d'Auvergne. 1786. » — « Raggionamento del cavaliere Gian Donato Rogadeo. » — « Apologia dell' inclita nazione Maltese contro il libello famoso di Gian Donato Rogadeo. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 405 sur 255 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1098 (982—R.660). « Malte. Méditerranée. Portolano. Tome IX. » Titre au dos.

« Portolano di tutte le parti e luoghi, da tener sicure le navi e galere,

per tutto il mare Mediterraneo, isole, porti, colle traversie e luoghi pericolosi, incomminciando da Capo S. Vincenzo, sino al Capo Buccadoro. Composto da Zaccaria Rispolo, Maltese, piloto reale della squadra delle galere di Sicilia. Con indice nel fine. » — « Questa copia fù cavata d'un altra copia, fatta dal suo originale in Malta, l'anno 1665, per Adriano Risbe. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. 146 pages. 405 sur 253 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1099 (988—R.660). « Méditerranée. Portolano. » Titre au dos.

Même ouvrage que l'article précédent, portant absolument le même titre, et ayant de plus, en tête, une notice sur « Zaccaria Rispolo, Maltese », et à la fin, fol. 134 v° : « Oratione devotissima per li navigatori. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. 169 feuillets. 243 sur 193 millim. Demi-rel. maroquin.

1100 (983—R.660). « Malte littéraire. Dictionnaire biographique. A-M. » Titre au dos.

Recherches biographiques, bibliographiques et littéraires sur les auteurs dont les ouvrages intéressent l'histoire de Malte. Le premier dont il est question dans ce volume est « Acciajoli » ; le dernier, « Mastrillo ».

XVIIIe siècle. Papier. 362 pages. 370 sur 235 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1101 (984—R.660). « Malte littéraire. Dictionnaire biographique. M-Z. » Titre au dos.

Ce volume continue le précédent et contient les noms « Mazenta-Zummus ».

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 370 sur 230 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1102 (985—R.660). « Malte. Bulles magistrales, de 1346 à 1766. » Titre au dos.

Fol. 1. « Repertorio delle cose rimarcabili contenute nei libri delle

Bolle, dal 1346 al 1766. » — Après l'index des titres généraux des matières sous lesquels sont rangés les extraits qui vont suivre, on lit au fol. 5 : « Ex libris Bullarum. Anno 1346. » — Dernière année, au vol. 141 v° : « Anno 1766. »

XVIIIe siècle. Papier. 142 feuillets. 370 sur 230 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1103 (987—R.660). « Malte. Grands-maîtres. Armes. » Titre au dos.

« Cronologia dei gran maestri dell' ospedale della sacra religione militare di S. Giovanni Gerosolimitano, e dell' ordine del Santo Sepolcro, oggi detti di Malta. » Le manuscrit se compose du titre et de 73 blasons coloriés, un pour chaque grand maître. Un feuillet blanc, placé après chaque blason, était probablement destiné à recevoir une notice, qui n'a pas été écrite.

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. 250 sur 193 millim. Demi-rel. maroquin.

1104 (989—R.660). « Malte. Mélanges géographiques. Trésor. » Titre au dos.

« Estratto di Portolano. » — « Tesoro delle sacre reliquie che sono in Malta. » — « Malta religiosa e benedetta. » — « La stima di tutte le commende. » — « Entrate, stato e forza della Religgione. » — « Lettera del G. M. Valetta ; Epitaphe. » — « Relazione de' tormenti ed ultimo supplizio ai quali sono stati condannati i capi della congiura. » — « Sollevamento dei schiavi cristiani a bordo della Sultana, dalli medesimi condotta nel porto di Malta. 1760. » — « Deposizione del gran maestro. 1581. » — « Vita dell' Em^mo^ gran maestro Zondadari. » — « Campagne faite par l'escadre aux ordres de dom Barcelo. 1783. » — « Monnoies de Malte. »

Sur le dos : « Bibliot. Boisgelin. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 190 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1105 (990—R.660). « Malte. Relations politiques, diplomatiques. » Titre au dos.

« Relazione dell' isola di Malta et della religione de' cavalieri Gierosolimitani. » — « Notizie amministrate da mons^r^ Marescotti al suo

successore nella carica d'Inquisitore e delegato apostolico in Malta. 1666. » — « Relazione di Malta, di mons[r] Ranuzzi, inquisitore e delegato apostolico. 1668. » En 18 chapitres.

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 240 sur 195 millim. Demi-rel. maroquin vert.

1106 (281—R.657). « Vera nota di quanto effettivamente si paga al commun tesoro, ogn'anno, da priorati, bagliaggi e comende della religione [di Malta], con deduttione di quelli che non pagano, per esser esenti o per bolle pontificie, o per esser possedute da prencipi, ridotto il tutto a moneta corrente... di quest anno 1680. »

Au feuillet de garde : « 1 livre 11 s. Aix, vente de M[r] le président de S[t] Paul, avril 1783. »

1680. Papier. 90 feuillets. 207 sur 140 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Sur les plats, les armes de Habert de Montmort. (Guigard, t. II, p. 1.)

1107 (604—R.494). « Chroniques de Michel Rozet; écrit de sa propre main. » Titre mis en 1758.

Histoire de Genève, divisée en six livres, allant jusqu'en 1562, avec des continuations.

Fol. 2. « L'autheur à la cité :

Cité de Dieu, Genève renommée,
C'est de sa main que fus jadis fondée...
Laissez icy, ne vous faisans accroire,
Que du Dieu fort eschappent la vengeance
Les arrogans qui tantent sa puissance. »

Fol. 3. « Aux magniffícques, prudents et très heureux seigneurs les seigneurs syndicqs et conseil de Genève... Dieu a fait en ses derniers temps, comme de tous jours, pour la restauration de sa vérité, des choses grandes... »

Fol. 5. Commencement : « Sommaire recueil de ce qui se trouve des affaires de Genève, et de l'estat de l'église en icelle, jusques à l'an 1562. Par Michel Roset. Livre premier. Chapittre I[er]. De la fondation de Genève y a diverses opinions, rien de certain... »

Fol. 205. Fin du livre VI[e] : « Chap. LXXV. En ces façons exerçoit le Seigneur ceste cité, et ceste église renommée et regardée de toutes partz; à laquelle il donnoit accroissement, paix et prospérité, et à moy

sa grace et bénédiction perpétuelle. A luy soit louange et gloire à tous jours mais. Fin. » — « Table, soit Indice », et « Rolles » des diverses autorités.

Fol. 206. « Brefz discours de ce qui s'est passé ès environs de la ville de Genève, despuis le commencement d'apvril 1589 jusques à la trefve faitte en octobre 1593. Chap. Ier. Charles Emanuel, duc de Savoye, s'estant emparé du marquisat de Saluces... » — Fin, fol. 317 : « Quant à ceux de Genève, ils demeurèrent par accordt en la main de Genève, soubz le nom du Roy. »

On lit au-dessous du titre : « Appartient à Emanuel Du Villard Barrillot, citoyen de Genève. 1758. » — A la garde, ex libris gravé de Emanuel Du Villard : « *Parti, au* 1er, *de sable au lion d'or; au* 2e, *d'or, à la tête de nègre, au naturel, entourée d'une bandelette d'argent; coupé, de sable, à la fasce d'or.* » — Au feuillet de garde, longue note, de l'écriture de M. de Méjanes : « J'ay lieu de croire que ce manuscrit est original, et qu'il est écrit de la propre main de l'auteur. Il y en a une copie dans la Bibliothèque de Genève, énoncée au n° 139 du Catalogue des mss. de cette bibliothèque, par M. Sénebier, imprimé en 1779. »

1562. Papier. 317 feuillets (entre 205 et 206, il y a 33 feuillets non chiffrés, en partie blancs). 304 sur 165 millim. Rel. basane.

1108 (602—R.495). « Édits de la cité de Genève, faits et passés en conseil général le 29e de janvier 1568. »

A la suite sont des édits de 1584 et de 1626.

Commencement : « Des adjournements et deffauts. 1. La personne capable d'ester et comparoitre en jugement... » — Fin : « ...10. Et c'est sur la peine ès précédentes criées pour un chacun deffaillant au contenu des présentes. Fin. »

XVIIIe siècle. Papier. 125 pages. 206 sur 150 millim. Cartonné.

1109 (603—R.210). « Histoire de Genève, faite par François de Bonivard, prieur de St Victor. »

Commencement : « Chap. Ier. Des diverses opinions qui se trouvent du nom et de la fondation de Genève. Genève, cette belle et gentille cité, a été de renom devant la naissance de Notre Sauveur Jésus-Christ... » — Fin, page 257 : « ...Persévérons donc en son service, et le prions qu'il nous donne d'y persévérer en assurance. Amen. Signé : Bonnivardus. »

Page 259. « Rolle de plusieurs vidomnes qui ont siégé à Genève. »

Page 260. « Noms de ceux qui en 1526, s'étans retirés de Genève en Suisse, y contractèrent l'alliance de combourgeoisie avec les honorables cantons de Berne et de Fribourg. »

Page 261. « Noms des principaux fugitifs en 1526, vulgairement appellés Mammelus. »

Page 262. « Noms des rebelles séditieux qui en 1535 étoient retirés au château de Peney, et que vulgairement on nommoit les Peneysans. »

On lit au-dessous du titre : « L'original est de la main dudit Bonivard, lequel moy Jean de La Corbière ait donné à la bibliothèque en 1713, après avoir été vérifié être bien écrit par ledit Bonivard. Et c'est de ce manuscript dont parle M. Ruchat, dans son livre de la réformation de la Suisse. » — Sur le feuillet de garde est une longue note de M. de Méjanes, sur Bonnivard et ses ouvrages. L'impression de la *Chronique de Genève,* de Bonnivard, a été commencée en 1825, mais non achevée.

XVIII[e] siècle. Papier. 262 pages. 245 sur 185 millim. Rel. veau.

1110 (271—R.532). « Relatione del clarissimo signore Girolamo Lippomano, ritornato di Polonia, l'anno 1575. »

Commencement : « Poi ch'io son stato ambasciatore per la Ser[ta] Vostra et per Vostre Signorie excellentissime al Ser[mo] Henrico, rè di Polonia, et hora anco rè di Francia... » — Fin : « ...Et questo è quanto m'occorre dire intorno al regno di Polonia. »

« Particularités curieuses, et qu'on ne trouve pas ailleurs, sur l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne. » (Note de M. le marquis de Méjanes.) — Sur le feuillet de garde : « Acheté 4 livres en 1774, à la vente de M. de Floncel, n° 6633. »

XVII[e] siècle. Papier. Non paginé. 262 sur 174 millim. Demi-rel. veau.

1111-1112 (570-571—R.917). « Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des actions de Jean Sobieski, III[e] du nom, roy de Pologne. Par Monsieur Dupont. » — Deux volumes.

Tome I. Fol. 1. « Préface. Après avoir servi pendant trente années le feu roy de Pologne Jean Sobieski... » — Fin : « ...Aux fatigues et aux périls de la guerre. » — Fol. 23. « Abrégé des campagnes de Jean

Sobieski, troisième du nom, roy de Pologne, avant mon arrivée en Pologne. Si quelqu'un de ces habiles écrivains... » — Fin : « ...Toutes les vertus civiles et militaires qui font les héros. » — Fol. 56. « Mémoires pour servir à l'histoire... de Jean Sobieski. Première partie. Si j'ose entreprendre d'écrire quelques-unes des actions de Jean Sobieski... » — Fin, fol. 238 : « ...Et qui me sont parfaitement connues, pour en avoir été le témoin. Fin de la première partie. » — 238 feuillets.

Tome II. « Seconde partie. Le grand visir Cara Moustapha ne laissa pas longtemps les troupes de l'Empereur, son maître, jouir du repos... » — Fin : « ...Tout Rome est témoin de ce que j'avance. Fin de la seconde partie. » — Fol. 1 (nouv. num.) : « Troisième partie. Le Roy se rendit à Cracovie, qui étoit la ville la plus voisine de la frontière... » — Fin, fol. 140 : « Voilà ce que l'on doit attendre des auteurs mercenaires, tels que sont les deux dont je viens de parler. » — 171 et 140 feuillets.

On lit au feuillet de garde du tome I : « Acheté 4 livres, les deux volumes, chez M. Méquignon père, vis-à-vis l'Opéra, à Paris, le 3 juin 1785. »

XVIIe siècle. Papier. 245 sur 187 millim. Rel. veau.

1113 (62—R.954). « Relatione fatta alla Ser^ma Republica di Venetia dall' Illmo signor Cristophoro Vallieri, l'anno 1616, sopra l'ambasciaria et bailaggio suo in Constantinopoli. »

1616. Papier. 111 pages. 300 sur 202 millim. Rel. parchemin.

1114 (670—R.611). « Dei commentarii della guerra del 1537 con sultan Soliman, signor de' Turchi, [scritto il tutto dal signore Longo, *autre écriture*]. »

Commencement : « I successi delle guerre fatte, in diversi tempi, da questa signoria [di Venetia], con la casa Otomana... »

Au haut du titre : « Ex libris Nicolai Chorerii, Viennensis, J C. » — Au feuillet de garde : « Acheté 1 livre 10 s., de Brest, libraire de Grenoble, en juillet 1782. »

XVIIe siècle. Papier. 266 feuillets. 202 sur 148 millim. Rel. parchemin.

1115 (204—R.254). « Lettere informative delle cose de' Turchi, riguardo alla religione et al governo, civile, economico, militare e

politico, di Pietro Businello, secretario del Senato, dedicate al Ser^{mo} principe Pietro Grimani, doge di Venezia. »

Quatre-vingts lettres sur toutes les matières importantes relatives aux Ottomans. Sans dates (1741-1752).

Fol. 1. « Lettera prodroma. Nel punto ch'ero per scioglere da Venetia, mi avete commandato di scrivervi con frequenza... »

> XVIIIe siècle. Papier. 101 feuillets. 283 sur 196 millim. Rel. parchemin.

1116 (406—R.293). « Lettres d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus à un Père de la même Compagnie, écrites de Cayenne en Amérique, les années 1718 et 1719. A. M. D. G. Par le R. P. Jean Chrétien. »

Commencement : « Lettre première. Départ de La Rochelle, navigation et arrivée à Cayenne. Mon rév. Père. P. C. Vous m'avez accompagné de vos prières... » — Il y a 14 lettres. « Lettre quatorzième. État du christianisme chés les Galibis. »

Page 189. « Extrait d'une lettre écrite de Cayenne en 1724, par M. de Milhau, sur l'histoire de Cayenne depuis son établissement. »

> XVIIIe siècle. Papier. 230 pages. 217 sur 140 millim. Rel. basane.

1117 (430—R.292). « Histoire de l'isle de Cayenne et province de Guyanne, ornée de cartes et figures. Par monsieur de Milhau, chevalier de l'ordre de St Michel, conseiller du Roy au sénéchal et présidial de Montpellier. 1733. »

Cette histoire consiste en neuf lettres, toutes écrites de Cayenne, sauf la dernière. La première est du 6 septembre 1724; la huitième, du 8 novembre 1726; la neuvième est datée de Paris, le 9 août 1732. Les cartes et figures annoncées n'y sont pas; et la place qu'on leur avait destinée est restée en blanc.

> 1733. Papier. 476 pages. 212 sur 167 millim. Rel. maroquin citron, dentelles. Sur les plats, les armes de Caumartin. (Guigard, t. II, p. 47.)

1118 (644—R. 223). « Traitté historique de la noblesse, ancienne et moderne, ses moeurs et ses dignitez. »

Commencement : « Je pourrois d'abord entrer en matière, si les réflexions que j'ay faites sur l'état où se trouve aujourd'huy la noblesse,

ne m'engageoient à dire quelque chose de ce qu'elle étoit dans son origine... » — Fin : « ...Lorsque le lustre de la naissance sera soutenu d'un véritable mérite. »

Cet ouvrage a été imprimé, mais avec des cartons; les suppressions exigées, ou, comme on a écrit, les « cartons retranchés de l'imprimé », sont copiés à la fin de ce manuscrit, en trois pages serrées.

XVIIIe siècle. Papier. 114 feuillets. 208 sur 158 millim. Rel. veau, filets. Sur les plats, les armes de Bretagne-Vertus : *écartelé, aux* 1 *et* 4, *d'hermines; aux* 2 *et* 3, *contre-écartelé, d'Orléans et de Visconti :* 1 *et* 4, *de France, au lambel à* 3 *pendants,* 2 *et* 3, *d'argent à la guivre d'azur, tortillée en pal; sur le tout, d'argent, au chef de gueules.*

1119 (669—R.725). « Noms et surnoms des maisons de France. Juillet 1751. »

Catalogue alphabétique des familles nobles, « Abadie d'Arbocave—Zurlauben », d'après Guy-Allard, Le Laboureur, le Père Anselme, d'Hozier, Moréri, Pithon-Curt, Robert de Brianson, etc.

1751. Papier. Non paginé. 268 sur 180 millim. Rel. peau verte.

1120 (452—R.194). « Blazons des principales maisons du royaume, et de quelques états voisins. Paris. 1757. »

Il n'y a aucun blason dans ce manuscrit, mais seulement l'indication des armoiries des familles, classées d'après la principale pièce de l'écu.

1757. Papier. 214 pages. 140 sur 85 millim. Rel. veau.

1121 (447—R.377). « Critique sur l'origine des familles de Paris. » Depuis « Arbaleste de Villejan » jusqu'à « De Villars ».

Sur le feuillet de garde : « 22 livres. Paris, Tourtour, cour du Louvre, octobre 1784. »

Commencement du XVIIIe siècle. Papier. 176 feuillets. 182 sur 148 millim. Rel. veau fauve.

1122-1125 (118-121—R.424). « Recueil général des épitaphes des personnes illustres, nobles, célèbres et autres, inhumées dans les églises de la ville et fauxbourgs de Paris, depuis 1100 jusqu'en 1660 », et même jusqu'en 1680. — Quatre volumes.

Tome I. Table alphabétique générale. — Églises de Notre-Dame, Saint-André-des-Arts, le petit Saint-Antoine, l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, les religieuses de l'Ave Maria, les grands et les petits Augustins, Saint-Barthélemy, le collège de Beauvais, les Bernardins, les Carmes des Billettes, les Blancs-Manteaux, la chapelle de Brague ou la Mercy, les Capucins de la rue Saint-Honoré et de la place Vendôme, les Carmélites de la rue Saint-Jacques et de la rue Chapon, les Célestins, Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers, les Cordeliers du grand couvent, Saint-Cosme, Saint-Christophe, Sainte-Croix de la Bretonnerie, Saint-Denys-de-la-Chartre, les Enfants-Rouges. — 277 pages.

Tome II. Les Saints-Innocents, Saint-Josse, église du Saint-Sépulcre, Sainte-Opportune, l'hôpital de Sainte-Catherine, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Merry, Saint-Jean-en-Grève, Saint-Gervais. — Pages 280 à 923.

Tome III. Les Filles de la Madeleine devant le Temple, les Filles de Sainte-Élisabeth, les Religieuses de Nazareth, hôpitaux de Saint-Gervais et des Handriettes, Saint-Paul, les Minimes de la place Royale, prieuré du Temple, hôpital de la Trinité, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Martin-des-Champs, les Filles pénitentes, les Filles-Dieu, Saint-Sauveur, Saint-Leu-Saint-Gilles, Saint-Jacques l'hospital, Saint-Eustache, Saint-Germain l'Auxerrois, les Pères de l'Oratoire rue Saint-Honoré, les Quinze-Vingts, Saint-Honoré, la chapelle Saint-Clair, Saint-Thomas du Louvre, Saint-Roch rue Neuve-Saint-Honoré, les Jacobins réformés rue Saint-Honoré, les Feuillants. — Pages 924 à 1509.

Tome IV. Saint-Séverin, les Blancs-Manteaux, Saint-Denis-de-la-Chartre, les Jacobins du grand couvent, Saint-Pierre-aux-Boeufs, les Chartreux, Saint-Jacques du Haut-Pas, l'abbaye de Saint-Magloire, l'Oratoire de Jésus, la Visitation du faubourg Saint-Jacques, les Ursulines, l'abbaye du Val-de-Grâce, les religieuses du Saint-Sacrement dites du Port-Royal, les Prémontrés, l'hôpital des Incurables. — Ce volume a aussi en tête une liste de noms et surnoms. — 327 pages.

Cf. Lelong, n° 40124.

Fin du XVIIe siècle. Papier. 430 sur 280 millim. Rel. veau.

1126 (444—R.136). Armorial des « maréchaux de France ».

Recueil d'environ 180 blasons coloriés des maréchaux de France. Le premier est « Girard, comte de Dammartin, qui fut honoré du titre de

mareschal de France, environ l'an 653, sous le reigne de Clovis 2 »; le dernier, « Nicolas Catinat, en 1693 ». — Chaque blason, placé au haut d'un feuillet, est accompagné d'une notice plus ou moins longue, sur le personnage auquel il appartient. Il reste, à la fin, 25 écussons en blanc, ayant deux bâtons de maréchal en sautoir, préparés pour recevoir les armoiries des maréchaux futurs.

Au feuillet de garde sont les armes du président de Chavaudon (?) (Guigard, t. I, p. 150) : *de... à un chevron de... accompagné de trois besants, deux en chef, un en pointe.*

Fin du XVII[e] siècle. Papier. 567 pages. 180 sur 120 millim. Rel. parchemin.

1127 (77—R.749). « Prévost des marchands, échevins, procureurs du Roy, greffiers, receveurs, conseillers, quartiniers de la ville de Paris. »

C'est un armorial colorié des personnages mentionnés dans le titre ci-dessus. Les blasons sont ceux-là mêmes qui ont été gravés en noir, par Chevillard, en 1727; on les a découpés pour les appliquer sur des feuillets, dans l'ordre fixé, et en former ce recueil factice, en les coloriant. — V. Lelong, n° 40128.

Au bas du titre et du dernier feuillet, la signature autographe : « Guyon de Sardière. »

XVIII[e] siècle. Papier. 100 feuillets. 427 sur 285 millim. Rel. maroquin rouge, tranche dorée. Sur l'un des plats, les armes de la ville de Paris; sur l'autre, les armoiries personnelles du propriétaire du manuscrit.

1128 (114—R.133,246). « Armorial de Bretagne. » Titre au dos. Titre intérieur : « Recueil des armoyries des empereurs, roys, princes, ducs, contes, barons, et de plusieurs nobles de Bretagne, suivant la lettre alphabétique. Fait à Rennes par Jan Robin, libraire. M.DC.XXXVI. »

Le premier titre convient mieux au manuscrit, consacré tout entier aux armoiries de la noblesse de Bretagne, à l'exception des 22 feuillets du commencement. Les armoiries sont coloriées.

On lit au bas du titre, écriture du XVII[e] siècle : « A Jan Fleury, sieur des Vaux, du mois d'aoust... »

1636. Papier. Non paginé. 358 sur 237 millim. Demi-rel. veau.

1129 (722—R.245). « Les familles nobles de la province de Bretagne, leurs armoiries et la datte des arrêts rendus sur ce sujet. Copié et tiré par Jean François de Grignan de Craponne. 1725. »

Blasons assez grossièrement dessinés, et coloriés de même; description des armoiries. Vers la fin : « Mémoire sur l'état de la noblesse de Bretagne en 1691-1725. »

Les armes coloriées que l'on voit sur le titre sont celles de l'auteur ou copiste de cet armorial. Le 1er et le 4e quartier, *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix potencées, et en pointe d'une rose de même,* sont de Grignan; le 2e et le 3e quartier sont de Craponne : *d'or, au château de sable, sur une terrasse de gueules, surmonté d'un oiseau fondant d'en haut, à dextre.*

Au feuillet de garde : « Donné à la Bibliothèque d'Aix, par Mr Joseph de Boisgelin, ce 25 mars 1834. »

1725. Papier. 523 pages et 44 feuillets. 185 sur 134 millim. Rel. basane.

1130 (285—R.137). « Armorial consulaire de la ville de Lion, contenant les noms, surnoms, qualitez et armoiries blasonées de messieurs les prévots des marchands et échevins de la ville de Lion, depuis l'année 1595, qui ont été nommés et anoblis par Henri IV..., présenté à noble François Clapasson de Vallière, avocat en parlement et ès cours de Lyon. Par P. F. Chaussonet, armorialiste et cronologiste de la ville. » — V. Lelong, n° 40109, *in fine*.

Ce sont des blasons gravés et imprimés, découpés ensuite, collés sur des feuillets séparés, et coloriés. Ils vont jusqu'en 1760.

1760. Papier. 85 feuillets. 280 sur 220 millim. Rel. veau, aux armes de la ville de Lyon sur les plats.

1131 (818—R.134). « Registre de tous les seigneurs, gentilshommes et familles nobles de la comté de Provence, avec leurs armoiries et blasons. »

Le manuscrit contient les armes royales, celles de Charles de Guise, gouverneur de Provence, celles de la province, et 266 armoiries de familles provençales, dont chacune, avec une courte notice placée à côté, occupe une page. Toutes sont coloriées, dorées et argentées, comme il convient. Elles ne sont pas classées selon l'ordre des lettres; car, après les armoiries des Pontevès, dont le chef Gaspard était alors

grand sénéchal, viennent les Porcellet, les Sabran, Villeneuve, Aiguière, Castellane, Marseille, Vintimille, Flotte, etc. — A la fin, il y a deux tables modernes, l'une selon l'ordre du livre, l'autre par ordre alphabétique, « Achard—Ysnar ».

On attribue généralement ce manuscrit à César Nostradamus, qui l'aurait écrit vers 1618; mais M. Mouan, dans ses « *Aperçus littéraires sur César Nostradamus et ses lettres inédites à Peiresc.* Aix, Illy, 1873 », a combattu assez vivement cette attribution. (Pages 41-44.)

XVIIe siècle. Papier. 291 pages. 356 sur 295 millim. Rel. maroquin rouge, tranche dorée. Sur les plats, armes de France et de Navarre, filets, dentelles, fleurs de lis et L couronnés, ainsi que sur le dos.

1132 (1006—R.29). Extraits des registres des notaires d'Aix, du XIVe au XVIIe siècle.

Ce dépouillement des écritures notariales d'Aix a été fait par Pierre-Joseph de Haitze, surtout sous le rapport des personnes. Il y a là en abrégé beaucoup d'anciens testaments, mariages, hommages, des anciennes familles provençales, avec une table des noms à la fin du volume. Outre les renseignements fournis par les notaires d'Aix, on y trouve des notes prises dans les délibérations du Parlement, les registres des insinuations, les écritures des notaires de Marseille et d'autres localités.

Le manuscrit est autographe. Il a appartenu plus tard à M. de Saint-Vincens, qui l'avait acquis en 1790.

XVIIe et XVIIIe siècle. Papier. 404 pages. 215 sur 150 millim. Rel. parchemin.

1133 (819—R.722). « Jugement de la noblesse de Provence. M. DC.LXVII. » Armes des Villeneuve, imprimées sur le titre.

Second titre : « Preuves de noblesse produit[e]s devant les commissaires généraux comis pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse en Provence, l'an 1667. »

Ce sont les procès-verbaux des enquêtes faites sur chaque famille réputée noble, à la poursuite d'Alexandre Belleguise, commissaire délégué par le Roi. Les familles y sont classées dans l'ordre du temps où l'examen de leurs titres fut fait. La première est celle de « Capissuchi, Bologne, Sallon », 11 février 1667; la dernière, celle de « Abeille,

Tarascon », 10 avril 1669. Il y a quelques fragments en plus. Une table placée en tête rétablit l'ordre alphabétique « Abeille—Voland ».

XVIII[e] siècle. Papier. 1259 pages. 340 sur 215 millim. Rel. veau.

1154 (R.A.32). « Répertoire des jugements de noblesse rendus par les commissaires députés par Sa Majesté, en l'année 1667, qui se trouvent dans les archives de la Chambre des comptes d'Aix, dans l'armoire P., en trois registres cottés par n[os] 3, 4, 5; recueillis par lettres alphabétiques. »

Page 43. « Répertoire, par lettre alphabétique, des deux registres intitulés sur le dos : Déclaration de roture, par jugements rendus par les commissaires députés par Sa Majesté sur la recherche des usurpateurs de noblesse en l'année 1667, cottés : armoire P. » — Note : « Lesdits registres ne sont plus dans l'armoire P; ils ont été mis dans la tour du Trésor, au mois de juin 1746. »

Page 75. « État de ceux qui ont volontairement payé en Provence l'amande de 50 livres, pour avoir usurpé le titre et qualité de noble, suivant l'arrest du Conseil du 29 mars 1667. »

Page 138. « État de ceux qui ayant été assignés pour avoir usurpé le titre de nobles, s'étant ensuite désistés dans leur inventaire de production de ladite qualité, et ayant demandé à être reçus à payer l'amande de cinquante livres, y ont été condamnés par M[rs] les commissaires. »

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, secrétaire de la mairie, à Aix. »

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 120.

XVIII[e] siècle. Papier. 141 pages. 272 sur 223 millim. Demi-rel. basane.

1155 (R.A.31). « Recueil de jugements et lettres de noblesse. Répertoire général. »

Simple table alphabétique, avec renvois aux registres, soit des jugements, soit des enregistrements.

Commencement : « d'Aymar, Mathias, de Sallon. » —Fin : « Vialis, Michel, de Toulon. »

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, secrétaire de la mairie, à Aix. »

XVIII[e] siècle. Papier. 196 pages. 232 sur 178 millim. Rel. basane.

1136-1137 (642-643—R.376). « Critique du nobiliaire de Provence, contenant l'épurement de la noblesse du païs, la différence des gentilshommes de sang, d'origine, de nom et d'armes, d'avec les nobles de race des ennoblis, et de la noblesse de robe, la différence sur les diverses espèces de la noblesse, les notes sur les familles nobles éteintes, dont d'autres ont pris le nom et les armes, les observations sur les usurpateurs de la noblesse, que l'auteur du nobiliaire a emploiés comme véritables gentilshommes,... l'abrégé de l'histoire des Juifs de Provence, les catalogues des nouveaux chrétiens de race judaïque de ce pais, avec les observations pourquoy ils sont en si grande horreur. » — Deux volumes.

Tome I. « Agout—Garnier. »

Tome II. « Garret—Voland. »

C'est l'ouvrage bien connu de Barcilon de Mauvans contre le nobiliaire de l'abbé Robert de Brianson.

« Préface. On s'attire toujours la censure publique, lorsqu'on traite un sujet qu'on ne connoit pas... » — V. Lelong, n° 40776.

XVIIIe siècle. Papier. 197 et 217 feuillets. 218 sur 170 millim. Rel. basane neuve.

1138 (820—R.376). « Critique du nobiliaire de Provence, contenant l'épurement de la noblesse du pays, la différance des gentilshommes de sang, d'origine, de nom et d'armes, d'avec les nobles de race des annoblis et de la noblesse de robe... »

Au feuillet de garde : « Par Simon-Joseph Barcillon, sieur de Mauvans. »

XVIIIe siècle. Papier. 1317 pages. 362 sur 250 millim. Rel. veau.

1139-1141 (1115-1117). « Critique du nobiliaire de Provence [de Robert de Brianson], par Barcillon, de Mauvans. » — Trois volumes.

Tome I. Lettres A—D. « Agout—Duranti. » — 576 pages.

Tome II. Lettres E—R. « Eissautier—Russan. » — 513 pages.

Tome III. Lettres S—V. « Sabateri—Voland. » — 503 pages.

Outre les critiques concernant chaque famille, par ordre alphabétique, le premier volume contient les pièces suivantes :

Page 3. « Préface. On s'attire toujours la censure publique... »

Page 75. « Remontrances faites au Roi sur les désordres qui sont survenus en la Cour de parlement de Provence, à cause des grandes parantés et alliances des néophites, en l'année 1611. »

Page 90. « Lettre des Juifs de Provence, envoyée au satrape et grand-rabin de Constantinople, datée du 13... 1489. »

Page 91. « Réponse du grand satrape de Constantinople aux Juifs de Provence, en datte du 21 de la lune de l'allet à chislet 1489. »

Page 93. « Lettre » signée : « Votre serviteur, lequel bien entendés. » Commencement : « Monseigneur, ce jourd'hui 18 avril, j'ai receu une votre missive... »

Page 113. « Imposition de 6000 livres, faite par le roi Louis XII de France sur les nouveaux chrétiens, dits néophites, de Provence, avec la cotisation par eux faite. »

Page 125. « Rolle des familles qui sont venues habiter dans la ville d'Aix depuis la susditte cottisation, qui ont esté baptisés depuis l'année 1518. »

Page 128. « Teneur de l'arrêt donné par la Cour de parlement en faveur des nommés ci-devant. »

Page 130. « Attestation des commissaires nommés pour prendre le rolle des néophites de Provence, et le remettre fidèlement aux archives, à Malte. »

Page 132. « Copie de l'ordonnance randue à Malte contre les néophites, ou nouveaux chrétiens. »

Page 136. « Rolle des néophites qui sont officiers au Parlement. »

Page 138. « État de ceux qui ont volontairement payé en Provence l'amande de 50 livres, pour avoir usurpé le titre et qualité de nobles, suivant l'arrêt du Conseil du 29 mars 1667. »

On trouve aussi à la fin du 3e volume :

Page 219 : « Catalogue des familles éteintes, — des familles nobles de sang et d'origine, de nom et d'armes, — des familles nobles illustres et anciennes, — des familles nobles de race, — des familles nobles de robe, — des familles anoblies, — des familles qui ne sont pas nobles, — des familles juives. » — « Soubriquets donnés par le roi René à quelques familles de Provence. »

Page 265. « Supplément. Blanc d'Uveaune—Fabry. »

Page 277. « Additions. Agout—Villeneuve. »

Page 321. « Érection des fiefs, duchez, marquisats, comtez, vicomtez, baronnies. »

Page 378. « Des États. »

Page 381. « Armes de la province et des villes. »

Page 392. « Des assemblées générales des communautez. »

Page 404. « Affouagement des villes et villages du païs et comté de Provence, suivant la procédure faite en l'an M.DC.LXV. »

Page 157. « Gouvernement de la Provence. Gouverneurs, lieutenants de Roi. »

Page 482. « Du Parlement. »

XVIIIe siècle. Papier. 230 sur 185 millim. Rel. veau, filets. Les titres et les noms des familles sont en caractères d'imprimerie.

1142 (R.A.47). « Abrégé des délibérations du corps de la noblesse de Provence, mis en ordre alphabétique, en exécution de la délibération du 24 juin 1757. »

Titres généraux : Abonnements de la province, Afflorinement — Trésoriers, Visites.

Sur la garde, adresse imprimée : « A. M. Roux-Alphéran, greffier en chef de la Cour royale, à Aix. »

XVIIIe siècle. Papier. 165 feuillets. 283 sur 183 millim. Rel. veau.

1143 (630—R.732). « État du florinage, contenant le revenu noble de tous les fiefs et arrière-fiefs de la province [de Provence], avec les noms des possesseurs. Fait par M. le premier-président d'Oppède en 1668. »

Par vigueries et fiefs.

XVIIe siècle. Papier. 136 pages. 270 sur 185 millim. Rel. parchemin.

1144 (1074). « Afflorinement des biens nobles possédez par les seigneurs feudataires de Provence. »

Le titre est imprimé; suit, en manuscrit, l'afflorinement général des biens nobles, par vigueries et par fiefs. — Viguerie d'Aix. Venelles, Montravail, Saint-Hippolyte, Foncuberte, Rougnes, Valfère, Beaulieu, Tournefort, Brès, La Roque d'Anthonelle et Gontard, Sue, Bourecueil, Montplesent, Valbonnette, Charleval, Tamarlet, Bonneval, Taillades, La Barben, etc. La viguerie d'Aix comprenait 114 fiefs, et était afflorinée 370 florins 5 sous 6 deniers. — On indique, pour chaque fief, le possesseur actuel et la taxe.

Page 397. « Assemblée généralle du corps de la noblesse de Provence à Marseille, dans le monastère de Saint-Victor, le 3 septembre 1620. »

Page 423. « Arrest du Conseil d'Estat, Sa Majesté y séant. 9 mars 1700. »

Page 433. Liste des gentilshommes de Provence, sans titre, par vigueries.

Page 473. « Estat cronologique et héraldique de MM. les syndics du corps de la noblesse de Provence, depuis les années 1548 seulement jusqu'en l'année 1748. »

Page 491. « État chronologique et héraldique de Messieurs les commissaires du corps de la noblesse de Provence, depuis l'année 1548, [jusques] en la présente année 1731. »

Donné à la Bibliothèque Méjanes, en 1860, par Mme de Martiny Saint-Jean.

XVIIIe siècle. Papier. 508 pages. 277 sur 197 millim. Rel. basane.

1145 (577—R.78). « Caractères nouveaux de la noblesse et des premières personnes d'Angleterre et d'Écosse, avec ceux des ministres qui résident dans les cours étrangères, et des principaux officiers de terre et de mer; comme aussy une suite de ceux qui sont venus de nouveau dans le ministère. »

C'est une suite de portraits des principaux personnages de l'Angleterre, en commençant par les personnes de la cour : « Le duc de Malborough, le duc d'Osmond, le duc de Shreusberry, le duc de Sommerset, le duc de Boukingham, le comte de Pembrok, etc. »

Le manuscrit porte au dos : « Nadal. 1714. Mémoire sur la Grande-Bretagne. »

1714. Papier. 188 pages. 235 sur 175 millim. Rel. parchemin vert, filets.

1146 (764—R.427). « Theatro de la noblesa del reyno de España, donde se representan las divisas y blasones de los escudos de armas de sus nobles cavalleros, assi de sus ricos ombres, como de sus grandes duques, marqueses, condes, viscondes, varones, y señores de vasallos, y los ynfañsones y hijos d'algo, etc. »

L'ouvrage est divisé en deux parties, dont la seconde a de très nombreuses armoiries manuscrites, avec leur explication. En tête, deux frontispices gravés et coloriés, avec dédicaces manuscrites.

XVIIe siècle. Papier. 74 et 124 feuillets. 304 sur 206 millim. Rel. parchemin, le dos en veau.

1147 (594—R.955). « Teatro genealogico delle famiglie descritte nel libro d'oro, et aggregate alla Veneta nobiltà, con lo sborso de ducati cento mille. »

Ce nobiliaire commence par la famille « Arimberti » et finit par « Zeni ». En tout, 130 familles.

Sur la garde : « Mr Brail, 4 ₶. »

XVIIIe siècle. Papier. 133 pages. 217 sur 167 millim. Rel. parchemin.

1148-1150 (208). « Généalogies de différents princes de l'Europe, servant à l'ancienne histoire, dont l'index est cy après. » — Trois volumes.

Tome I. Tableaux généalogiques, d'Adam à J.-C. — Rois de France, d'Angleterre, Autriche, Aragon, Castille et Léon, Portugal, Sicile et Naples, Flandres, Luxembourg, Savoye, etc. — 12 feuillets non ch. et 119 feuillets.

Tome II. Familles anciennes de Flandres et d'Allemagne. Dessins d'armoiries. — 94 pages.

Tome III. Hollande, Belgique, Allemagne. Tableaux et armoiries. — 8 feuillets et 189 pages.

Ces manuscrits paraissent avoir été écrits en Belgique. Ils portent au commencement de chaque volume le nom de deux possesseurs : 1° « Au conte de Lalaing » ; 2° « J.-B. Hautin. »

Fin du XVIe siècle. Papier. 315 sur 210 millim. Rel. parchemin; pour deux volumes, ce sont d'anciens actes.

1151-1157 (520-526—R.492). « Généalogies de Mr Hautin. » — Sept volumes.

Collection très considérable, formée par Jean-Baptiste Hautin, conseiller au Châtelet de Paris, de 1600 à 1640, date de sa mort. Les années intermédiaires sont fréquemment mentionnées dans les marges.

Chacun de ces volumes possède une table alphabétique des généalogies qui y figurent; ne pouvant les reproduire en entier, nous indiquerons les principales, dans l'ordre qu'elles ont dans le manuscrit.

Tome I. Navarre, Nevers, Bretagne, Bourgogne, Beaujeu, Lyonnais, Clèves, Brabant, Mantoue, La Tour, Laval, La Chastre, Busset, Tho-

massin, du Bellay, La Chambre, Chastelet, Croy, Craon, Castillon, Médicis, Longueville, Montmorency, Gand, Melun, Foix, Coucy, Aspremont, Colligny, Clermont, Agoult, Béthune, Roye, Amboise, La Jaille, Apchon, Escoubleau, Allègre, Rohan, Angennes, Chabannes, Levys, Rabutin, Vienne, Vivonne, Aumont, Durfort, Daillon, Turenne, Armagnac, Candalle, Duras. — 1048 pages.

Tome II. Page 33. Chronique de Guillaume de Nangis. Commencement : « Au. 866. Cum autem coenobium Majoris monasterii juxta Turonis... » — Fin, page 321 : « ...Et terram suo dominio subjugavit. Huc usque protenditur chronica fratris Guillelmi de Nangiaco, et non ultra. » — Page 346, jusqu'à 460. Tournoi en la ville de Bruges, le 11 mars 1392. — Page 461. Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, en 1455-1456. 15 pages. — Généalogies : Normandie, Sicile, Stuart, Besalu, Cerdagne, Barcelone, Albon, Anglure, La Baume, Bauffremont, Beaufort, Canillac, Bouchard, Bueil, Chaumont, Créquy, Escars, Gondy, Goufier, La Guiche, Lagrange, Lévis, Longny, Monberon, Monluc, Noailles, Poitiers, Saulx, Turpin, Tonnerre. — 1049 pages.

Tome III. Barbesieux, Cravant, Mortemer, Larochefoucault, Chabot, Joyeuse, Brillac, Chabanois, Dailly, Balsac, Beauveau, Montespan, Espagne, Tournon, Saint-Chaumont, Nogaret, Chauvigny, Brosses, Beauvoir, La Roche-Aymon, Crussol, Urfé, Talaru, Dampmartin, Estampes, Albret, Dinan, Chateaubriand, Sainte-Maure, Cossé, Rieux, Beaumanoir, Gontaud, Espinay, Montgommery, Boulainvillier, Caumont-Lausun, Rochechouart, Touteville. — 1052 pages.

Tome IV. Page 17. « Registrum placitatorum quod Manuale parlamenti nuncupatur, in crastinum festi B. Martini, 12 novembris, anno Domini 1395. » Extraits. — Généalogies : Arpajon, Châteaumorand, Harcourt, Le Veneur, Saluces, Conflans, d'O, Simiane, La Chastaigneraye, L'Aubespine, Hallevin, Adhémar, Haussonville, Chastelet, Commenge, Boulliers, Brie, Carmain, Castelnau, Saint-Gelais, Ornano, Harlay, L'Hospital, Lenoncourt, Mauléon, Neufville, Narbonne, Vendôme, Schomberg. — 1192 pages.

Tome V. Vaesc. — Page 21, sous le titre « Gestes », 30 pages concernant la maison de Rochechouart. « Je Guillaume de Rochechouart, filz unique, naturel et légitime de Jean de Rochechouart et Anne de Bigny, fus nay l'an de grace 1497, et le 6e jour de janvier; et ung moys après trespassa mon père, duquel j'en fus seul héritier... » — Généalogies : Aspremont, Damas, Rochefort, Savary, Mailly, Crève-

cœur, Estourmel, Mouchy, Ognies, Nesle, Beaufort, Soissons, Noyelles, Vignacourt, Sainte-Audegonde, Luxembourg, Rouville, Brézé, des Ursins, Bracque. — Page 497. « Litigia et consilia parlamentorum incoeptorum annis 1377, 1378, 1379 et 1380 » (48 pages). — Authun, Montenay. — Page 571. « Incipit registrum consultationum seu consilii parlamenti... anni 1462 » (206 pages). — Page 791. « Grands jours de Poitiers. 1531. » — Ancienville, de Marle, Clérambault, Mornay, Belloy, Dinteville, Choiseul, Eu, Du Bec. — Page 1083. « Ex libro arrestorum anni 1319 » (35 pages). — La Trémouille. — 1118 pages.

Tome VI. Pileadvoyne, Bresne, Rambures, Orange. — Page 52. « Judicata prolata in parlamento, a. D. 1328. » — Moy, Suilly, Grimaldi, Rosmadec, Ancezune, Breauté, Pompadour, Blois, Oraison, Glandevès, Pontevès, Agout d'Ollières, Vallavoire, Grasse, Villeneuve, Du Bosc, Boufflers, Biche, Estain, Thoulonjon, Albert, Vintimille, Aumalle, Fiennes, Chazé, Cholet, Chalus, Genoilhac, Ligne, Lustrac, Saint-Blaise, Nedonchel, Amiens, Audenarde. — 1021 pages.

Tome VII. Viole, Bochart, Le Moyne, Le Bouteillier, Du Drac, Longueil, de Thou, Bracque. — Page 145. Longs détails (150 pages) sur la famille des Picarts. — Page 281. Les Ursins. — Montmirail, Boucher, Le Prestre, Maupeou, Boucherat, de Beaune, Fumé, Robert, Rusé, Berthelot, Brissonnet, Bohiers, Hurault, Catin, L'Escuyer, L'Eschassier, Le Tellier, Le Febvre, Du Bois, Choquel, Passart, Argouges, Perdriel, Bourges, Le Vasseur, La Motte, d'Elbene, Duplessis, Boucher, Espinoy, Picot. — 1088 pages.

Il y a dans ces volumes un bon nombre de pièces, outre celles plus importantes que nous avons citées, et l'indication de beaucoup d'armoiries de familles. A la garde du tome I[er], on lit : « J.-B. Hautin. » — V. dans l'*Armorial* de Guigard, t. II, p. 6, les armes de Hautin, et une note sur sa bibliothèque.

XVII[e] siècle. Papier. 215 sur 175 millim. Parchemin.

1158 (672—R.68,374). « Histoire de la maison d'Amboyse, du lignaige de Coucy, etc. » Sur le premier plat.

Fol. 1. Chronique latine anonyme, contenant l'histoire des luttes soutenues par Sulpice et Hugues, seigneurs de Chaumont-sur-Loire et Montrichard, contre les comtes d'Anjou et de Blois.

Commencement du prologue : « Olim tibi, dilecte mi, quod queris scribere concupiscebam; sed nunc quidem maxime impellor, cum

casus Sulpicii et filiorum suorum me angit... » — Fin : « ...Nunc quidem de genere ipsius que quibusdam scriptis repperi, et antiquorum relatione didici, tibi enucleare tentabo, qui Ambaziensium dominorum progeniem scire desideras. »

Commencement du récit : « Igitur, regnante Lothario, filio Lodovici Ultramarini, in curia Hugonis Capet, ducis Francorum, fuit vir illustris, dignus agnosci, nomine Hugo, filiolus predicti ducis ex baptismo... » — Fin : « ...Nos quidem que nota nobis sunt de facillimis moribus Hugonis, de pietate, liberalitate, bonitate in suos, ad presens preterimus, Deoque opitulante, librum istius historie claudimus, et sic soluto promisso quiescimus. »

Fol. 53. Diplôme de l'empereur Baudoin, attestant qu'il a donné à saint Louis, roi de France, la couronne d'épines, et d'autres nombreuses reliques; juin 1246, « apud S. Germanum in Laya ».

Fol. 55. « Ce livre icy parle du lignaige de Coucy, de Dreux, de Bourbon, et du lignaige de Courtenay; et le feist messire Enguerran, sires de Coucy, d'Oisy et de Montmiral, extraire des originaulx d'un grand livre de Cronicques que messire Baudoin d'Avennes, jadis sires de Beaumont, avoit. »

XVIe siècle. Papier. 91 feuillets. 263 sur 187 millim. Rel. parchemin.

1159 (381—R.91). « Généalogie de la maison d'Arbaud et des branches qui en sont issues. Écrite par Jean Sue, de la Colle, Saint-Paul de Vence, en Provence, garçon chirurgien chez M[r] Darles, maistre chirurgien royal à Beancaire. A Beaucaire, le 20 mars M. [D.] CC. XVIII. »

Au feuillet de garde : « 3 livres, Aix, David, 14 may 1779. »

1718. Papier. 40 pages, tout en caractères d'imprimerie. 187 sur 130 millim. Rel. basane.

1160 (646—R.285). « Généalogie de la famille de Castellane. »

On lit au premier feuillet : « Cette généalogie a été trouvée dans les archives de l'archevêché de la ville d'Arles, et adressée en 1760 à M[re] Jean-Victor de Castellane-Adémar, lequel y a joint les additions à toutes les branches jusqu'en 1765. » Un autre a fait de nouvelles additions jusqu'en 1772 et 1775.

XVIII[e] siècle. Papier. 89 feuillets. 234 sur 180 millim. Rel. basane.

1161 (817—R.511). « Généalogie de la maison de Grasse, avec toutes ses branches, faite en l'année 1730, divisée en deux parties. La première contient la tige du Bar, et la seconde les autres branches. »

La dédicace « à Madame la comtesse douairière du Bar » est datée du 24 octobre 1730 et signée : « Dozol. »

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 340 sur 220 millim. Rel. parchemin.

1162 (R.A.65). « Johannis Martini, regis Renati cancellarii, atque aliquot ejus posterorum chartularium. »

1°. Diplôme de licencié en droit, délivré en l'Université d'Aix, Antoine Isnard étant vice-recteur, à Jean Martin, du diocèse de Sisteron. 23 janvier 1419. — Orig. sceau.

2°. Accords entre Jean Martin, et Paul et Raimond de Villeneuve de Vence, pour une somme due par ceux-ci. 15 novembre 1422.

3°. Confirmation par le roi Louis III de la nomination de Jean Martin à l'office d'avocat et procureur fiscal du Roi, avec cent francs de gages, antérieurement faite par la reine Yolande. 20 août 1425.

4°. Lettres patentes de Louis III pour saisir et faire vendre les biens de Pons de Rousset, criminel de lèse-majesté et condamné à mort. 9 janvier 1430.

5°. Acte capitulaire des Franciscains du couvent de Sisteron, associant Jean Martin et sa famille à leurs prières et suffrages. 10 janvier 1429(30). — Orig. sceau en cire rouge.

6°. Lettres de Louis III, déléguant Jean Martin et six autres personnages de son comté de Provence, pour aller traiter son mariage avec Marguerite, fille d'Amédée, duc de Savoie. 31 mars 1431.

7°. Reconnaissance en faveur de Jean Martin, acquéreur pour la moitié des biens de Pons de Rousset. 12 septembre 1431.

8°. Décharge et quittance générale donnée par Louis de Beauveau à « messire Jehan Martin, docteur es loys, conseiller du roy de Sicile, et maistre rational en son pays de Provence ». 25 octobre 1436.

9°. Lettres du roi René confirmant à Jean Martin, seigneur de Puyloubier, son titre de maître rational, avec gages de 300 florins. 12 janvier 1437.

10°. Nomination par le roi René de Jean Martin comme juge mage et des secondes appellations de Provence. 5 février 1443.

11°, 12°. Lettres du roi René, conservant à Jean Martin ses gages de

maître rational, et en ordonnant le payement. 6 et 26 février 1443.

13°. Lettres de chancelier, président du conseil royal et garde des sceaux de Provence, pour Jean Martin. 8 mars 1444.

14°. Mandement du sénéchal Tanneguy Du Chatel pour la mise en possession de Jean Martin en ses offices. 17 avril 1444.

15°. Lettre de la reine Isabelle portant quittance de 200 florins. 15 février 1446.

16°. Quittance de Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigny, au nom de son fils Jean, archevêque d'Arles. 2 mars 1446.

17°. Diplôme de « conseiller en nostre grant conseil », donné à Jean Martin par « Loys, ainsné filz du roy de France, daulphin de Viennoys, conte de Valentinoys et de Dyoys. A Lambès en Provence, ce Xme de may 1447. »

18°. Lettre du roi René relevant les gens de son conseil de Provence des obligations prises par eux pour les sommes empruntées pour son compte. 28 février 1451.

19°. Reconnaissance de la dot de magnifique demoiselle Catherine Arlatan, fille de Jean, par Marcon Martin, son mari, fils de Jean Martin, seigneur de Puyloubier. 6 septembre 1453.

20°. Pouvoir donné à Jean Martin et autres par le roi René, de traiter le mariage du duc de Calabre avec la fille du comte de Foix. 10 avril 1459.

21°, 22°. Deux lettres du roi René, pour les gages de Marc Martin, fils du chancelier, nommé viguier de Marseille. 10 décembre 1462.

23°. Ratification par Louis, Albert et Jean de Sabran, et Delphine, femme de ce dernier, de la vente de Puyloubier faite à Jean Martin, par leur père Elzéar de Sabran, seigneur d'Ansouis, frère et héritier de Jean de Sabran, seigneur de Puyloubier. 21 juin 1464.

24°. Décharge donnée par la reine Jeanne au chancelier Jean Martin, de la somme de 600 florins, remise à Jean de Forbin pour une fondation de messe aux Frères Mineurs de Marseille, pour Artusie de Laval, soeur de la Reine. 19 décembre 1464.

25°. Lettre de François de Savone, général des Franciscains, pour reconnaître les services de Jean Martin. 20 mai 1467.

26°. Lettre de Jean, duc de Calabre, pour faire payer à Jean Martin « 200 charges de blé qu'il nous presta pour l'avitaillement du chastel de l'Euf et d'Isele. 22 juing 1470. »

27°. Ratification, par les héritiers de Lazare Bertrandi, des acquisi-

tions de terres que Jean Martin avait eues de lui à Puyloubier. 13 janvier 1473.

28°. Lettre du roi René pour réprimer un empiétement sur les droits de Jean Martin à Puyloubier, où le Roi atteste qu'il était allé lui-même en personne. 2 septembre 1475.

29°. Ordonnance du roi Henri II pour le payement à Pierre de Puyloubier, viguier du lieu de Daigue, de « tout ce qui luy peult estre deu de ses gaiges, à cause dudict estat de viguier. 29 jung 1551. »

30°. Lettres de jussion du roi Charles IX, ordonnant au parlement de Toulouse de procéder à la réception, comme sénéchal de Beaucaire, du capitaine de Grille, gentilhomme ordinaire de sa chambre. 26 août 1566.

31°. Brevet de Charles IX, permettant au sieur de Grille, sénéchal de Beaucaire et Nîmes, de résigner son office à tel personnage catholique et suffisant qu'il avisera. 4 mars 1569.

32°. Quittance de la somme de 233 écus un tiers, reçue pour ses gages, par Honoré de Martins, seigneur et baron des Baux et Vaquières, sénéchal de Beaucaire et Nîmes. 3 juillet 1578.

33°. Brevet de Henri III, roi de France et de Pologne, créant Honoré de Martins, sénéchal, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. 28 mars 1580.

34°. Brevet de la reine « Loyse » en faveur de Jean-Baptiste de Martiny, sieur de Saint-Antonin, fils du sieur de Puyloubier. 20 février 1580(81).

35°. Lettre de Louis XIII donnant la charge de viguier de Marseille à Jean-Baptiste de Martin, sieur de Puyloubier. 6 avril 1637.

36°. Procès-verbal des États de Provence, tenus à Aix en 1438. — Original, en provençal. — Commencement : « En nom de Nostre Senhor Dieu Jhesu Christ. Amen. L'an de la incarnation del dich Nostre Senhor mil IIII^c. XXXVIII, et lo jorn XXIIII del mes de febrier... » — Fin : « ...Supplican que li plassa que tals puescan usar de tals aygaies sensa punicions neguna. — R. Fiat, sine grandi lesione viarum publicarum. Ysabel. » — Cette signature est autographe. C'est certainement l'original des articles présentés à la Reine par les États, avec les réponses à chacun d'eux. Il y a encore l'empreinte du sceau. — Papier. 51 pages. 306 sur 225 millim.

37°. « Testamentum magnifici domini Joannis Martini, legum doctoris, domini castri de Podio Luperio, consiliarii regii et Provincie can-

cellarii. » 10 janvier 1475. — Copie moderne. XIX[e] siècle. 17 pages. 305 sur 202 millim.

Ces pièces, toutes originales, sauf la dernière, ont été sauvées de la destruction par M. Roux-Alphéran, qui les acheta à un fripier, les réunit en chartrier, y mettant son ex libris et une longue note de sa main. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 99.

XV[e]-XIX[e] siècle. 35 pièces en parchemin, 2 en papier. Formats divers. Demi-rel. maroquin.

1165 (R.A.46). « Joannis de Regina insignia nobilitatis. » Titre au dos.

Titres originaux de Jean de Regina, serviteur du roi René.

1°. Lettres de noblesse données par le roi René à Jean de Regina, « de Malveto » . 27 mars 1463. — Avec ses armes peintes au bas.

2°. Lettres du roi René nommant son « bien amé fourrier Jehan de Regine » à la charge de « huissier d'armes de nostre hostel » . 12 février 1464.

3°. Exemption de la taille, pour valeur d'un feu, accordée par le Roi à Jean de Regina pour ses biens du Puy Sainte-Réparade. 1[er] mars 1472.

4°. Collation d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée (de l'Espata) à Jean de Regina. 4 février 1474. — On a coupé le sceau.

5°. Pouvoirs donnés par le grand maître de l'ordre de l'Épée, Jean de Pachequo, à Roger de Pallas, de créer trois chevaliers et de conférer les commanderies hors d'Espagne. 12 juin 1473. — Avec le sceau.

6°. Lettre de créance donnée par le grand maître à Roger de Pallas, commandeur de l'ordre de Saint-Jacques. 20 juin 1473. — Sceau.

7°. Lettre de « don Enrique » , roi de Castille, en faveur de Jean de Regina, « cavalero de la casa del muy ilustre rey Renel, nuestro muy caro e muy amado. 1474. »

8°. Autre lettre de Henri, roi de Castille, pour Jean de Regina. 5 avril 1477. — Ces trois dernières pièces sont en espagnol.

9°. Passeport et sauvegarde donnés par la duchesse de Milan à Jean de Proxita et Raimond de Viscar. 22 septembre 1458.

Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 99.

XV[e] siècle. 4 pièces en parchemin, 5 en papier, toutes originales. Formats divers. Demi-rel. veau.

1164 (R.A.34). « Généalogie de la maison de Rivière et de celle de Puget. »

Page 1. « Généalogie de la maison de Rivière. » — Branches de Rivière du Puget, de Rivière de Sainte-Marie, de Rivière de Bruis, autres branches de Rivière.

Page 59. « Généalogie de la maison du Puget. »

Manuscrit original, plein de ratures, portant de plus au-dessus du titre : « A corriger à loisir. »

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 122.

XVIIIe siècle. Papier. 102 pages. 223 sur 165 millim. Cartonné.

1165 (968). « Titres de la famille de Ruffo de La Fare. »

Procès-verbal de l'enregistrement à la Cour des comptes de Provence, le 3 janvier 1789, des titres produits par M. le marquis de La Fare, seigneur de Bonneval, premier consul d'Aix. Ce manuscrit est bâtonné en beaucoup d'endroits, et porte cette note à la première page : « Les différentes ratures qu'on trouve dans cet extrait des pièces, n'ont été faites que pour en abréger la lecture à la Chambre des comptes, qui les enregistra. »

1789. Papier. 53 pages. 303 sur 204 millim. Rel. parchemin.

1166 (R.A.60). « Extrait des titres produits par haut et puissant seigneur messire Pierre-André Suffren de Saint-Tropès, vice-amiral de France, chevalier-profès, bailly de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de St Christol et de Jalès, ancien général des galères du même ordre, nommé chevalier-commandeur des ordres du Roy, pour les preuves de son âge et de sa noblesse. » Original. Armoiries coloriées, avec les ordres.

A la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 101.

XVIIIe siècle. Parchemin. 12 pages. 410 sur 265 millim. Demi-rel. parchemin vert.

1167 (1085). Documents concernant la famille Tronc de Codolet, de Salon.

1°. Livre de raison de Trophime Tronc de Codolet, 1730-1741. Commencement : « 1730. Le sept novembre, d^lle Thérèse de Méren-

dol, ma mère est morte; elle a eu la grâce de recevoir ses sacrements... » — 49 feuillets.

2°. « Livre de raison de Trophime Tronc de Codolet. Sit nomen Domini benedictum. 1741. Le 28me mars, M. l'avocat Jaufret m'a apporté trente livres pour une restitution... » 1741-1745. — 26 feuillets.

3°. « Ad majorem Dei gloriam. Livre de raison de Trophime Tronc de Codolet, comencé le second janvier 1736 », jusqu'en 1744. — 44 et 8 pages. — « Pour faire l'encre perpétuelle. » — « Généalogie extraite du livre de raison de mon ayeul Palamèdes Tronc de Codolet, et poursuivie jusques à moi François-Xavier Tronc de Codolet [fils de Trophime]. » — « Livre de raison de François-Xavier Tronc de Codolet, commencé le 30 novembre 1765 », continué jusqu'en 1823. — 87 feuillets.

4°. « Lou trompe quu pout. » Comédie en trois actes et en vers provençaux, par Tronc de Codolet. — 38 feuillets.

« Prologus.

Veici certenamen une bello assemblado... »

Fin :

« M'en vou vous prepara un autre personnagi. »

« Acte premier. Sceno premiero. Soulet.

Vouale m'en accampa, ou de bric ou de broc... »

Fin :

« Eissot siege proun dit, terminen vouestro peno;
Tant ben, a ce que vion, lou ventre a tous vous reno.
Adioussias, adioussias, escoutas, a prepau,
Vous convide d'anar soupar a vostr'oustau. »

5°. « Discours sur l'imposture des hommes », en vers français. Autographe, 8 feuillets. — Copie, 19 pages.

6°. « Abrégé de l'histoire de Michel Nostradamus, par Palamède Tronc de Codolet. » — 58 pages, dont 10 d'une écriture moderne.

7°. « Le relâchement des chrétiens, par Palamède Tronc de Codolet. 1684. » — Copie de 1856. 30 pages.

8°. Notes sur quelques familles provençales : Allamanon, Arles, Astres, Audifredi, Barcilon, Barras, Beli, Bologne, etc. — 24 feuillets, commençant par 4.

9°. « Notice sur Palamède Tronc de Codolet, poète provençal, mort à Salon en 1722, âgé d'environ 60 ans. » — 4 pages.

10°. « Chanson provençale sur l'abbé Gastaud. » — « Lorsque moun paure abbé Gastau... » — 4 pages.

11°. « Inscriptions que l'on propose pour le monument de Craponne. » — 16 feuillets.

12°. Note sur la comédie de Codolet « Troumpo qui poou ». — 1 feuillet.

Donné à la Bibliothèque Méjanes en 1871, par M. d'Hupaïs, ancien maire de Fuveau.

XVIII[e] et XIX[e] siècle. Papier. Formats divers. Non relié. Les n[os] 1 à 3 sont dans une couverture en parchemin.

1168 (821—R.959). « Généalogie des Villeneuve. » Titre au dos.

Ce sont des arbres généalogiques, remontant, pour chacun des Villeneuve, à trois générations en arrière, tant du côté du père que du côté maternel, et donnant les armoiries coloriées des ascendants, quand elles étaient connues.

XVIII[e] siècle. Papier. 63 pages. 445 sur 280 millim.

1169 (R.A.12). « Recueil sur Louis-Sauveur de Villeneufve, ambassadeur de France à Constantinople [et auparavant lieutenant-général au siège de Marseille], né à Aix le 6 août 1675, mort à Marseille le 28 juin 1745. »

Ce recueil est surtout une collection de lettres adressées à M. de Villeneufve. Il commence par l'acte d'installation de son père comme lieutenant général au siège de Marseille en 1703. Les autres pièces, sauf quelques lettres, le concernent lui-même. C'est son diplôme de licencié en droit en 1695; sa matricule d'avocat, 1695; son mariage en 1707 avec Anne de Bausset; son installation, comme lieutenant général, en 1708, avec son diplôme de nomination ; son émancipation, par son père, en 1718, etc.

Quant à la correspondance, il y a quantité de lettres reçues; beaucoup de lettres d'affaires, et même quelques-unes touchant au jansénisme; des lettres de compliments, lors de la nomination de son frère à l'évêché de Marseille en 1723; un bien plus grand nombre le félicitant lui-même, en 1728, de sa nomination à l'ambassade de Constantinople. On trouve ensuite celles qu'il reçut durant cette ambassade, entremêlées d'affaires d'intérêt, reçus, quittances, listes de cadeaux faits aux employés du grand vizir et des pachas

tures. Viennent ensuite les lettres nombreuses que Peyssonnel, le chancelier de son ambassade, lui adressa à Marseille, quand il fut revenu en France. Des procurations, des règlements de comptes, des lettres de famille, quelques actes concernant sa veuve et son fils, jusqu'en 1761, complètent cet énorme volume, dont presque toutes les pièces sont originales.

Ce recueil a été formé par M. Roux-Alphéran, et porte à la garde son ex libris imprimé. — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran*, p. 100.

1695-1761. Papier, 3 parchemins. 491 pièces de formats divers. Rel. parchemin.

1170 (661—R.898). « Livre contenant l'ordre du Sainct Esprit, institué par Henry IIIe, roy de France et de Pollongne, comme aussy celle de la réception des chevalliers dudict ordre. »

Armoiries de Henri III et 27 grandes armoiries coloriées d'autant de chevaliers du S. Esprit. — Au feuillet de garde : « Ce livre appartient à Jean Bourg, avocat à St Estienne en Forests. »

XVIIe siècle. Parchemin. 87 pages. 224 sur 160 millim. Rel. maroquin rouge, larges dentelles, tranche dorée.

1171 (76—R.896). « Recueil des titres et papiers concernant l'établissement de la maison de Saint-Louis établie à St Cyr. Juin 1719. »

En tête : « Inventaire général des titres concernant l'établissement de la maison de Saint-Louis, de Saint-Cyr, pour servir de table au présent recueil. » Il y a en tout 48 pièces, depuis l'échange, entre le Roi et le maréchal de la Feuillade, de la terre de Saint-Cyr contre la vicomté d'Aubusson, 27 avril 1686, et l'union de la manse abbatiale de S. Denys à la maison de Saint-Cyr, 2 mai 1686, jusqu'aux lettres patentes du mois de mars 1718, portant confirmation de l'établissement de la maison de Saint-Cyr.

1719. Papier. 178 feuillets. 363 sur 243 millim. Rel. veau. Sur le dos, les armes six fois répétées de Marie-René Voyer d'Argenson, garde des sceaux. (Guigard, t. II, p. 241.)

1172 (71—R.83). « Origine e progresso dell'ordine supremo de' cavalieri della SS. Annunziata. » — « I sovranni, capo dell' ordine, ed i principi della real casa di Savoia. » — « I cavalieri dell' ordine

supremo della SS. Annunziata », disposés par lettre alphabétique, avec leurs titres et la description de leurs armes.

En tête, une table des noms.

XVII[e] siècle. Papier. 111 pages, plus un petit cahier de 11 pages. 355 sur 235 millim. Rel. parchemin.

1173 (645—R.135). « Armorial des grands-maistres » de Malte. Titre au dos.

« Table des grands-maistres. » — « Sommaire des privilèges. » Ce n'est que le titre gravé et imprimé de Naberat. — « Malthe suppliante aux pieds du Roy. » C'est également un titre imprimé et gravé. — Gravure représentant une religieuse de Malte.

L'armorial lui-même, qui vient ensuite, se compose d'un grand blason colorié, manuscrit, pour chaque grand maître, ayant au bas son nom et un quatrain en français; après chaque armoirie vient, sur un feuillet séparé, le portrait gravé du même grand maître.

On a ainsi une double série complète, l'une de portraits, l'autre de blasons, les uns gravés, les autres faits à la main. La collection s'arrête à Raimond de Perillos, avec un certain nombre d'écus en blanc, tout prêts à recevoir les armes des grands maîtres futurs.

XVII[e] siècle. Papier. 277 pages. 225 sur 167 millim. Rel. maroquin rouge, filets, tranche dorée. Sur les plats, armes de Habert de Montmort, comme aux n[os] 1106, 1174, etc.

1174-1175 (57-58—R.860). « Réflexions d'un chevalier de Malte, religieux de l'ordre militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sur la grandeur et les devoirs de son état. 1689. » — Deux volumes.

Tome I. 19 feuillets et 559 pages.

Tome II. De la page 560 à 949, plus 7 feuillets.

On lit sur un feuillet de garde : « Acheté 7 livres 6 sous, les deux volumes, à la vente de M. le président de S. Paul, le 3 avril 1783. »

XVIII[e] siècle. Papier. 360 sur 258 millim. Rel. maroquin rouge, filets. Armes de Habert de Montmort, sur les plats. (Guigard, t. II, p. 1.)

1176 (1062). « La vie d'Agricola, consul romain, natif de Fréjus, beau-père de l'historien Tacite, auteur de cet ouvrage. En 1717. »

Ce manuscrit est tout entier de l'écriture de Pierre-Joseph de Haitze.

Cet écrivain, en rédigeant son titre dans un mauvais français, a eu l'intention de dire que Tacite est l'auteur du texte latin de la vie d'Agricola.

1717. Papier. 105 pages. 180 sur 130 millim. Rel. veau.

1177 (747—R.139). « L'Augustin de notre tems. La vie et les dispositions intérieures de M. Joseph Arnaud, originaire du lieu de Cucuron, curé du Tholonet, du diocèze d'Aix, décédé le 1er novembre 1723. Le tout écrit par luy-même, et par l'ordre de son directeur. » Une autre main a ajouté : « Le R. P. Bouthier, de la Compagnie de Jésus, au collège d'Aix en Provence, mort en 1747, aagé de 82 ans, dans ledit collège d'Aix, en odeur de sainteté. »

Manuscrit original, avec corrections et changements.

La signature : « Le Père Bouthier », est au bas du titre.

XVIIIe siècle. Papier. 257, 87, 96 et 25 pages. 278 sur 190 millim. Demi-rel. parchemin.

1178 (690—R.266). « Harangue funèbre de Monsieur le duc de Candalle », Louis-Charles-Gaston de Foix et de la Valette, duc de Candalle, mort à Lyon en 1658.

Cette oraison funèbre fut prononcée à Lyon, et l'auteur avait assisté le duc à sa mort, comme il nous l'apprend lui-même, par ces paroles : « Cet illustre mort à qui ces mains ont fermé les yeux. »

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 83.

XVIIe siècle. Papier. 75 pages. 238 sur 175 millim. Lettres en couleur. Rel. maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, semé de croix de Lorraine sur les plats et le dos. Aux armes d'une princesse de Lorraine ou de Guise.

1179 (414—R.479). « Abrégé de la vie de la Mère Françoise des Séraphins, supérieure des religieuses de St Thomas d'Aquin, à Paris, de l'ordre de St Dominique. »

Commencement : « La Mère Françoise des Séraphins nasquit en Gascogne d'une fort illustre et ancienne maison, l'an 1604... » — Fin : « ...Et que toutes les vertus avoient esté en cette saincte ame au plus haut point de leur perfection. Fin. » — Huit feuillets d'additions.

XVIIe siècle. Papier. 266 pages. 170 sur 110 millim. Rel. veau.

1180 (415—R.237). « La vie de madame Anne de Melun, duchesse

de Bournonville, morte religieuse carmélite déchaussée, au couvent de la vénérable Mère Anne de Saint-Barthélemy, à Anvers. »

Commencement : « Madame Anne de Melun prit naissance en Normandie, le premier octobre 1581... » — Fin : « ...Ut in Deo aeternum uniti sint precare. »

XVIII[e] siècle. Papier. 89 pages. 194 sur 155 millim. Rel. veau, larges dentelles, tranche dorée.

1181 (376—R.271). « Mémoires sur la vie de Magdelaine de Gaillard de Lonjumeau de Ventabren de Venel, dame de la Reyne, sous-gouvernente des enfents de France. » — Autographe, corrections d'auteur.

Commencement : « L'histoire publie les personages qui ont joué les premiers rolles dans le monde... » — Fin : « ...Après avoir été 26 ans sous-gouvernente de touts les enfents de France, et 14 ans, dame de la Reyne. Fin. »

Page 111. « Suite des anecdotes sur M[me] de Venel. »

Page 121. « Abrégé sur la vie de Jean de Gaillard Lonjumeau de Ventabren, prince et évêque d'Apt. »

Au feuillet de garde : « 12 sous, Aix, Jambon, mars 1786. »

XVII[e] siècle. Papier. 134 pages. 187 sur 140 millim. Rel. parchemin.

1182 (377—R.271). « Mémoire abrégé sur la vie de Magdeleine de Gaillard Lonjumeau de Ventabren de Venel, sous-gouvernante des enfans de France, et dame de la Reine. »

Mise au net du manuscrit précédent, abrégé, et sans l'opuscule de la fin. Portrait gravé, à la sanguine, d'après « Nentœuil ». Cet ouvrage est attribué à l'abbé Capris de Beauvezer et à M. de Gaillard de Lonjumeau ; il a été imprimé sous un titre presque en tout identique, sans nom de ville ni d'imprimeur. M.DCC.LVII, in 4°, 18 pages.

XVIII[e] siècle. Papier. 32 pages. 220 sur 170 millim. Rel. veau.

1183 (1073). Mémoire apologétique de Mirabeau, adressé à son père, « du donjon de Vincennes, le 1[er] mars 1778 » ; avec cette citation de Virgile en tête : « Forsan et haec olim meminisse juvabit. »

Commencement : « Après avoir longtemps raisonné avec moi-même le partit (*sic*) qu'il me restoit à prendre... »

Page 25. « Lettre au Roy. Donjon de Vincennes, le 8 may 1778. » — Suivent deux lettres au comte de Maurepas, l'une à la même date que la précédente, l'autre du 18 octobre 1778.

Donné à la Bibliothèque en 1859, par M. Lucas de Montigny.

1778. Papier. 28 pages. 360 sur 230 millim. Demi-rel. parchemin.

1184 (632—R.151). « Vies des seigneurs Jean et Gaspard de Pontevès, comtes de Carcès, lieutenants-généraux pour le Roy en Provence, contenant l'histoire de tout ce qui s'est passé de leur temps en Provence. »

Ce qui précède est écrit sur un feuillet à part; vient ensuite le titre suivant : « Mémoire des généreuses actions de feus Mess[grs] Jean et Gaspard de Pontevès, père et fils, comtes de Carcès, chevaliers des ordres du Roy, conseillers en ses Conseils d'État et privé, capitaines de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, grands-sénéchaux et lieutenants-généraux en Provence. Dédiez à Madame la comtesse de Carcès, par Barthélemy Augier, leur secrétaire. »

Page 6. Vie de Jean de Pontevès. « La gloire des hommes consiste à faire beaucoup et parler peu... » — Fin : « ...Environné de Madame sa femme, ses filles, ses beaux-fils, petits-fils et neveux. Fin de la vie de Jean de Pontevès. »

Page 79. Vie de Gaspard de Pontevès. « Ce grand chef-d'oeuvre de nature est élabouré d'une main si puissante... » — Fin : « ...Car en cette espérance est jointe la probité, à laquelle vivent tous les gens de bien. Fin. Ce manuscrit se trouve parmi ceux de M. de Peiresc. »

XVIII[e] siècle. Papier. 212 pages. 230 sur 162 millim. Rel. veau fauve.

1185 (802—R.150). « Mémoires des généreuses actions de feus Messeigneurs Jean et Gaspar de Pontevès, père et fils, comtes de Carcès, chevaliers des ordres du Roy, conseillers en ses Conseils d'Estat et privé, cappitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, grands Cénéchaux pour Sa Majesté en Provence. A Madame la comtesse de Carcès, par Barthélemy Augier, leur secrétaire. »

Commencement : « Madame, il n'est rien changé en l'univers de ce que le ciel a déterminé... » — Jean de Pontevès. « La gloire des hommes consiste à faire beaucoup et parler peu... » — Fin du manuscrit : « ...Car en cette espérance est jointe la probité, à laquelle vivent tous les gens de bien. »

A la garde, ex libris gravé des Villeneuve, avec la légende : « Per haec regnum et imperium. »

XVIIIe siècle. Papier. 643 pages. 354 sur 220 millim. Rel. veau. Sur les plats, armes des Villeneuve.

1186 (R.A.6). « Mémoires des généreuses actions de feus messeigneurs Jean et Gaspard de Pontevès, père et fils, comtes de Carcès, chevaliers des ordres du Roi,... grands sénéchaux et lieutenans généraux pour S. M. en Provence... Par Barthélemy Augier, leur secrétaire. Copié sur le manuscrit original de B^{my} Augier, appartenant à M. Jean-Louis Augier-Tournefort. A Aix, M.DCCC.III. »

La vie de Jean de Pontevès commence à la page 13; celle de Gaspard de Pontevès, à la page 163.

Ce manuscrit est une copie des deux précédents.

En tête : « Notes tirées du livre de raison de Balthazard Sermet, au sujet de la maison de Pontevès, comte de Carcès. » — 3 pages.

Sur la garde, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 136.

1803. Papier. 522 pages. 257 sur 185 millim. Rel. basane.

1187 (385—R.813). « La vie de M. de Porrade. Ex dono autoris R. P. Raynoard, oratoriensis. »

Commencement : « Messire Pierre de Porrade naquit à Marseille, le jour de Noël de l'an 1649... » — Fin : « ...Par une petite partie de ce qui a pu paroitre aux hommes. Fin. »

XVIIIe siècle. Papier. 277 pages. 160 sur 100 millim. Rel. basane.

1188 (417—R.852). « Anecdotes de la vie de messire André de Ramsay, chevalier, baron, ou plus tost baneret d'Écosse, dictés par lui-même peu de jours avant sa mort, pressé par les instances réitérées de son épouze. »

Page 25. « Lettre sur la prescience et la liberté, par Mr de Ramsay. »

Page 50. « Lettre écrite à un milord à Londres, par un Anglois, voyageur en France (Ramsay). »

Page 73. Extraits des Dialogues de Ramsay.

Page 106. « Dissertation sur l'âme des bêtes, par M. de Ramsay. »

XVIII[e] siècle. Papier. 207 pages. 186 sur 153 millim. Rel. veau.

1189 (404—R.858). « Récit de la conduite dont Dieu s'est servy pour opérer ma conversion, et me mettre entre les mains du R. P. abbé de la Trappe, son réformateur. »

« Il s'agit dans ce récit de M. de Saint-Louis, de qui Saint-Simon a parlé dans ses *Mémoires* (édition de 1829), t. II, p. 223, 225, 228; t. III, p. 87, 88; t. XI, p. 337. » (Note de M. Rouard.)

XVIII[e] siècle. Papier. 162 pages. 182 sur 120 millim. Rel. veau. Sur le dos, les armes de Monthyon. (Guigard, t. II, p. 127.)

1190-1191 (662-663—R.913). « Histoire de la vie de madame la comtesse de Scheverin, écrite par elle-même à ses enfants. » — Deux volumes.

Tome I. Première et deuxième partie. Jusqu'à la conversion et abjuration de la comtesse.

Tome II. Troisième partie. — « Finy à Cologne, ce 7 janvier 1731. »

XVIII[e] siècle. Papier. 698 et 742 pages. 213 sur 168 millim. Rel. veau.

1192 (R.A.72). « Relation de la vie et mort de Catherine Tempier, ditte Argentine, fille orpheline de l'hôpital général [de] la Charité de la ville d'Aix, en Provence, écrite par messire Honoré Philip, prêtre, curé dudit hôpital, qui a confessé cette fille durant dix-neuf années. »

Commencement : « Catherine Tempier nâquit à Aix et y fut baptisée à la paroisse Sainte-Magdeleine, le second aoust 1676. Son père s'appelloit Pierre Tempier, et sa mère Anne Argentine. » — Fin : « ...M[r] Bertet luy voyant remuer les lèvres, ne pouvant plus parler, approchant son oreille, entendit qu'elle disoit à voix fort basse : « Lou « Seignour est ma force et mon soustien, quu creigniray? »

Au feuillet de garde, acte de décès de Catherine Tempier : « L'an mil sept cent neuf et le septième du mois de février, est décédée... »

A la garde, adresse imprimée : « A M. Roux-Alphéran, secrétaire de la mairie, à Aix. »

XVIII[e] siècle. Papier. 388 pages. 190 sur 140 millim. Rel. basane.

1193 (R.A.50). « Portefeuille de feu M. l'abbé de Tuffet. » Titre au dos.

Notes généalogiques, correspondance, certificats de services militaires à l'armée de Condé et en Sardaigne, lettres d'ordination, attestations diverses, diplômes de décorations, pensions.

A la fin : « Sermon fait et prèché aux RR. PP. Religieux de Colombey, le jour de S. Bernard, par leur aumônier, M. de Tuffet, l'an 1804. » Autographe.

En tête : « Notice biographique sur feu M. l'abbé de Tuffet » (imprimée), par M. Roux-Alphéran, dont l'ex libris imprimé est à la garde.— Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 123.

XVIIIe et XIXe siècle. Papier. 8 parchemins. Formats divers. Rel. parchemin.

1194 (R.A.4). « La vie de monsieur le bailly de Valbelle, chef d'escadre des armées navales de France, par M. Desprès, capitaine de brulôts. »

Fol. 1. Commencement : « J'entreprens d'écrire la vie d'un officier de marine, dont la prudence, la valeur et la générosité accompagnèrent toujours les actions... » — Fin, fol. 309 : « ...M'a engagé à chérir et honorer sa mémoire dans ma vieillesse. » Épitaphe, et table de noms propres.

Portrait gravé par Cundier. — Tableau gravé des seize quartiers, ou « Preuve de noblesse de frère Jean-Baptiste de Valbelle-Vaumelle, reçue en langue, le 27 aoust 1640 ».

On lit au haut de la garde : « Ex dono D. Aug. Ren. Fel. marchionis d'Albertas, conj. D. Alb. Jos. Flav. de Caussini de Valbelle, mense aprilis 1833. Roux-Alphéran. » — Au dessous, ex libris imprimé : « Bibliothèque de M. Roux-Alphéran, à Aix. » — Cf. *Notice sur M. Roux-Alphéran,* p. 140.

XVIIIe siècle. Papier. 325 feuillets. 225 sur 185 millim. Rel. basane.

1195 (1055). Mélanges.

Page 1. « Abrégé très facile pour aprendre en peu de tems les premières connoissances qu'il faut avoir pour entrer dans la sciance des médailles antiques, réduit en conférences par demandes et réponses. Composées par M. Mahudet, docteur en droit et en médecine, et par moy, pour M. de Basville, qui nous engagea de le faire. 1708. »

Page 363. « Conférence d'un ancien catholique romain avec une dame calviniste, sur les hérésies de Jean Hus. »

Page 1 (2[de] pag.). « Mémoire sur les pétrifications de Boutonnet. » — 85 pages.

Page 87. « Dissertation sur les frontières de la Gaule et de la province romaine, par M. de Mandajors, maire d'Alais, où l'on découvre la fameuse Alésia, assiégée par César. » — « La relation du siège d'Alès, par César, où toutes les désignations contenues dans les Commentaires sont vériffiées, et l'on répond à une dissertation sur Alise, en Bourgogne. » — 97 feuillets non ch.

XVIII[e] siècle. Papier. 223 sur 160 millim. Rel. basane.

1196-1197 (687-688—R.687). « Numismatum antiquorum. » Titre au dos. — Deux volumes.

En tête du 1[er] vol. : « Remarques sur les médailles, par moy Claude-François Reboucher, chevalier, conseiller d'État de S. A. R., et en la cour souveraine de Lorraine et Barrois. Commencé en 1726. » — « Je n'en ay qu'en or et en argent. »

Tome I (688). Médailles hébraïques, grecques, familles consulaires, médailles impériales, jusqu'à « Julia Domna ». — 171 feuillets.

Tome II (687). Médailles impériales depuis Antonin Caracalla; Bas-Empire jusqu'à Phocas et Héraclius. — 179 feuillets.

XVIII[e] siècle. Papier. 260 sur 195 millim. Rel. veau. Autographe.

1198 (626—R.687). « Roolle des médailles et autres antiquitez du cabinet de Monsieur Du Périer, gentilhomme de la ville d'Aix en Provence. » Imprimé, 8 pages. Ce qui suit est manuscrit.

« Roolle des pièces que je m'étois réservées, desquelles je ne me voullois poinct défaire. » — « Autre roolle des pièces que j'ay acquises de nouveau. » — « Roolle des quarante médailles d'argent mentionnées en gros au dernier article du présant roolle, par moy baillé à M[r] de S[t] Canat, que j'ai retrouvées despuis mon roolle imprimé, pour remplir le premier estuict viollet obscur desdictes médailles d'argent. » — « Autre roolle des médailles de bronze, tant grandes que moyennes, que j'ay recouvrées despuis que j'ay baillé le roolle de mes aultres antiques à M[rs] les procureurs du païs, suivant leur sommation, ou à M[r] de Sainct-Canat. » — « Médailles d'argent des dieux et déesses des Romains, consulaires et aultres impérialles, que j'ay acheptées du

sire Luce, non compulsées au roolle. » — « Aultres pièces baillées par dessus les roolles. »

En tout 13 feuillets manuscrits, non chiffrés, probablement de l'écriture de Du Périer, à la suite desquels se lit l'attestation qui suit :

« Le présant rolle des antiquittés de Monsr Francoys Du Périer, gentilhomme de ceste ville d'Aix, a esté collationné sur le semblable rolle qu'a esté mis dans l'une des quatre caisses desdictes antiquittés que ledict sieur Du Périer envoye... à Mr de Sainct-Canat, premier consul dudict Aix, procureur du païs de Provence, et depputé d'icelluy, pour les bailler à Sa Magesté... A Aix, ce 26e apvril 1608, de mattin. Du Périer. Pilles, notaire. »

Sur la dernière garde : « Aux présents roolles de mes antiquités, tant imprimé que escrits à la main, cy devant mentionnés, y a sept cens quarante six pièces. — 746. »

« La collection d'antiques de Du Périer fut acquise par le Pays, pour être offerte à Henri IV, et devint, sous la direction de Bagarris, notre compatriote, le fondement du Cabinet des médailles. » (Note de M. Rouard.)

1608. Papier. 34 pages. 276 sur 205 millim. Rel. parchemin.

1199 (754—R.689). Mélanges historiques, archéologiques, etc.

1°. « Extrait d'une lettre du Père Hardouin à Mr Carcavy, touchant les monnoyes d'or des anciens Romains. »

2°. « Passages pris du Pentateuque, ou des cinq livres de Moïse. »

3°. « Miscellanea. » Mathématiques, histoire.

4°. « Réflexion sur l'imitation des ouvrages des Grecs, en fait de peinture et de sculpture. »

5°. « Dictionnaire portatif, ou Pensées libres d'un jeune militaire qui s'amuse à réfléchir les matins, n'ayant rien de mieux à faire. »

6°. « Partie du Mémoire de M. Razoux, lu à l'Académie de Nismes, au sujet du temple d'Auguste. »

7°. « Farrago, seu mavis congeries, Chaos. »

8°. « Notes géographiques. »

XVIIIe siècle. Papier. Non paginé. 300 sur 200 millim. Demi-rel. parchemin.

1200 (750—R.652). Mélanges sur des sujets d'érudition.

« Manuscrit autographe de M. du Moulin, gentilhomme d'Arles, à qui

nous devons de bonnes copies de plusieurs mss. relatifs à cette ville. (Note au feuillet de garde.) Celui-ci contient des lettres de Le Boeuf, des extraits du Mercure, des remarques sur les nouveaux bréviaires, sur le chant, sur des découvertes de monnaies, sur Ste Madeleine, sur la croix de S. André qui était à Saint-Victor de Marseille, sur les ouvrages de Bernard Gui.

Il y a à la fin du volume une table exacte de ce qu'il contient; tout cela semble copié sur des imprimés.

XVIIIe siècle. Papier. 752 pages. 270 sur 180 millim. Rel. parchemin.

1201 (383—R.153). « Auteurs et poëtes provençaux. »

Ce sont de courtes notices sur 125 écrivains de Provence, parmi lesquels tous les troubadours. La date de la composition de cet opuscule est déterminée par la présence, dans le recueil, des écrivains du XVIe siècle fort avancé, 1575, 1577, 1580, 1583, et plus précisément par les trois passages suivants. Page 14. « Henry de S. Didier : Celuy-cy florist et est encore vivant, cette année 1584. » — Page 28. « Michel de la Serre : Il florist à Paris, cette année 1584. » — Page 43. « Honoré du Teil : Il florist en Provence, cette année 1584. »

XVIIIe siècle. Papier. 51 pages. 177 sur 135 millim. Rel. parchemin.

1202 (723—R.217). « Parnasse provençal, ou les poètes provençaux qui ont écrit depuis environ le milieu du seizième siècle, jusques à présent, par le P. Bougerel, prètre de l'Oratoire. » — Autographe.

Ce manuscrit contient 25 notices sur autant de poètes provençaux; il est inédit, et provient de M. de Saint-Vincens. Le P. Bougerel, qui en est l'auteur, est mort en 1753.

Cf. Rouard, *Catal. des mss. de la B. M.*, p. 101.

1750. Papier. 136 pages. 208 sur 155 millim. Demi-rel. parchemin vert.

1203 (803—R.183). Opuscules de Pierre-Joseph de Haitze.

Page 1. Fragments.

Page 9. « Notes des manuscrits de M. Verlaques. » 80 articles.

Page 17. « Mémoires des manuscrits trouvés dans le cabinet de M. Juvennis »

Page 27. Projets d'ouvrages et listes de noms.

Page 95. « Table des écrivains provençaux, par lieu de naissance, par profession religieuse, et par ordre chronologique, par Pierre-Joseph de Haitze. »

Page 143. « Bibliothèque de Provence, par P.-J. de Haitze, servant à indiquer les ouvrages, tant publiés que manuscrits, divisée en vingt articles ou titres. »

Page 249. « Mémoires pour servir à une bibliothèque de Provence, ou Bibliothèque Joséphine, pour continuer le surnom pris dans les ouvrages qu'a donnés de Haitze. » — 390 pages.

Page 667. « Mémoires sans ordre, et même d'auteurs d'années incertaines, pour servir à une histoire littéraire, ou à une bibliothèque de Provence. » — 172 pages.

Page 839. Notice sur P.-J. de Haitze.

XVIIIe siècle. Papier. 844 pages. 343 sur 225 millim. Demi-rel. parchemin.

1204-1205 (370-371—R.405). Bibliographie de Provence, par l'abbé Dubreuil. — Deux volumes. Autographe.

Dubreuil écrivait son ouvrage un peu avant la Révolution. Il a réuni dans ses deux volumes l'indication de tous les livres qui ont trait à la Provence, considérée sous tous les points de vue. Le tome premier renferme l'histoire générale, l'histoire naturelle, l'histoire civile et la jurisprudence; le second, l'histoire ecclésiastique et l'histoire littéraire.

La bibliographie de Dubreuil a d'assez nombreuses notes sur les livres dont il y est fait mention. L'auteur signale tous les manuscrits qu'il a connus sur la même matière, en indiquant les dépôts publics et les collections particulières où ils étaient conservés de son temps. Pour plusieurs, il fait connaître les divers possesseurs qui les ont eus l'un après l'autre.

XVIIIe siècle. Papier. 834 et 726 pages. 195 sur 133 millim. Rel. parchemin.

1206-1207 (372-373—R.907). « Notice des livres et ouvrages provençaux, faits sur la Provence ou par des Provençaux. » — Deux volumes.

Copie de l'ouvrage précédent, mais dans l'ordre inverse, l'histoire ecclésiastique étant au tome I, l'histoire civile au tome II. On y treuve

aussi un certain nombre de livres dont Dubreuil n'avait pas fait mention.

Note, de la main de M. le président de Saint-Vincens, sur le titre du tome I : « Cet ouvrage intéressant pour tous ceux qui voudront connoître ou étudier l'histoire civile ou ecclésiastique de la province, est dû aux soins et au travail assidu de Mr l'abbé Dubreuil, mort à Aix en 1783. J'y ai ajouté la notice des ouvrages que l'auteur avoit pu oublier, ou de ceux qui ont paru depuis sa mort. On y trouvera l'indication de tous les livres, mémoires, dissertations, imprimés ou manuscrits, qui concernent la Provence... On eût pu désirer sans doute un meilleur ordre dans l'arrangement des matières. J'ai cru devoir corriger ce défaut d'ordre par une table alphabétique très longue et très détaillée, qui fera même un volume à part. » C'est le n° suivant.

XVIIIe siècle. Papier. 312 et 312 feuillets. 200 sur 150 millim. Rel. basane.

1208 (374—R.907). « Table alphabétique des livres et auteurs provençaux. »

Second titre : « Table de la notice, ou dictionnaire de tous les ouvrages et auteurs provençaux. 1789. »

Troisième titre : « Répertoire alphabétique, ou dictionnaire du catalogue et notice de tous les ouvrages et auteurs provençaux et sur la Provence, rédigé par ordre alphabétique de matières, et suivant l'ordre alphabétique de chaque auteur. 1789. »

Ce manuscrit, fait pour compléter le précédent, va du titre « Abbayes » au titre « Zozime ».

1789. Papier. 597 feuillets. 200 sur 150 millim. Rel. basane.

1209-1210 (731-732—R.392). « Dictionnaire bibliographique. » Titre au dos. — Deux volumes.

Ces manuscrits renferment des notes sur un grand nombre d'auteurs provençaux, et l'indication de leurs ouvrages; ils peuvent servir pour faire la bibliographie de nos écrivains. Le second volume contient des extraits assez étendus des manuscrits de Haitze sur la même matière. Comme on va le voir, il faut renverser l'ordre des volumes, de manière que le second soit mis en tête, pour rétablir la série alphabétique.

Tome I (732). Abeille, Agoult, Aix, Adhémar — Guilhem, Guiny, Gyareus.

Tome II (731). P.-J. de Haitze, Heindreich, Hélias — Valbelle, Valérien, Ventadour. (Mais la fin de ce volume est encore en désordre.)

XVIII[e] siècle. Papier. Non paginé. 310 sur 200 millim. Demi-rel. basane.

1211-1212 (134-135—R.181). « Catalogue des manuscrits de M. le comte de Béthune. » — Deux volumes.

Sur la garde de chaque volume, ex libris gravé du marquis d'Aubaïs. — Au haut du feuillet de garde du premier : « Mss. de M. d'Aubaïs; acheté 12 livres les 2 volumes, de ses héritiers, en 1780. » — V. Lelong, n[os] 15942 et 15943.

XVII[e] siècle. Papier. 346 et 334 pages. 370 sur 243 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes d'Estrées. (Guigard, t. I, p. 206-208.) Mais aucun des fers reproduits dans l'Armorial n'est identique au nôtre, qui a des ancres derrière l'écu.

1213-1216 (136-139—R.250). « Table des manuscrits de M. le comte de Brienne. » Titre au dos. — Quatre volumes.

Chaque volume commence ainsi : « Volume premier (2[me], 3[me], 4[me]) de la table des manuscrits de M[r] le comte de Brienne », sans autre. Chacun porte sur la garde l'ex libris gravé du marquis d'Aubaïs, et au haut du feuillet de garde du premier, M. de Méjanes a écrit : « Mss. de M. d'Aubaïs; acheté 24 livres, les 4 volumes, de ses héritiers, en 1780. »

Les tomes I et II ne sont pas paginés; le III[e] a 192 feuillets; le IV[e], 162. — V. Lelong, n° 15940.

XVII[e] siècle. Papier. 367 sur 240 millim. Rel. veau. Sur les plats, les mêmes armes qu'aux n[os] 1211, 1212.

1217 (133—R.557). « Inventaire des livres de Monsieur de Loménie », divisé par pays, Italie, Angleterre, Escosse, Espagne, etc., la France à la fin.

Sur la garde, ex libris de « Charles de Baschi, marquis d'Aubaïs ». — Au haut du feuillet de garde : « Mss. de M. d'Aubaïs, acheté 6 livres de ses héritiers, en 1780. »

XVII[e] siècle. Papier. 47 feuillets. 415 sur 276 millim. Rel. veau. Sur les plats, les armes de Henri de Guénégaud, avec le casque. (Guigard, t. I, p. 251, 1[er] état.)

1218 (1053—R.787). Catalogue de la bibliothèque de Peiresc.

Le volume n'a pas de titre, mais il porte sur la reliure : « Bibliotheca Peiresciana. » Sans titre de départ non plus, il commence au fol. 1, par : « Annales Ecclesiastici, authore Cesare Baronio, etc. Tomus I », et les livres se suivent, sans autre distinction que les formats; fol. 61, « Livres in-quarto » ; fol. 139, « Livres in-octavo ». Mais au fol. 233, arrive un second catalogue d'après l'ordre des matières, « Theologici, Juridici, Philosophi, Chronologici, Historici », toujours avec la distinction des formats, et avec des renvois à la première partie, qui est plus explicite.

Fol. 322. « Rolle des livres de la bibliothèque neuve de Monsieur de Peiresc. » Écriture plus ancienne que ce qui précède.

Fol. 346. Emprunts de livres à la bibliothèque, en 1622, par Balthasar de Vias et Cotelon, avec signatures autographes.

Fol. 347. « Inventaire des livres, tant en blanc que reliez, envoyez à mons^r de Callas, mon père, par Bartole, mulletier d'Aix, le 10 avril 1620, en quattre balles cottées X, dont il n'y en avoit qu'une caisse pour les petits livres reliez. » — De la main de Peiresc. 11 feuillets.

XVIIe siècle. Papier. 357 feuillets. 345 sur 232 millim. Demi-rel. basane.

1219 (1038—R.556). « Invantaire du gabinet des livres, peintures et rares curiosités apartenant à Monseigneur le baron de Saint-Simphorien, rangé en son hotel, rue Bellegarde, dans le mois de janvier 1656, par son très humble et obéissant serviteur, Geoffroy. »

Division du catalogue : Tableaux, Bronzes, Pourcelines, Livres.

Nous croyons utile de reproduire la remarquable série de tableaux de maîtres et d'objets d'art que possédait au milieu du XVIIe siècle le baron de Valbelle-Saint-Symphorien. Nous copions textuellement l'inventaire, sans y rien changer.

1°. « Le Pèlerin d'Emaü, par Le Gaspre; deux pieds huit pouces d'haut, sur trois pieds six pouces de large. »

2°. « Le passage de la Barque, par le même; deux pieds huit pouces d'haut, sur trois pieds six pouces de large. »

3°. « Le martyre de St Barthélemy, par Gourdon; trois pieds huit pouces d'haut, sur deux pieds huit pouces de large. »

4°. « Un mariage de Jésus-Christ avec Ste Catherine, de Nicolo; deux pieds deux pouces d'haut, sur un pied dix pouces de large. »

5°. « Andromède, par Gaillard; quatre pieds deux pouces de haut, sur trois pieds neuf pouces six lignes de large. »

6°. « Noël, par le Tintoret; trois pieds huit pouces de haut, sur deux pieds dix pouces de large. »

7°. « Charles duc de Calabre, par Giotto; deux pieds six pouces de haut, sur deux pieds de large. »

8°. « Jeanne, reine de Naples, par Giotino; deux pieds six pouces de haut, sur deux pieds de large. »

9°. « Marie de Blois, comtesse de Provence, par Spinelli; deux pieds six pouces de haut, sur deux pieds un pouce de large. »

10°. « Louis second, comte de Provence, par Spinelli; deux pieds six pouces de haut, sur deux pieds un pouce de large. »

11°. « Une descente de croix, par Rubens, sur bois; un pied neuf pouces de haut, sur un pied deux pouces de large. »

12°. « Adam et Ève chassés du paradis terrestre, sur bois, par l'Albane; deux pieds deux pouces de haut, sur sept pieds de large. »

13°. « Une Nativité, par le Bassan; quatre pieds de haut, sur trois pieds deux pouces de large. »

14°. « S. Thomas mettant le doigt dans le côté de Jésus-Christ, par Mutiano; un pied onze pouces de haut, sur un pied sept pouces de large. »

15°. « Circé qui change le compagnon d'Ulisse en couchon, par l'Albane, sur cuivre; un pied trois pouces de haut, sur un pied huit pouces de large. »

16°. « Un paysage, par le Bourdon; deux pieds deux pouces six lignes de haut, sur trois pieds six lignes de large. »

17°. « L'enlèvement d'Euridice, sur bois, par Jean de Udine; deux pieds de haut, sur un pied six pouces de large. »

18°. « Deux paysages, par Jean Bol; un pied cinq pouces de haut, sur un pied neuf pouces de large. »

19°. « Deux paysages, par Jean Bol; un pied huit pouces six lignes de haut, sur un pied neuf pouces six lignes de large. »

20°. « Deux paysages, par Jean Bol; un pied six lignes de haut, sur neuf pouces six lignes de large. »

21°. « Un tableau de fleurs, sur bois, par le vieux Brugle; un pied six pouces de haut, sur deux pieds un pouce de large. »

22°. « Vénus qui arme Mars, par le Poucin; un pied sept pouces de haut, sur un pied trois pouces de large. »

23°. « Abel Servien, ministre d'État, par Porbus; un pied un pouce de haut, sur dix pouces de large. »

24°. « Gaston de France, sur cuivre, par Vandel; huit pouces six lignes de haut, sur six pouces six lignes de large. »

25°. « Martin Luther, sur bois, par Jean Holbein; un pied sept pouces de haut, sur un pied un pouce de large. »

26°. « Catherine de Bore, femme de Martin Luther, sur bois, par Jean Holbein; un pied huit pouces de haut, sur onze pouces six lignes de large. »

27°. « Le martyre de S[t] Estienne, par le Carrache, sur cuivre; un pied deux pouces de haut, sur un pied sept pouces de large. »

28°. « Le sacrifice d'Abraham, par Carrache; un pied cinq pouces de haut, sur un pied un pouce de large. »

29°. « Une Vierge, Jésus-Christ, S[t] Joseph et trois anges, sur cuivre, par André Salario; onze pouces de haut, sur huit pouces six lignes de large. »

30°. « Le Père éternel dans sa gloire, par l'Albane; un pied trois pouces de haut, sur un pied de large. »

31°. « La Vierge, Jésus-Christ, S[t] Jean et S[t] Joseph, par le Corrège; deux pieds de haut, sur un pied sept pouces de large. »

32°. « Vénus et Vulcain, par Jules Romain; un pied un pouce six lignes de haut, sur neuf pouces de large. »

33°. « Une bataille, du vieux Bourguignon; huit pouces et six lignes de haut, sur un pied quatre pouces de large. »

34°. « S. Pierre aux liens, par Valeri Castelli; un pied huit pouces de haut, sur onze pouces de large. »

35°. « Une baccanale, d'André; un pied de haut, sur un pied trois pouces six lignes de large. »

36°. « Une tête de philosophe, par Paul Bassau; un pied un pouce six lignes de haut, sur onze pouces de large. »

37°. « Un hyver, par Jean Bol; un pied cinq pouces de haut, sur un pied neuf pouces de large. »

38°. « Des joueurs de violon, par le Giorgion, sur bois; un pied huit pouces six lignes de haut, sur un pied quatre pouces six lignes de large. »

39°. « S. Jérosme, par le Guerchin; trois pieds et demy de haut, sur deux [pieds] neuf pouces de large. »

40°. « La Magdeleine, par le Dominicain; deux pieds quatre pouces de haut, sur un pied neuf pouces de large. »

41°. « Agar dans le désert, avec son fils et un ange, par Lanfranc; trois pieds onze pouces de haut, sur quatre pieds onze pouces de large. »

42°. « Une marine, par Tempeste; un pied un pouce de haut, sur deux pieds moins quatre lignes de large. »

43°. « Une marine, par Tempeste; un pied quatre pouces de haut, sur un pied sept pouces de large. »

44°. « Une bataille, du vieux Bourguignon; un pied six pouces de haut, sur deux pieds deux pouces de large. »

45°. « Un paysage, de Quintin Metzie; un pied trois pouces de haut, sur un pied sept pouces de large. »

46°. « Un carnaval, du vieux Brugle; un pied dix pouces de haut, sur deux pieds trois pouces de large. »

47°. « Deux bergeries, du Mole; quatre pouces quatre lignes de haut, sur neuf pouces six lignes de large. »

48°. « Orphée dans le bois, par Daret; quatre pieds sept pouces de haut, sur deux pieds sept pouces de large. »

49°. « Circé, par le Guerchin; trois pieds sept pouces six lignes de haut, sur deux pieds onze pouces de large. »

50°. « Une pastorale, par le Giorgion; quatre pieds de haut, sur quatre pieds six pouces de large. »

51°. « Un hiboud, de Vanbon; treize pouces six lignes de haut, sur un pied six pouces de large. »

52°. « Une tête de chien, sur bois, par Vanbon; neuf pouces de haut, sur douze pouces six lignes de large. »

53°. « Huit tableaux de fruits, de Caravache; un pied quatre pouces de haut, sur un pied neuf pouces de large. »

54°. « Un bain de Diane, par l'Albane; deux pieds un pouce de haut, sur deux pieds neuf pouces de large. »

55°. « La Vierge, par le Parmesan; un pied trois pouces six lignes de haut, sur dix pouces six lignes de large. »

56°. « Hérodias à qui on présente la tête de S[t] Jean, par le Giorgion; deux pieds quatre pouces de haut, sur un pied onze pouces de large. »

57°. « Une Vierge, de Daret; un pied huit pouces de haut, sur un pied quatre pouces de large. »

58°. « Un dessin, de Salvator Rose; douze pouces de haut, sur huit pouces de large. »

59°. « M[r] et M[me] de Fise (?), sur bois, par Jeanon; quatre pouces de haut, sur deux pouces dix lignes de large. »

60°. « Ste Thérèse, sur cuivre, par le Bolognoise; sept pouces de haut, sur six pouces de large. »

61°. « Une Vierge, par Mignard; trois pieds de haut, sur deux pieds quatre pouces de large. »

62°. « Douze baccanalles rondes, sur bois, par Gaillard, de douze pouces. »

BRONZES

1°. « Hercules Antée; un pied neuf pouces de haut. »

2°. « Germanicus; un pied onze pouces. »

3°. « Hercules tenant un enfant dans ses bras; deux pieds. »

4°. « Vénus de Médicis; un pied onze pouces. »

5°. « Hercules Farnèse; un pied sept pouces. »

6°. « La Vénus aux belles-fesses; un pied dix pouces. »

7°. « Hercules avec sa massue; un pied six pouces. »

8°. « Un joueur de flute; un pied cinq pouces. »

9°. « Deux anges, d'après Mr Vangroobs; un pied quatre pouces. »

10°. « Syparisse qui caresse un cerf; deux pieds trois pouces de haut. »

11°. « Artemise, femme de Mosole; un pied dix pouces. »

12°. « Jupiter; deux pieds un pouce. »

13°. « Junon; un pied deux pouces. »

14°. « Vertomne; deux pieds deux pouces. »

15°. « Antinoüs; un pied quatre pouces. »

16°. « Titus; un pied trois pouces. »

17°. « La Vénus du palais Ludovisio; un pied onze pouces. »

18°. « Apollon; un pied onze pouces. »

19°. « Un cheval; sept pouces six lignes. »

20°. « Un tigre; six pouces trois lignes. »

21°. « Un léopard; six pouces trois lignes. »

22°. « Six vases, avec des bas-reliefs d'après ceux de la vigne Ludovisio; un pied neuf pouces. »

23°. « Vingt-quatre statues de marbre, qui sont dans sa volière, avec autant de vases de pourcelène; de six pouces six lignes de haut. »

1656. Papier. Non paginé. 275 sur 180 millim. Rel. basane.

1220 (1051—R.908). « Catalogue des livres du cabinet du président de Saint-Vincens, à Aix. »

C'est M. de Saint-Vincens lui-même qui a écrit ce titre, et le

catalogue est en partie de l'écriture de son père, en partie de la sienne. On y a suivi l'ordre communément adopté pour un catalogue de livres, mais avec les subdivisions en grand et petit format, commençant par : « Écriture Sainte, in-folio et in-quarto », puis « in-douze, Écriture Sainte », etc.

Nous signalons particulièrement, au folio 77, les « Livres sur l'histoire de Provence », et au folio 105, une section spéciale, non paginée, ayant pour titre : « Catalogue de nos manuscrits sur l'histoire de Provence. » Une bonne partie de ces manuscrits est entrée à la Bibliothèque Méjanes. Du reste, il en est beaucoup d'autres qui ont été catalogués confusément avec les livres imprimés.

XVIII[e] et XIX[e] siècle. Papier. 180 feuillets (mais le foliotage est très incomplet). 295 à 310 sur 190 à 200 millim. Rel. basane.

1221 (605—R.932). « Catalogus librorum bibliothecae Thomassinae, per classes authorum distributus. »

Théologie, avec l'histoire ecclésiastique et les conciles, droit, géographie et histoire, littérature, philosophie, mathématiques, médecine, miscellanées. Comme toujours, les livres sont classés par in-folio, in-quarto, in-octavo, in-douze.

On lit au bas du titre : « Paraffé, ne varietur, suivant l'ordonnance de M. le conseiller d'Albert, commissaire, du 3 juin 1712. Bertet. » — Les pages 589-626 sont déchirées, plus ou moins. C'est là précisément qu'étaient catalogués les manuscrits; et le folio 625-626, bien qu'endommagé, nous laisse voir encore : 9 volumes des lettres de M. de Peiresc; — 2 volumes de lettres à M. de Peiresc; — 63 volumes des Recherches du sieur de Peiresc; — les Évangiles en grec, sur vélin; — S. Denis, S. Augustin, Cicéron, sur vélin; — des Missels et des Pontificaux, sur vélin; — le Roman du roi Artus, sur vélin; — le Cortegiano de Castiglione, en maroquin vert, etc. Notons trois manuscrits qui sont restés à la Bibliothèque Méjanes : Registrum Ludovici III; — Histoire de Provence de Nostradamus; — Journal du sieur Sobolis.

XVII[e] siècle. Papier. 626 et 25 pages. 280 sur 190 millim. Rel. basane.

1222 (606—R.932). Catalogue de la « Bibliothèque Thomassin ». Ces deux derniers mots, qui sont au dos du volume, indiquent seuls

que ce catalogue de livres est celui de la famille Thomassin, qui a possédé la bibliothèque de Peiresc. Mais il n'y a ici que les livres de religion : Bibles, Interprètes, Pères, Théologiens, Controversistes, avec l'Histoire ecclésiastique et le Droit canon; les autres classes de livres n'y sont pas portées.

XVIIe ou XVIIIe siècle. Papier. 457 pages. 242 sur 164 millim. Rel. basane.

1223 (373). « Catalogue des livres servans à l'histoire de Provence, à M. le comte de Vence. »

Fol. 12. « Livres qui me manquent. » — Fol. 13. « Extrait du catalogue de M. Barlatier. »

Fin du XVIIIe siècle. Papier. 13 feuillets. 240 sur 183 millim. Non relié.

1224 (880). Recueil de prières, intitulé : *Delaïl elkheïrât,* par Eldjezouli. Ms. arabe, bonne écriture orientale. Copie non datée.

Miniatures aux fol. 15, 16. — On lit à l'intérieur de la couverture : « Manuscrit trouvé sur un chef arabe tué sous les murs de la place de Mascara. Donné à la Bibliothèque d'Aix par M. Géry, lieutenant-colonel au 26e régiment de ligne, ce 23 août 1842. »

Papier. 197 feuillets. 160 sur 115 millim. Rel. maroquin brun.

1225 (881). Fragment d'un commentaire du Mokhteser, traité de droit malekite de Sidi Khelil. Ms. arabe. Écriture maghrebine. Copie datée de 1217 de l'Hégire (1802).

On lit au fol. 248 v° : « Manuscrit pris le 16 octobre 1841 dans la maison paternelle d'Abd-el-Kader à la Guetna (réunion de maisons ou de tentes) sur l'Oued-el-Hammam. C'est dans ce village que ce chef a été élevé. Donné à la Bibliothèque d'Aix par M. Géry, lieutenant-colonel au 26e régiment de ligne, ce 23 août 1842. »

Papier. 248 feuillets. 240 sur 175 millim. Rel. maroquin brun.

1226 (1089). Fragment du commentaire d'Elkharchi sur le Mokhteser de Sidi Khelil. Ms. arabe. Écriture maghrebine. Copie datée de 1200 de l'Hégire (1786).

Papier. 288 feuillets. 275 sur 190 millim. Rel. maroquin rouge.

1227 (1098 *bis*). Fragment d'un commentaire du Mokhteser de Sidi Khelil. Ms. arabe. Écriture maghrebine. Copie datée de 1202 de l'Hégire (1788).

Papier. 139 feuillets. 287 sur 200 millim. Rel. maroquin brun.

1228 (1089 *ter*). Quatrième partie d'un recueil de hadits, intitulé : Elhilya, par Abou Noaïm. Ms. arabe. Écriture maghrebine. Copie datée de 1193 de l'Hégire (1779).

Papier. 157 feuillets. 243 sur 175 millim. Rel. maroquin brun.

1229 (1086 *quater*). Fragment d'un commentaire du Mokhteser de Sidi Khelil. Ms. arabe. Écriture maghrebine. Copie non datée. Les feuillets détachés qui se trouvent en tête du volume sont des amulettes.

Papier. Feuillets préliminaires A-I, 181 feuillets. 263 sur 190 millim. Rel. maroquin brun.



TABLE GÉNÉRALE

A

E

G

H

I

J

K

L

M

O

P

Q

R

S

T

W

Y

Z

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.













